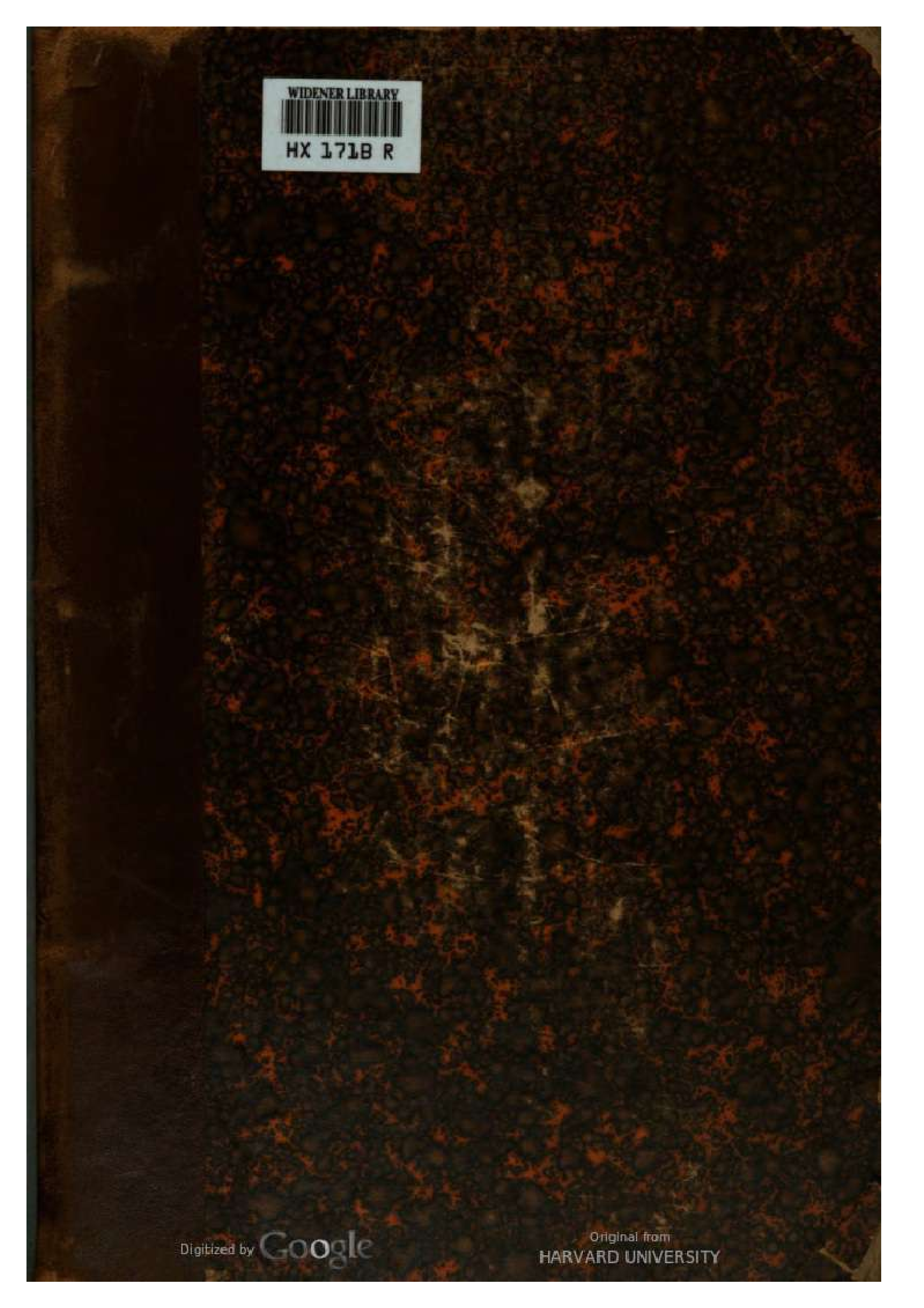
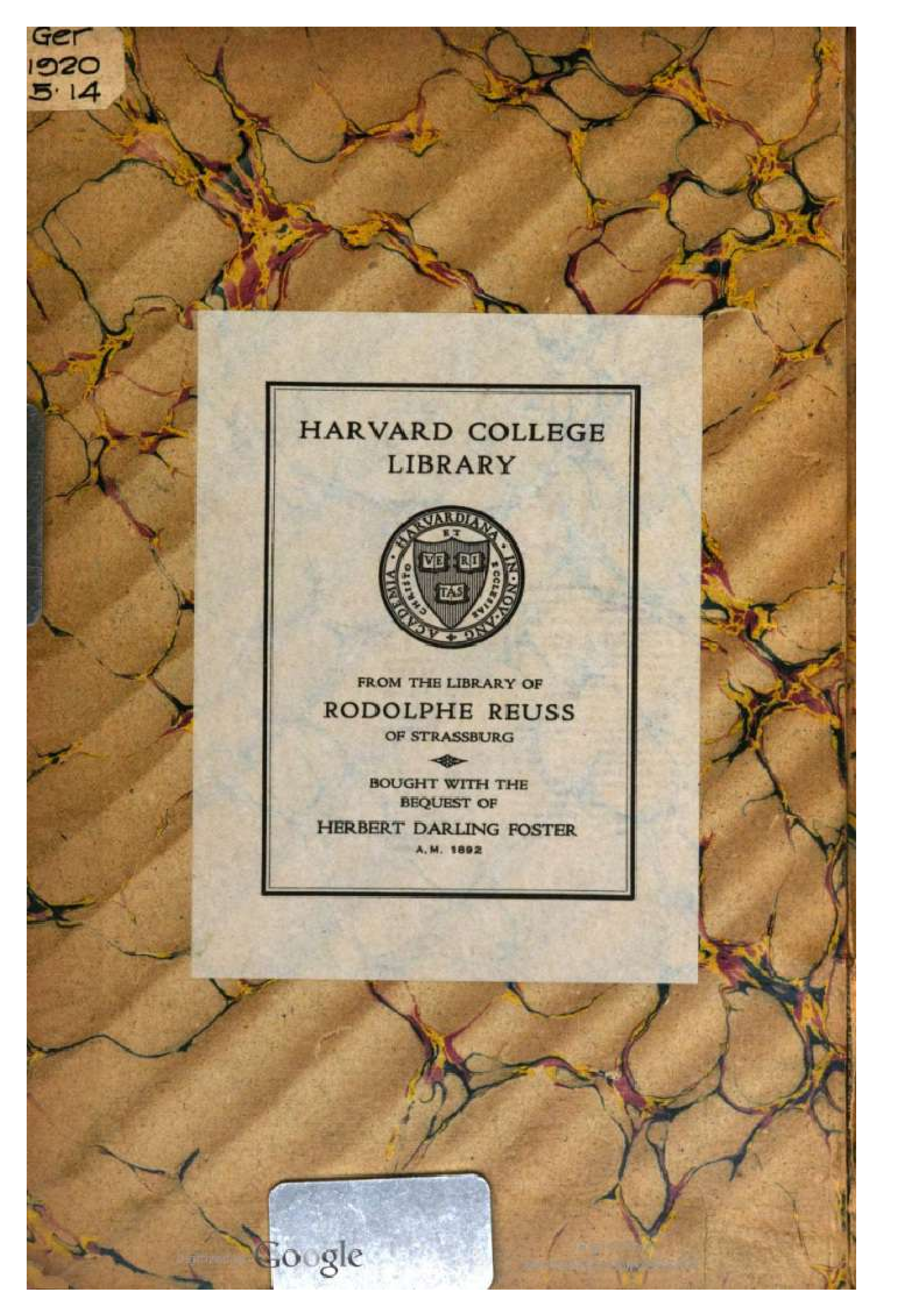

WIDENER LIBRARY
HX 171B R
Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY



Ger
1920
5.14



ERNEST DE MANSFELDT.

Bruxelles. — Comptoir universel, imp. J. Dauby, rue Saint-Jean, 26.



ERNEST DE MANSFELDT

PAR

Le Comte DE VILLERMONT.

TOME PREMIER.



BRUXELLES,
COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE,
VICTOR DEVAUX ET Cie,
RUE SAINT-JEAN, 26.

1865



AVANT-PROPOS.

Le lecteur de nos jours est curieux : il aime à savoir le comment et le pourquoi des livres qui sollicitent l'honneur de son attention et la préface est devenue une nécessité. *Tilly* n'en avait pas et cette lacune m'a été vivement reprochée. Je tiens d'autant plus à me laver de ce reproche, qu'au fond je ne le mérite pas. La préface existait ; elle a été oubliée dans l'impression (1) et je me hâte de la restituer sous forme d'introduction au lecteur ami des préfaces, en lui faisant remarquer que le chapitre IV du premier volume de *Tilly* en est le complément naturel.

Lorsque, désireux d'employer utilement mes loisirs de jeunesse, j'ai commencé à me familiariser avec les archives de la Belgique, j'ai caressé l'idée de tâcher de payer l'hospitalité de la Belgique par un travail sur un de ses grands hommes et sur une des époques de son histoire. Mes recherches m'ont conduit fortuitement aux premières années de la guerre de Trente ans ; j'ai pu constater le rôle prépondérant que jouait alors en

(1) Cette préface a été publiée dans les *Précis historiques*, années 1854, 1855 et 1856.



Europe le gouvernement des Archiducs, et, en pénétrant dans les détails, j'ai été frappé du grand caractère de Tilly. — Tilly était Belge. Noirci, calomnié, représenté comme un brutal soudard altéré de sang, il était depuis quelque temps en Allemagne l'objet d'un commencement de réhabilitation historique. Déjà des voix autorisées avaient dévoilé le système de dénigrement entrepris par l'école des historiens protestants et révolutionnaires contre les grandes figures catholiques des XVIe et XVIIe siècles. L'étude des sources, les investigations patientes d'illustres écrivains venaient de remporter d'éclatantes victoires sur l'ignorance calculée et les épais préjugés des fabricants d'histoire modernes. Sous la plume de Hurter, Ferdinand II sortait triomphant du sein des nuages factices accumulés pendant de longues années autour de lui par la haine des sectaires. Il me sembla qu'en fouillant avec un peu de suite dans le trésor de documents que renferme le dépôt des archives de Bruxelles, je parviendrais peut-être à trouver aussi quelque fragment de vérité inconnu, quelques nouvelles preuves à l'appui de la réhabilitation de Tilly. Mon attente fut plus que justifiée, et je me mis à l'œuvre avec d'autant plus d'ardeur que, sauf l'*Histoire du traité de Westphalie*, par le P. Bougeant, je ne connaissais aucune publication française ancienne ou récente sur la guerre de Trente ans. La toile était donc neuve, le portrait attrayant, et je tentai le tableau. Tout en peignant, je me vis obligé, à mon grand regret, de sacrifier beaucoup du fond au personnage principal, que je tenais naturellement à bien faire ressortir. La publication de l'ouvrage n'arrêta pas mes recherches. De nouveaux et précieux documents,

amassés en grand nombre entre mes mains, me donnèrent une si violente tentation de recommencer mon œuvre, sous prétexte de seconde édition, en lui donnant plus de développement, que j'y succombai. Je travaillais, lorsque parut le *Tilly* de l'historien allemand Onno Klopp. J'étais prévenu. Le *Tilly* de M. Klopp est complet et supérieur à tout ce que je pouvais faire. Le talent de l'écrivain est à la hauteur de la science du savant allemand, et je suis seulement étonné qu'on ne l'ait pas encore traduit. N'était mon amour-propre d'auteur et aussi le défaut de patience suffisante, je me serais imposé cette besogne. N'osant plus aborder un terrain où j'étais battu, je m'en suis cherché un autre. Mansfeldt s'est présenté. Autant la figure de Tilly est grande, belle, imposante et pleine d'attraits, autant celle de Mansfeldt est vulgaire, disgracieuse et inspire la répulsion. La première remplit largement son cadre et ne laisse pas de place aux accessoires, la seconde n'a de prix que par les accessoires qui l'entourent et de valeur qu'au second plan. Mais toutes deux ont un caractère d'originalité très-saillant et peuvent être considérées comme les types du bien et du mal de leur temps.

La vie de Tilly résume les grands traits de l'histoire de la guerre de Trente ans, dans ses deux premières périodes ; celle de Mansfeldt se prête admirablement à mettre en lumière le côté intime des faits, des événements, des hommes et des choses de ces mêmes périodes, à esquisser les mœurs sociales, politiques, militaires et diplomatiques de son temps. Toutes les deux se complètent donc l'une par l'autre.

Je confesse avoir fait peu d'usage des livres, si ce n'est



de ceux que les récents travaux historiques ont fait sortir, pour ainsi dire, du sein des archives. Je me suis surtout attaché à puiser mes matériaux dans les dépôts de Simancas, de Turin, de la Haye et de Bruxelles. La Bibliothèque impériale de Paris m'a fourni de précieuses données, mais j'ai eu le très-amer regret de me morfondre inutilement à la porte des archives du Ministère des affaires étrangères. Plaise à Dieu que la large et bienveillante hospitalité des archives de Bruxelles se propage par voie d'imitation en tout pays, au grand profit des laborieux pionniers de l'histoire, et qu'il me soit permis, en terminant, de souhaiter à tous ceux qui, avec plus de science et de talent que moi, se livrent au même travail de fouilles historiques, le bonheur de rencontrer dans toutes les grandes collections nationales des directeurs comme M. Gachard, des employés comme MM. Piot et Pinchard.



INTRODUCTION.

I.

Le XVIe siècle avait commencé sous de sombres auspices. Le débordement des mœurs dans les hautes classes, le relâchement et l'affaiblissement moral du clergé et des ordres religieux, la fausse direction des études et des recherches de la science humaine, la dégradation des caractères, suite de la dissolution et des habitudes violentes de la vie guerrière, enfin l'affaissement du pouvoir, avaient fait naître, nourri et développé dans toutes les classes de la société un esprit de haine et de révolte, prêt à faire explosion au moindre incident.

Le corps social fléchissait sous les atteintes de cette hideuse et profonde maladie qui, après trois siècles de convulsions, le mine encore et a failli naguère l'emporter. Les idées du libre examen, ou, pour parler un langage plus net et plus vrai, les idées révolutionnaires couvaient alors et formaient lentement ce volcan terrible qui, dans ses éruptions continues, devait, durant trois cents ans et plus, couvrir l'Europe de sang et de ruines. Pratiquées avant d'être prêchées, mises en honneur par les puissants du jour qu'importunait le cri de la conscience, ou qu'aveuglait l'orgueil ou l'avarice, elles ne pouvaient tarder à trouver la consécration de la formule et à se voir condenser en corps de doctrine par quelqu'un de ces complaisants et faméliques rhéteurs, réunis alors en foule à la cour des princes, ou par quelque moine fatigué du joug et avide de jouissances. D'ordi-



naire, la théorie vulgarise le fait et le suit. La main a péché avant d'écrire le mal et la dépravation du cœur précède celle de l'esprit. Luther fut le produit et non l'auteur de la gangrène sociale ; il s'en fit l'organe, le docteur, la personnification humaine. Il fut digne de sa mission.

L'orgueil et l'impureté, ces deux grands vices dominants du siècle, trouvèrent dans Luther leur plus haute expression. S'arrogeant effrontément une autorité qu'il refusait à l'Église, incapable de se réformer lui-même, il révolutionna au lieu de réformer ; sous prétexte de porter remède aux abus, il les légitima, et, pour mieux les affermir, attaqua les institutions. Le concubinage était l'une des plaies du clergé : il ne sut rien trouver de mieux que de le réduire en système ; la convoitise des jouissances et, par conséquent, celle des richesses qui les procurent, dévoraient toutes les classes ; il leur ouvrit un nouveau champ, en consacrant le principe de la spoliation de l'Église. L'envie, la haine de la supériorité et l'égoïsme rongeaient le cœur humain ; il bouleversa toutes les notions de l'autorité, de l'obéissance et du respect, et eut le triste honneur d'être le maître et le modèle de tous les démagogues politiques de nos temps modernes.

A sa suite, une nuée de réformateurs, poursuivant la négation dans tous ses degrés, inondèrent l'Europe de leurs doctrines. Il n'est pas une idée fertile en désordres, un principe subversif, une folie radicale qui ne puisse se rattacher aux doctrines du prétendu réformateur, et se retrouver dans les prédications de Luther et de ses disciples. Les princes le soutenaient, parce qu'il flattait leurs convoitises ; les seigneurs, parce qu'il caressait leurs vices grossiers ; les classes inférieures, parce qu'il excitait leurs passions. Bas et rampant vis-à-vis des puissances terrestres victorieuses, insultant pour les faibles, vindicatif et sanguinaire dans ses colères, sacrifiant sans cesse la vérité aux nécessités du moment, tour à tour flatteur des princes et adulateur de la multitude, hypocrite à tous les instants de sa vie, il fut le porte-drapeau de la révolte des princes contre l'autorité de l'Église.

C'est en s'abritant derrière ses doctrines que les grands feuda-



taires de l'Empire se soulevèrent contre l'Empereur ; c'est en appliquant ses théories religieuses que les chevaliers s'insurgèrent contre les princes ; c'est en déduisant logiquement toutes les conséquences de ses maximes que les paysans prirent les armes, noyèrent l'Allemagne dans le sang et mirent l'Empire à deux doigts de sa perte. Ces phénomènes politiques ne furent pas particuliers à l'Allemagne ; l'esprit révolutionnaire envahit en un instant l'Europe entière ; et désormais, ayant conscience de sa formule négative, revêtant des formes diverses, quant aux détails apparents, mais partout le même, s'appelant ici calviniste, là puritain, ailleurs zwinglien, plus loin anabaptiste, plus tard démocrate, radical, socialiste ; multipliant ses sectes au fur et à mesure de son développement, il déclara hautement la guerre à l'autorité politique, et, jetant lentement la plus effroyable confusion dans les idées, il sapa jusqu'aux bases de la civilisation.

L'Allemagne, berceau de Luther, et que des circonstances spéciales prédisposaient davantage à devenir le foyer du mouvement, devait naturellement être la première appelée à faire l'expérience des bienfaits de la prétendue réforme, et à servir d'exemple et de leçon aux autres contrées. Loin de se resserrer, les liens de l'autorité politique étaient profondément relâchés. Le Saint-Empire romain, cadavre sans mouvement, n'était plus guère qu'une forme extérieure. Chacun des nombreux petits princes qui se partageaient le territoire se regardait comme souverain chez lui et agissait en conséquence. Sans cesse en querelle les uns avec les autres, élevés dans les rudes habitudes de la guerre et de la chasse, ils étaient, à peu d'exceptions près, adonnés aux vices les plus dégradants, se laissaient gouverner par d'indignes favoris et dépensaient leur temps et leur argent dans les plus honteuses débauches.

Le clergé, plus riche là peut-être que partout ailleurs, avait vu peu à peu ses rangs envahis par les fils d'une noblesse dégénérée que poussait, non l'attrait d'une vocation sainte ou l'ardeur du sacrifice, mais l'appât des opulents bénéfices. Les choses en étaient venues au point que certains évêchés, abbayes, canonicats, etc., ne sortaient plus d'un cercle déterminé de familles



princières ou nobles, et servaient overtement d'apanage héréditaire à leurs cadets. L'avidité croissant avec la satisfaction, la pluralité des bénéfices passa en coutume et la simonie désola le sanctuaire. Les biens et les honneurs ecclésiastiques se poursuivaient avec le même acharnement que, de nos jours, les fonctions civiles; alors comme aujourd'hui, ce n'était pas l'aptitude du candidat à la place, mais la convenance de la place au candidat qui se mettait en question. Les conditions de quartiers tinrent lieu de celles de science et de vocation. Ce désordre plaça à la tête de l'Église allemande des hommes qui, oublieux de leurs devoirs envers Dieu et envers l'Empire, ne voyaient dans leur position qu'un moyen commode de se plonger dans les jouissances sensuelles ou de rehausser l'éclat et la grandeur de leur maison, en détournant, au profit de leur sensualité ou de leur vanité, des richesses dont ils n'étaient que les dépositaires responsables.

L'exemple des hauts dignitaires de l'Église allemande agit de la manière la plus triste, la plus déplorable sur le reste du clergé. Les ordres religieux de l'Allemagne, énervés par un long repos et leurs grandes richesses, étaient tombés dans une profonde torpeur. Le relâchement s'était peu à peu introduit parmi eux; l'esprit de corps exagéré y avait éteint la charité; avec la règle s'étaient perdues les mœurs. Sourds aux nombreuses admonestations des synodes, des conciles et des papes, ennemis de toute contrainte, rebelles à toute tentative de réforme, ils étaient tombés dans un état de décadence et de prostration, symptômes trop certains de la mort. L'épreuve, la persécution, la ruine, pouvaient seules les rendre accessibles à une réforme.

De fait, la révolution religieuse, en dégorgeant les ordres religieux et le clergé de leurs éléments impurs, en réveillant les tièdes et les assoupis, en ouvrant la porte aux lâches et en ranimant le courage des faibles, fut en quelque sorte pour eux un feu purificateur. L'Église en ce monde est essentiellement militante; la lutte accroît ses forces et prépare ses triomphes, comme l'erreur confirme la vérité. Son divin Instituteur, en assurant son invincible durée, l'a soumise à la nécessité des con-



traditions. Il lui a promis le triomphe, mais à la condition de combattre. Elle a passé, elle passera calme et inébranlable à travers les siècles, sur les ruines des institutions humaines, mais toujours luttant, toujours combattant; souvent humiliée et abaissée, jamais plus grande et plus glorieuse que lorsque l'enfer vient briser contre ses éternelles bases les vains efforts de ses fureurs. Tout ce qui l'attaque concourt à sa victoire, et la foudre, qui ravage tout autour d'elle, ne fait que purifier le sanctuaire.

En entrant dans les cloîtres, l'oisiveté et le vice bruyant en avaient chassé l'étude et la science, comme l'égoïsme y avait éteint la charité et la foi. Une nouvelle classe de lettrés se forma qui, élevée dans le culte de l'antiquité païenne, dans le dévergondage de l'esprit et l'adoration de la forme, substituant celle-ci au fond, ne connaissant du christianisme que les abus, ne voyant l'Église qu'en la personne de quelques-uns de ses chefs, afficha le dédain du passé, la haine du catholicisme, et ouvrit des écoles destinées à combattre les doctrines de l'Église et à hâter l'avénement de l'ère révolutionnaire.

Dans les villes, les bourgeois, enflés de leurs richesses, aveuglés par l'ambition, ensevelis dans le culte des intérêts matériels, étaient en lutte avec le clergé dont le pouvoir leur faisait ombrage, et avec la noblesse qui traquait leur commerce. Enfin, les classes inférieures, blessées dans leurs droits et leurs habitudes par l'introduction d'une nouvelle jurisprudence, pressurées par leurs seigneurs, abruties par l'excès d'un vasselage privé de son contre-poids chrétien, perverties par l'exemple, travaillées par des idées de révolte et des illusions de liberté, ne supportaient qu'impatiemment le joug.

Clef de voûte de cet édifice vermoulu, dont nous venons d'énumérer les diverses parties, l'Empereur d'Allemagne n'avait plus que l'ombre de l'ancienne puissance de ses prédécesseurs, et son autorité morale, dépourvue de sanction matérielle, n'était plus qu'un fantôme. Les luttes impolitiques et pour ainsi dire contre nature des empereurs contre les papes, avaient profondément altéré les conditions d'existence du Saint-Empire romain



et brisé la pierre angulaire de ses bases. La décadence des idées religieuses, l'accroissement de puissance des princes, les changements survenus dans la jurisprudence, dans les mœurs, dans les idées, dans l'art de la guerre, étaient autant de causes qui concouraient à créer aux empereurs une position anormale, à saper l'institution elle-même. En effet, contrairement au cours des événements dans la France et le reste de l'Europe, où l'autorité royale, se développant chaque jour aux dépens des puissantes existences vassales, finit par les absorber toutes, l'Allemagne avait vu la couronne impériale, ballottée sans cesse de main en main, perdre à chaque élection un de ses fleurons, et s'abaisser graduellement sous l'effort des luttes intestines et extérieures. Les princes n'avaient cessé d'empiéter et sur les droits du suzerain et sur ceux de la chevalerie immédiate de l'Empire ou des villes libres. Maîtres par sécularisation brutale ou hypocrite des biens ecclésiastiques, ils avaient démesurément agrandi leur puissance ; plus souverains que le chef même de l'Empire, loin d'être dans sa dépendance, ils pesaient sur lui de manière à paralyser tous ses mouvements.

Les rôles s'étaient changés peu à peu, et le formidable colosse du Saint-Empire romain allait, sous l'influence de la Réforme, achever de rompre le dernier fil du lien qui faisait sa force, et rouler dans la poussière en mille fragments épars. Œuvre humaine fondée sur le modèle de l'Église qui est une œuvre divine, cet Empire périssait alors que l'Église allait prouver que quatorze siècles d'existence n'avaient fait que préparer de nouvelles forces et de nouveaux triomphes à son éternelle jeunesse. Au moment où Charles-Quint monta sur le trône d'Allemagne, les armées soldées avaient déjà remplacé l'ancien système de guerre féodal. Ces armées fort coûteuses, levées ordinairement parmi les hommes de la campagne, ou formées de gens qui faisaient métier de se battre pour le plus offrant, ne servaient qu'une partie de l'année et n'avaient aucune discipline. Mal payées la plupart du temps, elles se dédommageaient par la rapine et le pillage, se révoltaient souvent contre leurs chefs et se faisaient autant redouter de leurs amis que de leurs ennemis. Chaque



prince levait lui-même un corps de troupes selon ses besoins; il n'y avait pas encore d'armée permanente, régulière, encore moins d'armée impériale formée des divers contingents des membres de l'Empire. L'Empereur ne disposait que des forces particulières fournies par ses états héréditaires ou de celles que lui donnaient des traités séparés avec les princes. Les finances, encore mal adaptées à ce nouveau système, créaient mille obstacles à son emploi. Les princes allemands, sans cesse en déficit, étaient incapables de suffire avec les revenus de leur chambre au moindre armement; dans cette circonstance, ils étaient obligés de recourir à leurs États, pour en obtenir un vote de subsides, et l'Empereur lui-même n'avait de ressources, comme tel, que celles que voulait bien lui fournir la Diète, toujours fort avare de ses concessions. Les subsides votés, nouvelles difficultés pour les percevoir, et plus d'une fois le vote restait à l'état de lettre-morte. La pénurie d'argent était générale; lorsque les États ou la Diète se montraient récalcitrants, ou qu'on prévoyait leur résistance, on cherchait à emprunter, et comme les prêteurs étaient rares, les emprunteurs toujours très-pressés, ceux-ci devaient subir d'exorbitantes conditions. On engageait les domaines, les revenus de la chambre, jusqu'aux joyaux de famille, et, à bout de ressources, on cessait de payer.

Les difficultés d'argent ont joué un rôle immense dans le XVI[e] siècle, surtout et pendant la guerre de Trente ans. Les empereurs, complétement bridés par l'épuisement de leur trésor, ruinés par le luxe, étaient à la merci des princes de la Diète, comme ceux-ci étaient à la merci de leurs États où de leurs usuriers. Bien souvent sans troupes pour se défendre, sans argent pour en lever, ou bien hors d'état de les payer et par conséquent d'en empêcher les excès, impuissants à donner à leur suprématie la sanction de la force, obligés de quêter l'appui toujours marchandé, toujours chèrement vendu de quelque prince, ils ne pouvaient réellement rien par eux-mêmes et durent souvent passer sous les fourches caudines, non-seulement des sujets ou des vassaux insurgés, mais même de leurs propres alliés. Il ne



faut donc pas s'étonner de voir la cour impériale n'abandonner jamais la voie des négociations qu'à la dernière extrémité, et chercher dans l'habileté, le talent et la prudence de ses conseillers, un contre-poids à sa faiblesse militaire et financière. Aussi nous rencontrons de bonne heure, formé par la nécessité, le fondement de cette chancellerie autrichienne qui a joué un si grand rôle dans les destinées de l'Europe.

Tel était l'état des choses en Allemagne, lorsqu'à propos d'une question d'indulgences, dont les Augustins et les Dominicains se disputaient la prédication, Luther, sans se douter de la portée immense de l'acte qu'il posait, afficha ses fameuses thèses et mit, pour ainsi dire par maladresse, le feu aux poudres. L'engourdissement était alors trop général en Allemagne, l'ignorance religieuse trop profonde, le sens moral trop oblitéré, pour que l'imminence du danger fut appréciée des catholiques. Les uns n'y virent qu'une querelle de moines dont ils se promettaient d'amuser leurs loisirs; d'autres accueillirent avec joie les premiers essais de Luther; d'autres enfin, comme Maximilien Ier, alors empereur, crurent trouver dans le moine rebelle un instrument commode pour leur étroite et hargneuse politique vis-à-vis de la cour de Rome. Le Pape s'empressa de chercher à éteindre, par les voies de la douceur et de la persuasion, le commencement de l'incendie. Mais tous ses efforts vinrent se briser contre l'orgueil et l'hypocrisie de Luther, qui d'une main signait d'humbles protestations de respect et d'obéissance au Saint-Siége, d'équivoques rétractations, et de l'autre, écrivait d'infâmes libelles contre l'autorité de l'Église.

Enivré des applaudissements des humanistes, enflé aussi de sa propre importance, le moine rebelle se trouva bientôt entraîné à descendre les degrés fatals de l'erreur. Chaque pas en avant dans cette voie, répondait à l'une des passions qui gangrénait la société; chaque négation caressant un instinct révolutionnaire, augmentait le nombre de ses partisans, attisait autour de lui toutes les ambitions, toutes les concupiscences, tous les vices. L'appel aux plus mauvais penchants de l'humanité, contenu dans sa doctrine de l'inutilité des œuvres, fut entendu. Lui-même



joignit l'exemple au précepte. A sa voix, tout ce que les Chapitres et les couvents contenaient de cœurs gâtés, d'esprits faux, d'âmes perdues, vint se jeter dans les rangs de la société, et y apporter la contagion de sa dégradation et l'horreur de l'obéissance. En attendant que l'anathème jeté par les novateurs sur l'obéissance et la pauvreté déchaînât l'insurrection, devenue et proclamée depuis lors « le plus saint des devoirs, » la négation de la chasteté laissa pleine carrière aux instincts brutaux, et rien ne peut donner une idée de l'excès des débordements qui suivirent immédiatement les furibondes prédications de Luther.

Charles-Quint essaya, lors de la Diète de Worms en 1521, d'amener Luther à résipiscence ; n'ayant pu y parvenir, il le mit au ban de l'Empire. Mais soit impuissance, soit politique, il s'inquiéta peu de l'exécution de son édit. Cette faiblesse imprudente, et qu'approuva alors la fausse sagesse des grands hommes d'État de l'époque, ne fit qu'empirer le mal. Luther, jeté dans les bras des princes, s'empressa de mériter leurs bonnes grâces en flattant leur avidité de la perspective de la spoliation du clergé. Les membres de la haute noblesse impériale, peu soucieux des disputes théologiques et en général profondément ignorants en matières religieuses, ne s'intéressaient pas plus d'ailleurs que les nobles au côté religieux de la lutte qui venait de s'ouvrir entre le prétendu réformateur et l'Église. Habitués depuis longtemps à suivre sans retenue leurs penchants vicieux, ils avaient applaudi, par simple instinct, aux premiers enseignements de Luther, dont la doctrine leur paraissait fort commode, mais ils n'avaient pas encore deviné tous les services qu'ils pourraient tirer du moine apostat au profit de leur avarice et de leur ambition. Dès que ce nouveau point de vue se fut dévoilé à leurs yeux, ils embrassèrent avec ardeur la cause du moine apostat et devinrent ses zélés protecteurs. Ils ne devaient pas cependant tarder à faire l'expérience que, parmi les conséquences de l'inutilité des œuvres, se trouvaient aussi d'autres points de vue non moins nouveaux, non moins attrayants pour les sujets, et que si le principe du libre examen, arme à deux tranchants,



favorise excellemment l'absolutisme des princes en leur sacrifiant jusqu'à la conscience des sujets, il plante la bannière des révolutions en permanence et conduit à un despotisme non moins dégradant, non moins abject : celui des multitudes. La Providence ne leur épargna pas les sévères avertissements, les douloureuses épreuves ; faut-il s'étonner s'ils ne les comprirent point, quand, après trois cents ans des plus terribles leçons, nous commençons à peine à saisir l'étroite connexité des idées politiques et sociales avec les principes religieux et la profonde identité de l'intérêt des peuples et de l'intérêt de l'Église, et à comprendre que, de même qu'il n'y a point de salut pour les âmes hors de l'Église, de même aussi les peuples et les rois ne trouvent de salut qu'à l'abri de l'Arche sainte fondée par le Rédempteur du genre humain?

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les deux grandes tentatives qui furent faites sous l'inspiration de Luther, pour entraîner le mouvement dans les voies démocratiques et reconstituer sur les bases de la Constitution existante un empire révolutionnaire. Le sujet a trop « d'actualité, » trop de rapports d'ailleurs avec les événements postérieurs, il jette enfin un jour trop instructif sur le réformateur, sur ses principes et la société de son temps, pour que nous puissions le passer sous silence.

II.

La guerre des chevaliers fut l'une des premières applications pratiques des enseignements révolutionnaires de Luther. Depuis longtemps, la chevalerie, noblesse inférieure, nourrissait de profonds ressentiments contre les princes dont la prépondérance l'écrasait, contre les villes dont elle jalousait les richesses et les priviléges, et contre la situation que lui avaient faite les événe-

ments. Ses membres, médiatisés, et supplantés dans tous les gros bénéfices ecclésiastiques par les princes dont ils se regardaient comme les égaux, étaient sans représentation à la Diète de l'Empire, privilége dont jouissaient les bourgeois des villes impériales qu'ils méprisaient et enviaient à la fois. Dépouillés, par l'institution de la paix publique sous Maximilien, des moyens de résister, par l'union de leurs efforts, aux princes, et du droit invétéré de guerre et de pillage ; obligés, par l'introduction du droit romain, à renoncer au droit immémorial de se faire justice à eux-mêmes et de se soumettre à la décision des gens de robe, ils supportaient avec impatience leur abaissement et brûlaient du désir de reconquérir leurs droits et priviléges.

On conçoit que, dans ces dispositions, les idées subversives prêchées par Luther, fissent de nombreux prosélytes parmi ces prolétaires de l'époque, et que la perspective ouverte par lui sur les biens du clergé, fut chaudement accueillie de ces hommes aussi avides de richesses que mécontents de l'ordre de choses alors existant en Allemagne. Ils en saisirent immédiatement le côté politique, dont ils se préoccupèrent du reste exclusivement, et, par leurs chefs, Ulrich de Hutten et Franz de Sickingen, se mirent immédiatement en relations avec Luther.

Ulrich de Hutten, descendant d'une famille noble et ancienne de la Franconie, avait été, dans son enfance, destiné à l'Église et élevé dans le monastère de Fulde. Il y étudia les anciens avec cette exagération d'enthousiasme et de passion particulière à son siècle et s'y enivra de l'esprit païen au point de perdre complétement la foi et les mœurs : devenu ennemi déclaré du christianisme, il s'enfuit secrètement de l'école et jeta le froc aux orties. Pendant dix ans, il erra en Allemagne et en Italie, tantôt mendiant, tantôt soldat, tantôt parasite de quelque petit prince, flatteur de ses Mécènes, détracteur éhonté de ceux dont il croyait avoir à se plaindre, plongé dans les plus ignobles débauches, et portant les stigmates du vice.

Dès l'année 1515, il avait entrepris, avec quelques autres écrivains aussi pervers que lui, une véritable croisade contre le clergé. Avec leur aide, il inonda l'Allemagne de libelles et de



pamphlets diffamatoires contre la religion et ses ministres. Ses violences devinrent telles que l'archevêque de Mayence, son protecteur, se vit obligé de l'expulser de ses états.

Chassé tour à tour de Bruxelles où il avait essayé de convertir le jeune archiduc Ferdinand aux « idées nouvelles, » et de la Cour impériale, Hutten parvint à rentrer en grâce auprès de son père, à l'occasion du meurtre d'un de ses parents, assassiné par le duc Ulrich de Wurtemberg, contre lequel il publia de violents écrits. Ce fut dans l'expédition du Cercle souabe contre Ulrich qu'il se rencontra avec Sickingen, qui la commandait. Tous les deux étaient faits pour s'entendre.

François de Sickingen, fils d'un chevalier, décapité, en 1505, pour d'innombrables actes de violence et de brigandage, joignait à la turbulence de son père une insatiable ambition. Aussi souple et rusé que brave et hardi, aussi habile à manier l'intrigue que l'épée, infiniment plus instruit que la plupart des nobles de son temps, profondément indifférent en matière de religion, peu scrupuleux sur le choix de ses moyens, il partageait d'ailleurs pleinement les préjugés et les défauts communs à ceux de sa caste.

Ingénieux et fertile en prétextes pour couvrir des apparences du droit les aspirations de sa cupidité, heureux dans la plupart de ses petites expéditions, généreux envers ses soldats, il s'était acquis, grâce surtout à l'impunité de ses crimes, une grande influence, aussi bien au sein de la noblesse que parmi les gens de guerre, toujours à l'affût des occasions de pillage et de combat. Constamment prêt à mettre son épée au service de la cause la plus injuste, pour un misérable appât d'argent, il considérait ses brigandages comme une légitime compensation des torts causés à la noblesse par les villes et le clergé, déclarait la guerre, levait des contributions, pillait, rançonnait, mettait tout à feu et à sang, tout comme si les statuts de l'Empire n'existaient pas. Les avertissements répétés de la chambre impériale étant inutiles, Sickingen fut, sur les plaintes incessantes de ses victimes, mis au ban de l'Empire. Mais tel était alors l'affaiblissement du pouvoir central, que le chevalier choisit précisément ce moment



pour attaquer la ville de Worms et ravager son territoire. Heureusement pour eux, les gens de Worms surent se défendre seuls et repousser Sickingen, mais non sans avoir éprouvé des pertes considérables.

Battu de ce côté, Sickingen, toujours sous le poids de la proscription impériale dont il s'inquiétait peu, tourna ses armes contre le duc Antoine de Lorraine, sous prétexte de soutenir les droits méconnus de son ami le comte Gangolf de Hohengeroldseck. Il envahit la Lorraine à la tête d'une armée nombreuse et y commit d'affreux ravages. Le duc, surpris et hors d'état de résister, se hâta de négocier et signa un traité onéreux, il est vrai, mais à la suite duquel le chevalier entra à son service, moyennant une pension viagère de 300 florins d'or. Au retour, les pillards de cette armée de gentilshommes-brigands, mécontents de se voir déçus dans leurs espérances de butin, mirent le comte de Hohengeroldseck aux fers et ne le rendirent à la liberté qu'après avoir reçu de Sickingen une large rançon. Déjà, avant cette expédition Sickingen avait entamé, par le moyen des seigneurs de la Marck, d'importantes relations avec le roi de France.

François I[er], qui commençait dès lors ses brigues pour la couronne impériale, cherchait à se créer un puissant parti en Allemagne, et les seigneurs de la Marck, qui connaissaient l'influence de Sickingen et sa cupidité, l'avaient signalé à l'attention du Roi, comme une conquête aussi importante que facile. En l'année 1516, le chevalier s'était abouché avec un nommé Buisson, émissaire du roi à la cour de l'électeur palatin, et avait offert ses services aux Français. Il se fit fort de mettre sur pied 2,000 reîtres et 10,000 hommes de pied, avec une artillerie considérable, promettant trois châteaux forts et part à vingt autres. Ce singulier patriote alla jusqu'à proposer de livrer ses deux fils aînés, comme ôtages de sa fidélité. L'ouverture fut bien reçue. Sickingen vint à Amboise, accompagné du seigneur de Sedan, qui le présenta au roi. Il était suivi d'une escorte nombreuse de comtes et de seigneurs allemands. L'accueil qu'il y reçut fut splendide. Le roi lui remit un bâton de commandement, une chaîne d'or de plus de 3,000 écus, et le brevet d'une pension de 5,000 livres.



Chacun des gentilshommes de sa suite eut part également aux largesses royales. Mais soit qu'on se méfiât de lui, soit qu'on ne le crût pas assez puissant, il ne fut pas autrement question du motif pour lequel on l'avait invité. Sickingen, blessé de ce silence, qui semblait le reléguer sur un plan secondaire, le fut encore plus du refus qu'essuya sa demande de gens d'armes français. Il cacha les mécontentements de son ambition déçue et quitta la cour sous des formes polies. Mais en prenant congé du marquis de Fleuranges, qui l'avait accompagné au retour, il ne put s'empêcher de laisser percer ses sentiments. « Le roi, dit-il, ne m'a rien déclaré de son affaire de l'Empire ; toutefois, je sais bien ce qui en est, et pourtant je vous prie de dire au roi que je me recommande très-humblement à sa bonne grâce et que je le servirai et lui tiendrai le serment que je lui ai fait, qui est de le servir envers et contre tous, sauf la maison de la Marck, et que la raison pourquoi je lui demandais des gens d'armes n'était pas pour moi, mais bien pour gagner des gentilshommes d'Allemagne, et que moi et les gentilshommes qui entreraient à son service le servirons loyalement et lui ferons bon service. Mais dites-lui que les grands princes le tromperont, et il n'y aura pas de ma faute, et je lui donnerai à connaître en peu de temps que je suis pour lui faire service ; car j'entreprendrai quelque bonne chose avec votre aide. » Ces paroles, qui jettent un triste jour sur le patriotisme de ce héros du protestantisme, montrent assez quels plans ambitieux nourrissait déjà Sickingen, et pour lui-même, et au point de vue du rôle qu'il assignait à la chevalerie impériale. Du reste, ses rapports avec la cour de France ne furent pas de longue durée. Sickingen ayant pillé quelques marchands du Milanais, appartenant alors à la France, auxquels il enleva pour 25,000 livres de marchandises, ceux-ci eurent recours à François Ier. Sommé par la cour de France de leur faire restitution, il s'y refusa brutalement, et le roi, irrité, ordonna d'arrêter le payement de sa pension. Cette mesure mit brusquement fin à une liaison dont la cupidité avait été l'unique mobile.

A peine de retour, Sickingen recommença ses déprédations et s'attaqua cette fois à la ville de Metz qu'il rançonna impitoya-



blement. En même temps, il entamait, avec le secours de puissants amis, l'œuvre de sa réconciliation avec l'Empereur. Celui-ci était à la veille d'attaquer le duc Ulrich de Wurtemberg. Il saisit avec empressement l'occasion de se débarrasser d'une affaire, qui ne tournait pas à son honneur, et de gagner par-dessus le marché un habile capitaine. L'arrêt de proscription fut révoqué, les habitants de Worms durent se contenter d'une promesse de 40,000 florins d'or sur la cassette impériale, dont ils ne furent jamais payés, et Sickingen passa au service de l'Empire. Mais à peine le chevalier avait-il fait sa paix avec Maximilien, qu'il recommença ses exactions contre la ville de Worms, et plusieurs années s'écoulèrent avant que le pouvoir impérial put enfin y mettre un terme.

Cette querelle durait encore, lorsque Sickingen se trouva engagé dans un autre démêlé. Il nourissait de profonds ressentiments contre le landgrave Guillaume de Hesse, parce que ce prince avait pris une part active aux guerres du Palatinat, et puissamment contribué à la chute du sire Schweikard de Sickingen, comme à la ruine de ses amis. Tant que vécut Guillaume, le chevalier contint ses haines, mais le landgrave étant venu à mourir, ne laissant qu'un fils mineur, sa veuve, Anne de Brunswick, se brouilla avec la noblesse du pays. Sickingen s'empressa de saisir l'occasion au vol. Sous prétexte de soutenir les droits méconnus de la régente et les réclamations de plusieurs seigneurs prétendûment lésés, il entra en campagne, rançonna le territoire de Mayence, qui n'était nullement en cause, et se jeta sur la Hesse, que ses bandes de routiers mirent à feu et à sang. Hors d'état de se défendre, le jeune landgrave abandonna sa capitale et s'enfuit à Giessen. Déjà Sickingen avait commencé le siége de Darmstadt et dévasté horriblement les environs, lorsque la médiation du margrave Philippe de Bade amena un accommodement, en vertu duquel le chevalier, après avoir obtenu pleine satisfaction pour ses exigences et celles de ses amis, se fit encore payer 50,000 florins d'indemnités. Une particularité curieuse de ce traité est l'absence de toute mention des seigneurs, dont les prétendus griefs avaient servi de prétexte à Sickingen pour justifier son invasion.



Non-seulement cet acte odieux de violence et bien d'autres exactions, commises à la même époque contre la ville libre de Francfort, demeurèrent impunis, mais, moins de six mois après, Sickingen marchait à la tête de 8,000 hommes de troupes de l'Empire contre le duc Ulrich de Wurtemberg, à coup sûr beaucoup moins coupable que lui. En peu de jours, le duché fut occupé et complétement ravagé, le butin partagé entre les vainqueurs, selon les us du temps ; à cette occasion , Sickingen , ne se trouvant pas suffisamment rémunéré, continua ses déprédations jusqu'à ce qu'on eût cédé à ses exigences.

Ce fut, comme il a été dit, dans cette guerre du Wurtemberg que Sickingen et Ulrich de Hutten se rencontrèrent pour la première fois. C'est de là que date la liaison du soudard ambitieux et du vindicatif pamphlétaire, liaison d'où sortit la guerre des chevaliers.

Tous les deux comprirent parfaitement le secours mutuel et réciproque qu'ils pouvaient trouver l'un dans l'autre. Hutten, déjà engagé alors dans sa lutte contre l'antique croyance, se trouvait naturellement placé, par la nature de ses idées, par son talent, par les violences mêmes de sa polémique, à la tête de cette troupe d'érudits inquiets , bouillants et déclassés, qui furent les prédécesseurs et les auxiliaires de Luther dans l'œuvre de la révolution religieuse. De son côté, Franz de Sickingen, lié par le sang et l'amitié avec un grand nombre de chevaliers, populaire parmi les gens de guerre, renommé par ses exploits, jouissait, par sa fortune, sa position, ses relations, sa valeur personnelle, d'une immense influence parmi les membres de sa caste, et pouvait disposer de toutes leurs forces. A Hutten il manquait un bras et une épée pour accomplir ses plans haineux contre l'Église ; à Sickingen, dont l'ambition était purement matérielle et égoïste, il manquait un principe, une idée, une doctrine, à l'aide de laquelle il pût généraliser ses plans anarchiques et poursuivre son but secret.

Ainsi, au moment où Luther commençait à Wittemberg son agitation religieuse, grandissait d'autre part dans l'ombre une puissance complétement illégale, en antagonisme avec les lois de

l'Empire et la paix publique, composée d'éléments révolutionnaires de la plus dangereuse espèce, et visant au renversement complet de l'ordre de choses politiques existant en Allemagne. Cette puissance matérielle, en se mettant au service des idées et des rancunes de Hutten et de ses amis, leur fournit le point d'appui de leur travail révolutionnaire, et dès lors les efforts de ces agitateurs, de but et de rang si différents, se concentrant sur une fin commune de bouleversement, se coordonnèrent avec un ensemble redoutable.

Le premier soin de Hutten fut de mettre Sickingen en relation avec Luther. Le chevalier, dont les visées ambitieuses s'étendaient fort loin, et qui, catholique dans sa vie ordinaire, comprenait peu de chose aux disputes théologiques, se préoccupait exclusivement du côté politique de son rôle, et crut trouver un simple instrument de ses projets dans le scribe défroqué qu'il méprisait d'ailleurs autant que Hutten méprisait Luther. Il lui fit offrir son appui et sa protection ; Luther, heureux de ces ouvertures, les accepta avec empressement, sans s'inquiéter autrement des tendances avouées de ses nouveaux alliés. L'arrogance de son attitude à Worms, ses insolences envers l'électeur de Saxe, l'inertie de l'Empereur, les craintes qui se manifestèrent autour de ce prince, montrent assez ce qu'il y avait de sérieux et de véritablement formidable dans ce patronage à demi mystérieux du chef des chevaliers. Les préparatifs révolutionnaires se firent avec une activité dévorante. Tandis que Hutten inondait l'Allemagne de libelles incendiaires et parcourait les cours allemandes, essayant d'intéresser à ses plans la cupidité, la luxure ou l'ambition des princes; tandis que Luther justifiait d'avance, dans ses épitres la révolte, le massacre du clergé et toutes les horreurs de la guerre civile, Sickingen fortifiait en silence ses châteaux forts, s'approvisionnait d'armes et de canons, levait des troupes et convoquait, sous différents prétextes, les chevaliers franconiens à des assemblées où il excitait habilement leurs convoitises et stimulait leurs rancunes. Il profita surtout, dans ce but, de ses relations avec le grand-maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg,



alors en rébellion ouverte contre son suzerain le roi de Pologne. Sous prétexte de soutenir la cause de ce prince dont il avait accepté des lettres de service, le chevalier provoqua de nombreuses levées et mit sur pied toute la noblesse franconienne. Mais autant lui et ses turbulents amis étaient ardents aux coups de mains et aux rapines, autant ils avaient peu de goût pour les expéditions lointaines. Au lieu de se mettre en marche contre les Polonais, selon leurs engagements, ils employèrent les bandes, levées avec l'argent de l'ordre teutonique, à guerroyer et piller à leur profit. Ce fut seulement au bout de quelques années que plusieurs d'entre eux, parmi lesquels le fils de Sickingen, arrivèrent enfin en Prusse, où ils se distinguèrent infiniment plus par leurs effroyables excès et dévastations que par leur bravoure et leurs services. Quant au chevalier, il n'usa de ses lettres de service que pour réclamer les appointements qu'elles lui allouaient. Ce trait caractéristique justifie assez bien ce que son agent en Prusse, Sigismond Zwiekopf, disait dans un moment d'épanchement au grand-maître : « Sickingen est un brave et digne chevalier ; mais bien des gens qui ont servi avec lui, ne se soucient guère de continuer, pour la raison qu'il prend les bons morceaux et ne leur laisse que les os. »

Un événement prévu fournit au chevalier une excellente occasion d'agrandir son influence et de donner un nouvel essor à sa fortune politique. Maximilien étant mort en 1519, une lutte acharnée s'engagea en vue de la couronne impériale, entre le roi d'Espagne, Charles, et le roi de France, François Ier. Sickingen, brouillé avec le second et gagné par le premier, déploya les plus grands efforts en faveur de Charles ; non content de multiplier les démarches et les intrigues, il prit un moyen plus sûr et plus radical de faire triompher son candidat, en allant camper, le jour de l'élection, avec une armée de 20,000 hommes, sous les murs de Francfort. Le moyen réussit : Sickingen, comblé d'honneurs par le monarque reconnaissant et devenu de plus son créancier, se berça de l'étrange espoir de le faire entrer dans ses vastes plans révolutionnaires :

et, chose plus étrange encore, il fit partager un moment cette illusion à ses amis. En attendant, sa cupidité toujours en éveil ne laissait échapper aucune occasion de se satisfaire. Nommé lieutenant-général de l'Empereur, sous la stipulation expresse de ne jamais être forcé de servir contre les seigneurs de la Marck, ses bienfaiteurs, il accepta, moyennant un présent de vaisselle d'argent, le commandement d'une expédition contre ces mêmes seigneurs, dont il ruina complètement les états.

L'année suivante, il vint échouer honteusement devant les murs de Mézières et se vengea par les plus horribles dévastations. Ce fut son dernier exploit. Mécontent de l'Empereur, qu'il accusait d'ingratitude, déçu dans l'espoir d'en faire un instrument de ses vues révolutionnaires, il se remit, avec plus d'ardeur que jamais, au travail souterrain qu'il avait interrompu quelque temps, et ne songea plus qu'à en préparer le couronnement. Son château d'Ébernbourg, ouvert à tous les principaux agitateurs, devint le foyer des intrigues révolutionnaires, l'arsenal où s'élaboraient les libelles incendiaires qui, messagers de la guerre civile, allaient enflammer les passions, fanatiser le peuple des campagnes, soulever tous les appétits à la curée du pouvoir et des richesses d'autrui. Là, s'exaltant mutuellement, les meneurs dressaient leurs plans de campagne et prédisaient d'avance le triomphe du progrès. Sous l'action stimulante de ces imaginations dévergondées, Sickingen osa rêver l'Empire. Trop d'impatiences hâtèrent l'explosion, pour qu'elle ne fut pas précipitée. Sous prétexte d'arrêter de simples mesures de police et d'intérêt général, Sickingen convoqua à Landau une assemblée des cercles nobles de la Franconie, de la Souabe et du Rhin. Les chevaliers s'y rendirent en foule. Sous l'influence des paroles enflammées de Sickingen, ils se constituèrent en association formelle, dont ils l'acclamèrent pour chef, et consacrèrent la conspiration par un serment sur les Saintes-Écritures. Des mesures d'exécution furent prises, des chefs secondaires nommés ; l'assemblée se sépara en jurant de se tenir prête à répondre au signal donné d'Ébernbourg. En même temps, Sic-



kingen s'assura, par un traité secret, l'appui de l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg. Hutten, parti pour la Suisse, y levait des troupes, et l'on croyait pouvoir compter sur le concours ou du moins sur la neutralité de l'électeur de Saxe. Un seul point restait à résoudre : quelle serait, parmi les princes ecclésiastiques, la première victime à qui s'adresseraient les premiers coups?

Richard de Greiffenclau Vollrath, archevêque électeur de Trèves, s'était particulièrement signalé aux colères des novateurs par sa fermeté et son zèle à soutenir les intérêts du catholicisme, et à réprimer les progrès de l'hérésie. Esprit doué d'une rare pénétration, il avait à plusieurs reprises attiré l'attention des princes, ses collègues, sur les menées de Sickingen et exprimé son indignation de leur impunité. Par là il avait mérité d'être désigné comme leur plus dangereux ennemi. En outre, partisan déclaré de François I[er], lors de l'élection impériale, il était peu en faveur auprès de Charles, et les conjurés pensèrent que l'Empereur serait assez aveuglé par le désir de la vengeance, pour regarder avec indifférence leur audacieuse attaque sur Richard, et voir même sa chute avec un secret plaisir. D'ailleurs, l'électeur de Trèves, craint ou haï des princes voisins, tous amis des novateurs, abandonné par son collègue de Mayence, semblait une proie facile. Maîtres de ses états, les conjurés pouvaient déployer tout à fait leur drapeau, proclamer la révolution politique et soulever l'Allemagne. Enfin les richesses de Trèves et, en attendant mieux, la pourpre électorale tentaient la convoitise de Sickingen.

La guerre contre Richard fut décidée. Abusant de son titre de général de l'Empereur, Sickingen rassembla autour de lui une armée de 10,000 hommes de pied et de 5,000 reîtres, sous couleur d'une expédition contre la France. Puis, ayant formidablement réparé, fortifié et approvisionné les châteaux, il saisit le premier prétexte venu pour entrer en campagne contre l'électeur de Trèves. Le chevalier se fit précéder d'une proclamation cousue de phrases bibliques, dans laquelle il déclarait une guerre d'extermination au clergé, et se posait en défenseur des



droits de l'Empereur. En même temps, les prédicateurs du nouvel Évangile parcouraient les villes, célébrant les hauts faits, exaltant les services de Sickingen : et les lansquenets de Franz, ivres de joie à la seule perspective du riche butin auquel ils étaient conviés, se vantaient de revenir bientôt chargés d'autant de calices, de patènes et de vases sacrés que les pèlerins de Saint-Jacques de coquilles.

La première nouvelle de cette levée de boucliers remplit les princes de terreur. Depuis bien des siècles, écrivait à son maître un agent du duc Georges de Saxe, il ne s'est rien entrepris d'aussi dangereux contre les princes de l'Empire. Le péril fit taire jusqu'aux dissidences religieuses. Sans attendre les ordres de l'Empereur, qui leur était suspect, et dont la longanimité et les hésitations, dans cette circonstance, ne furent guère de nature à gagner leur confiance, les plus menacés, tels que le landgrave de Hesse, l'électeur palatin et l'archevêque de Cologne, s'unirent étroitement à Richard et s'empressèrent de lui amener toutes les forces dont ils pouvaient disposer. L'électeur de Saxe se prononça hautement contre Sickingen, dont Luther, tremblant, se hâta d'abandonner la cause ; de tous côtés on prit des mesures énergiques. Les contingents menés au chevalier furent arrêtés en route et dispersés, l'électeur de Mayence réduit à la neutralité, en attendant son châtiment, et la Chambre impériale forcée enfin de lancer ses foudres légales.

Cependant Sickingen, après quelques premiers succès et d'horribles dévastations, était venu échouer contre la ville de Trèves, défendue par son archevêque, à la tête de la bourgeoisie et de la noblesse du pays, avec une rare énergie. Contraint de battre en retraite, le chevaleresque défenseur du nouvel Évangile s'en vengea en mettant tout à feu et à sang sur son passage, et ramena ses troupes dans ses châteaux, espérant prendre une revanche éclatante au printemps suivant. Mais les princes ne lui laissèrent pas le temps de se reconnaître. Ils attaquèrent successivement les amis de Sickingen, s'emparèrent de toutes leurs places fortes, les unes après les autres, répandirent la terreur parmi eux, paralysèrent tous les efforts du chevalier pour renouer la conspiration



ébranlée et rassembler de nouvelles forces. Bientôt ils parurent devant le château de Landastuhl, où Sickingen, mis au ban de l'Empire, abandonné de ses complices, brouillé avec Hutten et ses autres parasites, s'était réfugié. Dès les premiers jours du siége, le chevalier fut blessé mortellement d'un coup de biscayen. La forteresse se rendit. A sa dernière heure, Sickingen revint à ses anciennes convictions religieuses qu'il n'avait jamais abandonnées complétement, et se confessa. Avec lui s'éteignirent ses vastes plans. Les princes victorieux achevèrent d'étouffer, en peu de jours, les derniers germes d'un mouvement qui avait mis leur puissance à deux doigts de sa perte.

Exalté outre mesure par certains historiens, mis en parallèle avec Bayard, proclamé l'un des martyrs de l'unité allemande, Sickingen ne mérite pas plus cet excès d'honneur, qu'il n'encourrait l'indignité d'être rabaissé au rang des vulgaires Raubritter de son temps, à cause de la nature équivoque de la plupart de ses exploits et de ses étranges principes sur le commerce et le droit des gens. L'unité de l'Empire ne fut pour lui, comme après lui, pour les paysans, et après ceux-ci, pour nos démagogues modernes, qu'un masque destiné à couvrir les projets révolutionnaires enfantés par l'orgueil et la cupidité.

Tour à tour rebelle et dévoué à l'Empereur, selon ses intérêts, cet ennemi de l'oppression des princes n'attaqua l'électeur de Trèves que pour placer sur son front le bonnet de prince et d'électeur.

Mais tout en réduisant à sa juste valeur le mérite des idées prêchées par Sickingen et par ses amis pour couvrir leurs vues égoïstes, il ne faut pas se dissimuler que leur apparition seule constate à quel point de ruine et de décadence étaient déjà tombées cette autorité et cette unité, que les conjurés prétendaient rétablir après les avoir sapées par tous les moyens, et combien ces mêmes idées répondaient aux besoins de l'époque. A cet égard, s'il pouvait rester quelques doutes, la chute même de Sickingen les lèverait. Nulle part, en effet, dans cette guerre, on ne voit intervenir le sceptre impérial; la révolution succombe, non sous la puissante répression du pouvoir central, mais sous



l'effort de quelques princes particuliers, unis momentanément par le danger commun : la guerre est presque terminée, avant même que Sickingen ne soit frappé de la mesure tardive de mise au ban de l'Empire. Si l'Empereur se montre un instant, c'est pour mieux dévoiler son impuissance : car ses efforts et ceux que tente l'archiduc Ferdinand pour sauver Sickingen, après sa défaite, et amener une transaction, sont repoussés avec dédain, et c'est malgré ses défenses formelles que l'archevêque de Mayence, coupable de relations avec Sickingen, voit ses terres ravagées et ses villes brûlées.

Les princes ne prouvent que trop clairement qu'ils se sont armés dans un intérêt particulier, et nullement au nom d'un pouvoir supérieur, d'un intérêt d'ordre public. Ce même et déplorable spectacle va nous être encore donné dans la guerre des paysans, qui suivit de près celle des chevaliers, et fut, comme celle-ci, une conséquence des doctrines révolutionnaires prêchées par Luther et ses disciples, l'application au dernier degré de l'échelle sociale des théories subversives, émises par les réformateurs pour se concilier les princes, en flattant leurs convoitises et leurs viles passions.

Dès la fin du XIV[e] siècle, des symptômes de fermentation s'étaient manifestés parmi les paysans des campagnes, principalement dans le sud de l'Allemagne. Des révoltes avaient éclaté successivement sur différents points isolés ; mais ces efforts, sans lien commun, n'accusaient guère que des souffrances partielles et de vagues aspirations vers des améliorations politiques. Les principales causes de cette agitation, qui alla sans cesse croissant jusqu'à la grande guerre des paysans, consistaient bien moins dans les griefs matériels des paysans contre l'oppression des seigneurs, que dans les brusques changements apportés dans l'art de la guerre, dans les mœurs et les relations sociales, par la découverte de la poudre et l'introduction de nouveaux principes de droit. Tandis que le droit romain, en bouleversant sous son inflexible niveau toutes les coutumes locales, les notions légales, les relations immémoriales des membres de la hiérarchie féodale entre eux, soulevait de profonds mécontentements.



l'invention de la poudre, en créant le service soldé, obligeait les princes à des dépenses nouvelles et excessives, par conséquent à de nouveaux impôts, mettait les armes aux mains des paysans, leur inculquait à la fois et l'esprit de licence et d'indiscipline, particulier à tous les camps de cette époque, et le culte du drapeau, avec l'habitude de l'ensemble. Aussi voit-on presque toutes les rébellions partielles, antérieures au mouvement de 1525, éclater principalement dans les pays qui envoyaient aux armées le plus de lansquenets. Les nombreux démêlés des princes et seigneurs entre eux occasionnaient la levée de soldats, qui, congédiés la guerre finie, vivaient, en attendant un maître, aux dépens du pays, et se livraient à tous les excès imaginables. Chacun de ces soudards, revenu dans ses foyers, chargé de rapine, incapable de travail régulier, y devenait un élément actif de désordre. L'histoire montre, dit l'excellent historien Gfrœrer, que l'armement des masses a toujours entraîné d'immenses conséquences révolutionnaires ; cette observation, si pleinement vérifiée depuis par tant d'exemples frappants, trouve ici son application, car les soulèvements de l'Alsace, en 1493, de Lehen, en 1512, sont évidemment dus à l'influence d'anciens soldats. Jost Fritz, le plus redoutable des chefs des paysans, dans la révolte d'Untergrunbach, était un ancien lansquenet congédié. En 1517, la commission des États de l'Empire déclara à la Diète impériale réunie à Mayence, que l'esprit d'insubordination qu'on remarquait chez les paysans, et leur penchant à la révolte, venait de ce qu'on laissait rentrer chez eux les gens de guerre qui avaient servi à l'étranger. Enfin, l'exemple de la Suisse, les incitations continuelles qui en partaient, entretenaient constamment l'étincelle de l'insurrection et nourrissaient le volcan. Tel était l'état des choses et des esprits lorsque Luther et ses disciples vinrent fournir à toutes ces causes actives de dissolution le point de ralliement d'un principe, ouvrir à cette lave de mécontentements populaires une issue, donner à ces prétentions une formule, à ces convoitises brutales une théorie commode, à ces bandes isolées un drapeau commun, en un mot, mettre le feu à l'amas de toutes ces

poudres. Non contents de prêcher indirectement la révolte contre le pouvoir politique, par leur rébellion et leurs déclamations contre le pouvoir spirituel, ils provoquèrent sans ménagement et de toutes leurs forces le déchaînement des passions populaires, soit dans la chaire, soit sur les places publiques, soit par la propagande active de libelles furibonds, écrits en langue vulgaire. Dès 1520, Luther n'avait pas hésité à exciter ses amis à tremper leurs mains dans le sang des papistes. Peu après, il s'emporta jusqu'à dénoncer les évêques et tous les membres du clergé aux poignards des insurgés, et, au milieu d'un flot d'ignobles injures, prodigua les encouragements à tous ceux qui prenaient part à l'extermination des prêtres. Il s'agissait alors, aux yeux du réformateur, de révolutionner le le monde à son profit et à celui de ses nobles adhérents; il crut se servir des paysans comme d'un fléau, pour écraser ses ennemis et arriver à ses fins égoïstes; aussi devint-il hostile au mouvement dès qu'il se vit dépassé et menacé d'être renversé par le torrent. Plus tard, ses fureurs, ses sanguinaires provocations se tourneront contre ces malheureux, coupables d'avoir répondu à son appel et d'avoir échoué; l'indignité et la violence de son langage croîtront en raison directe de leurs revers, et la main qui a écrit le libelle contre le clergé et la bulle de réforme, provoquera le massacre des vaincus.

Hutten, ardent à l'œuvre révolutionnaire, avait, quelques jours avant le commencement de la guerre des chevaliers, lancé un brandon enflammé de révolte, et fait, dans son *Karsthans*, au peuple des villes et des campagnes un appel brûlant à venir soutenir la cause de Sickingen. Le soulèvement des masses entrait dès lors dans les vues des conjurés, et il importe de ne pas méconnaître les étroites relations qui existent entre ces deux éruptions du même volcan révolutionnaire. Cette connexité explique l'attitude équivoque prise par une grande partie de la noblesse au commencement de la guerre, la présence d'un bon nombre de seigneurs et de chevaliers dans les camps des paysans. Ces nobles démagogues s'imaginaient aussi diriger le mouvement et croyaient, en mettant le feu aux monastères, ou en res-



tant spectateurs tranquilles de la guerre d'extermination faite aux églises et au clergé, être appelés à recueillir la curée et à s'enrichir des dépouilles du clergé. La lueur de l'incendie qui dévorait leurs châteaux et leurs biens les plus chers, ne tarda pas à dissiper douloureusement cette illusion ; ils apprirent bientôt, à leurs dépens, qu'on ne met pas impunément le glaive et la torche révolutionnaire aux mains des masses.

III.

Les premiers symptômes de l'orage se manifestèrent dès la fin de l'année 1524 sur différents points ; mais le signal de l'explosion fut donné, le premier jour de l'année 1525, par les paysans de l'abbaye de Kempten ; à dater de ce moment la révolte revêtit un caractère religieux et s'étendit sur toute l'Allemagne avec la rapidité de l'éclair. La Souabe, la Thuringe et la Franconie, l'Alsace, le Palatinat et vingt autres pays sucessivement envahis par l'insurrection, furent bientôt en feu ; de tous côtés les paysans prirent les armes, au nom des doctrines de Luther, et, procédant par l'incendie, le pillage et le meurtre, aborèrent l'étendard du libre examen. Au milieu de cette conflagration générale, l'électorat de Saxe demeura seul épargné, parce que les chefs du mouvement croyaient pouvoir compter sur le concours de son souverain, complétement livré à l'influence des réformateurs de Wittemberg. D'autre part, le paysan bavarois, fidèle à la foi de ses pères, se leva pour défendre sa religion et son prince et opposa la plus vive résistance aux envahissements des hordes rebelles.

Fanatisés par leurs prédicants, qui cachaient sous le charlatanisme des mots d'ignobles appétits, les insurgés commencèrent la restauration de l'Évangile et de l'unité impériale par le sac des cloîtres, le pillage des églises et la dévastation des biens du clergé. Leurs premiers excès restèrent impunis ; grand



nombre de gentilshommes et de villes, suivant la pente révolutionnaire de Sickingen, et jaloux de prendre part au butin, se joignirent à eux ; la plupart des autres, partisans des idées nouvelles, en haine et envie des richesses du clergé, affectèrent de fermer les yeux, applaudissant du fond du cœur à l'humiliation de l'Église. Plusieurs villes impériales se prononcèrent hautement pour les insurgés. Dès le mois d'avril, le duc Ulrich de Wurtemberg avait paru dans le camp des paysans de l'Hegau, et, après s'être lié avec eux par un traité, était allé lever en Suisse quelques milliers d'hommes.

Ainsi l'insurrection favorisée par l'impulsion des chefs de la réforme, secondée par le progrès des idées nouvelles, progrès d'autant plus rapide qu'Évangile et pure parole de Dieu étaient synonymes de ruine des prêtres et partage de leurs richesses, aidée par le concours d'un grand nombre de nobles, par l'inaction des autres, par l'appui des villes, l'insurrection, disons-nous, se répandait de proche en proche comme un flot de lave brûlante. C'en était fait de l'Allemagne, si, outre le lien commun de la haine de l'Église, les masses fanatisées eussent reconnu et accepté une direction commune ; si toutes ces forces bouillantes se fussent concentrées dans une main vigoureuse, si toutes ces bandes, uniquement occupées de l'œuvre révolutionnaire de démolition, eussent rencontré leur Spartacus, si enfin, toutes ces conditions mêmes absentes, elles n'eussent été arrêtées par la résistance de la noblesse catholique, qui seule soutint leurs premiers efforts.

Mais la guerre des paysans fut moins une grande révolte qu'une série pressée de soulèvements partiels sans unité de direction. Les mouvements démocratiques sont, de leur nature, peu susceptibles de se laisser conduire par une main supérieure ; les passions qui les suscitent y deviennent d'actifs agents de dissolution ; l'orgueil, l'ambition, la cupidité entraînant après soi les basses envies, les méfiances, les soupçons, paralysent tout accord ; chacun voulant commander, nul ne veut obéir. D'ailleurs le libre examen, qui en est la base, exclut l'autorité, et sans autorité point d'unité possible. Le succès même, augmen-



tant les prétentions individuelles, augmente et propage les causes d'affaiblissement, et c'est ce que devaient sentir bientôt les paysans.

Tant que les insurgés s'étaient bornés à s'attaquer aux monastères et aux couvents, ils n'avaient rencontré que peu ou point de résistance ; on se contentait de chercher à traiter avec eux. A peine une bande était-elle dispersée, après ces compositions, qu'elle se reformait un peu plus loin et recommençait ses dévastations. Mais lorsque, enhardis par l'impunité et par les encouragements secrets ou avoués des nobles, amis des idées nouvelles, ils portèrent la main sur les biens et les personnes de la noblesse, on commença à ouvrir les yeux et à songer à se défendre.

Dans l'état d'affaissement où était tombé le grand corps impérial, en présence de la division des esprits et de l'impossibilité de mesures vigoureuses de la part du gouvernement central, la seule force capable d'opposer une digue au torrent et d'offrir un point de ralliement à tous les efforts de résistance, était la ligue Souabe. Mais ses ressources n'étaient pas considérables et se réduisaient à 2,000 hommes de cavalerie, composée de chevaliers et des hommes d'armes, tenus au service par leurs obligations féodales; l'infanterie, formée de lansquenets soldés, gens indisciplinés, sans foi ni loi, constamment portés à la sédition et à la trahison, refusa plus d'une fois d'obéir au moment décisif et créa souvent à ses chefs les plus graves embarras. C'est, dit un historien allemand, à ces deux milles gens d'armes et aux vaillants défenseurs du Mont-Notre-Dame, près Wurzbourg, que l'Allemagne dût son salut.

Cependant, de cette œuvre de délivrance, une grande part appartient incontestablement à un homme dont l'Allemagne, sous l'influence des haines religieuses, a trop longtemps méconnu les immenses services, et que la Providence semble avoir suscité tout exprès, pour montrer ce que peuvent de faibles moyens dans les mains du génie et de la foi. Cet homme fut Georges Truchsess de Waldbourg. Issu d'une race aussi ancienne qu'illustre, Truchsess s'était distingué de bonne heure par sa



valeur chevaleresque et son habileté dans le commandement. Au début de la guerre des paysans, il fut chargé par l'archiduc Ferdinand, de lever des troupes contre les paysans wurtembourgeois insurgés. Il les dispersa, mais la rébellion s'étant étendue, la ligue souabe le mit à la tête de toutes ses forces. Entouré d'ennemis, appelé à la fois sur tous les points menacés, frappé dans ses propres intérêts, inquiété dans ses plus chères affections, arrêté souvent par les séditions de ses propres soldats, Truchsess déploya autant de résolution et d'habileté que de valeur et d'abnégation ; il sut suppléer à l'insuffisance de ses forces par la vigueur et la rapidité de ses mouvements.

Il venait de battre les paysans près de Günzbourg et se disposait à marcher au secours de sa famille, investie dans ses propres châteaux par les rebelles, quand une émeute de lansquenets l'arrêta huit jours. Forcé de renoncer à son projet, il se porta contre un corps d'insurgés, commandé par le prédicant Florian d'Eichstetten. Après leur avoir inutilement fait des propositions d'accommodement, il les dispersa par la force, puis dirigea sa petite armée sur Stuttgardt. Mais au moment de combattre, les lansquenets lui déclarèrent qu'ils ne voulaient point se battre contre leurs frères et amis. Il fallut encore huit jours de négociations et beaucoup d'argent pour déterminer ces mercenaires à se ranger au devoir, ce qui ne les empêcha pas de renouveler leur refus à la première occasion. Cette fois, Truchsess, sans s'inquiéter d'eux davantage, lança ses gens d'armes contre les paysans, auxquels il fit essuyer une défaite si sanglante et si complète, que la terreur se répandit sur tous les points de l'insurrection. Dès qu'il eut affranchi le Wurtembourg, il conduisit son armée à Wurzbourg, que les bourgeois avaient livré par trahison aux insurgés. Seule, la forteresse du Mont-Notre-Dame tenait encore. Défendue par l'évêque et les chevaliers, qui y avaient réfugié tous leurs trésors, elle soutenait, depuis quelque temps, avec une indomptable énergie les efforts des paysans. Ceux-ci, sous la conduite de Goetz de Berlichingen et du comte de Wertheim, après plusieurs assauts inutiles, songeaient à employer la mine, lorsque la nouvelle des exploits de Truchsess



et de sa marche vint les épouvanter. Ils se hâtèrent d'appeler à eux de nombreux renforts, et, pour gagner du temps, essayèrent de nouer des négociations. Mais au lieu de les écouter, Truchsess, qui avait fait sa jonction avec les troupes de l'électeur palatin et de l'archevêque de Trèves, marcha au-devant de leurs auxiliaires et les atteignit près de Kœnigshofen, où ils campaient au nombre de 10,000 hommes avec 42 pièces de canon. La victoire des troupes souabes fut complète; 6,000 paysans restèrent sur le carreau, grand nombre d'autres tombèrent entre les mains du vainqueur, avec l'artillerie et les bagages. Après le combat, une sédition éclata parmi les lansquenets des princes alliés, qui prétendaient avoir leur part du butin, quoiqu'ils n'en eussent pris aucune à la bataille. Elle durait encore, lorsqu'on annonça l'approche de 8,000 paysans envoyés par l'armée de siége de Wurzbourg au secours de leurs confédérés. L'occasion était belle pour les lansquenets de justifier leurs exigences et d'en mériter le prix. Truchsess la leur signala, mais, pour toute réponse, des clameurs injurieuses se firent entendre, mêlées de menaces d'attaquer la cavalerie par derrière, lorsqu'elle serait aux mains avec les paysans. Alors Truchsess, rassemblant autour de lui les officiers et les hautes paies, au nombre d'environ 800 hommes, se mit à leur tête et les mena droit à l'ennemi avec les gens d'armes et l'artillerie. La rencontre, qui eut lieu près du village d'Engelstadt, fut sanglante; les paysans culbutés s'enfuirent dans le plus effroyable désordre, laissant 3,000 des leurs sur la place. Pendant la lutte, les lansquenets, mortifiés de leur isolement, avaient été rejoindre leurs officiers sans bruit et par petits détachements, de sorte qu'après la victoire, il ne se trouva plus personne en arrière. Fermant les yeux et sûr désormais de ses soldats, Truchsess revint à Wurzbourg, où paysans et bourgeois se rendirent sans coup férir.

Pendant que ces choses se passaient, les paysans de l'Alsace et des bords du Rhin, ayant voulu pénétrer en Lorraine, avaient été complètement battus, près de Saverne, par le duc Antoine de Lorraine, qui en fit une véritable boucherie. Malgré cette terrible



leçon, de nouveaux soulèvements ne tardèrent pas à éclater, et la nouvelle en arriva au camp des princes, en même temps qu'une demande pressante de secours de l'évêque de Bamberg, que les paysans rebelles tenaient assiégés avec son Chapitre dans sa ville épiscopale. L'armée alliée se divisa ; l'électeur palatin et celui de Trèves marchèrent sur le Rhin, battirent les insurgés à Pferdesheim et soumirent complétement le pays. De son côté, Truchsess, appuyé par le margrave Casimir de Brandebourg, se dirigea sur Bamberg, par Schweinfurt et Rottenbourg qu'il châtia, en passant, de leur complicité avec les insurgés, dispersa les bandes rebelles et mit fin à la révolte en Franconie. Cette tâche heureusement terminée, Truchsess fut envoyé par la ligue souabe au secours de l'archevêque de Salzbourg, avec Georges de Freundsberg, qui venait d'arriver d'Italie et que la ligue avait pris à sa solde avec 3,000 lansquenets. Le premier objet de leurs opérations devait être de soumettre les paysans de l'Allgau, qui, au mépris du traité fait avec eux, s'étaient soulevés de nouveau et avaient formé une armée de 23,000 hommes, sous les ordres de chefs expérimentés. Truchsess eut besoin de toute son habileté et de ses talents militaires pour éviter une bataille que l'immense infériorité de ses forces eût transformée en défaite. Il parvint à rejeter les paysans dans les montagnes, leur coupa les vivres, et usant de mesures justifiées par l'extrême nécessité et l'imminent péril de l'Allemagne, il força bientôt les paysans à livrer leurs chefs et à se rendre à merci. Ce fut le dernier acte de la guerre des paysans en Souabe. Elle se prolongea encore quelque temps dans l'archevêché de Salzbourg, où le duc Louis de Bavière et Georges de Freundsberg étaient allés délivrer l'archevêque, serré de près par ses sujets. Les paysans, violant les traités qu'ils avaient acceptés avec une apparente bonne foi, se soulevèrent encore quelques mois après, au nom de l'Évangile, et il fallut employer les plus extrêmes rigueurs pour les faire rentrer dans le devoir. Il y eut bien encore quelques mouvements isolés sur différents points, mais ils furent facilement réprimés et ne peuvent être considérés que comme les dernières et impuissantes convulsions de l'esprit révo-



lutionnaire, brisé dans les masses. La guerre des paysans, dans sa courte durée, coûta la vie à plus de 100,000 hommes, ruina plus de 300 cloîtres, détruisit 150 villes et fut surtout hideuse par ses cruautés, chose commune d'ailleurs à toutes les guerres civiles, surtout aux guerres de religion. La répression fut aussi terrible que l'agression avait été violente et sanguinaire ; la nécessité d'en finir rapidement avec les diverses têtes de cette hydre sans cesse renaissante, l'exaspération produite par les atrocités des hordes rebelles, l'expérience du danger et de l'inutilité des transactions, la rendirent d'autant plus impitoyable, que toute représaille était, pour ainsi dire, légitimée, et par les horreurs qui les provoquaient, et par les mœurs du temps.

L'école protestante s'est longtemps efforcée de rejeter sur Truchsess tout l'odieux des exécutions et des cruautés qui signalèrent la guerre des paysans. Indulgente pour le landgrave Philippe de Hesse et les autres princes luthériens, dont les rigueurs, excitées par les furibondes déclamations de Luther, passèrent toute mesure, elle s'est acharnée avec une révoltante partialité contre l'homme dont le seul crime fut, comme celui de Tilly, d'être catholique. Ces calomnies ne peuvent soutenir le moindre examen, et nous renvoyons ceux qui désireraient en juger, à l'excellente *Histoire de la guerre des paysans* de M. le baron de Bussières. Remarquons seulement qu'elle n'est pas aussi nouvelle qu'on pourrait le croire, cette théorie révolutionnaire, si longtemps goûtée de nos jours, en vertu de laquelle tout fait insurrectionnel, fût-il atroce, est méritoire, tandis que tout acte de l'autorité est d'avance frappé de suspicion et toute résistance d'en haut, qualifiée d'attentat au droit du peuple.

IV.

Quand l'élément démocratique fut vaincu, les princes confisquèrent à leur profit le mouvement révolutionnaire ; la réforme devint entre leurs mains un levier puissant de résistance contre



le chef de l'Empire et d'agrandissement personnel aux dépens du clergé. L'histoire d'Allemagne n'est plus qu'un long récit de luttes, d'intrigues et de guerres sanglantes, inspirées par cet esprit d'anarchie qui, envahissant peu à peu le domaine politique, s'infiltrait dans toutes les classes de la société, et devait se résoudre en d'effroyables convulsions.

Dès l'année 1524, le grand maître de l'ordre teutonique, Albert de Brandebourg, violant ses vœux, avait transformé en souveraineté héréditaire, à son profit, le duché de Prusse, propriété de l'ordre. Un an plus tard, Luther essayait d'entraîner dans la même voie un autre Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, le même prélat qu'on a vu compromis dans la conjuration de Sickingen. La tentative échoua ; mais d'un autre côté, un grand nombre de princes s'empressèrent de faire main basse sur tous les biens ecclésiastiques qu'ils trouvaient à leur convenance, et d'organiser dans leurs domaines le nouveau culte, qui fut désormais réduit à l'état de branche d'administration.

Absorbé dans ses guerres contre le roi de France et le Turc, Charles-Quint dût fermer les yeux sur toutes les atteintes portées à la constitution et à la paix de l'Empire. Épris d'ailleurs de l'illusion de concilier les deux partis, il poursuivit longtemps cette chimère à travers mille dégoûts, mille tribulations, sans même pouvoir obtenir des princes luthériens, comme prix de ses concessions, leur concours pour repousser l'ennemi de la foi chrétienne, le Turc, qui, deux fois sous son règne, assiégea Vienne et envahit l'empire.

L'édit de Worms était plus que jamais une lettre morte. Princes et bourgeois, entraînés par le vertige du moment dans le tourbillon révolutionnaire, bravèrent à l'envi les ordres du pouvoir central. Les villes impériales se distinguèrent même par un zèle tout particulier à cet égard : Strasbourg, Nuremberg et Magdebourg inaugurèrent la doctrine du libre examen par les plus violentes persécutions contre les catholiques et les ordres religieux ; Mulhausen et Munster, livrées à toutes les folies de l'orgueil sectaire, donnèrent au monde épouvanté la mesure de l'alarme de honte et de sang où conduit le progrès révolutionnaire.



De leur côté, les princes s'empressèrent d'appliquer la réforme aux couvents, en se les appropriant ; ils se montrèrent dociles adeptes d'une religion dont les dogmes faciles prêtaient complaisamment à toutes les interprétations, justifiaient leurs plus infâmes débauches, sanctifiaient jusqu'à la bigamie, et fournissaient des armes à tous leurs instincts de despotisme et de tyrannie. Chaque Diète, au lieu de rapprocher les esprits, faisait éclater de plus en plus la profonde impuissance du pouvoir central, l'état d'anarchie et l'universelle démoralisation de l'Allemagne. Les deux partis se mesuraient du regard ; plus d'une fois la guerre civile fut sur le point d'éclater. Cependant, de tous côtés s'élevaient de nouveaux réformateurs, et les luthériens, après avoir fait scission dans la chrétienté, voyaient à leur tour leurs rangs se fractionner en un nombre infini de sectes diverses, hostiles les unes aux autres, et reliées seulement entre elles par un seul point, la haine contre l'Église. Ce double rapport de discorde et d'unité se manifesta avec éclat à la Diète de Spire en 1529. Des concessions avaient été faites aux luthériens, tandis que les sacramentaires, les anabaptistes et autres dissidents avaient été l'objet de mesures sévères. Cependant tous s'unirent pour *protester* contre les décisions légales de la majorité des États et former appel à l'Empereur, à un concile général ou national, ou à tout juge non suspect. C'est de là qu'ils prirent et reçurent le nom de *protestants*, le seul d'ailleurs capable d'exprimer avec justesse l'ensemble de ces multiples et divers échelons de la négation.

Le protestantisme existait donc de fait à l'état d'Église, lorsque ce fait reçut sa consécration à la Diète d'Augsbourg, en 1530. Charles V, qui venait de se réconcilier avec le Pape, avait espéré parvenir à remédier, par son intervention personnelle, aux troubles que le nouvel Évangile causait en Allemagne. Après avoir convoqué les États de l'Empire à Augsbourg, il se rendit lui-même dans cette ville et ouvrit la Diète en personne. Les dissidents lui présentèrent leur profession de foi, composée par Mélanchton et souscrite par les princes. Malgré le vague d'un grand nombre de définitions, entre autres de celles de la

présence réelle, qui est exprimée de quatre manières différentes, suivant les principales éditions, cette profession de foi fut adoptée comme le symbole des protestants et reçut le nom de *Confession d'Augsbourg*. Après diverses discussions sans résultat, la Diète se ferma par acte conçu dans un sens tout catholique, et en émettant le vœu, formé par l'assemblée, d'un prochain concile.

Ce vœu, appuyé par Charles V près du Pape Clément VII, fut bien accueilli, et, le 1er décembre 1530, une bulle fut adressée dans ce sens à tous les princes catholiques. Mais les guerres continuelles qui troublaient l'Europe étouffèrent pendant de longues années la voix du Père des fidèles, et Clément VII mourut à la peine. D'autre part, Charles, absorbé par ses luttes contre la France et la Turquie, n'était pas en état d'employer la force pour comprimer l'élément révolutionnaire de plus en plus menaçant. Les catholiques, abandonnés à eux-mêmes, menacés sans cesse par les empiétements des princes protestants, avaient, le 6 juillet 1524, fondé à Ratisbonne, sous la direction du duc de Bavière, une Ligue défensive dans le but d'empêcher l'introduction des nouveautés religieuses dans leurs états, et de procéder eux-mêmes à la réforme des abus du clergé, dans le sens catholique. Des commissions furent instituées pour procéder à cette réforme; elles s'acquittèrent avec zèle de leur tâche.

Les princes protestants profitèrent des embarras de l'Empereur pour augmenter leurs forces et hâter l'essor des doctrines, qui leur promettaient de si riches dépouilles aux dépens de l'Église. Le 22 décembre 1530, ils fondèrent, sous la direction de l'électeur Jean de Saxe et du landgrave Philippe de Hesse, la ligue dite de Smalkalde. Peu de jours après, ils firent signifier à l'Empereur leur refus de payer les contributions votées par la Diète pour la guerre contre les Turcs et de reconnaître l'élection de Ferdinand, frère de Charles V, comme Roi des Romains. En même temps, ils envoyèrent des agents en Hongrie, en France, en Angleterre, pour s'assurer l'appui des ennemis de l'Empire, solliciter des subsides de François Ier et encou-



rager les Turcs à de nouveaux efforts. Tel fut le début politique du parti du libre examen et du progrès, de ce même parti qui, dès lors, comme encore aujourd'hui, prétendait au monopole du patriotisme et des lumières.

Traîtres à leur Dieu, ils ne pouvaient tarder à trahir leur souverain et leur patrie; la haine aveugle qu'ils nourrissaient contre l'Église, stimulée par la cupidité, ne devait pas reculer devant les plus monstrueuses alliances. Il importe d'observer avec attention ces premiers pas de la ligue de Smalkalde, qu'encouragea Luther dans de violents libelles, parce qu'ils nous donnent la mesure de la valeur des phrases sonores sur l'indépendance, le patriotisme, le désintéressement et la liberté des consciences, dont firent parade plus tard les ennemis du catholicisme. Nous retrouverons, en effet, les successeurs des Jean de Saxe et des Philippe de Hesse à la solde de tous les ennemis de l'Empire, plus acharnés même que ceux-ci à déchirer le sein de leur patrie.

Le premier acte de violence des protestants fut de rétablir par les armes le duc Ulric de Wurtemberg, prince indigne, qui, détrôné pour ses crimes et mis au ban de l'Empire, s'était fait l'allié des paysans en 1525, et n'avait cessé, depuis lors, de tramer des intrigues à l'étranger. Philippe de Hesse, profitant de la dissolution de la ligue souabe et de l'absence de l'Empereur, alors en Espagne (1534), envahit le Wurtemberg au mépris des Constitutions impériales, et remit, sans difficultés, Ulric en possession de ses états, qu'il s'empressa de *réformer*. Vers la même époque, le landgrave, violant de nouveau la justice et les lois, attaqua le duc de Brunswick, trop catholique à son gré, et le dépouilla de ses domaines, malgré les ordres formels et les protestations de l'Empereur. L'anarchie commençait en Allemagne. Ces essais d'arbitraire et de violence, concordant avec les immenses préparatifs de guerre des confédérés et avec les intrigues de leurs agents à l'étranger, ouvrirent les yeux aux catholiques sur le danger qui les menaçait et leur firent sentir l'urgente nécessité de s'armer à leur tour pour apposer une digue au torrent et se mettre à l'abri d'entreprises plus graves.



Au mois de janvier 1535 fut constituée, pour neuf ans, une nouvelle Ligue catholique, dont firent partie l'Empereur, le Roi Ferdinand, le duc de Bavière et quantité d'évêques ou de prélats.

Cette ligue, dont la naissance avait grandement indigné les princes protestants, qui sans doute eussent voulu avoir le privilége de l'attaque et le monopole de la force, s'accrut, en 1539, de divers princes du nord de l'Allemagne. Cependant l'Empereur continuait les négociations avec les confédérés; mais l'inutilité de ses efforts chassait peu à peu de son esprit l'espoir de conciliation, dont il s'était trop longtemps bercé; chaque année, en multipliant les usurpations des princes sur les biens du clergé, multipliait les obstacles, suscitait de nouveaux conflits d'intérêts. Le découragement avait envahi le cœur de Charles à tel point que, lorsque, en 1539, Bonacorsi, agent du duc de Bavière, alla lui porter à Tolède les statuts de la *Sainte-Alliance*, il put à peine obtenir une audience : « L'Empereur, écrivait-il à sa cour, est dégoûté des affaires d'Allemagne. »

Cependant les membres de la ligue de Smalkalde ne perdaient pas de temps et disposaient tout pour une prise d'armes. Les plans de campagne étaient dressés par le landgrave de Hesse et Sébastien Schertlin de Burtenbach, célèbre capitaine de l'époque. François Ier s'était engagé à fournir aux conjurés une somme de 200,000 rixdalers, plus un subside mensuel de 40,000 écus. Les choses avaient été poussées si loin, que l'électeur de Saxe s'offrit d'envoyer son fils aîné au Roi « pour y estre en sa tuition et garde, afin qu'advenant quelque grande infortune audit duc, son dit fils, son vray et naturel héritier ne tombast ès mains d'un tyran son ennemi. » Bientôt enflé de ses forces, le parti crut n'avoir plus de mesure à garder, et osa faire arrêter des convois de navires et de chariots, sur le simple soupçon qu'ils pouvaient porter à l'Empereur des munitions de guerre envoyées par le Pape.

A bout de patience et de concessions, Charles V comprit enfin que sa couronne était en jeu, bien plus encore que la suprématie du Pape. La paix de Crespy lui avait rendu la



liberté de ses mouvements. Il en profita pour se mettre en état de faire respecter par la force son autorité trop longtemps méconnue. Malheureusement ses mesures, dictées plutôt par la politique que par le désir sincère de sauver la religion menacée, ne furent pas toutes marquées au coin de la sagesse véritable. Il crut avoir remporté une grande victoire, en attirant dans ses intérêts, aux dépens de l'Église, le duc Maurice de Saxe, prince protestant aussi ambitieux que cupide, qui n'hésita pas à vendre ses services contre ses propres coréligionnaires. Les évêchés de Magdebourg et d'Halberstadt furent le prix de ce funeste et honteux marché. Charles y joignit la promesse du bonnet électoral qu'il avait juré d'enlever au rebelle Jean-Frédéric; et, par une illusion bien étrange pour un prince de tant d'expérience et de sagesse, il s'imagina s'être lié Maurice à jamais, en se l'attachant par les liens d'une reconnaissance toute humaine.

Aux ressources que lui fournissait l'Allemagne, l'Empereur ajouta celles qu'il tirait de l'étranger. Le Pape lui envoya un corps de troupes italiennes, et le comte de Buren, de la maison d'Egmont, lui amena des Pays-Bas quelques milliers de Wallons et d'Espagnols. Malgré ces secours, les forces impériales étaient fort inférieures à celles de la ligue protestante, et dans l'excès de sa présomption, le landgrave de Hesse osa se vanter qu'en trois mois il chasserait Charles de l'Empire ou le ferait son prisonnier. Mais les jalousies et les divisions des chefs de l'armée protestante, d'autre part, la supériorité de talents du duc d'Albe, général de l'armée impériale, et l'énergie de l'Empereur ne laissèrent pas l'issue de la lutte longtemps douteuse. Après deux campagnes malheureuses, les protestants furent complétement défaits à Muhlberg; l'électeur de Saxe, blessé et fait prisonnier, n'échappa qu'avec peine au châtiment capital. La plus grande partie de ses biens fut confisquée et transportée, avec la dignité électorale, au prince Maurice de Saxe. Tous les princes et les villes qui avaient pris part à la confédération furent obligés de faire leur soumission. Le landgrave Philippe de Hesse, contraint de passer sous les fourches



caudines du vainqueur et d'humilier sa fierté aux pieds de Charles V, fit publiquement amende honorable de sa révolte et dut se livrer, lui et ses biens, à la discrétion de l'Empereur, sous la seule réserve de n'être pas retenu en détention perpétuelle.

V.

La bataille de Muhlberg semblait avoir écrasé le protestantisme. L'Empereur, maître de la situation, à la tête d'une armée nombreuse, pouvait dicter des lois à l'Allemagne entière et mettre enfin à exécution son projet favori de réconcilier les deux Églises, par voie de concessions mutuelles. Dieu avait aplani tous les obstacles à l'œuvre humaine et lui avait accordé pour instrument la plus haute et la plus vaste puissance de la terre. Toutes ces ressources, tout cet appareil de force et de grandeur n'en devaient que davantage faire ressortir l'inanité et montrer une fois de plus la radicale impuissance des efforts humains sur les choses de Dieu. Tandis que tout semblait concourir au succès des plans de l'Empereur, au moment même où le triomphe paraissait le plus assuré, ils échouaient misérablement et à jamais par la trahison d'un seul homme. L'œuvre divine s'accomplira, au contraire, quand tout semblera le plus désespéré pour elle; c'est alors qu'éclatera sa force et que le protestantisme, attaqué, chassé, non plus par la violence brutale, mais par les armes spirituelles de l'Église, verra intervertir les rôles et entendra sonner l'heure de sa décadence. Ni la grandeur de Charles V, ni plus tard la mâle énergie de Ferdinand II, ni l'éminente piété de Maximilien de Bavière, ni les héroïques vertus de Tilly, ne suffirent pour que la Providence en fît les instruments de la régénération catholique de l'Allemagne. Le simple vœu d'un religieux a sauvé plus d'âmes, consolé plus de familles que tous les glaives de la terre. Le moindre des décrets du Concile de Trente a plus contribué à la transformation des



esprits et à la paix du monde, que tous les colloques, toutes les diètes, tous les édits des empereurs.

Du reste, les premières mesures de l'Empereur pour parvenir à son but de soi-disant conciliation n'étaient pas de nature à le lui faire atteindre. Soit qu'il s'aveuglât sur l'étendue de ses pouvoirs, soit qu'il partageât l'ignorance religieuse commune à beaucoup de catholiques de cette époque, soit enfin qu'il fût déjà imbu des idées d'omnipotence spirituelle prêchées par les luthériens, il se crut en droit de trancher dans les questions dogmatiques qui divisaient alors les esprits, et publia, de son autorité privée, l'*Intérim d'Augsbourg*, espèce d'édit de pacification, qui prescrivait les bases sur lesquelles devait s'élever l'édifice de la nouvelle Église universelle. L'intérim ne contenta personne ; catholiques et luthériens réclamèrent. L'Empereur essaya d'étouffer les plaintes par la rigueur ; la ville de Constance fut remise de force aux mains de son évêque ; d'autre part, il fit expulser le Jésuite Bobadilla, accusé d'exciter le duc Guillaume de Bavière contre l'intérim. Mais c'était surtout la ville de Magdebourg qui était devenue le centre de l'opposition protestante. Cette importante cité, après de longues années de prospérité, avait vu commencer la période de sa ruine, en tombant entre les mains de la démocratie révolutionnaire ; sa population turbulente, sans cesse agitée par les discours virulents des prédicants luthériens, était livrée à toute la fougue des passions démagogiques. Sans cesse en querelle avec ses évêques, avec ses voisins, en rébellion constante contre l'Empereur, elle réunissait toutes les conditions nécessaires pour en faire le foyer du libre examen et le refuge de tous les exaltés du parti, que leurs excès avaient fait chasser d'ailleurs. Les avertissements étant demeurés inutiles, l'Empereur lança contre Magdebourg l'arrêt de mise au ban de l'Empire, et chargea de l'exécution, l'électeur Maurice de Saxe, auquel il donna le commandement de son armée et 100,000 florins d'or, outre un subside de 60,000 florins par mois.

Pensant n'avoir plus rien à craindre des protestants, Charles V consacra toute son attention à suivre les délibérations du Con-



cile de Trente. Afin de se rapprocher davantage de cette dernière ville, il établit sa cour à Inspruck. Mais tandis qu'uniquement préoccupé du Concile, il s'endormait dans une fatale sécurité, une noire trahison se tramait contre lui et contre l'Empire, et allait détruire pour jamais, en un instant, tout le fruit de sa politique, de ses efforts et de ses victoires.

A la veille de porter les mains sur son souverain, sur l'homme à qui il devait tout, le traître Maurice, qui naguère avait vendu sa religion pour un vil appât d'ambition, vendait maintenant sa patrie au roi de France. Telle était la confiance qu'il inspirait à Charles, que celui-ci, malgré les nombreux avis qui lui étaient transmis, malgré la conduite équivoque de l'électeur, son refus coloré de paraître à la Diète et certains symptômes inquiétants, refusa jusqu'au dernier moment d'élever le moindre doute sur la loyauté de son favori.

Cependant Maurice, qui semblait presser Magdebourg, entretenait d'actives et secrètes relations avec les assiégés eux-mêmes, avec quelques princes protestants et surtout avec Henri II, roi de France. Pour mieux tenir l'Empereur en haleine, il lui adressait de fréquents rapports, où abondaient les protestations de reconnaissance et de dévouement, lui annonçait sa prochaine arrivée à Inspruck, feignait même de se mettre en route et lui dépêchait ses confidents. Le 7 novembre 1551, Magdebourg capitula, se soumettant en apparence à l'Empereur, mais en réalité pour mieux assurer le succès d'une insigne perfidie. En effet, la garnison de la ville, au lieu d'être licenciée, fut incorporée dans l'armé électorale, dont elle augmenta considérablement la force. Un peu plus tard, le 15 janvier 1552, se signait le traité par lequel Maurice cédait au roi de France les villes et les évêchés impériaux de Cambrai, Toul, Metz, Verdun, la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, moyennant la promesse de quelques troupes et de quelques subsides. Aucune perversité ne manque à cette effroyable trahison, et s'il y a un nom qui doive être infâme et maudit en Allemagne, c'est le nom à jamais flétri du traître Maurice de Saxe.

Quand tout fut prêt pour l'œuvre d'iniquité, Maurice entra en



campagne à la tête d'une armée nombreuse, qui s'augmenta bientôt de toutes les troupes levées par le jeune landgrave Guillaume de Hesse, le margrave Albert de Brandebourg et le comte palatin Othon-Henri. Selon la coutume, un pompeux manifeste brodé de phrases sur la liberté, sur la patrie, sur le servage *intolérable et brutal* auquel l'Empereur aurait réduit l'Allemagne, accompagna sa marche rapide sur Augsbourg. Outre ce bagage de mots, commun à tous les révolutionnaires et à tous les ambitieux, Maurice colorait encore sa rébellion du désir de rendre la liberté à son beau-père, le landgrave Philippe de Hesse, prétexte d'autant plus menteur qu'il savait fort bien que la délivrance de Philippe, accordée par l'Empereur, ne dépendait plus que de sa présence à Inspruck, où depuis longtemps il était annoncé et attendu. De son côté, Henri II marcha sur le Rhin, publiant aussi des proclamations où, prenant l'avance sur Gustave-Adolphe, il s'intitulait « le vengeur de la liberté allemande, le soutien des opprimés. » Son armée s'empara des évêchés de Metz, Toul et Verdun, qui, depuis lors, demeurèrent réunis à la France, et alla se joindre à Ulm, aux troupes de l'électeur de Saxe.

L'aveuglement de Charles V, dont la tendre affection pour Maurice égalait sa confiance dans la loyauté de ce prince, avait été trop grand pour que le réveil ne fût pas terrible. A la première nouvelle de sa marche et de sa jonction avec les Français, il fut frappé de stupeur. Le puissant souverain, sur les états duquel le soleil ne se couchait jamais, le maître des riches mines du Mexique et du Pérou, se trouvait sans ressources et livré sans défense à ses ennemis. La plus grande partie de ses troupes était entre les mains de Maurice, le reste dispersé en Italie et en Hongrie. Il écrivit en toute hâte à son frère, le roi Ferdinand, pour le prier d'envoyer du secours ou du moins de s'interposer.

Ferdinand, dont toutes les forces étaient occupées contre les Turcs, en Hongrie, ne put qu'offrir ses bons offices. Cet essai désespéré de médiation ne devait aboutir qu'à une nouvelle trahison de Maurice. A la suite d'une entrevue, qui eut lieu à



Linz entre le roi des Romains, l'électeur de Saxe et le duc Albert de Bavière, un traité préliminaire, destiné à servir de base aux délibérations du Congrès convoqué à Passau, pour le jour de l'Ascension, avait été conclu le 1er mai. Ce traité stipulait, entre autres conditions, un armistice d'un mois, qui devait commencer le 11 mai. La convention signée, les princes se séparèrent : Ferdinand retourna près de l'Empereur et Maurice à son camp, où il arriva le 18. Mais l'occasion de surprendre Charles V et de le faire prisonnier, à la faveur de la trève, était trop belle pour que les rebelles pussent résister à la teutation. Sous prétexte que ses alliés n'avaient consenti à faire dater l'armistice que du 28 mai, Maurice porta par un rapide mouvement, son armée vers les Alpes, s'ouvrit de force les passages et se dirigea à marches forcées sur Inspruck.

Charles ne reçut que le 19 la première nouvelle du danger qui le menaçait. Malade de la goutte et miné par le chagrin, le vieil Empereur monta en litière et se mit précipitamment en route, au milieu de la nuit. Ce dut être une amère souffrance pour le cœur de ce prince, si gâté jusqu'alors par la fortune, que cette fuite nocturne et solitaire, à travers les montagnes, devant la trahison et la révolte! Et le souvenir de cette cruelle nuit ne fut pas, sans doute, sans influence sur sa retraite au monastère de Yuste. Son frère l'accompagnait. A Sterzing, il fut rejoint par l'ex-électeur Jean, qui, libre désormais, par un contraste frappant avec la conduite de Maurice, refusa de l'abandonner dans l'adversité et le suivit volontairement. Les fugitifs ne se crurent en sûreté qu'à Villach, en Carinthie (1), où ils s'arrêtèrent.

(1) Déjà auparavant, Charles avait essayé de s'enfuir secrètement vers les Pays-Bas, sous un déguisement de simple voyageur. Le 6 avril, à minuit, il monta à cheval, malgré sa faiblesse et ses souffrances, et sortit d'Inspruck, accompagné des seigneurs d'Andelot et de Rosenberg, de son barbier Van der Fe et de deux domestiques. Arrivé à Nassereuth, le 7 avril au matin, il continua son voyage dans l'après-midi et poussa dans la nuit jusqu'à Bachelbach à une lieue de la forteresse d'Ehrenberg. Des voyageurs, qui le rencontrèrent sans le reconnaître et, entre autres, le bourgmestre de Kaufbeuern, un fournisseur de la cour qui



Le 22 mai, lorsque Maurice parut devant Inspruck, son but était donc manqué, sa dernière perfidie inutile. Ses prises se bornèrent aux bagages de l'Empereur, qu'il abandonna aux soldats, avec ceux des Espagnols et du cardinal d'Augsbourg. Il revint ensuite à Passau, où l'on vit bientôt arriver le roi Ferdinand, le duc Albert de Bavière, quelques évêques, les députés de beaucoup d'autres princes, et l'ambassadeur du roi de France.

Après de longues et vives discussions, pendant lesquelles la guerre parut sur le point de se rallumer, les contractants tombèrent d'accord, et le 2 août 1552 fut signé le traité de Passau, qui confirma l'œuvre de la rébellion.

Par ce traité, l'Empereur mit en liberté le landgrave de Hesse et promit de convoquer, dans l'espace de six mois, une Diète, afin d'y aviser aux moyens de terminer à l'amiable les différends en fait de religion. On eut grand soin de stipuler qu'au cas où l'on ne parviendrait pas, dans cette Diète, à la fusion des deux religions, la paix n'en subsisterait pas moins entre leurs adhérents, et que, dans l'intervalle qui s'écoulerait jusqu'à la réunion des États, il ne serait exercé aucune violence contre les princes attachés à la Confession d'Augsbourg.

De son côté, Maurice s'engagea à congédier ses troupes et à les mettre à la solde et sous les ordres du roi Ferdinand, pour servir contre les Turcs. Une clause du traité, à laquelle les confédérés attachaient une grande importance, modifia la Chambre impériale, qu'ils taxaient de partialité. Il fut convenu que cette cour serait composée mi-partie de catholiques et de luthériens, et qu'en matière de religion la pluralité des voix ne déciderait

venait de Gunzbourg et le maître des postes, Christophe de Taxis, annoncèrent que les troupes de Maurice étaient parties, le 6 avril d'Augsbourg pour Fussen et qu'on les y attendait dans la soirée du 7. Ils ajoutèrent que la route de Kempten n'était pas sûre à cause des coureurs saxons. A cette nouvelle, que le commandant du château d'Ehrenberg confirma officiellement, Charles tourna bride et rentra dans Inspruck, aussi secrètement et aussi incognito qu'il en était sorti. Ce fait ne fut connu que par le récit que l'Empereur en fit à sa sœur.



pas. En attendant la réunion de la Diète, dont l'ouverture, reculée de jour en jour, n'eut lieu qu'en 1555, Maurice mena son armée en Hongrie et en remit le commandement au généralissime impérial. Il ne jouit pas longtemps d'ailleurs du fruit de ses tristes victoires. Son fidèle ami et allié, le margrave Albert de Brandebourg-Culmbach, avait refusé d'accepter le traité de Passau et, plein de colère contre Maurice, s'était séparé, avec ses troupes, de l'armée des princes pour aller assouvir sa cupidité trompée et ses haines sauvages sur les malheureux habitants des évêchés du sud de l'Allemagne. C'était un méchant homme, aussi pervers que cruel, qui, plusieurs fois, avait écrit et signé de son sang des pactes avec le diable et se vantait d'en avoir reçu des secours visibles, dans ses infâmes entreprises. Après avoir mis à feu et à sang les évêchés de Trèves, de Bamberg, de Wurzbourg, après avoir trahi successivement l'Empereur et le Roi de France, ce digne précurseur des Mansfeldt et des Christian de Brunswick vint menacer, en 1553, les états de son ancien ami. L'électeur marcha à sa rencontre, l'atteignit à Sievershausen et le battit complétement. Mais frappé d'une balle au milieu de la victoire, Maurice expira le 11 juillet 1553, âgé seulement de 32 ans. Lorsque Charles V apprit la nouvelle de sa mort, il s'écria en pleurant : « O mon fils Absalon ! »

Le traité de Passau avait aussi vivement mécontenté le Roi de France et les hostilités continuèrent entre ce monarque et l'Empereur. Charles, absorbé par ses expéditions, n'avait pu s'occuper de la Diète qu'il avait promis de convoquer ; deux ans s'étaient écoulés, et, pour ne pas retarder davantage, il délégua ses pouvoirs à son frère Ferdinand. Celui-ci convoqua les États de l'Empire à Augsbourg pour le 13 novembre 1554, mais la Diète ne s'ouvrit réellement que le 5 février 1555. Elle se prolongea une année presque entière, et se termina seulement le 21 juin. Le recès et la paix de religion furent promulgués le 26 du même mois.

Cette fameuse paix, qui fut longtemps la base du droit public en Allemagne, établit, dans ses principales clauses, le droit



exclusif du seigneur de dicter à ses sujets le fond et la forme du culte. Ce droit exorbitant, et si opposé à la liberté de conscience, ne fut tempéré que par la liberté d'émigrer, laissée aux sujets d'une confession autre que celle de leurs seigneurs.

Elle consacra la spoliation de tous les biens ecclésiastiques *médiats*, sécularisés par les princes protestants dans leurs états, antérieurement à la tenue de la Diète.

Les catholiques parvinrent, après de vives contestations, à y introduire le fameux article dit *la réserve ecclésiastique*. Il stipulait que tout ecclésiastique qui renoncerait à l'ancienne religion pour embrasser la confession d'Augsbourg, perdrait sa prébende, ainsi que tous ses droits et revenus ecclésiastiques.

Une clause, insérée par les protestants contre les calvinistes qu'ils détestaient non moins que les catholiques, exclut des bénéfices de la paix toutes les confessions étrangères à celles de Rome et d'Augsbourg. Mais le droit de réformation, accordé aux princes, suffisait seul pour annuler l'effet de cette stipulation, dont les princes calvinistes ne tinrent d'ailleurs aucun compte.

Du traité de Passau date la complète victoire du protestantisme en Allemagne, et par suite l'anéantissement de ce qui restait encore debout du Saint-Empire. La nation allemande, livrée aux caprices d'une multitude de Papes et de souverains, cessa d'être une. En proie aux déchirements intérieurs, elle ne fut plus qu'un corps sans âme, dont les membres paralysés ou se contrecarrant, ne lui permirent plus un pas en avant. Son immense influence européenne s'effaça pour faire place à celle de la France, sa rivale. La liberté disparut sous l'oppression de ses prétendus défenseurs, et l'axiome inventé alors : *Cujus regio, ejus religio*, montre assez à quel état de dégradation les victoires du libre examen avaient réduit les populations. Exemple de plus de cette grande vérité que hors de l'Église et de son autorité, tout aboutit forcément au despotisme le plus abject. Si l'on veut apprécier, du reste, quels mobiles secrets dirigeaient les chefs et les héros du luthéranisme et pourquoi on se *réformait*, qu'on écoute l'écrivain Gfrœrer :



« Remplacez, dit-il, le mot *religion* par *biens du clergé* et vous aurez la clef de l'énigme. Le sens est que les biens du clergé appartiendront au souverain dans les états duquel ils sont situés. La question de la croyance des sujets se révèle alors telle qu'elle est réellement, une question toute accessoire. Pour justifier la confiscation des biens du clergé, les princes n'ont qu'à arborer la bannière de la nouvelle doctrine et la chose devient toute naturelle. La paix de religion d'Augsbourg a dévoilé le secret du point de vue sous lequel les grands seigneurs allemands ont considéré la réforme dès le principe. L'intention de Luther fut sans doute pure (?) mais ceux aux mains desquels il livra la nouvelle Église n'eurent, dès le premier moment, en vue que l'agrandissement de leurs possessions et de leur souveraineté, et ce fut au jour de la victoire que se montra, dans toute sa réelle nudité, ce mobile qu'on avait jusqu'alors caché sous toute espèce de masques hypocrites. »

Ainsi donc, après vingt ans de luttes terribles, entreprises au nom de l'Évangile et de la liberté, après avoir bouleversé l'Europe entière, couvert l'Allemagne de sang et de ruines, soulevé les masses, brisé le sceptre impérial, le protestantisme triomphant plantait enfin son drapeau sur les ruines du catholicisme prétendûment abattu. Quels étaient les résultats de ce triomphe du libre examen? — Nous avons vu la petite noblesse et les classes inférieures tour à tour écrasées et dépouillées de ce qu'elles possédaient encore auparavant de sécurité, de priviléges, de libertés et de droits. Le mouvement confisqué au profit des princes est immédiatement dirigé contre l'Empereur, et, avec le pouvoir impérial tomba la dernière barrière qui s'opposait au despotisme abrutissant des petits souverains. La conscience n'est plus qu'un vain mot; la religion, l'esclave complaisante des princes; le sujet, une machine sans âme, plus dégradée que l'Ilote de Sparte. Afin qu'on ne puisse nous accuser d'exagérer les choses, nous aurons encore recours à l'historien Gfrœrer, qui nous montrera quel genre de *réforme* le luthéranisme introduisit.

« Après le règne des prédicateurs de cour surgit celui d'une



multitude de très-petits, mais aussi très-orgueilleux papes luthériens, qui gouvernaient leurs troupeaux avec un sceptre de fer et assombrissaient l'intelligence. Ces hommes n'ont en effet employé le pouvoir remis entre leurs mains que pour déshonorer pendant cent cinquante ans l'Église de Luther, par les plus scandaleuses querelles de dogme, et dépouiller des populations qu'ils entrainaient dans ces disputes, de leur gaieté et de leur bon sens.

« Bientôt, — et encore dans le cours du XVIe siècle, — des luthériens sincères firent la remarque que la nouvelle Église, au lieu d'un Pape unique et grand, inaccessible, par le fait même de sa haute position aux mesquines jalousies, avait créé toute une quantité de petits *papes* parfaitement insupportables dans leur ensemble. La comparaison entre le passé et le présent découvrit des plaies plus profondes encore. Les chefs de l'Église luthérienne, injurieux pour ce qui était au-dessous d'eux, n'étaient plus que d'humbles complaisants pour ce qui leur était supérieur. Le moyen âge, dans sa meilleure époque, avait maintenu avec une grande fermeté le principe que l'autorité royale et l'autorité pontificale ne pouvaient jamais être réunies sur une seule tête. C'est à ce principe que le monde latino-germanique dut sa liberté, sa civilisation propre ; car là où l'Église et l'État, le prêtre et le souverain se font mutuellement contrepoids, il n'y a pas place pour une tyrannie régulière. La réforme changea tout cela. Après qu'on eut secoué le joug de Rome, les souverains héritèrent, dans les pays *luthériens*, de toute la succession du Pape, c'est-à-dire de son autorité suprême sur l'Église, comme de ses revenus. Sous ce dernier rapport surtout, l'échange fut honteux. Les sommes que la curie ou l'évêque tiraient autrefois des dispenses de mariages ou de pénitences spirituelles, furent versées dans les caisses princières, et les impôts, qui avaient fait jeter de hauts cris au commencement du XVIe siècle, furent proclamés dès lors très-légitimes. »

La suprématie spirituelle du Pape fut remplacée par celle des souverains. Ceux-ci, en leur qualité d'évêques locaux, disposèrent de la nomination des fonctionnaires du culte, de ses



institutions, de ses usages, et, comme le prouvent de nombreux exemples, des dogmes. Et qu'étaient-ce que ces évêques, ainsi institués par la nouvelle doctrine? Le temps a dévoilé aussi cette face du procès, que l'esprit de parti avait si longtemps ensevelie sous les voiles les plus épais. Dans une correspondance intime, imprimée depuis quelques années, Mélanchton s'exprime sans détour sur les évêques princiers du luthéranisme, les protecteurs si vantés de l'Église évangélique, le landgrave de Hesse, les électeurs de Saxe et autres, il les traite de centaures, de tyrans, de contempteurs de Dieu; il dit qu'ils ne songent qu'aux avantages temporels ; il regrette l'abolition de l'ancienne juridiction épiscopale. Il était encore dans la nature des choses que l'augmentation de pouvoir apportée par la réforme aux petits souverains, ne se bornât pas aux choses de l'Église, mais s'étendît sur le domaine de l'État. Ce fut en effet à cette époque que se posèrent les bases de l'absolutisme moderne des princes, et que la liberté allemande reçut sa plus funeste blessure. La première conséquence du *progrès* fut l'institution de cette bureaucratie aux cent têtes, qui s'est continuée jusqu'à nos jours. Au commencement du XVI[e] siècle et principalement lors de la guerre des paysans, le peuple allemand avait unanimement réclamé l'abolition du droit romain et l'expulsion des *juristes* et des *écrivains,* objets de sa haine mortelle. Maintenant commença l'âge d'or de cette funeste race d'hommes.

Par une malheureuse réaction, un flux de pouvoir princier envahit aussi l'Église catholique. Presque partout une grande partie de la population ayant pris parti ouvertement ou en secret pour la réforme, le clergé ne parvint à conserver son autorité qu'avec le secours des princes. Mais ceux-ci, pour prix de leur concours, exigèrent une *soumission absolue.* Ainsi le même événement entraîna non-seulement la nouvelle secte, mais aussi l'Église romaine, dans l'asservissement de l'État. Le catholicisme se trouva, depuis la réforme, privé de sa plus précieuse liberté et hors d'état de soutenir avec avantage l'opposition qu'il n'avait cessé de faire à l'absolutisme des princes, dans l'intérêt des peuples.


D.



VI.

La transformation politique de l'Allemagne fut le triste fruit du triomphe remporté par l'électeur Maurice et par le protestantisme dans la paix de religion. Depuis lors ce beau pays se trouva irrésistiblement divisé en deux camps ennemis, et la restauration du pouvoir central ne pouvait désormais s'accomplir qu'au milieu des flots de sang. Comment l'aristocratie protestante, rendue presque entièrement indépendante par le traité d'Augsbourg, aurait-elle pu encore écouter la voix de l'Empereur? En outre, le libre développement de l'Église luthérienne fournit aux princes-évêques des moyens, jusqu'alors inconnus, de résistance contre l'influence impériale. Luther était, on le sait, passé maître en fait d'invectives, et il ne contribua pas médiocrement à introduire dans la nouvelle Église la déplorable coutume de désigner le Pape et ses partisans par les expressions les plus odieuses. L'Empereur était au nombre de ceux qui demeuraient fidèles à l'ancienne religion. C'en fut assez pour que les prédicateurs luthériens le dénonçassent comme le complice « de l'Antechrist romain, de la prostituée de Babylone, qui est assise sur les Sept Collines. » Faut-il s'étonner qu'à une pareille école les populations luthériennes perdissent tout respect pour la personne sacrée de l'Empereur, toute affection pour la patrie commune, l'Empire? Par contre, ces dispositions de la multitude servirent merveilleusement les plans ambitieux des princes.

Signalons un autre résultat non moins démoralisateur de l'asservissement des églises protestantes et de la multiplicité des sectes engendrées par le *libre examen*. Le calvinisme, fondé sur la *libre activité de la commune*, faisait surtout concurrence avec l'Église basée par Luther sur le pouvoir des princes. Plusieurs princes allemands se crurent autorisés par la paix d'Augsbourg à remplacer dans leurs états le luthéranisme par son rival. L'électeur palatin en donna le premier exemple. Le Palatinat

était demeuré fidèle au Pape, du moins en apparence, jusqu'en 1565, époque à laquelle l'électeur Frédéric III y introduisit la confession helvétique. La Hesse et quelques autres États ayant suivi cette voie, il se forma en Allemagne un parti calviniste assez puissant. Le mobile secret de cette conversion était non pas dans la conviction de la prééminence des idées de Calvin, mais dans des calculs égoïstes. Grâce à Luther et à l'Université de Wittemberg, métropole de la prétendue foi évangélique, la maison électorale de Saxe s'était acquis parmi les états protestants une influence prédominante qui excitait depuis longtemps la jalousie de plusieurs princes. Lors donc que l'électeur palatin jugea à propos de se séparer du Pape, il ne voulut à aucun prix placer le petit troupeau de son Église locale sous la protection du pavillon saxon, et crut plus sage d'arborer une bannière propre, de former un parti dont il pût être le chef. On comprend que cette conduite dut soulever un grand scandale. Les luthériens virent dans les sectateurs allemands de Calvin une bande de traîtres et d'apostats, et il en résulta, surtout entre la maison de Saxe et la maison palatine, une haine qui exerça une grande influence sur les événements de la guerre de Trente ans.

Malgré ces divisions dans le camp de la réforme, l'Église romaine continua à perdre du terrain jusque vers la fin du XVIe siècle. De trop attrayantes séductions appelaient les princes allemands sur le bord opposé, pour que la défection ne fit pas de progrès. Tous les grand seigneurs du nord de l'Allemagne embrassèrent les doctrines de Luther ou de Calvin et confisquèrent les biens du clergé dans leurs états. Leur avidité ne se contenta pas de la proie que leur abandonna, à titre héréditaire, la paix de religion, mais elle empiéta bien au-delà des bornes posées par la Diète d'Augsbourg. En opposition formelle à la lettre *de la réserve ecclésiastique*, il n'y eut pas moins de deux archevêchés et de douze évêchés sécularisés par les princes protestants dans le Nord.

Les conséquences de la prétendue réforme sur la moralité des princes et des peuples, ne furent pas moins déplorables; et, comme pour bien apprécier l'arbre, il importe de connaître tous



les fruits, nous croyons devoir insister sur ce point éminemment instructif. Nous laisserons parler uniquement les auteurs protestants :

Éoutons d'abord Jacques Schmidel, célèbre prédicateur luthérien à Tubingen : « Une partie de l'Allemagne permet bien que la parole de Dieu soit prêchée. Toutefois, on n'y sent aucune amélioration, mais une vie épicurienne, dépravée, bestiale, qui ne sait que manger et boire outre mesure, nourrir l'envie et l'orgueil, blasphémer le nom de Dieu, etc. Nous avons appris, disent-ils, que nous sommes sauvés par la foi seule en Jésus-Christ, qui a racheté tous nos péchés par sa mort ; nous ne pouvons pas le payer par nos jeûnes, nos aumônes, nos prières ou d'autres œuvres ; c'est pourquoi ne nous en parlez pas. — Et pour que tout le monde puisse voir qu'ils ne sont pas papistes et ne veulent point se confier dans les bonnes œuvres, ils n'en font aucune. Au lieu de jeûner, ils mangent et boivent nuit et jour ; au lieu de faire des aumônes, ils écorchent les pauvres ; au lieu de prier, ils jurent, honnissent et blasphèment le nom de Dieu d'une manière si horrible, que le Christ n'endure pas de pareils outrages de la part des Turcs. »

Gaspard Faber, dans son *Théâtre des Diables,* parle ainsi de ses coréligionnaires : « Ils ont le Christ à la bouche, mais leur grand Dieu, c'est leur ventre. Plusieurs ont soixante ans sur le corps et ne connaissent pas un seul mot de la Sainte-Écriture, ne savent pas plus ce que c'est que péché ou grâce ; un grand nombre ne savent pas même bien le *Pater* et le *Credo,* encore moins les Commandements de Dieu, s'il y en a dix ou vingt. Quelques-uns disent même : Puisque nous ne savons pas les dix commandements, nous ne péchons pas contre eux. Ils se vantent d'être des lions évangéliques et crient sans cesse : Évangile ! Évangile ! La doctrine du Pape n'est rien. Mais quand il s'agit d'en venir au fait, il n'y a plus personne : ce sont les cochons gras de notre Seigneur Dieu. »

Musculus, moine apostat, donne aux luthériens le même témoignage : « La noblesse de la campagne, dit-il, est devenue entièrement tyrannique, n'a le souci ni de Dieu ni du diable, se



livre à la crapule, à l'ivrognerie, à la débauche, comme des pourceaux, avec grande oppression de leurs pauvres sujets. Le bourgeois ne pense ni à Dieu, ni à sa parole, ni aux Sacrements; mais à semer, à planter, à bâtir, à nourrir son corps, à contenter son orgueil et son arrogance. Les paysans et les jardiniers sont si pieux dans ces temps, qu'ils ont oublié le *Pater* et le *Credo*, excepté ces tout vieux qui ont appris leurs prières dans le papisme et les retiennent encore. »

Enfin, écoutons Luther lui-même :

« Par suite de cette doctrine, écrit-il, le monde devient toujours plus méchant. Aujourd'hui les hommes sont possédés de sept démons, tandis qu'auparavant ils n'étaient possédés que d'un seul. » Et ailleurs : « Par suite de l'Évangile (luthérien), les paysans sont aujourd'hui sans frein. Comme ils pensent pouvoir faire ce qui leur plait, ils n'ont peur ni de l'enfer ni du purgatoire, mais disent : Je crois, donc je serai sauvé. »

L'ivrognerie était entrée, grâce à la réforme, dans les mœurs. « Boire à l'évangélique, » était passé en proverbe pour « s'enivrer. » Des races princières tout entières disparurent sous les influences morbides de cet ignoble vice. A Wittemberg, les plus dévôts passaient de la cène au cabaret et se remplissaient d'eau-de-vie. D'autres pieux compagnons donnèrent à leur prédicant, qui les invitait à venir entendre le prèche, cette *spirituelle* réponse : Oui, cher pasteur, si vous vouliez faire rouler un tonneau de bière dans l'église et nous y inviter, nous viendrions de grand cœur.

Luther convient d'avoir été ivre plus d'une fois; c'était l'état ordinaire de cet électeur de Saxe qui, dans un règlement relatif au culte, permit aux paysans et aux bourgeois de boire dans les églises, « mais seulement à Noël, au carnaval, à la Pentecôte et, dans les villes, au jour de la Fête-Dieu. »

Le même progrès se fit également sentir, sous d'autres rapports, dans les mœurs. Luther se plaint lui-même à plusieurs reprises de l'horrible dissolution qui régnait parmi la jeunesse de Wittemberg. La rupture du lien de l'Église semblait avoir entraîné celle de tous les autres. D'ailleurs, pourquoi de bonnes



œuvres? Loin d'offenser la justice de Dieu, le péché formait la matière de sa miséricorde; de là l'axiome de *réforme* si commode et si à la portée des plus viles passions : *Pecca fortiter*. On conçoit que les conséquences pratiques de ces principes devaient manifester nécessairement un progrès marqué sur le passé, déjà si mauvais. La réforme, véritable déversoir des eaux gâtées du catholicisme, comptait d'ailleurs parmi ses adhérents, et surtout chez ceux qui lui avaient jeté les couvents, trop d'âmes dépravées pour que l'application de ses doctrines ne se fît pas immédiatement sur la plus large échelle. Un seul fait peut, en dehors même des citations que nous avons faites, faire juger le niveau moral des réformateurs, et par conséquent des réformés : C'est l'acte infâme signé par Luther, Mélanchthon, Buces, Melander, etc., en vertu duquel ces pères du libre examen déclarèrent, *d'après l'Évangile*, au landgrave Philippe de Hesse, qu'il pouvait en conscience avoir deux femmes à la fois, pourvu que sa bigamie restât secrète. Et qu'on ne croie pas que les choses allèrent en s'améliorant!

« Les protestants, dit Gfrœrer, paraissaient alors (sous le règne de Rodolphe II) supérieurs aux catholiques par le nombre et la force; mais en réalité ils étaient au-dessous de ceux-ci. Il faut avouer que la force morale et la vertu s'étaient réfugiées chez ces derniers. Serrés de près par la réforme, les princes catholiques étaient obligés de s'observer. Leurs docteurs, les Jésuites, l'emportèrent de beaucoup sur les prédicateurs de cour luthériens, auxquels les grands seigneurs protestants prêtaient l'oreille. La science régnait dans les cours catholiques, tandis que les princes protestants, convertis en petits papes locaux par la paix de religion, n'oubliaient que trop souvent toute pudeur. On ne peut concevoir à quel point les mœurs avaient dégénéré parmi les protestants depuis le temps de Luther. L'ivrognerie devint si fort à la mode, surtout dans les cours, que la Diète impériale crut nécessaire d'exhorter « tous les électeurs, princes et seigneurs, à éviter de donner par eux-mêmes à leurs sujets l'exemple des excès et des débauches du vin. » D'autres vices marchaient de pair avec celui-là. La fureur



de la chasse atteignit son apogée. Les alchimistes chercheurs d'or et les juifs devinrent les meubles les plus indispensables d'une cour. A ce désordre vint se joindre une dissolution de mœurs inouïe jusqu'alors. L'électeur Joachim II de Brandebourg entretenait une multitude de maîtresses, faisait l'usure avec les Juifs et bâtissait, aux dépens de ses sujets écrasés, quantité de châteaux de plaisance, où il célébrait ses orgies. L'électeur Christian II de Saxe était devenu paralytique à force de boire. Ce même prince, prenant congé de l'empereur Rodolphe, après un séjour de quelque durée à Prague, le remerciait en ces termes : « Votre Majesté Impériale m'a si merveilleusement traité que je n'ai pas cessé un seul moment d'être ivre. » D'autres princes ne restèrent pas en arrière, et l'Allemagne recueillit les fruits de l'affranchissement de toute crainte de l'Empereur et de l'Église produit par la réforme dans la haute aristocratie. Parmi les seigneurs catholiques, il s'en trouva bien quelques-uns qui se laissèrent entraîner par le torrent, mais la grande majorité donna un meilleur exemple. Les empereurs Maximilien II et Ferdinand II se distinguèrent par leur sobriété ; le duc Maximilien de Bavière n'était pas moins l'ennemi de l'intempérance. L'archiduc Ferdinand de Tyrol épousa une bourgeoise d'Augsbourg, la belle Philippine Welser, et le duc Guillaume de Bavière, Marie Gettenbeek. Ces mariages étaient autant de mésalliances, mais ils témoignent hautement du sens moral de ceux qui les contractèrent.

La dégradation des mœurs devait nécessairement entraîner leur endurcissement ; la volupté est, bien plus encore que l'ivrognerie, la mère de la cruauté. Les passions sans frein, constamment allumées par d'incessants excès, ont bientôt tué toute fibre de sensibilité, abaissé l'intelligence et avili le cœur. Et lorsqu'aux instincts brutaux, devenus ainsi prédominants, la guerre vint offrir une issue, il y eut comme un vent de sang qui parcourut le monde. C'est alors que furent engendrés les Christian de Brunswick, les Mansfeldt, et tant d'autres de rang inférieur dont la mission sur la terre semble avoir été plutôt celle de démons exterminateurs que d'hommes. De là cette froide cruauté,



mille fois plus impitoyable que le fanatisme, cette soif de destruction, cette fureur de dévastation dont la guerre de Trente ans fournira tant d'exemples. Juger cette époque d'après nos mœurs, l'apprécier d'après nos idées serait s'exposer aux plus faux jugements, aux plus grossières erreurs. Et c'est précisément en lui appliquant ses données propres, en l'étudiant dans sa réalité relative, que nous aurons la clef de bien des événements, qui semblent tout au moins obscurs, et que nous trouverons la mesure applicable aux hommes comme aux choses.



ERNEST DE MANSFELDT.

CHAPITRE PREMIER.

Portrait de Mansfeldt. — Sa naissance. — Sa famille. — Légitimation. — Enfance et jeunesse d'Ernest. — Il fait ses premières armes en Hongrie. — Il entre au service de l'archiduc Albert. — Indiscipline et désordres de ses troupes. — Plaintes du conseil provincial du Luxembourg. — Il est envoyé au siége d'Ostende. — Ses exactions dans le Brabant. — Son régiment est réformé. — Coup de main manqué sur l'Écluse. — Ernest est cassé comme colonel. — Les mutinés de Diest. — Ernest est autorisé à former une compagnie de cuirassiers. — Sa compagnie est dissoute.

Les époques de troubles ont la propriété de favoriser le développement de certaines natures déclassées, qui profondément marquées des passions, des préjugés et des vices de leur temps, en présentent la synthèse dans un relief vigoureux et caractérisent merveilleusement le siècle qui les a vu poindre. L'étude de ces phénomènes historiques est au moins aussi intéressante que pourrait l'être celle des médailles et des écrits de nos devanciers. Elle est même indispensable pour acquérir une notion exacte des mœurs, des idées, en un mot du niveau moral et intellectuel de l'époque. De même que dans les sciences naturelles, chaque famille a son type particulier qui sert de point de ralliement à ses analogues et aide à les classer, de même chaque période historique a ses hommes types, dont l'observation atten-



tive sert à la connaître et à la juger. La renommée s'attache aux traits saillants des caractères fortement accusés, comme la poussière aux angles des monuments. Souvent elle les altère, en bien ou en mal, selon que souffle le vent des passions, et il est bon d'y regarder de près, afin de ne pas être trompé par des apparences souvent fausses et d'éviter les illusions d'optique. Aussi bien, étudier n'est-il pas admirer, et les faiblesses de l'humanité ont leurs enseignements, comme ses vertus.

C'est à ce point de vue surtout que Mansfeldt marque sa place dans l'histoire. Ce singulier héros est peut-être, de tous les hommes qui jouèrent un rôle dans la guerre de trente ans, celui qui, en dépit de sa position secondaire, résume le mieux son époque et représente le plus vivement l'esprit inquiet et turbulent, les mœurs endurcies et déréglées, les vices et les misères du temps où il vécut.

Au physique il était petit, contrefait, et sa bouche en bec de lièvre l'aurait complétement défiguré, si des yeux vifs et perçants n'avaient relevé sa physionomie mobile et intelligente.

Actif, persévérant, infatigable, brave, hardi jusqu'à la témérité, mais rongé d'ambition, brouillon, cupide, insatiable d'argent et d'honneurs, fourbe, égoïste, cruel, vindicatif, intrigant, sans foi ni loi, et capable de tout, Mansfeldt fut un véritable type d'aventurier et de révolutionnaire. Le désordre était son élément et sa vie ne fut qu'une longue débauche de guerre. Incomparable, comme chef de bandes, il fut, comme général, au-dessous du médiocre. Comme il n'avait jamais su obéir, il ignora toujours l'art de commander. Il s'inquiétait peu de ses soldats et trouvait plus commode de tout leur permettre que de veiller à leurs besoins. Astucieux et largement doué d'éloquence naturelle, il s'insinuait facilement dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. Il fut, au rapport de Nani, ambassadeur de Venise à Paris, supérieur aux premiers génies de son temps pour les négociations. Avide du bien d'autrui, il était prodigue du sien. Son imagination toujours échauffée nourissait sans relâche quelque projet merveilleux de grandeur et d'opulence, et plus d'une fois il put se croire bien près de réussir. Rien n'égalait sa



puissance de dissimulation, toujours au service des ardeurs de son ambition. En lui le fourbe doublait le diplomate.

Dans les diverses phases de son existence, il ne servit que lui-même. Nul esprit ne fut plus fertile en ressources, nul cœur ne fut plus dépravé. Effréné dans ses convoitises, il ne reculait devant aucun moyen de les satisfaire et se délectait à relever ses plus grossières satisfactions par le condiment du sacrilége et de la violence. Traître et apostat, pillard éhonté, fanfaron de ses propres turpitudes, il trouva de l'aide, de l'accueil et des faveurs jusque chez les princes se disant les plus catholiques et vingt fois il vendit sa patrie à l'enchère. Sous l'enseigne du palatin, à la solde du duc de Savoie, de la France, de l'Angleterre, ou de la Hollande, il n'eut jamais d'autre but que de se tailler de son épée vénale une principauté indépendante, et pour y parvenir il eut, sans scrupule, livré l'Allemagne aux Turcs, dont ses patrons recherchaient l'alliance. Incarnation vivante de ce que les Allemands appelèrent énergiquement le *soldatisme*, il ouvrit la voie à Wallenstein et à toute cette pléiade d'aventuriers dont Bernard de Saxe-Weimar fut après lui le type le plus marquant, et qui furent les plus cruels vampires de leur patrie. C'est là qu'est le côté saillant de sa physionomie historique, c'est par là que son nom flétri d'un stigmate ineffaçable a conquis sa place parmi ceux des bourreaux des peuples.

Ses contemporains l'avaient méprisé, ses propres amis le tenaient en suspicion, et néanmoins l'esprit de parti, toujours aveugle, s'est efforcé de lui dresser un piédestal, et d'en faire une sorte de demi-dieu, à la façon d'Hercule, travail d'autant plus bizarre, qu'en dehors de son mérite d'aventurier et de sa vie accidentée, Mansfeldt n'a rien d'attachant. Prétendre transformer ce routier impitoyable et profondément égoïste, qui n'épargnait pas plus ses amis que ses ennemis, en défenseur de la liberté de conscience, en martyr des droits de la raison, est tentative réellement monstrueuse. A la vérité, Mansfeldt, comme son digne émule Christian de Brunswick, invoquait dans ses manifestes le mot de liberté, mais il n'entendait et ne se targuait d'entendre par là que l'anéantissement du catholi-



cisme, l'établissement du despotisme religieux et politique des princes, et le partage des biens ecclésiastiques. Personnellement, il était d'une profonde indifférence en fait de religion ; il vécut en adepte de la libre jouissance et, au dire de ses admirateurs, mourut de même.

L'homme fait résume l'enfant continué et développé ; quels que soient ses efforts pour se transformer, quelle que soit l'influence des circonstances et des passions sur son caractère, sa vie entière se ressentira toujours de ses premières impressions et de l'atmosphère morale qu'il aura respirée dès ses plus jeunes années. Les conversions radicales et instantanées sont des exceptions : la chaine des pensées et des actes de l'homme, si nombreuses qu'en soient les ramifications, ne cesse pas d'être continue, du premier jour au dernier. Les familles, non plus que les peuples, n'ont pas d'autre loi de développement, et le présent est pour tous le fils légitime du passé. Aussi l'étude des caractères les plus originaux en apparence ne se peut-elle séparer d'un examen plus ou moins étendu des idées et des milieux qui ont présidé à leur formation. Il faut remonter pour mieux voir l'ensemble, il faut se rendre compte des moteurs pour mieux saisir les effets. En appliquant cette règle à Ernest de Mansfeldt, nous serons conduit à jeter un coup d'œil sur la vie très-accidentée de son père, le prince et comte Pierre-Ernest de Mansfeldt, baron d'Heldrungen, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine général des duché de Luxembourg et comté de Chiny.

Ce seigneur, qui appartenait à une des plus anciennes familles de l'Allemagne, avait été élevé à la cour de l'archiduc Ferdinand, et avait fait ses premières armes en Afrique, sous Charles-Quint, à l'âge de dix-huit ans. Huit ans plus tard, en 1545, il passa aux Pays-Bas et depuis lors, jusqu'à sa mort, arrivée le 25 mai 1604 (1), il ne cessa de guerroyer pour le service de

(1) Telle est la date indiquée dans la lettre adressée par le président du conseil du Luxembourg aux Archiducs pour leur annoncer la mort de Pierre-Ernest. Les biographes donnent généralement la date du 22 mai.



l'Espagne. Gouverneur du Luxembourg en 1545, il eut le rare honneur de conserver cette haute position pendant cinquante-neuf ans. A plusieurs reprises, il remplit les fonctions intérimaires de gouverneur général des Pays-Bas, et en devint même titulaire, dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort du duc de Parme et l'arrivée de l'archiduc Ernest. Ces témoignages de confiance et de faveur étaient justifiés non-seulement par ses talents militaires et le rare bonheur de ses entreprises, mais par la plus inébranlable fidélité à la couronne d'Espagne. Arrêté par les rebelles de Bruxelles, en 1576, il demeura cinq mois en prison, sous une incessante menace de mort. C'était un brave et loyal gentilhomme, toujours prêt à servir son prince, sans se laisser retenir par les préoccupations d'une fausse dignité, ou par de vaines questions d'amour-propre. Ce dévouement était relevé par un grand mérite militaire. Pierre-Ernest peut être compté à bon droit parmi les meilleurs généraux de la grande école des Pays-Bas, et il eut presque toute la gloire de la bataille de Moncontour. Homme d'État habile autant qu'expert capitaine, il sut gouverner admirablement le Luxembourg, et maintint, malgré tous les obstacles, cette province à l'abri des troubles qui agitaient le reste de la Belgique. Ce fut lui qui, en 1598, dirigea les négociations secrètes relatives à la candidature de l'archiduc Albert au trône impérial, et il conserva jusqu'à la fin l'entière confiance de ses souverains. C'était, dit un historien du temps, un habile seigneur, de bon esprit, grand courtisan et fort aimé de son prince (1). Malheureusement ces talents si divers étaient côtoyés par les plus graves défauts. Les habitudes licencieuses des camps avaient profondément altéré en lui le sens moral. Il était scandaleusement débauché et fut jusque dans sa vieillesse le jouet des plus honteuses passions. Prodigue, dépensier, amoureux du luxe et du faste, il passa sa vie à lutter contre le poids écrasant de ses dettes. Sa correspondance le montre toujours besoigneux, toujours en quête d'argent, et dans ces dispositions, on ne peut s'étonner qu'il ait été quelque peu pillard. Mauvais ménager, il

(1) De Mettseren, 553 D.



s'épuisait en vaines dépenses d'ostentation, et père d'une famille nombreuse, il y laissa introduire le désordre et l'insubordination.

En 1546, il épousa, grâce à l'appui de la cour d'Espagne, Marguerite de Brederode, fille de Renaud III, sire de Brederode, et de Philippine de la Marck, qui lui apporta une grande fortune, bientôt dissipée. Devenu veuf, pendant sa captivité en France (1556), il se remaria en 1562 avec Marie de Montmorency, fille de Josse, sire de Nivelles et d'Anne d'Egmont et veuve de Charles deuxième comte de Lalaing, laquelle mourut le 5 août 1570.

Khevenhiller lui donne une troisième femme, madame Mallyni, nom qui se rapproche de celui de Mailly, attribué par un chroniqueur inconnu à la mère d'Ernest de Mansfeldt. Bien qu'inexacte, ou peut-être seulement incomplète, la donnée du chroniqueur explique la méprise de Khevenhiller, qui aura pris l'une des concubines du vieux prince pour sa compagne légitime.

Pierre-Ernest eut de sa première femme trois garçons et une fille :

1° Charles, prince et comte de Mansfeldt, l'un des plus célèbres capitaines de son temps, mort sans enfants, au siége de Gran, en Hongrie, le 14 août 1596 (1);

(1) On assigne généralement à l'année 1543 la date de la naissance de Charles de Mansfeldt. Or comme Pierre-Ernest n'a épousé Marguerite de Brederode qu'en 1546, il s'ensuivrait que la naissance de Charles serait entachée de bâtardise, circonstance qui n'est relevée par aucun des écrivains ou chroniqueurs contemporains. Il doit y avoir quelque faute dans ces dates. M. le professeur Neyen, dans ses biographies luxembourgeoises, a cru pouvoir considérer le prince Charles de Mansfeldt comme l'un des bénéficiaires des lettres de légitimation accordées en 1591 aux trois enfants naturels de Pierre-Ernest, Ernest, Anne et Charles. C'est assurément une erreur, et l'on ne peut douter que le Charles nommé dans ces lettres ne soit celui qui fut plus tard chapelain des archiducs. Le testament du prince Pierre-Ernest est péremptoire sur ce point. Il y dénomme Ernest et Charles, ses enfants naturels, sans égard pour les lettres de légitimation, dont l'authenti-



2° Philippe, vicomte de Rysbourg, tué à Bruxelles, dans une querelle, en 1575, à la suite d'un banquet ;

3° Octave, colonel d'un régiment allemand au service de l'Espagne, tué en 1591, au siége de Knodsembourg, près de Nimègue ;

4° Polixène, qui se maria contre le gré de ses parents, avec Palamède de Châlon, fils naturel de René de Châlon, comte de Nassau et prince d'Orange (1).

Du second mariage vinrent huit garçons, qui tous précédèrent leur père dans la tombe, sans laisser de postérité (2).

cité laisse encore à désirer. A la vérité, les archives du royaume conservent encore la supplique de Pierre-Ernest, en légitimation de ses enfants naturels, et l'ordre de conception, en date du dernier de février 1591, écrit en forme d'apostille sur cette pièce. Mais les recherches les plus minutieuses n'ont pu faire découvrir ni la minute des lettres de légitimation, ni la preuve du payement de finances auquel leur effet était subordonné.

Le système de M. le professeur Neyen l'entraîne à faire naître Ernest de Mansfeldt avant 1543. Or Ernest, comme on le verra, fut élevé comme page par sa belle-sœur, la princesse Charles de Mansfeldt. Ce seul fait réduit à néant l'hypothèse de M. Neyen.

(1) M. le professeur Neyen donne le nom de Marguerite à la fille aînée de Mansfeldt et avance qu'elle aurait été mariée, non pas à Palamède, fils naturel de René de Châlon, mais à René lui-même. On ne voit pas sur quelle donnée il se fonde. La vérité est que la fille de Pierre-Ernest portait le nom de Polixène, ainsi que le constate le testament de son père, qu'elle épousa le fils de René de Châlon, et enfin que, morte peu d'années après son mariage, elle laissa trois enfants : 1° René de Châlon, mestre de camp d'un régiment d'infanterie au service d'Espagne et gouverneur de Menin ; 2° Henri de Châlon, mort entre 1602 et 1604, laissant des enfants dont Pierre de Jalhea, grand prévôt d'Ardenne, exerça la tutelle à l'ouverture du testament de leur aïeul ; 3° Marguerite de Châlon, femme de Philippe de Robles, seigneur de Lalwal. (Archives du royaume. Testament du prince Pierre-Ernest de Mansfeldt. Lettre du conseil provincial du Luxembourg, en date du 12 juin 1604.)

(2) Voici les noms de ces huit enfants d'après les notes qui m'ont été transmises par la direction des archives de Luxembourg : 1° Frédéric;



A côté de cette nombreuse descendance légitime, viennent se placer plusieurs enfants naturels.

Trois sont nommés dans le testament de Pierre-Ernest, Ernest, Charles et Anne. Tous trois avaient pour mère Anne de Bentzrath, « fille libre et non mariée » d'une famille de petite noblesse du Luxembourg (1). Quelques auteurs donnent à cette dame le nom de Mailly, mais il n'y a probablement qu'une confusion de noms.

Anne de Bentzrath a pu prendre, selon la coutume de l'époque, le titre de dame de Mailly, du nom de quelque fief à elle donné ou venu par héritage, comme aussi est-il possible qu'elle ait épousé plus tard quelque seigneur de Mailly (2).

A l'âge de plus de quatre-vingts ans, Pierre-Ernest eut d'une certaine Catherine, ou du moins reconnut pour sien, un autre enfant naturel qui fut baptisé le 13 septembre 1603, sous le nom de Philippe. L'acte de baptême inscrit dans les registres de la paroisse Saint-Nicolas à Luxembourg est d'une

2° Renaud; 3° Christiern; 4° Philippe; 5° Charles; 6° Octave; 7° Sigismond; 8° Auguste.

M. le professeur Neyen, dans sa nomenclature, ne fait pas mention de Charles, donne au même personnage les noms d'Octave-Sigismond-Auguste, et cite en plus Polixène et Dorothée, celle-ci mariée à François de Verdugo. Dans l'impossibilité de décider entre les deux données contradictoires, je me contenterai de faire observer que les enfants de François de Verdugo et de Dorothée de Mansfeldt ne sont pas nommés dans le testament de Pierre-Ernest, et que leur intervention n'apparaît ni à l'ouverture de ce testament, ni aux procès que suscita plus tard le partage des biens de leur grand-père. Il faut nécessairement en conclure avec tous les autres biographes que Dorothée de Mansfeldt n'était que la fille naturelle de Pierre-Ernest. Si elle n'est pas dénommée dans l'acte de légitimation de 1591, c'est qu'elle était morte en 1585.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de l'athénée de Luxembourg, page 468.

(2) Dans les papiers d'État et de l'audience, n° 419 (Archives du royaume), se trouvent plusieurs lettres du comte de Berlaimont qui font mention d'un certain sieur de Mailly, lequel faisait en 1606 une levée de 200 hommes au pays de Luxembourg pour le service du duc de Bouillon. Ce sieur de Mailly était marié et résidait au pays de Liége.



naïveté cruelle et montre dans quel mépris l'excès de ses désordres avait fait tomber le faible vieillard (1).

Philippe n'a pas laissé de traces dans l'histoire. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il vivait encore en 1623. Anne mourut probablement en bas âge, car son nom ne paraît plus nulle part avec ceux de ses frères.

Charles, né à Luxembourg en 1590, étudia en droit à Louvain, devint successivement chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, conseiller au conseil de Luxembourg, doyen du chapitre de Sainte-Gudule, maître des cérémonies des chapelles de la cour et aumônier général des troupes royales aux Pays-Bas. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de nombreuses pièces de vers. Il mourut en 1647.

L'opinion commune est qu'Ernest de Mansfeldt naquit à Malines en 1580, qu'il eut pour parrain l'archiduc Ernest, qu'il fut élevé à la cour de ce prince, enfin qu'il fut légitimé, ainsi que son frère Charles, par l'empereur Rodolphe II. Il n'y a guère de vérité dans ces assertions devenues classiques. Les recherches les plus minutieuses opérées, à plusieurs reprises, à Malines, n'ont pu faire retrouver l'acte de naissance d'Ernest de Mansfeldt ; jusqu'ici on n'a pas été plus heureux à Luxembourg, mais du moins sait-on (2) qu'il fut tenu sur les fonts de baptême par Pierre-Ernest de Rollingen dit de Raville, seigneur d'Ansembourg, de Siebenborn et de Korrich, sénéchal de la noblesse du Luxembourg, le même qui, en 1622, à la demande expresse d'Ernest, fut chargé par l'Infante Isabelle de négocier sa reconciliation avec l'Espagne. L'opinion qui fait du fils d'Anne de Bentzrath le filleul et l'élève de l'archiduc Ernest, est en contradiction manifeste avec les dates certaines de l'histoire, car l'archiduc Ernest ne vint aux Pays-Bas qu'en 1594, très-peu de temps avant le départ de Charles et d'Ernest de Mansfeldt pour la Hongrie.

(1) Registre des actes de baptême de la paroisse Saint-Nicolas, à Luxembourg, de l'année 1603. Registre nº 1, fº 24.

(2) Manuscrit de l'athénée de Luxembourg, pag. 468. Le lieu de naissance n'est pas indiqué.



Quant à l'acte de légitimation, il existe effectivement (1) au moins en copie, mais il émane de Philippe II et non de Rodolphe. L'origine de cette pièce et sa date du 28 février 1591, démentent suffisamment l'erreur qui la présente comme la récompense des exploits, d'ailleurs plus qu'hypothétiques d'Ernest dans les guerres de Hongrie. Toutefois, il est à remarquer que la validité de la légitimation était rigoureusement subordonnée à cette clause « que les dicts Ernest, Anne et Charles seroient tenuz payer au prouffict du roi, certaine finance et somme, a délivrer toute une fois selon la faculté et qualité de leurs biens à l'arbitrage et taxation des présidents et gens des comptes de Brabant à ce commis. » Cette clause fut-elle remplie? — C'est ce qu'il serait difficile d'affirmer. En effet, les registres de la chambre des comptes de Brabant sont muets sur ce point (2). En outre, le prince Pierre-Ernest de Mansfeldt ne cesse, dans ses lettres aux archiducs, de qualifier Ernest de « son fils naturel. » Dans son testament, en date du 20 décembre 1602, il a soin d'ajouter cette qualification aux noms d'Ernest, d'Anne et de Charles. Bien plus, il les considère comme inaptes à succéder « à ses biens patrimoniaux et succession héréditaire aux comté et seigneuries de Mansfeldt et Heldrungen, etc., etc., » qu'il « laisse tomber et escheoir et retourner à ses plus proches parents consanguins, agnats et cousins, ceux de la très-ancienne maison de Mansfeldt. » Ses biens disponibles, il les lègue aux enfants de sa fille Polixène, de cette même fille dont le mariage avec René de Châlon l'avait si fort irrité. Il se contente de pourvoir modestement à l'existence de ses trois enfants naturels, il les recommande aux bontés des archiducs, qui suppléeront, il en a l'espoir, à l'insuffisance de leur dotation, par quelque emploi,

(1) Archives de Luxembourg.—Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience liasse n° 420. — Fardes du conseil privé.

(2) Il existe aux archives du royaume des registres aux lettres de légitimation, et les fardes du conseil privé contiennent aussi un grand nombre de ces lettres. Celles d'Ernest de Mansfeldt et de son frère ne se retrouvent ni dans les uns ni dans les autres.



et leur fait en général une position complétement à part de celle qu'il reconnait à ses descendants légitimes.

Le 4 mars 1594, Pierre-Ernest avait obtenu de Rodolphe II la dignité de prince du Saint-Empire, pour lui et pour ses héritiers et descendants légitimes. Aux termes de l'acte de légitimation, Ernest, Anne et Charles avaient le droit d'être qualifiés de princes et princesse. Cependant non-seulement ce titre n'apparait nulle part accolé à leur nom, mais on leur refuse, et ils ne réclament pas celui de comtes ou comtesse. La chancellerie de la cour ne connait que le sieur Ernest de Mansfeldt, et c'est seulement vers l'année 1607, que le fils de Pierre-Ernest se trouve parfois qualifié de comte, dans quelques lettres officieuses, qui semblent lui donner ce titre par pure courtoisie.

Enfin, jamais Charles, malgré la faveur dont il jouissait à la cour de Bruxelles, ne se prévalut de ces lettres de légitimation et, dans aucun de ses nombreux manifestes, Ernest n'osa élever de prétentions quelconques de ce chef, ni sur les biens, ni sur les titres de son père.

Il faut donc nécessairement conclure que les lettres de légitimation du 28 février 1591 furent frappées de caducité, soit par défaut de payement des taxes auxquelles leur validité était subordonnée, soit par toute autre cause analogue et assez connue des fils naturels de Pierre-Ernest pour leur ôter toute idée de réclamation.

L'auteur des *Acta Mansfeldica* est le seul qui nous fournisse quelques détails sur l'enfance d'Ernest. Il nous le montre élevé à la cour de son père, confondu avec les pages de la maison et soumis à la même discipline. Un trait fera apprécier jusqu'à quel point allait cette égalité d'éducation. Ernest s'étant un jour permis d'écrire à côté de son nom, sur la première page d'un livre, la devise des Mansfeldt : *Force m'est trop*, le vieux prince s'en irrita et commanda au colonel Eustache de Munchhausen, l'un de ses officiers, de châtier cette outrecuidance à coups de cravache (1). C'était là sans doute une correction cruelle et qui

(1) *Acta Mansfeldica*, pag. 7.



répugne à nos habitudes d'éducation. Mais elle était conforme aux mœurs du temps. Du reste, Ernest manifesta de bonne heure des instincts violents et querelleurs : enfant, il se battait avec ses camarades ; adolescent, il maltraitait les paysans, et, compromis dans des rixes sanglantes, il n'échappa aux châtiments de la justice que par l'influence de son père (1)

Mais s'il fatigua plus d'une fois la patience, assez courte d'ailleurs, du vieux prince, il sut se concilier l'affection de sa belle-sœur, la princesse Charles de Mansfeldt. Cette dame demanda et obtint de se l'attacher comme page. Elle le traita avec beaucoup d'affection, et de cette époque il conserva une étroite liaison avec le fils du premier mariage de la princesse, le duc de Bournonville (2).

Lorsque Charles de Mansfeldt accepta le commandement des armées impériales en Hongrie (1595), il emmena avec lui son jeune frère, pour lui donner occasion de faire son apprentissage des armes.

Après la mort du prince Charles, survenue la même année, Ernest s'attacha à l'archiduc Mathias, qui lui donna, en 1605, le commandement de sa compagnie des gardes, forte de cinq cents chevaux allemands (3). Si glorieuse que fut cette faveur, il eut préféré un emploi dans l'armée espagnole des Pays-Bas. Mais toutes ses démarches pour y parvenir demeurèrent infructueuses. Il sollicitait encore les archiducs, lorsqu'une querelle de jeu, dans laquelle il joua un rôle peu honorable, et qui fut suivie d'un duel (4), l'obligea de quitter précipitamment le service de l'empereur en Hongrie.

(1) *Acta Mansfeldica*, pag. 7.

(2) *Doce tratas de la muy antiqua y ilustre casa de Bournonville*, pag. 211.

(3) Manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne. Lettre d'Ernest de Mansfeldt.

(4) « N'ayant plus d'argent, il se mit à emprunter quelques florins de droite et de gauche. Du reste, il ne pourra pas nier que, dans un moment de détresse, il n'ait dû emprunter certaine somme à un homme de qualité, son compagnon de jeu, que je pourrais nommer, auquel il



De retour à Luxembourg, Ernest trouva bon accueil chez son père, qui s'empressa d'employer tout son crédit pour lui faire avoir quelque faveur de la cour. Les pressantes recommandations du vieux prince furent couronnées de succès. « Me souvenant, lui écrivit l'archiduc Albert, sous la date du 5 mars, de ce que naguère m'avez escript en faveur et recommandation d'Ernest, votre filz naturel, j'ay bien voulu estre content pour votre respect et pour ce qu'il méryte de lui donner charge et le faire chief de mil soldatz luxembourgeois rédigez sous cinq compaignies..... sur quoy me pourrez reservir au plus tost de vostre advis, et à quant proposer quelques capitaines qu'estimerez plus propres et capables pour servyr sous lui (1). »

Pierre-Ernest s'effraya d'un succès si complet, et son premier mouvement fut de refuser (2). L'expérience lui avait appris ce que coûtaient de telles charges au pays désigné pour fournir les levées, et au colonel, ordinairement obligé d'en faire les avances. Cependant deux jours après, il revint sur ce refus, et accepta la *mercède* de l'archiduc, sauf à réduire les cinq compagnies du régiment à quatre de deux cent cinquante hommes chacune, pour lesquelles il proposa des capitaines luxembourgeois (3). Cette modification fut repoussée « pour ne faire changement au prix accoustumé dans la nation Luxembourgeoise, » et le traitement d'Ernest fixé à « 60 escus par mois. » La cour lui ordonna de faire sa levée sans retard, et promit que

remit une reconnaissance en présence de plusieurs gentilshommes, que, plus tard, sachant que cette reconnaissance était égarée, il nia sa dette et prétendit faire passer son bienfaiteur pour un menteur; qu'à la suite de ce parjure, il fut blessé en duel et obligé de se rétracter pour sauver sa vie, se déclarant lui-même menteur et trompeur; qu'enfin il reconnut publiquement, à Luxembourg, sa dette que son adversaire lui remit généreusement. » *Acta Mansfeldica*, pag. 8.

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, liasse nº 402. Lettre du 5 mars 1604.

(2) *Ibid.* Lettre du 10 mars 1604.

(3) *Ibid.* Lettre du 12 mars 1604. Les capitaines désignés sont : La Margelle, Jean Bonnet et Conradt. La 4e compagnie était réservée pour le colonel.



« cependant, se dresseroient les patentes et yroit se furnissant l'argent pour la dicte levée à l'ordinaire, qu'est à l'advenant d'un escu pour chacune teste (1). »

Pendant l'échange de ces lettres, Ernest avait quitté Bruxelles pour aller former son régiment. Bien que, par une rare faveur, il eut été muni de tous les fonds nécessaires pour terminer rapidement son opération, il y mit assez de lenteur pour s'attirer de vifs reproches de l'archiduc. La manière tant soit peu arbitraire dont il usa pour le choix de ses capitaines augmenta le mécontentement de la cour. Il fut obligé de sacrifier quelques-uns de ses protégés; mais en revanche il obtint l'autorisation de former « à ses frais » une sixième compagnie (2).

Ernest s'était, selon l'usage, réservé le commandement de la compagnie colonelle : les autres capitaines du régiment, définitivement désignés par l'archiduc, étaient : Édouard de Béthencourt, Gabriel de Fiefz, Christophe de Cobreville, Paul du Chastel, et Nicolas de Gourcy, qui remplaça Simon de Naves, d'abord nommé par l'archiduc.

Le tambour des recruteurs retentissait dans toute la province de Luxembourg, car avant même que Mansfeldt eut reçu l'autorisation de lever ses six compagnies, Jacques de Tilly, le comte de Biglia et le sieur de Witzleben avaient été chargés de former chacun un régiment de Wallons luxembourgeois. Ces officiers se faisaient entre eux une concurrence redoutable, traitaient le pays sans ménagement et trouvaient plus commode de prolonger leur façon de vivre aux dépens des paysans, que de se hâter de se rendre au siége d'Ostende, où toutes ces troupes étaient impatiemment attendues.

Déjà Mansfeldt se faisait remarquer entre tous par son indiscipline, ses exactions et ses désordres. Ses soldats, se modelant sur leur chef, commettaient toutes sortes de rapines, et foulaient le paysan avec autant de brutalité que s'ils eussent été en

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, liasse n° 402. Lettre du 18 mars 1604.

(2) *Ibid*. Lettres des 24, 28 et 29 avril, — des 9 et 19 mai 1604.



pays conquis. Ils n'avaient cependant pas pour excuse le défaut de solde. Les commissaires envoyés par l'archiduc avaient, chose malheureusement rare à cette époque et qui excita la jalousie des autres colonels, apporté toute la solde nécessaire pour le régiment entier. Ils le trouvèrent fort incomplet, et peu désireux de renoncer aux profits du brigandage pour aller braver les hasards de la guerre. « Ceux de Luxembourg, écrivait alors le chef des finances, Nicolas de Montmorency, baron de Vendegies, se plaignent que nonobstant les ordres de V. A. ils ne savent faire marcher en avant les levées d'Ernest de Mansfeldt (1). »

Ernest dut pourtant se résigner à obéir et à se mettre en marche. Mais sa colère se déchargea sur les pays qu'il traversait. « Les troupes d'Ernest de Mansfeldt, mandait le 13 juin Nicolas de Montmorency, sont vers N.-D. de Haulx, n'estant qu'environ cinq cents hommes à la monstre, bien qu'à manger le pays et aux rations ont bien esté onze cents (2). » Et le 15 juin : « Les troupes d'Ernest de Mansfeldt ne s'avancent tant qu'on pensait et voudrait, estant encore vers Haulx et vivant si désordonnément que rien plus. J'estime qu'ils ne viendront plus de quatre cents hommes, quand ils arriveront au camp. V. A. considérera s'il ne seroit mieulx de les réduire lors à deux compaignies, pour excuser tant de capitaines et d'officiers desquels aucuns V. A. avait commandé changer (3). » Le marquis d'Havré, envoyé pour mettre un terme à ces désordres confirmait ces tristes informations, *de visu*. « Les troupes d'Ernest de Mansfeldt, écrivait ce seigneur, ont été grandes pour manger le pays, mais peu à la monstre. C'est un tas de soldats si peu fidèles et de capitaines si peu zéleux que cela me fait crever le cœur, dont V. A. croye que je leur aye fait de terribles réprimandes (4). »

Mais qu'importaient à ces bandits les réprimandes? Elles ne

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, liasse n° 404.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*



servirent qu'à multiplier les désertions, et tandis que Mansfeldt amenait enfin au camp d'Ostende les débris de son régiment, presque dissous avant d'être arrivé à sa destination, le capitaine de Fiefz était envoyé à Liége pour réclamer l'extradition d'un grand nombre des enrôlés d'Ernest « qui, après avoir jouy des contributions et receu argent et armes, s'étaient enfuys sur les terres de l'Evesché (1). »

Il est difficile à notre siècle, gonflé de prospérité, qui place le progrès dans le jeu parfaitement régulier des engrenages sociaux, qui le mesure à l'étendue d'action de la police et qui en vois l'apogée dans le nivellement absolu des âmes comme des corps, dans le complet effacement des caractères, de se rendre un compte exact des mœurs militaires du commencement du XVIIe siècle et de comprendre les maux cruels qu'elles faisaient peser sur pauvres paysans. Tout tableau qui approchera de la vérité sera nécessairement taxé d'exagération. Il importe à l'historien de ces misères de s'abriter derrière les documents contemporains, et c'est sous le bénéfice de cette pensée que nous citons une lettre des « Président et gens du conseil provincial de Luxembourg, » lettre dont le style émouvant prend parfois les accents d'une éloquence inimitable.

Voici cette pièce :

« Serenissimes Princes,

« Encores que nous sçachions Voz Altezes Serenissimes avoir esté plusieurs fois adverties de la grande et intolérable charge que supportent les subjectz de ce pays, par les soldatz de ces recrues allemandes et levées wallones, qui leur sont sur les bras depuis tantost deux mois ença, si ne pouvons, pour nostre acquict (à l'occasion mesmes de ce que pendant l'indisposition de nostre gouverneur, le prince et comte de Mansfeldt, sommes esté par luy requis de l'assister et entendre aux affaires du gouvernement) délaisser ny obmettre de représenter à Voz Altezes les griefves et continuelles lamentations et gemissemens,

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, liasse n° 406. Lettre de l'archiduc Albert à ceulx du conseil privé de Liége.



que nous avons à toute heure du pauvre peuple, par requestes sur aultres, pour la longueur du logement, nouriture et exces de la dicte soldatesque, qui est à la verite telle, que n'y estant incontinent remédié et la charge ostée, les pauvres subjectz seront du tout descouragez et constrainctz abandonner leurs demeures. Nous les avons, depuis ung mois ença, tousjours entretenus d'espoir, sur ce que Voz Altezes avoient escript vouloir au plustost ordonner la monstre, n'estoit cela. Elles peuvent croire que beaucoup fussent esté forcez les aller trouver là bas, se prosterner à leurs piedz et déclarer leur pauvreté et misere eulx mesmes, laquelle pouvons véritablement tesmoigner estre telle et sy extrême, qu'elle fut onques, pour n'avoir la plus part du pain à la maison; patisssans la famine et n'ayans moyen ny crédit de recouvrer vivres, pour estre le peu de leurs moyens piéça alienez, engaigez et obligez à aultruy, pouvans asseurer Voz Altezes, aulcunes pauvres créatures estantes constrainctes par la force, d'avoir le soldat à la maison, vont brimber le pain et le revendre ès pays voisins, pour furnir argent au soldat, qui est pour le jourd'huy sy dégousté, débauché et aliéné de toute raison, qu'il luy semble le paysant avec toute sa substance luy estre acquis comme serff et esclave, sans aulcune humanité ny compassion, dez qu'il luy est assigné quartier. De sorte que quant bien il resteroit encores quelque peu de moyen a upauvre bon homme, la dissolution de ladite soldatesque, par la connivence des chieffz qui n'en font le chastoy, est sy excessive, que joincte la longueur et trop de durée à les laisser sur les places d'assemblées, mattent, ruynent, exténuent et désesperent le peuple entierement; donnans à considerer à Voz Altezes Sérénissimes ce que peult consommer et manger journellement ung nombre de tant de bouches, comme de dix à onze mil qui se retreuvent présentement en ce dit pays, à la seule charge du bon homme, soubz l'occasion d'environ trois mil soldatz, à quoy l'on tient pour le moings arriver la dite recrue des colonelz de Biglia et Witzleben, ensemble la levée d'Ernest de Mansfeldt, n'y ayant guaires de soldatz, principallement entre les Allemans, qui n'ayent suyte de trois, quattre à cincq personnes que femmes et enfâns, l'ordre



de l'entretenement estant conforme et dressé sur le pied de celuy que Voz Altezes ont commandé, sçavoir de bailler au soldat par jour cincq solz, se debvroit bien observer, selon que le dit prince comte de Mansfeldt l'at souvent reitere et nous de mesmes. Mais les soldatz osent ouvertement dire qu'ilz n'en font estat, voires ceulx qui ont charge de la dicte recrue, que cela seroit pour perdre les levées, se faisans la plus part bailler doubles ou trois rations, et procedent mesmes toutes ces débauches, par la meslange de tant de sorte de nations de soldatz, les uns venans freschement de l'ennemy incertain sy c'est pour plustost espioner le pays que non pas pour servir, aultres disans hautement y vouloir retourner, et puis infinite d'aultres, voyans ces longueurs d'estre nourriz aux places monstres par plusieurs mois entiers, sont costumiers d'y venir, et se laisser enroller à tout propoz, quant il s'offre pareille occasion d'assemblée, pour manger, mais peu devant ou après la monstre, estant le bon homme mangé, le pays espioné et l'argent du premier mois receu et touché, jectent les armes enbas, quictent le service et s'enfuyent, attendant de rechief une nouvelle place de monstre en ce pays de Luxembourg pour continuer le mesme, sans jamais passer la Meuse. L'experience en ayant esté souvent recognue que se trouvans à la monstre d'ung régiment allemant plus de trois mil hommes enrollez et denomez sur le papier, deux ou trois jours après la monstre prinse y avoit diminution du quart ou du tiers. Choses desquelles doubtans sy Voz Altezes sont informées, avons estimé de noz debvoirs de les en advertir, puis qu'il y vat tant de leur service et qu'il en dépend la ruyne des subjectz, ayans bien osé adjouster que sy pour le regard des susdicts exces nous escripvons aux chieffz ou commandeurs d'y mectre ordre, comme avons desja faict à diverses fois, il n'en suyt sinon excuses : et de les en faire respondre, et saisir au corps pour user de chastoy, comme il semble la raison vouloir, ou bien de permectre aux subjectz de se guarantir eulx-mesmes contre les exces et forces, comme aulcuns desireroient bien de faire, ce sera pour nous imputer de faire perdre les levées, et diront les dits chiefz n'estre de nostre juridiction,



de sorte que ne scavons nul remede en cecy, n'est que l'unique auctorité de Voz Altezes y entrevienne. Remectans à Icelles d'en ordonner comme trouveront mieulx pour leur service, et soulagement de leurs pauvres subjectz qui n'en peuvent plus, estans mesmes ceulx de ce pays astheur oultre la charge des susditz soldatz forcés de nourrir et soldoyer les compagnies d'esleuz qui y sont dressées par ordre de Voz Altezes, et assemblées depuis huict jours ença pour obvier aux desseingz de l'ennemy et mutinez, lequel entretien ne revient à moings de deux mil et cincq cens florins par jour oultre le furnissement des drappeaux, armes et munitions, le tout à la charge du dit pauvre homme qui est encores constrainct aller à la guerre, s'armer, munir et soldoyer soy mesmes, abandonner maison, famille et labeur pour laisser le tout au pouvoir du soldat estranger, y vivant et dominant en débauche, à son plaisir et volunté.

« *Les Président et gens du conseil provincial de Luxembourg,*

« (Signatures.) »

Cependant, en quittant le Luxembourg, Ernest avait laissé derrière lui le capitaine Paul du Chastel, avec mission de former sa sixième compagnie, « laquelle devait estre parfaicte au plus tard dans les quinze jours, trois sepmaines (1). » Il fallut plus de huit mois pour qu'elle fut prête, et du Chastel mit vingt-deux jours pour franchir la distance de Bastogne à Vilvorde.

Un incident, occasionné dans cette dernière ville par l'insubordination du capitaine, montrera mieux que les plus longues dissertations ce qu'étaient généralement les gens de guerre de cette époque et spécialement ceux du colonel Mansfeldt. Nous en empruntons le récit au commissaire Corneille Garnier, envoyé par l'archiduc pour obliger du Chastel à quitter Vilvorde et à mener sa compagnie au camp.

« Ayant ledit Camille Garnier eu ordre exprès de son Excellence le marquis de Havré pour aller trouver la compagnie

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 405. Lettre de l'archiduc du 4 juin 1604.



de M. du Chastel, capitaine au régiment du sieur Ernest de Mansfeldt et la mener vers le camp devant Ostende estant ledit Garnier arrivé au quartier où estoit le susdit capitaine avec la compagnie, luy at demandé s'il lui plaisoit faire toucher le tambour afin de marcher du matin par la fraischeur; dont ledit capitaine luy répondit qu'il feroit toucher l'assemblée mais qu'il vouloit que ses soldats dejeûnent avant partir, qu'entre temps ledit Garnier requist aucuns chariots pour charger, aucunes armes et munitions et aucuns soldats blessés dont ledit Garnier fist cinq chariots : et estant chargés les dits chariots, demanda audit capitaine s'il lui plaisoit faire toucher la marche, lequel luy répondit qu'il ne luy avoit à commander, dont ledit Garnier luy réplicqua qu'il ne luy commandait ce qui n'estoit raisonnable, estant en présence de M. de Wesmes auquel demauda ledit capitaine s'il vouloit aller désjeuner; et estant arrivez au chasteau, ledit capitaine commencoit a discourir disant en présence de M. de Wesmes que le dit Garnier avait été poursuivant plus de quatre jours la commission de les mener, dont le dit Garnier luy répliqua que tous ceux qui voudroyent dire cela qu'il leur monstreroit le contraire, mais qu'il luy fallait obéir au commandement de Son Excellence le marquis de Havré. Estant passéz cela, sortirent hors du chasteau et commencèrent à marcher et estant ladite compagnie une demilieu hors du susdit quartier, ledit Garnier marchoit avec les chariots de bagages et accompagné de deux soldats du capitaine Nicolas de Gourcy, dont ung desdits soldats se nomme M. de Coupelle, et aussi le quartier maistre du susdit régiment estant présent, que ledit capitaine vient à galoper après eux qui pouvoient estre un jet de pierre devant la dite compagnie et commença à frapper sur un sien serviteur et par après se vient aborder au dit Garnier, disant ventre-dieu et la teste-dieu, qu'il ne vouloit qu'il passast oultre et qu'il allast devant pour brusler aucun village, dont lui répondit le dit Garnier qu'il estoit envoyé de la part de Son Excellence, au nom de leurs Altezes Sérénissimes, pour défendre telle et semblable bransquete (vol avec incendie) et que ce n'estoit pas au

capitaine de lui commander qui devoit commander à ses serviteurs, et point a luy, qu'il (Garnier) n'estoit point envoyé pour estre son valet, sur ce ledit capitaine mettant la main sur la garde de son épée dist audit Garnier qu'il lui romperoit la teste, et jurant la mort Dieu et la teste Dieu qu'il le feroit marcher à pied et qu'il lui chargeroit un mousquet sur l'espaule que quand il seroit lasse il donneroit quartier alors et le traiteroit pire que son valet, et ne portant aucun respect à l'ordre que le dit Garnier avoit, dit encore que s'il donnoit tel quartier qui ne lui sembloit pas bon, qu'il n'y iroit pas et que sy ses soldats faisoyent aucune insolence, le dit Garnier avoit à en répondre et de donner à ses soldats occasion de faire des insolences. Poursuivant beaucoup de mauvais propos qu'il dit encore, dont ledit Garnier réplicqua que plus tost il retourneroist vers Bruxelles que d'estre sy subject à ses commandements et luy commanda qu'il fist la diligence qu'il convenoit pour le service du prince, dont le dit capitaine dit qu'il ne s'avanceroit pas d'un pas, sy son Alteze ne lui écrivoit particulièrement. En certification du présent contenu ledit Garnier en presteroit son serment toute et quante fois requis en sera. »

Une lettre du marquis d'Havré complète le tableau, en montrant du Chastel installé opiniâtrement à Vilvorde et refusant de marcher plus avant, en dépit des ordres les plus formels (1).

Sans doute du Chastel en fut quitte pour quelque réprimande. En tout cas, de tels faits suffisent pour expliquer les désastres militaires de l'archiduc Albert.

Le régiment d'Ernest de Mansfeldt n'eut pas longue existence; fondu avant même de s'être complété, il fut versé, au mois d'octobre, dans le terce de René de Châlon (2). On ne sait quel emploi précis fut assigné à Mansfeldt, mais il ne quitta

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse nº 406.

(2) *Ibid.* Liasse nº 408.



pas le service, car on le retrouve un peu plus tard sous les ordres du comte Frédéric de Berg (1).

Au mois de juin 1606, il prit part au coup de main tenté par le comte Frédéric sur la ville de l'Écluse. Cette tentative, habilement conçue, n'échoua que par le peu d'entendement et d'énergie des officiers chargés de conduire l'attaque. L'indignation générale fut telle que la cour se vit obligée d'ordonner une enquête, à la suite de laquelle un lieutenant-colonel irlandais et deux capitaines belges, les sieurs de Cruyckenbourg et de Rasoir furent décapités, et Mansfeldt privé de sa charge de colonel (2).

On remarqua que pas un officier espagnol ou italien ne fut compris dans ces rigueurs, et comme le conseil de guerre avait agi avec une certaine précipitation — car l'attaque avait eu lieu le 12 juin et l'exécution se fit dès le 19, — une réaction s'opéra en faveur des condamnés, qui ne furent plus aux yeux du public que les victimes expiatoires de la faute de leurs compagnons.

Mansfeldt ressentit les heureux effets de ce retour de l'opinion publique. Un accord étant intervenu entre le gouvernement des Pays-Bas et les mutinés de Diest, ceux-ci demandèrent à être réintégrés dans l'armée. L'archiduc hésita d'abord à reprendre à son service ces bandes de soldats, démoralisés par l'habitude du meurtre et du pillage autant que par le succès d'une révolte obstinée. Il craignait avec raison d'introduire dans son armée, déjà peu homogène et remplie de mécontents, un germe puissant de dissolution. Il céda cependant, parce qu'il voulait à tout prix faire cesser le scandale d'un corps de mutins organisés, dévastant le pays qu'ils devaient défendre, bravant ouvertement l'autorité royale et promenant à l'étranger l'offre vénale de leurs épées. Des officiers furent désignés pour former des compagnies régulières parmi ces rebelles, et un ordre du

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 418.

(2) Metteren qui raconte le fait (fol. 587 C.), applique à René de Châlon la punition qui frappa Mansfeldt. C'est une erreur que réfutent les documents des archives.



22 octobre 1607 (1) confia au vicomte de Jodoigne et à Ernest de Mansfeldt la mission de créer, l'un, une compagnie d'arquebusiers, l'autre, un escadron de cuirassiers.

Mansfeldt accueillit la *mercede* avec reconnaissance, mais il la trouva cependant insuffisante et fit de pressantes sollicitations pour faire doubler sa compagnie ou tout au moins pour obtenir une augmentation d'effectif, qui rendit la faveur plus signalée. L'archiduc autorisa le commissaire aux revues à lui passer autant de soldats qu'il s'en présenterait au delà du nombre de cent, et ordonna au comte de Berlaimont, gouverneur du Luxembourg, d'accommoder la nouvelle compagnie dans son gouvernement (2). Berlaimont réclama avec vivacité et représenta que le Luxembourg, déjà surchargé de troupes, était hors d'état d'entretenir celles qu'on voulait encore lui envoyer. Mais avant même que cette réponse ne parvint à Bruxelles, un revirement subit s'était opéré dans les dispositions de la cour. Soit qu'on eut découvert quelque complot parmi ces mutins, pour la plupart gens de sac et de corde, prêts à toutes les trahisons et à tous les excès, soit que la répulsion trop bien justifiée pour leurs équivoques services militaires l'eut brusquement emporté sur le désir de les utiliser, l'archiduc prit tout à coup la résolution de dissoudre la compagnie de Mansfeldt. Comme il craignait une nouvelle mutinerie ou quelque résistance, l'exécution de cette mesure fut préparée dans le secret et entourée de précautions mystérieuses. Le comte de Berlaimont fut avisé qu'aussitôt l'arrivée de la troupe dans les environs de Luxembourg, il devait faire appeler Mansfeldt et lui communiquer un pli cacheté portant l'ordre exprès de *désarborer* son étendard et de faire vider le pays à ses soldats endéans les vingt-quatre heures. « Et je vous encharge bien expressément, mandait l'archiduc au gouverneur, que les dites vingt-quatre heures passées, vous fassiez toute extrême diligence possible pour attraper et faire

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 432.

(2) *Ibid.* Liasse n° 432. Lettre du 20 novembre 1607.



saisir tous ceux qui ne se seraient retirés et de les chastier conformément à notre ban (c'est-à-dire par la hart), ce que pareillement je veux être observé et exécuté au regard de tous ceux de l'altération de Diest, qui se viendront fourrer parmy les gens de guerre de votre gouvernement, et affin qu'il n'y ait faulte, je vous ordonne de le faire aussi particulièrement entendre par tous les officiers et aultres nos subjects de vostre jurisdiction, à peine de faire procéder rigoureusement contre ceulx qui manqueront à leur devoir (1). »

Les termes sévères de cette instruction indiquent assurément que la cour avait entrevu un grave danger dans la présence des ex-mutinés de Diest dans le pays, et qu'elle redoutait quelque nouveau désordre de ces hôtes insubordonnés. Ils montrent en outre que la mesure n'avait rien de personnel pour Mansfeldt et concernait généralement tous les mutinés. Aussi Ernest n'en prit-il pas ombrage. Loin de là, il protesta de son désir d'obéir sans délai à l'archiduc. Mais déjà il n'avait plus de soldats. Ces routiers, justifiant la méfiance dont ils étaient l'objet, s'étaient dispersés aussitôt après le départ de leur chef, que le gouverneur avait appelé à Luxembourg pour lui faire part de ses ordres. Ils passèrent sur les terres des Provinces-Unies, emmenant avec leurs bagages ceux de Mansfeldt et ne laissèrent que l'étendard (2).

Cette mésaventure marque la fin de la carrière militaire de Mansfeldt au service des archiducs. De colonel descendu à la charge de capitaine de cavalerie, il ne fut ni plus heureux, ni mieux fixé dans ces dernières fonctions que dans les premières. Mais si courte que fut sa carrière, elle fut assez longue pour faire pressentir dans l'officier des archiducs le condottière pillard et destructeur de la guerre de trente ans.

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 432. Lettre de novembre 1607.

(2) *Ibid.* Liasse n° 432. Lettre de décembre 1607.



CHAPITRE II.

Testament de Pierre-Ernest de Mansfeldt. — Sa lettre aux archiducs. — Différends suscités par sa succession. — Philippe de Robles, baron de Billy, tue le commissaire Monet. — Il s'enfuit, est condamné, puis, grâcié. — Le comte de Berlaimont est nommé gouverneur du Luxembourg. — Portrait de la comtesse de Berlaimont. — Visite chez l'Électeur de Trèves. — Querelle entre le comte de Berlaimont et les barons de Wiltz et de Licques. — Provocation cu duel. — Wiltz et Licques sont arrêtés. — Ernest de Mansfeldt est compromis dans la querelle. — Disgrâce du comte de Berlaimont. — Violences commises par la comtesse. — Témoignages en sa faveur. — Ce qu'il faut en croire. — Ernest se réfugie à Aix-la-Chapelle. — Nouveaux conflits. — Tentative d'assassinat sur le sieur de Cobreville. — Jugement et condamnation de Tavigny. — Il est grâcié, Wiltz et Licques sont remis en liberté. — Trève avec la Hollande.

La mort du prince Pierre-Ernest avait ouvert une double arène aux cupidités et aux ambitions qui convoitaient avidement sa succession financière et sa succession politique. Toutes les précautions prises par le vieux seigneur pour éviter des procès entre ses héritiers, ne purent les empêcher, car il se trouva nécessairement des prétentions lésées. Celles-ci firent cependant silence pendant le temps assez long que durèrent les préparatifs et les cérémonies des funérailles. Le 12 juin 1604, à la requête du mestre de camp René de Châlon, du grand prévôt d'Ardenne, Pierre de Jalhea, tuteur des enfants mineurs laissés par Henri de Châlon, et de Philippe de Robles, seigneur de Lalewal, agissant au nom de sa femme Marguerite de Châlon,



les président et gens du conseil provincial du Luxembourg procédèrent à l'ouverture solennelle du testament du feu prince, qui fut déclaré être en bonne et due forme (1). On trouva joint au testament une minute de lettre que le défunt avait dictée, cinq semaines avant sa mort, et qu'il s'était fait lire plusieurs fois, tout en différant sans cesse de la signer, pour cause d'indisposition, tant que la mort le prévint. Bien que cette lettre soit étrangère à Ernest, elle sera lue ici avec intérêt, tant à cause de la touchante et digne simplicité qui y règne sans se démentir d'un seul mot, que parce qu'elle peut servir de document précieux sur le caractère des relations de la noblesse belge avec ses princes.

« Sérénissimes Princes,

« Combien que je ne perds l'espérance de joyr de tant d'heur et de félicité que de reveoir encore une fois Voz Altezes Sérénissimes avant mourir, toutesfois incertain de ce que le bon Dieu sera servy disposer de moy en ceste mienne maladie, ni qu'elle yssue elle pourra prendre, m'ayant du tout résigné entre ses benoistes mains, après m'avoir faict la grâce de me rendre participant de ses saints sacramens d'église, pour avoir les armes spirituelles, en lieu de celles que j'ai portées en ce monde au service de mes Princes, je ne me suis trouvé en repos, pendant ce que le mesme bon Dieu m'at encores heureusement préservé la mémoire et entendement jusques à présent (dont luy rends grâce) que je n'eusse usé d'ung debvoir éventuel (au cas de prévention) par ce mot de lettre que j'ay prié au sieur président de Luxembourg de faire tenir à Voz Altezes Sérénissimes incontinent quant Dieu m'auroit appellé de ceste misérable vie, pour leur signifier en toute humilité mon adieu et dernier congé, que doiz à jourd'huy (2) je prends d'elles audit cas, laissant et remectant mes estatz, mon ordre et mes patentes et charges ès

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse nº 405.

(2) Dès aujourd'hui.



royalles mains de Sa Majesté et de Voz Altezes, en la sorte qu'il a pleu aux feuz Empereur et Roy (que Dieu ait en gloire) me les confier, avec très-humble requête et supplication que mes services renduz dez ma jeunesse à la très-sérénissime et louable ancienne maison d'Austrice, particulièrement l'espace de cincquante huict ans en ce duché de Luxembourg, demeurent receuz pour bien à gré et de bonne part, selon que feue Sa Majesté royale et Voz Altezes m'ont souvent escript en avoir du tout satisfaction, qu'est bien une de mes principales consolations après Dieu, et laquelle m'a faict achever le reste de mes jours avecq tant plus de contentement, soubz ceste ferme espérance que quant bien il sembleroit à quelques ungs de n'y avoir esté faict tout ce que le monde eust jugé requis, il ne sera jà pour ce trouvé y estre allé de la nonchalance par aulcun voulloir déli-béré, ny telle qu'elle ne seroit plustost rejectable sur le manque de moyens souvent par moy demandez, que non pas de fidelité et zeleuse volunté, non plus que je n'ay jamais espargné toutes les sortes de labeur, travail et soing, dont je me suis humainement peu adviser, pour le deu acquict de mes dictes charges, et de quoy je ne recherche aultre tesmoignaige que la verité propre; et sy de plus toutes les choses ne se retreuvent en l'estat que j'ay tousjours soubhaité, ce n'a esté que je ne l'ay assez representé et m'en (1) rendu sy importun à Voz Altezes Sérénissimes, que de cela et de toutes aultres offences que je pourrois avoir encourru vers elles, je leur crye mercy et pardon avec pareille ferveur, comme de bon cœur je pardonne à tous ceulx qui m'ont offencé; suppliant en oultre à Voz Altezes Sérénissimes estre servies, après mon décès, d'avoir en favorable recommendation ma maison mortuaire, avecq mes serviteurs et officiers, et que, pour me trouver de beaucoup engaigé et endebté pour le service de feue Sa Majesté et de Voz Altezes, leur plaisir soit, à la contemplation de mes fidelz services où j'ay rompu bras et jambes et perdu femme et enfans, vouloir commander le payement de toutes les livrances écheues de ma solde et d'aultre argent levé

(1) Il manque évidemment ici le mot *sois*.



par emprunt, affin qu'à l'acquict de ma conscience mes créditeurs soyent payez, et que mes héritiers mobiliaires et testamentaires puissent trouver de quoy contenter mes serviteurs et satisfaire aux charges, debtes, légatz et dépens funeraulx, sans estre constrainctz, que Dieu ne veuille, de céder et rénuncer à l'hérédité, à la trop grande honte et vilipendance mienne, après ma mort et de l'entière famille et maison de Mansfeldt, pour me faire perdre tout à coup et en un moment tout l'honneur acquis au service de sy grands monarches, et en si principales charges. Finablement supplieray aussy à Voz Altezes Sérénissimes ne vouloir permectre aulcun changement ou altération, au préjudice de mesdits héritiers, à la possession que se continuera en eulx par mon décès de la terre de Vianden et ses dépendances, ensemble de mes officiers et serviteurs celle part, jusques qu'iceulx héritiers soient assignez aillieurs à leur appaisement pour la rente annuelle des quattre mil florins, dont feue Sa Majesté Royale, que Dieu ait en gloire, at esté servie me faire mercede, et à mes héritiers et ayans cause, pour mes services. Espérant que Voz Altezes Sérénissimes ne me dénieront ces dernières requestes et supplications sy justes qu'elles sont, soubz confidence de quoy je me tiens tant plus satisfaict, pour, estant colloqué en la gloire éternelle, comme j'espère, pouvoir prier Dieu pour la prospérité et longue vie de Voz Altezes Sérénissimes, auxquelles baisant les mains en toute révérence, pour la dernière fois, je demeure comme je suis jusques au dernier période de ma vie,

« Sérénissimes Princes, etc. »

Ce suprême adieu d'un loyal et fidèle serviteur produisit une impression profonde sur les archiducs et ne fut pas étranger à la détermination qu'ils prirent d'accepter le legs assez onéreux des splendides bâtiments et jardins de la Fontaine, créés par Pierre-Ernest, dans ses dernières années, aux portes de Luxembourg.

Les autres dispositions du testament ne furent pas accueillies avec le même respect par tous les ayants droit. La veuve du



prince Charles de Mansfeldt. Marie-Christine d'Egmont (1), se prétendit lésée, quant à son douaire, et souleva, la première, une longue série de procès. C'était une femme ardente à la procédure, et qui passait sa vie à solliciter ses juges et à courir les prétoires pour soutenir les innombrables actions judiciaires dont elle aimait à tisser son existence. Soit qu'elle n'eût qu'une médiocre confiance dans les prétentions au nom desquelles elle attaquait le testament de Pierre-Ernest, soit qu'elle voulût se réserver quelque nouvelle mine de litiges, elle acheta, en 1607, les droits assez suspects d'Ernest de Mansfeldt. René de Châlon et ses enfants, déjà aigris des procédés hostiles de la princesse, furent profondément irrités de la conduite d'Ernest : à leurs yeux, c'était un acte de noire ingratitude de ce bâtard, dont la part était généreusement faite par le testament, que de s'allier à l'ennemie de leur maison, et de lui fournir les armes destinées à détruire l'effet des dernières volontés de son père et bienfaiteur, en ruinant ses frères et sœurs. Philippe de Robles surtout en conçut un amer ressentiment, et l'explosion de sa colère,

(1) Marie-Christine était la fille du célèbre comte Lamoral d'Egmont et de Sabine de Bavière. Mariée en premier lieu avec Oudard de Bournonville, comte d'Hennin-Liétard et de Capres, conseiller d'État d'épée et chef des finances aux Pays-Bas, mort en 1585, elle fut créée de son chef duchesse de Bournonville et grande d'Espagne. Peu après, elle se remaria avec Guillaume de Lalaing, comte d'Hoogstraeten et de Rennebourg; et, devenue veuve une seconde fois, elle prit une troisième alliance avec Charles, prince et comte de Mansfeldt, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle mourut en 1622. Charles de Mansfeldt dont il est ici question, était le fils de Pierre-Ernest et de sa première femme, Marguerite de Brederode. Il s'acquit une des plus grandes renommées militaires de son siècle. Appelé en 1595, par l'empereur Rodolphe II, au commandement des armées impériales qui disputaient la Hongrie aux Turcs, il mourut le 14 août 1596, peu de jours après la prise de Gran, due à son génie et à sa valeur.

Le testament de Pierre-Ernest, daté du 20 décembre 1602, et par conséquent postérieur à la mort de Charles de Mansfeldt, ne faisait aucune réserve en faveur des droits que Marie Christine d'Egmont, veuve de Charles, tenait de son mariage et de sa qualité d'héritière, sous bénéfice d'inventaire, de son mari. De là la contestation qu'elle soulevait.



amenée par un cas fortuit, donna lieu à une scène sanglante, dont nous empruntons le récit à ses propres aveux.

Le 13 juillet 1607, Robles « étoit allé à l'église Sainte-Gudule, « où lors étoit Son Altesse Sérénissime au salut du Saint-Sacre- « ment de Miracles, et, sortant icelle Altesse hors l'église, « l'accompaigna avec autre noblesse de son hostel jusques à sa « cour, et lors ledit Robles se retira aussi en compaignie de son « frère Don Carlos et de son neveu Don Alexandre de Robles, « allant tous à pied jusques aux bailles (1) d'icelle cour, où, ren- « contrant le seigneur Don Luis de Velasco, il traicta avecq luy « de quelques affaires particulières. Ils continuèrent ensuite à « pied leur chemin pour sortir desdites bailles, et voyant ledit « Robles passer devant luy feu le commissaire aux revues, « Philippe Monet, l'interpella en ces termes : — « N'est-ce pas « Monet qui passez-là ? » Et comme Monet poursuivait sa route, sans faire semblant d'entendre, le fougueux seigneur lui cria : — « Holà ! Monet, comment passez-vous ainsi en vous retirant de nous ? Ce ne sont guère là les obligations que vous devez à la maison de Mansfeldt, à celle de Robles, et aux bienfaits et récompenses que vous en avez reçus. — Monsieur, répondit Monet, qui sentait qu'on lui cherchait querelle, je n'avais pas eu l'honneur de vous voir ni de vous remarquer. — Allons donc ! reprit de Robles, vous savez bien que nous sommes en cette ville et logés guères loin de chez vous. Il y a longtemps que vous auriez dû nous rendre vos devoirs. — Monsieur, riposta le commissaire, si j'ai été bien payé, je l'ai bien mérité. — Et c'est sans doute aussi pour nous montrer votre reconnaissance que vous avez persuadé à Ernest de Mansfeldt de vendre ses droits à M[me] la princesse de Mansfeldt, et qu'à cet effet vous avez été en Allemagne vers les comtes Bruno et Wolfgang de Mansfeldt ? — Monsieur, répliqua Monet avec hauteur, je ne sais ce que vous voulez dire, et je n'ai que faire de me mêler de vos actions. — Monet ! Monet ! vous manquez à la vérité. Ce n'est pas le fait d'un homme de bien. — Monsieur, je suis homme de bien, et au moins autant que vous. — Tu mens ! cria Robles devenu furieux, et il accompagna cette injure d'un soufflet. A cet affront, le com-

(1) Barrières.



missaire, reculant de deux pas, mit la main sur la garde de son épée; mais gêné par son manteau, dont l'étoffe légère s'était enroulée autour de l'arme, il s'épuisait en vains efforts, lorsque Robles, le prévenant, lui porta un coup de pointe à la gorge. Monet, blessé, glissa par terre, mais il essaya aussitôt de se relever. Robles, exaspéré, eut la lâcheté de frapper son adversaire renversé et lui enfonça son épée dans le dos, « duquel « coup ledict Monet termina sa vie par mort, et au très-grand « et indicible desplaisir dudict de Robles (1). »

Cet assassinat, commis sur un homme hors d'état de se défendre, empruntait un caractère plus odieux encore à la présence incroyablement passive de Charles et d'Alexandre de Robles, qui l'avaient laissé consommer sans y mettre le moindre obstacle. Le meurtrier s'abritait mal derrière l'entraînement de la passion, car il était loin d'avoir l'excuse de la jeunesse : il était marié et père de neuf enfants. Si faible que fût alors l'action de la justice sur la foule turbulente et insubordonnée des gentilshommes de la cour, le crime pouvait d'autant moins rester impuni, qu'il avait ensanglanté les abords du palais des souverains. Cité, en effet, devant le conseil privé et sous le coup d'une prise de corps, Robles se hâta de fuir à l'étranger. Des lettres d'ajournement furent lancées contre lui et ses biens placés sous le séquestre. Néanmoins les supplications incessantes de sa famille, les tardifs remords qu'il manifesta parvinrent à fléchir la légitime indignation des archiducs; il fut grâcié au bout d'un an. Aussi bien, un homicide à cette époque, pour peu qu'il fût voilé d'une vague apparence de duel, n'avait pas besoin, pour être pardonné, d'une longue expiation.

On considéra, d'ailleurs, comme circonstance atténuante, le rang du meurtrier et l'infériorité native (2) et morale de la vic-

(1) Archives du royaume : liasses de l'audience, n° 432. — Supplique en grâce de dom Philippe de Robles.

(2) Philippe Monet était fils naturel de sire Jean Monet, curé de Weris, en la terre de Durbuy et de Jeannette Cattin, veuve de Jean Bertrand. Il fut légitimé par lettres du 5 juillet 1599. — Archives du royaume. Registre aux lettres de légitimation.



time. Car M. de Salinas, président du conseil du Luxembourg, ayant fait publier le ban lancé contre le sieur de Robles, fut averti « qu'il ne fallait pas agir ainsi avec les gens de telle qualité. » Ce magistrat, invité plus tard à donner son avis sur une demande en indemnité formulée par la veuve de l'infortuné Monet, répondit « qu'il ne fallait pas s'inquiéter des importunités de tels gens. » Cependant, quelques lignes plus bas, il ajouta ces mots, évidemment dictés par un retour de conscience : « Toutefois, il n'est pas nécessaire de leur dénier justice (1). »

Sans doute, la puissance a toujours eu ses abus et les balances de la justice ne sont pas plus à l'abri des altérations de la faveur, des hautes influences et des passions, que les autres instruments maniés par notre faible humanité. Mais l'esprit chrétien doit savoir stigmatiser, lorsqu'il les rencontre, ces criantes iniquités, quel que soit le prétexte dont on les couvre, et leur conformité avec les mœurs spéciales à chaque époque.

L'héritage politique du prince Pierre-Ernest n'avait pas été moins disputé que sa fortune. Le gouvernement du Luxembourg était surtout convoité par un grand nombre de compétiteurs. La cour n'était pas pressée de se prononcer, car elle sentait l'importance de bien choisir et la nécessité de profiter de l'occasion pour faire disparaître certains abus politiques et financiers, introduits à la faveur des derniers troubles, et que le respect porté aux longs services du vieux prince n'avait pas permis de corriger. On songea même, un instant, à faire administrer provisoirement le duché par un lieutenant, jusqu'à ce que les réformes jugées indispensables eussent été réalisées; mais ce moyen terme fut jugé plus dangereux qu'utile. Bientôt même, les archiducs, obsédés de sollicitations, cédèrent à la pression exercée sur eux, et se hâtèrent de faire un choix pour mettre un terme à des rivalités devenues embarrassantes. Dès le commencement de juin, ils appelèrent au gouvernement du duché et pays de Luxembourg, le comte Florent de Berlaimont, gouverneur des comtés de Namur et d'Artois (2).

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, nº 432.

(2) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience, nº 404.—



Grand seigneur par sa naissance, sa fortune et ses alliances, Berlaimont passait pour un administrateur capable et intelligent, aussi zélé pour le service de ses princes que dévoué aux intérêts « du bon homme, » prompt et ferme dans l'accomplissement de ses devoirs. Malheureusement cet ensemble de qualités solides paraît avoir trouvé un fâcheux contre-poids dans l'influence délétère qu'exerçait, sur son mari, la comtesse de Berlaimont. Marguerite de Lalaing, fille unique et héritière de Philippe, comte de Lalaing, baron d'Escornaix, et de Marguerite de Ligne-Aremberg, passe, non sans juste titre, pour avoir été l'une des femmes les plus remarquables et les plus distinguées de son temps. Les portraits qui nous sont restés d'elle la représentent ornée de toutes les vertus et de tous les mérites dont puisse rayonner une auréole féminine. Ses relations étendues, sa correspondance avec les personnages les plus élevés de son époque, témoignent de ses vastes connaissances, des grandes lumières de son esprit, et justifient la réputation qu'elle a laissée. Mais tous ces éloges ne concernent que son âge mûr, et sa jeunesse ne paraît pas avoir été à l'abri des orages des passions. Autant qu'il est permis d'en juger, l'intelligence, chez elle, avait été plus nourrie que le cœur, et son esprit, naturellement altier et impérieux, s'accommodait mal des tempéraments, s'irritait de toute résistance. Accessible à tous les entraînements du cœur, emportée dans ses haines comme dans ses affections, extrême dans le mal comme elle le fut plus tard dans le bien, elle était capable des plus violentes résolutions, et mettait au service de ses passions une volonté inflexible et un rare talent d'intrigue. Un de ses contemporains, parent du comte de Berlaimont, Nicolas de Montmorency, alors chef des finances des Pays-Bas, va bien plus loin encore, dans sa correspondance secrète avec le secrétaire des archiducs. Il ne craint pas de représenter Mme de Berlaimont comme « une mauvaise femme (1), »

Avis de Nicolas de Montmorency, baron de Vendegies, et du marquis d'Havré. — Lettres du comte de Berlaimont.

(1) Archives du royaume. Liasses de l'audience, n° 445. — Lettre de Montmorency, du 2 juillet.

— « plus cruelle qu'un tigre (1); » — pleine de passion, sans honte, sans conscience, sans crainte de Dieu et des hommes (2); » — « adonnée à des amours orduriers et scandaleux, qui vont toujours de mal en pis (3); » — « si insolente qu'elle gourmande toute la noblesse du Luxembourg, jusqu'à dire qu'elle les fera tous baiser son pouls, injuriant l'un, menaçant l'autre et surtout s'estudiant à les faire entrer en querelles et s'entretuer les uns les autres (4); » — « traitant son mary en sorte qu'il n'ose ouvrir la bouche, qu'elle ne le rabêtisse ou dise que c'est un sot, » ce dont « tout le monde est scandalisé et en fait des risées, et semble qu'elle l'ait enchanté; et avec tout cela il la respecte ou craint, mesme si on lui donne quelqu'advis en amy, il va incontinent conter le tout à sa femme (5). »

Sans doute ce jugement est passionné, et, à deux siècles et demi de distance, alors que les éléments de contrôle nous manquent, il faut se garder de le prendre au pied de la lettre. A la vérité, Montmorency ne laisse voir nulle part qu'il ait quelque motif particulier d'animosité contre Mme de Berlaimont, mais il subit incontestablement l'influence des ennemis de la comtesse, au premier rang desquels se montre Ernest de Mansfeldt, qui joue un rôle à la fois très-actif et très-dissimulé dans les événements que nous allons exposer. Cependant, après avoir fait toutes les réserves que commande l'impartialité en faveur de Mme de Berlaimont, il est impossible de méconnaître que le fond du tableau, abstraction faite de la surcharge des teintes, est exact, et les faits, tels qu'ils nous sont connus, ne plaident pas en sa faveur. Mais alors elle était jeune, et les dures leçons de la vie n'avaient pas encore corrigé les aspérités et les fougues natives de ce caractère, dont les perfections, acquises à force de luttes

(1) Archives du royaume. Liasses de l'audience. n° 445. — Lettre de Montmorency, du 7 juin.

(2) *Ibid.* — Lettre du même, du 3 juin.

(3) *Ibid.* — Lettre du même, du 31 mai.

(4) *Ibid.* — Lettre du même, du 31 mai.

(5) *Ibid.* — Lettre du même, du 2 juillet.

et d'épreuves, firent plus tard l'admiration de ses contemporains. De tout temps, d'ailleurs, l'histoire nous a fourni de nombreux exemples de pareilles transformations radicales, et le XVIIe siècle est particulièrement riche de ces grandes pénitentes, dont la soif de repentir et d'austérités, non satisfaite des voies ordinaires du catholicisme, les outra, déborda l'Église et créa le jansénisme.

Lorsque le comte de Berlaimont prit possession du gouvernement du Luxembourg, il se trouva en présence d'une noblesse remuante et impatiente de secouer le joug qu'avait fait peser sur elle la main de fer du prince de Mansfeldt. Des tiraillements et des conflits étaient inévitables. Le nouveau gouverneur avait assez d'expérience, de sagesse et d'énergie pour y mettre une prompte fin; mais l'immixtion de Mme de Berlaimont dans les affaires du pays paralysa ses meilleures mesures et aigrit les esprits. L'orgueil et la hauteur de la comtesse, ses violences, ses procédés arbitraires et humiliants envers les personnes les plus qualifiées de la province, soulevèrent les plaintes les plus vives et troublèrent profondément le Luxembourg. L'orage éclata à propos d'un incident en apparence frivole.

Au mois d'avril 1607, le comte et la comtesse de Berlaimont allèrent, en grand appareil, faire une visite à l'archevêque-électeur de Trèves. Ils étaient accompagnés d'une suite brillante et nombreuse, dans laquelle figuraient l'abbé d'Echternach, Ernest de Mansfeldt, le sieur de Pallandt, capitaine au régiment de Berlaimont, le baron de Wiltz, gouverneur de Thionville (1), et le baron de Licques (2). Lors de la réception solennelle faite par le prélat souverain à ses nobles visiteurs, Wiltz et Licques élevèrent, contre les comtes d'Oberstein et d'Isenbourg, une querelle de préséance, dans laquelle ils succombèrent. Le mécontentement des deux seigneurs luxembourgeois fut d'autant plus

(1) Jean, baron de Wiltz et de Wersel, seigneur de Buzy, Stadtbredimus, Clervaux, Perlé, Sarable, Boucland, Weiller, etc., gouverneur de Thionville, créé comte de Wiltz, le 31 mai 1629.

(2) N*** de Lens, baron de Licques appartenait à une des plus anciennes familles de l'Artois.



vif, qu'ils avaient trouvé Berlaimont mal disposé à soutenir leurs prétentions. Néanmoins ils n'en laissèrent rien paraître pendant leur séjour de Trèves, et, lorsque sonna l'heure du départ, ils reprirent leur place dans la suite du gouverneur.

La sortie de Trèves se fit en assez bon ordre. Mais le cortége, engagé bientôt dans des chemins « étroits et hayés, » se rompit forcément en groupes divers, formés par le hasard ou par les analogies de caractère. Le carrosse qui portait Mme la comtesse de Berlaimont et ses dames ouvrait la marche; à quelque distance chevauchaient Wiltz et Licques, et, un peu plus loin derrière eux, le comte de Berlaimont, l'abbé d'Echternach et quelques autres. On devisait pour charmer les ennuis de la route. Parmi les dames la conversation s'établit « sur le particulier de ce que lesdits Wiltz et Licques se seroient offensez de n'avoir esté préférés aux comtes d'Isenbourg et d'Oberstein. » La majorité d'entre elles prit chaudement le parti des deux barons, et critiqua amèrement la décision de l'Électeur de Trèves, comme entachée de partialité et, en tout cas, peu hospitalière. — « Tel n'est pas mon avis, interrompit vivement la comtesse de Berlaimont, et je pense que MM. de Wiltz et de Licques sont sans fondement pour se plaindre, « pour estre MM. d'Isenbourg et d'Oberstein, ce que l'on scait et leur qualité bien connue. » — Ce propos fut relevé par une des dames qui maintint que MM. de Wiltz et de Licques avaient matière à s'offenser. La discussion s'anima; peu habituée à être contredite, Mme de Berlaimont répliqua qu'il n'en était rien : « pour le prouver, ajouta-t-elle, j'alléguerai pour exemple, le comte de Lalaing, mon fils; ainsi croyez-vous que si ledit comte était en âge de s'asseoir à table, MM. de Wiltz et de Licques seraient fondés à le précéder? — Eh! certes, oui, madame, répartit la dame, « telle seroit bien leur intention, pour son bas âge, et s'il fust esté préféré à eux, ils s'en seroient intéressez, à juste raison. » — Cette réponse outra la comtesse : — « Mon fils, dit-elle avec hauteur, est né comte de Lalaing, il ne perd et ne peult perdre rien de sa qualité, jusqu'à ce qu'il soit pour luy question de tenir rang. Je tiens à coup sûr les maisons de Licques et de Wiltz pour hono-



rables autant qu'elles peuvent l'être, mais sans égaler celle de Lalaing. Je me tiens pour assurée qu'eux-mêmes n'y voudroient prétendre. » — Ces derniers mots furent entendus de Wiltz et de Licques, qui, soit hasard, soit curiosité, s'étaient rapprochés du carrosse. Licques, plus vif que son compagnon, ne put se contenir et, sautant par-dessus les convenances, intervint tout à coup dans ce débat qui le touchait si sensiblement. « Madame, s'écria-t-il, toutes comparaisons sont odieuses; ma maison ne doit rien à celle de Lalaing, ni à aucune aultre des Pays-Bas, et celuy qui vouldroit dire aultre chose, je luy maintiendrai en campagne. »

Ce langage, adressé à une femme, à la gouvernante du Luxembourg, tombait dans la grossièreté et sentait plus le soldat que le gentilhomme. La colère emportait évidemment le bouillant jeune homme et ne lui avait pas permis de remarquer la haute inconvenance de son défi, en l'absence du comte de Berlaimont. Bien que profondément offensée de l'outrage, Mme de Berlaimont sut conserver sa dignité. Pour toute réponse, elle tira le rideau du carrosse, et, comme Licques continuait ses bravades, elle appela le sieur de Sapoigne et le pria d'aller chercher son mari. Le comte accourut aussitôt; on devait s'attendre à ce que Mme de Berlaimont se plaignit tout d'abord du procédé insolent de Licques; mais l'orgueil nobiliaire la dominait plus encore que l'amour-propre féminin. Aux questions de son mari, elle se borna à répondre : — « Monsieur, voicy qu'ils maintiennent que leur maison est aussy bonne que celle de Lalaing; parlez à eulx, s'il vous plait. » — Et le comte ne paraissant pas s'émouvoir suffisamment au gré de l'altière gouvernante, elle reprit : — « Souffrirez-vous, monsieur, telle impertinence? Montrez que vous avez du courage, étant si bien accompagné. — Madame, répliqua Licques, il n'y a d'autre impertinence ici que la vostre, ce qui ne me doibt pas étonner, estant vostre profession accoustumée; quant à M. le comte de Berlaimont, il est vray qu'il est accompaigné de beaucoup de cavaliers et gens d'honneur, mais je suis persuadé qu'il n'en usera qu'en gentilhomme. » — Berlaimont releva vivement l'in-



solent propos de Licques, que Wiltz, jusque-là spectateur assez passif de l'altercation, soutint avec chaleur. Des paroles blessantes et amères furent échangées, et, la querelle s'échauffant, Berlaimont porta la main au pistolet. Mais à l'instant le prélat d'Echternach se jeta entre les deux seigneurs et, s'adressant au gouverneur, lui remontra le tort qu'il ferait à son rang, les sanglantes suites qu'entraînerait un acte de violence, et il parvint à le modérer. Pendant ce temps, les autres gentilshommes entourèrent Licques et Wiltz et, sur leurs instances, ceux-ci, détournant leurs chevaux, se retirèrent, le premier à Sirck, en Lorraine, le second dans son gouvernement de Thionville (1).

Dès le lendemain Berlaimont envoya plusieurs gentilshommes demander des explications au baron de Licques et fit sommer Wiltz de venir rendre compte de sa conduite à Luxembourg. Wiltz, peu soucieux de se livrer aux mains de M[me] de Berlaimont, refusa d'obéir. Licques, revenu à la raison et mû par le regret de s'être si inconsidérément compromis, chercha à atténuer tout ce que ses paroles de la veille pouvaient avoir de réellement blessant pour le comte. Les gentilshommes jugèrent les éclaircissements satisfaisants, et propres à empêcher l'affaire d'aller plus loin. Mais Berlaimont, enflammé par les excitations de sa vindicative compagne, ne partagea pas cette opinion : il envoya un cartel à Licques, sur lequel sa colère se concentrait spécialement, et en fit même afficher copie sur les portes de Sirck.

L'affaire fit d'autant plus de bruit et d'éclat que le caractère connu de Berlaimont prêtait peu à un pareil coup de tête, si indigne de la gravité de son âge et en opposition si manifeste avec les devoirs de ses hautes fonctions. On ne comprenait pas qu'il eût pris feu à ce point, pour un débat de préséance dans lequel son propre nom n'était pas en jeu, et qui n'intéressait en rien ses prérogatives personnelles. La rumeur publique en con-

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Manifeste du baron de Licques. — Éclaircissement sur le manifeste. — Lettre de Montmorency, du 3 juin. — Lettre de l'archiduc à Berlaimont, du 10 mai.



clut qu'il était poussé par la comtesse, et les commentaires les plus odieux circulèrent sur le compte de celle-ci.

A la première nouvelle de ce qui s'était passé entre Berlaimont et Licques, l'archiduc ordonna au président Richardot de faire une enquête pour s'assurer de qui venaient les premiers torts, et mettre prompte fin à la querelle en faisant justice de l'agresseur (1). Licques, étant rentré dans le Luxembourg, fut saisi et enfermé dans le château de Genappe (2); Wiltz, mandé à Bruxelles, fut arrêté et transféré au château de Rupelmonde (3). L'impartiale rigueur de l'archiduc n'épargna pas le comte de Berlaimont : il fut sévèrement réprimandé et suspendu de ses fonctions. « Mon cousin, lui fut-il écrit, la lettre que nous vous avons envoyée par le sieur de Raville vous aura fait connoître le peu de contentement qu'avons de ce qui s'est passé entre vous et les sieurs de Licques et Wiltz, à votre retour de Trèves. Depuis avons sceu qu'au lieu de le remédier, comme vostre âge et vostre qualité, et la charge que vous avez, vous y obligeoient, vous aviez redoublé la faulte par l'envoy de cartels et deffis qu'aviez faict afficher ès portes de Syrck, où ces aultres s'étoient retirés. Ce que ne pouvant dissimuler, et désirant éviter un plus grand mal, nous vous ordonnons d'incontinent ceste reçue, vous retirer en une de vos maisons par delà jusques à aultre ordre et avecq deffense bien expresse de rien attenter ny user d'aulcune voie de faict contre lesdits de Licques et Wiltz (4). »

L'instruction officielle ne portait nécessairement que sur les incidents publics de la querelle. Mais, dans les cercles de la cour, on allait plus loin, on fouillait dans la vie privée de la comtesse de Berlaimont, et on donnait du différend une explication

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre du secrétaire Prats au président Richardot, du 4 mai.

(2) *Ibid.* — Ordre de l'archiduc au châtelain de Genappe, du 12 mai. — Lettre de Licques au secrétaire Prats, du 11 mai.

(3) *Ibid.* — Ordre de l'archiduc au baron de Wiltz, du 10 mai. — Lettre de Montmorency, du 28 mai.

(4) *Ibid.* — Dépêche de l'archiduc à Berlaimont, du 10 mai.



des plus scandaleuses, qui tendait à attribuer à la comtesse l'intention obstinément arrêtée de se « faire quitte de son mari. »

Laissons à Nicolas de Montmorency la parole et la responsabilité des faits qu'il avance : « Je voy, écrit-il le 31 mai, que l'on tasche par toutes voies d'obscurcir l'origine et le dessein de cette querelle, et que l'on use d'artifices extraordinaires pour descharger les plus coupables et charger les moins coupables. Et si tous les prisonniers étoient en une mesme ville, y tenant leur prison, et peussent librement estre ouys, l'on viendroit plus tost à la cognoissance de tout. D'une chose suis-je extrêmement marry, de veoir ledit sieur comte de Berlaimont embarqué mal à propos en querelle qu'il pouvoit éviter, seulement pour complère à une femme qui luy veult tant de mal. Et vont désormais les affaires si avant qu'il y va du service du prince à réprimer l'insolence de cette femme, qui aultrement mectra tout l'État en garbouille et en trouble, et fault que les amys abandonnent ledit sieur comte, quant on le veoit conniver à des choses si indécentes contre son honneur et réputation, principalement quand il y va du service du prince... Un Pallant (1), qu'on appelle le Noir, est présentement son mignon, par le moyen duquel elle suscite mille querelles. Ernest de Mansfeldt en saura bien à dire qu'elle a embarqué en querelle avec luy... Tout freschement, elle envoya une lettre à M. de Raville, et, dans icelle, une aultre lettre insérée dudit Pallant, qui oblige ledit sieur de Raville à venir aux termes d'une querelle formée, de façon que ledit sieur de Raville veult absolument quicter la charge de lieutenant au gouvernement, pour estre chose incompatible qu'un homme d'honneur vive avec cette femme. Et le prince en cecy y perdra beaucoup. Ceulx et celles qui, à toute teste, tiennent le parti de Mme de Berlaimont, ont parlé brusquement audist de Raville, le pensant intimider ; mais, comme il leur a répondu honorablement et sans crainte, ils ont changé de language. Pour venir au particulier de la querelle en question, le fondement et apparence que j'y trouve est que Mme de

(1) Werner de Pallant, capitaine au régiment de Berlaimont.



Berlaimont avoit pratiqué ce voyage de Trèves en dessein contre son mari, pour susciter une querelle et, en la bouille d'icelle, luy faire donner un coup de pistolet. Pallant en devoit estre l'exécuteur, et je pense que M. de Licques en scait bien parler, si S. A. le presse et luy envoie homme confident à qui se descouvrir. La chose n'eut point de succès à l'aller ; ains, au retour, elle forgea ceste nouvelle querelle, méprisant Wiltz et de Licques, pour les obliger d'entrer en querelle contre M. de Berlaimont..... Elle ne demandoit que la bouille pour nouer sa farce. Du depuis, s'estant esclaircy le sieur de Licques devant cinc ou six gentilshommes, et quy avoit moyen d'éviter ceste querelle, elle ne cessa d'inviter son mary à envoyer le cartel et de protester qu'elle ruineroit le sieur de Wiltz... »

Le 3 juin, il revient à la charge : « Quant à la vraie origine de ceste querelle, qui est toute chose prouvée et prévue, Ernest de Mansfeldt, plus que tous, et le sieur de Licques, qui pour lors estoit avec Pallant, en doibveut sçavoir à parler, et le sieur de Raville mesme en sçait bien quelque chose, bien que pour les propos et menaces qu'on luy faict, il se tienne fort serré. Et il est qu'Ernest de Mansfeldt, au retour de Trèves, s'appercevant des menées qu'il y avoit de Pallant, avertist en secret le secrétaire du comte de Berlaimont que son maistre se tinst sur ses gardes et serré, parce qu'il y avoit emprinse contre luy. Ainsy le fist le comte, dont Pallant se voyant descouvert, l'on entama ceste nouvelle querelle contre les sieurs de Wiltz et de Licques, et tendoit toujours la bonne femme à ce que l'on eût mis la main aux armes en campaigne... J'ai assez adverty que si promptement l'on ne réprime l'insolence de cette femme, grands inconvénients en aviendront, et, de faict, tout le pays de Luxembourg est en feu et flamme, encore que dans ce pays l'on ne sçavoit à parler ce que c'estoit que duel. »

Quatre jours après, le 7 juin, il insiste encore : « Quant à l'origine de la querelle en question, je confesse que tels m'en donnent avis de delà et de deçà, qui peult-estre ne vouldroient s'en confier à d'aultres... Quant à Pallant, il est le vray instrument et origine de tout le mal, car, puisqu'il fault que je parle,



comme le comte de Berlaimont se fascha de veoir la familiarité de luy avec la comtesse, sa femme, et en monstra signe de courroux et de jalousie, elle invita Pallant de braver le comte avecq propos injurieux, sous ombre qu'il n'avoit occasion d'avoir jalousie de luy et qu'il se vouloit déporter de la charge qu'il avoit en son régiment, pour par après prendre satisfaction de luy en cavalier d'honneur. Tout cecy fut dict et faict avec bravades, dont s'en sont ensuyvies d'aultres querelles. Car Pallant mesme a confessé à Licques et à aultres, qu'il avoit charge de M[me] de Berlaimont d'attacquer son mary de propos injurieux, lesquels, après qu'ils furent proférez, ladite dame, pour bien jouer son personnaige, vint enflammer son mary, qu'il monstroit bien qu'il avoit faulte de couraige s'il souffroit tels propos de Pallant, et dict assez publicquement qu'elle ne cessera tant qu'elle se ressente de l'affront que son mary luy a faict; bien (1) qu'elle a dict à son mary qu'elle luy pardonnera tout le passé et l'aimera à l'avenir, moyennant qu'il lui apporte le cœur du sieur de Licques entre ses mains, et sur ce l'a embrassé et conjuré en présence de tout le monde. De mesme furie poursuit-elle le sieur de Wiltz, ayant juré qu'elle luy fera oster son gouvernement, l'honneur et la vie, si elle peult. »

Enfin, le 2 juillet, il revient encore, avec la même passion, sur le même sujet : « Le ressentiment de M[me] de Berlaimont contre Ernest de Mansfeldt provient de ce que luy sçait le dessein qu'elle avoit de faire attacquer son mary par Pallant, car elle-mesme avoit prié et requis Pallant de faire affront par desmenty ou cartel à M. de Berlaimont, son mary : mesme Pallant requist à Ernest de Mansfeldt de l'accompagner en ceste action qui estoit dressée au voiage de Trèves. Au contraire, luy n'en voulust rien faire, mais avertist au secrétaire du comte que le comte fust sur ses gardes, et au mesme instant elle dressa une partie contre Wiltz et Licques, pour y embarcquer son mary Quelque temps auparavant, ayant elle offensé de paroles au sieur de Licques, elle demanda à Ernest de Mansfeldt

(1) Sans doute pour *si bien*.



ce qu'en disoit Licques ; luy respondit que si M. et Mme de Berlaimont s'entendissent bien ensemble, il s'en prendroit de querelle, non pas à elle, mais à son mari. Lors elle respondit : C'est ce que je demande. Qui sont toutes circonstances pour monstrer le dessein qu'elle a de se faire quicte de son mary, et que ceulx qui veulent du bien à luy ne peuvent sustenter la cause d'une si mauvaise femme, encore que luy le veuille ignorer, et le fault ayder malgré luy et en avoir pitié. »

Ainsi écrit le chef des finances, dans sa correspondance avec le secrétaire des archiducs. L'animosité qui perce à travers toutes ses lettres le peut faire suspecter à bon droit de prévention, mais ne détruit cependant pas le fond de ses assertions. Néanmoins il importe de faire remarquer que tout le poids de son témoignage repose à peu près exclusivement sur Ernest de Mansfeldt, et que Licques, dans ses lettres les plus confidentielles, fort agressives contre M. de Berlaimont, n'énonce pas un seul grief à charge de la comtesse. Ajoutons que celle-ci comptait à la cour de nombreux défenseurs, à la tête desquels était le célèbre Spinola. On verra tout à l'heure M. de Raville déposer publiquement dans un sens tout opposé aux indications du seigneur de Montmorency.

Berlaimont, obéissant aux ordres de la cour, se retira dans son château de Hierge. Mais il laissa la comtesse à Luxembourg, et son départ, en débarrassant cette femme altière d'un frein qui la retenait encore, ne fit qu'aggraver le mal. Une partie de la noblesse avait pris fait et cause pour Wiltz et Licques. Mme de Berlaimont, bravant à plaisir et la cour et ses adversaires, ne craignit pas de compromettre l'autorité de son mari par les actes arbitraires les plus révoltants. Elle se raidit contre l'orage, frappa hardiment tous ceux qui lui étaient opposés, et acheva de mettre la province en feu.

Continuons à citer Nicolas de Montmorency : « Capestain, qui est d'honorable famille à Luxembourg, et qui a servi au feu comte de Mansfeldt, et depuis, au comte de Berlaimont de secrétaire, est mal voulu de Mme de Berlaimont, parce qu'il a esté fidel et affectionné à son mari. Le sieur de Brandebourg, qui est



prebstre, de grande maison, et lumière de vertu en ce pays-là, avoit reçeu ledict Capestain en son service ; mais la bonne dame l'a menacé tant, jusques à le faire espier pour luy faire donner des bastonnades en la maison propre dudit sieur ecclésiastique, et vouloir à toute fin qu'il sortist le pays. Ledict Brandebourg s'en est plaint en l'assemblée des Estats, là où estoient Montgaillard et l'abbé d'Esternach, fils du président, lesquels luy ont dict que la chose n'estoit pas souffrable. Ainsy Montgaillard fut vers ladite dame pour luy remonstrer le tort qu'elle avoit de persécuter cét homme de bien et du peu de respect qu'elle portoit au sieur de Brandebourg, bien qu'il soit respecté de toute la province. Elle n'a rien voulu fleschir pour ces remonstrances, sinon, comme une désespérée, jecter feu et flamme, ne parler que de vengeances, et, à la parfin, il a fallu que le pauvre Capestain soit sorty la ville et le pays, et arriva hier à Bruxelles, après avoir eschappé deux ou trois embuscades qu'on luy avoit dressé sur le chemin. Et le mal est qu'on juge que le président de Luxembourg favorise, ou du moins connive aux actions et passions de Mme de Berlaimont, laquelle y commande absolutement, mais je crois bien que c'est sans patente de Son Alteze (1)... Le sieur d'Allamont, gouverneur de Dampvillers, aussy persécuté par ladicte dame, avec un aultre gentilhomme qui a aultre fois servy M. de Berlaimont, sont sur le chemin pour se venir plaindre à Son Alteze des excès insupportables de ladicte dame, en leur endroit ; elle dict que nulle sauve-garde, mesme de Son Alteze, pourra garantir le sieur d'Allamont de ses mains, et qu'elle trouvera au fort les trente ou quarante mil escuz pour venir à chef de ceulx dont elle se veult venger (2). »

Cet esprit de vengeance de la comtesse atteignit d'autres victimes, en simulant dérisoirement les formes de la justice. Un certain Gorre, autrefois attaché à la maison de Berlaimont, s'était retiré « pour avoir veu ce qu'il voyait. » Mme de Berlaimont pour-

(1) Archives du royaume Papiers d'État et de l'audience. —Lettre de Montmorency, du 3 juin.

(2) *Ibid.* — Lettre de Montmorency, du 3 juin.



suivit le malheureux d'une haine implacable. Sous un prétexte futile, elle le fit arrêter et condamner à recevoir 200 coups de fouet et à l'exil. La sentence fut prononcée en pleine salle du palais du gouverneur, et Gorre, conduit hors de la ville, comme un malfaiteur, par des sergents, fut mené dans un bois pour y subir sa peine, avant d'être chassé de la province. Heureusement pour lui, Berlaimont, informé à temps, put donner l'ordre d'épargner le fouet au malheureux condamné et de le laisser échapper secrètement. Mais le scandale de cet acte inique n'en eut pas moins d'éclat, car Berlaimont, tremblant devant son impérieuse compagne, n'osa point ne pas lui laisser croire que la sentence avait été exécutée. De son côté, Gorre courut à Malines porter plainte au grand Conseil, qui envoya ajourner personnellement Berlaimont, et l'affaire ne put être concilié qu'avec beaucoup de peine (1).

Les insolences de Mme de Berlaimont n'épargnaient d'ailleurs pas plus les puissants que les petits. Irritée contre le sieur de Raville du blâme qu'il avait osé émettre sur la conduite de Berlaimont envers Licques, elle lui suscita une querelle avec Pallant le Noir et maltraita Mme de Raville au point que cette dame, pour se soustraire à ses hostilités, se retira dans ses terres (2).

Un dernier trait combla la mesure. Licques était fiancé à la fille du sieur de Pallant, gouverneur de Sirck et conseiller d'État du duc de Lorraine. Sa première impression, après son arrestation à Bastogne, fut une pensée de crainte que cette fâcheuse aventure ne lui fît tort dans l'esprit de ce seigneur et dans celui de Mlle de Pallant. Aussi, à peine arrivé au lieu de sa détention, s'empressa-t-il d'écrire à sa fiancée et au père de celle-ci, afin qu'en apprenant son malheur, ils connussent au même instant sa justification. Les archives nous ont conservé la copie des deux lettres de Licques; elles font honneur à l'amoureux gentilhomme, et nous le montrent sous un jour bien différent de celui sous lequel

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettres de Montmorency, du 3 juin, du 5 juin, du 13 juillet.

(2) *Ibid.* — Lettre de Montmorency, du 3 juin.



nous est apparu l'insolent interlocuteur de la comtesse de Berlaimont. Le contraste du reste s'explique par l'importance excessive qui s'attachait alors aux questions de préséance, par le feu de la jeunesse, et sans doute aussi par quelque ressentiment antérieur. Laissé à lui-même, et délivré des impulsions passionnées de l'amour-propre blessé, Licques se révèle comme un esprit cultivé, délicat, voire même raffiné. On en jugera par quelques extraits de la lettre adressée à M[lle] de Pallant.

« Il me semble, écrit-il, après avoir exposé brièvement le motif de son arrestation, il me semble que c'est une passion qui cause tout cecy à M. de Berlaimont, m'assurant qu'astheur l'on taschera de me faire tous les mauvais offices du monde. Mais ce qui me console est l'asseurance que j'ay de vostre bel esprit, qui ne se laissera séduire par mauvaises langues, lesquelles tascheront par toutes sortes d'inventions, comme aultres démérites mesmes, advancer mon malheur; mais le tesmoignage de ma fidélité et le temps vous rendront preuve de cecy, priant au bon Dieu de vouloir prendre en protection ma cause, pour vous faire paroistre la vérité de ce qui pourra causer ma disgrâce; car si je pouvois exprimer le regret que j'ay de vostre absence, le papier me manqueroit plus tost que le discours. Il me suffira doncq de vous assurer que vous n'aurez personne, qui avecq plus de volonté ny plus de franchise, vous servira que moy, ce que cognoistrez aux effects, lorsqu'il vous plaira m'honorer de vos commandements, vous supplyant ne prendre de mauvaise part, sy je ne vous renvoie, par ce présent porteur, vostre peincture; car, veu que mon destin ne veult que j'ay ce bonheur de veoir l'original, avecq vostre permission je garderai la copie pour avoir tousjours devant les yeulx ce bel objet, encore qu'il ne me faille nulle remembrance pour me ressouvenir d'un subject, auquel j'ay voué tant d'affection et service, car je vous ay par trop vivement imprimée en mon âme (1). »

Licques confia les deux missives, dûment scellées, à un de ses

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre de Licques, du 11 mai.



gens qui partit pour Sirck, avec l'autorisation du gouverneur de Genappe. Il fallait traverser le Luxembourg. Le courrier, plein de confiance dans la régularité de sa position et dans le droit des gens, entra dans la province avec d'autant moins d'inquiétude que Berlaimont, suspendu de ses fonctions, était à Hierge. Mais Mme de Berlaimont veillait; au détour d'un bois, des hommes armés arrêtèrent le laquais de Licques, lui enlevèrent ses dépêches, et lui enjoignirent, au nom du comte de Berlaimont, de sortir du Luxembourg, et de n'y rentrer, sous peine d'être fustigé par le bourreau. Le paquet fut remis au comte, qui brisa les sceaux, lut les lettres et fut assez insensé pour en faire dresser copies authentiques, qu'il envoya à l'archiduc, annotées de commentaires passionnés (1).

Cet attentat, d'autant plus odieux que Berlaimont abusait d'une autorité qui lui avait été officiellement retirée pour servir ses haines personnelles, souleva l'indignation de toute la noblesse. Ce fut une clameur générale contre Mme de Berlaimont, signalée comme le véritable instigateur du guet-à-pens. Les parents de Licques éclatèrent en menaces; le sire de Pallant, profondément blessé de la violation du secret des lettres qui lui étaient adressées, porta plainte au duc de Lorraine, son souverain, et l'affaire s'envenima au point que la cour se crut obligée de prendre les mesures les plus énergiques.

Le président Richardot reçut l'ordre de témoigner, en termes sévères, à Berlaimont le mécontentement de l'archiduc, et de lui commander de rappeler immédiatement sa femme près de lui. Défense lui fut faite de poser acte d'autorité quelconque dans le Luxembourg (2).

D'un autre côté, le comte de Hennin, qui, prenant parti trop chaudement pour Licques, avait annoncé l'intention de défier Berlaimont, reçut ce bref et menaçant avertissement : « Quelque

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre de Berlaimont, du 12 mai.

(2) *Ibid.* — Lettre du secrétaire Prats au président Richardot, du 22 mai. — Dépêche de l'archiduc au même, du 2 juin.



part que ceste vous trouve, nous vous ordonnons d'incontinent venir à Bruxelles, et de ne vous mesler en rien dans la querelle suscitée entre le comte de Berlaimont et les sieurs Wiltz et de Licques. Et sur or de vie, gardez-vous de désobéir (1). » Hennin obéit, et, à peine arrivé à Bruxelles, fut mis aux arrêts dans son propre hôtel. Un oncle de Licques, furieux de l'insulte faite à son neveu, avait parlé de faire intervenir des parents haut placés en France. L'archiduc se choqua vivement de cette menace; Prats, ami particulier du fougueux gentilhomme, se hâta de l'avertir, « en fidel amy, » de se garder de laisser intervenir aucun étranger, parent ou non, dans cette affaire, attendu que « le maître » s'en offenserait extrêmement et y mettrait bon ordre (2).

Obligée enfin de céder aux impérieuses injonctions de la cour, Mme de Berlaimont ne consentit à se retirer qu'en faisant face à ses ennemis. On l'accusait de se trop mêler du gouvernement de la province; elle prétendit donner un démenti formel et officiel à ce qu'elle appelait une calomnie, sans s'apercevoir que non-seulement en prouvant trop elle ne prouvait rien, mais encore que l'acte qu'elle posait servirait de nouvelle arme contre elle. Par ses ordres, son procureur Hudling « remonstra humblement au conseil provincial du Luxembourg, qu'il estoit cogneu et notoire de tout chacun que, du depuis que l'Excellence de monseigneur le comte de Berlaimont estoit dernièrement partie, comme ny aussy auparavant, à toutes les fois que sa dicte Excellence gouverneur général de la province estoit en voyage, la dame comtesse de Berlaimont ne s'estoit jamais meslée d'aulcunes affaires concernant le gouvernement de cestuy pays, comme aussy estoit cogneu de la cour, de quoy il supplioit de luy impartir attestation pertinente, ou bien qu'il plust à la cour advertir leurs Altèzes Sérénissimes de ce qu'il en estoit à la

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Dépêche de l'archiduc au comte de Hennin, du 10 mai.

(2) *Ibid.* — Lettre du baron de Licques (l'oncle) au secrétaire Prats, du 20 mai. — Réponse de Prats, du 22 mai.



vérité. » Sur cette requête, le conseil prit la délibération suivante, qu'il adressa aux archiducs : « Nous ayant la requeste suivante esté présentée de la part de la dame comtesse de Berlaimont, tendante aux fins y reprinses, a esté trouvé convenir d'advertir Vos Altèzes qu'après avoir délibéré, par ensemble, sur le contenu en icelle, et que chacun de nous s'at remémoré le mieulx que luy at esté possible, personne d'entre nous ne s'at peu souvenir d'avoir oncques aperçeu que la dite dame se soit entremis des affaires du gouvernement, sy peu ès absences précédentes de son seigneur et mary qu'à présent; mesmes nostre confrère, le sieur de Raville, nous at affirmé que, de tout temps qu'il est lieutenant, la dite dame ne s'en est entremis ny meslé en façon qu'il soit, directement ny indirectement. Espérant avecq cecy avoir satisfait à ce qu'at esté demandé par la dite requeste, etc. De Luxembourg, le XIII de juing 1609. » A cette pièce importante se trouve jointe une lettre, signée d'un certain Jehan Deminck, qui doit avoir été quelque personnage de robe du Luxembourg. Ce Deminck déclare « qu'il a esté esmerveillé quand il a entendu ces nouvelles » (de l'immixtion de Mme de Berlaimont dans les affaires du gouvernement du Luxembourg), et traite toutes ces querelles de simples « mésentendus (1). »

Quelle valeur convient-il d'attribuer à la délibération du conseil provincial de Luxembourg? Il serait difficile de le dire. Cependant, l'impartialité commande de faire observer qu'elle puise une certaine importance, en faveur de Mme de Berlaimont, dans la déclaration du sieur de Raville, que M. de Montmorency présentait, peu auparavant, comme prêt à résigner sa charge plutôt que de subir la tyrannie de Mme de Berlaimont.

Plus difficile encore à apprécier est le rôle joué par Ernest de Mansfeldt dans toute cette affaire. Sa conduite est fort étrange et peut prêter à bien des interprétations différentes. On sait quelles causes il assignait à la haine dont il était ou se préten-

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Copie de la requête, de date non indiquée. — Dépêche du conseil provincial du Luxembourg à l'archiduc, du 13 juin. — Lettre de Deminck au secrétaire Prats, du 13 juin.



dait poursuivi par Mme de Berlaimont. Peu de jours après la querelle de Trèves, Pallant le Noir, à l'instigation de la comtesse, lui chercha noise et lui porta un défi en personne. Mme de Berlaimont s'oublia au point d'accompagner, dans cette circonstance, celui qu'on appelait hautement son mignon et l'exécuteur de ses hautes œuvres. Berlaimont, prévenu de ce scandale, ne trouva rien de mieux, pour en paralyser les suites, que de mettre Mansfeldt aux arrêts dans sa propre demeure (1). Ernest, inquiet de se trouver au pouvoir de son implacable et puissante ennemie, usa de ruse pour s'échapper : il feignit de vouloir s'attaquer à Licques. Berlaimont, caressé dans ses rancunes les plus ardentes, le relâcha aussitôt et le fit même escorter de force gens et chevaux pour s'aller battre avec Licques. Mais, dès que Mansfeldt eut rencontré son prétendu adversaire, il lui conta sa feinte, et tous les deux se divertirent fort aux dépens du comte de Berlaimont. Cependant, comme « cette farce » pouvait avoir des suites fâcheuses, Ernest crut prudent de se réfugier à Aix-la-Chapelle. Pallant l'y poursuivit de ses cartels et jour fut pris pour le duel. Les magistrats d'Aix, avertis, empêchèrent Ernest de sortir de la ville, et Pallant l'attendit vainement dans la campagne. Les jésuites cherchèrent à interposer leurs bons offices pour appointer les deux adversaires, et Ernest accepta avec empressement leur médiation. Pallant au contraire se refusa obstinément à tout accommodement. A ses yeux, Mansfeldt était le principal promoteur de la tempête soulevée contre Mme de Berlaimont et contre lui parmi la noblesse du Luxembourg et il ne voulait pas renoncer à ses projets de vengeance. Un nouveau rendez-vous fut pris aux environs de Sédan. Mais avant que la rencontre put avoir lieu, un nouvel incident vint compliquer la situation et fournir à Mansfeldt l'occasion de se poser en victime.

Jean d'Oueren, seigneur de Tavigny et de Limpach, capitaine et prévôt de la ville de Luxembourg, avait épousé avec ardeur la querelle de Werner de Pallant, son beau-frère (2).

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettres de Montmorency, des 31 mai et 22 juillet.

(2) Il avait épousé Adrienne de Pallant, dame de Reuland.



Or le 16 juin, peu de jours après le duel manqué d'Aix, il fut invité à dîner au couvent des Cordeliers par le Père vicaire, et s'y étant rendu un peu tard, il trouva les convives déjà attablés et parmi eux le sire Jean de Cobreville, seigneur dudit lieu et de Girsch, capitaine entretenu en la garnison d'Arlon, lequel était venu sans être invité. Tavigny prit place à table; la conversation s'engagea et, selon les coutumes de l'époque, on commença à porter quelques santés. Cobreville proposa au prévôt la santé d'Ernest de Mansfeldt. Le toast était singulièrement choisi, car Cobreville avait servi de témoin et même de second à Ernest dans son démêlé avec Werner de Pallant. Néanmoins le prévôt fit raison à Cobreville, mais sans faire mention de la santé proposée. Un instant après, le capitaine interpella de nouveau Tavigny et lui proposa de boire à tous leurs amis communs. Tavigny accepta, et comme il avait encore son verre plein à la main, il s'avisa de raconter qu'il connaissait un gentilhomme du pays de Juliers qui avait coutume de dire : Dieu garde nos amis, et que le Maling emporte nos ennemis. Ce propos fut relevé par un des religieux qui fit l'observation que le dernier souhait était peu digne d'un chrétien et qu'il valait mieux désirer pour nos ennemis qu'ils se convertissent. Il avait à peine achevé, que Cobreville somma Tavigny de s'expliquer. « Mais, répondit ce dernier, je ne l'entends autrement, sinon que comme ledit gentilhomme avoit coustume d'ainsy dire, et je n'y veulx envelopper personne. » Le Père gardien, craignant une querelle, se leva aussitôt de table; les autres convives l'imitèrent, et l'on tacha de mettre la conversation sur un autre sujet. Cobreville ne se laissa pas dérouter. Il parvint à rejoindre Tavigny et le somma de nouveau de s'expliquer. Le prévôt répéta sa première réponse, et pour y donner plus de poids, alla prendre un verre sur la table, le remplit et porta la santé de Cobreville. Celui-ci commença par faire raison au prévôt, mais revint à la charge avec une ténacité désobligeante pour ses hôtes. Tavigny s'impatienta : « Déjà je vous ai donné deux fois satisfaction, monsieur, dit-il, et, en tous cas, vous devriez comprendre que ce n'est ici le lieu de faire de l'animal. — Celuy qui dit que je suis un animal, répliqua Cobreville, je dis qu'il a menti.



A ce mot insultant, le prévôt porta la main à son épée. Les religieux se jetèrent aussitôt entre les deux gentilshommes, et tandis que les uns contenaient Tavigny, blême de fureur, les autres entrainèrent Cobreville qui se retourna, en sortant, pour jeter un dernier démenti à son adversaire.

Dès le lendemain, le Père Gaudin, gardien du couvent, se mit en campagne pour tâcher de concilier l'affaire et d'en prévenir les suites. Il obtint du prévôt la déclaration qu'il n'avait entendu appliquer l'épithète « d'animal » à Cobreville, et celui-ci consentit à reconnaître que dans ce cas il retirait son démenti. Mais Tavigny voulait plus encore, et, pendant les allées et venues du bon religieux, Cobreville quitta brusquement Luxembourg, laissant pour tout message que « qui le voulait avoir devait l'aller chercher à Sirck, en Lorraine, où il se rendait. »

Ce procédé outra Tavigny qui, selon ses propres expressions, « fut saisi d'un zèle troublé et indomptable de se venger. » Son premier dessein avait été d'appeler Cobreville en duel, et il s'en ouvrit à l'un de ses affidés, Herman Schrœder, chirurgien-barbier, qui cumulait avec cette double profession les fonctions de maître du guet. Schrœder fit remarquer au prévôt qu'en l'absence du gouverneur et de son lieutenant, il « était le chef en faict de régime dans la ville, » et que dans cette position un défi le compromettait gravement. Tavigny se rendit à cette observation, mais comme il voulait une satisfaction éclatante, il annonça l'intention de souffleter Cobreville publiquement. L'exécution n'était pas facile, car Cobreville ne sortait que bien accompagné, et d'autre part Tavigny désirait éviter tout conflit sanglant. Le prévôt prit ses mesures en conséquence. Le maître du guet se chargea de surveiller les démarches de Cobreville, et choisit, parmi ses sergents, deux hommes dévoués qu'il mit à la disposition de son chef afin de lui donner aide en cas de besoin, « de mettre le bien et d'empescher les disgrâces. » Le 19, Tavigny fut averti que Cobreville était rentré à Luxembourg. Il chercha aussitôt l'occasion de le rencontrer et parcourut, dans ce but, les rues de la ville suivi de ses deux hallebardiers. Il le vit venir de loin, en effet, mais comme le capitaine était accompagné de



deux autres officiers. le prévôt crut prudent de s'effacer. Sur ces entrefaites, Schrœder le prévint que Cobreville devait souper avec Ernest de Mansfeldt chez le sieur de Raville, dont le logis était situé en face de l'hôtel de ville. Tavigny commanda aussitôt au barbier de surveiller de près les convives de Raville, d'entrer même dans la maison pour s'assurer de ce qui s'y passait, et de donner un coup de sifflet au moment où les deux amis se disposeraient à descendre dans la rue. Lui-même alla s'installer derrière une fenêtre de l'hôtel de ville d'où ses regards pouvaient observer la porte du logis de Raville. Il attendit longtemps. Schrœder, de son côté, s'ennuya de sa faction, but et s'enivra. Enfin, vers les neuf heures du soir, comme les portes de la ville venaient d'être fermées, le coup de sifflet se fit entendre et Tavigny, sortant au pas de course de l'hôtel de ville, surprit Cobreville et le souffleta tout à son aise. Mansfeldt dégaina et voulut charger le prévôt. Mais les hallebardiers le désarmèrent et Tavigny, satisfait, battit en retraite. Au même instant Cobreville, revenu de son étourdissement, tira son épée et, à défaut d'autre adversaire, se jeta sur les gens du guet. Dans la courte mêlée qui s'en suivit, il fut jeté à terre et Schrœder, dans son ivresse, lui porta plusieurs coups dont un le blessa légèrement à la hanche (1).

La ville fut bientôt en rumeur, et l'indignation générale devint telle que Tavigny crut urgent de faire cacher Schrœder.

Dès le lendemain, Mansfeldt courut à Bruxelles, criant au meurtre et au guet-à-pens, accusant Tavigny de n'être que l'instrument gagé de la comtesse de Berlaimont. A l'entendre, Cobreville était mourant et lui-même n'avait échappé qu'avec peine à ses assassins (2). Ces exagérations peuvent s'expliquer dans un récit fait sous la première impression de l'événement, mais l'accusation portée par Mansfeldt contre la comtesse de Berlaimont demeure inexcusable, parce qu'elle n'avait pas l'ombre de fondement, et démontre chez son auteur

(1) Archives du royaume. Fardes du conseil privé. Procès de Tavigny.

(2) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre de Montmorency, du 2 juillet.

un singulier aveuglement de haine. Les faits n'avaient pas besoin d'être grossis ; déjà graves par eux-mêmes, ils l'étaient bien plus encore en raison de la position des coupables. Tavigny, en sa qualité de capitaine et prévôt de Luxembourg, était le représentant de l'autorité souveraine et commandait dans la ville. Schrœder, comme chef du guet, avait mission de maintenir l'ordre et de protéger les personnes et les biens de ses concitoyens. Aussi le procureur général, chargé par les archiducs de poursuivre le prévôt et son subordonné, n'hésita-t-il pas à qualifier leurs actes « d'énormes, » et à requérir contre eux la peine capitale. Ils furent arrêtés et mis en jugement. Mais en même temps que l'instruction recherchant le passé de Tavigny y releva d'anciens méfaits, tels que d'avoir bâtonné le curé de son village et d'avoir quasi tué un créancier trop importun, elle prouva jusqu'à l'évidence que Mme de Berlaimont était complétement étrangère à l'attentat commis sur Cobreville, et que si Mansfeldt avait couru fortune de quelque mésaventure, c'était par hasard, attendu que Tavigny n'avait rien prémédité contre lui (1).

Sur ces entrefaites, le président Richardot avait été remplacé par le comte de Solre dans la direction de l'enquête ordonnée par la cour (2). Le conseiller Perrenot fut dépêché à Luxembourg pour y ouvrir une instruction. Il paraît que sa mission offrait quelque péril, car il ne se croyait pas sûr de sa personne et redoutait le retour à Bruxelles, s'il ne pouvait partir secrètement (3).

Les archives ne nous révèlent pas le résultat de l'enquête, mais il parait évident que toute cette grosse affaire se termina par accommodement. Le 2 juillet, tous les intéressés se trouvaient à Bruxelles, les uns libres, les autres, tels que Berlaimont, Licques et Wiltz aux arrêts, soit chez eux, soit chez leurs amis. Le comte de Bucquoy reçut la mission difficile de tâcher de trouver « quelque moyen de les appoincter (4) »

(1) Archives du royaume. Fardes du conseil privé, nos 164 et 165.

(2) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre du secrétaire Prats, du 7 juin 1609.

(3) *Ibid.* — Lettre de Montmorency, du 2 juillet.

(4) *Ibid.* *Ibid.*



Il y réussit, mais ce ne fut pas sans peine, car c'est seulement au mois d'octobre suivant que se révèlent les fruits de ses efforts. A cette époque, Berlaimont fut déchargé de ses arrêts et remis en possession du gouvernement du Luxembourg (1). Un peu plus tard, le 9 novembre, le baron de Samosterra fut délégué pour mettre Licques en liberté (2). Wiltz était sans doute déjà libre, car il n'est pas fait mention de lui. Enfin, Montmorency lui-même se réconcilia avec Mme de Berlaimont, et prit part, le 9 novembre, à un conseil intime de famille dans lequel le comte et la comtesse de Berlaimont (3) firent le partage anticipé de leurs biens entre leurs enfants (4).

Tavigny et Schrœder participèrent à l'assoupissement général de la grande querelle dont la leur n'était qu'un mince épisode. Sur l'avis conforme des autorités administratives et judiciaires de la province de Luxembourg, des lettres de rémission, sous condition de payer une amende et les frais du procès, furent accordées le 9 octobre 1609 à Schrœder et le 26 octobre suivant à Tavigny.

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. — Lettre de Berlaimont, du 2 octobre.

(2) *Ibid.* — Lettre de Robiano, du 9 novembre.

(3) Quelques années plus tard, vers 1620, la comtesse de Berlaimont eut avec un cavalier espagnol, une aventure qui fit scandale à Bruxelles et la brouilla, à la fois, avec son mari et avec la cour. Le comte de Berlaimont ne tarda pas à lui pardonner; mais la cour tint rigueur et maintint l'exclusion de la comtesse. Celle-ci s'en alla en France, où rencontrant une des plus riches héritières de la noblesse française, elle prétendit lui faire épouser son fils. L'union allait se conclure, lorsque l'archiduc Albert en informa le roi. Le cabinet de Madrid, qui avait pour maxime d'interdire rigoureusement toute alliance des grands seigneurs belges avec des familles françaises, mit son veto. Le mariage fut rompu, mais le roi ordonna en même temps que la comtesse fut admise de nouveau à la cour et que tout souvenir de ses fautes passées fut effacé. (Archives de Simancas. Estado 2034, folio 54. Lettre du roi du 27 février 1620.)

(4) Archives du royaume. Liasse de l'audience, n° 445. — Lettre de Berlaimont, du 24 novembre. — Lettre de Montmorency, du 1er décembre.



Quant à Mansfeld, il ne parvint pas, malgré les démarches et les instances de ses protecteurs, à obtenir « l'entretenement » qu'il sollicitait; rien ne prouve néanmoins qu'il soit tombé en disgrâce. Le moment était mal choisi pour sa demande; une trêve venait d'être conclue avec la Hollande et les archiducs en profitaient pour soulager par des réformes militaires leurs finances obérées. Loin de songer à donner des emplois aux officiers déjà réformés, ils s'efforçaient de les restreindre, en dépit des innombrables exigences dont ils étaient obsédés.

CHAPITRE III.

Guerre de Juliers. — Mansfeldt entre au service de l'archiduc Léopold. — Ses exactions dans le Luxembourg. — Il s'empare de Sleyden par un coup de main. — Il est attaqué par le comte de Solms, battu et fait prisonnier. — Il sollicite vainement l'archiduc Léopold de payer sa rançon. — Il est mis en liberté. — Nouvelles levées. — Difficultés avec le colonel Bauer. — Exactions. — L'archiduc Albert donne l'ordre de l'expulser du Luxembourg. — Mansfeldt est arrêté à Bastogne. — Il est remis en liberté et chassé du Luxembourg. — Il rejoint l'armée de Léopold à Elsass-Zabern. — Trahison de Mansfeldt. — Son apologie.

Le caractère inquiet et turbulent d'Ernest de Mansfeldt ne pouvait s'accommoder de calme et de repos, l'inaction lui pesait lourdement et la soif d'aventures qu'il éprouvait devait chercher satisfaction à tout prix. Les occasions de donner pâture à son exubérante activité étaient trop communes, dans ces temps de troubles, pour qu'il tardât à les rencontrer. Précisément la guerre dite de Juliers venait d'éclater. L'Archiduc Léopold, chargé par l'Empereur de maintenir les droits de l'autorité suprême contre les envahissements des princes de Brandebourg et de Neubourg, qui s'étaient emparés arbitrairement et à main armée de l'héritage du dernier duc de Clèves et de Juliers, levait des troupes et tâchait de rassembler une armée. Mansfeldt courut lui offrir ses services dans les derniers mois de l'année 1609. Mais malgré toute sa diligence, il arriva trop tard et dut se contenter de promesses assez vagues. Revenu à Bruxelles, il y apprit que Léopold venait de donner des patentes de colonel à un gentilhomme luxembourgeois, se crut lésé et s'en plaignit. Il gagna sa cause, si tant est qu'il y eut gain pour lui à obtenir l'autorisa-



tion de lever, à ses propres frais, trois cents chevaux (1). La levée faite, il réclama le remboursement de ses avances et des moyens de subsistance. Malheureusement il avait affaire à un prince plus riche de ressources intellectuelles que d'argent, mieux fourni en mandats impériaux qu'en espèces. Aussi ne reçût-il que des exhortations à la patience, dont il ne pouvait se contenter. A défaut de solde il commit des exactions sur les paysans du duché de Luxembourg et de l'électorat de Trèves, et suscita contre lui des haines dont l'explosion devait bientôt lui être funeste. Constamment à cheval sur les deux pays il rançonnait tantôt l'un, tantôt l'autre, selon que les circonstances le lui permettaient. Un jour, à bout de ressources, il dressa ses convoitises sur Sleyden. Cette petite ville située sur la frontière allemande, dans le comté de Manderscheidt, était depuis trois siècles l'objet de contestations permanentes entre les ducs de Juliers et les souverains du Luxembourg.

En 1595, le prince Pierre-Ernest de Mansfeldt avait fait occuper le château, qui, depuis lors était resté sous la garde d'officiers luxembourgeois. Mais la ville, qui possédait une enceinte à part, était demeurée sans garnison et formait une sorte de territoire neutre. Il était de l'intérêt d'Ernest de refuser à Sleyden le bénéfice de cette neutralité de convention tacite et de la considérer comme appartenant au duché de Juliers. Se placer à ce point de vue était d'autant plus facile et commode que la petite ville était hors d'état de défendre ses droits. Par une sombre nuit de janvier 1610, le nouvel officier de l'archiduc Léopold s'approcha sans bruit de Sleyden, fit sauter une porte au moyen de pétards, occupa militairement la place et la livra au pillage. Ses officiers, gorgés de butin, le pressèrent de se retirer en lieu de sûreté et de ne pas s'obstiner à demeurer, avec une poignée de cavaliers, sans mousquets, dans une ville quasi ouverte, au milieu d'une population hostile et exaspérée. Mais, soit présomption, soit qu'il ne crut pas à l'imminence d'une attaque, il persista à s'établir dans Sleyden et commença à s'y fortifier(2). A

(1) *Apologie de Mansfeldt*, par lui-même, page 4.
(2) *Acta Mansfeldica*, page 9.



peine ses travaux étaient-ils entamés que le comte Frédéric de Solms, gouverneur de Düren, pour les princes de Brandebourg et de Neubourg, parut devant la ville avec 600 hommes tant à pied qu'à cheval, et une pièce d'artillerie. Il somma Mansfeldt de quitter Sleyden, en livrant armes, chevaux et bagages, et sur son refus il se retira dans les villages voisins, sans prendre de dispositions ostensibles d'attaque. Mais le même jour, il fut rejoint par une foule de paysans de la seigneurie, qui brûlaient de se venger des extorsions que l'aventurier leur avait fait subir. Aussi le surlendemain de la sommation, il se présenta de nouveau devant Sleyden, et, après quelques volées de canon, donna l'assaut sur trois points différents. Les gens de Mansfeldt écrasés par le nombre furent mis en déroute ; plus de la moitié demeura sur le carreau, car les paysans ne faisaient pas de quartier. Ernest, qui dès le commencement de l'action s'était réfugié dans une tour, y fut fait prisonnier, avec une trentaine de ses officiers, entre autres Cobreville et un Mérode. (1) Tout le butin fait par la troupe de Mansfeldt avec ses armes et ses équipages devint la proie du vainqueur. La malheureuse ville de Sleyden fut de nouveau pillée par ses prétendus libérateurs, car ceux-ci ne jugeant pas prudent de s'y loger, à cause du mauvais état des remparts et de l'éloignement de leur cantonnement, n'y laissèrent rien de ce qui se pouvait emporter. Solms, relacha les simples soldats, sur la parole d'Ernest, pour un mois de gages et rentra à Düren, avec Mansfeldt et les autres officiers prisonniers (2).

Pendant deux mois, Mansfeldt resta à Düren, se nourrissant de l'espoir que l'archiduc Léopold paierait sa rançon. Mais ce prince, incapable de solder ses propres dépenses, n'était pas en état de faire droit aux sollicitations de son colonel. Ernest, qui ne pouvait cependant ignorer la pénurie financière de l'Archiduc, crut qu'une démarche personnelle aurait plus de succès que ses lettres, si pressantes qu'elles fussent. Il obtint du comte de Solms

(1) *Acta Mansfeldica*, page 10. De Metteren, *Histoire des Pays-Bas*, page 698. Papiers d'État et de l'audience. Liasse nº 452. Corresp. du comte de Berlaimont.

(2) *Ibid.*



la permission de se rendre à Juliers. Léopold le reçut fort bien ; mais avec la meilleure volonté, il ne pouvait donner que des promesses. Il ne les épargna pas. Néanmoins il ne parvint pas à contenter Mansfeldt, qui de guerre lasse, retourna à Düren, le cœur aigri et résolu à acheter sa liberté, même au prix de son honneur. Ce fut en effet dans les derniers temps de sa captivité qu'il complota avec le comte de Solms et ses généraux protestants la trahison dont il se souilla peu après (1).

A la suite de cet accord, qui devait rester encore quelque temps secret, Mansfeldt fut mis en liberté. Il se rendit aussitôt dans le comté de Stavelot, où il avait de nombreux amis, emprunta de l'argent, et commença à lever à ses frais un régiment, ou plutôt un petit corps de mille fantassins et de cinq compagnies de cavalerie (2). La lenteur de ses mouvements et les excès de ses soldats soulevèrent contre lui les habitants du comté, et il se vit forcé de ramener précipitamment ses tambours dans le pays de Juliers. Là il rencontra de nouvelles difficultés, de la part d'un officier de l'archiduc Albert, le colonel Bauer, qui s'occupait à la même époque, de compléter quelques compagnies dans le Luxembourg. On trouve en effet une plainte faite par lui à la cour de Bruxelles « sur ce que les capitaines et officiers du régiment du colonel Bauer (au service des Pays-Bas) débauchaient tous les soldats qui s'enrolaient tant soubs le capitaine Cobreville que soubs le capitaine Oberhausen que l'archiduc Léopold avait daigné mettre soubs sa charge pour servir en la guerre de Juliers. » Mansfeldt dépécha même l'un de ses officiers, le sieur Ferentz aux archiducs, afin d'en solliciter quelques mesures propres à prévenir de nouveaux conflits, et dans une lettre qu'il leur adressa sur ce même sujet, il écrivit ces mots dont il devait bientôt s'attirer la flétrissante application : « et de vray, il faut croire que ceulx qui auront quitté leur premier capitaine pour un second n'observeront plus grande fidélité à l'ung qu'à l'autre,

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de l'athénée à Luxembourg, p. 468. *Acta Mansfeldica*, p. 9 et suiv.

(2) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 452.



ains qu'après avoir tiré des deux tout ce qu'ils auront, se desbanderont du tout. » (1)

Mansfeldt se trouvant gêné pour ses recrutements dans le pays de Juliers, répandit peu à peu ses routiers dans le Luxembourg. Cette malheureuse province appauvrie, ruinée déjà par les troupes destinées à la garder, constamment traversée, ou écornée par les bandes des parties belligérantes qui l'avoisinaient, était hors d'état de supporter le surcroit de charges que Mansfeldt venait lui apporter. Les paysans se soulevèrent contre ces insolents exacteurs, et l'archiduc Albert donna l'ordre de les repousser par tous les moyens. Mais Mansfeldt, sortant par un bout rentrait par l'autre, fatiguant le gouverneur de ses continuelles évolutions, et levant des contributions sur son passage. Il avait gardé un vif ressentiment contre les habitants de Sleyden, sans doute parce qu'ils avaient aidé à sa défaite, et lorsqu'il se crut assez fort, il eut le cynisme de leur réclamer avec de violentes menaces « mille couronnes » qu'il prétendait lui être dûes par eux, comme partie de leur rançon.

Les gens de Sleyden invoquèrent, à titre de sujets, la protection des archiducs, et ceux-ci prirent les mesures nécessaires pour les mettre à l'abri de nouveaux attentats. Dans le même temps, Mansfeldt s'attira, par ses violences arbitraires, une mésaventure très-fâcheuse. Il était venu à Bastogne, sous ombre de faire passer de là, en assurance, vers Juliers, cinq cents hommes de pied et deux cents chevaux, qu'il avait déjà rassemblés. Sur l'avis que l'ennemi avait envoyé deux soldats français pour reconnaître ses forces et sonder ses desseins, il se permit de faire arrêter, de son propre chef, un Français de passage à Bastogne. Cet acte d'autorité, exercé sur un territoire où il n'était qu'à titre d'hôte incommode, irrita le baron de Samorra, commandant de la ville, déjà mal disposé contre Mansfeldt par les plaintes continuelles qu'excitait la licence sans limites de ses routiers. Il ne voulut pas tolérer qu'un officier, au service étranger, agît en maître dans la place dont lui, Samorra, avait le comman-

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse nº 452.



dement. Au risque d'un conflit sanglant, il se rendit chez Mansfeldt à la tête d'un piquet de soldats, plaça des gardes aux portes de l'appartement occupé par le Bâtard, et fit remettre le Français en liberté (1).

Ernest fût à la vérité relâché peu après sur des ordres venus de Bruxelles ; mais si courte qu'eût été sa détention, elle lui avait fait éprouver un grand préjudice, car ses soldats se dispersèrent en partie, de crainte que le châtiment, si brusquement infligé à leur chef, ne rejaillît aussi sur eux. Leur mauvaise conscience les talonnait.

Le Bâtard n'avait été libéré de ses arrêts forcés que sous la condition formelle de quitter le Luxembourg avec tous les siens, et n'y plus rentrer. Déjà le 12 mai, avant qu'on sut à Bruxelles l'incident de Bastogne, une dépêche officielle ordonnait au comte de Berlaimont de faire sortir incontinent Ernest du pays de Luxembourg, « et ne puis-je assez m'esbahir, ajoutait l'archiduc Albert, que vous l'ayez souffert jusques ici, non seulement sans mon ordre, mais contre mon intention. » La mesure était urgente, car le malheureux duché, pillé, dévasté, dévoré par les gens de guerre, offrait le spectacle de la plus pitoyable désolation. Cependant, en dépit de ces injonctions réitérées, Mansfeldt ne se pressait pas de partir. Il espérait que les instances de l'archiduc Léopold, qu'il s'était hâté de prévenir, lui feraient gagner du temps. Son attente ne fût que très-imparfaitement remplie. On lui accorda pour tout délai jusqu'au 1er juin, en l'avertissant que, cette date passée, on procéderait contre lui par la voie de la force. Il était devenu, en effet, impossible de tolérer plus longtemps sa présence dans le pays qu'il ruinait « de foules véritablement exécrables (2). » Les paysans se soulevaient contre ses soldats (3). Berlaimont se plaignait avec amertume qu'il bravât tous les commandements et ordonnances qui lui étaient adressés et qu'il parcourût tout

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 456.

(2) *Ibid.*

(3) *Apologie de Mansfeldt.* Manuscrit de la Bibliothèque de l'athénée du Luxembourg.



le pays, sans s'inquiéter des défenses formelles du souverain, intimidant les officiers des archiducs qui n'osaient s'opposer à ses continuelles excursions.

On croyait même savoir qu'il avait fait publier à Maestricht de fausses patentes, pour autoriser les opérations de son recrutement dans le Luxembourg. Néanmoins il demeura encore tout le mois de juin sur les terres du duché, au grand détriment des habitants. Enfin, dans les premiers jours de juillet, le comte de Berlaimont, stimulé par des ordres supérieurs, se détermina à faire marcher des troupes contre lui, et aidé des paysans, le poussa de l'autre côté de la Moselle, débarrassant ainsi la province d'un vampire qui l'épuisait (1).

La position de Mansfeldt vis-à-vis de Léopold avait encore alors quelque chose d'équivoque. Les patentes de l'archiduc lui avaient servi de prétexte pour lever un régiment et le liaient jusqu'à un certain point. Toutefois, tant que ce régiment n'avait pas été reçu par les commissaires aux revues et admis au serment, le lien était lâche et incomplet, le droit à la solde n'existait pas. Aussi longtemps que l'aventurier put vivre aux dépens des paysans et des bourgeois, dans les pays de Liége et de Luxembourg, il ne se pressa pas de réclamer, et de son côté l'archiduc, de plus en plus dans la détresse, y mettait une longanimité opportune. Mais lorsque l'archiduc Albert voulut sérieusement nettoyer le Luxembourg des bandes parasites qui le dévoraient, il fallut bien que Léopold et son colonel abordassent de front la difficulté.

Les affaires du prince autrichien étaient dans un triste état. Écrasé par des forces supérieures auxquelles il ne pouvait opposer que des recrues non aguerries et sans solde, luttant seul contre toute la puissance de l'Union-Évangélique soutenue par la France, il perdait sans cesse du terrain. De tout le duché de Clèves-Juliers, il ne conservait plus que la ville même de Juliers, assiégée par une nombreuse armée franco-allemande. En Alsace, le margrave de Brandebourg-Anspach, général de l'Union,

(1) Archives du royaume. Papiers d'État et de l'audience. Liasse n° 453.



s'était emparé de presque toutes les places de quelque importance et pressait vivement la ville de Molsheim, dernier et bien faible rempart de l'autorité de Léopold. Les troupes de l'archiduc, trop faibles pour tenir la campagne contre les protestants, étaient concentrées à Elsass-Zabern, sous les ordres du baron de Créange, et de là cherchaient à paralyser les travaux du siége de Molsheim. Ce fut donc à Elsass-Zabern que Mansfeldt se rendit tout naturellement, après sa sortie du Luxembourg.

L'arrivée du Bâtard et de son régiment, loin d'apporter un renfort au petit corps d'armée de Créange, fut une source de division, de querelles et finalement de ruine. Créange reçut l'aventurier avec hauteur et parut peu flatté du concours que lui apportait ce tard venu. Mansfeldt, à son tour, se plaignit aigrement des nouveaux quartiers qui lui étaient assignés. Lorsqu'il réclama des commissaires pour faire recevoir son régiment, on commença par les lui refuser. On le traita d'intrus, on lui signifia qu'on n'avait pas besoin de ses services. A vrai dire, il les imposait avec des allures altières et peu propres à les faire agréer, et la cause réelle de ces déplorables querelles gisait dans de mesquines rivalités de commandement, auxquelles l'absence de l'archiduc, alors à Prague, laissait toute carrière.

Mansfeldt, blessé dans son orgueil, ne songea plus qu'à se venger. Son ambition était d'accord avec ses ressentiments, car la cause de Léopold était évidemment perdue, et le Bâtard n'était pas d'humeur à compromettre son avenir au service d'un prince vaincu et dépouillé.

Le margrave de Brandebourg, instruit des démêlés de Créange et de Mansfeldt, crut le moment propice pour rappeler à ce dernier ses promesses de Düren. Le Bâtard répondit qu'il ne les avait pas oubliées et qu'il en fournirait la preuve. Le secret de ses intelligences avec l'ennemi ne fut pas si bien gardé que Créange n'en eut vent. Le général de Léopold, au lieu de faire arrêter le coupable, sut agir en gentilhomme, en soldat loyal. Il admis Mansfeldt et ses gens à prêter le serment de fidélité à l'archiduc, leur paya la moitié du montant de leurs réclamations et prit terme assez bref pour le



reste (1). Créange, dont le cœur haut placé ne pouvait soupçonner l'ignominie du parjure, croyait avoir coupé court aux perfides menées de Mansfeldt. Mais déjà l'âme de l'aventurier, desséchée par l'égoïsme et la cupidité, endurcie par l'habitude des exactions, était tombée au-dessous des plus vulgaires sentiments de l'honnête homme. Par un reste de pudeur, il donna, postérieurement, pour motif immédiat et déterminant de sa trahison, le fait que Créange ne paya pas à l'échéance les sommes par lui promises. Créancier impitoyable, il formula son protêt par un coup de traître. Il oublia de prouver que le terme marqué par Créange fut échu, et le doute sur ce point est d'autant plus légitime, qu'arrivé à Elsass-Zabern, dans les premiers jours de juillet, Mansfeldt déserta dès le 24. La vérité est que, vendu à l'avance, il était déterminé à ne pas même reculer devant le crime pour assouvir ses vindicatives rancunes et donner satisfaction à ses visées ambitieuses.

La prestation de serment faite par Mansfeldt l'avait mis à l'abri de tout soupçon et par conséquent de toute surveillance. Il en profita pour concerter, à son aise, avec le Margrave, les circonstances de sa défection. Le 24 juillet, il sortit d'Elsass-Zabern avec son régiment, sous prétexte d'aller au devant d'un convoi de vivres venant de Strasbourg, et mena ses soldats droit dans une embuscade que le Margrave, prévenu d'avance, avait dressée sur ses indications. Entouré par des forces supérieures, le régiment fit bonne contenance, et à la grande surprise de l'ennemi, se forma aussitôt en bataille, avec la fière allure de gens plus disposés à se faire tuer qu'à se rendre.

Un combat sanglant allait s'engager, lorsque Mansfeldt se jeta dans les rangs de ses soldats, le chapeau à la main, les harangua et usa de toutes les ressources de son éloquence pour les entraîner à le suivre. Joignant l'exemple au précepte, il courut embrasser les officiers du Margrave. Sa troupe déconcertée, troublée, se laissa désarmer, à l'exception de quelques hommes qui, indignés de l'exécrable perfidie du Bâtard, aimèrent mieux se laisser massacrer que d'abandonner leur drapeau. Mansfeldt

(1) *Apologie de Mansfeldt*, page 7.



contraignit sur l'heure même ses soldats à prêter serment au Margrave, comme si un serment ainsi extorqué par la déloyauté et la violence, avait plus de valeur aux yeux des victimes de sa trahison, que celui prêté naguère librement par leur chef, n'en avait eu pour lui-même. Cette étrange précaution n'empêcha pas la plupart des officiers, entre autres les capitaines luxembourgeois Waperberg et Cobreville de regagner le camp de Créange dès la première occasion, et la grande majorité des soldats imita cet exemple (1).

En changeant de parti, Mansfeldt changea aussi de religion, si tant est qu'il eût besoin de modifier ses idées religieuses pour passer d'une apparence de catholicisme à une apparence de calvinisme. Son apostasie fit sans doute, pour cette dernière raison, moins de bruit que sa défection. La flétrissure de l'opinion publique devint tellement brûlante, qu'il se crut obligé de publier une apologie de sa conduite, sous forme de manifeste. Il s'y qualifia Ernest comte de Mansfeldt, colonel de 500 chevaux et de 2,000 hommes de pied. Le titre de baron de Heldrungen, qu'il prit plus tard, en signe de ses prétentions à la légitime succession de son père, ne parait pas encore. Toute l'argumentation qu'il emploie pour justifier sa désertion en face de l'ennemi, roule sur les passe-droits, les affronts et les défauts de payement dont il se prétend victime de la part de l'archiduc Léopold. Malgré tout son effort à donner de l'importance aux plus minces détails d'argent et de service, il est impossible de ne pas être frappé de la faiblesse fondamentale, de la futilité des raisons qu'il allègue. En allant solliciter avec importunité les patentes de l'archiduc Léopold, il savait parfaitement bien qu'il s'adressait à un prince sans argent, et dont la seule ressource était dans sa propre énergie. Il le savait si bien, qu'il commença ses levées à ses propres frais, en spéculant sur le succès. Il courait la fortune et pendant plusieurs mois, il s'occupa uniquement du soin de subsister aux dépens du public.

Ramasser des soldats, à cette époque de troubles et de guerres continuelles, était chose facile, à condition que la disci-

(1) Manuscrit de l'athénée de Luxembourg, page 469.



pline fut nulle, la vie large et sans scrupules. La régularité de la solde formait l'exception, et les plus puissants princes étaient les débiteurs de leurs troupes pour des arriérés énormes. Vainqueurs, ils pouvaient s'acquitter aux dépens des vaincus, sinon force leur était bien de faire banqueroute. De là ces émeutes organisées et connues sous le nom de *mutineries*, comme on en vit en grand nombre sous le règne des archiducs Albert et Isabelle. Une troupe de soldats se révoltait, massacrait ses officiers, s'emparait d'une place forte, élisait ses chefs et traitait de puissance à puissance avec le souverain. En attendant qu'on fît droit à ses exigences, elle faisait la petite guerre pour son propre compte, rançonnait le pays entier et répandait au loin la terreur et l'effroi. Toutefois, chose remarquable, passer à l'ennemi, vendre ses services à l'étranger, fut toujours considéré par ces mutinés comme une infamie, et ils repoussaient le reproche d'y penser avec toute l'énergie qu'on oppose à la plus dégradante calomnie.

En d'autres occasions, les compagnies mal payées se dissolvaient d'elles-mêmes. Les soldats couraient à l'appel d'officiers dont ils espéraient ou solde plus régulière, ou facilité d'exploiter l'habitant. La réputation que Mansfeldt s'était faite lors de ses premiers enrôlements dans le Luxembourg, l'avait rendu populaire parmi les gens de guerre de la dernière catégorie, et ses tambours les attirèrent en foule. On peut aisément s'imaginer les souffrances des populations aux dépens desquelles vivaient ces bandes sans solde. « Ce pauvre pays succombe soubs le faix, écrivait, le 22 mai, le comte de Berlaimont, parlant du Luxembourg, et n'at tant seulement la force de crier miséricorde; l'on ne vit que maisons abandonnées, le peuple enfuy et toute désolation. » Partout où on ne voulait les souffrir, elles s'imposaient par la terreur. « Sy vostre Altesse, en cas de désobéyssance, ne procure de faire chastier les chefs, écrivait encore Berlaimont, à la date du 29 mai, mes diligences sont en vain, d'autant qu'ils se rient des commandements d'icelle et miens, par la commodité que la contrée du dict pays leur apporte, d'en entrer et sortir, se placer et desplacer, avant que je



puisse estre adverty, n'y ayant ny officier ny paysan qui s'y osent opposer, quel ordre très-exprès leur en soit envoyé. »

Si Berlaimont n'eut employé la force, Mansfeldt aurait continué à exploiter le Luxembourg jusqu'au dernier jour de la guerre de Juliers. Aussi est-il difficile de comprendre la nature des services qu'il rendait à l'archiduc Léopold et les titres aux avantages qu'il réclamait.

Dans sonapologie, Mansfeldt passe sous silence son arrestation à Bastogne, ses exactions, ses foules sur le paysan. Cependant il confesse avoir été chassé du comté de Stavelot par les habitants exaspérés des brigandages de ses gens, et du Luxembourg par les troupes de l'archiduc Albert. Loin de se plaindre de ce dernier, il se déclarait alors « prêt à se sacrifier et à mourir pour lui. » Aussi n'émet-il contre la maison d'Autriche aucun de ces reproches de spoliation à l'aide desquels des écrivains plus ingénieux que véridiques ont voulu justifier son apostasie. Les griefs qu'il publia sont infiniment moins graves, malgré la phraséologie bruyante dont il les entoure, et manquent généralement de fondement sérieux.

Deux faits seulement sont articulés avec quelque précision. L'archiduc Léopold l'aurait invité à ne pas négliger de payer sa rançon au comte de Solms, de peur que ce seigneur n'exécutât la menace faite publiquement de clouer au pilori le nom de son prisonnier insolvable.

Un peu plus tard, Léopold passant près du quartier de Mansfeldt, aurait fait arrêter un fourrier de ce dernier, afin d'éviter que le colonel mécontent ne fut avisé de l'occasion et n'en profita pour l'importuner de ses récriminations. (1)

Ce dernier fait est en lui-même tellement secondaire et frivole qu'on peut hardiment en induire qu'Ernest, pour le mettre en avant, devait être bien pauvre d'arguments solides à produire en faveur de sa cynique thèse.

Quant au premier, s'il est vrai que l'archiduc eu pris l'engagement formel de payer la rançon exigée par le comte de Solms, on ne peut disconvenir que Mansfeldt dut être blessé d'un avis

(1) *Apologie de Mansfeldt*, pages 6 et 7.



qui impliquait un manque de foi et une ironie injurieuse. Mais cet engagement existait-il? C'est ce qui n'est nullement prouvé. Et ce point même admis, l'infâme trahison du 24 juillet n'en serait pas justifiée. Mansfeldt, offensé, avait le droit incontestable de quitter le service d'un prince ingrat et imprudent, mais non celui de le trahir.

Bien plus, un moyen terme, sorte de capitulation de conscience, s'offrait à cet esprit peu embarrassé de scrupules. Lorsque poussé par les troupes de l'archiduc Albert, il franchit la Moselle, il pouvait, sans trop de remords, se rendre directement au camp des protestants et colorer sa défection par cette circonstance que ses gens n'avaient pris aucun engagement envers l'archiduc Léopold, ni par serment prêté, ni par arrhes reçues. Dans les idées de l'époque, il n'eût, sans doute, pas échappé au stigmate de traître, mais il aurait du moins évité la tache avilissante du parjure. D'autres soucis le préoccupèrent. Très-probablement il croyait encore certaine chance de succès à l'Archiduc et il craignait de se compromettre inutilement en précipitant l'exécution du marché conclu à Düren. Ses calculs l'arrêtèrent jusqu'au jour où il reconnut que la cause qu'il servait était perdue. Le serment qu'il prêta dans l'intervalle, la solde qu'il reçut ne furent d'aucun poids dans la balance de ses jugements, ou plutôt il ne vit dans le parjure qu'un condiment à son infamie. Telle était la précoce dégradation de cet homme si richement doué de Dieu, qu'il ne recula ni devant l'énormité du crime, ni devant l'insigne lâcheté du guet-à-pens. La pensée se révolte au spectacle de ce chef de corps, menant de gaîté de cœur ses soldats confiants à la boucherie, et quand ils sont sous le couteau de l'égorgeur, leur imposant l'option entre le déshonneur et la mort !

Il n'y a pas d'apologie qui puisse lutter contre ce soulèvement de la conscience, et il est difficile de concevoir que Mansfeldt ait osé en faire l'essai. Mais l'homme dont la conscience n'a plus de frein ne peut s'arrêter dans la voie du mal, il subit nécessairement jusqu'au bout la tyrannie des passions dont il s'est fait l'esclave. Plus tard peut-être dans un moment de calme, il frémit en lui-même à la pensée de ses abaissements, mais l'or-



gueil ne lui permet pas le regret public. Il se raidit contre sa propre misère, et aime à jeter à tous les vents la proclamation de son innocence. Mansfeldt se dit et veut être dit infaillible. Si le remords importun le poursuit, il altère les faits et se forge péniblement des doctrines pour justifier des honteuses chutes. Le temps qui refroidit les passions et porte avec lui les salutaires enseignements de l'expérience, peut bien rendre à l'âme du libre penseur quelque apparence de cette flexibilité quelle a perdue en perdant le ressort de la conscience chrétienne ; mais cette âme ne se redressera que lorsque, touchée de la grâce divine, elle aura connu la force de l'humilité et la grandeur de l'humiliation volontaire. Hors de là, elle ne peut que s'affaisser plus en plus sous son propre poids et tomber dans un état d'insensibilité morale telle que l'iniquité n'a plus pour elle de degré, le crime plus de saveur.

CHAPITRE IV.

L'Union protestante et la Ligue catholique. — Mansfeldt reçoit une pension de l'Union. — Portrait du duc Charles-Emmanuel de Savoie. — Guerre du Mont-Ferrat. — Le duc de Savoie envahi le Montferrat. — Voyage de Mansfeldt à Turin. — Il offre ses services à Charles-Emmanuel, duc de Savoie. — Mission de Biandria en Allemagne. — Mission du sénateur de Monthon à La Haye et à Berne. — Charles-Emmanuel intervient dans les affaires d'Allemagne. — Portrait de l'Électeur-Palatin Frédéric V. — Ses intrigues en Bohême. — Assemblée des Unis à Carlsbourg. — Le duc de Savoie négocie avec les Unis par l'intermédiaire de Mansfeldt. — Consultation d'Anhalt et d'Anspach. — Instruction pour Mansfeldt et Dohna. — Révolte de Bohêmes. — Mansfeldt vient à leur secours avec un corps d'armée levé aux frais du duc de Savoie. — Mission de Christophe de Dohna à Turin. — Il en rapporte peu de résultats. — Mission d'Achatien de Dohna en Angleterre.

La passion d'aventures et les ressentiments d'orgueil blessé qui avaient poussé Mansfeldt à trahir à la fois son Dieu et son souverain, n'eurent pas d'abord l'occasion de se satisfaire. L'assassinat de Henri IV avait ruiné les plans ambitieux conçus par les Princes protestants contre leur propre patrie et le dernier terme de leurs efforts fut la prise de Juliers, accomplie le 2 septembre 1610, avec l'aide d'une armée française. La mort de l'électeur Palatin, Frédéric IV, victime prématurée de l'ivrognerie, en amenant parmi ses alliés des compétitions à propos de la tutelle du jeune Frédéric V, épuisa le peu d'énergie qui restait encore à l'Union évangélique. L'argent manquait et l'attitude menaçante de la Ligue catholique, qui venait de se former, ne permettait plus aux Unis de chercher de nouvelles ressour-

ces dans le pillage armé des évêchés rhénans ; une trève conclue le 24 octobre 1610 à Munich entre la Ligue et l'Union, mit fin aux hostilités, et chacune des parties contractantes s'engagea à licencier ses troupes. Ernest de Mansfeldt se trouva donc condamné de nouveau à de pénibles loisirs.

Les princes de l'Union, croyant n'avoir plus besoin de lui, l'auraient facilement laisser dépérir dans la misère, si les instances du Margrave d'Anspach n'avaient arraché à leur avarice l'aumône d'une pension de mille florins en sa faveur. Ce secours lui fut accordé, le 25 août 1611, pour dix ans, sous la condition qu'il resterait au service de l'Union, et qu'en cas de mort, la pension s'éteindrait avec lui. Mansfeldt se recria sur la parcimonie avec laquelle on soldait son apostasie, et après deux ans de démarches, il parvint à faire doubler l'allocation primitive (1). Pendant quatre ans il vécut obscurément à la cour du Margrave d'Anspach, continuellement occupé à sonder l'horizon politique de l'Europe, afin d'y découvrir quelque point orageux qui lui permît de donner carrière à son inquiète activité.

L'Italie, cette terre si essentiellement volcanique, attira bientôt ses regards. A cette époque (1614) régnait sur le Piémont et la Savoie, le duc Charles-Emmanuel Ier, prince doué d'éminentes qualités, d'un esprit vaste et cultivé et que dominait une ambition aussi dépourvue de scrupules que prompte à changer d'objets. Roulant sans cesse dans sa pensée des projets grandioses, astucieux et dissimulé, peu large dans ses appréciations sur la moralité du but, comme sur celle des moyens, il passait pour un politique très-habile et l'on disait de lui que son cœur était plein d'abîmes, comme le sol de son pays (2). Wallenstein, qui connaissait à fond son culte pour le succès et son mépris profond pour les règles vulgaires de la bonne foi, l'appelait ironiquement le *Galantuomo* (3).

(1) *Archivium unite protestantium*, pag. 178 et suiv.

(2) Cantu, *Histoire universelle*, tome XVI, pag. 581 et suiv.

(3) «Le Savoyard est un *galantuomo* qui voudrait bien retourner aujourd'hui sa casaque pour la troisième fois.» Lettre du 31 mai 1629 au comte Colalto dans *Rklumecki Regestern*, tome I, page 134.



Après avoir porté ses vues sur la couronne de France, et essayé vainement de s'agrandir de l'autre côté des Alpes, Charles avait concentré ses plans ambitieux sur l'Italie, qu'il rêvait dès lors d'unifier à son profit, en absorbant successivement toutes les feuilles de l'artichaut.

Les occasions ne sont jamais rebelles à qui les courtise, et dans tout évènement il y a une face dans laquelle les convoitises humaines peuvent se tailler une entrée. Depuis longtemps la maison de Savoie élevait sur le marquisat de Montferrat des prétentions, à la vérité sans valeur comme sans résultat, mais qu'elle maintenait soigneusement pour s'en prévaloir au cas de besoin. Ce marquisat appartenait à la maison de Gonzague, laquelle s'éteignait alors lentement, sous le poids dégradant de la débauche et de la luxure. En 1612, François IV, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, marié à Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, mourut, ne laissant qu'une fille, Marie, âgée de trois ans. Charles réclama aussitôt la tutelle de l'enfant, avec d'autant plus de vivacité, que le Montferrat, comme fief féminin, se prêtait parfaitement à l'une de ces annexions déguisées, qu'on trouve toujours le moyen d'achever et de légitimer avec l'aide du temps. Mais ses desseins avaient été aisément pénétrés par les Espagnols, qui, possesseurs du Milanais, avaient un grand intérêt à tenir Charles à distance et à ne pas lui permettre un agrandissement aussi important dans leur voisinage. A leur instigation, l'Empereur confia la tutelle de la jeune Marie, au cardinal Ferdinand de Gonzague qui avait succédé à son frère François comme duc de Mantoue, et qui prit en même temps le titre de marquis de Montferrat. Charles ayant échoué par l'intrigue, prit le parti de recourir aux armes ; et envahit le Montferrat, sans déclaration de guerre. Ferdinand appela les Espagnols à son secours et ses États devinrent le théâtre d'une guerre qui faillit s'étendre à toute l'Italie.

Le traité d'Asti (21 juin 1615) qui devait y mettre fin l'interrompit à peine. Les deux parties l'avaient conclu, sous la pression de l'influence française ; toutes les deux en étaient également mécontentes, aucune d'elles ne se mit en devoir de l'exécuter.

La lutte un moment suspendue, recommença donc avec une nouvelle ardeur, jusqu'à la paix dite de Madrid (26 sept. 1617).

Il était naturel que les Princes de l'Union évangélique s'émussent en faveur du duc de Savoie. Tout ennemi de l'Empereur était nécessairement leur ami. Sans doute, leur zèle n'allait pas jusqu'à se mettre en frais d'argent pour Charles-Emmanuel. Tout au contraire, pleins d'une fausse idée de ses richesses et de ses ressources, ils espéraient l'exploiter dans l'intérêt de leurs propres calculs, et cherchaient l'occasion de nouer avec lui quelques relations dont ils pussent tirer bénéfice. Mansfeldt suggéra l'idée de conseiller un voyage de plaisir et d'instruction au fils du Margrave d'Anspach, et de placer Turin sur son itinéraire. La proposition fut goûtée et Mansfeldt chargé d'accompagner le jeune prince. (1) Tous deux se rendirent effectivement à Turin dans l'hiver de 1614-1615, et y reçurent le meilleur accueil. Mansfeldt fit entendre au duc que l'Union évangélique s'estimerait heureuse de le compter parmi ses membres, et rehaussa fort les avantages qu'ils en pourraient retirer dans sa querelle avec l'Espagne et l'Empereur. Pour donner plus de poids à ses insinuations, l'aventurier offrit au Duc ses propres services, et ceux du prince Christian d'Anhalt. Puis à peine de retour en Allemagne, il dépêcha à Turin, le sieur de la Vyoge, son secrétaire, avec la proposition écrite d'amener au Duc un corps de troupes aux conditions suivantes :

1° Que des patentes lui seraient données de colonel d'un régiment de mille chevaux, composé de cinq compagnies de cuirassiers et de cinq compagnies d'arquebusiers armés à la façon des Pays-Bas ;

2° Quant aux hommes, ils seraient tous gens expérimentés aux armes, ayant déjà servi aux Pays-Bas, à condition qu'il plaira à son Altesse Sérénissime de donner au comte de Mansfeldt par homme et par cheval 40 ducatons, tant pour l'avance que pour les dépenses qu'ils pourraient faire jusqu'aux frontières des terres de S. A. S.

(1) Archives de Turin. Materie di imperia. Minuta d'instruczione al sig. Biandria.



3° Qu'il plaira à S. A. S. d'ordonner les mesures nécessaires pour rafraîchir tant les hommes que les chevaux et pour leur faire passer monstre;

4° Si S. A. S. désirait avoir de l'infanterie, le comte de Mansfeldt s'offrirait de lui en mener, quant et quant à la cavalerie et telles gens qu'il plairait à S. A. S., soit Allemands soit Wallons, à condition que S. A. S. donnerait audit comte 10 ducatons par homme;

5° Quant au colonel et lieutenant-colonel et autres officiers, ainsi qu'aux soldats, S. A. S. leur donnerait l'entretien ordinaire aux troupes étrangères, afin qu'une autre fois, en cas semblable, si S. A. S. en avait besoin, ils fussent d'autant plus prompts et affectionnés au premier commandement d'icelle.

Ces propositions constituaient un commencement d'alliance sérieuse. Charles-Emmanuel, dont l'imagination ardente passait avec la rapidité de l'éclair d'un projet à un autre, entrevit d'étranges horizons en Allemagne. A son tour, il conçut l'idée d'exploiter, dans l'intérêt de son ambition, les divisions de ce beau pays et de se faire des princes unis un marchepied pour réaliser le rêve encore un peu vague de grandeur né subitement dans son cerveau. Plein d'une confiance présomptueuse dans son habileté et dans la supériorité de ses talents politiques, il crut pouvoir se créer des membres de l'Union autant d'instruments qu'il se proposait de faire jouer à son gré. Son ignorance de l'état réel des choses, entretenue par la distance, lui dissimulait l'écueil de vues étroites, d'égoïsme perfide et de pauvreté financière et morale contre lequel ses plans devaient échouer. Il se hâta de dépêcher en Allemagne un de ses agents, le seigneur Biandria, avec mission de se rendre auprès du Margrave d'Anspach, à l'effet, non pas seulement de s'entendre avec les princes unis, sur les bases d'une alliance, mais encore *de voir à l'acquisition de quelque terre ou seigneurie dont la possession pût fournir au Duc le moyen de parvenir à l'exécution de ses projets* (1).

Telle était la confiance que Mansfeldt avait su inspirer au

(1) Archives de Turin. Materie di imperia. Instruczione al sig. Biandria.



Duc, que Biandria eut ordre de s'aboucher tout d'abord avec lui et de le prendre pour guide. La plus grande circonspection était, du reste, recommandée, à ce diplomate, et il devait plutôt sonder le terrain, préparer les voies que chercher un résultat précis. Les instructions, fort détaillées, insistaient sur le point « de pratiquer le plus familièrement possible le prince Christian d'Anhalt, de le convier de faire au Duc une visite *sourde et couverte,* de laquelle lui promettrait beaucoup de satisfaction, voires mesmes de s'advancer jusques à luy faire des offres de présents ou pension annuelle, enfin, de recognoistre au personnage et l'advancement qui pourrait procéder au Duc de son service. »

Biandria était chargé d'une manière plus générale de se renseigner sur la situation réelle de l'Union évangélique, sur l'opportunité éventuelle pour le Duc d'y solliciter son admission. Il pouvait, si les circonstances paraissaient favorables et s'il le jugeait utile, assurer, *comme de luy-mesme*, les princes que le Duc serait fort honoré d'être admis dans l'Union, en ferait sa demande par ambassadeur, et même se résoudrait à les aller visiter en personne, tout au moins, à leur envoyer un de ses enfants. Dans ce cas, pour justifier de son assertion, il était autorisé à faire valoir l'inimitié irréconciliable du Duc et de l'Espagne, son extraction, sa qualité de vicaire de l'Empire, etc.

Le dernier article de ses instructions lui ordonnait itérativement « d'avoir advis quelle seigneurie le Duc pourroit pour posséder quelque chose en Allemagne (2). »

Biandria vint en effet à Anspach, en l'année 1616, et trouva la grande majorité des membres de l'Union hésitants et indécis, peu disposés à se compromettre par des engagements prématurés, et aussi prodigues de promesses vagues qu'avares de faits et d'actes. Ils étaient charmés des avances de Charles-Emmanuel, mais ils craignaient de mettre en péril la moindre parcelle de leurs biens. Sa mission eût donc complétement échoué s'il n'avait rencontré moins de froideur chez les chefs. Ceux-ci, ainsi qu'il arrive souvent, nourrissaient des projets qu'ils jugeaient inutiles

(1) Archives de Turin. Materie di imperio. Instruczione al sig. Biandria.



de communiquer à leurs timides collègues et formaient entre eux une sorte de comité secret, composé de l'Électeur Frédéric V, du Margrave d'Anspach et du prince Christian d'Anhalt. Tandis que le commun des princes protestants bornait ses vœux à la spoliation du clergé et à la sécularisation de tous les biens ecclésiastiques, le Palatin et ses confidents conspiraient la ruine de la maison d'Autriche, le bouleversement de l'Empire et l'extirpation du catholicisme en Allemagne(1). Ils recueillaient ce qui restait à leur portée des plans de Henri IV et visaient dès lors, non-seulement à enlever la couronne impériale à la race de Habsbourg, mais encore à attaquer celle-ci dans ses biens héréditaires. C'était à la cour Palatine que les mécontents de la Bohême et de l'archiduché d'Autriche puisaient les conseils et les encouragements nécessaires pour se soutenir et se guider. C'est de cette cour que partaient tous les fils des intrigues nouées pour empêcher l'archiduc Ferdinand de Styrie, de succéder au moribond Mathias. Elle ne pouvait permettre que l'envoyé de Victor-Emmanuel se retira sans espoir, et d'autant qu'elle voyait occasion de demander beaucoup en accordant le moins possible. Grâce à ce concours, Biandria put traiter avec Mansfeldt et il fut convenu que le Bâtard entrerait avec un corps de 6,000 Allemands au service du duc de Savoie, sans rompre les liens qui l'attachaient à l'Union, en d'autres termes, sans rien perdre des 2,000 florins que l'Union lui payait annuellement.

Tandis que Biandria parcourait les petites cours protestantes de l'Allemagne, le duc de Savoie dépêchait à La Haye le sénateur de Monthon pour solliciter l'appui des états généraux, et surtout leur assistance pécuniaire, car Charles-Emmanuel, en spéculateur adroit, visait à se décharger sur eux de sa part d'entretien des soldats de Mansfeldt. Sa politique vis-à-vis des Unis consistait à esquiver les charges et à se réserver exclusivement les honneurs et les profits. Monthon obtint des états généraux l'engagement d'entretenir le corps d'armée de Mansfeldt, pendant quatre mois, et il avait même réussi à poser les préliminaires d'un traité d'alliance entre son maître et la Hollande,

(1) *Arch. unito prot.*, pages 25 et suiv.



lorsqu'un ordre du Duc l'obligea de quitter La Haye, pour remplir une mission nouvelle plus urgente (2).

La plupart des historiens allemands admettent comme incontestable que la petite armée de Mansfeldt resta avec « une solde d'attente » dans le pays d'Anspach jusqu'au commencement de la guerre de Bohême. C'est assurément une erreur. La condition formelle mise par les Hollandais à leur concours, était que les troupes subsidiées fussent en campagne, et ils avaient de plus stipulé que le subside s'appliquerait spécialement aux mois d'août, septembre, octobre et novembre. Le traité de Madrid ayant donné une date certaine à la cessation de la guerre, pouvait fournir un prétexte aux Hollandais pour retenir au moins une partie de leur argent.

Charles-Emmanuel s'en inquiéta. Outre qu'il n'avait accepté la paix qu'à son corps défendant, il avait sujet de se méfier des Espagnols, qui ne s'empressaient nullement de remplir les clauses du traité, et entre autres celle qui les obligeait à rendre au Duc la ville de Verceil. D'un autre côté, le roi de France pressait Charles de désarmer, et attribuait le retard des Espagnols à l'attitude hostile que gardait l'armée piémontaise. Charles-Emmanuel s'était donc posé le difficile problème de satisfaire le Roi, sans affaiblir ses forces et surtout sans renoncer aux subsides hollandais. Ce fut au sénateur de Monthon qu'il confia le soin d'en poursuivre la solution. Monthon se rendit d'abord à Berne, où il convint avec le gouvernement cantonal que les troupes de Mansfeldt, ostensiblement congédiées par le Duc, pourraient se retirer par les terres du canton, assez lentement, pour que le passage durât quinze jours. Il s'entendit de la même manière avec le margrave de Bade, calculant les étapes de telle sorte que, pendant un mois au moins, le Duc conservât ces troupes à sa portée, afin de s'en servir, le cas échéant. Ce point arrêté, sous la condition qu'il n'en résulterait aucune charge pour les sujets de Berne ou de Bade, Menthon partit pour La Haye. Ses instructions lui recommandaient de réclamer le subside des quatre mois, et dans le cas de difficultés faites à ce payement, de

(1) Archives de La Haye. Deutschland.



remontrer aux états généraux que si la paix avait été signée sur le papier, elle n'était pas encore entrée dans le domaine des faits ; que pourtant les conditions imposées au Duc se trouvaient remplies, et que s'il éloignait momentanément Mansfeldt, c'était purement pour donner un semblant de satisfaction au roi de France.

Le sénateur piémontais devait aller plus loin et solliciter non-seulement la continuation du subside, mais encore la reprise des négociations antérieurement commencées pour une alliance formelle. Il espérait être puissamment secondé dans cette partie importante de sa mission, par les envoyés d'Angleterre et de Venise, auxquels il était autorisé à s'ouvrir en toute confiance. En effet, Jacques I[er] avait déployé beaucoup de zèle en faveur des intérêts du Duc, et la seigneurie de Venise avait été son plus actif allié dans la guerre qui venait de finir. D'autre part, le crédit du duc de Savoie à La Haye n'avait de fondement que sur celui de ces deux alliés. Il croyait donc indispensable de s'étayer de leur concours, et il pouvait se faire d'autant moins d'illusion à cet égard, que les états avaient fort nettement déclaré qu'ils ne négocieraient avec le Piémont que si la seigneurie de Venise entrait dans l'alliance comme partie contractante, et si l'Angleterre donnait les mains au traité (1).

Mais la seconde ambassade de Monthon ne rencontrait plus les mêmes circonstances que la première. La véritable recommandation de Charles-Emmanuel, aux yeux des Hollandais, avait été sa résistance heureuse contre la puissance espagnole. Or, la paix qu'il venait de conclure lui ôtait cet unique mérite. En vain il faisait valoir sa ferme intention de reprendre les armes le plus tôt possible. On savait que la France était résolue à maintenir la paix, et, modification plus grave encore pour le prince piémontais, Venise s'était déjà liée par un traité particulier avec la Hollande et commençait à manifester une certaine froideur envers le Duc, qu'elle trouvait trop remuant et trop aventureux.

Le but principal que se proposait Monthon et pour lequel il

(1) Archives de Turin. Materie politische. Minuta d'instruzione al senatore de Monthon.



avait été éventuellement muni de pleins pouvoirs, fut donc manqué. Il parvint seulement à obtenir le payement de la totalité des subsides qu'il était chargé de réclamer.

De ce qui précède, il ressort toutefois que Mansfeldt avait bien réellement servi en Italie contre les Espagnols. A la vérité, l'histoire qui cite les exploits du jeune margrave de Bade et du prince d'Anhalt, accourus comme volontaires à la suite de Charles-Emmanuel, garde un silence absolu sur ceux de Mansfeldt. Les écrivains militaires du Piémont parlent avec éloge des services des Wallons, des contingents venus du Hainaut (?) et du pays de Bade (1); mais ils ne savent rien de Mansfeldt. Les archives de Turin ne sont pas moins silencieuses, et l'auteur des *Acta Mansfeldica* s'excuse de son mutisme par les motifs suivants, qu'il développe sous forme d'apostrophe à Mansfeldt : « Et quant aux services que tu peux avoir rendus au duc de Savoie, comme je n'étais pas là et que je n'en ai pas de renseignements assurés, je ne m'en occuperai pas, car je me suis imposé le devoir de ne rien avancer dont je n'ai connaissance pleine et entière. Je ne sais qu'une chose, c'est que tu t'es conduit si vaillamment, que pas un seul des historiographicules dont fourmille le monde n'a fait mention de toi ; qu'en Savoie même, des milliers d'hommes ignorent que leur pays ait jamais possédé un individu du nom de Mansfeldt, sauf les pauvres paysans que tu as pillés, rançonnés et ruinés, suivant ton habitude. »

Sans attacher à ces appréciations plus d'importance qu'il n'est nécessaire, il est utile de faire remarquer qu'elles constatent la participation d'Ernest de Mansfeldt à la guerre du Montferrat.

La restitution de Verceil, par les Espagnols, ôta bientôt à Charles-Emmanuel tout motif d'employer de nouveau en Italie les troupes commandées par l'aventurier.

Son attention se porta dès lors tout entière sur l'Allemagne, où apparaissaient les premiers symptômes de cette longue série de sanglantes convulsions, qu'on appelle la guerre de trente

(1) *Histoire militaire du Piémont*, par le comte de Saluce, tome III pages 216, 217 et 219.



ans. Le vent des révolutions ne manque jamais d'attirer dans ses tourbillons les âmes mobiles, les consciences légères et les caractères présomptueux. Le seul aspect des orages qui se préparent à l'horizon, exerce une attraction magnétique sur les hommes que gonflent l'orgueil et l'ambition. De même qu'aux premiers souffles de la tempête les feuilles les plus légères s'éparpillent et se croisent en désordre, et la poussière obscurcit l'air de ses nuages épais, de même aux approches des tourmentes politiques, les esprits légers et sans consistance s'agitent tumultueusement et montent à la surface, héros éphémères qu'emporte bien vite l'ouragan, et l'atmosphère des intelligences est obscurcie d'une certaine poussière d'idées creuses, vagues et basses, à travers lesquelles il devient difficile, pendant un temps, de distinguer le vrai et le bien, et qui troublent le sens moral des peuples. Le mensonge alors élève le verbe et écrase du pied la vérité humiliée. Les passions surexcitées faussent la conscience des chefs des nations; abandonnés à eux-mêmes, princes et rois creusent péniblement leur propre tombeau, en croyant chercher la grandeur et la popularité. L'esprit d'en haut cesse de les éclairer et les livre à leur funeste aveuglement. Les convoitises vulgaires se pressent et se heurtent, les ténèbres morales envahissent les âmes, l'audace devient un talent, la témérité une vertu; la souveraineté du but légitime toutes les iniquités, le langage humain est bouleversé et de ses altérations, signe adéquat de l'altération des intelligences, sort un philosophisme verbeux, habile dans l'art de tout justifier, fécond en ressources pour concilier les plus choquantes contradictions.

En 1617, comme plus tard, le mot de liberté exerçait une sorte de fascination et servait de drapeau à tous les mécontents. Alors encore comme aujourd'hui ce drapeau usurpé servait de ralliement à tous ceux qui croyaient trouver un profit quelconque dans les changements politiques et dissimulait sous ses plis les cupidités, les haines et les passions avides de ses défenseurs. Partout il était de mode de déclamer contre l'oppression espagnole, contre la tyrannie impériale; en France, où la royauté se disposait à briser l'aristocratie et à concentrer en elle tous les pou-

voirs et tous les droits ; en Angleterre, où fumait encore le sang versé par la tolérance anglicane; en Hollande, où l'esprit de secte et d'orgueil sacrifiait sans pitié les plus illustres dissidents ; en Suède et en Danemark, où le luthérianisme introduit par la violence courbait les consciences sous un joug de fer; en Savoie, où le prince, absorbant la nation, prodiguait ses trésors et ses fils aux plus folles entreprises et tentait d'asservir Gênes par trahison ; à Venise, enfin, où le mystère et la terreur, érigés en systèmes de gouvernement, se faisaient un jeu de la liberté et de la vie des citoyens.

Toutes ces puissances diverses, nourrissant chacune des projets d'agrandissements et de conquêtes, plus oppressives chez elles que ne le fut jamais l'Autriche, que ne l'était même alors l'Espagne, étaient unies par un lien commun de haine et de jalousie contre les deux branches de la maison de Habsbourg. Elles affectaient de redouter l'avidité espagnole, et prises d'un zèle d'autant plus singulier pour la liberté, qu'elles la toléraient moins chez elles, ne cessaient d'accumuler les accusations sur ceux-là mêmes qu'elles voulaient dépouiller.

Et cependant tous ces ennemis, isolés entre eux par des rivalités secondaires, paralysés par des luttes intérieures, se fussent consumés en désirs impuissants, s'ils n'avaient trouvé au sein même de l'Empire, parmi ceux-là mêmes qui se targuaient le plus de patriotisme, des auxiliaires dociles à les servir et prêts à vendre leur patrie, pourvu qu'ils fussent admis à en partager les dépouilles. Depuis sa formation en 1608 (1), l'Union protestante avait trouvé constamment son principal appui à l'étranger, avait vécu des subsides de la France ou de la Hollande. Créée en apparence pour un but purement défensif, elle avait pour fin réelle mais secrète, la sécularisation et le partage des grands bénéfices ecclésiastiques, peu lui importait quel en fut le prix. La mort de Henri IV bouleversa ses projets au moment où elle se croyait le plus sûre du succès; elle ne les changea pas.

Ses trois chefs, Frédéric V, Chistian d'Anhalt et le margrave

(1) Villermont, *Tilly*, I, page 79.



d'Anspach continuèrent à conspirer, épiant l'occasion, guettant quelque trouble à l'aide duquel ils pussent saper le grand corps de l'Empire, le révolutionner au besoin. Anhalt était l'âme de leurs conseils. Son activité prodigieuse, son expérience, les ressouces de son génie essentiellement intrigant et peu scrupuleux, ses talents de diplomate, la sûreté de son jugement, l'habileté de son esprit fécond et inquiet, lui donnaient une grande influence sur Frédéric et Anspach. Ce dernier appartenait à la maison de Brandebourg. Il n'avait guère d'autre mérite.

Frédéric, le plus puissant des membres de l'Union, était tout jeune encore (1) lorsque la mort de son père le mit en possession du Palatinat. Élevé selon toute la rigueur du calvinisme le plus strict, il demeura cependant non moins superficiel en religion qu'en politique.

Plus tard, à la vérité, il affecta le langage onctueux et la phraséologie hypocrite de la secte ; il se fit même iconoclaste. Mais ce pharisaïsme ne put jamais dissimuler l'inanité de ses idées religieuses. Caractère léger et présomptueux, il entreprenait avec ardeur, se relâchait bientôt et retombait dans le vide. Il aimait le plaisir avec passion et ne sut jamais résister à ses attraits. L'adversité ne le trouva pas moins faible que la prospérité, et rarement prince porta plus mal la couronne du malheur. Exempt de vices, il était dépourvu de toute énergie, de toute mâle vertu. Le travail lui était odieux, la contention d'esprit impossible, et l'excès de ses infortunes ne modifia jamais la puérilité de ses goûts. Hors d'état de se conduire lui-même, il était accessible à toutes les influences. Sa présomption ne trouvait rien de trop élevé pour son imagination ; son caractère fut constamment au-dessous de toutes les épreuves.

En 1613, il épousa Élisabeth, fille unique de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Ce mariage fut considéré comme une mésalliance par la mère de la jeune princesse, par le roi lui-même et enleva tout frein à l'ambitieuse vanité de Frédéric. En proie, dès lors, à l'ardent désir de s'élever au niveau royal, il devint le jouet com-

(1) Il était né le 16 août 1596.



plaisant des convoitises subalternes qui s'agitaient autour de lui. Les événements le trouvèrent mûr pour être leur victime, prêt à se jeter tête baissée dans les aventures, pour courir aux chimères rêvées par son orgueil.

L'esprit de parti a essayé d'en faire un martyr, rôle qui suppose une force de conviction dont Frédéric manquait absolument. Il eût été indifféremment luthérien, si l'électeur de Saxe, n'eût déjà occupé la tête du protestantisme orthodoxe, catholique s'il eût pu jouir en paix des biens d'église qu'il possédait (1).

La révolte des Bohêmes ne surprit en aucune manière le cénacle secret qui siégeait à Heidelberg. Dès l'année 1617, pendant que le Palatin parcourait en personne les cours électorales, afin de susciter une ligue contre la candidature de Ferdinand de Styrie à la couronne impériale, Christian d'Anhalt entretenait des relations avec les mécontents Bohêmes (2). A la première nouvelle de l'attentat du 23 mai, un agent palatin, Conrad Pauwel, accourut à Prague et engagea les chefs du mouvement à faire une démarche immédiate auprès de Frédéric. Ce conseil fut suivi. Le 16 juin un émissaire bohême fut envoyé à Heidel-

(1) Le comte de Cantecroy, ambassadeur de l'archiduc Albert auprès de l'empereur Mathias, raconte à ce sujet, dans ses lettres, une anecdote caractéristique et dont il garantit l'authenticité. Il s'agit d'une visite faite par l'Électeur-Palatin à des capucins qui venaient de construire un couvent, à la bâtisse duquel Frédéric avait contribué *par un don considérable de bois.*

A l'occasion de cette visite, dit le comte, la Palatine, fille du roi Jacques Ier d'Angleterre, avait en secret recommandé fort instamment à un Père capucin de prier Dieu pour elle et afin qu'il voulut bien éclairer son mari. Plus tard, le Palatin soumit à ces mêmes capucins trois points ou conditions, moyennant lesquels il serait disposé à se *faire catholique.* Cantecroy ne parvint à connaître qu'un seul de ces points, savoir : *Si, en cas que le Palatin retournait au catholicisme, le Pape lui permettrait de conserver les biens d'église qu'il possédait.* Ceci se passait en 1617, et en 1619 le palatin Frédéric, chef des calvinistes, était devenu roi éphémère de la Bohême, et il disputait la couronne à l'empereur Ferdinand II. (Coremans, *L'ambassade du comte de Contecroy*, en 1617, page 13.)

(2) *Archiv. unito protest.*, page 177.



berg afin d'offrir au jeune prince la couronne royale sous certaines conditions. Frédéric le reçut avec empressement, et chargea le comte Albert de Solms, grand-maître de sa maison, d'aller secrètement à Prague continuer les négociations (1) avec les Directeurs.

En même temps les Unis furent convoqués à Carlsbourg, le 21 juin, afin de délibérer sur le mode d'assistance à donner aux rebelles bohêmes. Mais l'assemblée produisit des résultats bien différents de ceux qu'on en attendait. Les Unis voulaient bien seconder les Bohêmes, mais ils voulaient avant tout éviter de se compromettre et de s'imposer des sacrifices. Plusieurs d'entre eux commençaient à comprendre que, sous le prétexte spécieux de la religion, leurs chefs poursuivaient uniquement un but d'ambition et se servaient d'eux comme d'instruments passifs « bons à mettre de côté après le succès. » Le duc de Wurtemberg allégua que, vassal de l'Empereur, il ne pouvait se prononcer contre son suzerain. Les comtes du Wetterau déclarèrent que leurs griefs s'adressaient aux Princes et non à l'Empereur, dont ils n'avaient aucunement à se plaindre, et signifièrent qu'ils cessaient de faire partie de l'Union. Les villes impériales se prononcèrent contre les Bohêmes. Faute de secours plus efficaces, l'Électeur et ses confidents durent se borner à faire passer aux Directeurs des conseils, qui consistaient à leur prêcher la nécessité de gagner du temps pour mieux ménager leurs moyens de résistance, et de s'entendre avec les États de Silésie et d'Autriche, ainsi qu'avec la Hongrie. A ces avis, l'on ajouta la promesse que l'Union ne tolérerait pas de levées ni de passages de troupes sur son territoire et qu'elle s'emploierait pour les Bohêmes auprès de la France, de l'Angleterre et de la Hollande (2).

Sur ces entrefaites, Mansfeldt communiqua à l'Électeur une lettre du duc de Savoie, par laquelle ce Prince annonçait « qu'ayant entendu ce qui était arrivé en Bohême, il avait pro-

(1) *Ibid.* Une lettre de Conrad Pauwel à son frère André, conseiller et maître d'hôtel du Palatin, constate que le comte de Solms était à Prague avant le 12 juillet.

(2) Hurtes, *Ferdinand II*, tome VII, pages 356 et suiv.



posé à Messieurs de Venise de retenir en gros en Allemagne le régiment du comte de Mansfeldt, s'offrant de payer la moitié, si la République consentait à payer l'autre moitié, » et qu'il désirait que « de ces troupes l'Électeur s'en put servir, en cas de besoin, ou pour lui, ou pour les autres princes, ou pour le bien commun, s'entendant à ses dépens et à ceulx de Venise(1). »

Cette lettre se complétait par d'autres notes affirmant que dans le cas de refus de la seigneurie de Venise, dont la réponse était encore attendue, le Duc mettrait la moitié du corps d'armée de Mansfeldt, soit 2,000 hommes à la disposition du Palatin. A la recommandation expresse de tenir la chose secrète, en dehors des trois chefs de l'Union, étaient jointes des allusions à la candidature de Charles-Emmanuel au trône impérial et des promesses « d'un plus grand armement, » si l'Union savait reconnaître les services du prince savoyard.

Charles-Emmanuel craignit-il que les Unis ne comprissent pas suffisamment ses insinuations et le but secret d'avances si généreuses, ou crut-il prudent de faire plaider sa cause? Il serait difficile de le dire. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que Mansfeldt, en sa double qualité de « serviteur de S. A. de Savoie et des Princes Unis » eut mission du Duc de présenter au Triumvirat un certain mémoire, où se dévoilaient clairement les compensations que le Duc attendait de ses protégés. Cette pièce débutait par de longues diatribes contre la maison d'Autriche, entremêlées de citations nombreuses, tirées de l'histoire ancienne, suivant le goût du temps et se terminait par un pompeux éloge du candidat savoyard. La qualité distinctive de Charles-Emmanuel n'était pas précisément la modestie. On en jugera par le portrait que ce prince trace de lui-même. « Il ne reste donc, fait-il dire au mémoire, après avoir écarté les princes protestants, pour le danger d'allumer une guerre de religion en Allemagne, et le duc de Bavière, parce qu'il se laisse gouverner des Jésuites, il ne reste donc que le duc de Savoie, lequel peut-estre seroit plus propre qu'aucun aultre à qui on pourroit songer. Car outre qu'il

(1) Archives de Munich. Lettre de l'agent anglais à Turin du 14 juillet.



est prince de l'Empire et d'estraction allemande, comme issu du tige de Saxe, il est doué de toutes les qualités et habiletés requises à une charge si relevée, et sans doubte il releveroit la gloire de l'Empire autant qu'aucun des plus grands Charles qui l'ont devancé. Ce ne sera pas faire du tort à personne de dire qu'il est le seul père des soldats et le plus grand capitaine qui soit aujourd'hui en la chrestienté, de sorte qu'on pourra bien présumer que la seule renommée de sa valeur cognue à tout le monde garantira l'Europe de l'invasion du Turc, plus que les boulevards de Vienne et toutes les fortifications qui sont entre les mains de ceulx d'Austriche, sa religion le rendra assez agréable aux catholiques, et pour les protestants ils n'auront pas occasion de s'ombrager, puisque les Jésuytes n'ont pas trop de droits auprès de luy.

« Ce seroit donc un grand coup pour les Princes de venir à la nomination du duc de Savoie, car ils pourront bien espérer de luy que se sentant leur obligé, il taschera de s'en revanscher en leur endroit, et que pour la liberté de conscience, la confirmation de leurs privilèges, la réformation de la Chambre impériale et la satisfaction de tous leurs autres griefs et plaintes si souvent présentés par requeste aux empereurs d'Austriche en pleine Diète, ils obtiendront de luy tout ce qui sera de raison, et surtout ils auront cette consolation que ce qui leur sera promis de la part du duc de Savoie leur sera inviolablement observé, parce qu'il n'y a prince au monde *plus religieux observateur de sa parole* que luy.

« Si les princes convieront le duc de Savoie de prendre le régime de l'Empire, il n'y aura pas à craindre qu'ils les abandonne, car il ne sait pas ce que c'est que d'avoir peur, et sur une entreprise si honorable, il ne feroit estat de hazarder le pacquet (1). »

(1) Archives de Turin. Materie d'Imperio. Memoria di motivi da far si prœsenti al conde di Mansfeldt per impegnarlo a contribuere all elezione del duca Carlo-Emmanuel, Pe di Savoya alla corona imperiale a preferenza de principi della casa d'Austria.— Ce document a été publié dans l'*Archivium unito protestantium*, comme émanant des princes d'Anhalt et d'Anspach.



Charles-Emmanuel se voyait en beau et ne craignait pas de s'embellir encore aux yeux des Princes allemands. On le crut sur parole, parce que l'intérêt du moment commandait de le croire. Aussi la communication de Mansfeldt fut-elle saluée par des cris de joie.

« Petit bateau marchera bientôt sur l'eau, écrivit aussitôt Anspach à Anhalt, et remarquez que cette résolution a été prinse du propre mouvement du Duc et devant que le Duc ait reçu aucune ouverture de Mansfeldt pour le fait de Bohême (1). »

Cette première impression d'extrême allégresse se calma cependant devant la réflexion. Chargés par l'Électeur d'émettre un avis écrit sur les propositions de Charles-Emmanuel, Anhalt et Anspach relevèrent de graves difficultés. Les prétentions du prince piémontais étaient difficiles à concilier avec les démarches que l'Électeur faisait à la même époque pour déterminer Maximilien de Bavière à briguer la couronne impériale. Prendre des engagements était dangereux, d'autant que si le secret était mal gardé il en pouvait résulter honte et confusion pour l'Électeur. Mais d'un autre côté, rejeter une si généreuse offre était impossible, alors surtout que la guerre était imminente et qu'on ne pouvait plus rien attendre de l'Union. Les deux Princes conclurent qu'il se trouverait bien des remèdes aux difficultés, et que, quant au secret, on tâcherait de le garder.

Ils firent observer que les avances étant faites par le Duc, sans conditions formelles et indirectement, il était facile d'éviter d'engager l'avenir, qu'on pouvait se contenter de ne pas décourager ses prétentions.

A leur sens, le meilleur emploi à faire des troupes de Mansfeldt était de les envoyer en Bohême ; mais il en était un autre non à dédaigner et qui consistait à les tenir assemblées dans le Haut-Palatinat, pour s'en servir « aux occasions s'offrantes, » en dissimulant aux Unis la main qui les soldait. A ceux-ci on dirait qu'on leur réclamerait un simple vote d'approbation à la première réunion, et qu'ils n'auraient rien à payer. Ce second

(1) *Archivium unito protestantium*, pag. 134 et suiv.



moyen aurait l'avantage d'inquiéter le duc de Bavière, qui armerait de son côté et se ruinerait en frais, tandis que les gens de l'Électeur seraient entretenus aux dépens d'autrui.

Quant à ce qui concernait l'augmentation de secours, indiquée en perspective, les deux Princes engagèrent vivement l'Électeur à y faire insistance. Selon eux, « le grand armement » devait servir à trois éventualités : « 1° La conservation du fait de Bohême et de ce qui en dépend ; 2° l'événement très-considérable d'un vicariat ; 3° l'accommodement des griefs des protestants dans l'Empire. Autrement, il ne fallait rien entreprendre mal à propos et hors de saison. » La pensée de ce « grand armement » les transportait d'aise. « V. A., s'écriaient-ils, le peut considérer comme une bénédiction particulière de la Providence; qu'elle en prenne la conduite en personne et si notre concours peut lui être agréable, nous le lui donnerons tout entier... Et si on le pouvait obtenir assuré pour plusieurs années, il se trouvera des gens prêts à aller visiter l'Espagnol dans son nid, ou du moins à traverser la pacification et les trèves hollandaises. »

Il importe donc avant tout de stimuler le Savoyard à aller plus loin, mais afin d'éviter « toute déception, » il conviendrait que, pour cette fois, l'Électeur n'écrivit pas directement audit Savoyard, mais se bornât à adresser un petit billet au résident anglais, accusant réception des offres transmises par Mansfeldt, et témoignant d'une grande estime pour le Duc, avec prière au résident d'entretenir ce Prince dans ses bonnes dispositions et de garder sur toute l'affaire le plus grand secret.

Anhalt et Anspach terminèrent leur consultation en émettant l'avis d'envoyer à Turin le comte Ernest de Mansfeldt et Christophe de Dohna, dut ce dernier retarder son départ pour l'Angleterre, où il devait aller réclamer l'appui de Jacques Ier.

Ce travail fut complété par une série d'instructions destinées aux futurs envoyés de Frédéric, et que les deux Princes soumirent à l'Électeur.

La première était une sorte de mémoire officiel, écrit au nom de « Messeigneurs le marquis d'Anspach et le prince Christian d'Anhalt, » et conçu de manière à pouvoir être communiqué à



Charles-Emmanuel. Aussi ce Prince y était-il traité d'héroïque et magnanime, non moins que « du plus grand capitaine de l'Europe. »

Ces flatteries avaient pour but de faire contre-poids à deux pensées qui percent à chaque ligne : la crainte de l'ébruitement de la négociation, la défiance envers le Duc. Le secret était indispensable à divers points de vue. Il était alors question d'une médiation entre les rebelles Bohêmes et l'Empereur, et les Unis, l'Électeur le premier, affectaient le plus grand zèle pour cette œuvre de conciliation. La divulgation du secret eût mis en plein jour l'hypocrisie de ce zèle simulé et la fourberie des chefs de l'Union. En second lieu, il était important de laisser croire aux Bohêmes que les secours qu'on leur envoyait étaient le fait de l'Électeur palatin, afin qu'il put se prévaloir de leur reconnaissance dans son intérêt. De là, les pressantes recommandations de discrétion. La défiance se fondait sur certaines rumeurs qui circulaient alors de projets nourris par le Duc contre la ville de Genève, sur l'inconstance bien connue de son esprit. De là, le soin de ne pas se compromettre et de prendre ses sûretés.

Mansfeldt et Dohna devaient donc en premier lieu insister sur la nécessité de garder le secret, puis entrant dans les ouvertures faites par le Duc, obtenir de lui qu'il s'engageât à payer aux Princes, tant de ses caisses que de celles de Venise, — dont il avait promis le concours, — une somme annuelle de trois millions de ducats, jugée nécessaire pour la solde d'une armée de 16,000 hommes (en dehors des 4,000 de Mansfeldt), et ce, s'il était possible, pendant plusieurs années. Dans ce but, ils avaient à faire briller à ses yeux les avantages personnels qu'il retirerait de ce grand armement, « car par cela Son Altesse de Savoie, s'obligeant Sa Majesté de la Grande-Bretaigne, s'accroîtrait tant plus la faveur et dépendance universelle, joignait l'Océan avec la mer Adriatique en mesme liaison et auroit tout pour soy que dépendrait de ce parti qui est pour s'opposer à la monarchie et tyrannie espagnoles, dont Son Altesse de Savoie comprendroit quel advantage elle pourroit avoir devant tous les aultres, si ledit armement seroit rendu praticable et avec quelque continuation. »



Les négociateurs palatins étaient cependant autorisés à faire entendre, au travers de phrases nuageuses, que les chefs de l'Union ne hasarderaient rien, avant de tenir entre leurs mains au moins la moitié du subside sollicité, soit un million et demi de ducats pour six mois, avec « asseurance certaine et point *verbale seulement* que le résidu de l'année seroit apporté trois ou quatre mois après. »

Comme le duc de Savoie et la seigneurie de Venise étaient catholiques et qu'il était « quasi impossible de n'entreprendre aucunement sur les ecclésiastiques et la *prestraille*, parce qu'il seroit impossible aux Unis de nourrir les gens de guerre sur leurs terres et de se laisser manger d'eux,» Mansfeldt et Dohna avaient charge de calmer tous scrupules éventuels en déclarant que « les gens d'Église en Allemagne n'estoient aultres qu'Espagnols en leurs âmes et fauteurs de leur party. » Ils achèveraient de fermer la bouche aux plus délicats, en leur faisant remarquer les immenses bénéfices que Venise et la Savoie avaient à retirer d'une alliance avec les protestants, qui leur pourraient donner la main, en leur ouvrant les passages du Tyrol et en leur procurant l'assistance de la Hongrie.

Le second mémoire « à part » pour le comte de Mansfeldt et de Dohna, répète certains points du premier, sur lesquels les envoyés étaient, sans doute, invités à appuyer davantage. Telle est entre autres « l'entreprise inévitable contre les ecclésiastiques et prêtres, qui sont tous espagnolisez et procurent la monarchie espagnole. » Il n'intéresse donc que pour les lacunes qu'il comble et par les lumières qu'il jette ainsi sur les manœuvres des directeurs de l'Union. On sait avec quelle assurance et quelle audace Frédéric osa publier plus tard, dans ses manifestes, qu'il n'avait rien fait pour encourager la révolte des Bohêmes, et que s'il acceptait la couronne que lui offraient les rebelles, c'est qu'elle était vacante et qu'il croyait répondre à un appel direct de la Providence. Or, le 13 août 1618, alors que l'empereur Mathias vivait encore, alors que les Princes allemands, y compris les protestants, se posaient en médiateurs, alors que les Bohêmes proclamaient encore leur intention de demeurer



fidèles à leur souverain, moyennant certaines concessions, et que celui-ci négociait avec eux, l'Électeur palatin, secrètement prévenu sans doute des prétentions du duc de Savoie, autorisait Mansfeldt et Dohna à faire entendre au Duc « que l'armement proposé, outre le particulier dont M. le comte de Mansfeldt a eu charge expresse (l'expédition en Bohême), » serait la meilleure garantie de ses loyales intentions envers l'Électeur, « principalement s'il pouvoit estre employé pour obtenir la couronne de Bohême pour S. A. Palatine, encores que l'Électeur y soit peu porté... pour son naturel modeste... mais à quoi les Estats de Bohême sont extrêmement portez. »

Ce qui suit immédiatement donne une réelle valeur à l'hypothèse qu'en se prononçant si clairement vis-à-vis de Charles-Emmanuel, l'Électeur désirait prendre les devants et couper court à une compétition à craindre de la part du Duc. Celui-ci s'était effectivement borné à de simples allusions à la possibilité de briguer la couronne impériale. Frédéric lui en offre directement le leurre, en échange de la couronne de Bohême.

« Si donc, continue le mémoire, son Altesse Palatine parvenoit par la seule aide de Savoie à la couronne, infailliblement il faudroit recognoistre le bienfaiteur le duc de Savoie et y estre tant plus obligé, joint qu'en tel cas il auroit moyens et puissance de le pouvoir faire, ayant deux voix au collége des électeurs et y pourroit aisément joindre celle de Monseigneur l'électeur de Brandebourg, *qui dépend de luy entièrement* et joindre encore à soy une des ecclésiastiques comme Trèves, par le moyen d'Angleterre et de Messieurs les Estats (1). »

Le peu de sincérité de ces ouvertures est suffisamment démontré par les efforts que le Palatin tentait, à la même époque, pour déterminer le duc de Bavière à poser sa candidature à l'Empire, et elles ne s'expliquent que par le besoin de détourner l'ambition du Duc, d'une voie dans laquelle on aurait pu la rencontrer comme obstacle à des desseins personnels. Sans doute le Duc n'était pas plus sincère; mais la fausseté de l'un ne peut en aucun cas justifier celle de l'autre.

(1) *Arch. unito prot.*, page 195.



Mais à côté de ces instructions diplomatiques, qui cherchent encore à voiler d'un certain vernis de convenance les honteuses aspirations de la plus cupide ambition, existe une pièce, sorte de note intime dressée, chose exceptionnelle, en allemand par Dohna pour servir à sa gouverne tant à Heidelberg qu'à Turin.

Ce document, très-intéressant, a le mérite de nous montrer dans toute leur bassesse les mobiles réels auxquels obéissaient Anhalt et Anspach, et ce que signifiaient en vérité dans leur bouche les mots si souvent répétés de religion et de liberté.

Le premier point est très-explicite : « Rappeler que le margrave Joachim-Ernest d'Anspach a formulé la nécessité d'établir d'avance un accord entre les chefs du grand armement, afin d'éviter toute contestation sur le partage.

« Item, qu'il faut avant tout un bon fonds pour faire la guerre — que si le Palatin reçoit la couronne de Bohême, il conviendra de partager le reste du butin par portions égales. »

On voit qu'Anhalt et Anspach n'entendaient pas s'exposer à travailler gratuitement pour le Palatin et qu'ils tenaient à prendre leurs sûretés par avance.

Un autre article recommande le fils de Christian d'Anhalt aux bons offices des envoyés. Ils doivent : 1° lui faire avoir le commandement de la cavalerie du corps de Mansfeldt ; 2° solliciter en sa faveur une pension du duc de Savoie et la promesse d'un régiment dans le grand armement.

Personne n'est oublié. Tous les intérêts sont soigneusement sauvegardés. Mais au milieu de ces préoccupations égoïstes perce un sentiment de défiance et de malveillance contre Mansfeldt. Dohna est effectivement prié d'avertir le Palatin que Mansfeldt a prêté 30,000 florins à Anspach, lui en prête encore 20,000 et veut acheter pour 100,000 florins de terres (1).

L'observation s'explique. Mansfeldt était sans fortune et vivait de la pension de 2,000 florins que lui faisait l'Union. Les deux princes devaient donc trouver étrange l'abondance de ressources qui permettait au âtard Bdes prêts si généreux, des

(1) *Arch. unito prot.*, page 198.



velléités d'acquisitions territoriales si considérables. Évidemment tous ces fonds ne pouvaient venir que du duc de Savoie. Or, Anhalt et Anspach préféraient qu'ils leur fussent remis directement, sans passer par les mains de Mansfeldt. N'osant pas le dire hautement, ils n'hésitèrent pas à intriguer sourdement contre Ernest, dans l'espoir de se substituer à lui dans ses rapports financiers avec Charles-Emmanuel.

Dohna, initié au fond de leurs pensées, se rendit à Heidelberg, afin de soumettre les projets d'instructions dressés par les deux princes à l'avis de l'Électeur et de son conseil. Les ministres du Palatin s'effrayèrent des conséquences que la divulgation de ces menées pouvaient entraîner pour leur maître; ils insistèrent sur l'urgence du secret le plus absolu et pour surcroît de précaution stipulèrent que la négociation se poursuivrait *au nom des États Bohêmes.* Ils émirent l'opinion que Dohna pouvait aller seul à Turin, et qu'il serait plus utile d'envoyer Mansfeldt faire la guerre en Bohême que de l'employer ailleurs. Ils y trouvaient effectivement un double avantage : celui de concentrer toute la négociation avec la Savoie dans les mains de leur affidé Dohna, celui de soutenir l'insurrection bohême par le concours d'un homme qui leur était devenu un embarras. Ils jugèrent en outre, qu'il valait mieux ne spécifier d'aucune manière le but du grand armement, éviter de parler des ecclésiastiques, du Milanais, etc., se borner à énoncer d'une manière générale, qu'il servirait à résister à la tyrannie espagnole et à sauver la liberté (1). La « tyrannie espagnole, » le « dominat de la Maison d'Autriche, » la « Religion » et la « liberté allemande, » sont les mots à effet de l'époque. Sous leur couvert on peut, comme Charles-Emmanuel, lâcher toute bride à son ambition, comme le Palatin se mettre au-dessus de toutes les lois divines, fomenter la révolte chez ses voisins, s'emparer du bien d'autrui; comme Mansfeldt, Halberstat et leurs émules, promener en tous sens le glaive et la torche, se baigner dans le sang de ses concitoyens, s'enrichir de leurs dépouilles, se faire un jeu du déshonneur de ses victimes, épui-

(1) *Arch. unito protest.*, p. 199 et suiv.



ser la débauche, fatiguer la nature de ses excès; il se trouvera toujours des écrivains pour plaider la cause de ces hommes, glorifier leurs crimes et tresser pour eux des couronnes de lauriers.

Précisément parce que le seul lien qui rapprochât le duc de Savoie des princes de l'Union était celui d'une ambition perverse, il ne pouvait s'établir entre eux ni confiance, ni sincérité. On ne peut trop le répéter, chacune des parties essayait d'exploiter l'autre. Mansfeldt, bien qu'attaché encore au service de l'Union, était suspect aux triumvirs, à cause de ses relations trop intimes avec le duc de Savoie. Les soupçons qui pesaient sur lui n'étaient pas sans fondement, car l'aventurier avait fort bien calculé qu'il gagnerait plus à servir en première ligne le Duc, qu'à se ranger, derrière Anhalt et Anspach, parmi les soutiens dévoués de l'Électeur. On le vit bien plus tard. Mais quelque fut le sentiment de Frédéric à cet égard, il se garda bien d'en laisser paraître quelque chose devant Mansfeldt et le combla au contraire de caresses. Il se dédommageait de sa contrainte dans l'intimité de ses deux affidés, auxquels il confiait ses doutes sur la réalisation des offres du duc de Savoie. Avant que Mansfeldt pénétrât en Bohême, il les pria de faire vérifier secrètement à Nuremberg, chez les banquiers de Charles-Emmanuel, si ces derniers avaient reçu des instructions et des fonds pour le payement des deux mille hommes offerts.

Cependant la position critique des États Bohêmes, qui, malgré le grand bruit de leurs décrets de levées en masse, n'avaient pu réunir autour d'eux que des forces insuffisantes et mal organisées, contraignit les chefs de l'Union de passer par-dessus leurs craintes à l'égard du duc de Savoie, et Dohna courut à Berne, où se trouvait Mansfeldt, pour le presser de réunir au plutôt sa petite armée et de la mener au secours des Bohêmes. Dans l'intervalle Anhalt et Anspach, toujours préoccupés de la négociation avec Charles-Emmanuel, se réunirent encore pour en délibérer. Anspach fit l'observation qu'il pourrait sembler singulier au Duc que les Unis ne fissent rien « de leur propre » pour les Bohêmes et fit ajouter aux instructions de Dohna, que



« l'Union les assisterait sous main d'une bonne somme d'argent, d'armes et de munitions, et qu'on fermerait le passage aux troupes que l'Empereur pourrait faire venir contre eux, soit de l'Alsace, soit des Pays-Bas (1). »

En attendant que Christophe de Dohna fut en mesure de se rendre en Piémont, Mansfeldt expédia au Duc son écuyer, avec mission de le remercier, de lui annoncer l'acceptation des deux mille hommes offerts, et de lui demander l'autorisation de lever à ses frais un second régiment de deux mille hommes. L'autorisation fut accordée, mais la nouvelle, qui arriva en même temps à Heidelberg, du peu d'accueil fait par la seigneurie de Venise aux démarches des États généraux de Hollande, en faveur des rebelles bohêmes, refroidit beaucoup la joie des conseillers du Palatin et redoubla leurs craintes que le Duc, privé des subsides de Venise, non-seulement repoussât la proposition du grand armement, mais encore se lassât de payer les troupes de Mansfeldt.

Le Bâtard était déjà en Bohême et il fallut se contenter d'écrire à Anhalt : « Qu'on ne doubtait pas, que lui et Anspach n'eussent pensé à tels accidents et qu'ils n'eussent expressément traicté et convenu avec le seigneur comte de Mansfeldt, et bien clairement et distinctement capitulé touchant toutes les particularités de la certitude du payement des troupes, car ils connaissaient les appréhensions et craintes de la cour quand il est question de se mettre en risque de devoir donner une estocade à la bourse ; et qu'on se sentirait piqué au vif, s'il fallait suppléer au défaut de payement (2). »

Pour obvier à tout accident, l'Électeur sollicita de son beau père, le roi Jacques d'Angleterre, un prêt de 30,000 livres sterling, distiné à être employées en faveur des États de Bohême. La réponse de Jacques se fit attendre, et fut peu satisfaisante.

Au moment où la demande lui parvenait, les États de Bohême venaient de réclamer sa médiation près de l'Empereur. Il avait pris cette démarche dérisoire au sérieux, et pénétré du senti-

(1) *Arch. unito protest.*, pages 203 et 204.

(2) *Ibid.*, page 206.



ment de ses devoirs d'arbitre, il répondit au Palatin : « Nous nous ôterions le crédit et le moyen d'intervenir, si nous nous rendions partie de l'un des costés en luy prestant secours ; et de dire que le pourrions faire en secret et sans bruict, c'est chose du tout contraire à la façon de nos procédures, qui ne ferons jamais rien en secret que ne veuillions advouer à tout le monde (1). »

Christophe de Dohna, partit enfin pour Turin vers la fin de septembre. — Il y arriva sous les plus heureuses impressions et plein de confiance dans le succès de ses plans. Mais il ne tarda pas à voir naître les déceptions. Si grande que fut son habileté diplomatique, elle n'était pas de taille à lutter contre la finesse italienne de Charles-Emmanuel. Ce prince excellait à envelopper le vide de paroles brillantes et à esquiver les réponses positives. La mobilité de son caractère, la féconde chaleur de son imagination ne lui permettaient pas de se fixer longtemps sur un point, et une longue habitude de ruse et de dissimulation l'avaient perfectionné dans l'art de beaucoup parler sans rien dire. La mission du diplomate palatin portait principalement sur deux points : le premier concernant le corps d'armée de Mansfeldt, le second relatif au grand armement de 16,000 hommes. Elle fut peu fructueuse sur l'un et l'autre. Le Duc témoigna beaucoup de joie de l'utile concours apporté aux Unis par les troupes de Mansfeldt et consentit à les laisser en Bohême, toutefois, sous la condition expresse que l'union ne permettrait en aucun cas la restauration de la maison d'Autriche dans ce royaume, et ferait passer la couronne sur une autre tête, celle, par exemple, du Palatin. Mais il évita de prendre des engagements fixes et déterminés. Cette réserve inquiéta d'autant plus Dohna, que déjà des irrégularités s'étaient produites dans le service financier du corps de Mansfeldt. Une somme destinée au Bâtard se trouva avoir été employée par un des fils de Charles-Emmanuel, le cardinal de Savoie, pour solder les frais d'un voyage en France (2). Aussi l'envoyé des Unis crut-il

(1) Archives de Munich. Lettre du roi Jacques, du 2 décembre.

(2) Dans ce même voyage, le cardinal se trouvant à table à Grenoble,



devoir insister fortement près du Duc, pour qu'à l'avenir les subsides piémontais fussent directement envoyés en Allemagne (1).

Sur l'article du grand armement, Dohna fut moins heureux encore que sur le premier. Charles-Emmanuel l'entretint longuement de ses bonnes intentions, tonna contre l'insupportable tyrannie de la Maison d'Autriche, se plaignit avec amertume des Vénitiens, sur lesquels, disait-il, il ne fallait plus compter, et ne sortit des généralités que pour se déclarer prêt à contribuer, pour une moitié, à l'entretien d'une armée de 16,000 hommes, si la France et l'Angleterre se résolvaient à payer l'autre moitié.

Évidemment le Duc reculait. Dohna crut y voir une tactique pour forcer les Unis à s'avancer davantage : il ne se trompait assurément pas, mais là était précisément l'échec pour la politique de circonspection des Unis. L'envoyé Palatin le comprit, et sa correspondance porte les traces visibles de son désappointement. De plus, en approchant Charles-Emmanuel, Dohna s'était effrayé de l'excessive mobilité de ce Prince dont l'imagination se créait sans cesse de nouvelles chimères. Ainsi il raconte que le duc avait rêvé l'étrange combinaison suivante : « La couronne de Bohême serait donnée au duc de Bavière, Maximilien ; celui-ci céderait son duché à son frère, l'Électeur de Cologne, qui épouserait une fille de Savoie, et se ferait élire pour successeur à Cologne le cardinal de Savoie. »

C'est sur cette hypothèse que Charles, dont la conscience large n'admettait de scrupules dans aucune autre conscience, aurait basé sa propre élévation à l'empire (2).

ne craignit pas de se railler hautement des visées ambitieuses de son père, et fit là-dessus les rimes suivantes :

Si tes ancestres demy dieux
Jadis pour leurs faits glorieux,
On fit vicaires de l'Empire
Ton père ayant plus de valeur,
Mérite de se faire eslyre
Aujourdhuy lui-même empereur.

(1) Rapport de Christophe de Dohna.

(2) *Ibid.*



En résumé, Dohna n'emporta de sa mission que des impressions chagrines et pour ne pas paraître avoir échoué complétement, il fut réduit à présenter à ses chefs, comme « déclaration importante, » l'allusion faite par le Duc, aux prétentions du Palatin sur la couronne de Bohême. Son amour-propre lui fit aussi rejeter l'insuccès de ses démarches sur Mansfeldt, qu'il accusa d'avoir peint sous des couleurs bien trop brillantes ce qu'on pouvait attendre de la Savoie et de Venise (1).

Le Duc lui ménagea cependant une faible consolation, en lui faisant remettre pour Christian d'Anhalt une somme de vingt mille ducats en lettres de change sur l'Allemagne. Cet argent, semble avoir été une libéralité personnelle de Charles pour Anhalt, car Dohna, très-empressé d'en donner la nouvelle à ce dernier, aussitôt après son retour, n'en touche pas un seul mot dans son rapport (2).

La cour de Heidelberg s'était bercée de trop flatteuses espérances pour ne pas ressentir vivement les déceptions que lui apportait son envoyé. « Nous sommes bien loin de compte pour le grand armement, écrivit le comté de Solms à Christian d'Anhalt, et la proposition de S. A. de Savoie, par laquelle elle croit qu'on puisse venir au même but est fort apparente, mais de longue haleine et avant qu'on y parvienne, ils se perdront plusieurs belles occasions (3). » Il devenait évident en effet, que les Unis ne devaient compter en rien sur Venise, et fort peu sur le Duc de Savoie. Ils n'avaient guères plus de secours à espérer de la Hollande, moins encore de la France ; et l'Angleterre s'offrait à eux comme leur unique ressource. Une sorte de conseil de guerre, composé du Palatin, du prince d'Anhalt, du margrave d'Anspach, du comte Albert de Solms et de Camerarius fut convoqué en toute hâte à Creilsheim pour délibérer sur les

(1) Rapport de Christophe de Dohna.

(2) Archives de Munich. Lettre de Dohna à Anhalt, datée du 7 novembre 1618.

(3) Archives de Munich. Lettres d'Albert de Solms, du 3 novembre 1618.



mesures urgentes à prendre. On décida que le baron Achatius de Dohna se rendrait immédiatement en Angleterre pour tâcher de déterminer l'intervention active du Roi dans les plans des Unis, et que de nouvelles démarches seraient faites auprès du duc de Savoie. Christophe de Dohna fut jugé insuffisant et malgré le peu de confiance qu'inspirait Mansfeldt, on se résigna, sous la pression de circonstances que nous allons maintenant exposer en revenant sur nos pas, à le charger d'une nouvelle mission pour Turin.

CHAPITRE V.

Progrès de l'insurrection de Bohême. — Thurn attaque les villes fidèles. — Mathias organise une armée. — Il en donne le commandement au comte de Bucquoy. — Difficultés de sa position. — Le comte de Dampierre. — Efforts de Mathias pour pacifier la Bohême. — Mansfeldt, général de l'artillerie bohême. — Siége et prise de Pilsen. — Nouvelle négociation des Unis avec le duc de Savoie. — Instructions secrètes. — Mission de Mansfeldt à Turin. — Il est créé marquis de Castelmiovo et de Butigliera. — Nouvelle intrigue en Bohême. — Conciliabule de Creilsheim. — Mission de Dohna en Bohême.

A la première nouvelle de l'insurrection des Bohêmes, le roi Ferdinand s'était écrié : « Cette cloche ne s'est pas mise en branle d'elle-même, la corde est ailleurs. » On n'ignorait effectivement pas à Vienne le travail révolutionnaire ourdi à Prague par les Unis et l'explosion ne surprit personne. Le premier mouvement de l'Empereur fut de prendre une série de mesures défensives, car il s'attendait à une attaque des rebelles contre Vienne, mais il ne put cependant renoncer à tout espoir d'accommodement. Il envoya le colonel Khuen à Prague, avec mission de sonder le terrain dans ce sens. Mais les chefs de l'insurrection se croyaient assez forts pour dédaigner jusqu'aux apparences de ménagement. Ils traitèrent Khuen en prisonnier et le renvoyèrent au bout de dix jours, sans réponse. Cet affront ne découragea pas Mathias. En vain le roi Ferdinand et l'archiduc Maximilien de Tyrol lui représentèrent qu'il ne



s'agissait en réalité, ni de réformes, ni de concessions, mais que l'existence même de l'autorité royale de la maison d'Autriche était en jeu. Il persista dans ses illusions, et au lieu d'attaquer avec vigueur l'insurrection, il perdit le temps en vaines tentatives de conciliation. Les rebelles en profitèrent pour propager le feu de la révolte dans la Bohême entière, et dans les provinces incorporées (1). Ils répandirent non-seulement dans l'Empire, mais dans toute l'Europe, des agents chargés de justifier leur conduite et de solliciter l'appui des puissances hostiles à la Maison d'Autriche. Ils nouèrent des relations avec les mécontents des États héréditaires de l'Empereur, levèrent avec ardeur des hommes et de l'argent. Parmi les villes bohêmes, trois seulement, Crumau, Budweis et Pilsen étaient restées fidèles à leur souverain. Dans le temps même que Mathias parlementait avec les États, avant qu'il eut pris aucune mesure militaire, le comte de Thurn entreprit de les soumettre de force à l'autorité des directeurs, et marcha contre elles à la tête de neuf mille hommes. Crumau se rendit honteusement, mais Pilsen et Budweis repoussèrent énergiquement les sommations du chef rebelle. Thurn, dans sa fureur, eut beau menacer les habitants de « ne pas même épargner l'enfant dans le sein de sa mère, » ils demeurèrent inébranlables. Un siége en règle parut au général des États une tâche au-dessus de ses forces ; il se contenta de bloquer Budweis.

Cette audacieuse agression, sans décourager tout à fait Mathias dans ses espérances de pacification, le força cependant à sortir de son inertie. Il comprit la nécessité de défendre ses sujets fidèles et ordonna de rassembler quelques troupes. Mais ses finances épuisées lui interdisaient tout effort efficace, et l'art de créer les ressources du présent aux dépens de l'avenir n'était pas encore connu. Grâce à l'aide du Pape, du roi d'Espagne et de l'archiduc Albert des Pays-Bas, il parvint cependant à former quelques régiments, dont le commandement fut d'abord confié au colonel Khuen. Bientôt cet officier parut

(1) On appelait ainsi la Silésie, la Moravie et la Lusace.



au-dessous de sa tâche, et Mathias qui sentait le besoin d'un bon général le chercha parmi les hommes de guerre des Pays-Bas, dont la renommée remplissait alors l'Europe. Plusieurs des chefs qu'il fit solliciter reculèrent devant l'éloignement. Enfin, Charles-Bonaventure de Longueval, comte de Bucquoy se laissa déterminer par Albert à accepter les offres de l'Empereur. Capitaine habile, plein d'expérience, il apportait à Mathias une réputation déjà incontestée; aussi ses conditions furent-elles dures. Mathias accepta tout et Bucquoy se rendit à Vienne à la fin d'août 1618.

Dès ses premiers pas, le nouveau général impérial eut à lutter contre de nombreux obstacles. Les levées ordonnées par Mathias étaient contrariées, tant par le mauvais vouloir des États de l'Autriche, que par la timidité des princes catholiques voisins. Elles se faisaient lentement et n'amenaient sous les drapeaux de l'Empereur que des hommes peu habitués au maniement des armes et peu enthousiastes de la cause qu'ils avaient à défendre. Au bout de plusieurs mois, Bucquoy n'avait pu réunir que onze mille hommes environ. Encore un grand nombre se trouva-t-il bientôt atteint par des épidémies qui éclatèrent avec violence. Faute d'argent, l'artillerie était insuffisante, les munitions rares, le service des vivres nul. Il fallait vivre chez l'habitant et laisser beaucoup à la licence du soldat. Les chefs secondaires, humiliés de se voir dominer par un nouveau venu, obéissaient avec répugnance. Le principal d'entre eux, Henri du Val, comte de Dampierre, qui se trouvait déjà en Bohême, près de Pilgram, avec un petit corps d'armée, refusa nettement de lui obéir, voire même de combiner ses opérations avec lui. Ainsi obligé d'entrer en campagne avec des forces insuffisantes, Bucquoy porta son attention à ne rien risquer, et manœuvra de manière à éviter toute rencontre avec les troupes rebelles, se contentant de les occuper et de les fatiguer par d'habiles mouvements.

Sa tactique eut plein succès. Thurn, inquiété dans ses opérations contre Budweis, fut obligé de laisser quelque repos à la ville, et ne put empêcher, malgré l'énorme supériorité de ses



forces, ni qu'elle se ravitaillât, ni que Bucquoy emportât par un heureux coup de main la place de Piseck et quelques châteaux environnants.

Cependant Mathias continuait à rechercher tous les moyens d'accommodement avec les Bohèmes. Il se prêta avec empressement aux démarches qu'une partie des États de la Silésie lui offrit de faire, en ce sens, près des Bohèmes. Il autorisa de même l'électeur de Saxe à se poser en médiateur et voulut lui adjoindre l'électeur Palatin, l'archevêque de Mayence et le duc de Bavière, qu'il promit de convoquer pour cette fin à Pilsen.

Mais les chefs du mouvement bohême étaient bien décidés à repousser tout arrangement avec la maison de Habsbourg. Enivrés d'une présomptueuse confiance en eux-mêmes, excités par les encouragements des princes de l'Union et des Hollandais, ils n'admettaient aucune concession possible et ne consentaient à traiter avec l'Empereur que pour se donner le temps d'assurer le succès de leur plan à l'aide des étrangers. Lorsque Dampierre, précédant Bucquoy de quelques semaines, entra sur les terres de Bohême avec son petit corps d'armée, ils jetèrent des hauts cris et demandèrent de prompts secours à l'Union. C'était au moment où l'électeur Frédéric et Christian d'Anhalt délibéraient pour envoyer Mansfeldt à Turin avec Christophe de Dohna. Sur les nouvelles qui leur vinrent de Bohême, ils crurent le moment venu d'employer utilement les 4,000 hommes soldés par le duc de Savoie, et Mansfeldt, au lieu de partir pour Turin, eut l'ordre de marcher en Bohême. Les États reçurent l'aventurier à bras ouverts et, le 20 août 1618, lui remirent la double patente de général de l'artillerie bohême et de colonel d'un régiment d'infanterie de 2,000 à 4,000 hommes. Mansfeldt, qui publie ces pièces dans son apologie, ne manque pas de faire remarquer qu'il était déjà « colonel des Électeurs et Princes Unis de l'empire romain, et général des compagnies allemandes du duc de Savoie. » Sa vanité ne laisse jamais échapper une occasion de se produire (1).

(1) *Apologie de Mansfeldt*, page 4.



Après avoir employé la plus grande partie du mois de septembre à compléter ses cadres, Mansfeldt mena ses troupes devant Pilsen. Cette ville, placée sur la route de Nuremberg à Prague, gênait les communications des rebelles avec leurs alliés de l'Union et formait obstacle sérieux aux envois d'argent, de soldats et de munitions indispensables pour alimenter le feu de la révolte. En outre elle passait, avec raison, pour l'un des boulevards de la foi catholique en Bohême, et ses habitants avaient commis l'impardonnable crime de résister aux flatteries et aux menaces des États rebelles. Cet exemple de loyauté et de fidélité au Prince pouvait avoir des imitateurs, encourager une réaction déjà prévue, et l'Union jugea urgent de couper court à ce péril par l'argument éminemment révolutionnaire de la force. Mansfeldt n'avait rien à craindre de Dampierre, enfermé à Pilgram, moins encore de Bucquoy. Ce dernier, serré de près avec 6,000 soldats par l'armée de Thurn, forte de 18,000 hommes, avait été contraint de se faire jour à travers les lignes bohêmes, après un combat sanglant qui dura neuf heures, et n'avait dû qu'à des prodiges de valeur, de patience et d'énergie, de pouvoir se réfugier avec quelques débris d'armée, mourant de faim et de fatigue, sous les murs de Budweis.

Dans l'impossibilité de secourir Pilsen par les armes, l'Empereur mit sa diplomatie en mouvement. Il envoya le comte de Hohenzollern à Heidelberg, pour demander des explications qu'on éluda, et pressa l'électeur de Saxe et le duc de Bavière de lui prêter leur concours. Sur les représentations menaçantes des deux Princes, les États bohêmes transmirent à Mansfeldt l'ordre de suspendre ses opérations contre Pilsen. Le Bâtard leur répondit qu'il était au service de l'Union et non à celui des États. Toutefois, il feignit un moment de vouloir se retirer, mais prenant prétexte des manifestations de joie auxquelles les habitants de Pilsen s'étaient livrés, sur ce semblant de retraite, pour se déclarer honni et insulté, il recommença presque immédiatement le siége. Un assaut heureux lui livra la ville le 21 novembre. Il usa sans ménagement de ses droits de vainqueur, força les habitants à prêter serment aux États, à l'exclu-



sion du Roi, leur imposa d'écrasantes contributions, livra les églises aux prédicants et persécuta de toutes manières les catholiques. L'hiver ne lui permettant pas d'entreprendre de nouvelles expéditions, il s'occupa de nouveau d'intrigues diplomatiques. D'ailleurs, il n'avait pas cessé de négocier, même de loin, en faveur du duc de Savoie, son maître. C'est par lui que Charles-Emmanuel était tenu au courant de tout ce qui se passait chez les Unis. C'est par lui que ce Prince portait aux oreilles des triumvirs de l'Union l'expression peu voilée de ses désirs et de ses aspirations.

La prise de Pilsen avait donné au Bâtard un relief qu'on ne pouvait contester et qui, redoublant son crédit à la cour de Turin, devait le faire ménager par les chefs de l'Union. Ses relations, son caractère inquiet et naturellement porté à l'intrigue, l'influence qu'il venait de se créer en Bohême, le rendaient un instrument précieux pour les plans des triumvirs. Ces plans, que chaque succès développait outre mesure, devaient nécessairement aussi se ressentir de l'importante conquête faite par Mansfeldt. Christian d'Anhalt et le margrave d'Anspach, réunis de nouveau à Schwabach, examinèrent la situation. Ils ne purent se dissimuler qu'elle était profondément modifiée en faveur du Duc, que les services rendus aux rebelles par les troupes de Mansfeldt lui donnaient des droits à la reconnaissance des Unis, et ne permettaient plus de s'en tenir, à son égard, à des promesses vagues, si on voulait en obtenir de nouveaux et plus grands sacrifices. Dans leur opinion, il fallait que l'Électeur imposât silence à ses répugnances contre Mansfeldt et condescendît même à flatter l'ambition de ce favori du Duc, devenu l'indispensable intermédiaire de leurs relations. Il fallait de plus ne pas craindre de s'avancer vis-à-vis de Charles-Emmanuel et savoir lui faire nettement sa part. Dans cet ordre d'idées, ils proposèrent à l'Électeur d'envoyer Mansfeldt à Turin et même, si cela était nécessaire, à Venise, de se l'attacher par la perspective du poste de général de l'artillerie de l'Union et de lui remettre pour le Duc une lettre autographe conçue en termes propres à entretenir les espérances du prince piémontais sans trop engager l'avenir.



L'Électeur consentit à se rendre aux désirs de ses conseillers et écrivit docilement la lettre qu'ils lui demandaient. La prudence guida sa plume et ne lui permit pas d'aller au delà d'une habile insinuation. Voici la lettre qu'il écrivit :

« Monsieur mon cousin. Attendant que le bonheur me donne le moyen de joindre les effects à mon désir, je m'ay bien voulu servir de l'occasion que me présente le voyage du sieur comte de Mansfeldt, pour vous réitérer cet asseuré témoignage, tant de ma très-intime affection que de l'estime singulière que je fay de la vostre envers moy, et particulièrement des offices signalez que V. A. a jusques icy généreusement contribué à l'avancement du bien public et manutention de la liberté commune à l'encontre des desseins contraires. Aussy vous plaira-t-il de croire que de mon costé je seray très-soineux de chercher l'opportunité de m'en revencher et de recognoistre par toutes sortes de services, avec autant de sincère volonté que de tout mon cœur se souhaitte à V. A. et à toute sa maison le comble de toute félicité. C'est le vœu de celuy qui faict estat d'estre et demeurer,

« Monsieur mon cousin,

« Vostre très-affectionné cousin
à vous faire service,

« Frédéric, électeur palatin (1).

« De Heydelberg, le 18 décembre 1618. »

Les termes de cette lettre furent approuvés par les deux Princes, mais comme ils craignaient que le duc de Savoie ne s'en contentât pas, et que Mansfeldt ne se froissât de ce qu'il n'y était pas fait mention de lui, ils jugèrent à propos de combler les lacunes dans une seconde lettre émanant de l'un d'eux. En conséquence, Christian d'Anhalt remit à Ernest une missive ouverte dans laquelle, après avoir rendu grâces au Duc « du succès de l'occupation très-brave et très-importante de la ville de Pilsen, *dont tout le parti doibt réputation et obligation à S. A. seule*, il s'étendait longuement sur « les très-généreux et très-

(1) *Arch. unito protest.*, page 215.



louables comportements du comte de Mansfeldt, que Messieurs les Estats de Bohême honorent et estiment fort, et venant à quelque exploict, il n'aura moindre charge auprès nostre Union qu'il at présentement en Bohême, tant pour ses très-bonnes mérites que pour tesmoigner combien les Princes respectent tout ce qui est de la dépendance de S. A. (1). »

Mais ce n'étaient là que des accessoires. Les idées fondamentales de la faction calviniste furent exprimées dans « les instructions dressées pour le comte de Mansfeldt. » Selon l'usage, elles se divisaient en deux parties, l'une officielle et propre à être communiquée aux intéressés, l'autre secrète et destinée seulement à diriger la conduite de l'envoyé Palatin. La première partie ne nous a pas été conservée dans sa forme dernière, mais les archives du prince d'Anhalt, publiées après la bataille de Prague, ont livré à l'histoire le document élaboré pas les deux Princes, pour servir de base aux instructions officielles de Mansfeldt. Il est trop précieux et trop instructif pour ne pas être exposé *in extenso* à l'attention du lecteur, désireux de bien connaître les choses et les hommes du libéralisme allemand du XVIIe siècle.

Il est intitulé : *Mémoire pour celuy qui sera renvoyé de rechef en Piedmont.*

« 1. Après les complimens, remercimens, offres et ce qui en dépend, il se pourra raporter aux lettres responsives faites à S. A. de Savoie et se servir de la matière y comprinse.

« 2. Il pourra remontrer à S. A. combien son très-sage advis, proposition et intention est en estime, et que S. A. électorale ne laissera pás de recommander et solliciter ladite affaire auprès de S. M. de la Grande-Bretaigne et Messieurs les Estats généraulx tant que l'occasion présente et le sujet en soy mesme le permettront.

« 3. Mais qu'au regard de plusieurs considérations il sembloit que ladite affaire ne saura endurer telles et semblables communications, parce qu'il y ira force temps, évulgations et

(1) *Arch. unito prot.*, page 218.



distractions, dont l'affaire principalle pourroit estre aisément tout à faict renversée.

« 4. Car outre la nature dudict grand négoce, lequel tirant son origine dans l'Empire, veult estre promeu principalement dudit Empire, et surtout requiert un grand silence, avec une prompte prévention, sans lesquels deux poincts tout sera entièrement inutile, faut considérer qu'on ne trouve pas conseillable que tout le corps de l'Union en ait notice, mais que quelques-uns des principaulx, au moindre nombre que se peut, se joignent à S. A. Électorale comme chef, pour entreprendre la conduite d'un œuvre si haut et si important.

« 5. C'est pourquoi S. A. de Savoie sera supplié vouloir considérer les susdites circonstances avec l'occasion présente afin qu'une somme notable et suffisante pour ledit dessein fut promptement transportée en Allemaigne selon le traitté du sieur baron de Dohna naguères proposé à icelle.

« 6. Et combien que la seigneurie de Venise peut avoir force excuses assez relevantes, néanmoins ladite seigneurie en pourra aisément, par la singulière prudence et dextérité, de S. A., estre éclaircie que de longtems nul employ des deniers auroit esté plus profittable à leur service et République, veu que l'interest de ladite république y estoit très-notable à cause de l'énervation de l'ennemi commun (la maison d'Autriche) outre le grand profit d'une diversion totale, tant qu'en nul lieu cela ne sauroit estre mieux mis en exécution. Estant d'ailleurs nécessaire de rompre les desseins de ladite maison, qui maintenant se rendoit plus puissante par les successions qui luy estoient escheues, notamment du marquisat de Burgau, duquel on offre à l'Empereur quatre millions d'or (1), qui seroit un bien grand avantage pour leur dit ennemi, qui outre cela ne marchoit point droit au faict de la composition, ains désiroit de renouveller la guerre au printemps, s'estant Mayence et Bavière excusé de s'employer à la dite composition et désirant plus tost de voir les Bohémiens oppri-

(1) A cette époque, il n'était pas un seul prince en Europe, moins encore en Allemagne, à qui ses finances permissent une pareille offre.



més, comme en effet lesdits Bohémiens ne sauroyent continuer ni subsister, s'ils ne sont favorisez de secours, là où moyennant ladite continuation lesdits Vénitiens se pourroyent promettre de voir ouvert le passage entre Allemaigne et Italie et par ce moyen avoit très-grande facilité de s'entr'aider et secourir. En somme cela seroit la vraye ame et substance des intelligences, correspondances et alliances faites entre S. M. de la Grande-Bretaigne, les Estats (généraux), l'Union et ladite sérénissime république laquelle ne sauroit jamais plus parvenir à une totale fruition d'un tel effet que par la présente si grande occasion.

« 7. S. A. de Savoie doncques sera très-humblement suppliée et requise au cas qu'elle croyait la proposition faite dernièrement par M. le baron de Dohna trop excessive, qu'au moins ladite sérénissime République se voulut résouldre pour la moistié, à sçavoir un million et demi de ducatons, y asseurant un prompt et certain transport en Allemaigne, avec la continuation sinon pour la troisième au moins pour la deuxième année.

« 8. L'autre moitié seroit mise ensemble pour certain en Allemaigne et les autres moyens et aisdes de dehors requis et pour chassez avec la plus grande efficace et diligence que se peut.

« 9. Outre cela seront requises et sollicitées les assistances de secours réciproques que les Unis ont à attendre de S. M. de la Grande-Bretaigne et de messieurs les Estats, chose laquelle en soy mesme considérée, montroit assez qu'il ne falloit faire trop grand état ny attendre beaucoup d'autres choses extraordinaires et ultérieures pour ladite affaire, mais qu'on s'estimoit assez bastant et pourvus de moyens pour l'exécution d'un si excellent et universel moyen.

« 10. Ce que dessus sera le premier dégré qu'il faudra pour le commencement solliciter en toute diligence. Mais en cas que ledit dégré seroit teneu pour impossible, il sollicitera l'entretenement et continuation des 4,000 hommes et certain nombre de cavaliers, et que les deniers soient toujours promptement transportez en Allemaigne, afin que par le délay n'arrive point préjudice à la cause et à ceulx qui en dépendent.



« Mais au cas que cela aussy seroit impraticable, il taschera d'obtenir seulement l'entretenement du régiment présent, et quand cela devroit cesser, que par l'interposition de S. A. de Savoie la seigneurie de Venise fust disposée de vouloir contribuer tous les mois quelque notable somme de 30 ou 20 mille ducatons, durant la guerre de Bohême.

« 11. Ains il pourra asseurer ladite Altesse qu'auprès ladite seigneurie de Venise ne devoit estre rien sollicité ny traité sans le seu, advis et interposition d'Icelle.

« 12. Il advertira aussy S. A. de quelques points particuliers que S. A. Électorale a enjoint à M. le baron de Dohna, l'envoyant en Angleterre, comme entr'autres pourrait estre la résolution et conformité des conseils pour les affaires de Bohême.

« 13. Au cas que M. de Menthon devoit estre envoyé vers l'Électeur de Saxe, il le faudroit advertir de se donner de garde afin que ledit Électeur et son Conseil dépendant de la cour impérialle ne s'aperçoivent du secours donné par les troupes du sieur comte de Mansfeldt.

« 14. Touchant le Vicariat de l'Empire en Italie, si on trouvoit quelque chose y appartenante, aux archives palatines, il sera à propos d'en adjouter quelque chose ès matières qui plairoit et obligeroit fort ledit Duc.

« 15. Considéré si on voudra traiter avec le Duc de quelque chose touchant le cardinal Clesel pour rendre la partie adverse tant plus odieuse (1).

« 16. Ne sera hors de propos de sonder la volonté du Duc de Savoye, s'il trouve bien que de la part des Unis soit tenu un agent au résident à Venise. »

Pour bien apprécier cette pièce importante, il est essentiel de ne pas oublier qu'au moment où elle fut écrite, l'Empereur continuait encore de négocier avec les Bohêmes et sollicitait les

(1) Le cardinal Clesel, le principal conseiller de l'Empereur, avait été enlevé et éloigné de force par ordre du roi Ferdinand et de l'archiduc Maximilien de Tyrol qui l'accusaient, non sans raison, de favoriser secrètement les rebelles bohêmes et de paralyser toute velléité d'énergie chez l'Empereur, par haine contre le roi Ferdinand.



princes allemands, le Palatin lui-même à prêter leurs bons offices à cette œuvre de conciliation. Loin de s'y refuser, les princes ecclésiastiques, le duc de Bavière et l'Électeur de Saxe, s'étaient déclarés prêts à donner leur concours à l'Empereur, et le Palatin avait affecté un grand zèle à ce qu'on appelait alors la composition. Le vulgaire des membres de l'Union s'était laissé prendre aux démonstrations de leur chef; de là, la nécessité absolue de leur cacher la perfide conspiration que Frédéric et ses deux conseillers tramaient dans l'ombre. Le Palatin, trop jeune encore pour être endurci, était tourmenté d'hésitations et de remords que combattait incessamment le comte Albert de Solms, le principal correspondant d'Anhalt et d'Anspach à la cour de Heidelberg. Il devait lui paraître odieux de tromper à la fois et son suzerain et ses alliés, de porter dans tous ses actes le poids du mensonge et de la fausseté, de donner au chef de l'Empire la qualité d'ennemi, de calculer bassement le temps que Mathias pouvait encore avoir à vivre, pour livrer plus sûrement sa patrie à l'étranger. Mais le faible prince, jouet de sa triste ambition et de sa légèreté, dominé par des affidés sans conscience, continuait à marcher, bon gré, mal gré, dans la voie au bout de laquelle il devait, par un juste châtiment de la Providence, rencontrer la ruine et le déshonneur.

Il accéda à tout ce que lui proposaient Anhalt et Anspach et ne rougit même pas d'ordonner des recherches dans ses archives, sur les documents relatifs au prétendu droit des ducs de Savoie de remplir les fonctions de Vicaires de l'Empire en Italie, pendant les interrègnes. Ainsi qu'on devait s'y attendre, on ne trouva rien, mais qu'importait? Les titres ont-ils jamais manqués aux *droits* des ambitieux?

D'ailleurs l'avenir semblait sourire aux conjurés et à la révolution, et se charger de nuages sinistres pour la Maison d'Autriche, considérée dès lors comme le principal rempart du catholicisme en Europe. L'instruction secrète écrite pour Mansfeldt et dans laquelle l'aventurier devait puiser les couleurs du tableau à mettre sous les yeux de Charles-Emmanuel dévoile les nombreux motifs d'espérances dont les sérénissimes révolu-



tionnaires nourrissaient leurs convoitises. C'est une sorte d'énumération des forces et des ressources dont disposaient les deux partis en Europe.

« 1. Les Bohêmes, y est-il dit, entretiennent à leurs despens 10,000 hommes de pied et 4,000 à cheval.

« 2. Les Princes et Estats de Silésie leur entretiennent à pied 2,000 et à cheval 1,500, et ce, sous la conduite de M. le marquis de Jegerndorf, frère de l'Électeur de Brandebourg.

« 3. M. le comte de Mansfeldt, 4,000 à pied, 500 à cheval.

« 4. Les Estats de la haute Autriche, favorisant le party des Bohêmes, 4,000 à pied, 800 à cheval.

« 5. Ceux de Lusace envoyeront bientost aussy du secours ou d'hommes ou d'argent pour le sûr.

« 6. Ceux de Moravie penchent maintenant pour ceux de Bohême, et s'esloignent de ceulx de l'Empereur.

« 7. Le commun de la ville de Vienne a défendu et ne vouloit permettre qu'on tirast de leur arsenal des pièces de canon et de la munition contre les Bohêmes, maugré que l'Empereur en avoit, se voyant mocqué d'eux.

« 8. L'Union de l'Empire favorise les Bohêmes, et les Bohêmes ne visent qu'à elle.

« 9. Ils sont résolus de ne s'accorder en façon aucune avec le party contraire sans advis, conseil et assistance de l'Union, des Estats de Silésie, des Estats de la haute Autriche, de ceux de Lusace et des autres qui viendront se jetter à leur alliance, estant le faict de religion une chose commune, aussy par le commun advis y faut-il remédier. C'est une affaire qui se revisera à la longue.

« 10. Le roy d'Angleterre, les Hollandais, les villes Hanséatiques les affectionnent. L'on en espère tirer du proufit et par ainsy continuer les armes.

« 11. Le duc de Bavière ne s'en mesle poinct et ne se monstre poinct ennemy, et sur la demande de l'Empereur a refusé d'estre un de ceux qui s'entremettoient à la composition de ces troubles.

« 12. Toutes les forces de l'Empereur se tiennent maintenant en Bohême, et outre cela il n'a rien.

« 13. Toutes les levées lui sont défendues et empeschées tant en Bohême qu'en l'Empire et pays circonvoisins.

« 14. Tout ce qu'on appréhende est du costé des Pays-Bas et de l'Italie de 2,000 à 3,000 hommes et l'on n'aura peur, s'il n'en vient davantage.

« 15. Les Bohêmes ont partout les passages ouverts de pouvoir faire levée de gens de tous côtés où l'Empereur ne l'a point, mais est serré dans l'Austriche.

« 16. Les *bien intentionnés* manient le gouvernement tant de la police que des armes dans ledit pays d'Austriche.

« 17. Tout ceci s'est fait sans préjudice des vies, honneur, biens et dignitez des catholiques, les Bohêmes ne désirant offenser personne se tiennent en leurs défensives.

« 18. Des vivres et de la munition, ils ont assez.

« 19. Ils rechercheront de la faveur auprès des cantons évangéliques en Suisse et les Grisons, afin qu'ils empeschent le passage, levée et semblables secours aux ennemis. »

On ne pouvait être plus optimiste, ni présenter la situation au duc sous des traits plus riants. L'habileté des triumvirs n'avait pas même craint de heurter grossièrement la vérité des faits pour fournir au catholique prince de Savoie une arme contre les scrupules éventuels de sa conscience. Ils confessaient ingénuement que ce même Empereur, qu'ils avaient l'habitude de représenter comme un tyran oppresseur, était entouré de traîtres et d'ennemis, jusque dans sa propre capitale, et qu'il était réduit à l'impuissance la plus radicale. Incapables de rester un instant dans le vrai, tourmentés par l'incessant désir de tromper, ils changeaient de masque selon les nécessités de la circonstance et, victimes de leurs propres fourberies, ils avaient oblitéré leur jugement au point de ne pouvoir plus percevoir la lumière de la vérité en aucune matière. Cette observation s'applique surtout à l'Électeur palatin et doit modérer la sévérité des jugements de l'histoire à son égard. Caractère léger, vaniteux, indécis et hésitant, incapable de réflexion et de

retour sur lui-même, esprit étroit et borné, bourré de religiosité sentimentale, dépourvu de règle et de principes, dominé par ses conseillers, subissant les influences les plus diverses, il fut constamment au-dessous du rôle qu'il prétendit jouer ou qu'on lui imposa. Si, en présence des documents historiques qui éclairent les ténébreuses menées auxquelles il prit part, la duplicité de sa politique, l'obstination de son aveuglement, le mensonge de son attitude officielle, l'hypocrisie de ses dévotes proclamations soulèvent la réprobation, on doit cependant lui tenir compte d'une certaine sincérité relative et de ses rares révoltes contre l'effroyable système d'énervation et d'égarement exercé sur ses facultés morales par ceux qui le touchaient de plus près.

L'entreprise qu'il poursuivait était évidemment au-dessus de ses forces et de son énergie, et il le sentait. Obligé par position de donner son avis sur les instructions dressées par Anspach et Anhalt pour Mansfeldt, il se préoccupe avant tout du secret à faire observer sur cette mission :

« Puisque, écrit-il, cette négociation est très-importante, aussi est-il très-nécessaire d'exhorter particulièrement le comte de Mansfeldt, non-seulement de ne la communiquer à aultre qu'au duc de Savoie, mais aussi de prendre soigneusement garde que les personnes de sa suite n'entrent trop avant en discours avec des aultres, touchant les causes de ce voyage de peur d'éclater en façon quelconque. »

Sa seconde observation témoigne encore de la pusillanimité de ses résolutions. « Secondement, ajoute-t-il, afin de n'obliger les Unis trop spécialement et étroitement, on pourrait toucher en termes généraux la république de Venise de donner ordre assuré pour la remise et transport en Allemagne d'un million et demi de ducatons, les Unis pourraient aussi de leur côté, non-seulement trouver et apprester une notable somme d'argent clair, mais aussi tenir preste une bonne quantité de munitions de guerre, comme d'artillerie, attirail et autres semblables, mesmes rechercher les aultres moyens et aides *du dehors* avec toute diligence (1). »

(1) Archives de Munich. Advis de S. A. E.



Complice volontaire des menées du triumvirat, mais poursuivant en secret un but d'ambition particulière, Mansfeldt se prêta facilement à seconder les plans des chefs de l'Union. Le 23 décembre, il arriva à Heidelberg et fut présenté immédiatement à l'Électeur, qui le reçut avec de grandes démonstrations d'affection, et lui remit toutes les pièces nécessaires à sa mission. Il exprima ses regrets des termes vagues et réservés de la lettre de l'Électeur palatin au duc de Savoie, et tâcha d'obtenir une modification dans un sens plus nettement favorable aux vues de Charles-Emmanuel. Mais il ne put rien obtenir, sinon l'autorisation d'assurer verbalement le duc, de la part de l'Électeur, « de son affection en son endroit, pour son bien, son honneur et sa grandeur en des occasions qui se pourraient présenter à tel effet. » Enfin, il fut mis au courant des instructions données au baron de Dohna, envoyé par Frédéric, en Angleterre, et reçut des lettres de créance pour le Doge de Venise, pour le cas où les intérêts de l'Union exigeraient qu'il allât traiter directement avec la sérénissime République.

Mais quelque zèle qu'il mît à entrer dans les plus secrets desseins des meneurs de l'Union, quelques services qu'il leur eût rendus, leur ancienne défiance contre lui n'avait pu se dissiper entièrement, et sous prétexte de le mieux seconder, ils lui adjoignirent le sieur Balthazar Neu, secrétaire du margrave d'Anspach, homme habile et rompu de longue main aux intrigues des petites cours de l'Allemagne.

Mansfeldt se mit en route dans les derniers jours de décembre. Un détail de son voyage nous révèle dès lors entre lui et le margrave de Bade Durlach, l'existence en germe des rivalités haineuses qui, trois ans plus tard, causèrent la défaite et la ruine de l'un et de l'autre dans la période palatine de la guerre de trente ans. L'itinéraire d'Ernest l'obligeait à traverser le pays de Bade, et à côtoyer les possessions de la maison d'Autriche. Redoutant quelque rencontre fâcheuse, il désirait se faire escorter. Il n'osa pas s'adresser directement au margrave de Bade, et pria le Palatin de faire la démarche. Celui-ci se trouva embarrassé à son tour, car Georges de Bade Durlach, n'était



pas encore initié aux projets secrets du triumvirat calviniste, et il y avait lieu de craindre qu'il ne vint à soupçonner quelque trame et qu'il ne se mit de gré ou de force au courant des dépêches des deux envoyés. Quelques précautions furent prises en conséquence ; mais elles étaient inutiles. Le Margrave, loin de paraître s'inquiéter de Mansfeldt, affecta plus que de l'indifférence à son égard. Il lui fit donner pour toute escorte un seul cavalier. Heureusement pour Ernest et Neu, ils échappèrent à tout accident, et ils arrivèrent sans encombre à Turin (1).

Leurs premières dépêches constatèrent une phase toute nouvelle dans les vues politiques du duc de Savoie. En effet, ce prince, en recevant Mansfeldt, avait déclaré : qu'il prétendait obtenir pour lui-même la couronne impériale et celle de Bohême ; qu'en revanche, il s'engagerait « à faire avoir par son crédit, armes et moyens le royaume de Hongrie, la haute et basse Alsace à l'Électeur palatin, et même partie de l'Autriche quand faire se pourroit, et aussy à contribuer du sien et par les moyens des Vénitiens un million et demi de ducats par an et l'entretien de 4,000 hommes de pied et 1,000 chevaulx soubs la charge du comte de Mansfeldt trois ans durant, si besoin étoit, et cependant que tout cela seroit éclaircy, à entretenir les 4,000 hommes de pied et 1,000 chevaulx en Bohême ou là que l'Électeur palatin trouveroit mieux convenir (2). »

Cette brusque évolution a été différemment expliquée. Les uns en ont cherché les causes dans le caractère du duc, toujours prompt à embrasser de vastes projets, plus prompt encore à les abandonner pour de nouveaux plans plus aventureux ; les autres l'ont attribuée aux suggestions secrètes du comte de Mansfeldt, dont l'ambition espérait plus de satisfaction du duc de Savoie que de l'Électeur palatin. Chacune de ces explications pourrait bien contenir une parcelle de la vérité. Toutefois, il est à remarquer que Neu s'attribue nettement l'honneur d'avoir imaginé le premier cette combinaison et que les princes d'Anhalt et d'Ans-

(1) *Arch. unito protest.*, page 231.
(2) *Ibid.*, page 234.



pach, loin de témoigner la moindre contrariété aux premières nouvelles qui leur furent transmises, laissèrent éclater une joie enthousiaste. Anspach était assurément dans le secret et avait évidemment sa petite conspiration particulière. Neu était son secrétaire intime, son affidé dévoué, et n'aurait pas pris une initiative aussi hardie, sans y avoir été autorisé par quelque instruction mystérieuse. Aussi est-ce au prince d'Anhalt, tenu en dehors du secret, que Neu écrit le 10 février : « Le conseil que j'ai donné au comte de Mansfeldt de proposer au duc de Savoie l'échange du royaume de Bohême contre l'Alsace, est, selon mon humble jugement, très-avantageux à l'Électeur palatin, attendu que l'Alsace est un pays héréditaire, et de plus, que le Duc étant avancé en âge, il sera facile de trouver quelques moyens de faire obtenir sa succession audit Électeur (1). »

Ainsi présentée, la tournure nouvelle donnée aux négociations semblait ne pouvoir déplaire à la cour palatine. Le duc de Savoie n'en douta pas un seul instant. Charmé des ouvertures de Mansfeldt, il prêta une oreille complaisante à ses réclamations pécuniaires du chef de ses services en Bohême et lui donna en propriété les marquisats de Castel-Nuovo et de Butigliera. Ernest, qui craignait quelque dépit du prince Christian d'Anhalt, eut le talent d'obtenir du Duc une pension annuelle de 10,000 florins pour le jeune d'Anhalt et ferma ainsi la bouche du père. Neu, le véritable auteur de l'intrigue, subit les inconvénients de sa position obscure et secondaire, il fut négligé et réduit à solliciter plus tard l'appui de l'Électeur palatin pour obtenir à son tour quelque faveur de Charles-Emmanuel (2).

Ce dernier, obéissant aux ardeurs de son esprit, parut vivement pressé d'accélérer les négociations. Il voulait tout d'abord faire retourner les deux diplomates protestants à Heidelberg, en compagnie d'un de ses gentilshommes, le seigneur de Bausse, qui, porteur des engagements écrits du Duc, devait les remettre à l'Électeur palatin en échange d'un

(1) *Arch. unito protest.*, page 34.
(2) *Ibid.*, page 227.

acte par lequel Frédéric se serait formellement obligé à faire élire Charles-Emmanuel, roi de Bohême et lui eût engagé son propre vote et celui de l'électeur de Brandebourg pour l'élection à l'empire (1). Il fit écrire aux triumvirs de l'Union que s'ils avaient quelques projets contre les prêtres, ils eussent à commencer bien vite, avant qu'il n'entrât sur les terres de l'empire, afin qu'il put s'excuser près du Pape, sur la force *des faits accomplis*, vu qu'il se proposait, aussitôt l'accord conclu, de marcher en Allemagne avec une petite armée dont son fils, le prince Thomas de Savoie, serait général, le margrave d'Anspach, lieutenant-général et le prince d'Anhalt, maréchal de camp (2).

En même temps, il signifia à Mansfeldt que si on ne lui concédait pas la couronne de Bohême, il rompait toutes les négociations. Mais ce grand feu s'éteignit subitement et ce fut avec beaucoup de peine qu'il se décida à signer quelques préliminaires, dont Ernest se hâta d'envoyer copie à l'avis du triumvirat. Le retard des réponses de Heidelberg l'indisposa fortement, et il le témoigna à Mansfeldt. Celui-ci brûlait du désir de retourner en Allemagne, pour peser sur les indécisions de la cour palatine, mais pendant plusieurs semaines, il ne put obtenir du duc, ni congé, ni réponse définitive. Charles-Emmanuel ne tarissait pas de projets dans ses entretiens avec l'envoyé palatin ; il parlait de jeter une armée sur l'Alsace, une autre sur la Hongrie et d'enlever même la Franche-Comté aux Espagnols. Mais dès que Mansfeldt revenait sur la nécessité de coucher quelque proposition définitive sur le papier, sa défiance se réveillait. Enfin, après de nombreuses tergiversations, il promit d'en terminer avec le prince d'Anhalt, si ce dernier consentait à venir à Turin, et donna ordre au seigneur de Bausse d'accompagner Ernest à Heidelberg pour y échanger, avec l'Électeur, une première série d'engagements écrits.

Vers la fin de février et peu de jours avant le départ de Mansfeldt, le bruit se répandit à la cour de Turin, que les Bohêmes

(1) *Arch. unito protest.*, page 34. (7 février.)
(2) *Ibid.*, page 226. (14 février.)



étaient sur le point de s'accorder avec l'Empereur. Le duc s'en émut non moins que les envoyés, et lors de l'audience de congé qu'il leur accorda, il les pria de faire en sorte que les princes de l'Union empêchassent cet accord, sinon qu'ils eussent soin de le faire comprendre dans le traité, de peur qu'on ne lui fît expier ses secours aux Bohêmes.

Il alla plus loin, et rappelant certaine rumeur qui attribuait à l'Empereur l'intention de conférer le titre de Roi au grand-duc de Florence, il s'étendit sur la disgrâce qui en résulterait pour lui-même, sur ses droits supérieurs et antérieurs à la dignité royale, et affirma « que si les triumvirs de l'Union voulaient bien prendre à cœur cette sienne prétention, non-seulement il leur en saurait un gré infini, mais encore il ferait pour l'Empire bien plus encore que ne voulait faire le Grand-Duc (1). »

Cette gloriole vaniteuse qui, pour obtenir une grâce impériale, cherchait son point d'appui parmi les ennemis les plus notoires de l'Empereur, dut paraître singulièrement ridicule à Neu ainsi qu'à Mansfeldt. Mais en bons courtisans, avides de recueillir à leur tour les grâces du maître, ils se contentèrent de rendre compte des paroles de Charles-Emmanuel sans y joindre leur appréciation.

En prince prudent, le duc, une fois mis en éveil sur la possibilité d'un arrangement pacifique des affaires de Bohême, ne se contenta pas des garanties, d'ailleurs douteuses, que lui offrait sa liaison avec les triumvirs de l'Union. Pour prévenir les conséquences que les Espagnols pouvaient tirer du long séjour de Mansfeldt à Turin, il envoya sous un prétexte apparent, le seigneur de Parella auprès du duc de Feria, gouverneur de Milan et commandant en chef des forces espagnoles en Italie, avec la secrète mission de le justifier des soupçons conçus contre lui. Ainsi, Parella avait pour instruction, relativement à Mansfeldt, de dire que ce comte n'avait guère passé que deux mois à Turin, qu'il y était venu pour réclamer soixante et dix ou quatre-vingt mille ducats, à lui dus pour les

(1) *Arch. unito protest.*, page 231.



quatre mille hommes de pied qu'il avait amenés lors de la dernière guerre au duc et qu'on n'avait pu lui payer à l'époque du licenciement. — Que le duc de Feria devait savoir combien les soldats allemands étaient dispendieux, et combien il était difficile, avec tous les soins du monde, de ne pas avoir de déficit lors d'un licenciement général. — Que Mansfeldt ayant reçu ses termes précisément pour le temps où Charles-Emmanuel avait été mis en grandes dépenses par le voyage de ses fils en France, on n'avait pu lui donner que vingt-cinq mille ducats comptant et trente mille en deux obligations, remettant le reste à plus tard. *Que d'ailleurs S. M. Catholique devait tenir pour certain que nul plus que Charles ne désirait la grandeur de la maison de ladite Majesté, que nul n'avait des pensées plus limitées et plus modestes* (1).

Le 25 février, Neu partit pour Venise, où il était chargé de gagner la sérénissime République aux plans du duc de Savoie et d'appuyer les sollicitations des Bohêmes pour un emprunt; de son côté, Mansfeldt prit la route de l'Allemagne avec le seigneur de Bausse.

Il était attendu avec impatience. Le margrave d'Anspach avait tressailli de joie en recevant la nouvelle des propositions de Charles-Emmanuel. Il avait de suite écrit à Anhalt d'accourir pour se concerter avec lui : « Nous avons entre nos mains le moyen de remuer le monde, » disait-il en terminant, et Anhalt n'arrivant pas assez vite au gré de son impatience, il le pressa de nouveau : « Il y a, lui écrivait-il, une résolution à prendre, grande, grande, voire grandissime, » — et encore quelques jours après : « J'ai reçu une lettre de Turin, où est contenue la substance du négoce, j'ai esté un jour entier sans manger à la déchiffrer (2). »

Les sentiments de la cour de Heidelberg n'étaient pas à la hauteur de cet enthousiasme. On y était sous la pénible impression de l'échec subi par Christophe de Dohna, dans sa mission

(1) Archives de Turin. *Materie de imperio.*
(2) *Arch. unito protest.*, pages 235 et suiv.



en Angleterre, d'où il n'avait rapporté que des conseils sages, qu'on était peu disposé à suivre. Puis comment renoncer sans regrets à la perspective d'une couronne royale, si ardemment désirée, si opiniâtrement poursuivie? Céder cette proie assurée avec tant de peines pour courir après l'ombre soulevée par le duc de Savoie, paraissait dur et peu sensé. D'ailleurs ni la possession de l'Alsace, ni celle des États ecclésiastiques, ne conféraient la dignité royale. L'argument que cette possession était héréditaire, tandis que la Bohême était pays d'élection, demeurait sans valeur aux yeux du Palatin.

Quelque temps auparavant et tandis que Mansfeldt se disposait à partir pour Turin, Achatius de Dohna avait été dépêché dans le plus profond mystère à Prague, pour y disposer les esprits en faveur du Palatin, s'enquérir de la situation du pays, de ses ressources, et frayer les voies à la consécration du principe d'hérédité dans la future dynastie palatine.

Frédéric se sentant indispensable aux Bohêmes rebelles, se posait en prince modeste et content de son sort, dépourvu d'ambition et ami du repos, mais prêt à tout sacrifier dans l'ardeur de son dévouement à la grande cause de Dieu, de la patrie et de la liberté.

Évidemment les Bohêmes ne pouvaient payer assez cher tant de générosité unie à tant d'abnégation, et oseraient-ils refuser d'immoler leur droit électif à un prince qui, uniquement par amour pour eux, s'arrachait à ses goûts tranquilles et modestes, pour se jeter dans les hasards des guerres et des aventures (1)?

Les Bohêmes firent d'autant meilleur accueil à Dohna que la prise de Pilsen les avait exaltés. Ils répondirent à ses premières ouvertures par une offre formelle au Palatin de l'élire pour Roi en remplacement de l'archiduc Ferdinand, qu'ils prétendaient déclarer déchu de ses droits. Ce succès était incomplet, puisque la question délicate de l'hérédité n'était pas même touchée; aussi le Palatin crût-il devoir se montrer difficile. Il présenta aux Bohêmes le revers de la brillante médaille que Mansfeldt

(1) Archives de Munich. Instructions pour Achatius de Dohna.



avait été chargé de faire chàtoyer aux yeux du duc de Savoie. « Il ne faut pas se dissimuler, leur fit-il dire par Dohna, qu'il y aura au commencement de grands orages, d'immenses difficultés, car le royaume est passablement affaibli, médiocrement puissant, plus médiocrement armé, très obéré, très éloigné du Palatinat, qu'il a un mauvais voisin dans l'Électeur de Saxe, qu'il a fort à craindre de ce prince, de la ligue catholique et des Espagnols. Il faudrait d'ailleurs trouver quelque prétexte spécieux pour le Palatin, s'assurer de l'unanimité des provinces incorporées. Le Palatin est aussi peu disposé par nature aux résolutions précipitées. Il est content de son sort et ne prétend pas qu'on le mette en avant sans son assentiment; il veut savoir avant tout si les Bohêmes sont en état de payer leur armée, ne se contentera pas de probabilités et ne se prononcera que sur des certitudes. Du reste, il est toujours prêt à tous les sacrifices *pro republica et ecclesia* (1). »

On conçoit qu'après avoir ainsi préparé la voie pour lui-même, le jeune Électeur dût se trouver cruellement mortifié d'être obligé de sacrifier au profit d'un étranger le fruit de ses intrigues et de ses menées. Ce ne fut pas sans luttes avec lui-même qu'il se soumit à la pression des circonstances, et la suite prouva que ce ne fut pas non plus avec sincérité et sans esprit de retour.

Les esprits légers ont la conscience large, le remords ne s'éveille pour eux qu'avec les difficultés et les déceptions. Ils exagèrent le mal autant qu'ils s'illusionnent sur le bien, et sans cesse ballotés d'un extrême à l'autre, ils arrivent péniblement, mais infailliblement au précipice. Frédéric ne fit pas exception à cette règle, et dès le début de son immorale entreprise, des conseillers moins aveuglés par la passion que ne l'étaient Anhalt, Anspach, Camerarius et autres, en eussent pu prédire à coup sûr la funeste issue.

Mais tout en déplorant sa faiblesse et son défaut de caractère, ils se flattaient de le gouverner et de le conduire, comme mal-

(1) *Furstl. Anhalt. Kangley*, page 48. Archives de Munich.



gré lui, au but. Parfois cependant, en présence de l'abattement dans lequel les moindres échecs jetaient le malheureux Frédéric, ils se prenaient à douter et à se désoler. « Plaise à Dieu, s'écriait Camerarius, le 15 mars, de nous envoyer non-seulement *recta et salutaria consilia*, mais encore le cœur et le courage de hasarder quelque chose pour sa gloire, pour la liberté et la religion, sinon les meilleures discours s'en iront en fumée. C'est le moment pour les grands princes de savoir prendre d'héroïques résolutions, mais il faut qu'elles leur viennent d'en haut. » — Et le comte de Solms écrivait le 19 mai : « L'affaire dont il est question met Son Altesse bien en peine et n'y a jour qu'Elle n'en parle, y trouvant tant de difficultez pas guères conformes à son humeur (1). »

Cependant il fallait se réunir, délibérer, décider. A la résidence de Heidelberg, on était trop en vue. On choisit Creilsheim, tant parce qu'on y était plus à l'abri des yeux indiscrets qu'à cause du voisinage de la Bohême. Le prétexte de la réunion fut l'œuvre de l'interposition à laquelle Frédéric affectait de s'intéresser. Le 29 mars s'ouvrirent les délibérations du triumvirat. Tout d'abord, l'envoi d'Anhalt à Turin fut résolu et l'on s'occupa de dresser ses instructions.

Les premiers mots de ce document montrent à quel point la situation respective des chefs de l'Union et du duc de Savoie était changée.

« Avant tout, il y aura lieu d'aviser à la satisfaction et à l'accomplissement des *petitorum ex parte Savoyæ.* »

Le Prince piémontais était donc devenu maître du terrain.

« Secondement, continuent les triumvirs, il faudra donner une forme définitive à nos conditions. »

Est-il nécessaire d'entrer dans le détail de ces instructions, où la méfiance, le désir de se livrer le moins, d'obtenir le plus possible, luttent avec le sentiment de l'inexorable nécessité des promesses et des concessions ?

Il suffira de dire que, très-explicite dans ses engagements de

(1) *Arch. unito protest.*, pages 138 et 140.



soutenir les prétentions du duc à la couronne de Bohême, l'Électeur se montra plus réservé sur le point de l'élection impériale, qu'il se roidit dans ses demandes de concours pécuniaires, en chargeant Anhalt de faire entendre nettement à la cour de Turin, « que le tapage (*sic*), ne commencerait pas en Allemagne, avant que Charles-Emmanuel n'eût fait parvenir en lieu sûr d'Allemagne, au moins un million de ducats » ; qu'enfin, Anhalt reçut recommandation expresse de réclamer des garanties certaines sur ce qu'on pouvait attendre de la république de Venise, dont les allures équivoques commençaient à inspirer des doutes sérieux et d'insinuer la menace que si l'on n'obtenait pleine sécurité sur tous les points, on conseillerait aux Bohêmes de faire la paix (1).

Après s'être occupé des instructions destinées à Christian d'Anhalt, l'assemblée de Creilsheim tourna son attention sur la Bohême. Achatius de Dohna fut chargé de se rendre auprès des principaux chefs de l'armée des États, tels que Ruppa et Hohenlohe, pour leur dévoiler le secret des troupes de Mansfeldt et les disposer favorablement à l'égard du duc de Savoie ; les différentes instructions qui lui furent données à ce sujet témoignent qu'au fond de cette démarche se cachait une arrière-pensée. Si dans la pièce officielle, on fait ressortir les titres que Charles-Emmanuel s'était acquis à la reconnaissance des Bohêmes par le généreux envoi du corps d'armée aux ordres de Mansfeldt, on ne manquait pas une occasion de signaler et de grossir la part de mérite du Palatin. Un passage de cette instruction est surtout remarquable :

Après avoir exposé l'historique des relations de la Savoie avec l'Union évangélique et raconté comment Charles-Emmanuel avait mis le régiment de deux mille hommes de Mansfeldt à la disposition du Palatin, soit pour son propre service, soit pour celui des États de Bohême, Dohna devait appuyer sur ce que « le Palatin d'accord, avec Anspach, Bade et Anhalt, s'étaient empressé d'envoyer ce régiment en Bohême, et que, s'il était

(1) *Arch. unito protest.*, page 244.



vrai que le duc eut offert de porter le chiffre des soldats d'Ernest à quatre mille fantassins et quelques centaines de cavaliers, on pouvait cependant affirmer à bon droit qu'en réalité ce secours des troupes de Mansfeldt dépendait exclusivement du Palatin et que les États lui devaient de ce chef une grande reconnaissance (1). »

On le voit, Frédéric n'abandonnait pas encore toutes ses espérances et se réservait pour certaines éventualités dont le secret nous est trahi par cette phrase significative d'un mémoire « très-secret, » d'Anhalt à Dohna : « Ne laissez pas de faire entendre que le duc de Savoie est un prince vieux et usé (2). » Il se consolait du sacrifice forcé par la perspective de l'héritage.

Dohna accomplit sa mission avec toute l'habileté d'un diplomate de l'école d'Anhalt. Avant de s'ouvrir aux chefs bohêmes, il leur fit prêter le serment de garder jusqu'à la mort le silence le plus profond sur les mystérieuses communications qu'il avait à leur faire. Suivant fidèlement la marche que ses instructions lui traçaient, il eut soin de rapporter au Palatin tout le mérite des services rendus par Charles-Emmanuel à la cause des Bohêmes. Il annonça « que le *Palatin se disposait* maintenant, non-seulement à continuer gratuitement aux rebelles le secours des troupes de Mansfeldt, mais encore à mettre sur pied quelques milliers d'hommes destinés à attaquer la Maison d'Autriche et à les porter du côté de l'Alsace, afin d'opérer une diversion favorable aux Bohêmes, que le *duc de Savoie contribuerait* à l'entretien de huit ou dix mille hommes dans l'Empire, afin de fermer les passages aux gens de guerre de l'Empereur et de venir le cas échéant au secours des Bohêmes, et que le Savoyard et Venise envahiraient le Frioul et tiendraient tête aux Espagnols. « Tout cela, dit Dohna en terminant, durera un an, trois ans s'il le faut, mais, par contre, le duc de Savoie désire qu'en récompense de ses services et de ses faits de guerre éventuels en faveur des

(1) *Arch. unito protest.*, page 245.
(2) Archives de Munich.



Bohêmes, ceux-ci lui offrent la couronne, dès que l'Empereur actuel sera mort, et l'élisent pour leur Roi (1). »

Les ouvertures de Dohna furent parfaitement accueillies. « J'ai vu, écrivit-il, le 16 avril, Ruppa, Thurn et Hohenlohe... Ils sont charmés de l'intérêt que leur porte Mgr l'Électeur palatin... et enthousiasmés des offres et de la vaillance du duc de Savoie. Ils proclament le duc un prince héroïque, dont les vertus étonneront la postérité et m'ont promis de s'employer pour lui. » Puis il ajoute, un peu plus bas : « Sans doute la magnanimité bien connue du Duc, ses talents exceptionnels, ses moyens puissants feront pencher la balance en sa faveur, *mais il tombe sous le sens que, le temps venu, on pensera à d'autres princes... Il est même probable que les suffrages se porteront sur quelqu'un des princes évangéliques*. Toutefois si le succès était pour Savoie, par la considération surtout qu'on ne pourrait rencontrer ailleurs autant d'avantages et d'effets, il faudrait viser à ce que les offres du Duc reçussent leur plein et entier accomplissement (2). »

Il fallait cependant démontrer à Charles-Emmanuel qu'on allait au-devant de ses vœux. En conséquence les trois chefs Bohêmes dressèrent un tableau des conditions sous le bénéfice desquelles ils s'engageaient à promouvoir l'élection du duc de Savoie. Ils eurent soin d'y insérer, comme première clause, la confirmation d'une série de priviléges religieux et politiques, longuement énumérés et qu'ils qualifièrent de traditionnels.

Deux lettres furent jointes à ce document. La première exprimait la reconnaissance dont les signataires étaient remplis envers le duc, et le remerciaient, entre autres choses, d'avoir si bien favorisé le comte de Mansfeldt et si fortement recommandé leur cause à la seigneurerie de Venise (3).

Dans la seconde, Ruppa et ses amis, prièrent le duc de s'opposer par la force au passage des troupes espagnoles en-

(1) *Arch. unito protest.*, page 246.

(2) Archives de Munich. Lettre de Dohna à Anhalt.

(3) *Furtl. Anhalt. Kangley*, page 87. — Lettre en date du 21/22 avril.



voyées d'Italie en Allemagne et lui promirent tous leur concours pour le succès de ses prétentions à la couronne de Bohême (1).

Tandis que Dohna menait à bien sa négociation avec les chefs des Bohêmes, Anhalt conférait avec les magistrats de Nuremberg, dont il cherchait à obtenir de l'argent et des soldats. Il se garda bien de les initier à ses projets. Pour lui, comme pour Anspach et le Palatin, les villes impériales n'avaient qu'une seule et unique fonction à remplir, celle d'entretenir les finances de l'Union. Il leur peignit sous de sombres couleurs l'imminent péril du « dominat espagnol, » la nécessité de faire des préparatifs de guerre pour sauver la liberté commune, et se tint soigneusement dans les généralités. Les bourgeois de Nuremberg, sans se refuser aux nouveaux sacrifices que leur demandait Anhalt, prétendirent consulter leurs alliées, spécialement Ulm et Strasbourg, et demandèrent quelques explications plus détaillées sur les motifs de sa démarche. Le Prince esquiva la difficulté et grâce à son adresse, atteignit ses fins (2).

Libre enfin, et débarrasé des derniers soucis qui avaient arrêté son départ, Anhalt se mit en route pour Turin, dans les derniers jours du mois d'août 1619.

(1) *Furtl. Anhalt Kangley*, pages 87 et 88. — Lettre en date du 16/26 avril 1619.

(2) *Ibid.*, pages 81 et suiv.

CHAPITRE VI.

Le journal de la mission d'Anhalt. — Ses négociations traînent en longueur. — Traité de Rivoli. — Portrait de Charles-Emmanuel par Anhalt. — Nouveaux plans des Unis. — Mouvements révolutionnaires en Bohême. — Bethlen-Gabor. — Situation déplorable de la Bohême. — Mort de Mathias. — Position critique de Ferdinand de Styrie, son successeur aux trônes de Bohême et de Hongrie. — Ses tentatives d'accommodement auprès des rebelles. — Armements des Bohêmes. — Le comte de Thurn envahit la Moravie. — Wallenstein et Nachod s'échappent de la Moravie et gagnent le camp de Bucquoy. — Thurn pénètre dans l'archiduché d'Autriche. — Siége de Vienne. — Inaction de Mansfeldt. — Il reçoit l'ordre d'entrer en campagne. — Il est complétement battu par Bucquoy. — Consternation des rebelles. — Fuite de Thurn. — Prudence excessive de Bucquoy.

Le journal de la mission d'Anhalt écrit par Christophe de Dohna n'est pas moins minutieux dans ses détails intimes que certains passages des mémoires de Dangeau. On peut y suivre jour par jour les diverses phases de ses négociations; on y apprend à connaître le mode de vie du prince allemand, ses heures de repos et de coucher, ses indispositions, leurs caractères, leurs remèdes. Rien n'a échappé à l'impitoyable exactitude du gentilhomme saxon. Mais si intéressante que puisse être sa chronique journalière, force nous est de nous renfermer dans l'exposé des négociations qui eurent lieu et de leurs résultats.

Ce n'était pas sans peine que les chefs de l'Union avaient



laissé partir celui qui était l'âme de leur ligue, le moteur de leurs mouvements.

La mort de Mathias rendait en effet la présence d'Anhalt plus nécessaire que jamais en Allemagne, ses conseils plus précieux, sa prodigieuse activité plus utile. Mais on n'avait, semblait-il, qu'à se présenter à Turin pour lever les dernières hésitations de Charles-Emmanuel et provoquer la décisive intervention de ses armes dans les affaires de l'Empire. Peu de jours devaient suffire pour amener une entente dont dépendait le succès infaillible de tous les plans du triumvirat. Un semblable résultat ne pouvait réclamer trop de sacrifices. Les conseillers de Frédéric trompés par leurs illusions le crurent, et lorsque Anhalt quitta Creilsheim, il était persuadé d'y revenir promptement et victorieusement.

Sa plus grande préoccupation fut de conserver son incognito, et au lieu de descendre à Turin, il s'arrêta à Rivoli en faisant annoncer son arrivée au duc de Savoie.

Sa première entrevue avec Charles-Emmanuel eut lieu le 1er mai à Chivars. Dès le lendemain, le duc lui offrit l'hospitalité dans son château de la Marguerite, près de Turin, où il le vint voir tous les jours.

Charles-Emmanuel, tout en déployant la plus grande affection pour Anhalt, semble avoir été plus embarrassé que réjoui de sa brusque arrivée. Il était de ces esprits ardents qui se complaisent plus dans les jeux de leur imagination que dans l'objet même de leurs rêves. La réalité, même sous sa forme la plus heureuse, les déconcerte et les choque; le joyau qu'ils convoitaient n'a plus de prix pour eux dès qu'ils le tiennent et qu'il ne brille plus des feux de la fantaisie. Ainsi en fut-il du duc. Lorsque Anhalt lui présenta les lettres des États de Bohême, apportées la veille par le seigneur de Bausse, et attestant leurs bonnes dispositions à élire Charles pour leur Roi, l'effet de ce petit coup de théâtre fut complétement inverse de celui qu'en avait espéré l'orateur. Des hauteurs nuageuses de l'enthousiasme qui avait dicté sa conduite vis-à-vis de Mansfeldt, Charles tomba subitement dans les plus étranges scrupules. Il

s'inquiéta du danger de créer un schisme dans l'Empire, par l'élection de deux empereurs, et se perdit en divagations.

« Il dit qu'il avait encore pensé à une chose, à savoir qu'il pourrait entretenir les troupes du comte de Mansfeldt qui lui coûteraient par mois jusqu'à 70,000 ducats, et que cette dépense ne serait pas petite pour lui, mais il s'offrit aussi d'avantage qu'au cas qu'on put gagner Trèves avec une bonne somme d'argent, qu'il fournirait ladite somme à ses dépens, et qu'il avait pensé encore à une autre chose, si elle pourrait être praticable, que Ferdinand fut élu Empereur et lui Roi des Romains. » De ce propos, il sauta « à la façon même de la guerre et qu'il fallait plusieurs armées. En Italie, une, à savoir 7,000 hommes de pied et 1,500 chevaux, outre les 5,000 déjà existant, une autre en Bohême et une puissante armée en Allemagne, laquelle se pourrait partager en deux, en Franconie et au quartier du Rhin, pour se joindre où on le trouverait bon. Il parla aussi de l'attaque de Brisac et qu'il le fallait laisser à Bade (1). » Puis, abordant un autre ordre d'idées, il confessa « craindre pour soi deux choses si Ferdinand était élu Empereur : 1° que Toscane fut couronné à son préjudice ; 2° qu'une mauvaise sentence fut donnée contre lui au fait du Montferrat. »

Il entremêla ces observations de discours sur le mariage de ses filles et prétendit enfin qu'il fallait se méfier de Marigny, agent de la France, « lequel désirait, dit-il, la couronne de Bohême pour son Roi (2). »

Le lendemain ne le trouva pas plus sage. Il se plaignit de nouveau de ce qu'on lui laissait tout le fardeau des armements, il se lamenta sur les sacrifices que lui imposerait son intervention en Allemagne et montra même une telle répugnance à conclure, qu'Anhalt se vit forcé de lui refaire l'historique des négociations et de lui rappeler que lui-même les avait entamées et avait dicté les conditions de son concours.

N'avait-il pas offert d'abord 15,000 hommes, comptés à

(1) *Arch. unito protest.*, page 275.
(2) *Ibid.*



trois millions, puis seulement une somme de deux millions, « argent sur le tapis? » Ces points constatés, Anhalt déclara qu'il était prêt à se contenter de 1,200,000 ducats, sous réserve toutefois de la ratification du Palatin et du margrave d'Anspach, « pour tenir l'affaire sur pied, comme aussi en espérance que les Vénitiens se joindraient pour assister l'intention commune. »

Le duc, ainsi pressé, accepta de conférer sur ces bases ; néanmoins il prétendit « que les Bohêmes devaient lui offrir avant tout la couronne, sous prétexte que, quand ses sujets verraient une telle chose, ils seraient tout portés à contribuer telle somme qu'il demanderait. »

Anhalt se crut victorieux ; il manda de suite au Palatin d'avertir Mansfeldt des dispositions du duc à entretenir son armée, d'inviter Ruppa à convoquer une assemblée générale des États bohêmes, afin de faire nommer des députés chargés de porter à Charles-Emmanuel les « nouvelles et assurances de lui passer la couronne, moyennant : *a*. La continuation des 4,000 piétons et des 500 chevaux de Mansfeldt ; *b*. L'attaque de l'Alsace et l'engagement de barrer le passage aux Espagnols venant d'Italie ; *c*. Fournir les moyens de lever et entretenir une armée ; *d*. La promesse d'intervenir auprès des Vénitiens pour les entraîner à faire la guerre à l'Autriche. »

Dès le lendemain Anhalt eut une conférence, en présence du duc, avec l'ambassadeur de Venise. Le résultat eut éclairé, sans nul doute, un esprit moins prévenu et moins obstiné que le sien ; car l'ambassadeur, après quelques phrases courtoises pour les Unis, lui confessa sans détours que la Sérénissime République était parfaitement résolue à ne pas se mêler des affaires de l'Allemagne. Dohna envoyé à la rescousse, ne fut pas plus heureux et peu de jours après Neu écrivit de Venise qu'il avait essuyé un refus absolu sur toutes ses propositions, sauf sur celle d'empêcher le transport par mer des troupes espagnoles dirigées vers l'Empire (1).

(1) Anhalt résume lui-même, dans une lettre du 28 mai, la substance de ses entretiens avec Charles-Emmanuel : « Dès l'abord, écrit-il, j'ai communiqué au duc le résultat de ma conférence secrète avec le comte



Sur ces entrefaites Anhalt tomba malade : fut-ce excès de fatigues, fut-ce découragement et chagrin de ne rencontrer que le vide là où il croyait n'avoir qu'à saisir des réalités vivantes? On serait tenté de croire à la dernière alternative. Mais les faits démontrent qu'Anhalt était à l'épreuve des plus cruelles déceptions, insensible au plus dures leçons de l'expérience. Le fanatisme de sa haine contre Ferdinand l'avait rendu sourd et aveugle.

Charles-Emmanuel ne lui cacha cependant rien de ses pensées et se montra dans toute la candeur de sa légèreté et de son inconsistance. Plein d'égards et d'attentions pour son hôte malade, il lui fit de fréquentes visites, l'entretenant tantôt de ses projets sur Gênes, où il devait trouver un trésor de trente-deux millions qui ferait, disait-il, merveille pour l'expédition projetée en Allemagne, tantôt de l'imminente révolte du duc

de Hohenlohe et Ruppa. Le duc objecta que tout cela était fort vague et ne précisait rien. Il ajouta que la République de Venise ayant déclaré de nouveau son refus d'intervenir dans la question des subsides; il trouvait la charge trop lourde pour lui seul, surtout en présence du vague des promesses que je lui apportais... J'insistai cependant, en représentant au duc que la proposition de donner trois millions d'écus par an émanait de lui-même, et que je ne pouvais admettre une diminution de moitié... Après de longues discussions, je posai le minimum de deux millions d'écus, selon l'ordre que j'en avais reçu de V. A. S., et ce chiffre souleva de vives contestations.

« Malgré tout ce que je pus dire et représenter,... le duc, motivant sa résolution sur l'abandon où le laissaient les Vénitiens, ne consentit qu'à offrir cent mille écus par mois, soit douze cent mille par an, ce que je n'ai voulu accepter que sous la réserve expresse de ratification par V. A. S. et le sieur margrave (d'Anspach). Je dois néanmoins reconnaître qu'en cela le duc fait un sacrifice réel vu sa position actuelle, et finalement après force *tractationibus*, *correctionibus*, *additionibus*, nous sommes arrivés à formuler le traité qui doit être soumis à la ratification de V. A. S.

« Il me paraît que tout dépend de la résolution des États. Il faut donc avant tout communiquer au plustôt l'état des choses de par deça à messieurs de Bohême et leur demander à quoi ils se décident. »

(Archives de Munich, tome II. — Copie d'une lettre d'Anhalt à l'Électeur palatin en date du 28 mai 1619.)



d'Ossuna contre l'Espagne, tantôt de mille sujets futiles et sans intérêt pour Anhalt.

Un jour le duc exposait avec feu les plans enfantés par son imagination et refaisait la carte de l'Allemagne à son profit et à celui de ses alliés; le lendemain, saisi de scrupules tardifs, il déclarait à Anhalt qu'il ne voulait plus de la couronne de Bohême, parce que le roi d'Angleterre la désirait pour son gendre, « ce qui advenant aurait trois avantages : 1° pour engager le roi d'Angleterre; 2° pour faire en sorte qu'en même temps l'Espagne serait attaquée et en Allemagne et en Milan par la Savoie; 3° pour éviter l'ennui et la haine qui tomberait sur Savoie, s'il allait s'engager en Bohême, là où il y avait déjà un roi, Ferdinand, ce qu'on ne pourrait dire de l'Empire qui est vacant. » Un autre jour, dans un épanchement intime, il découvrait le secret de ses finances à Anhalt et démontrait qu'il avait par an « un million de bon, » confidence qui dut faire réfléchir le prince allemand sur la valeur des engagements financiers qu'il se flattait d'imposer au Duc.

Au milieu de ces propos incohérents et de ces visites affectueuses, l'affaire principale n'avançait pas; Charles-Emmanuel imaginait sans cesse de nouveaux prétextes pour remettre au lendemain la signature du traité provisoire sur lequel il s'était mis d'accord avec Anhalt. Au bout de trois semaines, le prince, remis de son indisposition, témoigna le vif désir de partir et insista pour avoir une solution.

Enfin le 28 mai, veille du jour définitivement fixé par les envoyés du Palatin pour leur départ, le traité fut signé à Rivoli. Il confirmait, dans ses points essentiels, les articles précédemment arrêtés avec Mansfeldt. L'Union s'engageait à soutenir les prétentions du duc de Savoie sur la couronne de Bohême, et le duc, de son côté, s'obligeait à fournir aux Unis « les moyens d'entretenir bonne et forte armée en campagne et à donner pour sa part 1,200,000 ducats par an, à la charge que les choses portées par l'écrit donné au comte de Mansfeldt se pussent effectuer et mettre à exécution (1). »

(1) Archives de Turin. *Materie d'Imperio.*



Une clause stipulait que la ratification de l'Électeur palatin serait donnée dans les deux mois : c'était évidemment une porte que s'était menagée Anhalt pour se dégager, s'il le jugeait à propos.

Anhalt partit, comblé de riches cadeaux par le duc de Savoie. et s'il faut en croire ses lettres, satisfait généralement du résultat de son voyage. Trop expert des hommes pour n'avoir pas apprécié Charles-Emmanuel et jugé jusqu'à un certain point le peu de valeur de son alliance, il se dissimulait cependant, avec une obstination de sectaire, les conséquences logiques de cette situation, et l'acharnement du conspirateur luttait en lui contre les conseils de la raison.

Ces agitations de son esprit se révèlent dans les notes nombreuses qu'il écrivit, sans doute, durant les longues heures de ses insomnies maladives.

Voici d'abord un portrait de Charles-Emmanuel, pris sous toutes les faces. Il est intitulé :

Raisons pour et contre le choix du duc de Savoie comme roi de Bohême.

Il ne trouve que seize motifs militant pour Charles-Emmanuel et trente-quatre contre. La comparaison de ces deux chiffres est déjà bien éloquente par elle-même ; mais bien plus éloquent encore est le détail du travail.

Ainsi le sixième motif en faveur du Duc est qu'il est vieux, et qu'il ne vivra pas longtemps (1).

Le neuvième, qu'entre lui et la maison d'Autriche, il n'y a pas de moyen terme.

Le dixième, qu'on a eu beau chercher un roi pour la Bohême, pas un prince n'a encore voulu accepter.

Le reste n'est guère plus élogieux pour Charles-Emmanuel. Évidemment l'auteur se faisait violence pour lui trouver seize mérites. Son style est lourd et embarrassé dans les raisons pour ; il est vif, rapide et acéré dans les raisons contre.

(1) *Arch. unito protest.*, page 305.



« Il est plein d'ambition.

« Il opprime ses sujets.

« Il est inconstant au suprême degré.

« Il est sans argent et n'a que des dettes.

« Il s'embarque précipitamment dans les affaires, puis les plante là, comme cela se voit dans l'affaire des troupes de Mansfeldt.

« Il est lent dans ses résolutions, oublieux de ses promesses, mauvais ménager, désordonné dans sa manière de vivre, moins grand homme de guerre qu'on ne le vante, car, au bout du compte, le plus clair résultat de ses guerres a été de vider son trésor, esclave de ses voluptés et de ses caprices, jaloux, emporté, vindicatif. Il a une foule de bâtards à doter. Il est sans provisions ni munitions. »

Le plus cruel ennemi de Charles-Emmanuel ne l'eût pas peint avec de plus fâcheuses couleurs. L'impression naturelle qui résulte du tableau est assurément qu'un prince, tel qu'Anhalt le présente, ne pouvait apporter aucune aide utile aux Unis, ni offrir le plus léger titre à la couronne de Bohême, moins encore à la couronne impériale.

Et cependant Anhalt agissait en sens exactement contraire. En même temps qu'il conseillait au Palatin : 1° de remercier le Duc ; 2° de faire des réserves formelles quant à l'élection impériale ; 3° de presser les États de Bohême de prendre une résolution formelle en faveur du Duc ; 4° de faire accompagner leurs ambassadeurs par les siens propres, etc., il mandait à Achatius de Dohna, le 27 mai, de tout mettre en œuvre pour déterminer les Bohêmes à envoyer le plutôt possible à Turin une députation chargée de traiter définitivement avec le duc. Puis revenant à ses premières pensées, il engageait le Palatin à ne pas renoncer à la couronne de Bohême, avant de s'être bien renseigné sur les dispositions du roi d'Angleterre. Il allait même jusqu'à poser la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, après tout, pousser les Bohêmes à se constituer en république, afin de s'attirer la sympathie et l'appui des Vénitiens.

Ces contradictions s'expliquent par l'obscurcissement que por-



taient dans l'âme d'Anhalt ses haines religieuses et ses passion ambitieuses. Dans l'élection de Charles-Emmanuel il avait vu la ruine de l'Autriche et du catholicisme, la cession de l'Alsace, de la Hongrie, d'une partie de l'Autriche à l'Électeur palatin, le partage des principautés ecclésiastiques entre Anspach et lui. Son esprit, s'échauffant là-dessus outre mesure, s'était égaré dans les nuages de ses combinaisons belliqueuses et avait perdu la perception de la réalité.

Il rêvait de gagner l'électeur de Trèves à force d'argent, de faire rompre le mariage projeté entre le prince de Galles et l'infante d'Espagne, de lancer les Hollandais contre l'Espagne, les Vénitiens contre l'Istrie, le margrave de Bade contre Brisac (en récompense de quoi le dit lieu lui demeurerait), le duc de Savoie contre Milan, d'entretenir la guerre civile en France et bouleversait le monde au profit de ses avides aspirations.

Mais en rentrant en Allemagne, il se heurta contre les événements qui s'étaient précipités pendant son absence et fut entraîné dans un tourbillon d'idées, d'intrigues et de projets qui, changeant la direction de ses intérêts, modifia profondément ses vues sur le duc de Savoie et ne laissa plus qu'une importance secondaire et éventuelle à ses relations avec Charles-Emmanuel (1).

Reprenons maintenant le cours de ces événements.

En Bohême, l'hiver de 1618-1619 s'était passé tout entier en négociations inutiles. A la suite de nouvelles démarches de l'empereur Mathias auprès des États, démarches constamment repoussées par ceux-ci, l'électeur de Saxe avait renouvelé ses offres de médiation et proposé la réunion d'un congrès à Eger, en même temps qu'un armistice. Grâce à ses instances, l'électeur de Mayence et le duc de Bavière acceptèrent le congrès, malgré leur conviction profonde qu'il n'aboutirait pas. L'Électeur palatin, bien qu'hostile, pour d'autres motifs, à toute tentative de conciliation, donna son consentement lorsqu'il eut acquis la certitude de faire échouer les efforts du prince saxon. Il tenait à conserver

(1) *Arch. unito protest.*, pages 273 et suiv. *Furstl. Anhalt. Canzley.*



certaines apparences, afin de se ménager le concours du vulgaire des membres de l'Union, gens naïfs et timorés, payant beaucoup de leur bourse, peu de leur personne, partant non initiés aux mystères de la politique des triumvirs.

L'accession de Frédéric obtenue, la réunion du congrès fut fixée au 14 avril, et les Bohêmes, après une longue résistance, promirent d'envoyer leurs députés; mais cette concession n'était qu'apparente. Loin d'être disposés à se soumettre, quelque fussent les conditions offertes par la modération de l'Empereur, ils ne songeaient qu'à poursuivre leur rébellion, excités en cela par l'Électeur palatin et par les États de Hollande qui leur promettaient un appui efficace. Leurs actes témoignaient d'ailleurs hautement de leur acharnement (1).

Dans le moment même où les courriers se croisaient le plus

(1) Voici, entre autres preuves, les bases de composition qu'ils offrirent le 18 mars à l'empereur Mathias :

1° Les Bohêmes pourront se liguer avec les Hongrois et les Autrichiens non contre le Turc, mais en cas d'atteinte à leurs priviléges, et déterminer le mode selon lequel les provinces se prêteront secours;

2° Ils pourront avoir un colonel et des officiers de guerre, ainsi que des armes, et concerter certaine défense avec ceux de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace;

3° Ils pourront s'assembler toutes et quantes fois leur conviendra pour délibérer de leurs affaires;

4° Ils renouvelleront les traités du royaume avec l'électeur de Saxe et l'électeur palatin et y ajouteront tels articles que bon leur semblera;

5° Les officiers et personnages coupables d'avoir contribué à restreindre les concessions accordées par la lettre de Sa Majesté l'empereur Rodolphe seront chassés du royaume.

(Suit une liste de 64 personnages bannis ou déclarés incapables de posséder office ou fonctions soit en Bohême, soit même à la *Cour impériale*.)

6° Expulsion éternelle des Jésuites.

Dans la séance de la Diète où furent formulés ces articles, les États décidèrent la levée d'un homme par vingt paysans et par seize habitants des villes, l'appel aux armes de la noblesse, avec ordre d'être à Prague le 18 avril pour y recevoir l'ordre de marche. Ils ajoutèrent comme sanction, que les désobéissants seraient traités comme ennemis de la patrie et frappés de la peine de la confiscation des biens.

Enfin un autre décret déclara les nobles émigrés fils ingrats et per-



activement entre Vienne, Dresde et Prague, Thurn attaqua les places de l'Autriche et lança des partis jusque dans le voisinage de Vienne. Son fils poussa l'audace jusqu'à enlever aux portes de la résidence impériale la fille du comte de Hardeck, naguère sa fiancée, mais dont la main venait de lui être refusée à la suite de ses déportements. Ses émissaires travaillaient à soulever la population de Vienne et s'y étaient créés un parti puissant.

Les mesures violentes coïncidaient à l'intérieur avec les hostilités. Chaque jour voyait naître à Prague de nouvelles listes de proscriptions. Les hôtels de quelques seigneurs fidèles furent mis sous séquestre, les bourgeois de la ville frappés d'un emprunt forcé; l'archevêque chassé du pays, avec les abbés de Tabor et de Braunau, et quantité de gentilshommes suspects. Des arrestations arbitraires, des emprisonnements prolongés, sans procès, eurent pour but d'intimider les tièdes. La mise sur pied de la milice reçut une vigoureuse impulsion et de peur que la masse du peuple ne subît l'influence des propositions conciliantes de l'Empereur, les directeurs eurent soin de ne pas même communiquer aux États les dépêches venant de Vienne ou de Dresde. L'ignorance devait ainsi venir en aide au succès des projets ambitieux de l'oligarchie révolutionnaire de la Bohême (1).

fides de la patrie, leur interdit le retour dans le royaume et confisca leurs propriétés (*).

On peut juger par ce simple exposé de l'esprit qui animait en réalité les rebelles.

(1) On répandit le bruit, cent fois renouvelé depuis dans les mêmes circonstances, de découvertes d'armes et de provisions de poudre dans les caves des Jésuites, attribuant à ces derniers l'intention de faire sauter toute la ville de Prague au moyen de mines secrètes. On publia un récit supposé d'une scène entre l'Impératrice et l'Empereur. L'Impératrice se serait jetée aux pieds de Mathias, implorant vengeance contre les rebelles. Mathias la lui aurait promise. On raconta enfin, entre mille autres inventions, que toute une procession de moines avait été frappée de la foudre le jour de la Fête-Dieu à Passau. (*Zeitung aus Prag.*)

(*) Archives de Simancas. Estado 712, f° 47.



De même qu'en levant le drapeau menteur de la liberté allemande les princes de l'Union protestante ne visaient qu'à la dissolution de l'Empire et à leur propre grandeur, de même les meneurs de la révolte Bohême cachaient aussi sous le masque de la liberté les aspirations d'un despotisme avide et oppressif.

Outre l'alliance des protestants allemands, de la Hollande, de la Savoie et de l'Angleterre, les Bohêmes avaient recherché celle de Bethlen-Gabor vaiwode de Transylvanie, prince éminemment égoïste, fourbe et versatile. Vassal du Turc, Bethlen disposait par lui-même de troupes nombreuses et pouvait compter sur l'appui de la Porte. Prodigue, comme d'habitude, de ses promesses, il employa tous les moyens pour affermir les rebelles de Bohême dans leur opiniâtre refus d'écouter les propositions impériales. Ses excitations ne trouvèrent que trop d'écho parmi eux (1).

Cependant, bannir, confisquer, emprisonner, frapper des impôts, moyens favoris des révolutionnaires en général, ne suffisent pas pour gouverner, même en temps de révolution. Le terrorisme et l'alliance avec l'ennemi du Prince légitime ne dispensent ni d'administrer ni d'organiser : mais l'administration ne peut se passer d'ordre, pas plus que l'organisation de sacrifices et de travail.

Or, l'esprit de sacrifice, de travail et d'ordre manquait absolument à Prague. « Les soldats mouraient de faim, dit Hurter, faute de soins dans les approvisionnements. Les milices coûtaient 183,000 florins par mois et l'impôt ne rapportait que 88,000 florins. Les capitaines se faisaient payer la solde de leurs compagnies sur le pied du nombre complet, lors même que l'effectif était réduit de moitié. »

Le soldat murmurait de croupir dans les quartiers au lieu d'être mené à l'ennemi ; d'autres fois il se refusait à marcher.

Les paysans étaient ruinés par les foules des gens de guerre, des villages entiers furent désertés par leurs habitants qui s'enfuirent dans les forêts, afin d'échapper à d'interminables vexa-

(1) Hurter, VII, pages 395 et suiv.



tions. Pour se venger, les soldats démolirent les maisons et employèrent les charpentes en guise de combustible. Les généraux récriminaient de leur côté contre l'indiscipline de leurs troupes et la négligence des autorités supérieures.

Lorsqu'il fut question de sacrifices pécuniaires, l'ordre des seigneurs qui avait fait la révolution et qui la voulait exploiter à son profit, éluda de son mieux de participer aux charges communes. Les deux autres ordres furent contraints de supporter la contribution entière. Mais si l'égoïsme le plus étroit éclatait dans les faits, l'éloquence surabondait à la Diète. On n'y tarissait pas en phrases emphatiques sur la liberté bohême et contre la tyrannie des Habsbourg, en paroles de dévouement à la patrie, en objurgations contre les catholiques.

La veille de la mort de Mathias, quelques jours avant le 14 avril, jour fixé pour le Congrès d'Eger, il ne fut question que de briser les liens qui rattachaient la Bohême à la maison d'Autriche, de confisquer les biens de l'Église pour les employer aux besoins de la guerre, de chasser les ecclésiastiques, de transformer les maisons des Jésuites en magasins, de frapper de lourdes amendes sur les suspects, et de constituer une sorte de comité de salut public composé d'un petit nombre de personnes prises parmi les directeurs et les membres des États (1).

Tout ce faux zèle, s'il trahissait clairement les dispositions des Bohêmes vis-à-vis de leur souverain et de leurs compatriotes catholiques, n'avançait guère leur cause.

Tandis qu'on parlait à Prague, l'armée périssait de faim et de misère. Avec des forces dix fois suffisantes pour écraser Bucquoy et forcer Budweiss à se rendre, Thurn demeurait dans la plus stérile inaction. Ses troupes, campées à Rudolfstadt, fondaient comme la neige au soleil, sous la mortelle atteinte des épidémies. En peu de temps, il avait perdu plus de 6,000 hommes enlevés par les maladies (2).

La mort de Mathias, survenue le 20 mars 1619, devait néces-

(1) Hurter, VII, pages 400 et suiv.
(2) *Ibid.*



sairement précipiter le mouvement révolutionnaire. Sur les marches du trône vacant, montait en vertu de son couronnement comme roi de Bohême en 1617, un prince que l'énergie de sa foi et la fermeté de son caractère avait depuis longtemps signalé à la haine des ennemis de l'Église. En vain, il s'était fait connaître aussi par la probité scrupuleuse de sa conscience de souverain, par un rare esprit d'équité et de tolérance envers ses ennemis, de respect pour ses devoirs et ses engagements ; les passions anticatholiques ne pouvaient lui pardonner son dévouement à l'Église et avaient conjuré sa ruine. Il paraissait faible et désarmé, encouragement de plus pour ses adversaires.

Des nombreux pays dont il recueillait l'héritage, la majeure partie était en état de révolte plus ou moins ouverte contre son autorité. Il n'avait ni finances, ni armée ; ses revenus étaient nuls et ses bijoux mêmes engagés. A bout de ressources, ses ministres en avaient été réduits à lui proposer de vendre le margraviat de Burgau au duc de Bavière, moyen désespéré qui échoua contre l'opposition des habitants (1).

Il ne pouvait enfin compter que sur des alliés lointains ou embarrassés eux-mêmes.

Les plus fidèles de ses sujets, opprimés par la fraction remuante et factieuse des États, ne pouvaient lui prêter qu'un bien faible appui, et à Vienne même, siége de sa résidence, les menées des agents bohêmes avaient indisposé contre lui la majorité des bourgeois. Humainement, il devait donc succomber, ou misérablement en se courbant sous les insolentes prétentions des rebelles, que cette lâcheté n'eût pas même désarmés, ou avec honneur en luttant seul contre le poids écrasant de ses ennemis. Mais pour cette âme fière que la jeunesse relevait encore, il ne pouvait y avoir d'alternative. Le feu des épreuves et des tribulations avait donné à son caractère une trempe à l'abri des tentations du découragement, et il possédait en lui-même la force qui domine et défie toutes les autres : la confiance en Dieu.

Il envisagea d'un œil calme et serein sa position, et lorsqu'au-

(1) Archives de Simancas. Estado 712, f° 73, al. 93.



tour de lui on célébrait déjà son inévitable perte, seul, il ne désespéra pas.

Ses premières démarches vis-à-vis des Bohêmes furent de nouvelles offres de conciliation : il se déclara prêt à envoyer au congrès d'Eger, et s'offrit à confirmer par un acte public les priviléges, libertés et immunités du royaume. Pour démontrer encore avec plus d'évidence sa bonne volonté, il ordonna à Dampierre et à Bucquoy de s'abstenir de tout acte d'hostilité et de proposer un armistice. Mais eut-il été encore plus loin, il n'aurait réussi qu'à s'attirer le mépris des rebelles, sans éviter la catastrophe. Il ne reçut en effet que des réponses dérisoires auxquelles les faits servirent de commentaires éloquents.

Dès le 27 mars, les États ordonnèrent une levée générale dans tout le royaume, et la mise immédiate sur pied des milices à pied et à cheval, sous les peines les plus sévères.

Le même jour, ils écrivirent aux cantons suisses de Zurich, Bâle, Berne et Schaffouse, d'empêcher même par la force le passage des troupes venant d'Italie et des Pays-Bas sur leur territoire, déclarant qu'ils prenaient les armes pour la défense de leurs priviléges et qu'ils jouissaient de l'appui de l'Électeur palatin.

A la demande d'armistice formulée par Bucquoy, ils répondirent, par un ordre en termes arrogants, de sortir sans délai du royaume.

Comme Ferdinand persistait à continuer les négociations avec les États, ses lettres lui furent renvoyées sans être ouvertes. On parla hautement de sa déchéance. Les calomnies les plus noires comme les plus ridicules furent mises en circulation. Les Jésuites ne pouvaient manquer d'y jouer un rôle; c'est ainsi que le bruit courut parmi le peuple que trois cents de ces religieux s'étaient rassemblés en concile à Vienne et avaient décidé avec le Nonce, l'ambassadeur d'Espagne, etc., de provoquer une croisade contre les rebelles.

Au mois d'avril, le comte de Thurn qui avait rempli ses cadres vidés par l'épidémie, quitta ses cantonnements de Rudolfstadt avec dix mille hommes, laissant le sieur de Fels, feld-maréchal



de l'armée et le comte Georges de Hohenlohe avec un corps d'armée assez considérable pour paralyser les mouvements de Bucquoy. Il marcha sur la Moravie, où il entretenait de longue main des intelligences avec les membres protestants et la Diète.

L'hiver avait été employé à travailler profondément le pays dans le sens révolutionnaire et tout était prêt pour l'explosion. Le cardinal de Diétrichstein, gouverneur de la province, ne disposait que d'un très-petit nombre de troupes, dispersées dans les places fortes et commandées par des chefs vendus au parti bohême. L'entreprise était donc facile : le 22 avril, Thurn s'empara d'Iglau, quelques jours après, il entrait à Znaym. De là, il se dirigea sur Brünn où la Diète devait se réunir le 2 mai, et de concert avec lui, proclamer l'insurrection. Une circonstance inattendue faillit renverser ses projets. Pendant l'hiver, de grands efforts avaient été faits aux Pays-Bas et en Alsace, afin de lever quelques régiments pour le service de l'Empereur. A mesure que les colonels, pourvus à cet effet de patentes impériales, avaient complété leurs corps, ils se mettaient successivement en marche à travers l'Allemagne vers l'évêché de Passau, point d'où leur jonction avec Bucquoy leur était le plus facile. C'est ainsi qu'Albert de Wallenstein et le colonel de Nachod étaient arrivés jusqu'aux frontières de la Bohême avec deux régiments de cuirassiers et 3,000 hommes d'infanterie.

Prévenus de leur approche, les rebelles avaient détruit les chemins et barré les passages. Le régiment de cuirassiers de Wallenstein fort de mille chevaux, parvint à forcer le passage sous la conduite de Pierre de la Motte, son lieutenant-colonel, avec une perte de deux hommes seulement, mais le reste fut repoussé (1). Wallenstein et Nachod se retirèrent en Moravie, cherchant toujours une issue qu'ils ne trouvaient pas, et s'avancèrent jusqu'à Olmütz. Ils y étaient encore, lorsqu'arriva la nouvelle de l'invasion de Thurn. Wallenstein conçut le hardi projet de le gagner de vitesse. Informé qu'un corps de quelques

(1) Archives de Simancas. Estado 712; 73 et 93.



milliers de Hongrois s'avançait pour gagner le camp de Bucquoy, il résolut de l'aller rejoindre et de l'amener droit à Brünn. Le 23 avril, il donna l'ordre à son major de partir avec son régiment dans la direction des frontières hongroises et ne garda qu'une compagnie avec laquelle il comptait se mettre en route lui-même. Chemin faisant, le major conçut des scrupules et ramena ses hommes à Olmütz ; Wallenstein le renversa de cheval d'un coup d'épée et fit repartir le régiment sous la conduite d'un autre officier. Puis, le soir, à dix heures, il se présenta chez le trésorier des États, enleva la caisse contenant 96,000 écus, la fit charger sur un chariot, après en avoir donné un reçu au nom de l'Empereur, et s'éloigna rapidement. Nachod voulut le suivre, et déjà il était sorti de la ville, lorsque ses cavaliers se mutinèrent. Ils prétendirent se faire produire l'ordre de marche signé de la députation des États ; sur le refus de Nachod, le lieutenant-colonel de Stubenvall prit le commandement du régiment et le conduisit à Brünn. Nachod rejoignit seul Wallenstein. Leur plan étant déjoué, ils ne songèrent plus qu'à tâcher de se faire jour jusqu'à Budweiss, ce qui leur réussit, grâce à l'aide des Hongrois (1).

Thurn n'éprouva donc aucune résistance dans sa marche. Il fit son entrée à Brünn, le 2 mai, en même temps que les membres des États, ordonna l'arrestation du cardinal de Dietrichstein et du prince Charles de Lichtenstein, capitaine de la province, les déclara déchus de leurs fonctions, et procéda à l'organisation insurrectionnelle du pays. La Diète décréta l'alliance offensive et défensive de la Moravie avec la Bohême, nomma, comme elle, des directeurs, proclama la mise sur pied des milices pour être incorporées dans l'armée de Thurn et accompagna ces décrets de tout l'appareil ordinaire des mesures révolutionnaires, telles que le bannissement des Jésuites (2),

(1) Hurter, tome VII, pages 486 et suiv.

(2) « Si, dit l'ordonnance des États, quelqu'un d'entre eux se montre encore dans le pays, il est permis à quiconque le rencontrera de l'appréhender au corps et de le tuer. » (Hurter, VII, page 489 et suiv.)

l'expulsion des catholiques, la confiscation des biens d'église et le remplacement des fonctionnaires fidèles à l'Empereur par des hommes dévoués à l'insurrection.

La Silésie avait précédemment fourni sous main des secours aux Bohêmes, mais sans prendre une attitude bien nette. L'exemple de la Moravie l'entraîna : L'expulsion des Jésuites, la persécution contre les catholiques, l'envoi de 2,000 hommes à l'armée rebelle, témoignèrent de son adhésion à la cause de l'insurrection. Toutefois, elle garda encore certaines formes et sans nier aussi ouvertement l'autorité de Ferdinand, elle se contenta de refuser le serment qu'il était en droit d'exiger, jusqu'à ce que les affaires de Bohême fussent arrangées (1).

Des tentatives de soulever la Hongrie furent les seules qui ne rencontrèrent pas d'écho. Fidèles cette fois, contre l'attente des Bohêmes, les Hongrois, loin de prêter l'oreillle à leurs excitations, s'armèrent pour Ferdinand.

Énivré de ses succès, Thurn tourna ses armes contre l'archiduché d'Autriche. Il y avait noué aussi des intelligences avec les seigneurs protestants et se croyait sûr d'un triomphe facile. Mais à sa grande surprise, il se trouva arrêté dans sa marche sur Vienne, par la petite ville de Laa, dont la faible garnison lui opposa une résistance inattendue. Ne pouvant la tourner, il fut contraint de l'assiéger ; il ne laissa cependant pas plus de répit à Ferdinand. Son camp devint un foyer d'où le feu de la sédition fut propagé avec ardeur dans l'archiduché. Si l'incendie n'y éclata pas avec autant de violence qu'en Moravie et en Silésie, c'est que la partie catholique des États contrebalançait en force les protestants et déploya un dévouement à la hauteur des circonstances. Thurn se vengea en dévastant les biens des catholiques et traita ostensiblement avec les protestants qui, à la veille de la victoire, se crurent dispensés de con-

(1) Archives de Simancas. Estado 712. — Lettre du comte d'Onate, du 19 mai 1619.



server même les apparences du respect vis-à-vis de leur suzerain. (1).

Le 31 mai, la garnison de Laa quitta la place par accord, et Thurn, libre de tout obstacle, alla passer le Danube à Fischamund et campa le même jour sous les murs de Vienne. Mais dans ses calculs, il n'avait fait entrer que les chances heureuses. Il dédaignait d'admettre que Hohenlohe ne fut pas en mesure, non-seulement de tenir Bucquoy enfermé dans Budweiss, mais encore de barrer la route aux renforts envoyés des Pays-Bas au général impérial. Cette présomption lui coûta cher. A la fin de l'hiver, Dampierre, ramené par les nécessités de la situation à une meilleure intelligence de ses devoirs, avait généreusement fait plier son amour propre et s'était rallié à Bucquoy. Dans les premiers jours de juin, arrivèrent 3,000 Hongrois et 1,000 cuirassiers du régiment de Wallenstein. En même temps, Bucquoy reçut avis que 6,000 piétons et 1,000 chevaux levés aux Pays-Bas s'avançaient à grands pas pour le rejoindre, que 3,000 piétons du régiment du comte Jean de Nassau les suivaient à courte distance (2), enfin que des ordres pressants de la cour d'Espagne prescrivaient au duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, l'envoi immédiat en Bohême, par Milan, d'un corps d'armée considérable. Relevé dans ses espérances par ces nouvelles, il prit hardiment l'offensive, refoula les partis bohêmes dans leur camp, étendit ses quartiers, dégagea sa communication avec l'évêché de Passau et tint la campagne avec une supériorité si marquée, que l'abondance régna parmi ses soldats et la disette parmi les Bohêmes (3). Les directeurs, inquiets de ce renversement de position, qui transformait les assiégés de Budweiss en assiégeants du camp de Rudolfstadt envoyèrent à Mansfeldt l'ordre de mener au feld-maréchal Fels toutes les

(1) L'archiduché d'Autriche appartenait à l'archiduc Albert. Mais ce prince, qui en fit plus tard la cession formelle, avait envoyé ses pleins pouvoirs au roi Ferdinand.

(2) Archives de Simancas, Estado 712. — Lettre de Spinola du 22 mai 1619.

(3) Archives de Simancas, Estado 2307, f° 95.



troupes dont il pouvait disposer sans compromettre la sûreté des places (1). Le Bâtard se trouvait depuis quelque temps à Pilsen. Mis au ban de l'Empire, le 19 février 1619, par Mathias, il s'était occupé, aussitôt après son retour de Turin, à composer l'apologie de sa conduite, chose qui paraissait au moins inopportune aux directeurs à cause de l'importance, plus grave à leurs yeux, de seconder les opérations de Thurn.

Il se justifiait en représentant qu'il devait attendre l'arrivée depuis longtemps annoncée d'un corps de 1,500 chevaux, levés dans les pays de Hesse et de Brunswick par les comtes de Solms et de Styrum. Ce corps avait été effectivement arrêté dans sa marche, parce que les Unis s'en voulaient servir afin d'attaquer et de disperser les troupes envoyées d'Alsace par l'archiduc Léopold, et qui, pour ne pas mécontenter les princes dont elles devaient traverser les territoires, ne s'avançaient que par petits groupes successifs. Le but ne fut atteint que dans une proportion insignifiante, et le temps pressant, Solms et Styrum continuèrent leur route jusqu'à Pilsen. Tout prétexte de retard ayant disparu pour Mansfeldt, il entra en campagne le 8 juin avec son régiment d'infanterie, un millier de chevaux commandés par le comte de Styrum et deux piècesd'artillerie (2).

On assure que Bucquoy eut avis de cette expédition par un secrétaire de la chancellerie de Mansfeldt ou bien par une lettre que ce dernier écrivait à Hohenlohe et qui fut interceptée (3). Les relations officielles envoyées en Espagne ne mentionnent pas ce fait; elles attribuent simplement au général impérial le désir d'agrandir ses quartiers et de s'emparer de quelques positions propres à favoriser l'arrivée des renforts qu'il attendait des Pays-Bas et de l'Alsace. Quoi qu'il en soit, le 8 juin il quitta Budweiss à la tête de cinq mille hommes, accompagné du comte de Dampierre et du duc de Saxe-Lauenbourg (4) et attaqua

(1) *Apologie de Mansfeldt,* page 6.

(2) Archives de Simancas, Estado 712. — Lettres du comte d'Onate, des 21 avril et 19 mai 1619.

(3) Hurter, VII, page 562. — *Eigentlicher Bericht,* etc., page 2.

(4) Le corps de Bucquoy se composait de :

1,000 cuirassiers flamands, commandés par Pierre de la Motte, lieu-



Natolitz, bourg fortifié que défendaient soixante mousquetaires bohêmes. Cette petite garnison repoussa courageusement le premier assaut, et les Hongrois, irrités de la perte de quelques-uns des leurs, mirent le feu au village, contrairement aux ordres formels de Bucquoy. Maisons, habitants, soldats, tout fut dévoré par l'incendie. Ainsi ruiné, Natolitz n'offrait plus à Bucquoy assez d'avantages et il se résolut à marcher sur la ville de Thain. Dans la matinée du 10, au moment d'une halte, ses coureurs l'avertirent qu'ils venaient de reconnaître cinq cornettes de cavalerie ennemie; c'était l'avant-garde de Mansfeldt. Il essaya de l'attirer, au moyen des Hongrois, dans une embuscade dressée par les cuirassiers de Wallenstein et l'infanterie allemande. Mais les cuirassiers se découvrirent trop tôt et la cavalerie bohême, entraînée d'abord par les Hongrois, put tourner bride à temps et regagner au galop les hauteurs de Gross-Lasken où venaient d'apparaître en bon ordre les huit compagnies d'infanterie du régiment de Mansfeldt.

Le Bâtard s'était imprudemment avancé, sur de fausses informations, qui lui représentaient Natolitz comme attaqué seulement par quelques bandes de heyduques. A la vue des forces impériales, il se hâta de prendre position dans Gross-Lasken, plaça son artillerie en avant et s'abrita de ses chariots. Après un échange de quelques boulets, Bucquoy donna l'ordre à Dampierre d'attaquer le côté gauche du village avec les Hongrois et

tenant-colonel du régiment du baron de Waldstein (Wallenstein);

La compagnie d'arquebusiers du capitaine Antonio Bruzo, du régiment de Balthazar de Mairadas;

40 chevaux de la compagnie du capitaine Gradin, du même régiment;

40 chevaux de la compagnie du capitaine de Four, des arquebusiers.

La compagnie d'arquebusiers du capitaine Crespin, du régiment du comte de Meggau;

300 piétons allemands de différents régiments, commandés par le capitaine de Mérode;

Environ 3,000 Hongrois, hussards et heyduques, levés par les colonels Sciamody et Henghel;

3 petites pièces de campagne.

(Archives de Simancas, Estado 712, f° 169.)



la plus grande partie des mousquetaires allemands, et lui-même, se plaçant entre deux capitaines, à la tête des cuirassiers de Wallenstein, assaillit la droite de l'ennemi. Les gens de Mansfeldt ne soutinrent pas leur réputation d'être les meilleures troupes des Bohêmes. La cavalerie mise en désordre alla se jeter sous le feu de ses propres mousquetaires; Bucquoy la poursuivit, le pistolet à la main, appelant à grands cris Mansfeldt et le défiant à un combat singulier. Mais l'aventurier avait disparu, sous prétexte d'aller changer de cheval et de revêtir sa cuirasse. Son infanterie, abandonnée à elle-même, fut taillée en pièces par Dampierre. Quelques enseignes, acculées dans un jardin, se défendirent avec un courage admirable. Bucquoy leur fit offrir quartier par un trompette, mais ces braves, sachant que, dès le commencement de l'action, leur général avait envoyé demander des secours à Rudolfstadt, et espérant être bientôt dégagés, refusèrent de se rendre. Enfin, leurs munitions étant épuisées et le secours ne paraissant pas, ils accueillirent une nouvelle sommation que Bucquoy leur adressa en personne, le chapeau à la main (1).

(1) *Apologie de Mansfeldt*, page 8. — Voici quelques détails curieux sur les mœurs de la guerre à cette époque; ils sont empruntés à un passage des *Mansfelder Ritterthaten*, dans lequel l'auteur répond à certaines accusations lancées par Mansfeldt à Bucquoy dans son « Apologie. »

« Il (Mansfeldt) se plaint que les prisonniers ont été entassés dans des chambres étroites; or, je laisse à penser s'il était possible de donner une chambre et un matelas à chacun des 1,200 prisonniers, chiffre admis par Mansfeldt lui-même. Et les cuisiniers du prévôt pouvaient-ils leur servir du rôti dans une ville encombrée de plus de 6,000 soldats, alors que nos principaux chefs en étaient réduits au pain noir? Quant à les avoir fait souffrir de la soif, voici ce qui s'est passé, je l'ai vu et je puis en parler savamment. On leur avait distribué d'excellente eau de source; or les uns l'ont répandue par terre, d'autres s'en sont servis pour se laver, d'autres enfin l'ont jetée par la fenêtre avec des œufs entiers. Le prévôt s'est fâché et a donné l'ordre de les calmer par la soif. Mais ce châtiment n'a pas duré longtemps et ils ont eu de l'eau à discrétion. Quant au vin qu'ils ont réclamé à grands cris, notre général n'en avait pas et se contentait d'eau. En ce qui concerne les prison-



Commencé à 9 heures, le combat ne se termina que vers 4 heures. Il coûta à Mansfeldt 1,200 morts, parmi lesquels le comte de Styrum, un Rhingrave et d'autres officiers de marque ; Mansfeldt s'échappa, comme on l'a dit, avec quinze cavaliers seulement. La vitesse de son cheval le sauva des atteintes de quelques Hongrois lancés à sa poursuite. Mais sa réputation demeura entachée de cette défaillance (1). Son lieutenant-colonel Carpezan et 1,400 de ses hommes demeurèrent prisonniers. Bucquoy leur avait promis de les relâcher moyennant une rançon d'un mois de solde, condition large en apparence, mais impossible à remplir pour des soldats que leur chef avait pris l'habitude de ne pas payer. La plupart prétendirent avoir été enrôlés de force et Bucquoy les incorpora dans ses troupes avec la solde ordinaire. Ce procédé se répète fréquemment pendant toute la durée de la guerre de trente ans, moyen facile mais dangereux pour le vainqueur de réparer ses pertes. Ainsi s'expliquent le peu de solidité de certaines armées, le phénomène de leur prodigieux accroissement après la victoire, l'absence d'attachement au drapeau, qui se manifeste de plus en plus, à mesure que se prolonge la guerre (2).

La chancellerie entière de Mansfeldt, ses caisses, sa vaisselle,

niers qui n'ont pas demandé à servir l'Empereur, ils ont été envoyés à Crummau, avec la promesse d'être libérés moyennant une rançon égale à un mois de leur solde. De là ils ont dépêché des trompettes à Prague et à Pilsen. Mais qui n'a pas envoyé d'argent? C'est Mansfeldt, que ces pauvres gens ont maudit en ma présence cent et cent fois. Finalement, le prévôt, considérant que leur entretien devenait très-coûteux, les a engagés à se laisser incorporer et ils l'ont fait, dégoûtés qu'ils étaient du service d'un chef si peu attaché à ses soldats. »

(*Mansfelder Ritterthaten*, pages 28 et 29.)

(1) *Neue Zeitung oder Eigentlicher Bericht blutigen Schlacht*, etc. Emmerich, 1619, page 7. « Ses soldats, mais non pas lui, n'eurent plus qu'à se faire tuer, dit la relation protestante d'Emmerich, et il s'échappa sans qu'on sache comment. »

(2) Archives de Simancas, Estado 712, f° 169. — Relation de la *rota*, etc., par le comte de Bucquoy.



ses bagages estimés plus de 200,000 écus, son artillerie, tombèrent entre les mains des Impériaux, avec sept cornettes et quatre étendards, entre autres celui du Bâtard lui-même, orné de cette exergue : *Pro Libertate !* Bucquoy ne paya tout ce glorieux butin que d'une perte insignifiante (1).

Dès le début de la journée, Mansfeldt avait envoyé demander secours à Hohenlohe et à Fels, ne doutant pas qu'ils n'accourussent avec toutes leurs forces pour mettre les Impériaux entre deux feux. Si les deux généraux, dont le bruit du canon avait déjà dû éveiller l'attention, fussent intervenus sur le champ de bataille, comme la plus simple notion de leur devoir le leur commandait, l'issue du combat eût pu être tout autre. Mais ils haïssaient et jalousaient Mansfeldt, en qui ils voyaient un rival d'autant plus odieux qu'il était étranger. L'envie est la plaie essentielle des révolutionnaires de toutes les classes. Unis par l'unique lien de la communauté des haines, ils se divisent et périssent par l'action de leurs haines mutuelles. Fels qui n'ignorait pas que Mansfeldt prétendait à son emploi de feld-maréchal, et Hohenlohe qui avait secrètement les mêmes visées, le détestaient également. L'occasion de se débarrasser de celui qu'ils nommaient avec mépris « le Bâtard » leur parut plus attrayante que celle de battre Bucquoy. Ces ardents patriotes n'hésitèrent pas à sacrifier leur devoir à leur passion et demeurèrent sourds aux appels de Mansfeldt. Le comte Kinsky, colonel d'un régiment de cavalerie au service des États, témoin de cette attitude qu'il ne s'expliquait pas, s'offrit à mener ses cuirassiers au secours du Bâtard : « Monsieur, lui répondit Fels, sachez que vous êtes sous mes ordres et non sous ceux de M. de Mansfeldt. » Sur quoi Kinsky, éclatant de colère, brisa un pistolet qu'il tenait à la main et s'écria : « Et vous, Monsieur, sachez que lorsque vous m'ordonnerez de monter à cheval, je vous dénierai l'obéissance (2). »

(1) Archives de Simancas, Estado 2506, f° 128. — Aviso de Budweiss.
(2) Archives de Munich. *Zeitung ans Prag*, 15 juin 1619.



Fels persista dans sa coupable apathie, ne s'apercevant pas, dans son lâche égoïsme, qu'il se perdait lui-même bien plus sûrement qu'il ne nuisait à Mansfeldt. En effet, le Bâtard sauva, sinon son honneur, du moins sa vie et sa liberté : la cause des rebelles reçut, au contraire à Natolitz, un coup funeste dont elle ne se releva pas.

Jamais victoire moins importante en elle-même ne causa autant d'émotion en Europe et n'eut des conséquences plus graves. Les félicitations les plus chaleureuses arrivèrent de toutes parts aux cours de Bruxelles et de Madrid, avec de grandes louanges pour le comte de Bucquoy.

La Maison d'Autriche se relevait par un coup d'éclat, au moment où on la croyait prête à succomber enfin sous l'effort des passions conjurées, où son chef, Ferdinand, semblait n'avoir plus que le choix de la retraite dans laquelle ses vainqueurs l'enverraient croupir. Plus grande encore que la joie des amis des Habsbourg fut la consternation des Bohêmes et de leurs adhérents. Les directeurs atterés, s'imaginant à chaque instant voir arriver Bucquoy aux portes de Prague, ordonnèrent de réparer en toute hâte les fortifications, lancèrent de nouveaux appels aux armes dans le pays, firent transporter les bijoux et les archives de la couronne au château de Carlstein, prirent des mesures de rigueur contre les catholiques (1) et dépêchèrent courrier sur courrier à Thurn avec l'ordre de venir au plus tôt à leur secours. Avant même que cet ordre put lui parvenir, le vaniteux rebelle, comme saisi d'une terreur panique, fuyait précipitamment les murs de Vienne. Quelque échappé du désastre de Mansfeldt lui avait-il apporté la fatale nouvelle? On ne sait ; mais la veille encore, enivré des perspectives de son futur triomphe, il s'était vanté d'assister au prêche, dans la cathédrale de Saint-Étienne, le dimanche des Rameaux, et le matin, lorsque le regard des traîtres qui devaient lui ouvrir les portes

(1) On accusa les catholiques de Prague d'avoir chanté le *Te Deum* dans leurs églises, à l'occasion de la défaite de Mansfeldt, afin de justifier la recrudescence de persécutions dont ils furent l'objet. (*Etgenslicher Bericht*, etc., page 6.)



de Vienne, cherchèrent son camp, ils n'aperçurent que le vide. Des colonnes de fumée, s'élevant, dans le lointain, des villages incendiés pour l'assouvissement de son impuissante fureur, indiquaient seules son passage. Il avait disparu dans l'ombre, ne laissant derrière lui que cendres et ruines. « Si le roi Ferdinand eût désarmé cette ville, comme je lui en avais donné le conseil dès le principe, écrivit le comte d'Onate, on aurait pu faire si bonne poursuite aux rebelles qu'il en serait resté bien peu. Mais le désarmement n'ayant pas été opéré, on n'a pu rien faire contre Thurn à cause du peu de sécurité qu'offrent les habitants. Il s'est donc retiré, sans être inquiété, faisant le dommage sur les couvents et sur les biens des catholiques (1). »

La secousse se prolongea dans toute l'Allemagne et jusqu'en Hollande (2). L'effroi fut surtout grand dans les provinces qui venaient de s'allier aux insurgés Bohêmes. Les milices de Moravie, arrivées à leurs frontières, refusèrent de suivre Thurn plus loin, et, sourdes à ses instances désespérées, rentrèrent dans leurs foyers qu'elles prétendaient avoir à défendre (3).

Ferdinand, délivré de ses ennemis, raffermi dans ses États héréditaires, tant par le prestige que donne le succès, que par le surcroît d'énergie qu'y puisèrent les nobles demeurés fidèles à sa cause, était désormais libre de se rendre à Francfort, où les électeurs de l'Empire étaient convoqués pour remplir la vacance du trône impérial. Mais en dehors de cet avantage, immense dans ses résultats et qui seul justifierait l'importance attachée à la victoire de Bucquoy, un autre avait été recueilli qui livrait entre les mains de Ferdinand une arme puissante

(1) Archives de Simancas, Estado 712, f° 169. — Lettre du comte d'Onate du 20 juin 1619.

(2) « De la victoire du comte de Bucquoy, il nous arrive beaucoup de changement. Ceux de Frise ont déclaré ouvertement que leur gouverneur, le comte Guillaume de Nassau, les trompait en prétendant à la souveraineté, cause pour laquelle il est parti ces jours passés et s'est retiré en Hollande. » (Archives de Simancas, Estado 2207, f° 66. — Lettre du licencié de Nyquerke du 6 juillet 1619.)

(3) Archives de Simancas, Estado 712, f° 180.



contre ses ennemis. Les papiers de Mansfeldt avaient été pris avec ses bagages. On y trouva toute la correspondance diplomatique du Bâtard, le détail de ses négociations à Heidelberg, Turin et Venise et les traités préparés par ses soins entre l'Union et le duc de Savoie. Bucquoy se hâta de les envoyer à Vienne avec tant d'empressement, que dès le 12 juin le comte d'Onate put en faire passer copie à Madrid (1). Ainsi le fil de l'odieuse intrigue tramée contre la Maison de Habsbourg venait au jour ; la lumière se faisait dans ces ténébreuses menées.

Jusqu'alors en effet, Ferdinand, sans se dissimuler qu'il était attaqué comme chef de la Maison d'Autriche et comme catholique, sans ignorer l'appui que les rebelles trouvaient chez les calvinistes allemands, s'était fait des illusions sur la gravité de l'insurrection et les projets de ses chefs ; de là ses efforts de conciliation. A côté de lui, le comte d'Onate, diplomate expert et versé depuis longues années dans la science des hommes et des choses, émettait, sans trouver grande créance, l'opinion « que le plan des rebelles consistait à détruire entièrement la souveraineté des Habsbourg et l'existence de la religion catholique, et à former entre les différentes provinces soumises au sceptre de Ferdinand, une vaste confédération exclusivement calviniste, régie par un roi électif, dont l'autorité serait tellement amoindrie, que tout le gouvernement demeurerait entre les mains des États (2). »

La correspondance de Mansfeldt démontra la justesse des jugements du diplomate espagnol et les compléta, en découvrant clairement tout ce qui, dans la conspiration des calvinistes bohêmes et allemands, était jusqu'alors demeuré obscur.

Il semblait que l'insurrection, ainsi vaincue sur tous les terrains, fut à la veille d'être écrasée. Nul doute, en effet, que si Bucquoy eût marché droit sur Prague, il n'eût mis d'un seul coup fin à la lutte.

(1) Archives de Simancas, Estado 712, f°s 163 et 180.
(2) *Ibid.*, pages 73 et 93.



C'était la crainte des directeurs, c'était l'espérance des catholiques. Le seul obstacle qui aurait pu l'arrêter était le corps d'armée de Fels. Mais Fels terrifié par le succès des Impériaux ne pensa même pas à combattre; comme Thurn, il s'éloigna sous la protection de la nuit et courut, sans prendre haleine, à Prague, abandonnant derrière lui tant d'objets précieux, qu'il fallut plusieurs jours aux Impériaux pour faire transporter le tout à Budweiss (1).

Bien que délivré de toute inquiétude sérieuse, Bucquoy se trouva retenu par la nécessité d'attendre les secours qui approchaient. Il n'osa se hasarder dans un pays ennemi, entrecoupé de montagnes et couvert de forêts, dépourvu de routes et déjà affamé, au risque de se voir coupé de ses communications avec l'Allemagne et arrêté par une résistance supérieure à ses faibles moyens d'action. La prudence et l'habileté de sa tactique l'avaient trop bien servi, pour qu'il se risquât à tout compromettre par un coup de main, et il ne s'aperçut pas qu'il perdait l'occasion d'acquérir une gloire réservée dès lors à de plus hardis. Dans la terreur qui précédait ses pas, qui chassait les nobles compromis de leurs châteaux, qui amenait à ses pieds les députations des villes et les habitants des villages pour jurer fidélité à Ferdinand, il ne vit qu'un indice des succès que lui assurerait certainement l'arrivée des nombreux renforts qu'il savait près d'arriver. Au lieu de marcher droit sur Prague, sur les traces de Fels, il perdit le temps à prendre quelques châteaux. Le premier qu'il força avait servi de refuge aux richesses des nobles de la contrée : aussi le butin fut-il immense. Ce résultat le mit en humeur de ce genre de conquêtes, dont l'attrait était d'ailleurs irrésistible, à une époque où la chose la plus rare du monde, dans une armée, était la régularité de la paye. Il se jeta donc sur le château de Rosenberg, l'une des plus opulentes résidences de la Bohême. Ceux qui l'occupaient, au nombre de plusieurs centaines, essayèrent de se défendre et ne réussirent qu'à se faire massacrer. Le butin des Impériaux fut

(1) Archives de Simancas, Estado 712.



estimé à plus d'un million d'écus. Les étables contenaient trois mille têtes de bétail. Des ressources si précieuses, au milieu d'une contrée ravagée, devaient assurer pour plusieurs semaines la subsistance de l'armée. Bucquoy aurait désiré les ménager, mais que peut l'autorité du chef sur des soldats mal payés? Tout fut bientôt gaspillé et vendu à des prix dérisoires (1). L'abondance devint un stimulant à l'insubordination. Les Hongrois surexcités par la soif du pillage, se livrèrent à d'intolérables désordres. Bucquoy, irrité, usa de rigueur. Un capitaine et deux officiers s'étaient surtout rendus coupables d'excès : arrêtés par ordre du général, ils furent décapités publiquement. Mais cet exemple de salutaire sévérité manqua son effet ; les Hongrois se mutinèrent et s'enfuirent en masse du camp, au nombre de plusieurs milliers (2).

Cette désertion affaiblit sensiblement Bucquoy, au moment où l'arrivée des troupes levées aux Pays-Bas allait peut-être le rendre plus hardi dans ses opérations. Aussi renonçant à des exploits plus importants, se borna-t-il à s'emparer de Wodnian, Prachaditz et Piseck. Deux fois il essaya, sans succès, de surprendre Tabor. L'approche de Thurn, qui, après avoir rallié toutes les forces des Bohêmes, s'avançait contre lui à la tête d'une armée considérable, le détermina à s'abriter dans un camp retranché, à Mirowitz, petite ville située à quelques lieues au nord de Piseck, et l'empêcha de poursuivre le cours de ses petites conquêtes.

Après sa défaite, Mansfeldt s'était enfui jusqu'à Wittingau. Il poussa immédiatement jusqu'à Neuhaus, puis à Tabor et enfin à Pilsen (3). Son découragement était complet, sa détresse extrême. Il n'avait plus ni troupes, ni munitions, ni équipages, ni argent Aussi, à peine descendu de cheval, il adressa une lettre de désespoir à l'électeur palatin : « Je suis, écrivit-il, pris entre

(1) Archives de Simancas, Estado 712.
(2) *Ibid.*, Estado 2504, fº 138.
(3) Archives de Simancas. *Aviso de Buwdeiss*, fº 128.

l'enclume et le marteau, ne pouvant revenir à la charge sur Budweiss, hors d'état de me maintenir ici, parce que je suis dépourvu d'armes, de poudre et de gens, et que le peu d'hommes qui me restent est bien trop faible pour résister à l'ennemi. Si V. A. m'envoie des secours, je suis prêt à ne rien ménager pour faire de mon mieux, car je ne puis absolument faire de fond sur ceux de Prague, et si V. A. n'est pas en mesure de m'assister, je préfère être rappelé et aller servir partout ailleurs (1). »

C'était mettre assez cavalièrement le marché à la main à l'électeur. Il ne s'en tint pas là, car si l'expérience lui avait appris la valeur réelle des chefs de l'insurrection, il avait aussi hâte d'épancher sa colère de l'abandon où il avait été laissé à Natolitz. Dès le 17 il était à Prague. Il y arriva en fulminant hautement contre ce qu'il appelait, non sans raison, la trahison de Hohenlohe et de Fels, rejetant sur eux toute la responsabilité de sa déroute. Le 18, dans la matinée, il fut reçu par les directeurs, et en leur présence, il articula avec vivacité ses griefs, qu'il appuya du témoignage de Kinski et se répandit en reproches contre ses propres officiers, qui, disait-il, n'avaient rien fait de ce qu'il leur avait commandé. Les soldats, imitant son exemple, remplirent Prague de leurs récriminations. L'aspect de leur nudité avait produit le plus déplorable effet sur les habitants (2). Leurs discours firent une impression si fâcheuse, que les agents de Frédéric supplièrent Mansfeldt de leur imposer silence. Il y avait en effet péril en la demeure, et les affaires de l'insurrection étaient en si ruineux état, que la moindre secousse pouvait amener une catastrophe. On en peut juger par le rapport d'un envoyé saxon, bien disposé cependant pour les Bohêmes et que cite Hurter dans son *Histoire de Ferdinand II*. « Des directeurs bohêmes, écrit-il, les uns n'estiment leurs places que parce qu'elles leurs rapportent et disent *amen* à tout; d'autres lais-

(1) Cabinet de M. Charles Rahlenbeck. — Lettre d'E. de Mansfeldt, du 16 juin 1619.

(2) Archives de Munich. *Zeitung aus Prag*. — Lettre de Hans Poeblitz, à Anhalt.

sent tout aller à la dérive, pour se préparer une sorte de justification des excès commis antérieurement, d'autres encore s'en rapportent soit au Palatin, soit à l'Angleterre, soit aux États Généraux. Il ne règne pas le moindre accord entre eux et ils en viennent fréquemment aux gros mots. Les affaires sont négligées, la justice ne se rend pas, faute de juges instruits. Si on leur propose des hommes capables, ils refusent de les nommer, parce qu'ils préfèrent garder tous les pouvoirs entre leurs mains. Les récriminations abondent ; Rupowa accuse les États Généraux d'avoir beaucoup promis et peu tenu. Les gens de guerre ne sont pas payés ; sur 1,000 cavaliers de Hohenlohe, 400 n'ont ni chaussures, ni pistolets. Rupowa et Achatius de Dohna aigrissent le peuple contre l'électeur de Saxe, d'autres prennent le parti de ce prince et déplorent qu'on ait repoussé sa médiation. La conduite de la guerre n'est pas en meilleur état. Thurn, se trouvant trop compromis, met tout en œuvre pour traverser les velléités d'accommodement. Hohenlohe est négligent, Fels sans expérience et cupide. Les ecclésiastiques sont dépouillés de leurs revenus, sous prétexte qu'ils sont trop riches. La situation, en somme, n'est pas tolérable (1). »

Ce tableau n'était que trop fidèle. En proie à la discorde, les chefs de l'insurrection ne s'entendaient que sur un point, celui de ne reconnaître aucune autorité au-dessus d'eux, et de ne laisser à leur roi éventuel qu'une ombre d'autorité. Chacun tirait à soi. Le comte de Schlick et la plupart des Luthériens travaillaient à populariser la candidature de l'électeur de Saxe, en dépit des loyales déclarations de ce prince. Rupowa, l'un des plus fanatiques de la coterie calviniste, avait formé un parti en faveur de l'électeur palatin. Quelques-uns proposaient le roi de Danemark. En attendant que sonnât l'heure de prendre une décision, les principaux de la noblesse se disputaient honneurs et places. Mansfeldt briguait audacieusement le commandement en chef de l'armée bohême, et subsidiairement le poste de maréchal de camp, qui avait été donné à Fels.

(1) Hurter, VII, page 567.



Ces prétentions avaient déjà altéré ses rapports avec Anhalt, le futur général des Bohêmes et rendu impossible toute action de concert avec Thurn, Fels et Hohenlohe. Thurn et Fels se jalousaient, mais ils étaient animés d'une haine égale contre les étrangers, Anhalt, Hohenlohe, Mansfeldt qu'ils considéraient comme des parasites, habiles seulement à prendre part à la curée des honneurs et des confiscations. Ces déchirements subalternes se réfléchissaient dans les sphères supérieures, où, attirés par l'appât de la proie livrée à leurs convoitises par la révolution, les princes luttaient d'influence, d'intrigues et de duplicité pour arracher le plus gros lambeau possible du royaume de Bohême. Tous accouraient des quatre points cardinaux, les uns poussés par l'avidité personnelle, les autres guidés par l'espérance d'envenimer la plaie faite à la Maison d'Autriche et le désir de jeter l'Allemagne dans un abîme de troubles, d'où elle ne put sortir qu'épuisée et impuissante. Si les Mansfeldt, les Schlick, les Rupowa et autres, suivant au fond leurs intérêts personnels, se faisaient les complaisants instruments des Charles-Emmanuel, des Frédéric et de leurs obscurs compétiteurs, ceux-ci, à leur tour, et à leur insu, étaient les misérables jouets des passions haineuses ou cupides de la Hollande, de l'Angleterre et de tous les ennemis secondaires de la Maison d'Autriche.

Aussi le spectacle de ce fouillis d'intrigues est-il un des plus répugnants que présente l'histoire, et il faut quelque courage pour en étudier de près les détails. Toutefois nous avons perdu le droit d'être des juges sévères. La Révolution est une, ses procédés ne varient que par l'emploi des instruments et le jeu des accessoires, son levier le plus puissant a toujours été et est encore la curée des richesses et du pouvoir. Les concupiscences humaines recrutent incessamment son armée, et, de nos jours, elles se sont déchaînées avec trop d'impudeur pour que le siècle actuel puisse se faire le censeur du passé. Revenons donc sans plus insister à notre sujet.

Les directeurs essayèrent de calmer Mansfeldt, car ils avaient besoin de lui. Sans se prononcer contre Fels ou Hohenlohe, ils laissèrent espérer au Bâtard le poste de maréchal de camp, s'il



obtenait que l'Union leur envoyait un corps d'armée (1). En attendant, ils mirent à sa disposition un détachement de 2,000 fantassins et de 600 cuirassiers, et de son côté, il reforma sa petite armée personnelle, grâce aux subsides du duc de Savoie.

Charles-Emmanuel continuait en effet à envoyer des subsides à Mansfeldt et persistait dans sa poursuite de la couronne de Bohême. Il pouvait difficilement plus mal employer son argent, car Achatius de Dohna, qui se trouvait à Prague depuis le 8 avril, semblait avoir complétement oublié les promesses de son maître et ne se préoccupait que d'ouvrir les voies à Frédéric. Peut-être le duc eut-il vent de ces menées, car vers la fin de juin, il expédia Bausse en Bohême, avec des lettres pour Mansfeldt. Celui-ci courut trouver Anhalt à Amberg pour en obtenir des explications et le pousser à faire quelques démarches en faveur du duc (2). Anhalt répondit évasivement. Cependant il ne put éviter de donner au Bâtard et à Bausse des lettres de recommandation pour Prague. Il y joignit même une instruction pour Bausse, dans laquelle il l'invitait à déclarer aux États que le duc de Savoie ne tolérerait pas que l'Espagne fit passer des troupes d'Italie en Allemagne pour agir contre eux (3). Mais ce mémoire, pas plus que les lettres d'Anhalt à Mansfeldt, de la même époque, ne contient un seul mot relatif aux visées royales de Charles-Emmanuel. Mansfeldt ramena Bausse à Prague. Pendant ses allées et venues, ses régiments s'étaient recomplétés. Il reçut l'ordre de les mener au camp de Lomnitz, où Thurn avait établi son armée, avec l'intention de forcer Bucquoy à livrer une bataille. Le Bâtard y était peu disposé, car sa nature impatiente de toute subordination ne pouvait se plier à accepter un rôle subalterne. Contraint cependant d'obéir, il se résigna, en se promettant de faire naître au besoin l'occasion de reprendre ses allures indépendantes et sa liberté d'action.

(1) Archives de Munich. — Lettre de Hans Poeblitz.

(2) *Ibid.*, — Lettre d'Anhalt à l'électeur palatin.

(3) *Apologie de Mansfeldt*, page 10.



Peu de temps après son arrivée à l'armée de Thurn, Bucquoy rétrograda jusqu'à Pisseck : le Bâtard s'en attribua tout l'honneur et puisa dans cette circonstance un nouvel aliment à ses prétentions ambitieuses.

CHAPITRE VII.

Comment la couronne impériale devint héréditaire de fait dans la maison d'Autriche.— Mort de Mathias.— Vacance du trône impérial. — Intrigues protestantes contre l'élection de l'archiduc Ferdinand de Styrie. — Mission de Camerarius à Dresde. — Ses instructions. — Mission de Schoenberg à Munich. — Ses instructions. — Assemblée de l'Union à Heilbronn. — Résolutions secrètes. — Efforts infructueux du Palatin pour faire reculer la Diète. — Son entrevue avec l'électeur de Mayence. — Mission de Dohna en Angleterre. — Embarras du Palatin. — Conseil tenu à Heidelberg. — Situation critique de Ferdinand. — Son départ pour Francfort. — Précédents tragiques. — Préliminaires de l'élection. — Duplicité des commissaires palatins. — L'élection impériale. — Ferdinand est proclamé empereur.

Depuis deux siècles environ, la couronne impériale n'était pas sortie de la maison d'Autriche, et tout en conservant son caractère électif, elle était devenue héréditaire de fait. Ce qui avait contribué le plus à ce résultat, était la précaution prise par la plupart des empereurs depuis Albert et Frédéric d'Autriche, d'assurer dès leur vivant à leurs héritiers ce qu'on nommait la succession à l'Empire. Les électeurs y concouraient en élisant roi des Romains celui que l'Empereur recommandait à leurs suffrages. Par ce moyen, parfaitement légal d'ailleurs et conforme aux plus anciens usages, on évitait les interrègnes, toujours féconds en troubles. C'est ainsi, pour ne pas remonter plus haut, que Ferdinand Ier, élu roi des Romains du vivant de Charles V, avait à son tour assuré sa survivance à Maximilien II.

Rodolphe II succéda de la même manière à son père Maximilien. Les traditions de sa maison lui désignaient pour héritier l'archiduc Mathias, l'aîné de ses frères. Mais les affaires en général et celle de sa succession future, en particulier, étaient profondément antipathiques à ce monarque devenu, en vieillissant, quinteux, bizarre et morose.

Il ne sut se décider à s'occuper de cette grave question et les efforts tentés près de lui, soit par ses frères, soit par les princes de l'Empire dévoués aux Habsbourg, ne firent que l'irriter. Ses démêlés avec Mathias, qui prirent leur source dans ces répugnances et empoisonnèrent ses dernières années, creusèrent un abîme entre les deux frères. Lorsque Rodolphe mourut, Mathias n'était encore que roi de Hongrie et de Bohême, et ce ne fut pas sans peine qu'après cinq mois d'interrègne, il se fit proclamer Empereur. Déjà alors, profitant de la circonstance, les princes calvinistes de l'Allemagne se donnèrent beaucoup de mouvement pour lui susciter un compétiteur et faire sortir la dignité impériale de la maison d'Autriche. Mathias en garda le souvenir et il aurait vivement désiré faire élire roi des Romains, l'archiduc Ferdinand de Styrie, son cousin. Mais il fut obligé de lui assurer d'abord les couronnes de Bohême et de Hongrie; ces actes importants accomplis, les circonstances ne se trouvèrent pas favorables aux désirs de l'Empereur. Le déchirement de plus en plus profond de l'Allemagne, l'antagonisme toujours croissant des partis, la révolte des Bohêmes, leur créèrent des obstacles qu'il jugea ne pouvoir surmonter.

Il mourut avant d'avoir même pu entrevoir l'espérance de convoquer une diète électorale. En considérant la situation désespérée dans laquelle il laissait Ferdinand, on put croire qu'il emportait avec lui dans la tombe la fortune de la maison d'Autriche. Déjà deux ans avant sa mort les chefs de l'Union s'étaient donné pour tâche de traverser par tous les moyens en leur pouvoir l'élection de Ferdinand.

Dans l'impossibilité de poser l'hypothèse d'un candidat protestant, ils colportèrent leurs offres et leurs intrigues en France, en Lorraine, en Bavière et en Savoie. A Paris, on ne prit pas

leurs démarches au sérieux, à Nancy, ils essuyèrent un refus dédaigneux, à Munich, on déclina leurs propositions avec une froide politesse. Le duc de Savoie fut le seul qui accueillit chaudement l'idée d'une candidature à l'Empire. Mais, si aveuglés que fussent Frédéric et ses amis par leurs passions haineuses, ils ne pouvaient compter que Charles-Emmanuel eût la moindre chance de succès. Ils voulaient bien lui en laisser le mirage, entretenir ses espérances, pour tirer de lui des subsides et des secours; leur pensée n'alla jamais plus loin. A bout d'efforts infructueux, ils crurent que le temps leur viendrait en aide et que si la ruine de Ferdinand pouvait être accomplie avant l'élection, il se trouverait alors bien quelque candidat complaisant. Au pis aller, on pouvait se passer d'un empereur et laisser à chaque prince le soin de se gouverner lui-même à sa guise, comme en Italie (1).

Frédéric était à Creilsheim, occupé avec Anspach et Anhalt à préparer la mission que le dernier devait aller remplir à Turin, lorsqu'il fut informé de la mort de Mathias. Cette nouvelle, si grave dans les circonstances d'alors, fut un stimulant pour les nobles conspirateurs et leur fournit matière à une recrudescence d'intrigues. Ils dépêchèrent immédiatement Camerarius et Henri-Théodore de Schoenberg, l'un à Dresde, l'autre à Munich, afin de créer sans délai des embarras à Ferdinand.

Les instructions données à ces deux diplomates, rapprochées de celles qu'emportait au même moment Christian d'Anhalt, caractérisent la politique de basse duplicité des chefs de l'Union.

Le conseiller intime Camerarius avait mission de rappeler à l'électeur de Saxe le souvenir des efforts tentés par le Palatin « pour apaiser les troubles de Bohême, et étouffer le feu dans les cendres » et d'en donner pour nouvelle preuve « que ledit Palatin s'était transporté de sa personne à Creilsheim, afin d'y délibérer avec une sollicitude vive, des mesures nécessaires au succès de la médiation offerte par la Saxe. »

(1) Hurter, VIII, page 3.



Après avoir dépeint sous les plus émouvantes couleurs l'intolérable poids du « dominat espagnol » en Allemagne, les préparatifs militaires des princes catholiques, des évêques et du Pape, les périls dont l'existence des Jésuites menaçait l'Empire, les excès commis en Bohême par les troupes soi-disant impériales et réellement espagnoles, Camerarius devait inviter l'électeur de Saxe à s'entendre avec l'électeur palatin, comme étant tous deux vicaires de l'Empire, à l'effet de régler convenablement le cours de la justice, à déclarer nulles toutes les commissions militaires données par l'Espagne sous le nom de l'Empereur défunt, à forcer Bucquoy et Dampierre de déposer les armes, et finalement à se joindre à l'Union pour secouer « le joug de l'antechrist espagnol. »

En second lieu, Camerarius avait ordre d'insinuer au prince saxon des doutes sur la légitimité des droits de Ferdinand à prendre place dans le collége électoral comme roi de Bohême, puis de lui représenter ce même Ferdinand comme dévoré du désir, non pas seulement d'établir le régime absolu en Bohême, mais encore d'emporter de vive force son élection. Un terrible secret était à ce propos confié dans le plus profond mystère à l'électeur de Saxe, à savoir : « que le comte palatin Wolfgang Guillaume avait, sur l'ordre de Ferdinand, noué des *pratiques* avec les évêques de Bamberg, de Wurzbourg et d'Eichstedt, ainsi qu'avec le prévôt d'Elwangen..., et qu'on avait des nouvelles sûres de Bruxelles, voire même des lettres de Madrid, affirmant que le roi d'Espagne voulait favoriser les prétentions de Ferdinand à la couronne impériale et était résolu à se porter à toutes les extrémités pour rendre l'Empire héréditaire dans sa maison. » Les conséquences funestes de la réalisation d'un projet si coupable étaient longuement énumérées, et l'on rappelait en terminant que « passé plusieurs siècles, un prince de la maison d'Autriche s'était fait élire Empereur, l'épée à la main, *inter strepitum armorum.* »

La conclusion de ces prémices, enveloppée de phrases nuageuses sur les excellentes intentions de l'électeur palatin et sur sa confiance sans bornes dans son collègue de Saxe, était qu'il



ne fallait pas permettre que le collége électoral fut convoqué avant que les troupes espagnoles, et sous ce nom étaient désignées toutes les forces impériales, n'eussent quitté le sol de l'Allemagne et en particulier celui de la Bohême. Pour donner plus de poids à ses conseils, Camerarius était autorisé à ne pas cacher à l'électeur de Saxe, que s'il n'entrait pas dans la voie qu'on lui indiquait, il ne pourrait faire un reproche ni aux Bohêmes de braver tout pour se défendre, ni aux Unis de les aider et de s'armer pour se soustraire à l'oppression espagnole, ce qu'ils avouaient confidentiellement avoir déjà commencé.

Une note qui suit ces instructions recommandait à Camerarius de ne toucher les points délicats que dans ses conversations particulières avec l'électeur, d'être très-réservé dans les communications officielles, de demeurer avec soin dans les généralités, si l'électeur réclamait des documents écrits. Parmi les points délicats et sur lesquels le diplomate palatin devait insister dans ses entretiens privés, on remarque « l'influence des Jésuites sur l'esprit de Ferdinand, l'appauvrissement de la maison d'Autriche par la guerre de Bohême, le besoin de chercher un Empereur hors des Habsbourg, » mais il n'est nulle part question de la candidature du duc de Savoie (1).

La mission de Schoenberg avait un caractère plus observateur. Lui aussi devait présenter au duc de Bavière l'effrayant tableau du « dominat espagnol, » le prier de rester vis-à-vis des Bohêmes dans une neutralité bienveillante, excuser et motiver par des raisons de pure défense personnelle l'attitude belliqueuse de certains membres de l'Union, demander de bons conseils pour la ligne de conduite du Palatin, en qualité de vicaire de l'Empire, mais il était surtout chargé de se rendre compte :

1° De l'opinion dominante chez le duc et dans son entourage sur l'assistance prêtée par l'Espagne à la maison d'Autriche contre les Bohêmes;

2° De l'état des rapports du duc avec les princes autrichiens;

3° Du point de savoir si les évêques de Bamberg et de

(1) *Arch. unito protest.*, page 258.



Wurzbourg n'avaient pas récemment offert au duc la direction de la Ligue, si (et à quelle condition) le duc l'avait acceptée ;

4° Si le duc faisait des armements extraordinaires ;

5° Combien, dans ce cas, il levait d'hommes et de chevaux ;

6° En quels lieux ses troupes étaient cantonnées ;

7° Des places fortes de la Bavière et en particulier de l'état des fortifications de Donauwerth ;

8° Où se trouvaient les troupes levées antérieurement, si c'était dans l'évêché de Passau et par qui elles étaient commandées ;

9° Si les officiers du duc entretenaient bonne correspondance avec le comte de Bucquoy et s'ils lui faisaient passer des munitions et des vivres ;

Enfin, d'une manière générale, en quel crédit se trouvaient à Munich le comte palatin Wolfgang Guillaume et le prince de Vaudemont (1).

Schoenberg ne rapporta de Munich que des renseignements peu satisfaisants. De son côté, Camerarius échoua complétement, devant la loyauté de l'électeur de Saxe. Ce prince l'accueillit avec distinction, mais évita de l'entretenir en particulier et le renvoya à ses ministres. Tous ses sophismes ne purent obtenir d'autre réponse, sinon qu'on ne pouvait faire un reproche au roi d'Espagne de défendre les intérêts de sa maison, et que le meilleur moyen de rendre la paix à l'Empire était d'attendre la réunion de la Diète (2).

En effet, l'électeur de Mayence, grand chancelier de l'Empire, suivant à la lettre les prescriptions de la *Bulle d'or,* avait convoqué les électeurs de l'Empire à Francfort pour le 20 juillet, afin d'y pourvoir à la vacance du trône impérial. Les significations avaient été faites dans toutes les formes et aucune objection ne pouvait être soulevée au point de vue de la régularité et de la légalité de la convocation.

Aussitôt après, Ferdinand envoya visiter officiellement les

(1) *Archiv. unito protest.*, page 260.
(2) *Ibid.*, pages 262 et suiv.



électeurs et le duc de Bavière par Gundakar de Lichtenstein et posa ouvertement sa candidature au trône impérial. Un agent particulier, le sieur de Strahlendorf, membre du Conseil de l'Empire, fut chargé spécialement de presser l'électeur de Saxe de paraître en personne à la Diète. Il fut suivi de près par un des secrétaires du comte d'Onate, dont la mission consistait à donner à l'Électeur l'assurance que les armements du roi d'Espagne n'avaient d'autre but que de soutenir le roi Ferdinand contre ses sujets rebelles et que, la Bohême soumise, les troupes espagnoles seraient immédiatement rappelées. Jean-Georges se montra sensible à cette démarche ; il prit note de la promesse du roi d'Espagne, mais il refusa de prendre l'engagement que sollicitait Strahlendorf et se réserva d'agir suivant les circonstances.

Dresde était le point de mire des deux partis, car de la décision de l'électeur de Saxe dépendait l'issue de la lutte engagée par le Palatin contre Ferdinand. Les envoyés s'y succédaient sans relâche, se disputant le terrain diplomatique avec un rare acharnement. Pendant que l'électeur de Mayence, secondant les efforts de Ferdinand, représentait à Jean-Georges les graves périls qu'entraînerait la prorogation de la Diète, l'absolue nécessité de maintenir la convocation faite régulièrement, l'électeur palatin chercha à l'effrayer en lui dénombrant les puissants armements prétenduement faits par les catholiques et en insistant sur la lourde responsabilité qu'encourraient les électeurs, s'ils procédaient à une élection avant que les troubles qui agitaient l'Empire ne fussent apaisés.

Frédéric agit dans le même sens près de l'électeur de Brandebourg, plus disposé à entrer dans ses vues, et souleva la question de savoir si Ferdinand avait le droit de vote au collége électoral, alors qu'il n'était plus en possession de fait de la couronne de Bohême (1).

A l'action diplomatique qu'il jugeait avec raison insuffisante, le Palatin résolut d'ajouter celle de la force.

(1) *Archiv. unito protest.*, page 311.



Il leva quelques milliers d'hommes, qui furent logés aux frontières de la Bohême, tant pour intercepter le passage aux troupes impériales venant de l'Allemagne et tenir les catholiques en bride, que pour offrir un point d'appui aux insurgés. Frédéric prévit même le cas où il joindrait ouvertement ses forces à celles des Bohêmes, mais ce ne pouvait être qu'un cas d'extrême urgence, parce qu'il redoutait de s'attirer sur les bras de trop puissants ennemis (1). Au moins comprit-il la nécessité de s'assurer d'avance le concours de ses amis. A cette fin, il provoqua une assemblée des Unis à Heilbronn, le 19 juin. L'assemblée fut nombreuse; on y comptait beaucoup de députés des villes impériales, des représentants des États de Bohême et de la haute Autriche, l'ambassadeur anglais à Venise, chevalier Wotton, et un envoyé des États généraux. L'objet apparent de la discussion fut l'élection impériale. Le Palatin se fit inviter à faire de nouvelles démarches pour obtenir la prorogation de la Diète. Toutefois, les villes émirent un avis opposé. On ne tomba d'accord que pour contester le droit de vote de Ferdinand et admettre l'éventualité d'un refus d'impôt, s'il était élu. Mais ce n'était là que le côté ostensible des résolutions. Des hommes comme Frédéric et Anhalt ne pouvaient se contenter de résultats aussi insignifiants, dans le moment critique où se jouait le grand coup de leur partie. Le mystère des séances secrètes couvrit l'exposé des véritables plans qu'il s'agissait de faire adopter par l'assemblée. Le spectre du « dominat universel de l'Espagne » et du jésuitisme fut encore une fois évoqué à l'imagination inquiète des membres vulgaires de l'Union, afin de les rendre plus souples à verser leurs deniers. La fantasmagorie, si usée qu'elle fût, réussit et pesa fortement sur les résolutions d'Heilbronn.

L'assemblée décida de mettre immédiatement sur pied quelques régiments dont le commandement devait être confié à l'électeur palatin, avec le margrave d'Anspach pour lieutenant-général (2).

(1) *Archiv. unito protest.*, page 320.
(2) *Ibid.*, page 349.



Acte fut donné au chevalier Wotton des moyens proposés, par lesquels S. M. Britannique estimait de « pouvoir faire bresche et diminution à la papauté pour l'advancement et propagation de la religion évangélique, c'est à scavoir : les armes, les livres, la prédication et une intime communication, ainsi que de ses offres de faciliter une alliance avec la république de Venise et celle des Grisons (1). »

L'électeur palatin, le duc de Wurtemberg, le landgrave Maurice de Hesse-Cassel, le margrave d'Anspach, les villes de Strasbourg, de Nuremberg et d'Ulm s'engagèrent solidairement, par un document en bonne forme, vis-à-vis des États généraux, à la garantie d'un prêt de 200,000 florins que ceux-ci consentirent à faire aux Bohêmes à raison de 6 % l'an. L'envoyé Hollandais déclara, en outre, que le comte Maurice était disposé à envoyer son frère Henri assiéger Francfort avec un corps d'armée. Mais le duc de Wurtemberg et les villes, « beaucoup plus difficiles à se résoudre à la guerre que les princes (2), » s'effrayèrent de ce procédé violent et n'y voulurent pas consentir. On convint par transaction, que les États généraux demeureraient libres d'envoyer du secours à l'électeur palatin, sur sa demande, et que dans l'intervalle, ils feraient avancer des troupes sur leurs frontières, afin d'inquiéter l'électeur de Cologne et de le retenir chez lui. Il fut arrêté, de plus, que les Bohêmes seraient invités à prononcer au plutôt la déchéance de Ferdinand, afin de donner quelque force aux arguments de ceux qui contestaient son droit de vote.

Beaucoup demander au dehors, user le moins possible de ses propres ressources, avait toujours été la devise pratique de l'Union. Elle ne la démentit pas à Heilbronn. Non contente des promesses de l'Angleterre, de l'appui efficace de la Hollande, cet infatigable ennemi de l'Empire, des perspectives de subsides de la Savoie et de Venise, elle chargea le Palatin de s'adresser

(1) *Archiv. unito protest.*, page 351.

(2) Archives de Simancas. — Lettre du rhingrave Philippe, du 16 juillet 1610.



encore aux rois de France et de Suède. Enfin on discuta l'opportunité d'empêcher la tenue de la Diète par la force, tout au moins de jeter une garnison dans Francfort.

Une recommandation énergique à Frédéric de ne rien négliger pour empêcher l'élection de Ferdinand, stigmatisé comme élevé « par — parmi — et sous les Jésuites » résuma le but de tous ces conspirateurs.

Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, absorbé par ses luttes avec la Pologne, n'était pas en mesure de prêter aux Unis le secours qu'ils en espéraient. Ils crurent pouvoir être plus heureux près du roi de France.

L'Union avait alors à son service, un petit prince allemand, nommé le rhingrave Philippe, cadet de famille, qui, après avoir été intriguer auprès du prince de Piémont, fils aîné de Charles-Emmanuel, pour en obtenir un commandement dans la guerre qui se préparait, était venu chercher fortune à la cour de Heidelberg. Il inspirait peu de confiance (1), car on savait qu'il avait eu certaines velléités de s'aller offrir à Ferdinand. Mais il était lié avec quelques-uns des principaux seigneurs de la cour de Louis XIII et on le crut mieux en position que d'autres de réussir à Paris. Le rhingrave s'était en effet vanté d'avoir reçu du duc de Luynes des assurances toutes particulières de la bonne volonté du Roi envers les Unis « et de faire avoir à l'Union une armée qui ne lui coûterait rien. » Frédéric le chargea d'aller solliciter du gouvernement français « une somme de deniers bastante pour lever quelques troupes de gens de guerre (2). » Outre sa lettre de créance au Roi, il lui en remit une spéciale pour le duc de Luynes, remplie des protestations les plus chaleureuses « de son zèle et de son dévouement au service du Roi. » La première démarche de ce rhingrave ne fut pas heureuse. Arrivé à Strasbourg, il expédia ses lettres de créance à M. du Hallier, en y joignant une longue dépêche

(1) *Archiv. unito protest.*, page 349. — Lettre de Camerarius.

(2) Archives de Simancas. — Lettre de créance du comte palatin au roi en faveur du rhingrave Philippe.



confidentielle, dans laquelle il s'ouvrait avec une absence de réserve peu pardonnable chez un diplomate, même de hasard.

Le paquet fut intercepté et envoyé à Madrid. Les ministres espagnols y purent lire que l'Union levait 1,400 fantassins et 3,500 chevaux, « desja quasi tous sur pied, » et qu'ils étaient résolus, si Ferdinand était élu Empereur, à contester l'élection les armes à la main, comme imparfaite et nulle (1). » Du reste le rhingrave, arrêté dès ses premiers pas, par cette mésaventure et par le manque d'argent, car on ne lui avait même pas donné ses frais de voyage (2), ne poussa pas jusqu'à Paris. Il y aurait perdu ses peines. A la vérité, la France paraissait disposée à empêcher l'élection de Ferdinand, bien que son ambassadeur à Bruxelles donnât les assurances les plus formelles en sens contraire (3), à l'archiduc Albert, mais elle se contentait de peser sur l'électeur de Trèves. On voit par la correspondance de Guichard, agent français à Trèves, que les grands arguments employés par le gouvernement français étaient des pensions et que l'électeur lui-même, Lothaire de Metternich, s'y montra très-sensible. « Ces pensions, dit cyniquement Guichard, sont peu de chose si nos affaires réussissent bien; sinon cela se paye si on veut. »

A Paris, on croyait aux chances du duc de Savoie. A Heilbronn, il ne fut nullement question de sa candidature à l'Empire. Cependant Anhalt était tout fraîchement revenu de Turin, et le jour même de l'assemblée, il écrivit au duc pour l'informer de son arrivée à Heilbronn et lui faire prendre patience sur la ratification du traité de Rivoli, « laquelle, disait-il, dépendait de la résolution finale des Bohémois, ce qu'il serait maintenant

(1) Archives de Simancas. — Lettre du rhingrave Philippe à M. du Hallier, du 14 juillet 1619.

(2) Lettres de Guichard, agent français, à Trèves.

(3) « Le roi de France a envoyé un ambassadeur extraordinaire à V. A. pour le complimenter sur la mort de l'Empereur, et cet ambassadeur a déclaré de la part du Roi que Sa Majesté ferait tous ses bons offices pour contribuer à l'élection du roi Ferdinand. »

(Archives de Simancas, Estado 712. Spinola au Roi, 28 mai 1619.)

très-difficile d'impêtrer au regard des confusions, craintes et diversités d'opinions, et en considération du désastre arrivé au comte de Mansfeldt. » Il ajouta, en guise de consolation, « qu'on travaillait gaillardement au scope (but) proposé et que semblait que les résolutions seroient à la fin prinses à bon escient et ne seroient pas sans forces (1). »

Après la réunion, il garda le silence plusieurs jours, car il éprouvait un véritable embarras à justifier devant le duc l'oubli complet dans lequel on avait laissé la candidature de ce prince. Mais pressé par Mansfeldt et Bausse, qui vinrent le trouver à Amberg, il se décida à communiquer à Charles-Emmanuel le résultat des délibérations des Unis. Il affirma que ceux-ci avaient résolu un armement de 10,000 à 12,000 fantassins et 3,000 chevaux, expliqua la nomination certaine de Ferdinand par l'impossibilité de proroger la Diète électorale, malgré tous les efforts imaginables faits à cette fin, et s'étendit sur les mesures qu'il avait concertées avec Mansfeldt et Bausse pour « faire condescendre les Bohémois à la bonne et très-nécessaire résolution » de donner leur couronne au duc « et est pourquoi, continua-t-il, V. A. aura le sieur comte (de Mansfeldt) et ses affaires, *principalement son payement* en autant plus grande recomendation ; de plus, V. A. peut être certifiée que les troupes espagnoles qui sont en Bohême commencent à avoir grande faute d'argent, en sorte que, *si les Bohémois pouvaient encore subsister quelque temps*, il semble qu'ils emporteraient leurs intentions et bonne cause. »

Anhalt ne put s'empêcher de terminer par une nouvelle qu'il savait parfaitement être fausse, mais qu'il jugeait propre à entretenir les espérances du duc de Savoie. « On ne tient point, écrivit-il, le roi Ferdinand encore party de Vienne, ce qu'estant il est signe que ses affaires ne sont pas en estat qu'il puisse sitost venir en personne à Francfort (2). »

Mais la correspondance d'Anhalt a deux faces comme en général toute la politique du Palatin et de ses amis.

(1) *Archiv. unito protest.*, page 336. — Lettre du 20 juin 1619.
(2) *Id.*, page 349. — *Ibid.*



Quelques heures avant d'écrire la lettre qui précède, il adressait au margrave d'Anspach ces lignes significatives :

« M. de Bausse conserve encore de grandes espérances — plus que moi — que son maître le duc obtiendra un grand résultat dans ces affaires de Bohême. S'il en est ainsi et si les Bohémois se résolvent à prendre un roi Welsche-français, je ne vois pourquoi notre ratification aux traités que j'ai apportés est nécessaire, car les choses sont fort changées depuis mes dernières négociations, attendu que les armements se font maintenant à nos propres frais, et si les Bohémois disent oui, Savoie sera bien plus porté à s'aider lui-même qu'à nous assister (1). »

De son côté le Palatin n'avait pas perdu de temps pour remplir la mission dont il s'était fait charger par les Unis. Il fit de nouvelles démarches auprès de l'électeur de Saxe et invita l'archevêque de Mayence à une entrevue personnelle à Heidelberg. Cet archevêque était alors le digne Schweikardt de Cronberg, vieillard blanchi dans la pratique des affaires, universellement respecté dans toute l'Allemagne, même des princes protestants, qui recouraient fréquemment à ses conseils, prélat vénérable autant que politique expert, distingué par la pureté de ses mœurs, sa tolérance évangélique, la fermeté de son caractère, la pénétration de son esprit, l'affabilité de ses manières, le patriarche des princes allemands, véritable père de ses sujets. Malgré son grand âge et ses incommodités, Schweikardt, qu'animait un sincère désir d'éviter à sa patrie les maux dont il la voyait menacée, s'empressa de se rendre à l'invitation du Palatin. L'entrevue eut lieu le 3 juillet, en présence de l'inévitable Anhalt et du sieur de Plessen. Frédéric débuta par une violente diatribe contre Ferdinand et les Jésuites. Il reprocha au premier sa réforme en Styrie et lui fit un crime des cruelles extrémités auxquelles la révolte de ses États l'avait réduit. Anhalt trouva même que Frédéric avait été trop loin, et crut devoir adoucir les paroles aigres de son chef par un flot de protestations mielleuses.

(1) *Arch. unito protest.*, page 361. — Lettre du 14 juillet.



Schweikardt n'eut pas de peine à fermer la bouche au Palatin, en lui rappelant les réformes et contre-réformes opérées successivement par Frédéric IV et ses prédécesseurs dans le palatinat même, au grand détriment des pauvres sujets, devenus le jouet des caprices religieux de leurs maîtres. Il établit que ce que les électeurs palatins s'étaient cru le droit de faire avec violence chez eux, Ferdinand avait pu très-légalement le faire chez lui avec ménagement. Le Palatin désarçonné demeura muet. Il se laissa persuader de donner à Ferdinand le titre de Roi, qu'il lui avait dénié dans ses premiers discours et parut tellement revenu à récipiscence que l'archevêque écrivit à Ferdinand que les choses allaient bien et qu'il pouvait maintenant députer un de ses conseillers à Heidelberg (1).

Frédéric s'obstina cependant dans ses efforts pour empêcher la tenue de la Diète électorale, multiplia les ambassades, assiégea les électeurs catholiques eux-mêmes de dépêches dans lesquelles il prenait à tâche de les intimider. –

Et cependant c'était le même Prince qui, le 20 juillet suivant, écrivait au roi d'Espagne, « que ses ancêtres ayant toujours été profondément dévoués en toutes choses à la maison d'Autriche, il avait à cœur non moins qu'eux de montrer en toute occasion s'offrante le même attachement sans bornes (2). »

L'électeur de Saxe continuait à se montrer sourd à toutes les clameurs des Unis, mais Fréderic trouva en Allemagne un concours actif chez le landgrave Maurice de Hesse-Cassel. Ce Maurice était un de ces petits despotes, dont fourmillait le protestantisme allemand, dur à ses sujets oppresseur de ses vassaux, mais défenseur bruyant de la liberté allemande.

Brouillon, cupide et ambitieux, en lutte constante avec ses États dont les droits lui étaient odieux, fourbe, sans conscience, souple, actif, prodigieusement intrigant, arrogant jusqu'à la cruauté, il ne respirait que haine contre la maison d'Autriche :

(1) Hurter, VIII, page 26. — Archives du royaume de Belgique. Correspondance de l'empereur Ferdinand.

(2) *Arch. unito protest.*, page 360.

c'était sa passion, le nerf même de son existence. Toute sa vie se passa à conspirer à l'étranger contre sa patrie et à se débattre contre ses sujets. A la Diète de Mulhouse, en 1620, on le qualifia : « torche, auteur et trompette des troubles de l'Allemagne. » Il fut successivement l'agent le plus actif des Hollandais, de Gustave-Adolphe et de Richelieu. En 1619, il se trouvait à la solde des États Généraux et fut un des principaux orateurs de l'assemblée de Heilbronn. Frédéric ne pouvait manquer de se lier intimement avec lui et d'invoquer son aide dans l'œuvre ténébreuse qu'il poursuivait.

Un rendez-vous fut pris entre les deux princes, le 11 juillet, à Manheim. Ce qui s'y passa est éminemment caractéristique de la valeur morale de ces chefs du « libéralisme allemand. »

Nous en empruntons le récit à Camerarius, témoin assurément peu suspect de partialité.

« Lundi dernier, raconte le conseiller intime, je suis parti pour Manheim, où arrivèrent successivement dans la soirée le Palatin et le landgrave Maurice. Ce soir-là, à part quelques conversations *de publicis,* il ne se dit rien d'intéressant. Le lendemain matin les deux princes eurent de longues conférences et s'accordèrent à ratifier le recès de l'assemblée des Unis, sous quatre conditions : 1° Que le terme de la solution serait prorogé; 2° qu'ils recevraient garantie d'être secourus en cas de nécessité ; 3° qu'on procéderait avec plus d'énergie aux armements ; 4° que leurs affaires particulières seraient aussi réglées.

« Tout le reste se résume en un *discours* sur l'assemblée et sur l'élection, dans lequel on remarque le serment fait par le Palatin, de ne pas assister en personne à la Diète.

« Et bien que les armements des Unis aient été commencés beaucoup trop tard, l'Électeur et le Landgrave ont examiné le point de savoir si l'on ne marcherait pas contre Ferdinand avec les gens de guerre qu'on pourrait ramasser, et si l'on n'empêcherait pas l'élection par la force en s'assurant de Francfort. La journée entière se passa en discussions là-dessus, *summo cum fastidio*; enfin, on parvint à s'entendre sur les divers points et on convint d'en dresser procès-verbal. Mais lorsqu'il

s'agit de signer, le Landgrave se mit au lit et le Palatin partit pour Lautern. Le Landgrave disparut aussi le lendemain de bonne heure, emportant ma minute, dont je ne sais ce qu'il fera. Il n'y a rien à faire avec cet homme que de demander à Dieu sa conversion. Nous sommes dans le plus grand embarras à cause de la brièveté du temps et personne ne sait par où commencer. Les conseillers s'inquiètent de ce que le nerf de la guerre va bientôt faire défaut et qu'ainsi tout le poids en tombera sur le Palatin. Tout ceci décourage et aigrit le Palatin . . . . .

« Dieu veuille lui donner *recta* et *salutaria consilia* (1). »

Une déception inattendue vint ajouter aux déboires de Frédéric. Sur les assurances de l'ambassadeur anglais présent à la réunion de Heilbronn, il avait dépêché en Angleterre Christophe de Dohna pour solliciter de Jacques Ier un prompt envoi d'hommes et d'argent. Le diplomate palatin arriva à Londres dans un moment où le roi était fort à court d'argent; aussi reçut-il un accueil plus que glacial. Jacques répondit qu'à la vérité il était convenu que « si les princes de l'Union venaient à être assaillis, ils pourraient demander les secours stipulés, mais que l'état de ses affaires étant fâcheux et ses finances fort diminuées, il ne pourrait fournir présentement aux frais et à la solde dudit secours. » — « Nous désirons, écrivit-il à Frédéric, si, dans un an, la nécessité se présentait de faire ladite demande, que lesdits princes voulussent faire l'emprunt des deniers en notre nom pour la première année, lesquels nous promettons de payer au bout d'icelle et de continuer par après nous-mêmes le payement dudit secours. Nous nous sommes esbahis que vous, à qui nous avions donné cognoissance de l'état présent de nos affaires, non-seulement ne soyez venu au-devant de cette insistance desdits princes qui nous viennent si hors de saison, mais aussi ayez permis qu'ils aient prévenu par icelle le juste temps de la réquisition qui ne doibt avoir lieu que lorsque ils se trouveront assaillis et mesme après que nous nous trouverons pleinement informez et satisfaits de la justice d'icelle, parce

(1) *Arch. unito protest.*, page 347. — Lettre du 12 juillet 1619.



qu'autrement ledit secours pourroit être employé au préjudice des traités et de l'amitié que nous avons avec d'autres princes. Nous disons à M. le baron de Dohna que si, de gayté de cœur, ils venaient à provoquer les voysins, nous ne nous tiendrions pas obligez de les défendre contre le juste ressentiment et vengeance qu'on en voudroit prendre... outre que pour le propre intérest de la dignité que nous tenons, il ne nous seroit pas expédient ny convenable d'animer par un tel exemple les courages des sujets à la révolte contre leurs princes, ni à des attentats extravagants et illégitimes ; ce que nous avons bien voulu vous faire entendre, afin que, par l'autorité que vous avez maintenant en l'Empire et principalement parmi les princes de l'Union, vous taschiez de les contenir dans les bornes d'une juste défense, et qu'aussy par l'affection filiale que vous nous portez, vous ayez soin à l'advenir de ménager tellement nos intérests en cette occurrence (sans préjudice à celuy de nostre honneur), que nos affaires en puissent recevoir le soulagement qui leur est nécessaire (1). »

La leçon était rude et méritée. Elle glissa sur l'esprit superficiel du Palatin. Absorbé par son idée fixe, il était devenu insensible aux plus sévères avertissements. Cependant le misérable résultat de ses efforts le fit un moment tomber dans le découragement, au grand désespoir de Camerarius. Cette réaction était bien naturelle. Anhalt cependant ne désespéra pas. A force d'obsessions sur l'électeur de Saxe, il obtint un demi-succès, consistant en ce que ce prince promit de ne pas assister en personne à la Diète et de ne donner à ses députés d'instructions que pour l'accommodement des affaires de Bohême, point qui, selon Jean Georges, devait nécessairement précéder l'élection.

Le Brandebourg, habitué à suivre la Saxe en toutes choses, l'imita de nouveau en celle-ci.

Le terme fatal approchait. Les électeurs ecclésiastiques se disposaient à partir pour Francfort.

(1) Archives du royaume de Belgique. Lettre de Jacques, du 4 juillet 1619.



L'électeur de Saxe avait informé le Palatin que ses députés y arriveraient le 20 juillet, celui de Brandebourg avait donné le même avis; il devenait urgent d'aviser. Frédéric assembla le 15 juillet ses plus intimes conseillers, le grand-maître comte de Solms, le chancelier Von der Grun, Plessen, Camerarius, et leur soumit la question de savoir quelle ligne de conduite il devait tenir vis-à-vis de la diète électorale. La première séance n'aboutit qu'à démontrer l'incertitude et la pusillanimité de tous ces hommes. Chacun d'eux émit des doutes, en se référant à l'avis d'Anhalt, dont l'absence laissait le conseil dans les ténèbres. Fallait-il s'abstenir, protester contre l'admission de Ferdinand qui, juge dans sa propre partie, ne pouvait décemment se donner son suffrage à lui-même, proposer d'autres candidats, tels que l'archiduc Albert, le duc de Bavière, le roi de Danemark, l'électeur de Saxe, se borner à se rallier à la majorité? Chacun souleva ces questions sans les résoudre, car le conseil était sous l'impression d'une crainte extrême de rompre en visière à Ferdinand. Une rupture formelle avec ce prince faisait reculer ces personnages qui n'avaient de courage que pour les conspirations. Le Palatin résuma les débats, il montra que trois voies étaient ouvertes : Se rallier aux votes de la majorité, — dire nettement son opinion, — s'abstenir. Mais au lieu de formuler une conclusion, il termina en déclarant qu'il fallait consulter Anhalt. Le lendemain, l'abstention fut unanimement rejetée comme dangereuse en ce qu'elle serait une offense directe envers Ferdinand et pourrait faire encourir la perte du droit électoral.

On passa de nouveau en revue les princes sur lesquels l'électeur pourrait porter sa voix, et à cette occasion, le nom du duc de Savoie, oublié la veille, fut prononcé; mais il ne fut pas autrement question de ce candidat, en dépit des nombreuses et chaleureuses promesses qui lui avaient été faites. La discussion roula principalement sur les mérites de l'archiduc Albert et du duc de Bavière, ainsi que sur les moyens d'évincer Ferdinand. Enfin, après trois jours de délibérations, on s'arrêta à la résolution de faire représenter l'électeur à la Diète par des



envoyés munis d'un vote motivé qu'ils devaient lire textuellement, après qu'ils auraient épuisé tous les moyens de faire reculer ou même échouer l'élection (1).

Cette solution trouvée, l'électeur palatin partit avec toute sa cour pour Amberg, sous prétexte que sa présence était réclamée dans le haut Palatinat par la nécessité de protéger ses frontières contre les incursions des gens de guerre qui traversaient l'Allemagne pour se rendre en Bohême, mais en réalité afin de se rapprocher des États rebelles, avec lesquels ses relations étaient devenues, comme nous le verrons, extrêmement actives.

Tandis que les ennemis de Ferdinand déployaient toutes les ressources de l'intrigue et de l'astuce pour précipiter sa ruine, ce prince luttait avec une calme énergie contre les obstacles sans nombre semés sous ses pas. La miraculeuse délivrance de Vienne lui avait ouvert la route de l'Empire, mais pour être moins désespérée, sa position n'était nullement rassurante. Le comte d'Onate la jugeait si mauvaise qu'il conseillait sérieusement au roi d'Espagne de reporter la candidature impériale sur la tête de l'archiduc Albert (2).

En effet, la Bohême était révoltée, les états héréditaires de l'Autriche en alliance ouverte avec eux, la Hongrie ébranlée, l'Allemagne en pleine fermentation. L'Union armait, Bucquoy et Dampierre ne se maintenaient qu'avec peine. Les Hollandais soufflaient le feu de la discorde et de la sédition dans l'Empire, calculant que tout embarras créé à la maison de Habsbourg, toute guerre civile en Allemagne était pour eux la meilleure garantie contre une intervention quelconque dans la lutte qu'ils se disposaient à ouvrir de nouveau avec l'Espagne. Le duc de Bavière se montrait froid, la ligue catholique était impuissante par suite du peu d'union des princes qui la composaient, l'électeur de Saxe se montrait vacillant, et l'aide matérielle ne pouvait venir que de l'Espagne. Or, l'Espagne était loin, épuisée elle-

(1) *Arch. unito protest.*, pages 351 et suiv. — Hurter, VII, page 81.
(2) Archives de Simancas, Estado 712, f° 73, al. 93.



même, menacée de complications graves. Le terme de la trêve conclue entre le roi et la Hollande approchait et le cabinet espagnol n'ignorait pas que le parti du prince d'Orange, dominant dans les États Généraux, brûlait du désir de recommencer la guerre. Les Pays-Bas fidèles s'agitaient, et à Naples, le duc d'Ossuna se préparait à lever l'étendard de la révolte. Rien n'était, en réalité, plus hors de la portée de l'Espagne que le fameux « dominat, » dont les Calvinistes faisaient un épouvantail à l'Allemagne. Cependant, elle comprit que du sort de Ferdinand dépendaient son influence en Europe, ses destinées politiques à l'extérieur, et elle n'épargna aucun sacrifice pour soutenir la cause du droit et de l'Église si intimement liée à la sienne. Ce fut grâce à l'archiduc Albert et aux renforts envoyés si à propos des Pays-Bas, que Bucquoy put battre Mansfeldt et délivrer Vienne par contre-coup. Ce fut encore grâce à ce même prince et à l'action aussi habile qu'énergique de la diplomatie espagnole, vigoureusement secondée par les électeurs de Mayence et de Cologne, que l'électeur de Trèves, un moment gagné par l'or de la France, se rallia à ses deux collègues ecclésiastiques et assura ainsi l'élection impériale.

Et cependant, il faut le reconnaître, ni à l'Espagne, ni à l'archiduc Albert, ni aux électeurs de Mayence et de Cologne, Ferdinand ne dut autant qu'à lui-même, à son admirable foi, à la sereine fermeté de son âme appuyée sur Dieu. Près de périr, entouré d'ennemis jusque dans son palais, il avait espéré contre toute espérance, n'ayant plus d'autre arme que la prière. Libre, mais encore sans ressources, il conserva sa lucide et calme fermeté, et le concours inouï de circonstances qui, dans une nuit, le sauva de l'imminente ruine, ne l'éblouit pas plus que l'adversité ne l'avait ébranlé. Il ne diminua rien de ses intentions conciliantes envers ses sujets révoltés et ne se fit faute des moindres démarches de nature à seconder la médiation offerte par l'électeur de Saxe.

Sa plus grande nécessité était le défaut absolu d'argent. Il n'en avait pas pour payer son armée de Bohême, moins encore, si possible, pour faire face à ses frais de voyages. Cette détresse



s'explique facilement par l'état de trouble où se trouvaient tous ses états. Il ne fut d'ailleurs jamais bon ménager de ses finances, et habitué dès sa jeunesse à vivre, comme presque tous les princes de son temps, d'emprunts et d'expédients, il ne s'occupa jamais sérieusement de remédier au désordre financier qui fut la plaie de son règne et la source originelle de ses tribulations et de ses revers. Cette fois encore un emprunt à gros intérêts sur gages lui fournit 300,000 à 400,000 florins, somme très-insignifiante pour ses besoins, mais relativement considérable, eu égard à sa position. Tandis qu'il négociait péniblement l'obtention de ces misérables ressources, des nouvelles inquiétantes lui arrivèrent de Prague : on lui envoyait un tableau effrayant des forces à l'aide desquelles les Directeurs se vantaient d'accabler bientôt la petite armée de Bucquoy. De Presbourg, on l'avertissait des dispositions menaçantes de Bethlen-Gabor. De l'Allemagne on l'informait tantôt que les Unis se proposaient de l'attaquer en route et de se saisir de sa personne, tantôt qu'ils avaient formé le projet de s'emparer de Francfort et d'empêcher l'élection les armes à la main. De Dresde, l'électeur de Saxe mandait que les allures des troupes levées en Alsace, devenant inquiétantes pour ses états et ceux de ses voisins, il jugeait ne pouvoir s'absenter et n'irait pas à Francfort. A Vienne, l'ambassadeur de Venise allait trouver le baron d'Eggenberg et lui signifiait « que la sérénissime République ayant eu vent que le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, se disposait à envoyer des troupes au roi Ferdinand par la mer Adriatique, lui avait donné l'ordre de demander des explications catégoriques sur le point de savoir si le duc agissait par le commandement du roi et de déclarer qu'en cas d'affirmative, elle saurait faire voir qu'elle avait en main les moyens d'y mettre obstacle (1). »

Ferdinand ne se laissa effrayer ni par les menaces, ni par les déceptions, ni par les rumeurs répandues à dessein pour empêcher son départ. Il confia la garde de Vienne et le gouver-

(1) Archives de Simancas, Estado 712, f° 179. — Lettre du comte d'Onate, du 22 juin 1619.



nement de ses états à son frère l'archiduc Léopold et se mit en route pour Francfort, le 11 juillet, avec une suite d'environ 200 chevaux.

Le 19, il arriva à Munich. Maximilien de Bavière avait été le compagnon de sa jeunesse et de ses études. Leur amitié, cimentée par la communauté des sentiments et des idées, s'était resserrée encore par des alliances de famille. Ils avaient la même foi vive, le même dévouement à l'Église, le même respect du devoir envers Dieu et envers leur patrie. Cependant, jusqu'alors Maximilien n'avait pas paru s'émouvoir beaucoup des périls qui menaçaient son ami et beau-frère. Il avait favorisé le passage sur son territoire des gens de guerre venant des Pays-Bas et fourni à Bucquoy des approvisionnements de guerre, mais hors de là, son rôle s'était borné à celui de spectateur passif. Non qu'il ne jugeât sainement la situation et qu'il ne fût pas sympathique aux épreuves que subissait la maison d'Autriche, mais il ne se croyait pas encore suffisamment préparé à la lutte et poursuivait avec une patiente persévérance, à travers mille obstacles, la constitution de cette ligue catholique qui devait bientôt jouer un si grand rôle en Allemagne. Le moment n'était pas encore venu pour lui de sortir de son attitude expectante, et quelque dévoué qu'il fût à l'Église et à la maison de Habsbourg, il n'était pas sans arrière-pensée d'intérêt personnel. Résolu fermement à leur donner son concours, il se réservait cependant d'en stipuler les conditions et le voulait assez puissant pour qu'on oubliât d'en marchander le prix.

Sa froideur se fondit au contact de Ferdinand, l'entrevue des deux princes fut pleine de cordialité et d'affection. Maximilien promit en termes généraux à son royal beau-frère l'appui de ses armes et de la ligue catholique, pour le cas où les Unis se prononceraient ouvertement en faveur des insurgés bohêmes. Il renouvela cette promesse au comte d'Onate, qui passa à Munich quelques jours après le roi de Bohême (1).

A mesure que Ferdinand approchait de Francfort, les rumeurs

(1) Hurter, VIII, page 34.



devinrent plus inquiétantes. Il avait envoyé en avant ses trois commissaires, le comte Max de Trautmansdorf, le chancelier de Bohême et le conseiller Hegenmuller. Ceux-ci lui écrivirent que l'électeur de Mayence avait reçu quelques affronts à son entrée, qu'on l'avait fait attendre fort longtemps entre les deux portes, sous prétexte de compter ses chevaux, et que pendant ce dénombrement, il avait été en butte « à de grosses paroles et peu respectueuses (1). » La bourgeoisie de Francfort était en effet peu sympathique aux catholiques, et les meneurs calvinistes l'avaient surexcitée en répandant le bruit que Ferdinand arrivait avec une grande troupe de gens de guerre. Les fourriers royaux achevèrent d'irriter le bourgeois par l'intempérance de leur langage et leurs brutales exigences. Ils réclamèrent des quartiers pour 800 chevaux et prétendirent faire sortir jusqu'aux femmes en couches des logis qu'ils avaient marqués (2). Cette conduite, exploitée parmi la populace, y sema une vive irritation dont avis fut donné en hâte au candidat impérial. L'émotion populaire gagna le Sénat, qui rappela à Ferdinand que la Bulle d'or défendait aux princes d'entrer dans la ville avec plus de 200 chevaux. Le Roi répondit qu'il se conformerait aux prescriptions de la Bulle et qu'il arriverait moins accompagné qu'elle ne l'y autorisait (3).

Une circonstance plus sérieuse justifiait les sollicitudes qui se faisaient jour dans l'entourage du roi. La ville était gardée par une garnison de 1,600 hommes, appartenant partie à l'électeur palatin, partie aux villes impériales, membres de l'Union et commandée par le lieutenant-colonel de Waldmanshausen, au service du Palatin (4). Ferdinand ne tint pas compte des observations qui lui furent faites, mais pendant tout son séjour à Francfort, l'électeur de Cologne s'ingénia à le faire sortir le plus souvent possible de la ville, sous prétexte de parties de

(1) Moser, VII, page 107.
(2) Hurter, VIII, page 36.
(3) *Ibid.*, page 37.
(4) *Ibid.* — Archives de Simancas.

chasse ou de pêche et les catholiques estimèrent qu'il avait fait une grande folie de s'être mis à la discrétion d'une garnison calviniste (1).

Le 27 juillet, on apprit à Francfort que le roi n'était plus qu'à une courte distance de la ville. Le 28, l'électeur de Mayence fit monter à cheval cinquante cuirassiers pour aller à sa rencontre. Mais, au moment où ils allaient franchir les portes, un orage éclata avec une pluie si violente, qu'ils s'arrêtèrent sous la voûte, en attendant une éclaircie. Les soldats de garde s'imaginèrent que c'était une ruse de guerre et que les cuirassiers mayençais méditaient de se rendre maîtres des portes, afin de faire entrer le roi qui arrivait, disait-on, avec plus de 10,000 hommes. Sous cette impression, ils les enfermèrent sous la voûte et firent sonner le tocsin. En un instant, la ville entière fut en mouvement et la foule accourut avec de grands cris, sans trop savoir quel danger la menaçait. Au milieu du tumulte, un cavalier que l'électeur de Cologne avait envoyé en éclaireur pour savoir où était le roi, se présenta à la porte extérieure. Comme il était pressé, il insista pour entrer. On le prit pour un complice des prétendus conjurés, et un des soldats de garde lui porta brutalement un coup de pique qui l'étendit par terre. Ce meurtre occasionna grand bruit dans la ville et la populace s'ameuta. Les sénateurs se hâtèrent d'intervenir et firent sortir sur la route, en reconnaissance, cent hommes bien armés qui revinrent presqu'aussitôt, annonçant que le roi n'était accompagné que d'un petit nombre d'hommes sans armes, très-fatigués, transpercés par la pluie, partant peu dangereux. Sur ce rapport, les portes furent ouvertes et les cuirassiers mayençais laissés libres d'aller à la rencontre du roi, qui fit son entrée très-paisiblement sous leur escorte.

Déjà étaient arrivés les électeurs ecclésiastiques et les commissaires des électeurs Palatin, de Saxe et de Brandebourg. Les délibérations commencèrent le 27, par la production des pouvoirs des commissaires. Il se trouva que les pouvoirs des

(1) Moser, VII, page 107.



délégués saxons se bornaient à l'arrangement des affaires de Bohême, tandis que ceux des envoyés palatins et brandebourgeois étaient en règle jusques et y compris le vote électoral. Les électeurs ecclésiastiques se récrièrent vivement et virent dans cette lacune une atteinte à la Bulle d'or. Les Saxons humiliés tournèrent leur dépit contre les commissaires palatins, qu'ils accusèrent de les avoir trompés et de s'être laissés acheter par l'électeur de Mayence.

C'était, en effet, pour complaire à Frédéric que Jean-Georges, ébranlé enfin par les arguments spécieux de Camerarius, avait restreint les pouvoirs de ses commissaires. Dans sa bonne foi, il avait cru que le Palatin voulait sincèrement amener la pacification des troubles de la Bohême et ne consentirait à prendre part à l'élection qu'après cette pacification opérée. Il avait agi en conséquence, pensant trouver chez ses coélecteurs calvinistes la même logique et la même loyauté.

Les électeurs ecclésiastiques sommèrent les commissaires saxons de produire des pouvoirs suffisants pour l'élection, faute de quoi, ils procéderaient au vote, sans plus attendre, conformément aux stipulations de la Bulle d'or.

L'archevêque de Mayence et le roi Ferdinand saisirent l'occasion pour faire auprès de Jean-Georges les plus vives instances, afin qu'il vint lui-même à Francfort. Les commissaires palatins, à la tête desquels était le comte de Solms, ne se rendant pas bien compte de la gravité de l'incident, employèrent le temps en démarches auprès de l'électeur de Cologne, afin de le décider à faire accepter la candidature impériale par son frère Maximilien de Bavière. Ils éprouvèrent une résistance polie, mais inflexible (1).

Christophe de Dohna, envoyé par eux à Dresde, dans le même but, fut moins heureux encore. La veille même de son arrivée, l'électeur, profondément blessé de la duplicité dont le Palatin avait usé à son égard et de l'humiliation infligée à ses commissaires, avait, dans un conseil privé, arrêté la résolution

(1) Archives de Simancas, Estado 712, f° 96, al. 110.



de donner sa voix à Ferdinand. Il persista à ne pas se rendre à Francfort, mais afin de ne laisser planer aucun doute sur ses intentions, il envoya ses pouvoirs au comte Wolf de Mansfeldt, chambellan du futur Empereur (1).

Lorsque Dohna se présenta devant lui, Jean-Georges le reçut splendidement et le laissa parler sans l'interrompre. Mais il le fit venir dans l'après-dîner, et comme il avait bu, selon sa déplorable habitude, il donna libre carrière à sa colère : « Je vous donnerai, dit-il à Dohna, une réponse, seulement je vous préviens qu'elle ne vous plaira pas. Je trouve que ce n'est point par ambassadeurs que les affaires d'élection se doivent traiter, mais personnellement d'Électeur à Électeur. » Puis il se plaignit amèrement de l'affront fait à ses commissaires. « Plutôt que de le souffrir, dit-il en terminant, j'y perdrai mes biens et ma vie. » Le lendemain, à dîner, il se prononça plus clairement encore : « Je ne puis trouver bon, dit-il, que les Bohémois chassent le Souverain qu'ils ont une fois reconnu. On pourrait faire de même partout, chez moi comme ailleurs, et c'est ce que je saurais bien empêcher. Le Palatin et Brandebourg, en donnant à leurs commissaires d'autres instructions que moi aux miens ont rendu courage aux ecclésiastiques. Ils n'ont maintenant qu'à élire et couronner comme ils l'entendront. »

Dohna intimidé n'osa insister ; il revint à Francfort rendre compte du mauvais résultat de sa mission. Solms et ses collègues ne s'en émurent cependant pas plus que de raison. Ils avaient eux-mêmes échoué près de l'électeur de Cologne, et prenant leur parti, en dignes représentants du Palatin, ils coururent saluer l'ambassadeur d'Espagne et lui offrir leurs protestations de bons services pour la maison d'Autriche (2).

Ils témoignèrent la même souplesse à propos d'un autre incident. A l'instigation des chefs de l'Union, les Bohêmes s'appuyant sur l'étrange argument que le droit électoral était inhérent au pays et non à la personne du roi, protestèrent

(1) Archives de Simancas. Estado 712, f° 96, al. 110.

(2) Hurter, VIII, page 43.



contre l'admission de Ferdinand dans le collége électoral et y prétendirent pour eux-mêmes. Repoussés par l'électeur de Mayence, froidement accueillis par l'électeur de Saxe, mais comptant sur l'appui dévoué du Palatin, ils persistèrent dans leurs réclamations et envoyèrent une députation chargée de les représenter à la Diète électorale. Cette députation arrivée près de Francfort, somma le comte de Pappenheim, maréchal de l'Empire, de lui assigner des logements dans la ville, et le collége des électeurs de l'admettre à ses délibérations. Le maréchal rejeta la requête et l'électeur de Mayence déclara que si les députés bohêmes entraient par une porte, il sortirait immédiatement par l'autre. Mais la question introduite dans le sein du collége y fut l'objet de vives discussions. Les électeurs séculiers, avec des nuances diverses, parlèrent en faveur des Bohêmes. « Ne fut-ce que pour les entendre, disaient les commissaires de Brandebourg, il faudrait les accueillir. » L'électeur de Trèves parut même sur le point de se laisser entraîner.

Mais l'énergique résistance des électeurs de Mayence et de Cologne triompha des intrigues calvinistes. Après de longs débats, la prétention des Bohêmes fut rejetée à l'unanimité comme injuste et mal fondée, et à la suite de la séance (17 août), les électeurs et les commissaires allèrent en corps complimenter le roi Ferdinand, « qui en manifesta, comme on peut le croire, une grande joie (1). »

Cependant le temps avançait et chaque jour voyait augmenter les chances de succès de Ferdinand. Ses partisans crurent trouver un augure des plus favorables dans le fait que le 4 août, un essaim d'abeilles s'abattit avec grand bourdonnement sur la façade du Roemer et y resta toute une journée à la grande admiration de la foule (2).

Ils auraient pu trouver une fâcheuse contre-partie de ce signe, dans des faits d'un autre ordre qui se passèrent presque le même jour aux environs de Francfort.

(1) Archives de Simancas. Estado 712, f° 96, al. 110.—Hurter, VIII, pages 58 et suiv.

(2) Archives de Simancas. *Ibid.*



Le comte Philippe de Solms, menant en Bohême un détachement de cinq cents cavaliers, pour le service du roi Ferdinand, était logé depuis quatre semaines dans l'évêché de Wurzbourg, attendant un moment favorable pour s'acheminer au camp de Bucquoy. Le Palatin, Anhalt et Anspach s'entendirent pour tenter une surprise sur cette troupe sans défiance. Le 11 août, ils l'assaillirent à l'improviste à la tête de forces quadruples, tuèrent nombre d'hommes et dispersèrent le reste. La Palatine se pâma d'aise « de cette belle chasse après les cinque cent chevaulx (1), » et envoya ses plus chaleureuses félicitations à Anhalt. L'exploit, bien que peu glorieux à tous égards, fit naître dans certaines imaginations l'idée d'empêcher par la force l'élection désormais inévitable de Ferdinand. Rien n'indique que le Palatin en ait eu la velléité, mais plus tard, on lui fit de vifs reproches d'avoir manqué une si belle et si opportune occasion, alors qu'il avait tout en main pour la saisir (2).

Le 19 août, Ferdinand prit solennellement place dans le collége des électeurs, et reçut le serment du conseil de la ville et des officiers de la garnison. Aussitôt après cette cérémonie, il parut entouré des électeurs et des commissaires au balcon du Roemer et convia la foule assemblée sur la place à prêter le serment exigé par la Bulle d'or. Tous les assistants jurèrent en élevant chacun trois doigts de la main droite. Le même cérémonial fut observé pour les soldats des cinq compagnies de la garnison. Au même instant, les héraults parcourant la ville, proclamèrent au son de la trompe, que tous les étrangers qui n'étaient pas attachés à une ambassade, eussent à sortir immédiatement de la ville. Le landgrave Maurice de Hesse-Cassel que le désir de nuire à Ferdinand avait attiré à Francfort, se révolta vainement contre cet ordre. « Ainsi donc, s'écria-t-il en frémissant de colère, c'est une guerre de l'Empire qu'on va mettre sur le dos de ces pauvres Bohêmes ! C'est fausser la Bulle d'or ; jamais elle n'a pu exiger qu'on chassât les princes comme des

(1) *Arch. unito protest.*, page 363.
(2) Moser, VII, page 60.



bandits de la ville de l'élection (1)! » Force lui fut néanmoins d'obéir.

Le 20, les Électeurs fixèrent le jour de l'élection au 28. Dans la même séance de ce jour, l'électeur de Saxe fit connaître qu'il confiait ses pouvoirs au comte Wolf de Mansfeldt, chambellan du roi Ferdinand et pensionnaire du Roi catholique, et l'électeur de Brandebourg désigna comme son plénipotentiaire le sieur de Pœblitz. Le comte de Solms, au nom du Palatin, souleva encore quelques difficultés et demanda qu'avant de passer au vote, on s'occupât d'arranger les affaires de Bohême. Mais se voyant isolé, il se rallia à la majorité (2).

Les six jours d'intervalle furent employés à dresser les capitulations électorales. On appelait ainsi une sorte d'acte, dans lequel les électeurs faisaient insérer certaines obligations, relatives presque toutes à des questions pendantes d'intérêt public, ou à leurs propres intérêts, et dont l'Empereur élu devait jurer l'observation. Ainsi, l'un des articles de la capitulation de 1619 obligeait le futur Empereur à fournir à l'archichancellerie, dans le délai d'un an, un rapport sur les fiefs impériaux en Italie. Un autre lui interdisait de donner la survivance de fiefs importants, un troisième affranchissait les électeurs et leurs sujets des augmentations éventuelles des droits de douane.

Le 25 août, le document ayant été approuvé par toutes les parties, fut lu au roi Ferdinand, parce qu'en sa qualité d'électeur roi de Bohême il n'avait pas droit de séance aux réunions préparatoires, mais un simple droit de vote au jour de l'élection. Il le ratifia (3).

Le 27, toutes les portes de la ville de Francfort furent fermées et les gardes doublées.

Le 28, les électeurs et les commissaires en grand costume, le roi de Bohême la couronne sur la tête, se rendirent processionnellement et à cheval à la cathédrale, où chacun d'eux entra avec deux de ses conseillers et escorté par deux gardes. Après

(1) Hurter, VIII, page 45.
(2) Archives de Simancas. Estado 712, f° 96, al. 110.
(3) Hurter, VIII, page 46.



la messe du Saint-Esprit, ils se réunirent dans la sacristie et là procédèrent à l'élection.

L'archevêque de Mayence recueillit les votes. L'électeur de Trèves parla le premier. Il déclara que, dans son opinion, le roi Ferdinand, l'archiduc Albert et le duc Maximilien de Bavière étaient également dignes de la couronne, qu'il en pourrait encore nommer d'autres, tant catholiques que protestants, mais qu'il donnait sa voix à Ferdinand. L'électeur de Cologne, interrogé ensuite, dit que le dernier nommé (Maximilien de Bavière) ne désirait pas la couronne impériale, mais qu'à son avis, le roi de Bohême et de Hongrie réunissait tous les mérites désirables pour gouverner l'Empire et il lui donna sa voix. Le comte Jean-Albert de Solms, commissaire de l'électeur palatin, invité en troisième lieu à faire connaître son vote, lut la déclaration formulée par son souverain. Après avoir cité le roi Ferdinand, l'archiduc Albert, le duc de Bavière, l'électeur de Saxe et le duc de Savoie, comme dignes à ses yeux, de la couronne impériale, il se prononça pour le duc de Bavière. Il ajouta, « toutefois, que si la majorité se déclarait pour le roi Ferdinand ou pour l'archiduc, et croyait pouvoir laisser la dignité impériale se perpétuer dans la même maison, sans préjudice de la liberté du vote, il n'avait aucune raison particulière d'y contredire et agirait en toute convenance (1). » Le comte de Mansfeldt vota purement et simplement pour Ferdinand, au nom de l'électeur de Saxe. Pœblitz en fit autant, en motivant son vote sur ce que le duc de Bavière ne désirait pas la couronne. L'archevêque de Mayence vota immédiatement après, puis se tournant vers le comte de Solms, il l'invita à déclarer s'il se joignait à la majorité. Solms répondit qu'il avait l'ordre de s'y rallier. Aussitôt Schweikardt s'adressa au Roi et le pria d'émettre son avis. Ferdinand répondit avec dignité « que puisque les voix des Électeurs s'étaient portées sur lui, il acceptait la couronne avec reconnaissance, bien décidé à gouverner, avec l'aide de Dieu, de manière à donner plein contentement aux Électeurs, Princes

(1) Hurter, VIII, page 49.



et États. » Il se leva ensuite, parcourut la capitulation et jura de l'observer « avec autant de joie que s'il se fut agi d'aller danser (1). »

Au moment où le cortége impérial sortait de la sacristie de la cathédrale, le bruit courut que les Bohêmes avaient proclamé la déchéance de Ferdinand. Arrivée quelques heures plus tôt, cette grave nouvelle eût créé de grands obstacles à Ferdinand ; venue tardivement, elle ne produisit qu'un peu de trouble dans l'observation du cérémonial. Le jour même, Ferdinand fit part de son élection au Pape, au cardinal Borghèse, protecteur de la nation allemande, aux princes italiens, au duc de Bavière, aux rois d'Espagne et de France, et il reçut les félicitations de tous les princes présents. On remarqua que les commissaires palatins s'abstinrent et que Frédéric n'écrivit pas au nouvel Empereur. La ville de Francfort, au contraire, se livra à des démonstrations de joie tout à fait inattendues, celle de Nuremberg fit supplier Ferdinand de la visiter à son retour. Les comtes de l'Empire, le landgrave de Leuchtenberg, le premier, s'empressèrent de prêter leur serment et la plupart s'engagèrent à soutenir les droits de l'Empereur-Roi sur la Bohême (2).

Le 8 septembre, les députés de Nuremberg firent leur entrée dans Francfort avec la couronne impériale. Le jour suivant, à 8 heures, Ferdinand se rendit à la cathédrale, sous un dais porté par les bourgmestres et sénateurs de Francfort, et y fut reçu par les électeurs ecclésiastiques. Les insignes de l'Empire étaient portés par les commissaires des électeurs absents. Fidèle à sa double politique, le Palatin envoya un ambassadeur exprès pour le représenter à cette cérémonie (3). La messe fut célébrée par l'archevêque de Mayence qui bénit l'élu impérial et le couronna solennellement.

(1) Moser, VII, page 45.

(2) Archives de Simancas. Estado 712, f° 59. — Lettre du comte d'Onate, du 11 septembre 1619.

(3) Id., *ibid*.

Ferdinand resta à Francfort jusqu'au 18 septembre, tenant conseil avec les électeurs sur les affaires de l'Empire, s'occupant à récompenser ceux qui l'avaient bien servi. Sa reconnaissance et celle des membres de la maison d'Autriche s'adressèrent surtout au roi d'Espagne, à qui l'on attribua, en grande partie, l'honneur d'avoir amené, par ses généraux en Bohême, par ses diplomates en Allemagne, par l'archiduc Albert aux Pays-Bas, le grand succès de l'élection (1).

Charles-Emmanuel fut un des premiers à complimenter le roi d'Espagne et à féliciter Ferdinand de son élévation à l'Empire. « Il fit, au rapport du comte d'Onate, de grandes démonstrations de joie et envoya dire qu'il dépêcherait un ambassadeur pour accomplir cette sienne obligation. » Cette conduite s'explique facilement par l'élection qui se fit en Bohême. De plus, Charles-Emmanuel n'ignorait pas que le nouvel Empereur était parfaitement au courant de toute la part qu'il avait prise au mouvement bohême, de ses intrigues coupables avec les chefs de l'Union, de ses visées ambitieuses au trône impérial. C'était précisément une raison majeure pour Charles de se montrer empressé à saluer le soleil levant. Promptement dégoûté de ses anciens amis d'Allemagne, il avait, grâce à la prodigieuse versatilité de son caractère, déjà changé de plans et de projets. Son ambition était de marier l'une de ses filles à Ferdinand, et aussitôt cette idée conçue, il se mit à l'œuvre. La cour d'Espagne, qu'il sut adroitement flatter, à une époque où l'on croyait encore que les alliances de famille étaient une garantie pour la sécurité des états, entra complétement dans ses vues. Elle se chargea de la négociation. Ferdinand se révolta à la première ouverture; car à son caractère loyal et droit répugnaient souverainement les habiletés de Charles-Emmanuel. Le comte d'Onate ne se rebuta pas et employa toute sa science diplomatique à vaincre les objections de l'Empereur. Sa correspondance témoigne qu'il ne mit pas à cette

(1) Archives de Simancas. Estado 2504, f° 188. — Lettre du comte d'Onate, du 5 novembre 1619.



négociation moins de chaleur et d'activité qu'aux affaires de Bohême. Ne trouvant pas assez d'appui parmi les ministres, il n'hésita pas à tâcher de les gagner par des dons gratuits et des pensions. Au bout de plusieurs mois d'efforts, il réussit enfin — chose qu'il célébra à l'égal d'une grande victoire — à obtenir l'autorisation de présenter les portraits des princesses à l'Empereur. Mais là s'arrêta son succès. Le charme des portraits fut sans influence sur Ferdinand, qui prouva bientôt, par son mariage avec Éléonore de Mantoue qu'il savait choisir par lui-même (1).

(1) Archives de Simancas, Estado 2505, f° 160. — L'affection de la cour d'Espagne pour les filles de Charles-Emmanuel ne subit pas de cet échec la moindre altération. Quelques années plus tard, en 1626, à une époque où la détresse du trésor espagnol contrastait cruellement avec les besoins qui se manifestaient aux Pays-Bas, Philippe IV ordonnait à l'infante Isabelle de faire payer aux princesses, filles de Charles-Emmanuel, une somme de 12,000 ducats, « afin qu'elles puissent s'en aider dans leurs nécessaires. » (Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État espagnole, vol. 10. — Lettre du Roi, du 27 avril 1626 et de l'Infante, du 3 juin 1626.)

CHAPITRE VIII.

Confédération des provinces révoltées. — Diète de Bohême. — Déchéance de Ferdinand. — Frédéric est élu roi de Bohême. — Assemblée de l'Union à Rotembourg. — Objections du conseil privé du Palatin contre l'acceptation de Frédéric. — Raisons pour l'y décider. — Intervention de l'électrice douairière. — Les princes allemands dissuadent Frédéric d'accepter la couronne de Bohême. — Indignation du duc de Savoie. — Il rompt avec les Unis. — Acceptation de Frédéric. — Son entrée triomphale à Prague. — Son couronnement. — Anhalt est nommé généralissime des armées bohêmes. — Ses conditions. — Assemblée de l'Union à Nuremberg. — Débats orageux. — Ambassade des Unis à Munich. — Assemblées de la Ligue catholique à Wurzbourg et à Mulhausen. — Refroidissement des alliés de Frédéric. — Scènes iconoclastes à Prague.

La révolution poursuivait sa marche en Bohême. Le 8 juillet une assemblée générale des députés de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace fut réunie à Prague. Les mécontents de la Hongrie, de la haute et de la basse Autriche s'y firent représenter. Après huit jours de discussions orageuses (1) un acte de confédération générale entre toutes les

(1) On peut juger de l'esprit étroit de l'assemblée par le fait suivant : L'article 75 stipulait que les armes des paysans seraient déposées entre les mains de l'autorité et ne pourraient leur être rendues que pour servir aux exercices. Les seigneurs, mécontents de cette clause, insérée dans l'acte sur la demande des villes, réclamèrent à leur tour le droit d'établir des marchés de grains sur leurs propriétés et de faire en général



provinces représentées fut dressé en 103 articles. L'esprit insurrectionnel s'y était donné carrière. Si grand était le nombre des cas prévus dans lesquels le refus d'obéissance au prince était de droit, que l'autorité souveraine devenait moins qu'une ombre. Un article spécial interdisait au prince de s'entretenir avec des Jésuites d'affaires relatives au pays. Un second l'obligeait à renier le prétendu dogme du Concile de Trente, « que rien n'oblige envers les hérétiques. » D'autres encore plaçaient les catholiques dans un état de suspicion permanent et d'infériorité humiliante ; le ridicule et l'odieux suintaient à chaque phrase. Cette œuvre des progressistes de l'époque fut promulguée le 31 juillet, au son des cloches et au bruit du canon.

A l'assemblée des confédérés succéda la Diète de Bohême. Son premier acte fut d'étendre la capitation jusque sur les gens de service, mesure fiscale rendue nécessaire par l'obstination que mettaient la plupart des membres États à ne payer aucune contribution volontaire ou légale. Une autre résolution fit prévoir qu'enfin les rebelles allaient jeter le masque dont ils s'étaient jusqu'ici couverts vis-à-vis des princes étrangers. La peine de la hart et de la confiscation des biens fut comminée contre quiconque s'opposerait à la déchéance de Ferdinand.

Cette déchéance était sur toutes les lèvres. Mais elle entraînait logiquement l'élection d'un nouveau roi et créait à l'instant confusion et dissidences. Peut-être aussi grand nombre des seigneurs regrettaient-ils au fond de s'être laissés entraîner si loin. Trop compromis pour revenir sur leurs pas, retenus par l'orgueil, ils hésitaient cependant à prononcer la parole qui devait ouvrir l'abîme devant eux. De là ces demi-mesures, ces inconséquences qui leur faisaient envoyer des députés à Francfort pour y contester le droit de vote électoral à Ferdinand, tandis qu'ils n'osaient encore lui refuser la qualification royale. De là cette politique molle et pusillanime qui se manifestait par

toute espèce de commerce. Les députés des villes accueillirent cette exigence par des cris de colère, et le débat devint si vif qu'il fallut lever la séance. (Hurter, VII, page 572.)



la vaine attente des nouvelles de la Diète, au lieu de frapper un coup d'éclat qui eut incontestablement retenti jusqu'à Francfort et changé la face des choses.

Seul, l'envoyé de Frédéric, Achatius de Dohna, se rendait à peu près compte des nécessités de la situation. Sa fiévreuse activité s'était communiquée aux chefs des calvinistes, adhérents naturels du Palatin. Ils sentaient la nécessité de se presser, car évidemment celle des deux élections de Prague ou de Francfort qui aurait lieu la première devait exercer une grande influence sur l'autre. Ils craignaient surtout que l'élévation de Ferdinand à l'Empire ne provoquât un revirement de l'opinion publique en faveur de ce prince (1). Mais ils avaient à lutter contre de grands obstacles. Quatre candidatures étaient mises en avant; celles du roi de Danemark, du duc de Savoie, de l'électeur de Saxe et de l'électeur palatin. La première avait peu de partisans. La seconde était chaudement appuyée par Mansfeldt et de Bausse, et semblait faire quelques progrès dans une fraction des États qu'éblouissaient les merveilleuses promesses prodiguées par les deux agents de Charles-Emmanuel (2). L'électeur de Saxe avait pour lui le groupe nombreux et puissant des luthériens et, contrairement à ses déclarations formelles, le comte de Schlick avait cru pouvoir affirmer, au nom de Jean-Georges, que ce prince accepterait la couronne, si elle lui était offerte. Enfin, l'électeur palatin comptait parmi ses adhérents les députés de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace, dont le chef, Guillaume de Rupowa, passait pour calviniste ardent. En réalité et en dehors du duc de Savoie, envers lequel il avait pris des engagements, aussitôt faussés, il était le seul qui briguât la couronne royale.

Dohna et « ses confidents, » ne négligèrent rien pour jeter la déconsidération et l'opprobre sur les compétiteurs de Frédéric. Excités par la chaleur de la lutte, ils usèrent de toutes les armes sans s'inquiéter si les coups qu'ils portaient brutalement ne

(1) Archives de Munich. — Lettre de Dohna du 21 août 1619.
(2) *Ibid.*



retomberaient pas sur leur propre candidat. Au roi de Danemark ils reprochèrent ses tendances absolutistes, sa lubricité, sa passion pour la guerre. Au duc de Savoie, ils firent un crime d'être catholique, d'avoir un fils cardinal, d'être de mauvaise foi, de craindre l'excommunication du Pape ; et sur l'observation qu'il fallait cependant ménager ce prince et ne pas oublier qu'on lui devait Pilsen, ils répondirent « que si Anhalt était accepté pour capitaine général, il saurait bien obtenir du duc que ses gens de guerre demeurassent en Bohême (1). » L'électeur de Saxe leur paraissait le concurrent le plus redoutable du Palatin, aussi le chargèrent-ils avec infiniment plus d'âpreté que le roi de Danemark et Charles-Emmanuel. Ils produisirent contre lui vingt-deux chefs d'accusation, dont les moindres le tenaient pour cupide, avare, oppresseur, ivrogne, vain et désordonné (2). Christian de Danemark fut aisément écarté. La candidature de Charles-Emmanuel ne put tenir contre les passions anticatholiques soulevées par Dohna. Elle perdit le peu de consistance qui lui restait, lorsque Mansfeldt, envoyé avec ses gens à l'armée de Thurn, se vit forcé de quitter Prague. Les noms de l'électeur de Saxe et de l'électeur palatin restèrent seuls en présence.

Le 21 août Dohna put écrire à Anhalt, « que les sympathies pour Savoie étaient complétement éteintes. »

Afin de faire pencher la balance en faveur de son souverain, l'envoyé palatin usa d'une tactique habile: il obtint d'abord des directeurs la nomination de Christian d'Anhalt, au poste de généralissime de toutes les forces bohêmes. Cet acte porta ombrage au parti luthérien qui crut y voir un « scandale » pour son candidat. Sous prétexte de calmer l'émotion produite, Dohna fit en sorte que Schlick fut envoyé à Dresde pour offrir la couronne à Jean-Georges. Schlick donna dans le piége et s'éloigna, laissant le champ libre à son adroit adversaire (3).

(1) *Tilly*, I, page 205.
(2) *Ibid.*
(3) Moser, VIII, page 122.



Au moment de recueillir le fruit de tant de peines, d'intrigues et d'efforts, Dohna se vit menacé d'un échec humiliant. La déchéance de Ferdinand avait été prononcée le 17 août et l'élection fixée au 26. Un grand nombre de membres des États, avant de promettre leur vote au Palatin, exigèrent de lui un engagement formel d'accepter la couronne. Dohna ne put leur donner que des « déclarations » assez vagues dont ils ne voulurent pas se contenter. La situation se tendit par suite du retard d'Anhalt à accepter le commandement général qu'on lui avait conféré. Or le Palatin et Anhalt désiraient ne pas prendre d'engagement positif « avant d'avoir des nouvelles certaines d'Angleterre, » où Christophe de Dohna avait été envoyé pour obtenir le consentement de Jacques Ier. Achatius reçut l'ordre réitéré de mettre tout en œuvre pour faire reculer l'élection, et le 26 août, Anhalt lui écrivit encore qu'il devait à tout prix gagner « une dilation de six semaines. » Selon son habitude, Frédéric tremblait à l'heure des grandes résolutions. Tout alors l'agitait et l'effrayait. Il tâchait de se soustraire au poids écrasant de ses perplexités en se jetant sur des détails hors de propos. Ainsi, à la veille de l'explosion d'une guerre qu'il avait préparée par quatre années de conspiration, il demanda à Dohna s'il n'y aurait pas moyen de faire licencier quelques troupes par les Bohêmes, à quoi Dohna lui fit cette réponse caractéristique de la situation, « que licencier des troupes paraîtrait étrange et ne se pouvait faire d'ailleurs sans comptes et sans payer ; que pas un des directeurs ne connaissait l'estat des comptes ; que Rupowa même lui avait confessé les avoir regardés l'an passé et les avoir trouvés si confus qu'il en avait honte et ne saurait en venir à bout (1). »

Les États refusèrent de prêter l'oreille aux sollicitations de délai du Palatin. Ils s'étaient trop avancés pour que la position fut tolérable et ils avaient hâte d'en sortir. Les dispositions du peuple, écrasé d'impôts et foulé par les gens de guerre, devenaient inquiétantes, et il était à craindre que l'élection de Fer-

(1) Archives de Munich, II, page 79. — Lettres de Dohna, des 21, 22 et 25 août.



dinand, de plus en plus probable, n'amenât un mouvement de réaction irrésistible. Ils sentaient le besoin d'un chef, non qu'ils fussent le moins du monde disposés à lui obéir, mais ne sachant plus comment se tirer de l'effroyable désordre de leurs affaires, fatigués de leur propre ineptie, ils aspiraient à trouver une tête sur laquelle ils pussent se décharger de leur responsabilité, de leurs ennuis et de leur mécontentement contre eux mêmes (1).

Ils étaient à bout de finances, à bout d'ordre, à bout de justice, à bout de discipline. Leur armée était en pleine dissolution. Leur général en chef, le comte de Thurn, fanatique vieillard, d'un orgueil qui n'avait d'égal que son incapacité, leur écrivait froidement : « Si Bucquoy et Dampierre font leur jonction, je suis perdu. Mais la providence de Dieu est grande, elle fait des miracles; Rhedi m'amène 10,000 hommes; en attendant, je vais boire aujourd'hui gaillardement (2). » Et en buvant, il oubliait que ses soldats n'étaient pas payés. Sa cavalerie se mit en pleine révolte et envoya une députation à Prague exiger un à-compte de trois mois de solde. Les directeurs lui promirent tout ce qu'elle voulut, bien qu'ils ne sussent, de l'aveu de Dohna, où pêcher de l'argent (3). Cette concession provoqua une mutinerie de quelques compagnies de Mansfeldt, qui se promenèrent tumultueusement dans les rues de Prague, en menaçant de se payer de leurs propres mains, si on ne les satisfaisait aussi (4). Accorder un délai sous l'empire d'une semblable situation était impossible, le demander insensé.

Le 26 août, la Diète s'assembla pour procéder à l'élection. Rupowa se fit l'avocat du Palatin. Il vanta sa puissance, sa haute raison, la régularité de ses mœurs, le bon état de son armée, son alliance avec l'Angleterre, ses relations intimes avec les Hollandais. Puis s'attachant à rassurer les luthériens, il affirma

(1) « De tous ceux qui sont ici, écrivait Dohna le 21 août, il n'y en a guère qui sont capables de prendre une résolution. Il leur faut quelqu'un qui les guide, leur dise ce qu'ils ont à faire, leur fraye la voie. »

(2) Klopp., *Tilly*, I, page 38.

(3) Archives de Munich, II, page 279. — Lettre de Dohna du 22 août.

(4) *Ibid.*



audacieusement que Frédéric n'avait jamais poursuivi personne pour cause de religion, et qu'il n'y avait à la cour que des hommes dévoués à la confession d'Augsbourg. Les discours épuisés, on passa au vote. L'électeur de Saxe n'eut que six voix dans l'ordre des seigneurs, une seule dans celui des chevaliers. Le tiers-ordre se prononça à l'unanimité pour le Palatin.

La nomination de Frédéric, bien que prévue, produisit une impression fâcheuse en Bohême. Les luthériens et les catholiques y virent le prélude de persécutions religieuses et l'émotion publique fut si vive que les directeurs se crurent obligés de faire lire des déclarations rassurantes dans toutes les églises. Le comte de Schlick l'apprit à Dresde et s'en montra très-froissé. Dînant avec Hoe, prédicateur de l'électeur de Saxe, il versa des larmes et affirma qu'il ne pourrait vivre en Bohême sous un roi calviniste et qu'il allait vendre tous ses biens (1). » Il n'en fit rien et le poste de grand juge qui lui fut offert, avec la perspective de la lucrative dignité de grand chancelier, le réconcilia bientôt avec Frédéric. Thurn prédit que le choix calviniste causerait la ruine du pays et Mansfeldt offrit sa démission (2).

D'après les instructions du Palatin, Dohna sollicita les États de suspendre la publication des résultats du vote, jusqu'à ce qu'il eut avisé Frédéric et reçu sa réponse. Mais la demande fut repoussée parce que les rebelles espéraient que ce coup d'éclat serait connu à Francfort assez à temps pour influencer le collége électoral.

Dès le 29, en effet, la nouvelle circulait parmi les groupes rassemblés autour du cortége de l'élu impérial Ferdinand II. Elle venait trop tard et son unique effet fut de rendre la position des commissaires palatins très-embarrassante. L'Empereur et les électeurs affectèrent pendant plusieurs jours de ne pas leur en parler (3). L'électeur de Cologne rompit le premier la glace,

(1) Hurter, VIII, page 77.
(2) *Arch. unito protest.*, page 371.
(3) Hurter, VIII, page 81.



en disant au comte de Solms : « Un prince qui a quelque chose à perdre dans l'Empire acceptera difficilement : tout autre ne serait d'aucun service aux Bohêmes (1). »

On prétend qu'en apprenant la déchéance de Ferdinand, Frédéric s'écria : « Je n'aurais jamais cru que les Bohêmes eussent été si loin. C'est très-osé. Je pense maintenant qu'ils voudront élire un autre roi. Mon Dieu ! si leur choix tombait sur moi, qu'est-ce que je ferais ? » Sur quoi le prince Anhalt aurait répondu : « Monseigneur, le temps vous porterait conseil. » L'anecdote peut être vraie, mais dans ce cas elle n'est qu'une scène de la longue comédie jouée par Anhalt et son digne élève. A mesure que la crise finale approchait, les anxiétés de Frédéric augmentaient. En proie aux luttes intérieures de l'ambition et de sa conscience, il préludait, par les tourments de son imagination, aux misères de l'existence errante et déconsidérée qui fut le juste châtiment de son crime. Le 29, au matin, Anhalt accompagné d'Anspach, entrant chez lui, avec les dépêches de Dohna « le trouva les yeux mouillés et en prières (2). » Dans le paquet, outre le billet de Dohna annonçant l'élection, se trouvaient deux lettres, l'une du margrave de Jaegerndorf, de pures félicitations, l'autre de Tschernembel, l'un des principaux chefs bohêmes, qui pressait vivement le Palatin d'accepter. Or Dohna, dans sa précipitation, croyant jeter du sable sur cette dernière, y avait renversé le contenu de l'encrier. Pour réparer l'accident il avait essayé de passer la lettre à l'eau et de la faire sécher au soleil, mais sans beaucoup de succès. A l'aspect du papier maculé, Frédéric se troubla et le montra, avec des signes d'impatience, au prince d'Anhalt, qui pour le calmer lui dit : « Ce n'est rien, monseigneur, cela signifie que la chose n'ira pas toute seule. D'ailleurs cette lettre est encore très-lisible. Que Votre Grâce s'asseoie seulement sur ce trône, et nous verrons bien qui l'en fera descendre (3). »

(1) Hurter, VIII, p. 81.

(2) Archives de Munich, II. — Lettres d'Anhalt à Dohna du 29 août 1619.

(3) Moser, VIII, page 43.



Au bout de quelques instants, Frédéric se remit et déclara que sa résolution était prise, qu'il attendrait cependant, avant de la faire connaître, la réponse de Christophe de Dohna et celle de ses alliés de l'Union qu'il devait consulter pour la forme. Jour fut pris entre lui, Anspach et Anhalt pour convoquer les principaux des Unis à Rotenbourg. Ce point convenu, Frédéric dit à Anhalt : « A cette heure, je n'ay poinct plus d'occasion de vous arrester, mais je serai bien aise que vous soyez là pour dresser tout. Toutefois, il faut que vous ne partiez devant que nous ayons résolu tout. » Anspach se mit à rire, mais il avoua cependant, qu'il ne se sentait pas plus à l'aise que le Palatin. Seul conséquent et logique avec lui-même, Anhalt se jetait hardiment dans l'aventure révolutionnaire. « Dites, écrivit-il à Dohna, dites à Guillaume de Lobkowitz, que je me fais fort qu'à la fin tout ira bien (1). »

Anhalt se rendit à Prague dans le but d'empêcher le départ de la députation chargée pour les États d'annoncer officiellement à Frédéric son élection. A la suite de ses démarches, les Bohêmes se contentèrent d'envoyer une lettre à leur nouveau roi. Aussitôt après, Frédéric s'empressa d'informer l'électrice, sa femme, des grandes nouvelles qu'il venait de recevoir et d'adresser aux Unis la convocation concertée avec Anhalt et Anspach. L'électrice accourut à Amberg et aborda, dit-on, Frédéric en ces termes : « Qui a visé à une fille de roi, doit avoir le courage de viser à une couronne; j'aimerais mille fois mieux vivre dans la détresse avec un roi que dans l'opulence avec un électeur (2). » Que ces paroles aient été prononcées ou non, il n'en est pas moins certain que la fille de Jacques usa de toute son influence auprès de son mari pour lui faire accepter la couronne de Bohême.

Le 17 septembre, Frédéric partit pour Rotenbourg. La plupart des membres de l'Union s'y trouvaient déjà réunis. Ils le

(1) Archives de Munich. — Lettre d'Anhalt à Dohna du 29 août 1619.

(2) Puffendorff cite ces paroles ; Sœltl (*Religions Krieg*, I, 153) les dit inventées par les ennemis de Frédéric : ni le premier, ni le second n'apportent de preuves à l'appui, l'un de son affirmation, l'autre de sa négation.



félicitèrent tous de commun accord, mais lorsqu'il s'agit de répondre à la question de savoir s'il devait accepter, Anhalt, Anspach et Bade-Durlach opinèrent seuls pour l'affirmative. Le duc de Wurtemberg, le député du margrave de Brandebourg, Culmbch et le landgrave Maurice de Hesse lui-même se prononcèrent en sens contraire. Les villes refusèrent d'émettre un avis qui eut engagé leur responsabilité (1).

Pendant les délibérations arrivèrent un envoyé de l'Empereur et un émissaire bohême. Le premier était chargé d'exhorter les Unis à ne pas troubler la paix et de leur représenter que l'Empereur, ayant confirmé les priviléges des Bohêmes, ne pouvait être accusé de vouloir une guerre de religion. Il ne reçut pas même de réponse (2). Le second apportait une missive pressante des Bohêmes, pour obtenir l'acceptation de l'électeur. Frédéric, bien que parfaitement arrêté dans ses intentions, qu'il ne cacha pas à ses alliés, retarda encore sa décision. Il tenait à s'abriter derrière des responsabilités étrangères, fussent-elles subalternes, ne s'apercevant pas que ceux qu'il consultait, pénétrant son jeu, esquivaient le piége grossier qu'il leur tendait. Il emmena l'agent bohême à Heidelberg et soumit la question d'acceptation à son conseil. Selon l'usage du temps, le conseil dressa un tableau des raisons *contre* et un tableau des raisons *pour*. Les premières étaient au nombre de quatorze, tandis qu'on n'en put trouver que six *pour*, et encore ces premières l'emportaient-elles de beaucoup sur les secondes, par le poids et par la portée des arguments. Ainsi le conseil objectait que Frédéric, ayant reconnu Ferdinand comme roi de Bohême et lui ayant finalement donné sa voix pour l'Empire, ne pouvait, sans félonie et sans encourir la perte du haut Palatinat, fief relevant de la couronne de Bohême, accepter l'élection indue des États ; — qu'en effet, cette élection n'était nullement fondée en droit ; — qu'il serait plus qu'imprudent de mettre en péril ses états héréditaires pour le gain douteux d'une couronne élective. — Que Frédéric

(1) Moser, VIII, page 46.
(2) Hurter, VIII, page 83.



était certain de s'attirer sur les bras une implacable inimitié avec la maison d'Autriche, le roi d'Espagne, le Pape, les États catholiques de l'Allemagne, sans pouvoir compter ni sur l'Union ni sur la France, ni sur la Saxe qui lui serait hostile; — qu'il serait entraîné à des dépenses ruineuses, impossibles par la nécessité de la lutte et l'obligation d'entretenir deux armées, l'une au Palatinat contre les Espagnols et les catholiques, l'autre en Bohême où les États, sans argent et sans ressources, loin de l'aider, lui seraient une lourde charge.

Raisonnant pour l'affirmative, on avançait d'abord que la Bohême était un pays magnifique; — que si la question était difficile à résoudre, l'acceptation ne serait cependant pas impossible, *si* l'Angleterre et la Hollande la conseillaient et fournissaient au Palatin des soldats et de l'argent, *si* le roi de Danemark intervenait aussi par des subsides, *si* Venise, Brandebourg, les protestants de France, etc., assistaient le nouveau roi; — que les Bohêmes pourraient être jetés dans le désespoir, offrir leur couronne à Bethlen Gabor, se faire tributaires du Turc, etc.

Incontestablement le rejet pur et simple de l'élection était la conclusion naturelle et logique contenue dans ces prémisses. Le conseil, connaissant les intentions de Frédéric, s'arrêta à un terme moyen; il émit l'avis de ne prendre aucune décision avant qu'on eût reçu des nouvelles du roi d'Angleterre. Et cependant, comme pour tâcher de faire pencher la balance vers le refus, à ses deux tableaux d'arguments il en joignit un troisième: « Des abus et lacunes existants dans l'organisation militaire des Bohêmes. » Cette peinture fidèle de l'affreux désordre qui régnait dans la constitution militaire des rebelles était faite pour décourager Frédéric. Mais l'obstination est le travers des esprits faibles et présomptueux. Pusillanimes quand le péril est proche, ils le bravent de loin et prennent leur entêtement pour du courage. Frédéric se roidit contre ses propres ministres, et avec l'affectation de langage bigot du mysticisme calviniste, il s'écria: « Qu'il voyait dans l'appel que lui faisaient les Bohêmes une vocation de Dieu et qu'il mettait sa confiance en Celui au nom duquel il acceptait. »

En vain sa mère, Louise-Julienne, fille de Maurice de Nassau lui montra, en termes émouvants, l'abîme dans lequel il allait se jeter, lui et tous les siens, les calamités sans nombre qu'il allait attirer sur sa famille et sa patrie; en vain elle le conjura, les larmes aux yeux, de repousser les perfides suggestions de son ambition, il demeura sourd à ses supplications, insensible à ses pleurs. La malheureuse mère conçut de cette résistance un si violent chagrin qu'elle tomba dangereusement malade. Les conseils prudents ne manquèrent pas d'autre part à Frédéric. Catholiques et protestants s'efforcèrent d'ouvrir les yeux de ce malheureux prince, qu'une aveugle présomption entraînait à son inévitable perte.

Mais que pouvaient semblables remontrances sur celui que n'avaient ému ni les objections de ses amis, ni les larmes de sa mère?

Avant de quitter Francfort, les électeurs lui adressèrent une lettre où ils lui représentaient éloquemment le côté inique et odieux de la question et lui dévoilaient, avec un accent prophétique, l'avenir désolant qu'il préparait à l'Allemagne, la patrie ouverte aux étrangers, comme une caverne aux voleurs, la vieille liberté allemande transformée en servage intolérable, la ruine de la noblesse de tous les degrés, la guerre se prolongeant au delà des générations vivantes.

Le duc de Bavière ne fut pas moins explicite. Le comte Reinhard de Solms, chargé de sonder ses intentions, vint à Munich, sous le couvert d'une mission insignifiante. Il avait ordre de ne parler de l'élection que si le duc abordait lui-même ce sujet et, dans ce cas, d'affirmer que Frédéric n'avait nullement recherché la couronne de Bohême, mais qu'il voyait dans le choix fait de sa personne une vocation de Dieu. Maximilien parla sans détour et à l'observation de l'envoyé palatin, il répondit qu'il n'était pas d'usage, entre potentats chrétiens, de s'annexer la couronne d'autrui; qu'en agissant ainsi le Palatin ouvrirait l'empire au Turc. Il termina en demandant des explications sur les armements des Unis.

Un autre agent palatin, André Paul, parcourut les cours des



trois électeurs ecclésiastiques. Il devait s'efforcer ou de les persuader de la « vocation, » manifestée par la divine Providence à Frédéric, ou de les intimider par l'énumération des forces de Bethlen Gabor, des Bohêmes et des Unis. La réponse qu'il rapporta fut, comme on pouvait le prévoir, peu satisfaisante. L'archevêque de Mayence ne craignit pas de dire que le Palatin posait un acte du plus mauvais exemple et rappela que sur vingt trois rois qui avaient régné en Bohême, pas un seul n'avait pu demeurer en paix (1).

L'électeur de Saxe, visité à son tour par les envoyés du Palatin, refusa d'admettre que le trône de Bohême fut vacant et de donner à leur maître le titre de roi. Camerarius, froidement accueilli des princes du cercle de la basse Saxe, revint le cœur rempli de tristes pressentiments. « Comme l'a dit le Pape, en faisant allusion aux Turcs, écrivit-il, notre électeur s'est jeté dans un beau labyrinthe. »

Le duc de Bouillon et Maurice de Nassau furent les seuls qui encouragèrent Frédéric à accepter l'élection bohême. Le premier, calviniste ardent, jugeait légèrement et de loin. Le second obéissait à des calculs politiques dont le sens échappait à la victime qu'il sacrifiait à ses plans contre l'Espagne (2).

Une sorte de pudeur ne permit pas à Frédéric d'écrire ou d'envoyer un agent au duc de Savoie. Cependant il avait encore grand besoin de ce prince et tenait à le ménager. La circonstance était difficile et le conseil privé du Palatin ne lui dissimula pas la fausseté de la situation et ses périls : Savoie, fit-il remarquer, Savoie, qui a entretenu jusqu'à présent un petit corps d'armée en Bohême et que l'électeur a leurré d'un tout autre résultat que celui obtenu, sera infailliblement dégoûté. Il en tirera motifs non-seulement pour rappeler ses troupes, mais encore pour empescher beaucoup de bien de la part de Venise (3). Une

(1) Archives de Bruxelles. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence.

(2) Hurter, VIII, pages 92 et suiv.

(3) Moser, VIII, page 109. *Weissagende Bedencken der Churpfælzischen Ræthe*, etc.



démarche directe était donc impossible à Frédéric. Anhalt se dévoua. Son sacrifice n'était pas tout à fait désintéressé.

Le 28 août il avait écrit au sieur de Bausse pour solliciter le payement « de la pension de deux mille pistoles d'Italie qu'il avait plu à S. A. de Savoye de luy donner (1). » Bausse, outré du rôle de dupe que le chef des Unis avait fait jouer au duc, partit pour Turin, aussitôt après l'élection, sans répondre à cette requête. Anhalt saisit donc avec empressement l'occasion de renouer une correspondance personnelle avec Charles-Emmanuel. Le 18 septembre, il expédia à Turin un gentilhomme porteur de dépêches pleines de nouvelles favorables à l'insurrection et d'une lettre confidentielle aussi longue qu'embarrassée. La notification de l'élection du Palatin y était noyée au milieu d'une foule de détails plus prolixes qu'intéressants, et à côté de grands éloges pour Mansfeldt, se glissait l'assurance que toute l'assemblée de Rotenbourg se recommandait très-humblement à S. A. « principalement le signataire de la missive et son fils, comme ne dépendants que d'icelle Altesse, avec désir inviolable de vivre et mourir en son service (2). »

Cette démarche demeura sans succès et la lettre sans réponse. Une nouvelle tentative d'Anhalt, en date du 21 novembre, n'aboutit qu'à constater le parti pris par le duc de Savoie de demeurer sourd à toutes les supplications de ses ex-pensionnaires (3).

Cependant les Bohêmes prenaient ombrage du retard que Frédéric mettait à se prononcer. Ils lui adressèrent un troisième message ressemblant fort à une sommation. Achatius de Dohna, inquiet, vint lui-même à Heidelberg avertir son maître qu'on parlait déjà à Prague de chercher un autre roi et qu'on désignait Bethlen Gabor. Vers la même époque arrivèrent d'Angleterre les premières dépêches de Christophe de Dohna. Ce diplomate mandait que Jacques Ier réclamait de nouveaux renseignements, avant de donner son conseil. Aux yeux de Christophe,

(1) Archives de Munich. — Lettre d'Anhalt du 18/28 août 1619.

(2) *Arch. unito protest.*, page 373.

(3) *Ibid.*, page 381.



cela signifiait que le monarque anglais voyait sans peine l'élévation de son gendre, mais qu'il craignait d'engager sa responsabilité, pour le cas où les choses tourneraient mal, car les ministres assuraient que si Frédéric posait la couronne sur sa tête, le roi ne tarderait pas à le reconnaître. Jacques jouait, en effet, un double rôle.

Le 5 septembre, il écrivit au roi d'Espagne pour protester avec énergie contre la conduite de Frédéric ; il déclara à l'ambassadeur espagnol à Londres, comte de Gondomar, qu'il n'avait pas prêté un écu à son gendre ; il affecta de refuser à ce dernier le titre de roi et laissa dire par Buckingham au même comte de Gondomar : « Le Palatin se croit à cheval, il faudra qu'il tombe pour revenir à la raison (1). »

Et néanmoins, le 20 novembre, dix semaines après cet étalage de mécontentement, il discutait froidement avec « monsieur son cousin et frère le roi de Bohême, » de l'incorporation de la Hongrie à l'Empire, avec titre de huitième électorat, à transporter sur la tête dudit roi ; il démontrait l'impossibilité de faire admettre l'électorat par les princes allemands, mais « quant au transport sur la tête de Sa Majesté, il pensait que la justice se retrouverait et tant qu'en effect les Hongrois ont la mesme cause avec celle des Bohêmes, » enfin il ajoutait que « si l'occasion de l'affection commune et en particulier la bonne volonté de Bethlen Gabor se présentaient, qu'ils voudroyent déférer la couronne à Sa Majesté, il voudroit conseiller toujours qu'on ne devoit point refuser un tel don de Dieu, pour le regard de la grande conséquence, qu'on sauroit establir une conservation générale de l'Église de Dieu avec la propagation de sa parole qu'il se falait fier totalement à sa Providence et suivre en cela sa bonne volonté (2). »

On le voit, Christophe de Dohna avait parfaitement interprété les vrais sentiments de Jacques, car ce que Jacques trouvait bon de conseiller le 20 novembre, pour la couronne de

(1) Hurter, VIII, page 85.
(2) Archives de Munich.

Hongrie, il ne l'avait pu déconseiller, deux mois avant, pour la couronne de Bohême, dans des circonstances identiques, voire même moins odieuses. Frédéric agit en conséquence, et le 1er octobre, en présence de ses ministres, il accepta solennellement le trône de Bohême.

En posant cet acte qui devait avoir une influence si funeste sur sa vie et déchaîner des calamités sans nombre sur l'Allemagne, il affecta de s'entourer d'un certain appareil mystique et se drapant en martyr, « il se déclara prêt à faire et à souffrir tout ce qu'il plairait à Dieu de lui ordonner (1). »

A tous ceux qu'il crut devoir informer de sa décision, il la motiva sur « la vocation extraordinaire que lui manifestait la divine Providence. » Il multiplia les cérémonies religieuses et se répandit en longues prières.

Les intérêts temporels ne furent cependant pas négligés. Il confia le gouvernement du Palatinat au comte palatin Jean de Deux-Ponts et pria sa mère de résider à Heidelberg.

Quelques jours après, il se mit en route pour Prague avec la princesse, sa femme, et une suite de 569 personnes. Sa mère assistait à son départ du haut d'un balcon. Lorsque le brillant cortége s'ébranla, elle fondit en larmes et s'écria au milieu de ses sanglots : Mon fils ! tu emportes le Palatinat en Bohême ! » Frédéric était attendu à Amberg par le comte Jacques-Louis de Furstenberg, chargé par l'Empereur d'essayer encore un dernier avertissement. Mais le Palatin ne pouvait plus être arrêté dans la fatale voie où il était entré. Il fit à l'envoyé de Ferdinand un accueil glacial et refusa de lui donner une réponse écrite, bien que pour le moins, ainsi que le fit observer Furstenberg, une politesse en valut une autre (2). »

Le 24 octobre, il rencontra à Waldsassen, près d'Eger, la députation que les Bohêmes envoyaient au-devant de lui. Le comte de Schlick, déjà tourné vers le soleil levant, la présidait. Elle avait l'ordre de lui demander, préalablement à tout hom-

(1) Moser, VII, page 51. — Soeltl, I, page 157.
(2) Hurter, VIII, page 99.



mage, la reconnaissance écrite du « droit électoral des États, quant au roi, l'assécuration de leurs priviléges, le libre exercice de la religion, le maintien des institutions nationales, l'indivisibilité du royaume, l'engagement de ne prendre et de ne tolérer auprès de la future reine que des fonctionnaires indigènes. » De nombreuses harangues furent prononcées, et Frédéric s'empressa de signer toutes les déclarations que Schlick lui présenta de la part des États.

Le 25, il fit son entrée solennelle à Prague, au bruit des acclamations populaires et au milieu de l'enthousiasme général. La bourgeoisie seule dépensa pour cette fête 50,000 florins, « qui, dit Camerarius, eussent été beaucoup mieux employés à payer les soldats (1). » Le couronnement eut lieu cinq jours plus tard, selon le mode qui se put trouver le moins éloigné de l'austérité calviniste. Les seigneurs bohêmes déployèrent, à cette occasion, un luxe extraordinaire, le vin coula des fontaines publiques, de grandes tables, copieusement servies, furent dressées dans les rues et d'abondantes largesses faites à la populace.

Enivré de sa récente royauté, Frédéric avait fermé volontairement les yeux à tous les périls et accepté aveuglement tous les engagements qu'avaient voulu lui imposer ses nouveaux sujets. Son principal conseiller, Anhalt, montra beaucoup plus de sollicitude pour ses propres intérêts.

Depuis longtemps il visait à se faire décerner le commandement en chef des troupes bohêmes, et ce fut pour ne pas se créer un obstacle, qu'il évita d'accepter un emploi dans l'état-major du grand armement, objet de ses longues négociations avec le duc de Savoie. Lorsque les États le nommèrent généralissime de leurs forces, il joua la surprise et la modestie, se récria sur son peu de capacité pour un poste de si grande responsabilité, écrivit aux principaux membres de l'Union pour leur demander conseil (2). Quelques-uns l'engagèrent à décliner l'offre, si honorable qu'elle fut, en s'étayant des motifs les plus graves. Le

(1) Archives de Munich. — Lettres d'Anhalt du 25 août 1619.
(2) *Ibid.*



comte Albert de Solms, bien que l'un de ses plus intimes affidés et des plus chauds promoteurs du mouvement bohême, ne crut pas devoir lui cacher que l'électeur de Mayence, en apprenant cette nomination, s'était écrié : Si Anhalt accepte, c'est qu'il aura perdu la tête (1). Conseils et avertissements superflus! Anhalt avait pris son parti d'avance et son unique souci était de profiter des circonstances pour poser ses conditions. Il chargea de ses instructions Achatius de Dohna, envoyé le 28 septembre à Prague, afin d'y surveiller les préparatifs de l'installation du Palatin au Hradschin.

Il exiga « que depuis le 1er mai jusqu'au 30 septembre les États lui payassent 2,000 thalers, et pendant l'hyver 1,000 thalers pour solder ses espions, » — que la nomination aux emplois supérieurs de l'armée ne put être faite sans son avis et autorisation, — que son traitement fut porté à 6,000 florins par mois. Ce dernier point le touchait sensiblement, et comme il avait peu de confiance dans la solvabilité des États, il enjoignit à Dohna de stipuler des garanties formelles et d'y faire joindre une clause particulière portant « qu'il serait loisible au prince d'Anhalt et aux siens d'acheter en Bohême, des terres confisquées payables en titres de créance sur l'État (2). » Ses précautions ne se bornèrent pas là. L'article 2 d'un mémoire spécialement consacré aux mesures à prendre pour la réception officielle du Palatin, est ainsi conçu :

« Quant à ce que regarde le régiment de mon fils, je n'en voudrais certainement pas fatiguer les États, mais je désirerais savoir si, dans le cas où le régiment de Savoie (car après ce qui s'est passé récemment, il ne faut plus compter sur l'assistance du duc) seroit maintenu, il ne seroit pas possible de le faire obtenir à mon fils de préférence à tout autre, à l'occasion de quoi il seroit absolument nécessaire de faire dresser les patentes les plus avantageuses, et il conviendra de faire observer que si j'ai sollicité la mise sur pied des douze compagnies qu'on vient

(1) *Furstl. Anhalt. Canzley,* page 153.

(2) Archives de Munich. — *Neben memorie für Dohna.*

de lever, c'est parce que je voulais en former un seul corps destiné à me servir de garde (1). »

Rien ne coûtait aux États bohêmes, dès qu'il ne s'agissait que de promesses, car ils s'inquiétaient fort peu de les remplir. Anhalt obtint sans peine tout ce qu'il demandait et figura dans son rôle de généralissime au couronnement de Frédéric. Mais toute médaille a son revers, et un incident, peu grave en lui-même, révéla le sourd travail de jalousie qui s'opérait déjà dans le triumvirat de l'Union et faillit amener une rupture entre ses membres.

Fier de ses nouvelles fonctions, Anhalt voulut les inaugurer avec un certain éclat et n'ayant pas sous sa main de troupes bohêmes, il prit avec lui celles de l'Union, dans le but de faire grosse escorte à Frédéric et de « raffler en passant quelques garnisons impériales. » Anspach, dont on avait oublié de demander l'autorisation, se froissa du procédé et s'en plaignit en termes grossiers (2). Anhalt lui répondit avec hauteur et dans le même langage. Le margrave sentant qu'il serait le plus faible, plia et fit ses excuses, mais la suite des événements prouva qu'il n'avait rien oublié, ni rien pardonné (3).

Le jour même de son couronnement, Frédéric publia un manifeste pour justifier sa conduite aux yeux de l'Allemagne. Jamais jusqu'alors le mensonge et le blasphème ne s'étaient produits avec autant d'impudence dans un document public. Le Palatin eut l'audace d'affirmer « qu'il n'avait rien fait pour gagner la couronne de Bohême, et que s'il n'avait pas eu l'espoir

(1) Archives de Munich. — *Neben memorie für Dohna.*

(2) *Arch. unito protest.*, page 376. — Anspach à Anhalt, le 12 octobre 1619. « Je vous ay voulu prier qu'en faisant vos affaires de ne vouloir gaster les nostres dans l'Empire. J'ay bonne opinion qu'à la réunion de Nuremberg, on prendra unanimement une bonne résolution, laquelle sera plus utile aux affaires de Bohême que de prendre à ceste heure quelques meschantes bicoques et gaster nos affaires. Si c'estoient à gangner quelque bataille... je ne mutinerois pas tant, mais pour curer les fesses de l'ennemy, cela ne mérite pas la peine. »

(3) Lettre d'Anhalt du 24 octobre 1619. — Lettre d'Anspach du 6 novembre 1619.



d'assurer la paix, tous les biens et tous les honneurs du monde n'auraient pù le décider à accepter cette même couronne; qu'il n'avait rien fait précipitamment, ni légèrement, mais qu'il avait prié, médité, consulté ses amis, et qu'il n'avait pris sa résolution qu'après avoir reconnu le doigt de Dieu, l'irrésistible vocation de la divine Providence (1). »

Ce manifeste fit scandale, car le XVII[e] siècle conservait encore les notions du droit et n'était pas encore blasé sur l'abus impie du langage, inauguré par le libre examen. Si la plupart des princes allemands, même ceux de l'Union, n'étaient pas au courant des intrigues qui avaient précédé l'élection de Prague, tous en savaient assez pour juger ce que valaient et la soudaine piété du nouveau roi et son amour de la paix. L'électeur de Saxe, à qui Frédéric écrivit en outre que les Bohêmes avaient prononcé la déchéance de Ferdinand, parce que leurs envoyés n'avaient pas été reçus à Francfort, manifesta hautement son indignation. Chez les Unis eux-mêmes se révélèrent, dès lors, des symptômes d'éloignement et de répulsion.

Frédéric en fit la douloureuse épreuve à Nuremberg, où ils s'assemblèrent le 12 novembre, en vertu d'une résolution prise précédemment à Rotenbourg. Tous les princes de l'Allemagne avaient été convoqués à cette espèce de congrès. Les catholiques firent tous défaut, sans exception.

Le roi de Danemarck, membre de l'empire, comme duc de Holstein, et le duc de Holstein-Gottorp, s'excusèrent. L'électeur de Saxe refusa de paraître par le motif qu'il n'entendait prendre part qu'aux diètes convoquées par l'Empereur (2). Anhalt, l'indispensable conseiller de Frédéric, se trouva empêché par une indisposition (3), et se fit remplacer, au nom des Bohêmes, par le vieux Ruppa, le plus fanatique des chefs de l'insurrection. L'Empereur, dans l'espoir de calmer les esprits et de les persuader de ses intentions pacifiques, y envoya le comte de Hohenzollern, qui, dans cette rencontre critique, sut avec beaucoup

(1) Khevenhiller, IX, page 14.

(2) Archives du royaume, secrétairerie d'État allemande. — Lettre de l'électeur de Saxe du 15 octobre 1619.

(3) *Arch. unito protest.*, page 383.



de tact et d'adresse, sauvegarder la dignité de son souverain. Seuls le duc de Wurtemberg, le landgrave Maurice de Hesse-Cassel, le fils aîné du margrave de Bade-Durlach, deux ducs de Saxe-Weymar, le margrave Sigismond de Brandebourg, la plupart calvinistes, firent acte de présence. Les députés de la noblesse de second ordre, de la chevalerie et des villes impériales firent nombre. Ils ne ménagèrent pas à Frédéric les honneurs, ils le saluèrent du titre de roi, mais ils n'allèrent pas au delà de ces stériles marques de déférence. Les princes ne pardonnaient pas au Palatin son élévation et, dévorés de jalousie, démentaient dans leur âme les vœux que leur bouche lui adressait. La noblesse inférieure, comtes et chevaliers, plus ou moins dépendants des princes et aspirant à ne relever, eux aussi, que de l'Empereur, était venue, décidée d'avance à ne s'imposer que les sacrifices qu'elle ne pourrait pas éviter. Les villes impériales, ces financiers de l'Union, étaient lasses des contributions de toutes sortes dont on les grevait.

Les discussions furent longues et orageuses. Des propositions avaient été préparées par le triumvirat Anhalt, Anspach et Frédéric. Elles stipulaient, entre autres points, l'avance de fortes contributions pour faire la guerre et l'affectation des revenus des biens ecclésiastiques au même but. Ces demandes reçurent très-mauvais accueil. Les mots de contribution et de séquestre sonnaient mal aux oreilles de la majorité.

Frédéric ne s'en troubla pas. Il était encore sous le charme de son diadème et sous l'influence du merveilleux résultat d'un horoscope ou thème astrologique « *nativitatis*, *electionis et coronationis* » qu'il s'était fait tirer (1).

Il ne pensait qu'à s'amuser et se consolait facilement à table, ou dans des bals intimes, du peu de progrès des délibérations. A l'un des banquets qui lui furent donnés, le landgrave Maurice de Hesse, échauffé par le vin, interpella le comte Craft de Hohenlohe et le somma de lui rendre « service de gentilhomme. » Hohenlohe répondit qu'il était prêt à obéir à sa Grâce ; sur

(1) *Arch. unito protest.*, page 384.



quoi Maurice brandissant son verre, s'écria « qu'il voulait donner une fête à sa manière aux électeurs de Cologne et de Mayence, » ce qui fut grandement applaudi. Un autre jour, à la suite d'un repas chez le duc de Saxe-Altenbourg, Frédéric et ses affidés s'enfermèrent, vers 10 heures du soir, avec huit filles ou femmes de bourgeois, pour se donner le plaisir d'un bal à huis-clos. Le roi fut le héros de la soirée et dansa seul plusieurs anglaises (1).

Chez ce prince léger, la politique faisait à peine trève aux plaisirs. Il la traitait avec le laissez-aller de l'homme qui commande au destin. Au moment même où les dispositions des membres de l'Union se montraient le moins favorables à ses prétentions, il faisait frapper des médailles portant ces chronogrammes :

FrIDerICVs reX roMaNs (1622)
FrIDerICVs IMperator aVgVstVs (1623), (2),

et décrétait gravement dans ses conciliabules avec Anspach et Maurice de Hesse l'extermination de la maison d'Autriche, l'alliance avec le Turc, Venise, Savoie, etc. (3).

Ses nuits de fêtes eurent cependant plus d'un fâcheux lendemain. Les députés des villes lui créèrent de sérieux embarras par l'opiniâtreté qu'ils mirent à procéder, avant tout, à l'examen des comptes et à ne se laisser entraîner, sous aucune forme, dans les affaires de Bohême. Il se trouva que les conseillers de Frédéric étaient hors d'état de fournir les moindres renseignements sur la comptabilité de leur maître, et que celui-ci était en dette de plus de la moitié de ses contributions, vis-à-vis de la caisse des Unis. Le landgrave Maurice de Hesse, la ville de Strasbourg, et quelques membres s'autorisèrent de ce fait pour refuser formellement le payement de leurs quote-parts, d'autres en prirent texte pour produire des réclamations et établir des comptes qui,

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence, le 14 décembre 1619.
(2) *Ibid.* Correspondance du 25 décembre 1619.
(3) *Furstl. Anhalt. geh. Canzley*, page 37.



de débiteurs, les transformaient en créanciers du trésor de l'Union.

Les villes allèrent plus loin. Elles exigèrent que les troupes de l'Union, emmenées par Anhalt en Bohême, fussent immédiatement rappelées et que le Palatin, ainsi que les officiers supérieurs de l'armée évangélique employés dans l'armée bohême, fussent rayés des contrôles de l'Union. Le coup était dur pour le Palatin et Anhalt, qui touchaient environ 80,000 florins par an, l'un en qualité de général en chef, l'autre comme lieutenant-général de l'Union. Ils se débattirent de toutes leurs forces contre ces prétentions, et ne pouvant les écarter, cherchèrent à les esquiver. Frédéric descendit jusqu'à porter le débat sur une misérable somme de 18,000 florins, représentant trois mois de son traitement. Tous ses efforts échouèrent contre l'inflexible détermination des villes de n'avoir absolument rien de commun avec les affaires de Bohême. Non-seulement il fut contraint de renoncer pour lui et ses officiers à la solde qu'il touchait de l'Union, de s'engager à faire revenir, dans l'intervalle d'un mois, les troupes qu'il avait laissé emmener en Bohême, mais encore il n'obtînt de conserver les deux compagnies de gardes que l'Union lui avait jusqu'alors entretenues, qu'en s'obligeant à payer de sa bourse les frais d'armement d'un même nombre d'hommes. Ces points définitivement résolus, les villes prirent leurs précautions pour ne pas être surchargées de garnisons et se montrèrent faciles sur le reste.

Une déclaration de garantie pour le Palatinat fut votée à l'unanimité. L'assemblée décida en outre que des démarches seraient faites près de la Hollande, de l'Angleterre et de Venise pour en obtenir des secours et qu'une ambassade serait envoyée au duc de Bavière pour lui demander des explications sur ses armements (1).

Il était difficile de signifier plus clairement au Palatin qu'il ne pouvait plus compter que sur lui-même. De peur, sans doute, que leur intention ne fut pas assez explicite, les plus qualifiés des

(1) *Furstl. Anhalt Canzley.*

Unis, rendant visite à l'ambassadeur impérial, l'assurèrent qu'ils n'entendaient nullement se mêler des affaires de Bohême, pourvu qu'on ne les tourmentât pas de passages de troupes et qu'on n'attaquât pas le Palatinat (1).

Les débats avaient été tellement acrimonieux que l'Union faillit se désoudre. Le comte de Solms, qui soutint le Palatin dans sa lutte contre les villes, attribua le mauvais résultat de la Diète à l'absence d'Anhalt, que la maladie avait cloué à Amberg.

Anspach joua un rôle assez équivoque. Il parut avoir gardé un très-vif souvenir de ses démêlés avec Anhalt, au sujet des troupes de l'Union, et saisir avec un empressement trop marqué l'occasion de rendre avec usure à son ancien ami l'humiliation que ce dernier lui avait naguère infligée.

En dépit de tous ces enseignements, Frédéric et ses amis conservaient leurs illusions. Habitués à traîner leurs confédérés à leur suite, sans les consulter ; persuadés qu'en les compromettant ils les lieraient indissolublement à leur cause ; pénétrés de leur propre habileté, gonflés de présomption, ils se croyaient maîtres de la situation. Leur correspondance témoigne d'une véritable folie d'orgueil. Tantôt c'est Anspach qui rêve de surprendre Ratisbonne et de s'en emparer. Tantôt c'est le margrave de Bade Durlach qui s'emporte contre le prince de Vaudemont, coupable de lui avoir donné de sages conseils. Au lieu d'aviser à leur défense, ils se perdent en plans d'attaques contre « la prestraille » et, jugeant le duc de Bavière d'après eux, le supposent capable d'abandonner lâchement ses alliés de la Ligue, par crainte de leurs menaces et par peur des Hongrois, dont ils veulent lui faire un épouvantail.

Ils se consolent du rappel de l'armée évangélique et du refus des Unis de prendre part aux affaires de Bohême, en affirmant qu'on est d'accord sur le principal, *in thesi,* comme ils l'écrivent. L'avenir leur appartient, le présent seul les doit préoccuper. Or, tenir sur pied les forces de l'Union, sans leur donner

(1) Soeltl, *Religions Krieg,* III, page 55.



d'emploi, serait ruineux. Les villes se plaignent et menacent de ne plus payer. Frédéric n'a pas assez de ressources pour entretenir son armée personnelle de Bohême, il est en arrière d'une forte partie de ses contributions à la caisse commune et s'est vu contraint de renoncer à son traitement de 6,000 florins par mois. N'importe! ces « dégoûts » sont compensés par la nouvelle que Knyphausen a réussi à emprunter à Hambourg et à Brême 30,000 thalers et autant de florins à 5 p. °/ₒ, que la reine mère de Danemark veut bien prêter 200,000 thalers, si l'une des villes de Strasbourg, d'Ulm ou de Nuremberg consent à donner sa garantie. « Et puis un moyen, opine Durlach, nous reste pour sortir d'embarras, c'est de jeter nos troupes sur le dos de nos ennemis. Il est vrai, ajout-t-il, que la chose n'est pas facile. » Cependant on soumet cette chose à l'examen. Une invasion en Alsace attirerait sur les Unis la Lorraine et la Bourgogne : si l'on entre dans l'évêché de Spire, la Lorraine et le Luxembourg ne demeureront pas passifs. La guerre pourrait bien se porter sur le Bas-Palatinat qui en demeurera perdu et ravagé. « Il ne reste donc, conclut le conseil du Palatin, que Mayence, Wurzburg, Eichstedt et Ellwangen, car il faut encore excepter ceux qui touchent immédiatement au duc de Bavière. Cette prêtraille a des greniers bien fournis et des caves pleines, qui viendront à point pour tenir en bon état les gens de guerre de l'Union. » Un seul scrupule s'élève dans l'âme de ces défenseurs de la liberté allemande : peut-on laisser le soldat tondre et dévorer le prêtre, et en même temps lui payer son gage ordinaire aux frais de la caisse de l'Union ? La solution est qu'il faut mettre de l'ordre dans la rapine officielle, ménager la caisse commune et se hâter de mettre la main à l'œuvre, car les États Généraux et les coréligionnaires de France reprochent aux chefs de l'Union de n'avoir pas déjà commencé depuis longtemps à mettre les prêtres au régime de la contribution forcée (1).

Ils auraient certainement mis à exécution leurs projets contre les princes ecclésiastiques, s'ils n'avaient rencontré, dans l'attitude ferme et énergique du duc de Bavière, une source de

(1) *Furstl. Anhalt Canzley*, pages 208 et suiv.



réflexions dont l'influence salutaire dissipa en un clin d'œil les vaines et perverses illusions de leur esprit.

En effet, aussitôt après la clôture de l'assemblée de Nuremberg, les chefs de l'Union s'empressèrent d'organiser l'ambassade qu'ils avaient été autorisés à envoyer à Maximilien, et lui donnèrent des instructions qui attestent leur inconcevable aveuglement. Elle devait exiger du duc l'engagement de faire abolir la *réserve ecclésiastique,* d'assurer aux protestants, au nom de tous les membres de la Ligue, la libre jouissance des biens arrachés à l'Église et pleine satisfaction à tous leurs griefs, enfin le sommer de faire une déclaration formelle et catégorique sur le but de ses armements, sous menace d'attirer sur lui les forces de l'Union (1). Cette mise en demeure était aussi étrange dans le fond, aussi insensée dans les circonstances où elle se présentait, que blessante dans la forme. Les Unis, maîtres de l'Empire et victorieux des catholiques, n'eussent pu tenir un langage plus impérieux à leurs adversaires écrasés. Maximilien sentit vivement le procédé et le releva dignement. Les ambassadeurs, déconcertés, essayèrent de l'adoucir par des explications fort semblables à des excuses. Mais le coup était porté. « Ces gens-là, écrivit-il à l'électeur de Saxe, ont bien la prétention de nous dicter, à nous catholiques, ce que nous avons à faire! » L'électeur de Mayence ne fut pas moins froissé de l'arrogante démarche des Unis. « On peut voir clairement aujourd'hui, dit-il dans une lettre à l'électeur de Saxe, ce que les Unis entendent par cette pacification qu'ils nous proposaient sous l'enveloppe de termes mielleux, de séduisantes promesses, et ce qu'ils comptent faire finalement des catholiques, lorsqu'ils seront les maîtres. Leurs exigences sont en opposition flagrante avec tous nos droits, avec les constitutions impériales, avec leurs belles promesses. Il faut que les catholiques se mettent à leur discrétion. S'il survient des troubles, des divisions, des déchirements

(1) « Si Bavière veut rester neutre, écrit Anhalt à Plessen, l'un des ambassadeurs, nous le ménagerons; sinon, il se peut assurer qu'il sera le premier qui pourroit estre attacqué par divers endroits. » (*Furstl. Anhalt Canzley*, page 250.)



dans l'Empire, la faute à les en croire, en retombera non sur ceux qui exigent, mais sur nous qui repoussons des prétentions qu'on nous impose le fer et le feu à la main (1). » L'unique résultat de l'ambassade fut donc de porter au cœur des princes catholiques le sentiment profond du péril et de l'urgente nécessité de le prévenir. A ce point de vue, elle eut une portée immense et exerça sur les résolutions des catholiques une influence que n'avaient pu obtenir encore les plus éloquentes exhortations de Maximilien.

Déjà un traité secret liait ce prince vis-à-vis de l'Empereur. Les conditions en avaient été stipulées dans le second séjour que Ferdinand fit à Munich en revenant de Francfort.

D'une part, le duc s'est engagé à secourir l'Empereur avec toutes ses forces, de l'autre, Ferdinand avait promis de transférer le bonnet électoral du Palatin sur la tête du duc et de lui abandonner tous les pays dont il ferait la conquête, sous réserve de la faculté de les racheter par des équivalents. Néanmoins si grandes étaient les répugnances de Ferdinand pour les voies de coercition, si invétéré était dans son cœur l'espoir d'un accommodement, qu'il recherchait encore les moyens d'arriver à une solution pacifique. Se défiant de lui-même et par un scrupule de conscience qui l'honore, il pria l'archiduc Albert de provoquer un avis des théologiens belges sur le point de savoir s'il pouvait consentir sans péché aux exigences de ses sujets rebelles (2). Même après le traité de Munich et lorsque déjà Thurn et Bethlen marchaient sur Vienne, Ferdinand persévéra dans son idée. Le comte de Trautmansdorf, envoyé près du Saint-Père pour solliciter ses secours, eut ordre de demander si l'Empereur ne pourrait, sans blesser sa conscience, admettre les concessions religieuses que les États d'Autriche prétendaient lui arracher (3). Les électeurs ecclésiastiques partageaient ces tendances. Non contents de faire individuellement près du

(1) Hurter, VIII, page 191.

(2) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'empereur Ferdinand II. Lettre du 16 septembre 1619.

(3) Hurter, VIII, page 132.



Palatin les démarches les plus pressantes pour l'arrêter sur la pente où ce malheureux prince glissait, entraînant avec lui l'Allemagne dans un abîme de misères, ils lui adressèrent, de concert avec l'électeur de Saxe, une lettre collective, dans laquelle ils lui représentèrent de nouveau l'iniquité de son élection, les funestes conséquences de son acceptation (1). Ils firent plus, ils lui offrirent la médiation du collége électoral pour l'arrangement des affaires de Bohême.

Mais lorsque tout espoir s'évanouit devant l'obstination insensée de l'ambitieux Palatin, ils procédèrent avec énergie à l'organisation de leurs forces défensives. Réunis à Wurzbourg, le 1er décembre 1619, ils arrêtèrent la mobilisation d'une armée de 21,000 hommes d'infanterie et 4,000 chevaux, s'imposèrent des sacrifices énormes et confièrent les pleins pouvoirs du commandement au duc de Bavière (2).

L'ambassade des Unis, à Munich, détermina une nouvelle assemblée des princes catholiques à Wurzbourg, le 16 février 1620. Ils s'y mirent d'accord sur divers points avec l'électeur de Saxe, et ce prince parut en personne dans une réunion qui eut lieu à Mulhausen le 16 mars suivant. Les droits de Ferdinand à la couronne de Bohême y furent solennellement établis et reconnus, aussi bien que le devoir des princes de l'Empire de l'assister et soutenir de toutes leurs forces. L'assemblée ne jugea cependant pas qu'il fut opportun de lancer contre Frédéric et ses adhérents les foudres impériales, et constante dans ses procédés conciliants, elle leur adressa de nouvelles remontrances.

Tandis que la ligue catholique travaillait sans relâche à sa propre organisation, l'ère des déceptions commençait pour Frédéric. Les États Généraux de Hollande, sollicités de lui envoyer de nouveaux subsides, découvrirent que leur traité avec les Unis ne les engageait pas pour les affaires de Bohême et témoignèrent le désir d'examiner à fond ce point litigieux.

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'électeur de Mayence. Lettre du 26 octobre 1619.

(2) *Tilly*, I, p. 116.



Maurice de Nassau et son frère, naguère si ardents à pousser Frédéric à l'acceptation de la couronne de Bohême, étaient revenu à des idées plus calmes et lui conseillèrent froidement de ne pas trop compter sur le secours de l'étranger. C'est que le but principal qu'ils avaient eu en vue leur semblait avec raison pleinement atteint. La révolte des sujets de Ferdinand et l'acceptation de Frédéric avaient ouvert au cœur de l'Empire une plaie, par où devaient s'écouler des flots de sang; l'Allemagne affaiblie, les catholiques enveloppés dans une lutte de longue durée, l'Empereur absorbé dans les soins de sa propre défense, laissaient entière liberté aux États Généraux de commencer la la guerre contre l'Espagne et de la poursuivre dans les conditions les plus favorables. A quoi bon de nouveaux sacrifices? Peu importait à leurs yeux que Frédéric et ses amis fussent finalement vaincus, écrassés, dépouillés, l'essentiel était qu'ils fussent acculés à l'impossibilité de traiter, à la nécessité de de lutter. L'avenir se chargeait de ses propres soucis, le présent assuré suffisait.

Ces providentiels avertissements glissaient sur Frédéric et ses amis qu'emportait une sorte de vertige. Habiles à se créer des difficultés au dehors, il ne se pressèrent pas moins de soulever au dedans même de la Bohême d'irréconciliables inimitiés. A peine couronné, le prétendu roi, sur le conseil de son tout puissant prédicateur, Scultetus, calviniste fanatique, avait signé une ordonnance en 24 articles, décrétant la destruction des autels et de tous les signes quelconques propres à conserver les idées catholiques. Sur les remontrances de quelques personnages considérables, l'ordonnance ne fut pas promulguée, mais ses principales dispositions reçurent leur pleine exécution. Frédéric donna l'exemple. Il se rendit en grande pompe à l'église des Jésuites et fit procéder en sa présence à ce qu'il appelait « la purification » de l'édifice religieux. Ce fut ensuite le tour de l'église du château. Après y avoir accompli leur œuvre de profanation, Rupowa, Badowa et d'autres calvinistes, familiers du Palatin, se présentèrent à la cathédrale avec une troupe nombreuse d'ouvriers, la hache et le marteau à la main et brisèrent

tout ce qui se trouva à leur portée. La croix du jubé, que les ouvriers voulaient faire descendre avec précaution, fut, sur l'ordre des seigneurs bohêmes, renversée sur le sol, où elle tomba avec un fracas épouvantable, et l'un de ces énergumènes, le sieur de Berbisdorf, se ruant sur le Christ, le broya sous ses pieds en s'écriant : « Te voilà par terre, relève-toi donc ! » Les images de la Sainte Vierge et de saint Jean furent mises en pièces, au milieu d'affreux blasphèmes, les croix des tombeaux pulvérisées, les châsses enfoncées et vidées avec des paroles révoltantes, les statues des saints brisées pour en faire du bois à brûler.

Un autel consacré à saint Sigismond et que Ferdinand Ier avait fait décorer par Lucas Cranach, fut complétement détruit. Les tombeaux des empereurs faillirent avoir le même sort. « A quoi sert cette folie ? » s'écria l'un des iconoclastes, et il allait frapper, lorsqu'un autre parvînt à l'entraîner ailleurs. Les instruments de la passion, qui ornaient la chaire, n'échappèrent pas à la destruction. L'œuvre infernale se prolongea jusque bien avant dans la nuit. Enfin, les vandales fatigués se retirèrent en échangeant des félicitations. « Nous serons donc une fois tranquilles, se dirent-ils, on n'entendra plus cet insupportable refrain : Priez pour nous. »

Le lendemain matin, les reliques arrachées des châsses furent foulées aux pieds. Scultetus envoya deux servantes à l'église avec ordre de faire provision d'os saints pour son foyer. Un catholique, qui rôdait dans les nefs cherchant à sauver quelque chose, les avisa à temps et réussit à empêcher la profanation. Tout ce qui appartenait aux autels fut rasé et les fresques furent couvertes de souillures. On procéda de même dans l'église de Tous les Saints, destinée au service anglican de l'électrice. Les grands chandeliers d'autel des Jésuites servirent d'ornement aux fêtes de la cour.

Fidèle à ses habitudes de duplicité, Frédéric faisait parade de ses horribles sacriléges devant les uns, les niait ou en secouait la responsabilité devant les autres. Le comte de Thurn lui ayant un jour présenté quelques observations sur les périls que sa



conduite créait à sa propre sûreté, il répondit qu'il n'avait rien fait, rien commandé, mais simplement laissé faire. Bien plus, il osa écrire au roi de France, « qu'à sa connaissance on n'avait fait de changement que dans l'église du château. » Dans son intimité, il secouait le masque et se répandait en plaisanteries grossières sur ses hauts faits de vandalisme impie. Le bruit s'étant répandu dans le peuple qu'un dimanche à minuit, on avait entendu chanter une grand'messe dans la cathédrale, il s'écria en ricanant « que l'on voyait bien que les morts eux-mêmes se réjouissaient de la purification de l'église. » Peu après, il tint publiquement la cêne calviniste dans le temple saccagé, fit mettre à la place où avait été l'autel, douze chaises autour d'une table chargée d'un gâteau et d'une coupe de vin, amena onze de ses courtisans avec lui, leur distribua à chacun une part du gâteau et fit circuler la coupe à la ronde. L'agape terminée, Scultetus monta en chaire, y tonna contre les superstitions de l'idolâtrie et porta aux nues le glorieux exploit du héros qui avait purgé les églises des monuments de Bélial. L'indignation fut grande aussi bien chez les luthériens que chez les catholiques. Les prédicants orthodoxes fulminèrent l'anathème contre les modernes iconoclastes et l'agitation populaire devint telle que l'effroi s'empara des courtisans. Une circonstance montra que le scandale avait ému aussi les hautes classes.

Frédéric, toujours poussé par Scultetus, avait intimé au conseil de la vieille ville, l'ordre de faire enlever le grand crucifix qui se trouvait sur le pont de la Moldau. Le magistrat répondit que la chose n'était pas dans ses attributions, le crucifix ayant été placé par la bourgeoisie ; que si le roi voulait le faire abattre par ses gens, il en était libre, mais que le conseil ne pourrait être responsable des conséquences fâcheuses qui, peut-être, s'ensuivraient. Comme complément à cette réponse, ordre fut donné à la garde du pont de veiller sur le crucifix et de jeter dans la Moldau le premier qui y porterait la main. Plus tard cependant les mêmes magistrats, désirant à la fois plaire au roi et ne pas attirer sur eux la colère du peuple, invitèrent le conseil de la ville neuve à faire procéder à l'enlèvement de l'image ; à quoi ce



dernier répondit qu'il ne voulait pas empiéter sur les droits du conseil de la vieille ville (1).

L'exemple donné à Prague fut imité dans diverses villes de la Bohême, non sans rencontrer parfois une énergique résistance de la part des populations. C'est ainsi que le Palatin et ses conseillers préludaient à l'établissement de l'ère de liberté et de bonheur qu'ils prétendaient apporter en Bohême, pour l'étendre ensuite à l'Empire tout entier. Nouvelle preuve, malheureusement non moins inutile que les autres, de cette vérité devenue banale de nos jours : que le mensonge et la destruction sont l'essence même du principe révolutionnaire et l'inévitable stigmate de ses adeptes.

(1) Hurter, VIII, pages 109 et suiv.



CHAPITRE IX.

Bethlen Gabor, son caractère. — Il envahit la Hongrie et les États héréditaires de l'Autriche. — Siége de Vienne. — Retraite de Bethlen. — Mission des frères Dohna en Angleterre. — Embarras intérieurs. — La politique française vis-à-vis de l'Allemagne. — Lettre de Frédéric à Louis XIII. — Mission de Walmerode en France. — Ambassade française en Allemagne. — Traité d'Ulm.

Les conseils de la sagesse servent de boussole au présent pour pressentir et juger l'avenir. Ceux de la passion s'arrêtent aux éphémères circonstances du moment et se perdent dans le dédain du lendemain. Ils basent leur justification sur les apparences et prennent leurs illusions pour des arguments. Conformément à cette loi morale, Frédéric fondait ses espérances et ses projets sur la situation presque désespérée où se trouvait le nouvel empereur Ferdinand. Il semblait en effet que ce prince, par un jeu cruel du hasard, ne fut monté sur le trône impérial que pour tomber de plus haut et rendre sa ruine plus saisissante. Miraculeusement échappé aux étreintes haineuses de Thurn, il avait à lutter contre une nouvelle tourmente bien plus redoutable encore que ne l'avait été l'attaque des Bohêmes. Ce n'était plus un rebelle qui envahissait ses États et menaçait sa capitale, mais un étranger puissant par lui-même, plus puissant encore par le concours que lui promettaient les Turcs. Nous voulons parler de Bethlen Gabor. — Bethlen Gabor est une



des plus étranges figures de la première période de la guerre de trente ans. Né dans les rangs de la noblesse transylvaine, il s'était révolté, en 1612, contre son suzerain, Gabriel Bathory, tyran cruel et rongé de vices. Soutenu par le Grand-Seigneur, dont il avait promis de se reconnaître vassal, il s'empara de presque toute la Transylvanie, et pour achever plus sûrement son triomphe, fit assassiner Bathory. Il ne valait guère mieux au moral que ce dernier, mais il lui était fort supérieur par l'intelligence. Infatigable, d'une rare dextérité d'esprit, profondément ambitieux, avide et égoïste jusqu'au cynisme, il n'avait qu'un but, celui de s'agrandir. Pour cela tous les moyens lui étaient bons. Le mensonge lui était si familier, la fausseté si habituelle, que nul n'osait se fier à ses paroles et que ses contemporains le surnommèrent le nouveau Mithridate. Il se disait calviniste. En réalité, il ne croyait qu'à lui-même, et le seul sentiment religieux qu'il manifestât était une haine sauvage contre les catholiques. Prompt à l'attaque, il précipitait sa retraite, sans s'inquiéter du tort fait à ses alliés. Il ne traita jamais sans arrière-pensée de fraude ou de rupture. Esclave de ses intérêts, il trompait ses amis avec aussi peu de scrupule que ses ennemis. Il était passé maître dans l'art de l'intrigue, cajolant tour à tour chrétiens et Turcs, selon les avantages du moment. Il visait secrètement à la couronne de Hongrie. Comptant sur le Sultan pour y parvenir, il ne cessait de l'exciter à la guerre, et afin de s'assurer l'appui des principaux ministres de la Porte, il leur avait emprunté à gros intérêts des sommes considérables, sous la condition de ne les jamais rembourser.

Quelques services qu'il rendit à l'empereur Mathias le mirent tellement en faveur à Vienne, qu'il fut élevé par ce monarque à la dignité de prince de l'Empire, et en reçut, outre les duchés d'Oppeln et de Ratibor, une foule de domaines en Hongrie.

Ces nombreuses grâces ne l'empêchèrent pas de se lier avec les rebelles Bohêmes. Mais après la mort de Mathias, il parut croire que son intérêt lui commandait de se rapprocher de Ferdinand et médita la plus infâme trahison contre ses nouveaux



alliés. Sous prétexte de leur venir en aide, il devait entrer en Bohême avec un corps de 3,000 hommes, inviter les chefs rebelles à une conférence dans son camp, se saisir d'eux, charger les troupes sans défiance qui les accompagnaient et forcer le pays à l'obéissance par la menace des plus cruels traitements.

Telle fut la substance de propositions qu'il osa envoyer à Ferdinand, en réclamant pour sa récompense de nouvelles concessions de territoire. Ferdinand, indigné, ne répondit pas. Il ne pouvait faire une plus cruelle offense à l'orgueilleux barbare. Bethlen jura de se venger. Il avait pour partisans naturels en Hongrie les protestants (1). Avec leur aide, il suscita des troubles parmi les États. En même temps, il faisait prévenir les Bohêmes qu'il se disposait à prendre les armes pour eux et s'assura du concours actif du Turc. A la fin du mois d'août 1619, et sans préalable déclaration de guerre, il envahit la haute Hongrie à la tête d'une armée de 60,000 hommes (2).

Tout ce que la maison d'Autriche comptait d'ennemis en Allemagne et en Bohême était prévenu de cette levée de boucliers. A Prague, on calculait que Bethlen serait à Presbourg, vers le milieu de septembre; à Dresde, Christophe de Dohna déclarait à l'électeur de Saxe que le prince transylvain se mettait en mesure de ruiner complétement Ferdinand. Seul, peut-être, l'archiduc Léopold, gouverneur des états hérédi-

(1) Voici ce qu'écrivait de lui Achatius de Dohna à Anhalt (Prague le 15 novembre 1619) :

« Pour les Hongrois ou Transylvaniens, celui qui est de la religion, l'orateur, a fort confirmé le zèle entier et syncère de son maître et que du tout l'intention en est pied à pied de extirper tout papisme antichrétien et pratiques jésuites. Le prédicant du roi (Frédéric) qui est ici, est de ceux qui, enfin, après beaucoup d'examinations pour et contre, inclinent à l'affirmative, à sçavoir que c'est un zèle véritable et sans hypocrysie, rapportant les comportemens passés dudit Bethlen Gabor, confirmés par son prédicant propre, fort ami et connu du nôtre, qui toujours aurait loué la piété (!) et la vie chrétienne (!) du prince. » (*Arch. Unito protest.*, page 378.)

(2) Hurter, *Ferdinand II*, VIII, pages 148 et suiv.



taires, ignorait ce qui se préparait. Il est vrai de dire que Vienne était alors ravagée par la peste. La terreur en avait chassé les principaux habitants, et l'archiduc, absorbé par sa lutte contre le fléau, ne songeait qu'à signer des décrets contre la vente des habits, contre l'usage des bains et des liqueurs alcooliques (1).

Il apprit l'invasion de Bethlen avec la nouvelle de la prise de Caschau. Bien que d'humeur fort guerrière, ce prince partageait la foi robuste de Mathias et de Ferdinand dans l'efficacité des moyens diplomatiques. Le 21 septembre, il écrivait à l'électeur de Mayence, pour l'engager à concerter avec ses collègues, les électeurs, une lettre aux Bohêmes, dans le but de « les détourner de leurs dangereuses et ruineuses entreprises et de les amener à accepter la médiation du collége électoral (2). »

Heureusement, il ne négligea pas de prendre les mesures de défense les plus énergiques qui fussent à sa portée et ses ennemis lui laissèrent le temps de les exécuter. Acclamé dans la haute Hongrie, Bethlen passa près d'un mois à Caschau, occupé à recevoir les hommages des magnats et des villes de la haute Hongrie, à combiner ses plans d'attaque avec les sujets rebelles de Ferdinand, à faire à ses partisans la distribution des biens confisqués au clergé. Tandis que Thurn traitait avec lui au nom des États bohêmes, les États de la basse Autriche, après s'être constitués en permanence à Horn, levèrent 2,000 cuirassiers (3), et les Moraves non-seulement envoyèrent 40,000 florins aux trésoriers de Bethlen, mais encore rassemblèrent un corps d'armée que renforcèrent 8,000 cavaliers transylvains. Le 30 septembre Bethlen s'avança jusqu'à Tyrnau, menaçant de

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Corresp. de l'archiduc Léopold et de l'électeur de Mayence. Lettre du 26 septembre 1619.

(2) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Corresp. de l'électeur de Mayence.

(3) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Corresp. de l'électeur de Mayence. Lettre de l'archiduc Léopold du 26 septembre 1619.



noyer dans le sang toute résistance des habitants du pays. Des officiers impériaux, envoyés à Presbourg pour y organiser la défense, furent accueillis plus que froidement. La bourgeoisie invoquant ses priviléges, refusa la garnison qui lui était offerte. Maintenue en respect par la citadelle qu'occupait le Palatin de Hongrie, elle se souleva lorsqu'apparut l'armée de Bethlen, laissa écraser le faible détachement de troupes avec lequel Rodolphe de Tiefenbach avait essayé de couvrir la ville et ouvrit le 14 octobre ses portes au vainqueur (1). Le château se rendit peu après et Bethlen s'empressa de mettre la main sur la couronne et sur les ornements royaux qui y étaient conservés.

Le danger devenait pressant pour Vienne. L'archiduc Léopold appela Dampierre et Bucquoy à son aide. Le premier s'était fait battre à la fin d'août, près de Znayn, par Thurn. Il n'était pas heureux d'habitude. Un mois après son échec, il s'avisa de vouloir canonner le camp bohême et y jeta cent vingt boulets pour ne tuer qu'une vieille cantinière (2). Obligé de revenir sur ses pas, il se vengea en brûlant plusieurs villes avec tant de cruauté qu'il n'en resta plus de vestiges. Cette manière sauvage de faire la guerre indigna d'autant plus l'archiduc, que les rapports exagérés de ce général l'avaient indisposé contre lui (3).

De son côté, Bucquoy avait levé le camp le 25 septembre. Il se porta rapidement sur Horn dans l'espoir de faire entrer les États de la basse Autriche dans le devoir, y pénétra sans résistance; puis, reconnaissant l'impossibilité de s'y maintenir, il rallia Dampierre et prit, avec toutes ses forces, 15,000 hommes environ, position près de Krembs. Menacé par l'armée de Thurn, forte de plus de 40,000 hommes, il se réfugia sous les murs de la capitale.

Il semblait naturel que Thurn poursuivit ses succès. Il était assez fort, seul, pour réduire Vienne en son pouvoir. Mais le souvenir de son premier échec pesait encore sur son esprit. Au

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Rapport de Rodolphe de Tiefenbach.

(2) Id. Lettre de l'archiduc Léopold.

(3) Id., *ibid.*



lieu d'aller droit à Vienne, il se dirigea sur Presbourg, logea son armée aux environs de cette ville et se rendit avec Fels et Georges de Hohenlohe auprès de Bethlen. En même temps arrivait aussi à Presbourg un autre Hohenlohe, du prénom de Frédéric, envoyé par le Palatin pour renouveler les confédérations des royaumes de Bohême et de Hongrie. Mais lorsque s'ouvrirent les délibérations, le Hohenlohe diplomate ne put produire des instructions suffisantes, et Bethlen émit des prétentions qui parurent excessives. Au fond, c'était une lutte d'ambitions. Frédéric aurait voulu que les États de Hongrie commençassent par proclamer la déchéance de Ferdinand et choisir un autre roi. Depuis longtemps ses visées se portaient vers ce but, et il avait demandé conseil et appui à son beau-père qui, oubliant ses précédents scrupules pour la couronne de Bohême, approuva fort l'idée. Frédéric comptait, l'élection faite, obtenir de quelque diète impériale l'incorporation de la Hongrie à l'Empire, sous titre d'électorat et cumuler ainsi deux votes au collége électoral (1). Malheureusement pour lui, Bethlen avait exactement les mêmes projets (2). Pour écarter le Palatin, il voulait que la confédération fut conclue avant tout préliminaire d'élection. Des contestations aigres surgirent. Bethlen crut couper court au conflit en marchant sur Vienne, car vainqueur, il devenait maître de la situation. Le 24 novembre, il s'ébranla à la tête de son armée, renforcée des troupes bohêmes et alla camper sous les murs de la capitale de l'Autriche. Ferdinand venait d'y rentrer et l'avait trouvée dans un état pitoyable. La disette y régnait avec l'épidémie. Les débris du corps de Bucquoy, enfermés dans la place, au nombre de 6,000 hommes, y agissaient comme dans une ville prise d'assaut sous prétexte de se compenser de l'arriéré de leur solde. Rien n'échappait à leur insolence, à leur cupidité, à leur cruelle brutalité. Un trait suffira pour en donner une idée : un détachement de Wallons, sorti de la ville pour aller à la maraude, ayant pénétré dans un village

(1) Archives de Munich. Lettre du roi Jacques, en date du 20 novembre 1619.

(2) *Ibid.* Avis du 21 novembre 1619.



appartenant au couvent de Neubourg, éprouva de la résistance de la part de quelques paysans dirigés par l'intendant de l'abbé. Dans leur fureur, les soldats se saisirent du malheureux employé, l'écorchèrent vif et le firent rôtir. Ce spectacle exaspéra les villageois au point que, sortant de leurs retraites, ils se jetèrent sur les féroces bourreaux et en massacrèrent la majeure partie (1).

Pendant trois jours, Bethlen demeura devant Vienne, provoquant Bucquoy et ses généraux à une bataille. Le quatrième (le 29 novembre), il décampa brusquement.

Dans tout le parcours de Presbourg à Vienne, il n'avait pas, dit Khevenhuller, trouvé un être vivant. La famine se mit dans son armée et y amena des épidémies mortelles. Tandis que les soldats périssaient par milliers, les chefs se querellaient entre eux et s'épuisaient en stériles récriminations. Au milieu de ces misères, arriva la nouvelle d'une défaite sanglante qu'avait fait subir aux lieutenants de Bethlen, Georges Drugeth de Humanay, grand seigneur hongrois, qui, aidé des Polonais, avait relevé le drapeau royal dans la haute Hongrie. De l'humeur dont était Bethlen, il n'en fallait pas tant pour opérer en lui un revirement subit et lui faire tourner tête vers ses États. Sa retraite fut marquée par les plus horribles excès (2). Elle irrita profondément les Bohêmes, forcés de reculer pour la seconde fois devant ces mêmes remparts qu'ils s'étaient flattés de renverser si facilement. Blessés dans leur orgueil, ils laissèrent éclater leur colère contre les Hongrois. Des collisions sanglantes eurent lieu entre ces alliés (3), et pour y mettre un terme, il fallut séparer les deux armées.

(1) Archives de Munich. — Lettre de l'archiduc Léopold du 8 décembre 1619.

(2) Khevenhuller, IX, page 695.

(3) Archives de Munich. Lettre de Ferdinand à Maximilien, du 5 décembre 1619. — Voici en quels termes l'Empereur dépeint le spectacle qui s'offrit à ses yeux : « Ils sont partis, mais là où les Hongrois ont eu leurs quartiers, tout est ruiné, dévasté, incendié. Les gens ont été dépouillés, mis dans un état complet de nudité, massacrés. Ils ont emmené une quantité de captifs auxquels ils ont fait subir des tourments inouis pour leur arracher le secret de leur argent ; ils ont traîné



L'Empereur mit à profit les circonstances pour amener Bethlen à un rapprochement, et une trève conclue en janvier 1620, donna quelque répit à Ferdinand, du côté de la Hongrie. Mais l'armistice fournit aussi à Bethlen le loisir de préparer et mûrir de nouveaux plans de vengeance. L'hiver se passa en intrigues pour achever de détacher la Hongrie de la maison d'Autriche. Les rebelles s'y employèrent de tous leurs efforts. Frédéric abandonna ses visées immédiates à la couronne de Hongrie, en réservant ses droits à l'héritage de Gabor, et des concessions réciproques sortit une confédération nouvelle de toutes les provinces soulevées contre Ferdinand. Enfin, lorsque Bethlen se crut suffisamment assuré de l'appui du Turc et du concours de ses alliés bohêmes, il jeta le masque, se fit proclamer roi de Hongrie par une diète servile ou intimidée et recommença la guerre.

Ferdinand avait refusé d'étendre la trève à ceux qu'il considérait à bon droit comme des sujets révoltés et qu'il savait bien déterminés à ne pas se relâcher un instant de leurs hostilités plus ou moins ouvertes contre lui. L'hiver condamna cependant les parties belligérantes à un repos momentané, mais des deux côtés la diplomatie redoubla d'activité.

En dépit de l'apparente froideur du roi d'Angleterre à son égard, Frédéric n'avait cessé de compter sur l'appui de ce monarque. Encouragé par quelques secours qu'il en reçut effectivement et par le rapprochement de leurs idées sur l'éventualité de son avénement au trône de Hongrie, il dépêcha à Londres Christophe et Achatius de Dohna, avec mission d'obtenir de Jacques qu'il reconnut et fit reconnaître par ses alliés le titre royal de Frédéric. Les deux diplomates ne crurent pas inutile

de plus avec eux, une foule innombrable de jeunes garçons de douze à seize ans. Les femmes, même celles qui étaient enceintes, ont été l'objet de violences telles qu'on en trouve une foule étendues mortes le long des routes. Aux hommes, ils ont entouré la tête de cordes qu'ils ont serrées jusqu'à ce que les yeux de ces infortunés fussent sortis de leurs orbites; en un mot, ils ont commis de tels actes de férocité qu'on ne se souvient pas que les Turcs aient jamais fait pis. »



de solliciter l'appui des États Généraux de Hollande près du roi. Ceux-ci avaient été les plus chauds zélateurs de l'insurrection bohême, les plus ardents promoteurs des agitations révolutionnaires de l'Union. Tels avaient été leurs encouragements et leurs promesses, que les seigneurs bohêmes s'étaient figuré naïvement que tous les frais du mouvement auraient été soldés par la Hollande. C'est du moins ce qu'on peut légitimement induire de la plainte amère exhalée, en mars 1619, par le président du collége des Directeurs, lorsqu'on vit que les effets ne répondaient guère aux promesses (1).

Au mois d'octobre 1619, les États Généraux avaient fait grand bruit d'un corps de 7,000 à 8,000 hommes, qui, sous les ordres du comte Henri de Nassau, devait entrer sur les terres de l'Empire et se joindre aux Bohêmes (2). Néanmoins l'invasion annoncée n'eut pas lieu et l'assistance militaire des Hollandais se réduisit à l'envoi en Bohême de quelques centaines d'hommes.

Ils crurent suppléer aux lacunes de ce secours par l'octroi de quelques subsides et surtout par l'action de leur diplomatie (3). A la prière des frères Dohna, ils écrivirent à Jacques pour l'engager « à prendre en considération la cause et le repos commun de tous les rois, princes et États qui suspectaient à bon droit la grandeur, puissance et menées de la maison d'Autriche, et espauler les affaires de l'Union et de son gendre (4). » La seigneurie de Venise appuya également les ambassadeurs palatins, bien qu'il y ait lieu de douter qu'elle eut offert à Jacques vingt vaisseaux et 80,000 ducats par an, s'il voulait faire une diversion en faveur du Palatin, ainsi que l'écrivit à Madrid l'envoyé espagnol don Louis Bravo d'Acunha (5). Les théologiens du

(1) Klopp, *Tilly*, I, p. 37.

(2) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Corresp. de l'empereur Ferdinand II.

(3) Archives de la Haye. England. Lettre des États Généraux au roi de la Grande-Bretagne, du 7 janvier 1620.

(4) *Ibid.*

(5) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits n° 37. Lettre du 7 mars 1620.



calvinisme intervinrent eux-mêmes dans la personne du célèbre du Moulin (1). Mais Jacques négociait le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne, et il ne se croyait ni le devoir, ni la force d'entreprendre une guerre longue et coûteuse pour le prince qui avait méprisé ses conseils. Il se contenta de lui envoyer sous main de l'argent et de favoriser quelques levées d'hommes en Angleterre.

Au mois de mai, il fit parvenir à son gendre une somme de 100,000 florins (2), avec promesse d'envois plus considérables ; plus tard, au mois de juillet, il dépensa 100,000 ducats pour lever 3,000 hommes d'infanterie, — soldats jeunes et sans expérience, — écrit Khevenhuller (3). Cette levée fit du bruit, parce qu'un grand « nombre de cavaliers et de particuliers » sollicitèrent la permission d'aller servir le Palatin. Jacques, qui craignait l'éclat, refusa de les laisser partir (4). Au commencement du mois

(1) Le célèbre ministre du Moulin écrivit aussi une lettre des plus pressantes à Jacques, en faveur de Frédéric. Il lui insinua que son attitude laissait prise à la *calomnie* de sa conversion prochaine au catholicisme. (Lettre du 30 juin 1620. Groen von Prisesterer. — Archives de la maison d'Orange-Nassau, page 571.)

(2) Archives de Munich. Lettre du comte Albert de Solms au prince d'Anhalt, du 10 mai 1620. Un an auparavant, l'or était devenu si rare en Angleterre, que le roi interdit par un décret de dorer les selles, les harnais et les voitures, comme aussi de payer les importations étrangères en monnaie d'or. (Lettre de Van Maele, agent espagnol à Londres, du 6 mars 1619. Archives de Simancas. Estado, 2306, fol. 197.) Dans la même lettre, Van Maele communique au roi d'Espagne, un autre décret de Jacques ordonnant à ses sujets d'observer le carême les vendredis et samedis de l'année, en faisant abstinence de viande, sauf dispense de l'archevêque de Cantorbéry. Les dispenses du révérend prélat étaient taxées à 600 réaux. « La foule, enchantée de pouvoir manger de la viande et festiner à si bon marché, se pressa dans les appartements de l'archevêque, comme les abeilles à leur ruche, ce qui ne l'empêcha pas de saisir toute occasion de déblatérer contre le Saint-Père qui, prétendent-ils, vend ses bulles. »

(3) Archives de Munich. Lettre de Khevenhuller au duc de Bavière, en date du 27 juin 1620.

(4) *Ibid.*



d'août, les 3,000 recrues débarquèrent à Dordrecht. Une querelle qui s'éleva entre leurs chefs Horace de Veer et Cecyl faillit amener leur dispersion. L'intervention de plusieurs hauts personnages hollandais apaisa le différent et la troupe traversa les Pays-Bas néerlandais, pour se rendre en Bohême, où l'avaient précédée quelques compagnies écossaises, aux ordres du colonel Grey (1).

Un seul point toutefois paraissait arrêté dans l'esprit de Jacques : la conservation du Palatinat. Son peu de sympathie pour l'entreprise de son gendre en Bohême était entretenue par les membres même de l'Union, dont la jalousie ne pouvait supporter l'agrandissement de l'électeur palatin, hier leur égal, aujourd'hui leur supérieur. Ces fidèles alliés considéraient tout envoi d'argent au Palatin, comme une sorte de détournement commis à leur préjudice, et intriguaient à Londres, afin que le roi fit passer ses subsides entre leurs mains (2). Il n'en fallait pas tant pour influencer d'une manière fâcheuse l'esprit mobile et irrésolu de Jacques et pour le faire désespérer de la cause du Palatin. Cependant le bruit lui étant venu que « de mauvais conseils avaient été donnés à l'Empereur d'envahir le Palatinat et de transférer sur une autre tête le bonnet électoral de Frédéric (3), » il crut devoir recourir aux moyens diplomatiques et envoya en Allemagne les chevaliers Edouard Conway et Weston avec mission de n'épargner aucun effort pour amener la paix et sauver les États héréditaires du Palatin. Il en informa Frédéric dans une lettre, où il lui déclarait formellement son intention de n'intervenir en rien dans la guerre de Bohême et lui signalait le péril dont l'invasion du Turc, sollicitée par ce prince, menaçait la chrétienté (4). L'annonce de cette ambassade fit médiocrement plaisir à Frédéric qui eut de beaucoup préféré, sinon des soldats, au moins de l'argent. Sa détresse était en effet

(1) Archives de Munich. Lettre de la Haye du 3 août 1620.

(2) Id. Rapport d'Achatius de Dohna, en date du 23 mai 1620.

(3) Id. Lettre de Jacques, du 26 juin 1620.

(4) Id. *ibid.* du 29 juin 1620.

arrivée au point qu'il manda à Dohna de solliciter du roi un emprunt de 20,000 livres sterling pour la Saint-Michel, de 20,000 autres pour Noël 1620 ou Pâques 1621, et s'il ne le pouvait obtenir, de chercher à l'effectuer partout où il pourrait, fut-ce en donnant les bijoux royaux en gage (1). Dohna ne put arracher au roi qu'une somme de 15,000 florins, spécialement destinée à payer les troupes de Weer. Jacques était lui-même sans argent et le Parlement ne pouvait être réuni assez tôt pour l'impatience du solliciteur. Comme la situation paraissait critique, le besoin pressant, les ministres de Jacques se cotisèrent entre eux et réunirent une somme de 11,000 livres sterling qu'ils remirent à Dohna (2). Mais qu'était-ce que cette aumône en présence du gouffre sans cesse grandissant des dépenses du prétendu roi de Bohême ? A la fin de ce même mois d'octobre, dans lequel l'agent palatin recueillit les souscriptions des ministres anglais, le gouvernement bohême en était réduit à nommer trois commissaires pour négocier avec les soldats, qui réclamaient leur solde arriérée depuis plusieurs mois (3). L'expédient n'eut pas de succès. En désespoir de cause, Frédéric, dont l'autorité allait chaque jour s'amoindrissant, fit intervenir l'électrice. Cette princesse appela près d'elle plusieurs des principaux seigneurs du royaume, ainsi que les trois bourgmestres de Prague et les harangua avec une éloquence si persuasive qu'ils se laissèrent aller à lui accorder « une bonne somme (4). »

Malgré les déceptions qu'il avait déjà éprouvées de la part des Hollandais, Frédéric comptait sur leur assistance plus encore que sur celle de son beau-père. Unis par la même haine contre les deux branches de la maison d'Habsbourg, ils sentaient la nécessité de s'appuyer mutuellement. Mais les Hollandais, essentiellement calculateurs, n'entendaient faire que les sacrifices strictement nécessaires pour entretenir les déchirements de

(1) Archives de Munich. Lettre de Frédéric à Dohna, du 14 août 1620.

(2) Id. Lettre de Dohna du 13 octobre 1620.

(3) Id. *Ibid.*, du 4 novembre 1620.

(4) Id. *Ibid.*

de l'Allemagne et occuper les forces de l'Espagne. Frédéric, qui ne trouvait ni dans ses nouveaux sujets, ni dans ses propres États, ni chez les Unis, les ressources dont il avait le plus urgent besoin, eut volontiers puisé sans mesure dans les caisses des États Généraux. Au mois de février 1620, il envoya à la Haye le sieur de Beninghausen et le docteur François Roselle, avec une proposition contenant treize articles, dont les principaux se rapportaient à des demandes de subsides; il sollicita les Hollandais « d'user de leur influence: à Constantinople, afin d'empêcher le Turc de renouveler la paix avec l'Empereur, à Stockholm, afin de détourner la Suède de faire la paix avec la Pologne.» La réponse des États Généraux ne fut pas des plus satisfaisantes. Ils s'étendirent longuement « sur ce qu'ils avaient toujours cru et croyaient encore que l'unique but du Palatin, en acceptant la couronne de Bohême, avait été d'obéir à la vocation singulière et providence de Dieu, de protéger la religion évangélique opprimée, de mettre un terme à la tyrannie inouie de la maison d'Autriche, aux meurtres, vols, violences sur les femmes et filles honorables, exercés par ceux de cette maison, de parer aux dangers formidables qui menaçaient par suite non-seulement l'empire romain, mais encore la chrétienté tout entière, d'accomplir son devoir envers sa propre conscience et envers l'Empire, le tout sans l'ombre d'un motif d'intérêt particulier (1). » A cette déclaration, qui dut singulièrement coûter à leur sincérité, ils ajoutèrent des vœux pour la prospérité de Frédéric, des promesses d'agir comme le désirait le Palatin, à Constantinople et à Stockholm, de gêner le commerce des Espagnols avec les Indes, etc. Toutefois, lorsque vint l'article des subsides, ils baissèrent de ton. Beninghausen, se fondant sur le traité conclu en 1613 entre les Unis et la Hollande, avait demandé, outre l'argent, l'envoi de 5,000 hommes en Bohême. Les États s'excusèrent sur l'impossibilité où ils étaient de se dégarnir. Ils offrirent de continuer leur subside de 50,000 florins par mois, à la condition néanmoins que le roi d'Angleterre et les autres amis

(1) Archives de Munich. Rapport de Roselle, du 5 mars 1620.



des Bohêmes feraient un sacrifice de leur côté (1). Le mois suivant, ils envoyèrent un de leurs plus habiles diplomates, le sieur de Sommelsdyck, en Suisse, à Turin et à Venise, afin d'y susciter des sympathies fécondes en faveur de Frédéric (2). Malheureusement pour ce dernier, le talent de l'envoyé hollandais se dépensa en pure perte. Le 25 septembre, l'agent des rebelles à Venise écrivait « qu'il n'avait pas obtenu de réponse de la seigneurie à ses sollicitations de subsides et qu'il se consolait cependant par cette considération, que le duc de Savoie avait toujours fait au moins cinquante demandes avant de recevoir une réponse (3). »

Il semble que Frédéric ait été plus heureux auprès du roi de Danemark, si l'on peut en juger par un passage d'une lettre d'Anhalt qui compte au nombre des ressources positives, un subside de 100,000 thalers promis par ce monarque (4). Aussi Anhalt lui prodigue-t-il les plus grands éloges dans une autre lettre, où il sollicite « l'assistance d'un régiment d'infanterie. » Cependant on croyait à Vienne pouvoir être certain que le roi de Danemark ne ferait rien pour les Bohêmes, et cette confiance s'étayait sur les engagements formels pris par le prince danois vis-à-vis des ambassadeurs de Ferdinand.

En leur qualité de calvinistes, Frédéric et ses conseillers étaient loin d'éprouver pour le Turc la répulsion commune aux catholiques et aux luthériens. Ils avaient au contraire avec lui des affinités naturelles, dont ils faisaient parade ; aussi ne craignaient-ils pas de dire hautement « que le Sultan était le protecteur que Dieu leur avait suscité contre l'Empereur. » Ils recherchèrent donc son alliance. Leurs agents, secondés par des envoyés de Hollande et d'Angleterre, firent, à leur manière, au Sultan l'historique de la révolte. Suivant eux, Ferdinand avait été élu roi de Bohême par les prêtres seuls; l'insurrection provenait de ce qu'il avait voulu forcer ses sujets à adorer les idoles

(1) Archives de Munich. Lettre de Beninghausen, du 1er mars 1620.
(2) Id. Lettre de créance des 12 et 17 avril 1620.
(3) Id. Lettre de Pensenau, en date du 25 septembre 1620.
(4) Id. Lettre du 2 juillet 1620.



et à rompre la paix avec la Turquie, et sur leur refus, il s'était pris contre eux d'une si grande haine qu'il les persécutait à outrance. Ils ajoutèrent que leur résolution bien arrêtée était de secouer le joug tyrannique de la maison d'Autriche et de former un état libre, gouverné par un roi ami du Grand-Seigneur (1).

Ces discours, appuyés de riches présents au grand visir, « homme avide et orgueilleux, d'un caractère résolu et altier, élevé à Chypre, au milieu des esclaves italiens, » trouvèrent accès dans l'esprit du Sultan, qui jura de venir en aide aux Bohêmes et de faire trancher la tête à quiconque lui conseillerait le contraire. Des préparatifs de guerre furent ordonnés, des milliers de mules et de chameaux achetés en Asie. Les agents bohêmes se crurent fondés d'écrire à Prague que le Grand-Seigneur marcherait en personne au moins jusqu'à Andrinople.

L'ambassadeur impérial, le baron de Molart, après avoir longtemps essayé de lutter contre l'influence toujours croissante des Bohêmes sur le Divan, se vit réduit à quitter Constantinople. Mais il laissait derrière lui César Gallo, diplomate espagnol, dont l'habileté et le dévouement furent à la hauteur de sa tâche. Gallo trouva un auxiliaire puissant dans la personne de Mustapha Bey, qui, fait prisonnier à Naples, avait été remis en liberté sans rançon et avait gardé une sincère reconnaissance de ce bienfait au roi Philippe. Malgré la pénurie d'argent où on le laissa longtemps, le gentilhomme espagnol réussit à entrer dans les bonnes grâces du grand visir, et, en excitant son aversion native contre les Vénitiens, qui se montraient fort actifs à Constantinople en faveur des Bohêmes, il déjoua les intrigues de ces derniers. Il eut même l'honneur d'être admis en audience par le Grand-Seigneur et en reçut les plus rassurantes promesses. Son crédit fut au bout de quelque temps assez bien établi pour paralyser complétement de nouveaux efforts tentés par Balas Firenz, envoyé de Bethlen Gabor, afin d'entraîner la Turquie à attaquer l'Autriche (2).

(1) Archives de Simancas. Estado 2505, f° 45.
(2) Id. Estado 2402.



La puissance sur laquelle, après la Hollande, Frédéric fondait ses plus grandes espérances, était la France. Le souvenir des relations de son père avec Henri IV autorisait sa confiance. Malheureusement pour lui, les circonstances étaient fort changées. Le cabinet de Paris, instruit par les sanglantes agitations des Huguenots, avait abandonné les traditions de la politique de Henri vis-à-vis de la maison d'Autriche et semblait revenu, dans ses rapports avec l'Allemagne, à une intelligence plus saine de ses intérêts et de ses devoirs. Lorsqu'au mois de décembre 1621, le comte Wratislas de Furstenberg vint, au nom de l'Empereur, solliciter l'appui des armes françaises, Louis XIII l'accueillit avec distinction et lui promit de satisfaire à ses demandes. A Furstenberg succéda le baron de Senftenau, qui rencontra les mêmes sympathies. Sauf quelques démarches du duc de Bouillon en faveur du Palatin, on ne voit pas que rien ait été tenté jusqu'au mois de mars par les Bohêmes pour contre-balancer le succès des envoyés de l'Empereur. Frédéric paraît s'être endormi dans une fausse sécurité. Réveillé par les nouvelles qui lui vinrent de Paris, il se hâta d'adresser au Roi une longue lettre, que nous donnons ici textuellement pour l'instruction de ceux qui attribuent à notre siècle le premier rang dans la science de la fausseté diplomatique, du mensonge cyniquement affirmé, onctueusement exposé (1).

« Très-haut, très-puissant et très-excellent Prince, mon très-cher et bien aymé frère ;

« Comme l'estime singulier et l'estat asseuré que je fay de vostre sincère bienveillance envers moi, de laquelle il vous a pleu me rendre jusque icy plusieurs tesmoignages fort évidens, fut le principal motif du soing que j'eus, à mon advenement a ceste couronne, de vous en donner advis particulier et vous informer des causes qui m'ont incité aprendre et accepter l'élection faicte unaniment de ma personne par les Estats de mon royaume de Bohême et approuvée d'un commun consentement

(1) Archives de la Haye. Frankryk. 1620-1622.



par tous les Estats des pays incorporez : aussy penseroy-je maintement ne satisfaire à moy-mesme, si je ne vous signifioy, que je fis naguères un voyage en mes dits pays pour y recevoir l'hommage de mes dicts Estats et subjects, lesquels se sont portez à me le rendre avec toute la promptitude et applaudissement que j'eusse peu attendre d'eux, jusques là que la plus part de ceux d'entre eux qui font profession de la religion catholique romaine de leur propre mouvement et franche volonté, sans entreject d'aucune difficulté, m'ont presté le serment de fidélité avec toute sorte de congratulation, en quoy je recognoy de plus en plus l'œuvre du Roi des Cieux, qui donne les sceptres et les couronnes à qui il luy plaist et que je m'asseure la maintiendra puissamment à l'encontre de tous efforts contraires. Et ce qui me confirme en cette espérance est le tesmoignage que ma conscience me rend de n'y avoir aspiré, ny par souhait ny par brigues, moins encore par moyens illicites, et surtout n'avoir en toute cest affaire eu qu'une visée (après la gloire de Dieu et la considération de cette mienne vocation) qu'à l'avancement du bien public, au soulagement de tant de mille âmes innocentes exposées aux extrémitez du feu et du glaive, et à la conservation de cedit royaume qui est l'une des principales et plus nobles parties du Saint-Empire, laquelle s'est trouvée à la veille de sa totale ruineet au danger d'estre reduitte soubs le joug d'une domination estrangère, pour aider a bastir et accroistre la monarchie qu'on a de si longtems affectée au grand désadvantage de toutes les autres couronnes de la Chrestienté et principalement de la vostre, dont il ne s'en eust peu ensuivre autre chose que la destruction de tout le corps dudit Empire, me sentant obligé trés-estroictement et indissolublement par la foy et serment que je doibs audit Empire de prévenir et destourner au possible un mal si pernicieux.

« Je scay fort bien que tous ceux qui par cy devant ne se sont rien moins imaginé que ce changement, ains ont jus'ques icy employé tout leur travail en faveur de ladite monarchie, aux dépens de tant de sang chrestien prodigalement respandu en ces derniers siècles par tout l'univers, ne peuvent, pour estre



preoccupez et aveugles de passion, voir de bon œil ledit changement. Et c'est aussy avec la mesme passion qu'on crie à l'encontre et qu'on tache de descrier en divers endroits mes actions comme si elles tendroient directement à l'oppression de la religion catholique et de ceux qui en font profession en mon royaume et pays, qui est, ce leur semble, un specieux pretexte pour convertir l'intérest particulier que la maison d'Autriche et d'Espagne prétend, en un intérest public de toute la Chrestienté, et par ce moyen rendre mes comportemens odieux aux autres roys et potentats et les amener contre moy au préjudice mesme de la paix et tranquillité commune. Mais la vérité ne peut estre tant éclypsée par la force de la calomnie, qu'elle ne se face paroistre à la fin ; car mes actions aussy bien que mes déclarations montrent assez que je n'eus oncques la pensée, moins encores la volonté de faire ou permettre estre faict aucun déplaisir à mes subjects de la religion catholique romaine, à cause de ladite religion, qu'au contraire j'ay et auray tousiours un soin singulier de les protéger également avec les autres, sans distinction, pourvu qu'ils se conforment aux lois fondamentales et aux concessions des Roys mes prédécesseurs octroyez indifféremment aux uns et aux autres. J'avoue bien que quelques uns de mon marquisat de Moravie et autres de ce royaume ont esté dégradez et esloignez depuis mon couronnement. Mais ce n'a pas esté à l'esgard de leur religion, ains à cause de la profession qu'ils faisoient d'adhérer et prester couvertement et ouvertement toute ruyne de leurs compatriotes, ce que nul prince ny souverain quel qu'il soit ne souffre de ses subjects de quelque religion qu'ils soient, et ceux qui par telles et semblables felonies et infidélitez attirent sur eux quelques incommodités, ne peuvent et ne doibvent s'en plaindre qu'à euxmesmes. Quant à la reformation faite depuis peu au temple de mon chateau de Prague, réservé à moy et mes domestiques, pour y exercer le service divin que je professe, je m'asseur que permettant jus'ques au moindre de mes subjects liberté de conscience, nul vivant, exempt de passion, ne pourra trouver mauvais que j'use de la mesme liberté en mon propre endroict,



ne s'estant faict aucun changement en pas un des autres temples de mon royaume, qui soit venu en ma coignoissance, ce m'est bien un très-grand contentement parmy ceste diversité d'esprit, et en une saison si tempestueuse d'estre certain que non obstant les instances qu'on vous voudroit faire sur le mesme pretexte, vostre prudence, magnamité et équité ne permettent d'y déférer, que préalablement vous ne soyez suffisamment informé de mes actions. Je me promets aussy de vostre sincère volonté envers moy qu'il vous plaira avoir esgard à l'ancienne alliance qui a esté de tout temps entre vostre couronne et la maison palatine, et la confédération et bonne intelligence qui mesme a esté autrefois entre vostre dite couronne et ceste-cy.

« C'est dequoy je vous prie très-affectueusement et qu'il vous plaise me faire sentir en ces occasions par une recognoissance effectuelle les fruicts des bons et utiles services que mes progéniteurs ont rendus à vostre dite couronne et principalement à feu le roy Henri le Grand, vostre père de glorieuse memoire, en ses plus urgentes affaires, à l'encontre de ceux qui lui envioyent la grandeur, conservation et bonheur.

« Au surplus, vous aurez sans doubte esté adverty d'ailleurs du traicté de trefves arresté entre l'Empereur et le prince de Hongrie, par où Sa Majesté impériale a receu satisfaction de luy, ce qui à bon droict doit arrester et faire cesser le cours des alarmes et mauvaises impressions qu'on a voulu faire prendre de luy, comme si son dessein estoit d'introduire les armes turques audict royaume et encores plus avant dans l'Europe : là où, tout au rebours, on avoit par cy devant tasché d'exciter le Turc contre iceluy et par le denuement des places frontières de Hongrie donné subject aux Estats du royaume de prendre garde à eux. Et par ce que ledict prince pour tesmoigner encore davantage son inclination à la paix, s'est offert d'employer son entremise pour faire jouyr ce royaume et les pays incorporez de ladite trefve, pour par ce moyen frayer tant plus facilement de part et d'autre le chemin à un accord de paix et qu'il a pour maintenant cest affaire en main, je voy qu'il ne sera besoing de molester pour maintenant aucun potentat ou prince de dehors

sur ce subject par la recherche de leur entremise, autre que pour exorter l'Empereur (ainsi que je vous en prie très-affectueusement) de ne permettre que le feu qu'on attise de plus en plus soubs son nom et autorité s'embrase plus avant, veu que les flammes, de quel costé que le vent de la guerre les porte, ne peuvent être que très-dommageables. Quant à moy, lorsqu'il plaira à Dieu de faire ouverture et montrer le chemin pour parvenir à une paix asseurée et honorable, la disposition que j'y feray paroistre, pourveu que d'autre part on y marche d'un pareil pied, ne démentira jamais la vérité de mes sincères et pacifiques intentions. Mais si au contraire on continuoit comme on a faict jusque icy contre mes Estats et subjects les excez de meurtres, effusion de sang innocent, embrasemens, ravagemens et semblables cruautez barbares, en se servant des nations estrangères pour exécuter ceste sanglante et misérable tragédie contre une si importante partie de l'Empire, je seray contrainct de me servir des moyens que Dieu et la nature permettent à tous peuples, et les opposer à une si injuste violence en recerchant pour cest effect le secours de mes plus proches amis et alliez. Et c'est principalement en ce cas que je reitereray ma très-affectueuse prière susdite. Qu'il vous plaise me tendre la main de vostre bonne assistance fondée sur la confiance que j'ay faict de conserver inviolablement l'affection héréditaire que je porte au bien de vostre couronne et de demeurer à jamais.

« Très-haut, très-puissant et très-excellent prince,

« Mon très-cher et bien aymé frère,

« Frédéric R.

« Au Roy très-chrétien (1).

« De Prague, le 24e de mars 1620. »

Le simple rapprochement de cette lettre avec les faits les mieux établis, est la plus sévère flétrissure qui puisse frapper l'indigne prince qui osa la signer. Un agent, le sieur de Wal-

(1) Archives de la Haye. Frankryk, 1620-1622.



merode, fut chargé d'en appuyer l'effet. Ce personnage trouva le gouvernement français fort empêché par ses propres embarras de remplir ses promesses d'intervention armée et d'autant plus disposé à prêcher la conciliation aux deux partis. Déjà le roi avait nommé dans ce but une grande ambassade, ayant pour chef le duc d'Angoulême et pour membres plusieurs seigneurs, « sinon bien espagnolisez, pour le moins grands papistes (1). » Walmerode pensa faire acte de grande habileté en « expliquant aux envoyés de Louis XIII que les Unis ne démordraient de ce qui avait été convenu à Nuremberg, et que quant à la couronne de Bohême, tout effort qu'on ferait pour faire quitter la couronne au Roy serait vain, et toutes conditions, moyens et offres fondées sur cela de néant, et que les Unis, quoique non-directement intéressez en ceste affaire, ne se joindraient à aulcune tractation si l'on ne présupposait que la Bohême et les provinces incorporées demeurassent à celuy qui les possédait. » Il alla répéter ce discours aux ministres et traduisit les réponses qu'il en avait reçues en écrivant « qu'on l'avait assuré que les instructions des sieurs ambassadeurs estoient toutes telles qu'il les désirait... qu'ils ne seroient nullement partiaux, et que personne n'aurait sujet de se plaindre de leur procédure, qu'ils auroient très-exprès commandement de se faire goûter aux amis du roi de Bohême encore plus, si possible estoit, qu'aux catholiques, qu'ils n'avoient nul commandement de proposer que l'électeur palatin se devoit découronner, ny encore que la maison d'Austrice s'en devoit déporter, mais pour (laissant les extrémités à part) adresser à telz autres moyens qui leur seroient subministrez en Allemagne, en somme qu'ils feroient tout devoir pour satisfaire aux uns et aux autres, et ne le pouvant faire, s'en revenir avec tesmoignages de n'y avoir rien négligé et que le Roy y avoit porté tout son possible, innocent après des maux qui en arriveroient (2). »

(1) Archives de la Haye. Frankryk, 1620-1622. — Lettre de B. B. de Walmerode du 12 avril 1620.
(2) Id., *ibid.*

Il y avait du vrai dans ce qu'annonçait Walmerode au Palatin, mais il se trompait singulièrement dans l'appréciation des intentions qui avaient motivé l'ambassade du duc d'Angoulême.

Cependant les circonstances devenaient critiques en Allemagne. Les préparatifs militaires de Maximilien avaient réveillé l'Union de sa torpeur. Elle avait réuni ses troupes, et tandis que le margrave d'Anspach observait avec un corps de 13,000 hommes les frontières de la Bavière, le margrave de Bade Durlach, avec 8,000 hommes, barrait le passage du Rhin aux régiments impériaux que l'archiduc Léopold avait formés en Alsace. Mais quelques faits donnèrent dès lors lieu de soupçonner ce qu'il y avait de peu sérieux dans ces démonstrations. Il suffit à Léopold de prendre une attitude menaçante pour écarter le margrave de Bade, et les levées faites par l'électeur de Cologne pour son frère Maximilien, n'eurent pas plus de peine à se frayer leur route vers le camp bavarois. Anspach se retrancha dans Ulm. Maximilien vint se poster dans son voisinage.

La nouvelle de ces mouvements, au bout desquels une bataille semblait imminente, hâta le départ des ambassadeurs de Louis XIII. Ils se rendirent directement à Ulm, où les membres de l'Union vinrent attendre leur arrivée. En même temps se présentèrent au nom du duc de Bavière le comte Alwig de Sulz, le chancelier de Bavière et le bourgmestre Laurent de Wensin. Les négociations commencèrent immédiatement. Les débuts en furent laborieux. Elles faillirent échouer sur le point relatif à la position de l'archiduc Albert vis-à-vis de la Ligue. Maximilien niait que ce prince en fit partie et qu'il put conséquemment être compris dans le traité. Les Unis soutenaient qu'il était plus ou moins officiellement membre de la Ligue et exigeaient en tout cas qu'il fut obligé par le traité. La question était des plus graves, car on savait qu'une armée espagnole s'assemblait aux Pays-Bas, sous le commandement de Spinola, pour attaquer le bas Palatinat. Autant donc il importait à la Ligue que l'archiduc conservât la liberté de ses mouvements, autant il était essentiel aux Unis de lui lier les mains. L'ambassade française jeta



dans la balance tout le poids de son influence. Encouragés par elle, les envoyés de la Ligue déclarèrent nettement que les catholiques désiraient être garantis contre toute attaque des Unis, afin que, d'une part, ils pussent employer toutes leurs forces contre les Bohêmes, et que, de l'autre, Ferdinand eût la faculté de se servir contre le Palatin de l'assistance de ceux de ses parents qui n'appartenaient pas à la Ligue. Il était difficile d'exiger plus ouvertement le sacrifice de Frédéric. Les Unis résistèrent un moment pour la forme, puis finirent, Anspach à leur tête, par accepter toutes les conditions que leur dicta le duc d'Angoulême. Le 3 juillet fut signé le traité d'Ulm, qui, en enlevant toute raison d'être à l'Union, acheva sa dissolution et rendit à la Ligue toute sa liberté d'action contre les rebelles de la Bohême et de l'Autriche. A la vérité, la Ligue promit de respecter le Palatinat, mais l'archiduc Albert était demeuré en dehors du traité, du consentement même des Unis, et bientôt l'apparition de Spinola sur les bords du Rhin à la tête d'une armée de 25,000 hommes, montra la portée de cette exception.

CHAPITRE X.

Guerre de Bohême. — Exploits de Mansfeldt. — Son apologie. — Il se rend odieux aux chefs bohêmes. — Sa légèreté. — Désordres et concussions dans le gouvernement des Directeurs. — Mansfeldt attaque le château de Thein. — Il se retire précipitamment. — Plan de campagne de Bucquoy contre Prague. — Anhalt le déjoue. — Combat de Zizersdorf. — Mort de Léonard de Fels. — Prétentions de Mansfeldt. — Ses démêlés avec les Directeurs et avec Anhalt. — Il sollicite et obtient son congé. — Mutinerie de ses troupes. — Il est congédié et se rend à Prague. — Nouvelle mutinerie. — Énergie de Mansfeldt. — Il se réconcilie avec les Directeurs.

L'importance des événements qui furent comme le prologue de la guerre de trente ans, nous permettait d'autant moins de les passer sous silence qu'ils éclairent d'une vive lumière cette époque si longtemps obscurcie par la partialité historique. Le héros de cette monographie n'avait pas encore acquis assez de notoriété et d'influence pour figurer sur le premier plan du tableau. Son obscurité l'empêche d'être admis même dans les accessoires; il faut de nouveau rétrécir le cadre et baisser le regard pour suivre ce que sa vanité lui faisait nommer des exploits. Bientôt grandi et poussé par la force des choses, il apparaîtra à ce premier plan tant envié par son ambition, mais il ne fera qu'y passer. De plus grandes figures l'effaceront et il ne restera de lui qu'une tache de sang, une note d'infamie.

Nous l'avons laissé à l'armée du comte de Thurn, non loin de



Pisseck, cherchant, dans le bruit qu'il faisait autour de sa propre personne, une consolation à l'insupportable ennui de la subordination. Mais si l'obligation d'obéir le révoltait, le droit de lui commander était tenu pour une lourde charge. Lorsque Thurn quitta la Bohême pour opérer avec Bethlen Gabor, il s'empressa de se délivrer de Mansfeldt et le laissa derrière lui, avec mission de profiter de l'absence de Bucquoy pour reprendre toutes les places occupées par des garnisons impériales.

L'œuvre n'offrait pas de grandes difficultés. Néanmoins le Bâtard fait grand éclat dans son Apologie, de la gloire dont il s'est couvert en reprenant Piseck, cinq ou six fois pris et repris dans la même campagne, et quelques villettes. Il a soin de ne parler ni de son échec devant Crummau, où les femmes firent pleuvoir de la poix enflammée et de l'eau bouillante sur les assaillants et les mirent en fuite, ni de la lâche cruauté avec laquelle il massacra les garnisons de Winterbourg et de Prachaditz, coupables de ne s'être pas rendues à la première sommation (1). Comme on le connaissait avide de louanges et qu'il était difficile de le payer en autre monnaie, Frédéric et Christian d'Anhalt ne les lui épargnèrent pas. Anhalt, faisant allusion à la saison avancée, lui écrivit qu'on le portait aux nues à Nuremberg et qu'on l'y surnommait « le vainqueur de la nature. » Frédéric lui adressa une lettre de remerciements, dans laquelle il vanta fort son zèle, sa vaillance et sa prudence. Les rigueurs du climat interdisant au Bâtard d'autres opérations, il mit ses troupes en quartiers d'hiver (2).

Son amour-propre gonflé des éloges qui lui avaient été décernés, lui suggéra qu'à lui seul incombait la charge d'arracher aux Impériaux les deux seules places d'importance qui leur restassent en Bohême. Mû par cette idée, il accabla les Directeurs de lettres, réclamant tantôt de l'argent et des troupes, tantôt de l'artillerie de siége, tantôt des gens de corvée pour fortifier Pilsen et des vivres pour ses magasins. On lui répondit

(1) Kevenhuller, IX, 692.
(2) *Apologie de Mansfeldt*, 8 et 11.



par de vagues promesses. A ses plaintes on opposa d'autres plaintes sur les pilleries, les violences et les excès de tout genre de ses soldats. La justification de Mansfeldt est curieuse, elle peint et le personnage et l'état des choses en Bohême. « Assurément, dit-il, on ne peut nier les excès commis par les soldats, alors comme pendant toute la guerre, mais il est incontestable que lorsqu'on ne leur paye pas leur solde, on n'en peut exiger de discipline. Ils ne peuvent pas plus vivre d'air que leurs chevaux. Tout ce qu'ils portent, armes ou habits, s'use, se consomme, se détruit. Pour en acheter de nouveau, il faut de l'argent. Si on ne leur donne pas de l'argent, ils le prennent où ils le trouvent, sans faire de décompte sur ce qui leur est dû, car ils ne savent ni calculer, ni peser. Et la porte ainsi ouverte, ils glissent de plus en plus sur la pente du désordre. Il n'y a plus ni frein ni barrière. Au lieu de se contenter du nécessaire, ils visent au superflu. Ils prennent, enlèvent tout ce qu'ils rencontrent, frappent et tuent tout ce qui leur veut résister. En un mot, il n'est pas d'attentat ni d'excès dont ils ne soient capables. Ils n'épargnent ni âge, ni rang, ni sexe. Ils ne respectent rien. Les églises, les autels, les tombeaux, les cadavres ne sont pas à l'abri de leurs outrages. Nous le savons et nous en convenons sans peine, c'est ce qui rend la guerre si odieuse et si horrible. Mais qu'y faire? Le savoir et le déplorer ne servent à rien, l'unique moyen d'y remédier est une bonne discipline, et sans paye régulière il n'y a pas de discipline... Et cependant nos Messieurs de Prague prétendent attacher la charrue devant les bœufs. Ils croient cacher leur ineptie, en criant aux dépenses excessives, chaque fois qu'on leur demande de l'argent, en faisant montre de leur misère et de leur détresse. A chaque réclamation, ils n'ont d'autre réponse que : Nous n'avons pas,— nous ne pouvons pas... Et puisqu'il faut dire la vérité, la voici : C'est que l'insatiable avarice de certains particuliers est la cause du défaut de payement des soldats. Les iniquités, concussions et gaspillages commis dans les recettes et dans les distributions d'argent n'ont pas permis de payer les troupes. De là nul moyen de les tenir en discipline, de là tous les maux dont il a été parlé.



« Les bonnes gens avaient pris le loup pour berger, car Poppel de Lobkowitz avait été chargé des finances. On sait quelles sont ses habitudes et de quel bois il se chauffe. Le tiers-état et la noblesse de Bohême ont fait entendre assez de plaintes sur sa gestion des deniers. Et pour ne pas trop m'étendre sur ce sujet, je me bornerai à citer quelques traits que je tiens de gens dignes de foi, auxquels il a été permis de jeter un coup d'œil sur les comptes de la guerre. Depuis l'époque de la nomination des Directeurs, jusqu'au mois de novembre 1620, les États bohêmes n'ont pas dépensé un million par an : qu'est-ce que c'est que cette somme vis-à-vis des ressources d'un royaume aussi riche? Calculez les contributions levées dans les villes comme sur les campagnes, calculez seulement celles de Prague, et voyez si c'est la volonté ou le moyen de payer les troupes qui a fait défaut. Un des membres de l'ordre des seigneurs (car les deux autres ordres ont fait ce qu'ils devaient,) interrogé sur le chiffre de ses dons volontaires pour la guerre, ne voulut pas donner plus de 300 thalers par an sur ses 20,000 de revenus. Un second, et des plus considérables, qui a été fort mêlé à toutes ces affaires et passait pour un des chefs du mouvement, ayant été taxé à 2,000 thalers par an, s'en tira avec 200 ou 300. Un troisième, de même poil, n'a pas voulu payer plus de 500 florins sur 2,000 auxquels il était taxé, sous prétexte qu'il n'avait pas d'argent. Et ce même personnage, obligé de fuir après la bataille de Prague, a laissé chez lui plus de 300 mille écus comptant, qu'il n'a pu emporter. Qu'ont fait quelques particuliers des trésors amassés dans le musée de l'empereur Rodolphe? A quoi ont servi les biens des couvents?... Mais laissons ces messieurs à leurs affaires, laissons Poppel de Lobkowitz faire ses comptes, trier les vieilles pièces de deux et trois creutzers, pour les faire refondre à son profit, jusqu'à la prise de Prague (1).... »

Le tableaux est vigoureux, le pinceau plein de fiel, mais la vérité y est encore déguisée. Mansfeldt, pour être exact, aurait

(1) *Apologie de Mansfeldt*, pages 13 et suiv.



dû ajouter que tous les biens nobles des environs de Pilsen étaient dévastés, qu'à plusieurs lieues à la ronde les villages étaient littéralement déserts. Il aurait dû rappeler que lui-même avait donné à ses soldats l'exemple de l'insubordination, en refusant d'obéir à ses chefs et qu'il ne cessait de les encourager dans leurs débordements. N'était-ce donc pas lui qui avait fait jeter, enchaînés sur une charette, et conduire à Pilsen, l'abbé du couvent de Tœpel et le prévôt de Catischau? N'était-ce pas lui qui, rencontrant dans une de ses excursions les moines du monastère de Goldencron en procession, les avait fait égorger, pour piller ensuite plus à son aise le monastère (1)?

Général sans souverain, véritable condottière, n'obéissant qu'à lui-même, vendant son épée tantôt à la Hollande, tantôt à la France, tantôt à l'Angleterre, la marchandant à l'Empereur, au roi d'Espagne, à l'Infante Isabelle, aujourd'hui isolé, demain traînant avec lui une foule bigarrée de toutes les nations, de toutes les conditions, depuis le prince jusqu'à l'échappé des galères, il ne connaissait pour lui comme pour les siens d'autre discipline que ses fantaisies, d'autres règles que ses passions. Avide d'or, sans cesse en quête de quelque principauté, perpétuellement battu, jamais abattu, jouant avec la vie de ses hommes, impitoyable pour celle de l'étranger — et tous, sauf ses soldats, sont étrangers pour lui, — il fut sans foi, sans patrie, sans loi, sans mœurs, sans scrupules, sans frein, sans pitié. Le premier, précédant en cela Wallenstein, il eut l'art de nourrir la guerre par la guerre, apprit à l'Allemagne épouvantée que des armées se pouvaient assembler, entretenir sans solde sous le drapeau menteur de la liberté, passa sa brève existence à opprimer, ruiner et déshonorer aussi bien ses amis que ceux dont il se proclamait l'ennemi. Ses jours furent courts, mais remplis de larmes et de sang, et, à l'encontre de la belle parole de l'Évangile, on peut dire de lui, comme de son digne émule, Christian d'Halberstadt : *Transiit malefaciendo.* Il avait moins d'orgueil que de vanité et ses diverses apologies révèlent cette faiblesse à un point étrange. Les grands mots abondent sous sa plume dès

(1) Hurter, VIII, page 346.



qu'il parle de lui-même, ses moindres actions deviennent des exploits héroïques, il se drape dans des hauts faits et se traite avec le plus profond respect. Il n'oublie jamais d'exposer tous ses titres à la première page, et se décerne dès qu'il le peut le prédicat d'Excellence. On conçoit facilement qu'avec cette dose d'amour-propre et de prétentions il se soit trouvé en conflit avec l'amour-propre non moins excessif des seigneurs bohêmes. Mécontent de n'être pas au moins le premier après Anhalt, il oubliait qu'à Prague on trouvait déjà qu'il était au-dessous de sa position officielle. Tant que le duc de Savoie avait fourni la paye de ses troupes, il avait été en faveur, mais dès que ce prince, fatigué du rôle de dupe, eut fermé sa caisse, les seigneurs bohêmes s'aperçurent que les services du Bâtard leur étaient fort coûteux. Sa défaite à Gross-Lasken le déconsidera, son esprit d'insubordination aigrit les chefs contre lui, et les désordres des ses soldats soulevèrent un concert de plaintes qu'on écouta facilement.

Frédéric même était fatigué de lui. « J'attends avec impatience un bon chef pour commander dans ce royaume, écrivait-il le 26 mars à Anhalt. La chose est urgente, car les généraux tournent au moindre vent et le premier venu change les ordres donnés. *Le comte de Mansfeldt n'est guère aimé.* Hier, l'un d'eux m'a dit qu'il serait à souhaiter que ce Mansfeldt ne fut jamais venu en ce pays, et si je ne l'avais empêché, on l'aurait chassé du royaume. Dites-moi ce que l'on peut faire de pareils éléments. Je crois que les gens du comte ont été levés à bonne intention. Mais puisqu'on ne peut les payer, ils nous feront plus de mal que de bien. J'ai prié le chancelier de leur donner un mois de solde, et il a fait une montagne de difficultés, etc. (1). »

La possession de Pilsen était encore plus que la molle protection du Palatin, la garantie de Mansfeldt contre les ressentiments des Directeurs bohêmes. N'osant le congédier brutalement, ils tâchèrent de le dégoûter. Les embarras de toute nature dont ils étaient accablés, ne leur permettaient pas d'ailleurs de courir le risque de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Le

(1) Archives de Munich.



pays se lassait du joug écrasant de la soldatesque, et des insurrections locales avaient éclaté (1). L'argent manquait, dévoré par les concussions et les gaspillages. Les bourgeois de Prague, invités à faire un prêt de 300,000 écus pour payer les gens de guerre, déclarèrent qu'ils fermeraient leurs boutiques plutôt que de donner de l'argent. Frédéric ne s'inquiétait que médiocrement de tous ces fâcheux symptômes et passait son temps en vaines dissipations, en parties de plaisir et en festins, au grand scandale des gens sérieux. On a chassé les Jésuites, disait-on, que ne peut-on maintenant chasser le diable? — Son absence de jugement allait au point qu'un jour, ayant lu une lettre de Ferdinand faisant appel à la fidélité des seigneurs et chevaliers, il dit à un des officiers de la couronne : « Qui se rendrait à ce chien aveugle devrait être traité de manière à servir d'exemple à dix (2). »

On voit que Mansfeldt, malgré ses torts, pouvait être fondé à se plaindre et à se récriminer à son tour. Du reste, les conseillers mêmes du Palatin achèveront de nous éclaircir.

Dans une pièce officielle émanée du cabinet du Palatin et dressée après la bataille de Prague, ils ne signalent pas moins de quinze abus capitaux dans l'organisation militaire des Bohêmes.

Le premier est le trop grand nombre de généraux. Chacune des provinces confédérées a son général, qui ne commande souvent qu'à 200 ou 300 hommes et se tient indépendant de son voisin. De là compétition entre les chefs.

Le second est qu'il y a beaucoup trop de colonels sur le tableau, et trop peu en campagne.

Le troisième et le quatrième accusent le désordre de l'administration, qui laisse les cadres incomplets, les régiments sans comptabilité et sans armes.

Le cinquième se plaint que les cavaliers hollandais refusent de payer ce qu'ils prennent, se débandent pour faire la maraude et, retournés chez eux, ne sont pas punis.

(1) Khevenhuller, IX, page 1002.
(2) Id., IX, page 964.



Les trois suivants constatent qu'au bout de trois ans, on n'a pas même pu installer de grand prévôt, que le service de l'artillerie est dans l'état le plus fâcheux, qu'il n'y a aucune surveillance du service des vivres, et attribuent ces lacunes à ce que « les États ne veulent rien allouer à cette fin, ne cherchent que leur intérêt particulier, ont nommé et maintiennent, malgré toutes les réclamations, des officiers incapables, et se figurent que commencer la guerre suffit, qu'on n'a pas à leur en demander davantage.

Mansfeldt fait les frais du neuvième point. Il veut être, disent les conseillers, feld-maréchal et agir à part de tous les autres. Le comte Henri-Guillaume de Solms, à son tour, refuse de servir sous les ordres de Mansfeldt. Le comte de Thurn, bien que lieutenant-général en Moravie et ayant assez de besogne sur les bras, n'en vise pas moins aussi à la place de feld-maréchal ; Hohenlohe de même. Ce dernier est repoussé par les Bohêmes qui ne cachent nullement leur aversion contre les Allemands.

Le dixième mérite d'être rapporté textuellement.

« Au lieu de soutenir le roi, les Directeurs lui liaient les mains, si bien qu'il n'aurait pu faire châtier un de ses sujets, coupable du plus grand crime. En proclamant la déchéance de Ferdinand, ils ont déposé et condamné leur souverain, sans l'entendre et même sans l'avoir cité, le tout en vertu de leur capacité présupposée. »

Il est étrange que cette irrégularité fondamentale, dans l'acte de déchéance de Ferdinand, ait apparu si tard aux yeux des conseillers de Frédéric. Assurément cette tardive justice fait peu d'honneur à leur clairvoyance, et peut faire douter de leur conscience.

Le onzième point nous trace un triste tableau du conseil de guerre. « Tout y était confusion ; tout le monde prétendait parler, personne ne voulait écouter. Quelques-uns temporisaient sans savoir pourquoi. On tombait de l'un à l'autre. Ce n'était que plaintes et récriminations, de remèdes pas un mot. Les choses les plus secrètes se traitaient en présence de domestiques, de soldats et de simples cavaliers. Enfin, on ne donnait



pas de suite aux ordres, rien ne se faisait comme on en était convenu, chacun modifiait à sa fantaisie. Et nul moyen de corriger ces abus, de peur d'augmenter encore la division et à cause du peu de consistance des troupes (1). »

Il est inutile de prolonger davantage la citation. Les éléments du procès sont suffisants pour le lecteur, et l'esprit le plus léger peut juger de l'épouvantable désordre qui régnait parmi les hommes et les choses de la liberté bohême. Ce n'était partout qu'égoïsme, concussion, avarice, ambition, en un mot, pour employer l'expression du rapport, confusion en tout et pour tout. Le secret de la faiblesse des insurgés au milieu des circonstances les plus favorables pour leur cause est dévoilé. Ils avaient d'avance préparé leur propre ruine et dressé l'échafaud sur lequel devaient bientôt tomber les têtes, ou figurer les noms de leurs ineptes chefs. Les révolutions se ressemblent toutes, elles creusent leur propre tombeau, car elles ne pourraient vivre qu'à condition de renier leur raison d'être et les principes de mort sur lesquels elles se sont appuyées. Mais retournons à Mansfeldt.

En désespoir de cause, il avait sollicité des États l'autorisation d'établir sur le pays un impôt dont le produit eût été exclusivement destiné à l'entretien et à l'augmentation de son armée; comme on peut le prévoir, cette autorisation lui fut refusée. Le mois de mars se passa sans qu'il eût reçu le moindre argent de Prague. Obligé de renoncer à ses plans contre Budweiss et Crummau, il voulut du moins se venger sur quelque place de moindre importance.

Le château de Thain, à vingt lieues de Prague, sur la route de Wodnian, attira son attention. Il sortit de Pilsen avec tout ce qu'il put ramasser de soldats, rallia à lui le colonel Frenck qui commandait à Thabor six enseignes d'infanterie hollandaise et vint attaquer le château. Mais à peine avait-il commencé à faire jouer sa grosse artillerie qu'avis lui vint qu'un corps d'armée impérial s'approchait et que l'avant-garde était en vue. Il se

(1) Moser, VII, pages 118 et suiv.



retira précipitamment sans plus d'informations (1). D'où pouvait venir ce corps d'armée ? Bucquoy et Dampierre étaient dans la basse Autriche, Balthazar de Marradas, qui commandait à Budweiss, avait à peine une garnison suffisante, il y avait donc erreur ou illusion. Plus tard, Mansfeldt s'excusa sur le mauvais temps et la force de la garnison de Thain ; mais ce coup de main si singulièrement manqué ne le remît pas en faveur à Prague.

Sur ces entrefaites, Bucquoy, encouragé par ses succès contre les rebelles autrichiens, conçut le plan hardi de pénétrer au cœur de la Bohême et d'attaquer Prague. Réuni avec Dampierre, il commença son mouvement ; malheureusement sa marche fut retardée par divers incidents, dont la faute paraît devoir être attribuée à Dampierre, et Christian d'Anhalt eût le temps de lui barrer le passage avec une armée de 18,000 à 20,000 hommes. Mansfeldt reçut ordre de rejoindre Anhalt près d'Eggenbourg. Il obéit à contre-cœur et s'appliqua à opérer autant que possible isolément De leur côté, les généraux bohêmes ne lui épargnèrent pas les marques de leur mépris. Ne voyant en lui qu'un bâtard et un aventurier, ils affectèrent de lui refuser le titre de comte. Il eût, de plus, à se plaindre que des fonds étant arrivés, par extraordinaire, à l'armée, les soldats furent tous payés, à la seule exception des hommes placés sous ses ordres.

Diverses rencontres eurent lieu entre les Impériaux et les Bohêmes. Les premiers eurent le dessous et furent rejetés sur Krems. Aigri de son insuccès, Bucquoy récrimina contre Dampierre ; la querelle des deux généraux s'envenima et ils se séparèrent plus brouillés que jamais (2). Bien qu'affaibli par cette séparation, Bucquoy prit sa revanche sur les Bohêmes, près de Zizersdorf (3), dans un combat où périt le feld-maréchal Léonard de Fels. Mansfeldt, qui ne perdait pas de vue un seul moment ses prétentions, saisit l'occasion pour réclamer auprès du roi, d'Anhalt et des Directeurs, la place du défunt. Sur quelques paroles bienveillantes d'Anhalt qu'il prit pour un consen-

(1) *Apologie*, page 18.
(2) Hurter, VIII, page 142.
(3) Khevenhuller, IX, pages 1034 et suiv.

tement, il s'arrogea les fonctions de feld-maréchal et les remplit deux ou trois semaines. Au bout de ce temps, le généralissime bohême vint le trouver à son quartier et lui fit entendre « qu'il avait bien certainement le rang de feld-maréchal en Bohême, mais que la charge de feld-maréchal général avait été réservée au comte de Hohenlohe. » Mansfeldt répliqua qu'il était bien et duement feld-maréchal, sans autre restriction que l'obligation de résigner sa charge de général de l'artillerie. « Si on m'avait prévenu de ce qui se passe, ajouta-t-il, je n'aurais jamais accepté de commandement, j'aurais beaucoup mieux aimé rester tout simplement général de l'artillerie. » — « Il est trop tard, reprit Anhalt, je vous répète que la charge de feld-maréchal général a été donnée à un autre. » Le Bâtard suffoqué, répondit par l'offre de sa démission, que le généralissime se garda bien d'accepter. Quelques jours plus tard, Anhalt espérant le trouver calmé, vint de nouveau le voir et l'engagea à se contenter du maréchalat limité. L'aventurier refusa nettement « Si je ne dois être que simple maréchal bohême, dit-il, je préfère m'en aller. Tant que je serai ici, je ne considérerai le comte de Hohenlohe que comme lieutenant-général. Il est inutile de s'occuper de ma personne, il y a ici assez de vaillants officiers pour commander et je n'ai qu'une chose à solliciter de Votre Altesse : mon congé plein et entier. » Devant cette attitude hautaine, le généralissime céda. Il accorda au Bâtard la permission de quitter le service. C'est ainsi que Mansfeldt raconte lui-même l'incident dans son *Apologie*. On ne peut s'empêcher de trouver quelque chose d'équivoque à ce congé accepté, qui n'a pas de suite et de sourire de la puérile affectation que met l'auteur à se traiter lui-même de feld-maréchal, chaque fois qu'il se met en scène (1).

L'historien des « *Exploits chevaleresques de Mansfeldt,* » nous donne le secret de l'énigme. Il est généralement véridique et bien informé. D'après lui, aussitôt après la mort de Fels, Mansfeldt écrivit à Prague pour réclamer d'abord les cinq mois de solde qui lui étaient dûs, ensuite la charge de feld-maréchal

(1) *Apologie*, page 18.



déclarant qu'en cas de refus, il quitterait le service des États et mènerait ses troupes où bon lui semblerait. La menace effraya le roi et les Directeurs. On consentait bien à se débarrasser de lui, mais on redoutait l'usage qu'il pouvait faire de ses troupes. On le laissa donc remplir les fonctions si ardemment ambitionnées de feld-maréchal, pendant qu'on négociait avec les Autrichiens pour que ces derniers prissent à leur solde un de ses régiments. L'accord conclu, Mansfeldt n'osa ne pas le ratifier ; le régiment, complété au chiffre de 2,000 hommes, partit pour sa destination et Anhalt, après s'être secrètement assuré de l'obéissance de la faible troupe qui restait au Bâtard, imagina et joua très-habilement la comédie du maréchalat limité (1).

Mansfeldt était pris dans ses propres filets. Afin de sortir de ce mauvais pas, il écrivit aux Directeurs pour représenter qu'il ne pouvait s'en aller sans argent. Pendant qu'il attendait la réponse, le comte de Thurn qui commandait l'armée bohême en l'absence d'Anhalt, tenta un coup de main sur le camp de Bucquoy. Le 20 juin dans la soirée il sortit de ses lignes avec 20,000 hommes croyant surprendre son adversaire. Les gens de Mansfeldt formaient l'avant-garde. Arrivés près du camp impérial, ils s'arrêtèrent court et refusèrent de faire un pas, avant d'avoir reçu leur arriéré de huit mois. Menaces et supplications échouèrent contre leur mauvais vouloir ; il fallut renoncer au coup de main qui d'ailleurs eût pû n'être une surprise que pour les Bohêmes, car Bucquoy était préveuu et sur ses gardes. L'irritation contre les routiers du Bâtard fut si grande dans l'armée bohême, qu'Anhalt crut devoir ordonner à Mansfeldt de s'éloigner et de quitter le royaume.

Ernest n'était pas homme à se laisser congédier dans de telles circonstances. Il partit avec le peu de monde qui lui restait et se dirigea sur Prague, faisant le dégât sur son passage, brûlant les moulins, poussant ses rôdeurs jusqu'aux portes de Crummau et de Budweis. Il se détourna pour attaquer de nouveau le château de Thain, le prit cette fois sans difficulté, et

(1) *Mansfeldt,* Ritterthaten, pages 10 et suiv.



y laissa ses gens. Ce facile exploit le remit en grâce et lui servit de passe-port à Prague, où il arriva en faisant sonner bien haut qu'il avait ouvert au roi la grande route de Prachaditz à Prague. Son premier soin fut de réclamer de l'argent. C'était denrée rare chez les Directeurs (1). Ils cherchèrent à gagner du temps et à lui faire prendre patience en le maintenant au service des États. Son séjour dans la capitale bohême fut marqué par une aventure tragique, dans laquelle il montra beaucoup de courage.

Le régiment que les Autrichiens avait pris à leur solde avait été mis en garnison partie à Langlois, partie à Garst. Le 29 avril le détachement de Langlois, surpris par Dampierre, fut taillé en pièces, son commandant, le lieutenant-colonel Carpezan, pris pour la troisième fois depuis deux ans et sa caisse enlevée. Peu de jours après, la garnison de Garst éprouva le même sort (2). Ces deux faits se passèrent à la vue de l'armée bohême, qui ne s'en émut pas plus que si les soldats de Mansfeldt lui étaient tout à fait étrangers. Les États autrichiens en prirent occasion pour casser le régiment, sans égard pour les conventions faites avec Mansfeldt et pour les droits des survivants.

Ceux-ci, au nombre de deux ou trois cents, désespérant, après de longues et inutiles instances, d'obtenir justice des Autrichiens, se rendirent à Prague et se présentèrent par bandes au logis de Mansfeldt pour réclamer l'argent qui leur était dû. Le Bâtard vint assez aisément à bout des premiers. Il leur offrit un tiers de l'arriéré comptant, et des termes de trois, quatre et cinq mois pour le reste. Les groupes qui suivirent furent moins faciles et ne voulurent pas se laisser éconduire avant d'avoir reçu en écus tout ce qui leur revenait. Mansfeldt essaya de leur faire entendre raison par les officiers qui l'entouraient. Mais les soldats avaient bu et demeurèrent sourds aux plus poignantes

(1) « Incredibiles sunt difficultates argenti » et les autorités sont froides. « Supra quam credi potest. » — Lettre de Plessen à Von der Grun, du 24 septembre 1620.

(2) Archives de Simancas. Estado 205, f° 66. — *Aigentlicher und Kurzer Bericht*, etc., Augsburg, 1620.



descriptions de la détresse de leur ancien chef. « Nous ne quitterons pas la place, dirent-ils, avant d'avoir touché notre argent. » L'après-midi s'écoula dans ces inutiles messages du cabinet de Mansfeldt à son antichambre. Le tumulte augmentait, des menaces furent proférées, la position devint critique. Mansfeldt, emprisonné chez lui, se lassa. A un moment donné, la porte s'ouvrit, et le feld-maréchal limité, suivi de ses officiers et de ses domestiques, se précipita l'épée à la main sur les mutins qu'il frappa d'estoc et de taille. Il y eut un moment de terreur parmi la foule entassée dans l'antichambre, puis fuite générale. Il ne resta que les blessés, dont l'un était mortellement atteint.

Le logis délivré, les officiers sortirent pour aller dîner; mais le soir, comme ils traversaient la rue afin de rentrer chez Mansfeldt, les mutins revenus en grand nombre, les chargèrent. Une lutte s'engagea, dans laquelle un inoffensif passant fut fort maltraité. Au bruit des épées, Mansfeldt accourut à la fenêtre, et voyant ce qui se passait, monta à cheval avec quelques domestiques. Il sabra de sa main quelques mutins et dispersa le reste. Après ce coup apparurent les gardes du corps du Palatin et un détachement de bourgeois armés qu'avaient attirés le tumulte. Leur présence, quoique tardive, assura la délivrance de Mansfeldt et de ses officiers (1).

Cette échauffourée servit les intérêts du Bâtard. Les Directeurs, désireux de se débarrasser d'un hôte incommode qu'ils n'osaient congédier, lui donnèrent un peu d'argent et beaucoup de promesses. Il quitta Prague au milieu de juillet, après y avoir passé quinze jours, et rejoignit ses gens à Thain, avec l'intention de faire une expédition contre un petit fort nommé Walleren. Au même instant arriva à Thain le comte de Thurn, envoyé par Anhalt, pour diriger sur le gros de l'armée le petit corps de Mansfeldt, dont on croyait le chef encore à Prague. Thurn, surpris de rencontrer le Bâtard, justifia son voyage par un prétexte en l'air et s'en retourna. Bientôt survint une demande pressante de secours de la part des États de

(1) *Apologie*, page 22.



la haute Autriche, qu'attaquait le duc de Bavière. Mansfeldt s'excusa de n'y pas déférer, sur le petit nombre de ses troupes, et s'en alla attaquer Walleren. La place mal approvisionnée et mal défendue, résista peu de temps; sur ces entrefaites, on reçut à Prague la nouvelle que le duc de Bavière, après avoir réduit la haute Autriche, pénétrait en Bohême. Le danger devenait pressant pour le Palatin et il semble que le moment fut venu pour le feld-maréchal limité de mettre en pratique la grandeur d'âme dont il aimait à se parer et d'oublier ses griefs particuliers, afin de ne se préoccuper que de l'intérêt général. Jamais l'occasion ne se présenta plus favorable pour lui de mettre à néant les calomnies dont il se plaignait et de tirer une éclatante et noble vengeance de ses détracteurs. Il n'en fit rien. Plus habile encore à manier la plume que l'épée, il adressa au Palatin un plan de campagne, consistant à se fortifier dans quatre places principales : Pilsen, Piseck, Wittingau et Tabor, tandis que le prince d'Anhalt eut tenu la campagne, non pour attaquer l'ennemi, mais pour se porter au secours de celle des quatre places qui eût été assiégée (1). Frédéric trouva l'avis étrange, suspect. Il s'en ouvrit au prince d'Anhalt qui partagea cette manière de voir. Pour toute réponse, il enjoignit au Bâtard de se rendre au camp de Pechin, où les régiments commandés par le duc de Saxe-Weymar et le colonel Grey, devaient être placés sous ses ordres. Mansfeldt savait qu'à Pechin, il aurait Hohenlohe comme supérieur et il n'entendait pas accepter de position subalterne. Profondément mortifié, il demanda son congé. Cette inqualifiable démarche en présence de l'ennemi, dut froisser au plus haut degré Frédéric et les Directeurs et ne peut être assez sévèrement jugée. Malheureusement les circonstances étaient impérieuses. On crut, non sans raison, le Bâtard capable de livrer Pilsen à Maximilien, et rien ne coûta aux Directeurs pour l'adoucir. On lui promit, sous les plus fortes garanties, le prompt envoi de deux mois de solde en faveur de ses gens et on consentit à lui laisser exercer la charge de feld-

(1) *Apologie*, page 25. — Lettre du 1er août 1620.



maréchal, dans les mêmes conditions que l'avait eue Léonard de Fels, c'est-à-dire qu'il n'aurait d'ordre à recevoir que du généralissime.

Le Bâtard était donc parvenu à arracher enfin cette charge de feld-maréchal, l'objet de ses vœux les plus ardents! Peu importait à ce cœur sans dignité, à cette âme basse et vaine, par quels déshonorants moyens il y fut parvenu. Le but était atteint, et jamais les moyens ne posèrent un scrupule chez lui : Sa reconnaissance fut à la hauteur de son odieuse conduite. En réponse aux concessions du gouvernement bohême, il promit de rester à son service jusqu'au mois d'octobre suivant!

CHAPITRE XI.

Déceptions de Frédéric. — Mansfeldt reçoit ordre de se rendre à Pechin, puis sur les frontières de la Bavière. — Son échec à Schachen. — Soupçons inspirés par sa conduite. — Mansfeldt veut livrer Pilsen aux Impériaux. — Il en est empêché par Anhalt. — Il sollicite et obtient son congé. — Bataille de Prague.

Le cours des événements avait singulièrement changé la position naguère si triomphante du palatin Frédéric. La Providence vengeresse s'était plu à décevoir, un à un, les téméraires calculs de cet ambitieux. Ses amis, trahis par lui, le trahissaient à leur tour, et ses adversaires, si étourdiment méprisés et voués à l'assouvissement des cupidités qui l'entouraient, le menaçaient de terribles représailles. Tandis que l'armée de la Ligue, conduite par Maximilien de Bavière, et secondée par les forces impériales que commandait Bucquoy, attaquait directement la Bohême, l'électeur de Saxe pénétrait dans la Lusace, et Spinola, à la tête d'un corps espagnol, conquérait le bas Palatinat plus que mollement défendu par les troupes de l'Union.

Nous avons raconté ailleurs les principaux faits de cette campagne de Bohême, dont l'issue fut si fatale au Palatin (1). Il nous reste, sans revenir sur un récit déjà épuisé, à exposer plus spécialement la part qu'y prit Ernest de Mansfeldt.

La marche triomphante du duc de Bavière à travers la haute

(1) *Tilly*, t. Ier.



Autriche avait obligé le Palatin de réunir toutes ses forces pour conjurer le péril qui s'approchait. Mansfeldt reçut l'ordre itératif de se rendre à Pechin, où l'armée bohême se trouvait concentrée, et, en sa nouvelle qualité de feld-maréchal général, il ne put se dispenser d'obéir. Sa présence à l'armée amena comme d'habitude des conflits si graves qu'on se hâta de lui donner la mission d'aller surveiller les frontières de la Bavière. Frédéric espérait que le Bâtard, livré sans contrôle à lui-même, agirait avec énergie, et ferait une diversion de nature à exciter les inquiétudes des Bavarois (1). Mais le cœur d'Ernest débordait de haine contre les chefs de l'insurrection bohême et son unique pensée était de rentrer à Pilsen. Dans son *Apologie*, il prétend qu'à son passage à Tabor, les autorités du pays lui affirmèrent que le roi avait ordonné une levée en masse et qu'un nombre d'hommes considérable était réuni aux environs de Glattau pour lui prêter main-forte, qu'arrivé au lieu indiqué, il envoya des coureurs aux informations à vingt lieues à la ronde, mais que les troupes annoncées ayant leurs quartiers dans le pays de *nulle part*, il lui fut impossible de les rencontrer (2).

Vrai ou faux, le fait lui servit de prétexte pour rentrer précipitamment à Pilsen (3). Une circonstance qu'omet l'*Apologie* contribua cependant beaucoup à cette retraite : Mansfeldt s'était avancé jusqu'aux frontières de la Bohême et avait surpris un village bavarois, nommé Schachen, auquel il mit le feu après l'avoir pillé; quelques détachements de l'armée de la Ligue, cantonnés aux environs, accoururent et attaquèrent le même soir le Bâtard avec tant de vigueur qu'il fut obligé de regagner en toute hâte les terres bohêmes (4).

A peine revenu dans sa forteresse de Pilsen, Mansfeldt accabla de lettres le roi et les Directeurs. Au premier, il conseilla de se jeter sur la Saxe, pour forcer, par cette diversion, le duc de Bavière à s'arrêter (5), avis qui parut avec raison fort étrange

(1) Archives de Simancas. Estado 2309, f° 169.
(2) *Apologie*, p. 28.
(3) *Furstl. Anhalt. Canzley*, page 329.
(4) *Acta Mansfeldica*, page 73.
(5) *Furstl. Anhalt. Canzley*, page 329.



aux généraux bohêmes. Aux autres, il se plaignit avec aigreur qu'on le laissât manquer de tout. En attendant le succès de ses missives, il fit travailler jour et nuit aux fortifications de la place par les paysans, accumula les provisions et dévasta toute la contrée environnante.

Dans toute la Bohême, le bruit était répandu que le Bâtard était vendu aux Impériaux. Sa conduite dans l'expédition qui lui avait été confiée augmenta les soupçons que les chefs bohêmes nourrissaient contre lui. La mollesse avec laquelle se défendirent les places où commandaient ses officiers, changea les soupçons en certitude. L'entourage même de Maximilien était fermement persuadé d'entrer à Pilsen sans coup férir, et l'armée império-bavaroise, dont la marche ne rencontrait plus de résistance, s'approcha de la place avec l'entière confiance d'y trouver un accueil amical. Elle n'en était plus qu'à deux journées de distance, lorsque Christian d'Anhalt envoya à Mansfeldt l'ordre péremptoire de rejoindre l'armée, alors campée à Crassitz, à vingt lieues de Prague. L'ordre fut renouvelé le lendemain. Il portait que le Bâtard devait laisser une garnison suffisante à Pilsen et se rendre sur-le-champ de sa personne à l'armée, avec tout ce qu'il pourrait amener d'hommes et de canons. Mansfeldt s'excusa d'obéir, alléguant qu'il avait besoin de tout son monde, et finit par se déclarer néanmoins prêt, non à rejoindre lui-même le camp bohême, mais à y envoyer le nombre d'hommes qu'on lui indiquerait (1). Sur ces entrefaites, les armées impériale et bavaroise apparurent devant Pilsen, et presqu'aussitôt commença entre le Bâtard et le comte de Bucquoy une négociation dont le secret réel n'a jamais été bien éclairci et a laissé une ombre équivoque sur Mansfeldt.

Au camp impérial se trouvait comme prisonnier et attendant encore son échange, le lieutenant-colonel Carpezan, du régiment de Mansfeldt. Bucquoy chargea cet officier de porter au Bâtard l'offre de faire lever l'arrêt de proscription lancé contre lui, et de le faire admettre au service de l'Empereur, s'il consentait à

(1) *Apologie*, pages 32 et suiv. — *Acta Mansfeldica*, p. 76.



livrer sa forteresse. Carpezan, qui brûlait du désir de se procurer sa rançon, s'acquitta avec empressement de sa mission. Un échange actif de lettres eût lieu entre les deux généraux. Anhalt qui avait porté son quartier général à Rockenzan, non loin de Pilsen, eut vent de ces menées et somma Mansfeldt de s'expliquer. Ernest lui fit mener Carpezan qui subit un interrogatoire rigoureux. Le résultat n'en parut probablement pas satisfaisant à Anhalt, car le colonel Pœblitz fut envoyé immédiatement à Pilsen, sous prétexte d'inspecter les fortifications, mais en réalité pour suivre de près l'intrigue ourdie par Carpezan.

Il était temps, car Mansfeldt avait engagé sa parole (1) et déjà le bruit courait à Vienne que Pilsen était rendu (2). La présence de Pœblitz paralysa l'exécution du projet et le Bâtard feignit d'avoir voulu tendre un piége à la bonne foi bavaroise. Ses protestations furent froidement accueillies de Frédéric, qui ne comprenait pas et ne pouvait en effet comprendre le but utile de ce piége. Ordre lui fut donné par Anhalt de rompre sur-le-champ ses relations avec l'ennemi. Le Bâtard s'indigna de cette injonction, courut à Rockenzan, et sous prétexte que le mois d'octobre était à peu près écoulé, exigea son congé définitif. Cétait la seconde fois qu'il posait cet acte de félonie en face de l'ennemi : sa menace eut le succès qu'elle méritait. Le Palatin dédaigna de solliciter encore les services d'un homme qu'il ne pouvait s'empêcher de considérer comme un traître (3).

Huit jours s'étaient passés dans ces allées et venues. Le temps pressait. Bucquoy voulait que l'on commençât un siége en règle, pensant donner ainsi à Mansfeldt meilleure occasion de livrer Pilsen. Le duc de Bavière, à l'instigation de Tilly, s'y refusa. Il doutait si peu des intentions réelles du Bâtard que, plusieurs jours après la rupture de la négociation, il renvoya sans

(1) Archives de Simancas. Estado 2602. — Lettre du comte d'Onate du 23 novembre 1620.

(2) Id. Estado 2505, f° 173.

(3) *Apologie*, pages 32 et suiv. — *Acta Mansfeldica*, p. 76.



rançon des prisonniers, par la seule raison qu'ils appartenaient à la compagnie des gardes de Mansfeldt. Les canons de la place étaient demeurés silencieux, pas une sortie n'avait été tentée pour contrarier les travaux et les approvisionnements de l'armée catholique. Pourquoi perdre un temps précieux dans un siége inutile, alors que la possession de Pilsen n'était qu'une question de circonstance et d'argent ? La laisser derrière soi, malgré sa nombreuse garnison, n'offrait aucun danger, ainsi que la suite le prouva. Obtenir la neutralité bienveillante du Bâtard suffisait aux nécessités du moment. Il fallait se hâter et marcher sans retard sur Prague, clef de la solution. Ces raisonnements de Maximilien persuadèrent Bucquoy et le 29 octobre les deux armées levèrent le camp établi devant Pilsen. Deux jours après, elles arrivèrent à Rakonitz. Les Bohêmes marchant parallèlement, se postèrent si près des Bavarois, qu'une bataille parut imminente. Par un mouvement de générosité qui l'honore, Anhalt, en donna avis à Mansfeldt, en le pressant de ne pas manquer si belle occasion. Était-ce une dernière épreuve ? Anhalt cédait-il à un retour de son ancienne amitié pour son compagnon d'armes et d'intrigues ? Les deux hypothèses sont admissibles. Quoiqu'il en soit, cet appel à l'honneur militaire ne fit vibrer chez l'aventurier que la corde de son incurable et basse vanité. « Je viendrai, répondit-il, si vous me garantissez de nouveau les fonctions et l'autorité de feld-maréchal. » Puis le lendemain il dépêcha à Rakonitz, le lieutenant Thomas Ferentz, avec charge d'appuyer sa prétention. Ferentz ne put trouver accès auprès du généralissime, le suivit inutilement à Prague et fut témoin de la célèbre bataille de la Montagne-Blanche, où fut écrasée sans retour l'insurrection bohême (1).

Mansfeldt apprit à Pilsen la défaite des Bohêmes et la fuite de Frédéric. Sa première impression fut pleine de sollicitude pour ses propres intérêts. Se souvenant que s'il avait pris congé du Palatin, il n'avait pas rompu officiellement les liens

(1) *Acta Mansfeldica*, p. 77. Voir pour la bataille, *Tilly*, I, p. 134 et suiv.



qui l'attachaient au duc de Savoie, il écrivit à Charles-Emmanuel.

Dans sa lettre, il peignit sa détresse, son isolement, l'imminente mutination de ses soldats sous les plus noires couleurs, avança, contrairement à la vérité, qu'il avait envoyé la plus grande partie de ses troupes à l'armée bohême, ne manqua pas l'occasion de se plaindre des Directeurs et finit par solliciter du duc « son bon advis, comment il pourroit faire pour recevoir le paiement de tout ce qui lui était dû, tant pour son particulier que pour ses régiments, le tout revenant à la somme de 500,000 écus (1). »

« L'advis » de Charles-Emmanuel fut d'éluder tout envoi d'argent et de renvoyer la demande de Mansfeldt aux États-Généraux de Hollande, ces infatigables pourvoyeurs de toutes les rébellions contre l'Empereur. Son amour-propre froissé lui faisait considérer avec une certaine joie l'humiliation profonde de l'ex-roi de Bohême et il ne pouvait supporter qu'on le crût encore mêlé aux aventureuses expéditions de Mansfeldt. Au printemps de l'année 1621, ayant été averti qu'on le soupçonnait à Milan, de fournir des secours à l'aventurier, il envoya le marquis de Costanze au duc de Feria, gouverneur du Milanais, avec mission expresse de repousser ce qu'il appelait une calomnie. Aux termes de ses instructions, le marquis devait remontrer au gouverneur espagnol le peu de vraisemblance d'une telle intervention, après ce qui s'était passé, placer sous ses yeux une lettre écrite par le duc à Mansfeldt, trois mois auparavant et insinuer que si on l'en priait, Charles-Emmanuël n'hésiterait pas à user de tout son crédit sur Mansfeldt pour le déterminer à passer avec ses gens au service de l'Empereur (2).

Cependant la Bohême entière faisait sa soumission à Ferdinand. Les États s'étaient montrés les plus empressés à implorer la grâce du vainqueur et déployaient le zèle ardent des nouveaux convertis. Sur l'invitation des autorités impériales, ils écrivirent

(1) Archives de la Haye. Deutsland. Lettre de Mansfeldt, du 11 novembre 1620.

(2) Archives de Turin. Instruction pour le marquis de Costanze du 14 mars 1621.



à Mansfeldt et à ses officiers et soldats, « qu'ils eussent à se laisser licencier, moyennant une somme d'argent qui leur serait payée comptant sur l'heure et la promesse à court terme du reste de leur arriéré, et à rendre à S. M. I. la place de Pilsen et les autres localités en leur pouvoir. » En même temps, ils signifièrent à Mansfeldt « qu'ils avaient qualité, en l'absence du Roi, de le délier de ses engagements, attendu que sa nomination émanait d'eux et qu'ils avaient reçu son serment. » Dans le conseil tenu à cette occasion par le Bâtard, plusieurs voix s'élevèrent pour conseiller l'obéissance. Mais se rendre à si bon marché n'entrait pas dans les intentions de Mansfeldt. Il jugea opportun d'entamer des négociations et sollicita de Tilly un armistice qui lui fut accordé. Mansfeldt envoya aussitôt à Prague son trésorier Jérôme de la Porte, afin d'y défendre ses intérêts et profita du répit qui lui était laissé pour répandre une partie de ses troupes dans le voisinage de Pilsen ; il ramassa tout ce qu'il put de provisions, au grand dommage des paysans, qui le poursuivirent de leurs malédictions et, laissant le commandement de la place au colonel Frenck, il partit pour l'Allemagne sous l'escorte de 60 chevaux (1).

Ce départ donna lieu à mille bruits divers. Les catholiques s'en réjouirent, estimant que Mansfeldt s'était mis secrètement d'accord avec Frenck pour la vente de Pilsen, dont il voulait partager le profit sans en avoir l'odieux. Le public crut que le Bâtard avait été solliciter du service près du duc de Savoie, et cette opinion s'accrédita, parce que les officiers de Mansfeldt portèrent hautement, dans leurs repas de corps, des toasts à Charles-Emmanuel et « à la grosse bourse de la Seigneurie de Venise (2). » Ces rumeurs, fondées quant à la vente de Pilsen, ne l'étaient pas sur l'accord supposé entre Mansfeldt et ses officiers. En réalité, une double intrigue se suivait.

D'une part, Jérome de la Porte négociait pour Mansfeldt ; de

(1) *Apologie*, p. 36. *Acta Mansfeldica*, p. 79. *Bayerischer Feldzug*, p. 34.

(2) *Bayerischer Feldzug*, p. 34.



l'autre, les capitaines de la garnison de Pilsen traitaient pour eux-mêmes. Lorsque le Bâtard les avait quittés, il s'était formellement engagé à revenir au plus tard trois semaines après et à leur envoyer immédiatement de l'argent. L'argent ne venant pas, les capitaines embarrassés de maintenir leurs soldats dans l'obéissance et se croyant sacrifiés par leur chef, prirent en main leurs propres intérêts et firent savoir à don Martin de la Huerta, gouverneur de Schuttenhoven, qu'en l'absence du Bâtard, ils étaient maîtres de Pilsen, et qu'ils seraient disposés à livrer la place et à déposer les armes, si don Martin leur obtenait une grosse somme d'argent du prince de Lichtenstein, gouverneur de la Bohême. La Huerta se hâta de communiquer cette ouverture au prince, qui l'accueillit avec grande joie, et il en reçut l'ordre d'entrer en pourparlers avec les officiers de Pilsen et de simuler quelques hostilités, afin d'endormir les soupçons de Mansfeldt. Ce dernier point lui était d'autant plus aisé que toute la contrée était infestée de petits partis des deux camps, qui pillaient et rançonnaient le malheureux paysan et les nobles mêmes à l'occasion. Don Martin enleva donc quelques prisonniers et protesta par les armes contre l'occupation de plusieurs villes, telles que Tachau et Hayd, opérée par les gens de Mansfeldt, sous prétexte d'élargissement de leurs quartiers. Il s'ensuivit un échange de récriminations et de plaintes à la faveur duquel don Martin fit passer les plus séduisantes promesses aux capitaines de Pilsen. Ceux-ci, avant de s'engager davantage avec lui, crurent devoir faire une démarche auprès de leur chef, soit afin de bien établir la situation, soit dans le but d'en tirer ce qu'ils pourraient. Le 2 janvier 1620, ils adressèrent à Mansfeldt une lettre collective dont voici les principaux passages :

« Nous nous émerveillons grandement que Votre Grâce prolonge son voyage au delà du terme qu'elle nous avait indiqué, car il nous est très-difficile et embarrassant de tenir bon régime si longtemps, vu, comme Votre Grâce le sait du reste, l'impossibilité de le faire sans argent, aussi bien pour les officiers que pour les soldats. Nous avions espéré que, conformément à

la promesse de Votre Grâce, chaque capitaine aurait reçu cette fois mille florins. La promesse ne se réalisant pas, nous ne savons comment sortir d'embarras. La cavalerie de l'ennemi est campée tout autour de la ville et nous a enlevé 80 soldats, si bien que nous ne savons quelle sorte d'armistice est celui-ci. Il est donc plus que temps que Votre Grâce se hâte de revenir, sinon elle court risque d'arriver trop tard. L'ennemi nous menace de nous serrer de si près que nos gens ne pourront même sortir pour aller faire du bois. Si, dans cette situation, il se passait quelque événement imprévu, nous serions excusés devant Dieu et devant les hommes.

« Il est arrivé ici une lettre du roi de Bohême pour Votre Grâce. Sans anticiper sur ce qu'elle peut contenir : 1° nous n'acceptons pas de service nouveau, avant d'être suffisamment assurés de notre solde ; 2° nous voulons savoir comment S. M. entend nous payer notre arriéré ; 3° nous déclarons que si le Roi nous offre un mois de solde nous refuserons et nous ne nous contenterons pas même de deux mois ; 4° attendu que le prince Christian d'Anhalt est malveillant pour Votre Grâce et pour nous, nous ne voulons pas servir sous ses ordres. »

La réponse de Mansfeldt ayant tardé, les capitaines entrèrent résolûment en négociations avec don Martin de la Huerta. Mais ils ne purent le faire si secrètement que Jérôme de la Porte n'en eut connaissance. Le trésorier, en digne élève de son maître, calcula que Mansfeldt, sans Pilsen, perdait toute sa valeur aux yeux des Impériaux, et qu'il aurait tout avantage à s'entendre avec les capitaines. Il leur offrit donc son concours qui fut accepté.

Tandis que ce complot se tramait à Pilsen, Mansfeldt essuyait de cruels déboires en Allemagne. Lorsqu'il était parti de la Bohême, son intention avait été de se rendre à Worms pour solliciter des secours d'argent des chefs de l'Union. Mais, arrivé à Nuremberg, il apprit que les Unis, déjà fort mal disposés pour Frédéric, avaient fait clairement savoir à ce prince que s'il ne soldait pas sa quote-part de confédéré, dont l'arriéré était très-considérable, l'Union renoncerait à défendre le Palatinat. Pré-



voyant un refus à sa demande, il se contenta d'envoyer à Worms un de ses officiers, qui revint bientôt les mains vides et sans autre résultat que de vagues encouragements. Dans sa colère, il manda à Frenck qu'il avait rompu son engagement vis-à-vis de l'Union et qu'il était prêt à servir le premier venu, pourvu qu'il eut son argent; en même temps il écrivit à la Porte de presser la conclusion du marché de Pilsen. Sur ces entrefaites, il reçut la lettre de ses capitaines, lettre bientôt suivie d'une seconde encore plus vive et fut informé à la fois des négociations de ses officiers et de la trahison de la Porte. Son dépit fut extrême. Trahi par les siens, qu'il avait prêchés d'exemple, il sentait tout le désavantage et le ridicule de sa position. Cependant il espérait encore dans la fidélité de quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes et surtout du colonel Frenck. Il partit en toute hâte pour Tachau, escorté par le régiment écossais du colonel Gray, et faisant taire ses ressentiments, s'efforça de ramener les défectionnaires par l'éloquence des caresses et des promesses.

« Chers amis, leur écrivit-il, vous n'ignorez pas que pendant le temps que je vous ait conduits en tant de belles occasions et que vous m'avez si glorieusement servi, je n'ai eu à cœur que votre intérêt et votre avancement. J'ai donc été vivement affecté de votre méfiance à mon égard, dans des circonstances si graves, et de voir que vous, qui m'êtes liés par serment et dont l'honneur m'est plus cher que le mien propre, vous prêtez l'oreille à des propositions qui ne tendent qu'à votre ruine et à votre déshonneur. J'ai promis de revenir et je reviens. Voici que j'accours, prêt à servir le Roi et à vous rendre bons offices de la manière que je jugerai la plus convenable, car c'est à moi de vous marquer la mesure et non à vous de m'imposer une limite. Je suis dans le voisinage, ayant à la main de quoi vous contenter et la soldatesque... Si j'ai entamé des négociations avec l'ennemi c'est afin d'arriver ainsi, à défaut d'autre moyen, à notre payement et de pouvoir emmener sûrement nos gens. Mais puisque nous pouvons être payés autrement et que nous avons la facilité de sortir d'ici, comme d'ailleurs je vois bien que l'ennemi ne songe



qu'à nous abuser, je renonce à pousser plus loin la négociation. Je ne puis croire que vous foulerez aux pieds votre honneur et votre réputation pour un profit incertain, et que vous abandonnerez si honteusement un chef dont, grâce à Dieu, vous n'avez jamais eu à rougir. L'ennemi ne nous payera pas, avant que vous n'ayez subi son joug, et qu'il ne vous ait lié pieds et mains et déshonorés. Eh bien! si vous demeurez dans la voie droite, vous êtes assurés de votre payement et vous sauverez votre honneur et votre liberté. Mais si, contre mon attente, vous persistez à oublier le respect que vous me devez et à livrer Pilsen, au mépris de mes instances, faites-le; quant à moi je m'en lave les mains, je ne veux y être pour rien. Si Pilsen est livré, je proteste ici que c'est contre ma volonté, malgré moi. Vous en répondrez devant Dieu, devant le Roi, devant tous les hommes d'honneur! »

Une péroraison chaleureuse, dans laquelle Mansfeldt crut pouvoir démentir, pour les besoins de sa cause, les succès cependant très-réels des Impériaux dans la Silésie et la Moravie, terminait cet appel désespéré du Bâtard à la fidélité chancelante de ses officiers.

A cette missive était jointe un pli particulier pour Frenck, conçu en termes beaucoup moins contenus et où perçait la colère. Le Bâtard y reprochait amèrement au gouverneur d'avoir toléré que ses officiers se missent en rapport avec l'ennemi, lui enjoignait de les faire rentrer dans l'ordre, et déclarait finalement qu'il reviendrait à Pilsen, quand bon lui semblerait et non pour obéir à la grossière exigence d'insolents subordonnés. Ses menaces, pas plus que ses insinuantes exhortations, n'eurent d'effet sur ceux auxquels ils les prodiguait. Dans son désespoir, il s'en prit au comte de Bucquoy et à Tilly, les accabla de ses plaintes contre don Martin de la Huerta, les somma de le punir, jurant, en cas contraire, de tirer une vengeance éclatante de ce qu'il appelait une iniquité. Bucquoy était malade. Tilly dédaigna les impuissantes abjurgations de l'aventurier et ordonna quelques concentrations de troupes. Mansfeldt ne se crut plus en sûreté à Tachau. Accompagné de ses Écossais et de plusieurs



escadrons de cavalerie, il remonta vers le nord sur Sclaggenwald et Ellnbogen, dans l'espoir d'y rallumer le feu de l'insurrection et de rançonner le pays, jusque là épargné par la guerre.

L'occasion semblait bonne, car le petit nombre de troupes impériales logées dans cette partie de la Bohême, songeait beaucoup moins à surveiller les mouvements de l'ennemi qu'à bien vivre et à s'enrichir aux dépens des habitants. Parmi les plus acharnés pillards se faisait surtout remarquer un officier, nommé Adelhof, qui occupait l'opulente abbaye de Tœpl. Le bruit courait qu'il y avait déjà amassé une grande quantité de richesses. La tentation vint au Bâtard d'essayer une entreprise sur ce trésor. Il se mit en campagne par une pluvieuse et froide journée de janvier, avec six escadrons de cavalerie, quelque infanterie et deux canons. Il croyait loger dans la petite ville de Plan, mais il n'y trouva que des ruines inhabitables, car Adelhof l'avait peu de temps auparavant brûlée de fond en comble. Force lui fut donc de pousser jusqu'à un petit village nommé Michelberg, où il passa la nuit. Le lendemain, de bonne heure, ses coureurs se présentèrent devant Tœpl, sous prétexte de sommer le couvent de payer une rançon de 6,000 florins, mais en réalité pour reconnaître la position. Les vasseaux de l'abbaye répondirent qu'ils entendaient ne rien payer, mais les coureurs apprirent qu'Adelhof était déjà parti et que le reste de la garnison se préparait à quitter la place. Mansfeldt, rassuré sur le péril de son expédition, détacha le jour suivant 50 cavaliers pour tater les dispositions des habitants de Tœpl. Ceux-ci, trompés par le petit nombre des assaillants en vue, sonnèrent le tocsin, battirent le tambour dans les rues et coururent aux murailles, sans autres armes que des fourches et des fléaux. Mais leur courage s'évanouit, lorsque Mansfeldt parut dans la plaine avec son armée rangée en bataille, et la plupart d'entre eux, saisis d'épouvante, s'enfuirent dans la forêt voisine. Il ne fallait plus penser à lutter. Aussi, dès la première sommation du Bâtard, le bourgmestre répondit que l'abbé étant parti depuis huit jours avec ses moines pour Cadan, la bourgeoisie était prête à recevoir le comte de Mansfeldt et



implorait humblement sa clémence. Le Bâtard se présenta aussitôt avec 40 chevaux, fit son entrée dans la ville, et après un entretien avec le magistrat, donna l'ordre d'introduire toute sa troupe. Le dimanche suivant, les paysans appartenant à l'abbaye furent invités à se présenter à Tœpl, avec des pioches et des pics ; on croyait que Mansfeldt voulait fortifier le couvent. Mais il leur ordonna d'en raser les murailles et les tours, puis de détruire les habitations de tous les fugitifs. Le couvent fut ensuite livré au pillage du soldat. Il possédait une magnifique bibliothèque, une riche sacristie et une brasserie considérable : les livres furent jetés au vent, des riches ornements dispersés et donnés à vil prix, les ustensiles vendus ou brisés. Les soldats enlevèrent les cloches et fondirent les tuyaux de l'orgue pour faire des balles.

Pendant que se passaient ces scènes de dévastation, Mansfeldt écrivait à Frédéric, « qu'il s'efforçait plus que jamais de lui prouver sa fidélité, qu'il venait de détruire le couvent de Tœpl, véritable nid d'assassins, qu'il poussait de plus en plus l'ennemi et songeait jour et nuit aux moyens de secouer le joug hispano-autrichien. » — « Sous peu de semaines, ajouta-t-il, j'espère avoir 15,000 hommes sous la main. Veuille Votre Majesté m'envoyer seulement 2,000 cavaliers et ne consentir à aucun accommodement (1). »

L'aventurier prenait ses ravages pour autant de victoires.

Le lundi matin, lorsque le sac de l'abbaye fut achevé, il partit avec un immense convoi de butin et se dirigea sur Schlaggenwald, en brûlant tout ce qui se rencontrait sur son passage. Schlaggenwald, petite ville de mineurs, dépourvue de murailles et de défenses naturelles, se soumit sans essayer de résistance et s'estima heureuse d'éviter une ruine totale, au moyen d'une contribution de guerre de 8,000 florins. De là Mansfeldt se dirigea sur Ellnbogen, où il espérait recevoir quelques nouvelles levées faites par ses agents au Palatinat. En attendant ce secours, il lança sa cavalerie sur les terres des seigneurs

(1) Londorp, II, 246. Lettre du 28 février 1621.



bohêmes connus par leur attachement au catholicisme, et poussa ses courses jusqu'aux environs de Prague.

Le Bâtard comptait sur l'aide du froid extraordinaire qui signala en Bohême l'hiver de 1620 à 1621, pour avoir le temps de s'établir solidement dans le cercle d'Ellnbogen. Il ne croyait pas que les Impériaux oseraient affronter les rigueurs d'une température exceptionnelle et l'attaquer jusque dans son fort. Il se trompait. Sur le rapport du capitaine Illow, commandant de la garnison de Mies, Tilly prit des mesures énergiques pour mettre un terme aux exploits de l'aventurier. Le 31 janvier, le colonel Lindeloo s'empara, sans coup férir, de Hayd, que tenait une petite troupe d'une centaine d'hommes plus pillards que soldats. Le 2 février, il se présenta à la tête d'un parti de cavalerie devant Tachau et disparut aussitôt. La garnison crut à une simple démonstration de batteurs d'estrade et n'en prit pas ombrage. Mais quelques heures plus tard, le baron de Groote se montra avec dix escadrons et six compagnies d'infanterie. A sa vue, la bourgeoisie, fatiguée de l'oppression de ses prétendus défenseurs, s'agita. Les gens de Mansfeldt s'étant retirés aussitôt dans le château, elle courut ouvrir les portes de la ville à Groote, qui se mit en devoir d'attaquer immédiatement la citadelle. Après quelque semblant de résistance, la garnison accepta la capitulation qui lui était offerte. Les habitants de Tachau n'eurent cependant pas, semble-t-il, fort à se louer de leurs libérateurs. Les Bavarois, furieux d'être obligés d'entrer en campagne par un froid aussi intense, faisaient retomber lourdement leur mauvaise humeur sur les gens du pays. Groote continua sa marche sur Tœpl et Schlaggenwald (1). Chemin faisant, il écrivit à Mansfeldt pour lui représenter l'inutilité d'une plus longue résistance et l'engager à composer. Le Bâtard répondit qu'il traiterait volontiers, si l'on consentait à un nouvel armistice. Groote s'excusa sur ce qu'il n'avait pas de pouvoirs suffisants. Acculé à Ellnbogen et averti de l'imminente reddition de Pilsen,

(1) *Bayerischer Feldzug. Acta Mansfeldica post pugnam pragensem*, 1621, p. 40 et suiv.



Mansfeldt tenta un dernier effort d'intrigue pour sauver du moins quelque épave du naufrage qui le menaçait. D'une part, il dépêcha à Pilsen le capitaine Jean Croate, avec mission de déclarer aux officiers et soldats de la garnison que sa résolution finale était que les négociations fussent continuées et que si on leur faisait des offres pour Pilsen, ils devaient ne pas les repousser et les lui communiquer aussitôt. De l'autre, il envoya à Prague Jean Leininger, prévôt de son régiment, avec les pouvoirs les plus étendus pour traiter de la remise de toutes les places occupées par ses gens en Bohême et de son admission au service de l'Empereur. Enfin, il chargea son secrétaire Jean Preusinger de se rendre secrètement près du secrétaire impérial Paul Michna, et de lui offrir une grosse somme d'argent, afin qu'il voulut bien appuyer ses prétentions et l'aider au recouvrement d'une créance de 91,000 florins sur les États de la basse Autriche.

Cependant Groote continuait à s'avancer vers Ellnbogen et l'électeur de Saxe faisait marcher des troupes sur Falkenau. Mansfeldt craignit de se voir couper toute retraite. Il rassembla sa cavalerie, plaça à Petschau le capitaine Groscha, à Falkenau le colonel Grey avec le régiment écossais, confia Ellnbogen à Carpezan et prit la route du Palatinat, dans la direction de Waldsassen. En passant devant Eger qu'il croyait favorable à sa cause, il essuya un échec d'autant plus sensible qu'il ne put s'en venger. Une bande de soldats au service de la ville se jeta sur ses bagages, les pilla, enleva les chevaux d'équipages, dépouilla l'arrière-garde de femmes et d'enfants, qui suivait alors toutes les armées, et rentra chargée d'un immense butin. Le Bâtard, forcé de continuer sa marche, dévora sa colère. Il ne fit que traverser Waldsassen et s'arrêta seulement à Neustadt près de Weyda, sur le Waldnab. Il prit à peine le temps de loger ses gens et partit en poste avec quelques affidés pour Heilbronn, où étaient alors assemblés les princes de l'Union. Il y fut très-froidement accueilli par ces hauts personnages, alors uniquement préoccupés de faire leur paix avec l'Empereur et le roi d'Espagne, et revint fort découragé à Amberg. Il y trouva des lettres de Frédéric qui lui conféraient la charge de feld-maréchal



général de la couronne de Bohême et pleins pouvoirs d'agir au mieux des intérêts de la cause rebelle.

Cette tardive marque de confiance ne le consola pas des nouvelles qui lui arrivèrent de Pilsen. Il apprit en effet que les meilleurs rapports s'étaient établis entre les chefs de la garnison et les officiers impériaux, qu'ils échangeaient chaque jour des visites amicales et que Lindeloo, commandant des forces catholiques, et Frenck, se donnaient réciproquement des festins splendides. Il se fit l'étrange illusion de croire qu'il pourrait encore retenir ses anciens capitaines sur la pente de leur défection, et dans une série de lettres qu'il leur adressa, se confondit en promesses et en exhortations. Il ne pouvait s'habituer à la pensée de perdre Pilsen sans la moindre compensation, et son naïf égoïsme ne tenait aucun compte de celui des autres. Tandis qu'il exhalait son dépit en correspondances, soit avec Pilsen, soit avec tous ceux dont il pouvait espérer quelque aide et secours, il vit arriver Leininger. Ce dernier venait réclamer de nouveaux pouvoirs, ceux qu'il avait emportés d'Ellnbogen étant jugés insuffisants. Mansfeldt lui donna tout ce qu'il demandait et lui remit de nouvelles instructions dans lesquelles se trouvait spécifiée la clause que le haut Palatinat serait compris dans le traité à conclure avec Tilly (1). On ne pouvait être plus aveugle, car la situation commandait la modestie, et le simple bon sens indiquait qu'il fallait modérer ses exigences et se hâter de conclure avant que la chute de Pilsen ne fut un fait accompli. Mais l'exaspération du Bâtard lui avait obscurci le jugement ; il n'avait plus le sens de la réalité.

Plein de confiance dans le prévôt, il le chargea secrètement d'approfondir les menées ourdies par l'ennemi avec les officiers de Pilsen, d'engager ceux-ci à demeurer fidèles au prétendu roi et de transmettre à Amberg des renseignements confidentiels sur ce qui se passerait. Mais Leininger était déjà gagné à la cause

(1) Frenk, dans sa justification, affirme que Mansfeldt offrait de partir pour la Pologne avec ses troupes, si l'Empereur voulait lui donner 400,000 florins.



de ses compagnons. Il avait trop vécu avec Mansfeldt pour ne pas avoir appris que l'unique règle de la morale est l'intérêt, et il agit en conséquence. Grâce à ses efforts et à ceux de la Porte, la négociation relative à Pilsen arriva bientôt à maturité. D'accord avec les Impériaux quant au fond des choses, les officiers de Pilsen voulaient cependant garder encore quelques apparences. Ils signifièrent à Mansfeldt « que la situation ne pouvait se prolonger, qu'ils entendaient être payés ou du moins être mis en possession de garanties certaines de leurs créances, que s'il ne leur donnait pas, sous bref délai, satisfaction convenable, ils sauraient ce qu'ils avaient à faire. »

Le chagrin de l'aventurier fut doublé par le retour du prévôt qui lui rapporta que Tilly, irrité de ce que les conditions premières avaient été changées et de ce qu'on y avait ajouté une clause relative au haut Palatinat qui n'avait rien de commun avec la Bohême, s'était refusé à l'écouter davantage et l'avait renvoyé en le chargeant de menaces. C'en était trop pour Mansfeldt dont toutes les trames se rompaient à la fois. Il se raidit encore contre la réalité, et en dépit des assertions du prévôt qui lui présenta la défection de Pilsen comme un fait imminent et inévitable, il mit tout en œuvre pour se procurer de l'argent, afin d'assouvir ce qu'il nommait avec un mépris oublieux de ses propres antécédents, la cupidité de ses capitaines. Ses efforts désespérés furent infructueux. Il recourut de nouveau à la plume et chargea un caporal d'introduire à Pilsen un paquet de lettres adressées à diverses personnes et dont il se promettait, dans son incurable obstination, un succès certain. Le caporal avait à peine quitté Amberg qu'il était signalé aux Impériaux. Aussi fut-il arrêté dès son entrée sur les terres de Bohême et son paquet porté à Lindeloo, qui fit passer les lettres à Frenck, après en avoir pris connaissance. Enfin, le 26 mars la convention relative à la reddition de Pilsen fut signée à Mies par le baron de Tilly, au nom de l'Empereur et du duc Bavière et par les capitaines de la garnison, au nombre de sept ; chacun d'eux reçut pour lui et sa compagnie une somme de vingt mille florins. Frenck ne prit aucune part apparente au traité. Néanmoins Mansfeldt l'accusa d'avoir



promis de livrer Tabor, contre une somme de 140,000 florins. Cette imputation fut repoussée énergiquement par Frenck. Le fait est qu'il ne fit alors rien de nature à la justifier. Le traité reçut son exécution immédiate; Tilly prit possession de Pilsen, et incorpora dans ses troupes la plupart des soldats de la garnison.

Mansfeldt aspirait ardemment après l'occasion de se venger des capitaines défectionnaires. Il les invita à le rejoindre, mais aucun d'eux ne fut assez imprudent pour répondre à son appel. Quelques-uns prirent service dans l'armée impériale. Un d'eux, nommé Sirach, passa en Allemagne et mal lui en prit. Près d'Erfurt, un parti de cavalerie surprit ses bagages et les lui enleva. Le colonel Frenck, sommé de venir rendre compte de sa conduite devant le comte de Solms et les membres du gouvernement du haut Palatinat, constitués en tribunal, se présenta hardiment à Amberg. Puis effrayé de sa propre audace, il disparut plus vite qu'il n'était venu, laissant derrière lui ses domestiques, sa voiture et ses bagages, gagna Nuremberg et retourna par Ratisbonne à Tabor dont il avait le commandement. Lorsqu'il voulut entrer dans la place, la garnison, prévenue par Mansfeldt, refusa de lui ouvrir les portes et ne l'admit que sur l'ordre exprès de Frédéric. Le plus malheureux de tous fut le prévôt Leininger. Il avait reçu quatre mille rixdalers pour sa participation à la convention de Mies, et persuadé d'avoir trompé la surveillance de Mansfeldt, il revint avec son trésor dans le Palatinat. Sa témérité le perdit. Arrêté à Hirschau, il fut traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort et exécuté.

Dans le temps que Mansfeldt se posait en justicier des traîtres à sa cause, il venait d'être frappé d'un nouvel arrêt de proscription. En février 1621, il fut mis nominativement au ban de l'Empire, et comme il ne possédait ni domaines ni biens qui pussent prêter à l'exécution, sa tête fut mise à prix (1). Ce coup lui fut

(1) D'après Khevenhuller, l'arrêt portait promesse de 300,000 thalers, à qui le livrerait vivant, de 70,000 à qui le livrerait mort. Le *Theatrum Europæum* ne mentionne que 100,000 florins pour le premier cas et 10,000 pour le second.



sensible, à en juger par les mouvements qu'il se donna pour contester la légalité de l'acte impérial et sa haine contre la maison d'Autriche s'en accrut largement.

La prise de Pilsen fut suivie de près par celle de Falkenau, qui se rendit le 11 avril après une brillante défense du colonel Grey. Aussitôt après, les Impériaux attaquèrent Ellnbogen où le comte Henri d'Ortenbourg avait remplacé Carpezan. Ce jeune et vaillant seigneur se défendit avec autant de valeur que de talent. Mansfeldt fit état de le vouloir secourir, et le 6 mai se mit en marche dans ce but. Mais le jour même Ortenbourg, à bout de poudre et de munitions, accepta la capitulation honorable que lui offrit la générosité des Impériaux (1).

L'aventurier était devenu le seul point d'appui que le palatin Frédéric conservât encore en Allemagne. L'Union avait disparu, terminant dans le mépris et la honte une carrière de troubles et d'appels à l'étranger. Le roi de Danemark, un moment disposé à tirer l'épée contre l'Empereur, s'était subitement calmé. La politique française secondait les efforts de pacification de Ferdinand, et déjà les membres de la Ligue, ardents à secouer la charge des contributions de guerre, parlaient de désarmer. Abandonné à lui-même, Mansfeldt eût été impuissant à soutenir la lutte contre les forces impériales. Il trouva en Hollande et en Angleterre l'assistance dont il avait besoin et sut tirer profit des circonstances mêmes qui paraissaient les plus défavorables à sa cause.

La Hollande, sur le point de recommencer la guerre avec l'Espagne, avait, comme nous l'avons déjà dit, le plus grand intérêt à occuper cette puissance en Allemagne et à créer à l'Empereur des embarras intérieurs qui ne lui permissent pas de secourir la branche espagnole de la maison d'Habsbourg. Désireux d'atteindre ce but aux moindres frais possibles, les États Généraux s'adressèrent au roi d'Angleterre, lui remon-

(1) Pour tout ce qui précède, voir *Apologie de Mansfeldt*, p. 41 et suiv. *Acta Mansfeldica*, p. 78 et suiv. *Oberst Frenken Deduction und Entschuldigung*.



trant « les affaires du Palatinat... et la nécessité que les princes de l'Union avaient d'un prompt secours pour les redresser. » Faisant allusion à la conduite équivoque et contradictoire tenue jusque là par Jacques I[er], ils ne craignirent pas de lui faire remarquer que « s'il n'avait pas réellement conseillé à son gendre d'accepter la couronne de Bohême, d'autre côté il n'avait jamais fait apparaître aucune absolue dissuasion à l'abandonner. » Ils s'attachèrent à stimuler la fibre religieuse fort sensible chez le Roi. « V. M., lui exposèrent-ils, se doibt assurer que non-seulement la cause du Roi son fils dépend de cest affaire, mais aussi la cause générale de tous ceux qui font profession de la religion réformée, car qui ne voit clairement le but et fin des Jésuites et supportz du Pape estre, en ruynant le roy de Bohême à vive force et subjectant ses pays, d'en acquérir un électorat de plus à leur brigue, auquel sera bientôt adjoinct ung aultre, s'ils parviennent à ce desseing par la supplantation qu'ils font mettre en avant par le roi de Pologne contre la maison de Brandebourg pour la Prusse. Cecy, Sire, doibt faire cognoistre à Vostre Majesté que le desseing de la maison d'Austrice et des suppotz de Rome tendent à une absolue monarchie, voire de corps et d'âme en toute l'Allemagne. Ils s'y acheminent au grand galop, en ruynant cette ancienne maison qui a l'honneur de toucher sy près à Vostre Majesté et à laquelle appartient justement la gloire et l'honneur d'avoir toujours contrequarré l'insupportable ambition des princes austriens... Voilà donc, Sire, le mal qui pend sur la tête du général, par le désastre que peult advenir au roy de Bohême, gendre de Vostre Majesté. » Les moyens indiqués ensuite à Jacques prouvent que les États Généraux, dans leur généreuse intervention pour Frédéric, ne perdaient pas de vue leurs propres intérêts. « L'envoy de quatre ou cinq, voire de beaucoup de mille hommes au Palatinat ne sera pas ce qu'en rendra maistre Vostre Majesté. Les dépenses en sont par trop intollérables. Il y a meilleur moyen avec moins de despens de jecter douze ou quinze mille hommes en Flandre que non quatre ou cinq au Palatinat. Et de ceste diversion Vostre Majesté s'assure qu'elle verra plus



de fruict beaucoup que non pas par les traitez qu'elle a eus jusqu'à ceste heure (1). »

Ce n'était pas la première fois que cette diversion dans les Flandres avait été mise sur le tapis par les Hollandais. Déjà en novembre 1620 le sieur Carron, ambassadeur des États Généraux en Angleterre, avait eu ordre de l'insinuer au roi. Jacques parut, à cette époque, en accueillir l'ouverture avec faveur; il entretint longuement Carron des moyens d'exécution, parla de mettre 20,000 hommes sur pied et constitua un conseil de guerre chargé de faire provision d'armes et de munitions (2). Dohna, qui se trouvait alors à Londres, crut pouvoir annoncer que le Roi était bien décidé à secourir son gendre et n'eut pas de peine à faire partager ses espérances au malheureux Frédéric (3). Mais il y avait si peu de consistance dans l'esprit inquiet et flottant de Jacques, qu'il posait à la fois les actes les plus contradictoires. Ainsi, tandis qu'il donnait à Wotton la mission de se placer en médiateur entre Frédéric et l'Empereur, il envoyait des troupes en Bohême et au Palatinat. Tandis que ce même Wotton, faisant ressortir le mérite de la fausse neutralité de son maître, protestait contre l'entrée de Spinola aux Pays-Bas (4), le duc de Buckingham était autorisé à déclarer au roi d'Espagne que « Jacques reconnaissait dans l'occupation du Palatinat par Spinola la pure et simple intention d'obliger l'électeur Palatin à rentrer dans le devoir vis-à-vis de l'Empereur (5). » Au moment où il paraissait s'occuper le plus de la diversion proposée dans les Flandres, il chargea lord Digby, plus tard comte de Bristol, d'aller porter des propositions de paix aux cours de Bruxelles, de Madrid et de Vienne. Les plus étranges combinaisons se croisaient dans sa pensée. Il en est une que l'illustre auteur de l'*Histoire de Ferdinand II,* effrayé sans doute de la monstruosité du fait, ose à peine effleurer, mais que Digby

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 5 février 1621.
(2) Archives de Munich. Lettre de Dohna du 30 novembre 1620.
(3) Id., *ibid.*
(4) Archives de Simancas. Estado 2402.
(5) Hurter, *Ferd. II*, t. IX, page 34.



fit exposer de la manière la plus crue au comte Khevenhuller, ambassadeur impérial à Madrid. Comme l'imputation pourrait paraître invraisemblable et monstrueuse, nous citerons dans son entier la lettre de Khevenhuller :

« Depuis que le marquis Spinola a envahi les Pays-Bas, l'ambassadeur anglais ne m'a ni visité, ni fait visiter. Mais il y a deux jours il vint chez moi, sous ombre de me souhaiter la bonne année, et entre autres choses me pria, au milieu de toutes sortes d'assurances de l'affection de son maître pour l'Empereur, de lui raconter, sans rien dissimuler, les détails de la bataille de Prague et de la prise de cette ville, dont il ne connaissait encore rien, ce que j'ai fait en le payant de sa monnaie de protestations feintes. Là-dessus il se mit à me parler du mariage du prince d'Angleterre avec l'infante dona Maria, et me dit que le roi d'Espagne avait expédié à Rome le confesseur du comte de Gondomar pour demander au Pape les dispenses et (pour me tirer les vers du nez à ce sujet), il me demanda ce que Votre Majesté Impériale pensait de cela, etc. Pénétrant aussitôt l'intention de l'ambassadeur, je lui répondis que Votre Majesté ne s'occupait pas de ces choses. L'Empereur, dis-je, ne désire rien tant que de prouver son bon vouloir à l'égard du roi d'Angleterre, et en ce qui concerne le mariage, je suis d'avis qu'il se conformera parfaitement aux dispositions du Pape et du roi d'Espagne. Cette réponse générale a été goûtée du roi d'Espagne (à qui l'archiduchesse Marguerite l'a communiquée), comme aussi celle que j'ai faite, il y a trois jours, à une personne intime de l'ambassadeur anglais. — Cette personne demandant s'il ne serait pas possible d'accomoder le différend (ce fut son expression) entre l'Empereur et le comte de Heidelberg, j'ai répondu que je n'en connaissais aucun pour le moment, mais que les événements en fourniraient ; sur quoi elle me dit qu'avant tout il fallait faire un armistice ; à mon tour je lui demandai pour quelle raison l'Électeur et les rebelles en avaient refusé un, il y a un an, et n'avaient pas voulu répondre aux propositions amiables de l'Empereur : A cela elle répliqua qu'ils avaient pensé ne pas donner le temps à Sa Majesté de se fortifier et lui arracher la Bohême de gré ou



de force. Comme elle me fournissait un excellent argument tiré de l'exemple des ennemis et parfaitement approprié aux intérêts actuels de Votre Majesté, je l'ai approuvé chaudement, et je me suis moqué de sa proposition d'armistice, disant qu'il devait heurter autrement, s'il voulait se faire ouvrir les portes de la clémence près de Votre Majesté ; là-dessus elle se mit à parler sans retenue, disant (*ohne Scheu*) qu'elle connaissait un moyen bien meilleur d'aplanir toutes ces choses, d'amener le repos et la paix, et ce moyen était que Votre Majesté Impériale fît tuer secrètement l'Électeur palatin et se mariât ensuite avec sa veuve, que le roi d'Angleterre serait content, pourvu que sa fille restât reine et ne fut pas dépouillée de la couronne. A ce discours étrange (tenu peut-être plus pour me sonder que par véritable sentiment du cœur) (*die vielleicht mehr zum Versuchen als auss rechtem Herzen geflossen*) j'ai éclaté de rire et dit : Dans notre religion et d'après nos lois, ces moyens ne sont pas praticables, et l'Empereur mon maître a, grâce à Dieu, d'autres moyens à la main de châtier légitimement et honnêtement ses ennemis ; que si eux désiraient se débarrasser du Palatin, ils n'avaient qu'à mettre eux-mêmes le conseil en pratique ; que leur religion et leurs lois le leur permettaient peut-être, qu'ensuite ils pourraient négocier le mariage avec l'Empereur. A cette mienne réponse, le confident de l'ambassadeur anglais a aussitôt abordé un autre sujet de conversation et la chose en est restée là. Ce que je viens de dire a été proposé par un des premiers ministres anglais à Londres, à l'ambassadeur espagnol comte de Gondomar. La haute raison de Votre Majesté appréciera elle-même quel jugement il y a à faire de cela (1). »

Ce singulier mode de médiation n'avait aucune chance de succès, pas plus à Vienne qu'à Madrid. Heureusement Jacques en adopta d'autres plus pratiques et plus chrétiens. Il fit proposer à l'Empereur de restaurer le Palatin dans l'intégrité de sès droits héréditaires, s'engageant, de son côté, à contraindre Frédéric aux satisfactions qu'on exigeait de lui. Cette attitude

(1) Archives de Munich. Lettre du 14 février 1621, en chiffres.



conciliatrice ne l'empêcha pas de remettre à Dohna 20,000 livres sterling, dont 14,000 étaient destinés aux soldats anglais employés au Palatinat et 6,000 à indemniser les habitants qui avaient souffert de la guerre (1). C'était là une mince consolation pour Dohna, qui voyait disparaître les projets de diversion et d'intervention armée dont on l'avait bercé et ce fut avec un accent de désespoir qu'il fit part de ses cruelles déceptions au comte palatin Jean, frère de Frédéric.

Les contradictions de Jacques avaient enlevé toute autorité aux conseils de sagesse qu'il donnait à son gendre. Celui-ci, toujours prompt à prendre la moindre lueur d'espérance pour une certitude, escomptait sans cesse l'avare assistance du monarque anglais. C'est probablement dans un de ces moments d'illusions qu'il annonça à Mansfeldt l'envoi d'une somme de deux cent mille florins. Le Bâtard, qui avait un besoin extrême d'argent, accueillit cette promesse avec la plus vive joie ; mais au lieu d'argent, il reçut simplement la nouvelle que les États Généraux lui avaient accordé un subside de cinquante mille florins. Il en conçut un violent dépit contre le roi (2) et manda aux États que s'ils voulaient l'assister selon ses besoins, il se consacrerait uniquement à leur service (3). Son agent Frencken

(1) Archives de Munich. Lettre de Dohna du 16 avril 1621.

(2) Archives de la Haye, Duitsland. Lettre du 29 mars-8 avril 1621. « Ayant plu à S. M. me promettre que pour maintenir les garnisons de Bohême et avancer mes levées, Elle me feroit toucher fl. 200,000 à Norimberg, j'avois pourveu de telle sorte aux affaires de par-deça, qu'avec cette somme je croyois faire un grand service à sadite Majesté ; mais comme le payement d'icelle eust apporté un grand avancement au bien de la cause commune, ainsi le défaut l'a tellement reculé, que la perte en est presque irréparable pour ce qui est du passé et toute évidente au regard de ce qui est du présent. C'est la cause du malheur de Pilsen, etc. »

(3) « ... Ainsi, puisque je suis abandonné de tout le monde, si vous voulez m'assister d'une telle somme de deniers que vous jugerez estre nécessaire... je vous promets en foi de cavalier d'honneur de faire marcher (ceste armée) la part où il plaira à messieurs les États Généraux de me commander et de leur rendre si bon et fidèle service qu'avec l'ayde du Tout-Puissant, ils en aient du contentement. » *(Ibid.)*



fut chargé « de leur faire entendre plus particulièrement l'état de ses affaires et d'en obtenir « une briefve résolution. » L'essentiel pour Mansfeldt était de faire la guerre, peu lui importait pour le compte de qui, pourvu qu'il fut payé. Ses forces augmentaient chaque jour. Les deux frères Guillaume et Frédéric, ducs de Saxe-Weimar, lui avaient amené un régiment de cavalerie et un d'infanterie bien complets. Cet exemple avait été suivi par le duc de Saxe-Altenbourg, le margrave Sigismond de Brandebourg et le comte de Lœwenstein Scharfeneck. Le licenciement de l'armée de l'Union procura une ample matière à nouvelles levées, et les garnisons d'Ellnbogen, de Falckenau et d'autres places bohêmes, conquises par les Impériaux, vinrent enfin grossir son armée, qui atteignit bientôt le chiffre de 17,000 à 18,000 hommes (1).

On s'explique difficilement comment le duc de Bavière, la Ligue, l'Espagne et l'Empereur, laissèrent se reformer à son aise ce nouveau foyer de guerre civile et ne poursuivirent pas avec plus d'énergie les conséquences des victoires militaires et politiques que la Providence leur avait données en Allemagne.

Mais peut-être le mal venait-il précisément du défaut d'unité et d'entente qui paralysait leurs forces. Le prince de Lichten-

(1) D'après un document des archives de Vienne, cité par Hurter, *Ferd. II*, t. IX, page 52, voici le dénombrement de l'armée de Mansfeldt :

	Infanterie.	Cavalerie.
Ernest de Mansfeldt	2,000	»
Guillaume de Saxe-Weimar . .	3,000	1,000
Casimir de Lœwenstein . . .	2,000	»
Joachim Carpezan	2,000	»
Pœblitz	2,000	»
Balthazar de Schlammersdorf .	2,000	»
Sigismond de Brandebourg . .	»	1,000
Frédéric de Saxe-Altenbourg .	»	500
	13,000	2,500

On voit que le relevé a été dressé avant le retour de Grey et du comte d'Ortenbourg à l'armée, ainsi qu'avant la jonction des troupes entretenues à l'armée de l'Union par les Hollandais.

stein, gouverneur civil, et le comte de Bucquoy, gouverneur militaire de la Bohême, au lieu d'agir dans le même intérêt avec énergie et ensemble, perdaient le temps en misérables querelles. Bucquoy, dont le caractère paraît avoir été susceptible et irritable, n'avait pas meilleure entente avec Tilly, commandant des forces bavaroises et catholiques en Bohême. A Munich, on reprochait au général impérial peu de justice dans le commandement, beaucoup de relâchement dans ses actes et certain trop grand souci de ses intérêts. « Il est sûr, ajoute le comte d'Onate, à qui nous empruntons cette appréciation, que dans l'armée il y a eu, il y a encore de nombreux désordres dans lesquels ont péri nombre de gens.

« J'ai ressenti dans l'âme qu'ayant tenu aux frais de Votre Majesté un commissaire des vivres bien payé, et livré tous les fourgons de munitions demandés, l'armée a souffert misère et privations de toute espèce. Pour moi, j'y ai travaillé avec la plus grande sollicitude, j'en ai parlé, j'ai averti, afin que tout cela n'arrivât pas. Néanmoins les Italiens et Wallons ont disparu en grand nombre, sans que j'ai pu en aucune manière, ni que je puisse encore y remédier... Il est certain encore que les quatre mois que l'armée est demeurée oisive autour de Prague, pour le motif de la blessure du comte de Bucquoy, auraient pu être employés à occuper la Moravie et peut-être à l'heure qu'il est, serait-on en Hongrie (1). »

L'inertie et la désunion n'étaient pas encore ce dont se plaignait le plus, à son tour, le duc de Bavière. Dès le mois de novembre 1620, il avait signalé en termes énergiques à l'Empereur « les exorbitances » du soldat, qui pillait et rançonnait indifféremment catholiques et protestants, impérialistes et rebelles, les lacunes essentielles du gouvernement, les désordres de toute espèce auxquels la négligence des autorités laissait carrière et impunité (2). Ces plaintes, il les répétait un mois

(1) Archives de Simancas. Estado 2402. Lettre du comte d'Onate du 19 janvier 1621.

(2) Archives de Vienne. Lettre de Maximilien du 16 novembre 1620. Dans Hurter, *Ferdinand II*, tome IX, page 661.



après, parce que loin que le mal eût été arrêté, il avait augmenté dans des proportions telles que Maximilien craignait la ruine totale de la Bohême par ceux qui s'intitulaient ses libérateurs (1). Certes, l'Empereur faisait état de ses avertissements, mais au lieu d'agir avec vigueur et décision, il consumait le temps en délibérations. Tandis que le conseil des ministres examinait, pesait, jugeait, dressait ses rapports, les jours, les semaines s'écoulaient. Les soldats redoublaient d'insolence et de cruauté, l'ennemi se fortifiait et l'occasion de le détruire s'évanouissait.

Le duc lui-même était réduit à l'impuissance par la pression des membres de la Ligue, qui arguaient de la victoire de Prague pour réclamer la diminution de l'armée catholique et celle de leurs contributions de guerre. Enfin l'Espagne, pressée entre la nécessité de secourir l'Empereur et la détresse de ses finances, avait eu la malheureuse idée, pour sortir d'embarras, de lever et d'envoyer en Bohême une tourbe de cosaques polonais, véritables sauvages, aussi avides de piller et de tuer qu'incapables de se battre (2).

Loin de savoir gré au cabinet de Madrid de ce secours plus nuisible qu'utile, l'Empereur se plaignit amèrement, par l'intermédiaire du comte de Kevenhuller, de ce que le roi, après avoir promis un subside de 24,000 florins par mois pour entretenir mille chevaux, n'en donnait que la moitié (3). Khevenhuller faisait encore remarquer le 11 février 1621, « que jusqu'à ce jour, malgré tous les avertissements qu'il avait donnés, tout était allé à l'encontre de la volonté royale, puisqu'au lieu de 4,000 hommes et de 400,000 ducats qu'il sollicitait dans le principe, il s'est trouvé nécessaire d'envoyer 40,000 hommes et 4,000,000 de ducats, à plus grand risque et plus grand péril que dans le commencement (4). »

(1) Archives de Vienne. Lettre de Maximilien du 21 décembre 1620. Dans Hurter, *Ferdinand II*, t. IX, p. 664.

(2) Archives de Simancas, Estado, 2506. Lettre du comte d'Onate du 19 janvier 1621.

(3) Id. Estado 2506, f° 176.

(4) Id. Estado 2506, f° 118.



Ainsi les gouvernements s'accusaient réciproquement comme les individus, et à la faveur des dissentiments des ministres et des généraux, l'indiscipline des soldats augmentait, la Bohême se ruinait, l'Espagne creusait un gouffre à ses finances et les ennemis de l'Empire, en réparant leurs défaites, créaient de nouvelles armées et se préparaient à de nouveaux combats.

Frenken ne réussit pas à la Haye. Cet échec, dont Frédéric fut témoin, affligea vivement ce prince. Dans le premier mouvement de découragement, il écrivit à la fois à Mansfeldt et au colonel Frenck, gouverneur de Tabor, annonçant au premier qu'il révoquait les pouvoirs qu'il lui avait donnés de traiter la reddition de Tabor, alors assiégée par les Impériaux, donnant ces mêmes pouvoirs au second. Mansfeldt, à qui fut remis le paquet de dépêches, ouvrit sans scrupules la lettre destinée au gouverneur de Tabor et s'indigna fort de la conduite de Frédéric. Il prit aussitôt la plume, selon son habitude, et somma l'ex-roi de déclarer catégoriquement ses intentions. « Et j'eusse réputé à singulier bonheur, écrivit-il, s'il eust plu à Votre Majesté de me faire ceste grâce que de se déclarer si elle nous vouloit avoir plus longtems à son service ou non, affin que, suivant ce, nous nous eussions pu conduire tellement pour veoir aux affaires que, à tout événement surtout du service de Votre Majesté, nous eussions pu estre employez en telle part que nous n'eussions laissé de servir à Votre Majesté et au public presqu'autant qu'auparavant.

« Au lieu que traînant en ceste incertitude sans pourveoir à nos affaires de bonne heure, nous courons fortune de cheoir entre deux selles... très-marry que je suis que ceux qui debvoient estre amis de Votre Majesté la laissent emporter à des vaines espérances (de paix) pour en entretenir Votre Majesté à son grand préjudice... Cependant, je m'étonne de ce que Votre Majesté, par ses lettres, donne pouvoir au colonel Frenck de traiter touchant les places (de Bohême), et révoque celuy qu'Elle m'avait donné auparavant. En quoi je désirerais estre mieulx éclairé, s'il plaisait à Votre Majesté, afin, selon cela, me pouvoir conduire à l'advenir... Et d'autant que cependant la nécessité



parmy nous est telle qu'il n'y a plus moyen de subsister sans deniers, je mande le sieur Goldstein, capitaine de ma garde, à Votre Majesté,... suppliant Votre Majesté de faire en sorte qu'il puisse avoir lettres de change pour recevoir promptement par deça 100,000 reichsthalers, attendant que la commodité soit de nous envoyer davantage, autrement et cela n'estant, c'est chose asseurée que toutes les affaires de pardeça s'en iront dans une totalle ruine, de quoy j'ay bien voulu advertir Votre Majesté, ceste fois pour toutes (1). »

Comme si la hauteur insolente de cette lettre ne paraissait pas suffisante au Bâtard pour humilier et stimuler à la fois le malheureux Frédéric, il y ajouta sous forme de post-scriptum, ce menaçant ultimatum :

« Tout à cest heure je suis adverty que le duc de Bavière vient du costé de la Bohême pour se joindre avec ses troupes et qu'ils entreront ensemblement dans le pays. C'est pourquoi je prie de rechef Votre Majesté de faire en sorte que la cavalerie des Pays-Bas avance et que ledict capitaine Goldstein ou le comte de Lœwenstein me soit envoyé promptement avec lesdits 100,000 reichsthalers pour fournir aux plus pressantes nécessitéz. Cependant j'entretiendray les affaires pendant trois sepmaines en l'état qu'elles sont, voire quatre, si je peux, mais si dans ce temps lesdits 100,000 reichsthalers, avec suffisante résolution, ne m'arrivent, Votre Majesté me pardonnera si je me retire avec mes gens pour aller ailleurs. »

Cette dépêche, communiquée aux États Généraux, produisit plus d'effet que toute l'éloquence des agents de Mansfeldt. La crainte de voir disparaître le seul homme qui troublât encore la paix en Allemagne et offrit un point d'appui aux ennemis de l'Empereur inspira aux Hollandais une générosité subite et les 100,000 reichsthalers furent envoyés (2). Ils arrivaient à temps, car Tilly, inquiet de l'augmentation constante des forces de l'aventurier, lesquelles dépassaient 20,000 hommes, au mois de juillet,

(1) Archives de la Haye, Duitsland. Lettre du 29 mai 1621.

(2) Archives de Simancas. Estado 2035, f° 50. Lettre d'Emmanuel Sueyro, agent espagnol à la Haye, du 17 juillet 1621.



se mit en devoir de les attaquer, avant qu'elles ne devinssent plus considérables encore. Il espérait être soutenu par une armée que le duc de Bavière organisait dans ses États, mais qu'il tint deux mois inactive par des motifs politiques. Sans l'attendre, Tilly concentra quelques troupes et rallia secrètement à lui le contingent de l'évêque de Wurzbourg, membre de la Ligue. Ce contingent formait un renfort important pour l'armée bavaroise. Mansfeldt proféra les plus terribles menaces pour contraindre l'évêque à rappeler ses troupes. Usant d'un langage devenu vulgaire parmi les ennemis de l'Église, il prétendit que les ecclésiastiques n'avaient pas le droit de se mêler des choses temporelles et manda au prélat que si le trompette porteur de la sommation ne lui rapportait pas une réponse convenable, « aussi vrai qu'il était cavalier d'honneur, il promènerait impitoyablement le fer et le feu dans les domaines de Sa Grandeur et de son Chapitre. » L'approche de Tilly suspendit l'effet de ces menaces que l'aventurier accomplit plus tard avec une trop cruelle précision. Elle le força à s'occuper de sa propre sécurité. Il ramassa ses quartiers un peu épars, vint se poster avec toute son armée à Weidhausen, dans les montagnes qui bordent la Bohême, et, profitant des avantages du terrain, il sut, par des retranchements habilement combinés, rendre l'assiette de son camp presque inexpugnable.

Le 22 juillet, apprenant que Tilly s'avançait pour l'attaquer, il prit hardiment l'offensive, surprit les avant-postes bavarois, qu'il tailla en pièces, et revint avec un trophée d'étendards (1). Il enleva aussi un convoi considérable destiné aux troupes de Tilly et incendia tous les villages des environs. Le 24 juillet, il fit une démonstration plus sérieuse. Dès 8 heures du matin, il ouvrit un feu violent de mousqueterie et d'artillerie contre les Bavarois qui, mal protégés par des retranchements élevés à la hâte, essuyèrent de grandes pertes. Une de ses batteries, com-

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre de Mansfeldt du 23 juillet 1621.



posée de quatorze pièces de canon habilement placées, incommodait surtout les soldats catholiques. Tilly voulut la réduire au silence ; mais l'artillerie bavaroise se trouva mal en ordre et hors d'état de lutter contre celle de Mansfeldt. De Groote, qui la commandait, avait mis plus de soin à s'enrichir aux dépens des Bohêmes, ainsi que Maximilien le lui reprocha (1), qu'à bien remplir ses fonctions. L'incurie de cet officier eut pu avoir des suites désastreuses, si l'ennemi eût profité de ses avantages, pour attaquer résolûment les positions bavaroises. Mansfeldt se contenta de les couvrir d'une grêle de boulets, et la journée se passa sans autre accident grave que la mort du colonel Bauer, commandant le contingent de Wurzbourg, tué d'un coup de canon.

L'échec éprouvé par les Bavarois, dans la journée de 24 juillet, ne les empêcha pas de resserrer étroitement Mansfeldt dans ses lignes. L'aventurier, coupé de ses convois et de ses communications, essaya d'obtenir quelque répit par ruse. Il dépêcha à Tilly le comte Albert de Solms, gouverneur du haut Palatinat, avec mission de faire des ouvertures d'accommodement et de solliciter une conférence entre les chefs des deux armées. Tilly accepta, sous la condition expresse de n'avoir pas à traiter avec Mansfeldt, qu'il méprisait profondément à cause de sa double apostasie.

Au jour marqué, le général catholique, accompagné de quelques officiers, se rendit au lieu convenu. Le comte de Solms et d'autres seigneurs protestants l'y attendaient déjà. Une trêve de six jours fut arrêtée de commun accord et on allait pénétrer plus avant dans les clauses de l'arrangement, lorsque Mansfeldt parut, s'avançant au petit galop de son cheval, pour prendre part à la conférence. A sa vue, Tilly rompit brusquement l'entretien, tourna bride et regagna son quartier général. Mansfeldt dévora l'affront, sans paraître ému et alla saluer les officiers catholiques qui étaient demeurés avec le comte de Solms. Mais la froideur de leur accueil le déconcerta et il revint sur ses pas,

(1) *Tilly*, tome I, page 148.



sans avoir obtenu rien au delà du court armistice de six jours. Ce temps passé, les partis des deux armées recommencèrent à escarmoucher. Dans un de ces engagements, Tilly faillit être emporté par un boulet et la même chose arriva à Mansfeldt, pendant qu'il s'entretenait avec les deux princes de Saxe-Weimar.

Le 1er août, se présenta un napolitain qui prétendait avoir été chargé par Tilly d'assassiner l'aventurier. Celui-ci fit grand bruit de cette affaire. Il ne manqua pas d'en tirer parti pour jeter de l'odieux sur le général de la Ligue et sur les Jésuites, boucs émissaires d'iniquités, en telles occasions. Tilly, informé de la calomnie qui se colportait contre lui, protesta avec indignation, en invoquant tout un passé d'honneur et de loyauté, et le malheureux napolitain, devenu inutile, sinon gênant, fut pendu sans autre forme de procès.

Jusqu'au 17 août, les Bavarois firent un feu si opiniâtre sur les lignes de Mansfeldt, qu'aucun de ses soldats n'osait plus s'y montrer. La position du Bâtard devenait très-critique. Ses forces s'épuisaient, surtout par les désertions; son camp encombré de cadavres de chevaux et de bêtes de somme, fut envahi par de violentes épidémies qui enlevaient 30 à 40 hommes par jour. L'air était tellement vicié que la contagion atteignit l'armée de Tilly. Dans ces circonstances, Mansfeldt essaya plusieurs stratagèmes pour se dégager. Le 18 août, il sortit vers minuit de ses positions dans le plus grand silence, avec 3,400 mousquetaires, qui cachaient avec soin leurs mèches allumées sous leurs chapeaux. Ils allaient atteindre les avant-postes bavarois, lorsque le mousquet d'un soldat français partit par mégarde. Aussitôt l'alarme fut sonnée et Mansfeldt, voyant son entreprise manquée, se hâta de regagner ses retranchements. Le lendemain, il essaya d'incendier la forêt qui couvrait le camp catholique, au moyen de poix et de soufre. Une forte pluie qui survint, mit encore cette tentative à néant (1).

Malgré toutes ses pertes, Mansfeldt manquait moins d'hommes

(1) *Tilly*, tome I, page 149.



que d'argent. Presque chaque jour lui arrivait quelque bande de soldats licenciés par l'Union ou de routiers attirés par sa réputation de chef peu scrupuleux et large en matière de discipline. Mais l'argent faisait défaut pour payer toutes ces troupes et les opérations contre l'armée de Tilly n'étaient pas précisément la compensation qu'elles désiraient à l'absence de ressources pécuniaires.

Les sommes que Frédéric continuait à expédier, avec l'aide des Hollandais, étaient loin de satisfaire aux nécessités toujours croissantes du Bâtard. Des symptômes de mutinerie se manifestèrent, et Mansfeldt, sérieusement inquiet, se hâta d'organiser une de ces expéditions de rapines qui lui étaient familières. Son plus vif désir aurait été de porter le ravage sur les terres de l'évêque de Wurzbourg et Bamberg, conformément aux menaces qu'il lui avait adressées. Mais le prélat s'était mis sur ses gardes et ne pouvait plus être surpris. Or, il importait à Mansfeldt d'agir avec une célérité qui ne permît à Tilly d'intervenir, que lorsque la razzia serait accomplie. Mû par cette considération, l'aventurier chercha autour de lui quelque victime dont la faiblesse assurât le succès de l'entreprise. Non loin de Weidhausen se trouvaient les domaines du landgrave de Leuchtenberg, petit prince immédiat, dévoué à l'Empereur, qui n'ayant pris aucune part à la guerre et comptant sur la foi des traités, se croyait à l'abri de fâcheuses éventualités. Il fut cruellement déçu de sa confiance. Au commencement de septembre, Mansfeldt s'abattit à l'improviste sur les possessions du landgrave, les livra au pillage et rentra aussitôt dans son camp, traînant avec lui le malheureux prince, dont il comptait tirer une riche rançon. Cet attentat fit grand bruit dans l'Empire et excita des clameurs universelles, non-seulement contre l'audacieux ravisseur, mais aussi contre le duc de Bavière. La lenteur de Maximilien paraissait en effet inexplicable et il faut bien avouer qu'elle procédait de calculs personnels. On se croyait alors à la veille d'une assemblée générale des princes de l'Empire, et le duc, préoccupé de préparer les voies à la translation sur sa tête du bonnet électoral de Frédéric, songeait trop peu à pour-



suivre Mansfeldt. On a peine à se défendre du soupçon qu'il ne regardât le développement des forces de l'aventurier comme favorable à ses intérêts. Il est évident, en effet, qu'une paix trop prompte eût brisé sa puissance et mis obstacle à ses vues de grandeur. C'était, du moins, ce qu'on pensait à la cour d'Espagne, qui, pressée de secouer le lourd fardeau de son intervention au Palatinat, aspirait avec ardeur vers une pacification générale (1).

Dès le 24 mai 1621, l'archiduc Albert avait adressé à l'Empereur une supplique instante en faveur du Palatin (2). En mourant, il exprima le vœu qu'on accommodât au plutôt les affaires d'Allemagne (3). Ce vœu était celui du roi d'Espagne (4). Par

(1) « ...Mais outre que le roy d'Angleterre fait des nouvelles et très-vives instances sur l'accommodement des affaires de son gendre (en quoy je souhaite et il convient de lui complaire), il faut que là (à Vienne) on l'entende ainsi, et qu'il est nécessaire de couper le fil aux dépenses du Palatinat et traiter, de faire un accommodement dans ces affaires, et conviendra que vous confirmiez les ministres qui sont de cette opinion, comme les plus advisez dans le même et que vous les pressiez pour donner de la valeur à l'exécution de l'accord. » (Archives du royaume de Belgique, cartulaires et manuscrits, vol. 210, n° 64. Lettre de Philippe IV au comte d'Onate, ambassadeur à Vienne.)

(2) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'empereur Ferdinand II.

(3) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits ; vol. 210, n° 44.

(4) « Et bien qu'il se laisse entendre que le délai de l'assemblée que l'Empereur a convoquée à Ratisbonne est d'un très-grand préjudice, estant nécessaire, comme il est, de donner un grand coup aux affaires d'Allemagne, ce qui ne paraît pas possible, sinon dans ladite assemblée, et puisque l'électeur de Saxe y met les difficultés que vous dites d'y venir en personne, et qu'entr'autre il dit qu'il tient pour un très-grand inconvénient que l'électeur de Brandebourg ayant un empêchement légitime, il serait seul entre les protestants avec les électeurs ecclésiastiques, il m'a paru de vous mettre en considération s'il seroit possible de proposer au dit électeur de Saxe que de la part des électeurs ecclésiastiques il ne viendra que le seul de Mayence en personne. » (Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits ; vol. 210, n° 14.)



ses ordres, le comte d'Onate se fit à Vienne l'avocat du Palatin et obtint de l'Empereur que pleins pouvoirs fussent donnés à l'Infante pour traiter de « l'accommodement » avec lord Digby, ambassadeur d'Angleterre. Toutefois Ferdinand imposa la condition que rien ne serait définitivement conclu sans l'assentiment du duc de Bavière. Or là précisément était l'obstacle. La cour de Madrid eut fait sans doute bon marché des prétentions du duc qu'elle jugeait inconciliables avec celles du Palatin et mal justifiées. Mais l'Empereur était lié vis-à-vis de Maximilien et sa ratification était indispensable au traité projeté. De là une certaine irritation contre le duc de Bavière. « Je serais charmée, écrit l'Infante, que la venue de lord Digby fut pour nous une affaire sûre et non conditionnelle à tous les autres écrits (de l'Empereur) qui traitent du bénéfice et des intérêts du duc de Bavière (1). » La même pensée se retrouve dans toutes les lettres du Roi et elle se manifesta clairement par l'ordre donné à Spinola de « procurer une suspension d'armes au Palatinat. »

Afin d'entretenir le gouvernement espagnol dans cette politique de conciliation, Jacques ne craignit pas de se porter fort pour son gendre et d'affirmer que Frédéric n'était pour rien dans les faits et gestes de Mansfeldt. « Nous vous dirons, mandait-il entre autres à Spinola, que s'il y a homme au monde de qui nous puissions répondre, nous tenons en nostre créance notre gendre net de tout ce qui luy pourroit estre imputé des actions du comte de Mansfeldt, tant pour les assurances et protestations qu'il nous a faites du contraire, que pour la cognoissance que nous avons de l'estat particulier audit comte qui, se trouvant réduict au détroict de la nécessité, par la vente et dissipation qu'il a faite de son bien, et désespérant de pouvoir rentrer en grâce avec l'Empereur, fait peut-estre maintenant, à la façon des Banditti, le dernier effort de sa fortune et compte tout son reste pour la dernière main... et si nous pouvons cognoistre qu'il assiste ledit comte soit d'argent ou d'aucun autre ayde, il se

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 210, n° 5.



peut asseurer que nous l'abandonnerons à ses propres conseils et ne nous mêlerons jamais de ses affaires (1). »

Jacques imposait-il sciemment au général espagnol ou était-il simplement la dupe de son gendre? Nous inclinons pour la dernière alternative, car le Palatin n'épargnait rien pour faire croire au monarque anglais la sincérité de ses désirs de soumission. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans ce même mois d'août, Frédéric fatiguait les États Généraux de ses démarches, afin qu'ils continuassent à Mansfeldt le subside, déclaré par celui-ci insuffisant, de 50,000 florins par mois (2). Ces faits ne pouvaient être ignorés à Bruxelles. Aussi lorsque l'Empereur, prenant texte de la nouvelle levée de boucliers de Bethlen Gabor et de l'accroissement de forces de Mansfeldt, fit solliciter l'Infante de « rompre » au bas Palatinat, fut-il mieux écouté. Surmontant enfin une répugnance qu'elle ne dissimula pas, Isabelle fit donner à don Gonzalès de Cordova, successeur de Spinola dans le commandement des troupes espagnoles au bas Palatinat, l'ordre d'entrer en campagne, dès que le duc de Bavière s'ébranlerait pour attaquer Mansfeldt.

Philippe IV approuva la détermination de l'Infante, mais non sans réserves. « Il est bon, écrivit-il à Isabelle, que vous soyez advertie qu'on ne doit pas pour cela cesser les pratiques de pacification, et il est raisonnable que le duc se contente de ce qui est faisable et que ce que vous dites être l'opinion de la plupart des conseillers là bas se confronte avec ce qu'ici on tient

(1) Archives du royaume de Belgique. Collection de Rontard, Ier, page 793. Lettre de Jacques Ier du 10/20 août 1621.

(2) « Nous vous fîmes ces jours passez un mot (le 24 août-3 septembre) pour vous ramentevoir des instances qui vous furent faites de notre part, touchant la continuation par nous requise pour ayder à l'entretienement des troupes du sieur comte de Mansfeldt, de 50,000 florins par mois... Et encore que nous eussions bien désiré de ne point vous importuner par ceste recharge, si est-ce qu'à la sollicitation dudit comte de Mansfeldt, nous y sommes comme forcés, vous priant, etc., etc. » (Archives de la Haye. Duitsland. Lettre de Frédéric du 29 août-8 septembre et 15 septembre 1621, datée d'Emmerich.)



pour convenable, qui est de faire un accomodement de ces affaires le plutôt possible (1). »

Le 8 septembre 1621, Maximilien publia un manifeste dans lequel, s'appuyant sur la mission exécutoire qu'il avait reçue de l'Empereur contre le Palatin proscrit et ses adhérents, il exhorta les habitants du haut Palatinat à se soumettre sans résistance. Le 16, il franchit les frontières près de Furt, avec son armée, enleva les couvents de Wallenbach et de Reichenbach, transformés en forteresses par Mansfeldt, et mit le siége devant Cham. La place se rendit le 25 septembre et sa chute entraîna la soumission de presque tout le pays. Amberg, où se trouvaient les magasins de Mansfeldt, ouvrit ses portes le 10 octobre, et le Bâtard se vit sans secours, sans vivres et sans retraite, dans une contrée devenue tout à coup hostile, avec une armée démoralisée. Sa ruine entière parraissait donc certaine, imminente. Mais déjà il avait noué une intrigue qui lui donna les moyens d'échapper à cet extrême péril, sans autre perte que celle, assez indifférente à ses yeux, de son honneur.

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits; vol. 210, n° 63. Lettre de Madrid du 11 septembre 1621.



CHAPITRE XII.

Christian d'Anhalt se réconcilie avec l'Empereur.—Mansfeldt cherche à traiter avec l'Infante Isabelle. — René de Châlons est chargé de négocier avec lui. — Correspondance de Mansfeldt avec Frédéric.— Ses prétentions vis-à-vis de l'Infante. — Le Père Hyacinthe. — Délibérations du conseil privé de Madrid. — Contre-proposition de l'Infante à Mansfeldt. — Mansfeldt signe le traité. — Intervention de lord Digby. — Trahison de Mansfeldt. — Il envahit le bas Palatinat. — Siége de Franckenthal par Cordova. — Délivrance de la ville. — Mansfeldt ravage l'évêché de Spire et l'Alsace. — Situation critique de l'archiduc Léopold. — Mission du marquis de Varambon et du colonel Gaucher auprès de l'Archiduc. — Mansfeldt attaque infructueusement Saverne. — Politique contradictoire du roi Jacques Ier d'Angleterre. — Enthousiasme à la Haye. — Délibérations des conseillers de Frédéric. — Mécontentement des cours de Bruxelles et de Madrid contre le duc de Bavière. — Le conseil d'État à Madrid. — Manifeste du duc de Bavière. — Opérations de Tilly contre Mansfeldt.

Le 2 juin 1621, Christian d'Anhalt adressa de Flensbourg une requête en grâce à l'Empereur. Les dures leçons de l'expérience avaient maîtrisé ce turbulent personnage, cet infatigable artisan d'intrigues, l'âme de la révolution bohême, l'instigateur principal des troubles de l'Empire. Ses illusions s'étaient évanouies au contact des hommes et des choses, et après avoir sondé les incurables plaies morales de ceux qu'il avait cru guider, il avait emporté dans l'exil un vif dégoût de leur cause,



une conviction profonde de l'inefficacité de tout remède. Longtemps le sentiment de ses torts envers l'Empereur l'empêcha de solliciter sa réconciliation, mais lorsqu'il vit son fils prisonnier, délivré et accueilli avec faveur par l'indulgente bonté de Ferdinand, il n'hésita plus à faire sa soumission. Sa confiance ne fut pas trompée. L'Empereur lui répondit par l'octroi de sa grâce entière, et, chose digne de remarque, ne fut pas payé d'ingratitude. Les deux Anhalt furent, en effet, à dater de ce moment, les plus fidèles sujets de Ferdinand.

Leur exemple parut exercer une salutaire influence sur Mansfeldt. Mais au lieu de se donner comme eux, le Bâtard, se croyant plus habile, essaya de se vendre.

Il ne pouvait se faire illusion sur sa situation : il voyait Tabor, Wittingau, Klingenberg, les seules villes que le parti de Frédéric tint encore en Bohême, près de succomber sous l'effort des armes impériales ; il connaissait trop Frédéric pour faire quelque fond sur lui, il se méfiait des promesses hollandaises, il pouvait craindre quelque nouvelle trahison, et son égoïsme lui inspira la pensée de se faire acheter pendant qu'il paraissait avoir encore quelque chose à offrir. L'occasion était d'autant plus favorable que l'Espagne manifestait très-clairement ses aspirations à la paix et ne pouvait manquer de seconder de tous ses efforts tout ce qui devait faire atteindre plus promptement ce but. Le Bâtard envoya donc un émissaire à son neveu, Réné de Châlon (1), sous les ordres de qui, on s'en souvient, il avait

(1) Voici une lettre intéressante, adressée le 5 avril 1610 par l'archiduc Albert au roi Philippe III sur René de Châlon, qui allait en solliciteur à Madrid.

« René de Châlon, qui remettra la présente à V. M., est un cavalier qui a servi nombre d'années la royale couronne de V. M. par deçà, à la tête de différentes compagnies de cavalerie, puis d'une terce d'infanterie wallonne, se signalant en diverses occasions. Il a versé son sang dans plusieurs batailles et est resté estropié des deux bras, joint à cela qu'il est petit-fils du comte de Mansfeldt, qui pendant près d'un siècle a rendu les services que l'on sait. Il a droit à la mercède que V. M. daignera lui accorder, non-seulement en faisant payer ce qui est dû audit comte, afin d'accomplir les obligations de sa maison mortuaire et de



fait ses premières armes, et lui fit dire que n'ayant rien à attendre du Palatin, il désirait vivement rentrer en grâce avec la maison d'Autriche. Il adressa en même temps aux Archiducs une lettre exprimant la même pensée (1).

René de Châlon, alors retiré dans son gouvernement d'Hulst, était vieux, fort usé par ses fatigues de guerre et criblé d'infirmités, suites de ses blessures. Mais au premier appel de celui qu'il avait dressé, comme son enfant, au métier des armes, il courut à Bruxelles et se déclara prêt à se rendre au camp de Mansfeldt, si l'Archiduc l'y autorisait. Malheureusement l'état maladif de ce prince ne lui permit pas de dépêcher Châlon assez promptement. Un temps précieux fut ainsi perdu pendant lequel les idées du Bâtard se modifièrent. On ne peut douter en effet qu'au point de départ de sa négociation, Mansfeldt ne fut sincère. Le ton hautain de sa correspondance avec Frédéric dénote un homme décidé à rompre dès que l'occasion s'en présentera, et, à la lueur des faits, on voit passer quelque chose de plus qu'une menace dans ses lettres. Si René de Châlon fut arrivé près de lui dans ce moment et eût imprimé une marche énergique aux pourparlers, il eût très-probablement obtenu un heureux résultat. Mais par suite de circonstances ignorées, son voyage fut si long, que le mois de juillet approchait de sa fin, lorsqu'il arriva à Nuremberg. Déjà les circonstances n'étaient plus aussi favorables. Mansfeldt avait reçu des hommes et de l'argent. Ses succès contre Tilly l'avaient ébloui. Toutefois, il accueillit fort bien l'émissaire envoyé par Châlon et lui répondit verbalement, « que nonobstant qu'on eut tasché de le ruiner traitant avecq luy lorsqu'il estoit dans Pilsen, il estoit encore

satisfaire ses créanciers, mais aussi en honorant et récompensant dans la personne du sieur de Châlon les mérites de l'aïeul et des fils. » (Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État espagnole. Correspondance de l'archiduc Albert avec Philippe III, tome II, f° 37.)

(1) La date des premières ouvertures de Mansfeldt à la cour de Bruxelles n'est déterminée d'une manière précise par aucun document. Mais une lettre de René de Châlon prouve qu'elles furent antérieures de plusieurs semaines à la mort de l'archiduc Albert, arrivée le 13 juillet 1621.



fort content de traiter et de se rendre avecq toutes ses troupes à l'obéissance de Sa Majesté Impériale, pourvu que l'expédition en fut brève et qu'on ne le traînât pas en longueur, comme on avoit fait cy-devant. » Il fit, en outre, prier son neveu de le venir trouver.

Châlon ne crut pas prudent de se rendre à l'invitation et se contenta d'envoyer au Bâtard copie de ses instructions, le priant en même temps « de lui dire ses demandes et la satisfaction qu'il désirait tant pour sa personne que pour ses soldats (1). » Ces allées et venues devaient nécessairement tirer la négociation en longueur, d'autant plus que Châlon, loin d'avoir des pouvoirs suffisants pour conclure rapidement, devait encore transmettre la réponse de Mansfeldt au comte d'Onate, afin que celui-ci la communiquât à l'Empereur, et que l'Empereur « donnât l'ordre qu'il convenait (2). » Ferdinand envoya au duc de Bavière plein pouvoir de traiter avec le Bâtard. Celui-ci sollicita et obtint un armistice. La négociation semblait acheminer « assez dextrément » lorsque tout à coup Mansfeldt se montra très-refroidi. Grand paraît avoir été l'étonnement de Châlon, dont l'esprit se donna carrière. « Et ne puis imaginer, écrivit-il, le sujet pourquoy, sinon que Madame de Châlons, la douairière, a envoyé depuis six jours en ça un sien varlet français vers ledit personnage, ne pouvant imaginer le subject pourquoy elle l'a fait, ne fut qu'elle se veult mesler des choses qui ne luy conviennent nullement (3). »

Il est possible qu'une intrigue secondaire ait eu certaine part à la réserve subite de Mansfeldt, mais le motif principal de ce changement d'attitude était dans les nouvelles chances favorables qui se présentaient à la cause du Palatin. L'argent, ce grand ressort des actes du Bâtard, lui arrivait, ses forces s'accroissaient et Bethlen Gabor paraissait à la veille d'envahir la Bohême. On

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits. Lettre de René de Châlon du 30 juillet 1621.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Lettre du 31 août 1621.



peut lire clairement dans la correspondance de Mansfeldt la marche suivie par les modifications de sa pensée. Le 31 juillet, sans négliger de réclamer de nouveaux fonds et de conseiller l'offensive, il insinuait à Frédéric qu'il serait bon « d'entendre à un accord. » La lettre écrite, des nouvelles venues du camp de Bethlen lui inspirèrent la crainte que le prince transylvain ne s'implantât lui-même en Bohême, et il montra au Palatin la nécessité de prendre les devants, d'autant, écrivit-il en terminant, que l'Empereur ne peut secourir la Bohême et que nous n'aurons à faire qu'au duc de Bavière (1). »

Le 12 août, il revint à la charge et envoya à Frédéric le sieur Ramsay, lieutenant du colonel Grey, tant pour solliciter de l'argent que pour se faire autoriser à tenter une expédition en Bohême, où, à l'en croire, les populations l'attendaient avec impatience. Afin de peser davantage sur l'esprit de Frédéric et de ses alliés, il peignit ses troupes prêtes à se mutiner, si on ne les payait, et dévoila le secret, jusqu'alors soigneusement gardé, de ses négociations avec Châlon (2). — La manière dont il les exposa à Frédéric, prouve qu'il trompait à la fois les deux parties. « J'ay esté sollicité par M. de Châlon, au nom de l'archiduc Albert et de Spinola, de remettre l'armée et le pays entre les mains de l'Empereur. Pour sonder le fond et le but de ceste semonce, j'ai respondu que pour ce qui concerne la Bohême, on en pourroit traitter à condition que ces pays demeurent de tout libres à Votre Majesté et qu'alors je presteroy l'oreille aux ouvertures qu'on me voudroit faire équitablement. Ledit sieur de Châlon en a escrit au duc de Bavière, mais il fait assez entendre par la responce qu'il ne demande pas la pacification, ains la possession du Palatinat, lequel il a déjà dévoré par imagination. Que s'il ne s'en est emparé cy-devant, la cause est qu'il ne croyait pas que Vostre Majesté se deust relever pour luy pouvoir faire résistance, tellement que maintenant l'on voit par les effets de combien ceste

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 21-31 juillet 1621.

(2) *Ibid.* Lettre du 12-22 août 1621.



armée a servi à Vostre Majesté et que sans elle Vostre Majesté eust perdu ses Estats (1). »

En fait, Mansfeldt, dans ses pourparlers avec Châlon, s'était préoccupé uniquement de lui-même et non du Palatin. C'est ce qui résulte à l'évidence de la correspondance de Châlon avec l'infante Isabelle (2). Le nom de Frédéric n'y est pas même mentionné. Le premier plan du Bâtard paraît avoir consisté à se rendre assez fort et assez redoutable pour se vendre le plus cher possible. Hautain et arrogant avec l'ex-roi de Bohême, lorsqu'il crut ce prince hors d'état de lui fournir de l'argent, il changea de ton dès qu'arrivèrent les premiers fonds. Frédéric n'avait de valeur à ses yeux qu'en raison de son concours financier ; c'était un maître nominal d'autant plus commode qu'il était plus loin, et dont le Bâtard aimait à se parer, mais qui, en réalité, ne pouvait avoir la moindre prétention de s'en faire obéir. Se sacrifier à un pareil prince n'était jamais venu à l'esprit de Mansfeldt. Il demanda au duc de Bavière 600,000 florins pour lui-même, 750,000 pour ses troupes, une amnistie générale en faveur des officiers et soldats sans exception (3).

Sur ces entrefaites intervint le Père capucin Hyacinthe, que le roi d'Espagne avait envoyé à Rome pour y traiter de quelques affaires importantes. Ce religieux, diplomate expert et habile, crut ne pouvoir rendre plus grand service à l'Église et à l'Empereur que de contribuer à ramener Mansfeldt dans le sentier du devoir. « S'il est vrai, écrivit-il au Bâtard, que vous soyez catholique, ainsi qu'on le croit à Rome, à Turin et dans plusieurs parties de l'Allemagne, il ne vous sera pas désagréable d'accueillir la démarche d'un pauvre capucin, démarche dictée uniquement par l'inspiration divine. Vos péchés sont sans doute graves et lourds, vous avez offensé le Fils de Dieu, votre Père, votre Mère bien-aimée l'Église, en vous joignant à leurs ennemis, à l'aide desquels vous avez crucifié notre Sauveur par les hosti-

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 12-22 août 1621.

(2) Archives du royaume de Belgique. Lettre du 18 septembre 1621.

(3) Soeltl, *Relig. Krieg*, tom. I, page 247.



lités que vous avez commises contre les catholiques et au profit des hérétiques. Mais maintenant, Dieu vous présente la plus belle occasion de racheter votre faute, de dédommager complétement les catholiques des maux que vous leur avez faits. Ne laissez pas échapper cette occasion, tournez vos regards vers votre Mère bien-aimée qui vous recevra avec allégresse. Confessez la grâce du ciel qui vous comble de ses faveurs ; pensez à votre fin dernière! Quand vous serviriez le Palatin cent ans, que pourrez-vous en obtenir? que pouvez-vous même en espérer? quelle carrière se présente à vous dans ce nouveau chemin (1)? »

En toute autre circonstance, cette émouvante exhortation eût glissé sur le Bâtard et n'eût pas même obtenu de réponse. Cette fois, ses calculs lui commandèrent d'y paraître quelque peu sensible. Ses prétentions avaient été jugées acceptables aux cours de Vienne, de Munich et de Bruxelles. Le conseil d'État de Madrid fut appelé à en délibérer, et voici comment la question y fut traitée.

« En quant à la réduction de Mansfeldt, le conseil est d'avis qu'on pourra répondre à madame l'Infante que cette affaire tient une si grande importance qu'il ne faut pas la laisser tomber des mains, et qu'il faut faire toutes les diligences possibles pour la réussite. En effet, tout ce qu'il en coûtera sera peu, en regard de la grandeur des avantages qui en découleront. Puisque l'argent que demande Mansfeldt monte à 230,000 ou 240,000 écus, à ce qu'écrit Châlon, il importe de ne pas oublier qu'il faut se les procurer par tous les moyens possibles. En effet, on sait que l'Empereur ne les possède pas, et si Votre Majesté ne les fournit pas, on n'obtiendra rien. Il convient donc d'envoyer cet argent auxPays-Bas, en avertissant de faire bien attention à la bonne foi et veiller à ce que Mansfeldt remplisse ses engagements. Cela se pourra faire sous forme de prêt à l'Empereur (2). »

(1) Archives de Simancas. Estado 2501, f° 4. Lettre du comte d'Onate du 6 octobre 1621. — Lettre du marquis de Bedmar du 14 octobre 1621.

(2) Id. Estado 2035, f° 41, 16 octobre 1621.



Quelques jours plus tard, Philippe IV écrivait encore dans le même sens à l'Infante. « Pour ce qui regarde la réduction de Mansfeldt, elle est tellement importante qu'il convient beaucoup qu'on ne lève pas la main de cette affaire, faisant pour la conduire à bonne fin toutes les diligences nécessaires, afin de l'obtenir (1). » Dans la même lettre, Philippe, annonçant à son auguste sœur l'envoi d'une somme de 100,000 ducats, faisait bien remarquer que c'était tout ce qu'il pouvait faire. Ce monarque, que les protestants accusèrent d'ambition et de vues de domination sur l'Allemagne, se préoccupait avant tout de l'état désastreux de ses finances et n'aurait reculé devant aucun sacrifice pour obtenir la paix en Hollande comme en Allemagne. Il se sentait plier sous le faix de la guerre et désirait ardemment fermer des plaies par où s'écoulaient les forces vitales de l'Espagne. Un moment il crut ses vœux accomplis. Une lettre de René de Châlon, en date du 28 septembre, annonça que les préliminaires de l'accord conclu entre l'Empereur et Mansfeldt venaient de recevoir leur exécution (2)

« Madame, écrivait Châlon, ensuite de ce que j'ay tretté avecque Ernest de Mansfeldt, je avois depesché par la poste au comte d'Onate un mien serviteur avecque toutes les particularitez pour en faire part à Sa Majesté Impériale et procurer une expédition sur cette affaire la plus brève qu'on pourroit, luy advisant aussy que je trouverois bon que résolution de Sa Majesté sur ce fait allat droit au duc de Bavière pour luy faire cesser les armes, et accélerer l'affaire, ce qui doibt avoir esté fait : d'aultant que dimanche passé, j'ay eu nouvelles asseurées de la cession d'armes et de l'accort fait. En premier lieu ledit Mansfeldt a retiré ses gens de ses fortz et les at mis es mains du duc de Bavière. Le Palatinat supérieur s'est rendu à la protection du duc de Bavière. Ledit Mansfeldt at envoyé ordre affin que les trois villes qu'il tient en Bohême, comme Tabor, Wittingau et encor

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, n° 47.— Lettre du 26 octobre 1621.

(2) Id. *ibid.*, page 210. — Lettre datée de Nuremberg le 21 septembre 1621.



une aultre dont je ne scay le nom, se rendent à l'obéissance de l'Empereur, encor que je met quelque doubte que les gens qui sont dedans n'en voudront sortir, pour y laisser entrer des aultres, j'espère (avecque la grâce de Dieu) que tout réussira bien et que Votre Altese Serenissime aurat pour agréable le gran service que je luy ay faict, ce que je continueray jusques à la mort. Il y at aussy avecque ledit Mansfeldt quelques princes et comtes, lesquels ont régiment, des maisons des ducs de Saxen et Bronswicq, qui se rendront aussy au service de Sa Majesté, pourvu que la mesme grâce de pardon s'ensuyve. J'attends que mon homme retourne de Vienne pour m'en retourner aux Pays-Bas où je désire finir le reste de mes jours au service de Votre Altese Serenissime. »

Le traité auquel Châlon faisait allusion contenait les stipulations suivantes :

1° Une amnistie générale pour Mansfeldt, ses officiers et ses soldats, à l'unique exception des sujets immédiats de l'Empereur ;

2° La promesse d'une somme de 600,000 florins personnelle à Mansfeldt et payable aussitôt après la signature de la convention ;

3° L'engagement de la part des officiers et soldats de Mansfeldt, dans le cas où l'Empereur ne les prit pas à son service, de ne jamais porter les armes contre Sa Majesté Impériale et les princes fidèles ;

4° L'engagement de la part de Mansfeldt d'évacuer le haut Palatinat, sans faire préjudice à qui que ce soit, et de livrer toutes les villes par lui possédées en Bohême ou au Palatinat ;

5° La promesse de 750,000 florins payables par le duc de Bavière pour opérer le licenciement des troupes de Mansfeldt, sous la condition que si le duc voulait prendre ces troupes à son service, elles seraient tenues d'accepter.

Quinze jours furent accordés à Mansfeldt pour obtenir la ratification du Palatin, mais il fut expressément convenu que, rati-



fiée ou non, la convention n'en sortirait pas moins son plein et entier effet, à l'expiration du terme fixé (1).

Si favorables, à certains égards, que fussent ces conditions, elles ne répondaient pas aux secrètes aspirations de Mansfeldt, par conséquent ne pouvaient avoir sur sa volonté, affranchie de toute règle de conscience, la force désirable. Évidemment, le traité accompli, ses troupes licenciées, ses places fortes rendues, il retombait dans le néant. Or, dans le cours des négociations, il avait toujours visé à éviter cet écueil, ce qui plaiderait pour sa sincérité. C'est ainsi qu'il avait demandé à être employé avec ses gens, dans une expédition contre les Turcs. Commander une armée, faire la guerre était sa profession, son métier. Être au service signifiait simplement pour lui être payé, et non pas obéir. En réalité, il faisait la guerre pour son compte personnel, ainsi qu'il l'avoua naïvement à l'électeur de Saxe (2), mais il trouvait plus sûr de s'abriter d'un étendard quelconque de souverain. Il avait raison, car Wallenstein qui l'imita en grand et dont la puissance parut devoir absorber l'empire d'Allemagne tout entier, périt le jour où il se crut assez fort pour se proclamer indépendant. Les mœurs du siècle souffraient beaucoup d'abus (et des plus lamentables !) mais elles n'étaient pas encore mûres pour les révolutionnaires non princes ou rois. Mansfeldt eut le bon sens de comprendre cette situation.

Il est reçu, parmi les historiens, d'attribuer sa défection en 1610 au ressentiment d'injustices commises contre lui, à propos de la succession de son père. Aucun des prétendus griefs qu'on lui prête si gratuitement n'est justifié par les faits. Il déserta uniquement parce qu'il était fatigué d'obéir et qu'il ne voyait pas jour à l'essor de son ambition dans le service de la maison d'Autriche. Cette horreur de la subordination, cette passion du commandement absolu, traits saillants de son carac-

(1) Archives impériales de Vienne, dans Hurter, *Ferdinand II*, t. IX, page 58.

(2) « Votre Altesse ne peut pourtant pas vouloir qu'un pauvre cavalier se sacrifie dans cette guerre. » Soeltl, *des Religions Krieg*, tom. Ier, page 238.



tère, se révèlent dès son entrée en Bohême, à la tête des 4,000 hommes du duc de Savoie. Il traite dès lors Frédéric comme il le traita plus tard encore, lorsque ce misérable prince vint le retrouver au Palatinat en 1622. Prétendre faire de ce digne descendant des routiers des xiv[e] et xv[e] siècles, un défenseur d'une cause quelconque, autre que la sienne propre, est faire preuve d'ignorance, ou tout au moins de légèreté.

Si le duc de Bavière, au lieu de le vouloir prendre à son service dans une position subalterne, eut consenti à l'envoyer faire une expédition contre Bethlen Gabor, contre le Turc, contre qui que ce fut, Mansfeldt eût signé sans retard le traité et l'eût exécuté fidèlement. Malheureusement la profonde méfiance qu'il inspirait, le peu d'estime réelle qu'on lui portait, mirent obstacle à ces concessions. On crut nécessaire de le paralyser, on serra trop les liens qu'il acceptait, on chercha plus à obliger sa conscience que sa volonté, et ce libre penseur en cuirasse rompit tout, dès qu'il en trouva l'occasion. Avec moins d'argent et plus de sagacité, le duc de Bavière eût délivré l'Allemagne d'un de ses plus cruels fléaux. Un détail curieux qui se révéla pendant les pourparlers avec Châlon, eût dû ouvrir les yeux aux négociateurs impériaux. On découvrit que Mansfeldt, au lieu de faire prêter serment au Palatin, son prétendu maître, par ses soldats, ne l'avait exigé que pour lui-même.

La chute imminente d'Amberg, les progrès menaçants des Bavarois, la position critique dans laquelle il se trouva, entre Tilly d'un côté et Maximilien de l'autre, les ravages exercés dans son armée par la disette et les épidémies déterminèrent enfin le Bâtard à vaincre ses répugnances et à se soumettre aux conditions que lui offrait le duc. Il signa le traité et commença à exécuter ses engagements en cédant tous ses postes aux Bavarois. Il répandit ses troupes dans les campagnes voisines de Nuremberg et parut résolu à se plier docilement aux circonstances (1).

(1) Le projet de traité déposé aux archives de Vienne porte la date du 10 octobre. Mais cette date est évidemment fautive.



Il y avait certes lieu de croire la conversion de Mansfeldt irrévocablement accomplie. Ferdinand manifesta sa vive satisfaction à Châlon, le remercia des bons offices qu'il avait faits au duc de Bavière et l'autorisa à retourner dans son gouvernement (1).

L'Infante épancha ses sentiments de la manière la plus expressive. « Qu'on dise à Châlon, écrivit-elle à Verreyken, que je suis heureuse de l'état où il a mené cette affaire et que nous y aiderons d'ici de tout notre pouvoir. Mon plus vif désir est que Mansfeldt se comporte en vrai fils de son père (car il sait en quelle estime j'avais la personne de ce seigneur), et j'espère que désormais il agira de manière à nous forcer d'oublier tout le passé. Dites encore à Châlon qu'il n'y aura aucune difficulté pour le pardon, et faites-lui savoir le contentement que j'ai de ses services, et que je saisirai toute occasion de lui en témoigner la reconnaissance qu'ils méritent (2). »

En même temps que Châlon quittait Nuremberg, lord Digby y arrivait, dévoré d'inquiétudes. Grâce à ses intelligences dans la chancellerie impériale, il s'était procuré une copie exacte du traité, et grande était son indignation de l'oubli complet dans lequel le Bâtard avait laissé le Palatin. Désormais Frédéric allait se trouver à la merci de l'Empereur et réduit à implorer de la clémence de ce souverain quelques débris de ses anciennes possessions. Il cessait d'être partie belligérante et tous les efforts de Jacques pour soutenir son gendre et le maintenir à l'état de puissance échouaient misérablement. Avec Mansfeldt disparaissait toute chance de conserver à l'ex-roi de Bohême son bonnet électoral, et nul coup ne pouvait être plus funeste à ce prince irremédiablement déchu. Digby, qui depuis plusieurs mois parcourait l'Europe, afin d'obtenir de l'Empereur et du roi d'Espagne un arrangement favorable au Palatin ou tout au moins une suspension d'armes, comprit l'immense gravité de l'acte posé par Mansfeldt. Il n'avait pu l'empêcher, il ne déses-

(1) Archives du royaume. Liasses de l'audience. Lettre de Châlon datée de Luxembourg, le 16 octobre 1621.

(2) *Ibid.* Papiers d'État. Liasses 493 et 520.



péra pas, malgré les apparences, de le mettre à néant. A peine entré dans Nuremberg, il se ménagea une entrevue avec Mansfeldt et lui demanda des explications. Le Bâtard répondit avec ambiguïté et s'efforça de calmer l'ambassadeur, en l'assurant que son traité avec l'Empereur était conçu dans l'intérêt du Palatin. Digby tira aussitôt de sa poche la copie qu'il avait obtenue et la mit sous les yeux de Mansfeldt, qui se troubla, changea de couleur et balbutia qu'il n'avait pu faire autrement. Digby connaissait son interlocuteur : il exploita habilement ses instincts d'indépendance absolue et lorsqu'il le vit ébranlé, il sut recourir à l'argument sans réplique de l'argent et offrit au Bâtard 40,000 livres sterling. Mansfeldt captivé accepta, sous condition d'être payé comptant. Pour réaliser la somme promise, Digby épuisa ses ressources jusqu'à ne garder ni un sou pour lui-même, ni un plat d'argent pour sa table (1), et partit immédiatement pour Heidelberg, afin de relever le courage des partisans du Palatin. Mansfeldt se préparait de son côté à violer ses engagements. Lorsqu'il eut pris ses mesures, il souleva inopinément de nouvelles prétentions qui furent rejetées, comme il le prévoyait. Rassemblant aussitôt la partie la plus leste de son armée, 10,000 hommes environ, qu'il avait su grouper à sa portée sans éveiller de soupçons, il se mit en route, à la faveur d'un orage nocturne, traversa Nuremberg, dont les magistrats le ravitaillèrent largement et se dirigea sur le bas Palatinat. Dès qu'il se crut à l'abri de toute poursuite, il déchira le traité qu'il avait signé et renvoya les commissaires bavarois, en les chargeant de dire à leur maître qu'il serait toujours son ennemi. Le 23 octobre il se présenta au pont de Manheim et fut accueilli avec autant d'étonnement que de joie par les habitants de cette ville dévouée à la dynastie palatine (2). Sa retraite livrait le

(1) Archives de Simancas. Estado 2035, f° 36. Lettre du comte de Gondomar, datée de Londres du 23 octobre 1621.

(2) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Ferdinand II. Lettre du 10 octobre 1621. — Dès le 2 octobre, des avis de Vienne envoyés à Madrid, signalaient les efforts de lord Digby pour entraver l'accord de Mansfeldt avec le duc de Bavière.



haut Palatinat au duc de Bavière, mais elle sauvait la partie inférieure des états de Frédéric.

Cette dernière province avait été pendant toute l'année 1621 le théâtre de petits combats partiels entre l'armée espagnole commandée par Spinola et les troupes palatines du colonel Obentrant, secondées des Anglais du colonel Horace Veer. Lorsque dans l'été, Gonzalès de Cordova remplaça Spinola, rappelé pour défendre les Pays-Bas contre les attaques des Hollandais, il ne restait plus au Palatin que les trois villes de Heidelberg, Manheim et Franckenthal. Le reste du pays était au pouvoir des Espagnols. Les deux partis l'avaient tour à tour pillé, rançonné, ravagé. Le peu de substance qui lui restait disparut sous le poids des lourdes contributions établies par le cabinet de Madrid, qui, mécontent de cette guerre qu'il soutenait à contre cœur et d'ailleurs à bout de ressources, se détermina à en faire payer les frais aux habitants. C'en fut assez pour accréditer le bruit que l'Espagne voulait annexer le Palatinat aux Pays-Bas et transformer sa conquête en possession définitive. L'Empereur fut assailli de plaintes et de réclamations des princes catholiques voisins, et Cordova traité presqu'en ennemi par ceux-là mêmes dont il défendait la cause. Ce général, obligé, pour entretenir son armée, de demander ses ressources à une province déjà épuisée, justifiait jusqu'à un certain point, par ses rigueurs fiscales, les accusations portées contre l'ambition espagnole. Les enclaves que les princes ecclésiastiques possédaient au Palatinat ne furent pas plus menagées que le reste de la contrée et les démarches de leurs propriétaires demeurèrent sans résultat.

Au mois de septembre, Cordova reçut de Bruxelles l'ordre d'agir avec rigueur, afin de seconder les opérations du duc de Bavière; il vint mettre le siége devant Franckenthal. L'opiniâtre résistance de la garnison paralysa longtemps ses efforts, et vers la mi-octobre, il avait fait peu de progrès. — La nouvelle de l'accord fait par Mansfeldt avec le duc de Bavière lui étant parvenue, il s'empressa de la transmettre au gouverneur Borres, dans l'espoir qu'elle déterminerait ce brave officier à se



rendre. Mais Borres ne vit dans cette communication qu'une ruse de guerre et demeura inflexible. Le siége continua et Cordova s'était emparé des fortifications extérieures, lorsque le bruit arriva de tous côtés au camp espagnol que Mansfeldt, renforcé par Veer et Obentrant, avait franchi le Rhin à Manheim, avec 15,000 hommes de pied, trente-cinq escadrons et une nuée de paysans volontaires, dans l'intention de secourir Franckenthal. Aussitôt Cordova convoqua en conseil les mestres de camp et les plus vieux officiers de l'armée. Tous furent d'accord qu'il fallait lever le siége, parce que les troupes étaient trop éparpillées et qu'il y avait danger à attendre l'ennemi au pied de la ville. En conséquence, dès l'aube du 25 Cordova fit retirer l'artillerie, charger les charriots de munitions et de bagages et décampa, sans autre perte que celles de quelques Italiens qui s'attardèrent dans les tranchées. Le 26, il atteignit Stein, point fortifié au delà de Worms, où il avait fait construire un pont sur le Rhin, et s'y arrêta pour observer les événements.

A peine les Espagnols avaient-ils quitté les lignes de Franckenthal que Mansfeldt se présenta devant la place. L'enthousiasme avec lequel il fut accueilli ne l'empêcha pas de réclamer des habitants déjà épuisés par le siége 12,000 florins à titre de don de joyeuse entrée. La somme reçue, il se mit à la poursuite de Cordova. Worms lui ouvrit ses portes avec joie, mais sous prétexte que cette ville avait fourni aux Espagnols des vivres et des munitions, il lui imposa une contribution de 150,000 florins, y mit garnison et livra au pillage les maisons des juifs et des catholiques (1). Au bruit de sa marche, les populations soulevées massacraient les traînards espagnols. Le 27 octobre, il attaqua les retranchements de Cordova; mais repoussé avec perte, il se dégoûta d'une entreprise qui ne lui promettait guère que de la gloire et des périls et ne devait apporter d'avantages qu'au Palatin. Le duc de Bavière était loin, Cordova intimidé et réduit à la défensive (2). Il crut le moment propice pour songer

(1) Archives de Simancas. *Avisi di Vienna.*

(2) *Ibid.* Estado 2035, f° 30. Rapport de Gonzalès de Cordova, daté de Stein le 29 octobre 1621.



à satisfaire sa soif de lucre et de rapines, et revint précipitamment sur ses pas. Suivant le cours du Neckar, il s'arrêta à Heidelberg. Jamais hôte bien venu ne se montra plus ingrat. Ses exactions furent si criantes que le conseil du gouvernement établi par le Palatin crut devoir lui faire des remontrances. Mansfeldt accueillit cette démarche avec une hauteur insolente et déclara à messieurs du conseil « qu'ils eussent à se mêler de ce qui les regardait, qu'il savait mieux qu'eux ce qu'il avait à faire (1). » La garnison qu'il laissa dans la capitale du Palatinat, irritée d'être privée de prendre part à son expédition de « bandoulier, » s'en vengea sur les habitants avec tant d'acharnement, qu'au rapport des conseillers de Frédéric, la ville fut bientôt pleine de gémissements et de sanglots. La banlieue de Heidelberg ne fut pas mieux traitée, et un major mit un jour le feu à Neuenheim, prétendant que c'était pour le bien du village.

Le Bâtard continua à remonter le Neckar, rançonnant les partisans et amis du Palatin, sous prétexte qu'ils lui devaient « *l'entretien de chevalier.* » C'est ainsi qu'il extorqua 12,000 florins à la ville de Wimpfen et 20,000 à celle de Heilbronn. Afin d'assurer la complète dévastation des contrées qu'il laissait derrière lui, il mit des garnisons dans toutes les localités fortifiées et se jeta sur l'évêché de Spire avec 4,000 hommes d'infanterie et 4,000 dragons (2). Déjà ce malheureux pays avait

(1) Hurter, *Ferdinand II*, t. VIII, page 346. — Lettre des conseillers du 2 novembre 1621.

(2) L'auteur des *Acta Mansfeldica* fait la peinture suivante des *exploits* de Mansfeldt dans l'évêché de Spire (p. 118) :

« En trois jours, plus de trente villages furent incendiés. On ne peut raconter sans frémir ce que les soldats du Bâtard commirent de cruautés inouies, d'attentats inhumains. Ils jettent les pauvres paysans sans armes au milieu de leurs chaumières embrasées, tuent comme des chiens ceux qui tentent de s'échapper, pillent et dévastent les églises, renversent les autels, foulent aux pieds les Saintes Espèces, graissent leurs chaussures sanglantes avec les Saintes Huiles, brisent et souillent les fonds baptismaux, outragent publiquement les femmes, puis les font périr par le feu, et chose horrible, monstruosité à faire dresser les cheveux sur



été en butte aux incursions de Veer. L'évêque s'était attiré la haine particulière des partisans du Palatin à cause de ses relations intimes avec les Espagnols et de son dévouement à l'Église. Il devait cependant d'autant moins s'attendre aux attaques de Mansfeldt, que celui-ci, entrant au Palatinat, lui avait fait porter les plus formelles assurances de paix et de respect, afin de l'endormir dans une trompeuse sécurité.

Une nuée de sauterelles s'abattant sur un champ d'épis laisse moins de désolation que n'en causa l'invasion de Mansfeldt et de ses bandes dans le malheureux évêché. Rien ne fut épargné, rien n'échappa à la rapine, à la violence, à la flamme. Les protestants n'eurent pas meilleur sort que les catholiques. Tout ce qui était bon à prendre fut pris, le reste brisé, gâté, brûlé. La moindre résistance était châtiée par les plus horribles tourments. Femmes, enfants, vieillards devinrent indistinctement les victimes de la plus monstrueuse férocité. Les églises furent profanées, saccagées, détruites; les couvents dévastés ; les prêtres et les moines bafoués, torturés, massacrés ; les religieuses, livrées aux brutalités de la soldatesque. Enfin lorsque le pays

la tête, inouie dans la chretienté entière, ils s'acharnent avec une rage infernale sur de pauvres innocents enfants de 9 à 10 ans, et en font le jouet de leur atroce lubricité jusqu'à ce que les malheureuses créatures expirent dans leurs bras.

« ... Pas une ville dans laquelle ils n'aient ruiné les églises, mis les autels en pièces, frappé, chassé ou même tué les prêtres et les clers. Pas une dans laquelle ils n'aient interdit le culte catholique, souillé les fonds baptismaux, fondu, brisé ou brûlé les cloches, les images, les bancs et les fenêtres. »

L'évêque de Spire, écrivant le 21 janvier 1622, à l'Infante, traçait en quelques mots saisissants l'état de son diocèse. « Et puisque mes diocèses ont enduré le plus, ayant, pour cause de ma loyalle dévotion envers S. M. I. et la Sérénisime Maison d'Autriche, esté persécutez avec flammes et armes, si avant que non seulement le service de Dieu demeure banny de plusieurs églises et chapelles, ainsi aussytant de prestres et sujets ont été misérablement tuez et massacrez dans les églises et leurs propres maisons, mesmes plusieurs sont morts de faim... »



dépeuplé, ruiné, cessa d'offrir matière à l'assouvissement de ses infâmes convoitises, Mansfeldt tourna ses armes contre les états de l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg.

Il s'empara de Landau, de Weissenbourg et d'Haguenau. Dans cette dernière ville, il trouva cent pièces de canon et d'immenses approvisionnements, et s'éprit de l'idée d'en faire le chef-lieu d'une principauté pour lui-même. Ce caprice d'ambition sauva la ville du pillage et les catholiques seuls eurent à supporter le poids de lourdes contributions. Enflé de ces faciles succès, le Bâtard vint attaquer Saverne. Il y rencontra une résistance inattendue et fut obligé de faire un siége régulier. Pendant ce temps, sa nombreuse cavalerie ravagea le pays jusqu'à Molsheim, et la ville de Rassheim n'échappa à l'incendie qu'en payant une rançon de 100,000 florins.

L'archiduc Léopold, réduit au désespoir, sollicita des secours de l'Infante. Cette princesse donna l'ordre au marquis de Varambon et au colonel Gaucher de ramasser en Bourgogne ce qu'ils pourraient trouver d'hommes et de les mener à l'archiduc. Tous les deux s'occupaient de ce soin, lorsqu'une lettre de Léopold invita le comte de Champlitte, gouverneur de la Bourgogne et le marquis de Varambon à le venir trouver sans délai à Thann, « pour leur faire part de négociations très-importantes non moins aux intérêts de la Sérénissime Infante que de toute l'auguste maison d'Autriche, et principalement des modernes affaires concernant le salut et la sûreté de l'une et de l'autre. » Le comte de Champlitte, retenu dans son gouvernement, pria Gaucher de le remplacer. Varambon et Gaucher partirent en toute hâte, vivement intrigués des mystérieuses allusions de la lettre. Lorsqu'ils atteignirent Thann, Léopold était déjà parti pour Brisach, avec le ban et l'arrière ban de la noblesse alsacienne, qu'il avait passés en revue la veille. Informé de l'arrivée du marquis et du colonel, il les envoya chercher par un des gentilhommes de sa bouche, qui les mena en carrosse à Brisach. A peine descendus de voiture, et bien que la soirée fut avancée, Varambon et Gaucher montèrent au château, pour « baiser les mains » de l'archiduc. Après quelques mots de



conversation banale, Léopold prit à part, dans sa chambre, Varambon, qui crut toucher au moment des importantes communications qu'il était venu chercher. L'archiduc n'y pensait guère. Son premier mot fut pour demander au marquis, « en quels termes étaient les troupes tant de cavalerie qu'infanterie du secours qu'on lui devait envoyer du comté de Bourgogne, leur nombre et quand elles marcheraient. » — « Je trouve, dit-il, le temps long à les attendre, pour l'extrême besoin que j'en ai, d'autant que Mansfeldt, ayant levé le siége de Saverne, s'est retiré à Haguenau avec quelques troupes, et Obenreuter, avec la cavalerie, s'est logé en un village à quatre lieues de Strasbourg, près de Benfeldt, brûlant, saccageant et pillant tous les villages à l'entour. Tels actes d'hostilités me font appréhender (si je ne suis bientôt secouru de gens de guerre) de courir fortune de recevoir de grandes fascheries et molestemens de Mansfeldt, aux desseins duquel je ne puis m'opposer pour être dénué de forces, n'ayant que 4,000 hommes de pied de mes élus et quelque cavalerie de la noblesse qui doit le service. » Il conclut en faisant ressortir l'insuffisance de ces troupes pour tenir la campagne et garder les places, et par conséquent l'urgence du prompt envoi des secours de Bourgogne. Varambon fut un peu étonné et désappointé de ce très-ordinaire début d'entretien. Néanmoins il dissimula son impression et répondit, après le préambule obligé de protestations de dévouement, « qu'il n'y avait en Bourgogne que 5,000 hommes de pied des élus du pays, 400 chevaux de l'arrière ban, qui devaient servir seulement six semaines et 300 chevaux levés à la solde du Roi : que les nécessités de la défense du comté, menacé non-seulement par Mansfeldt, mais aussi par d'autres ennemis, ne permettaient pas de mettre à la disposition de l'archiduc plus de 800 hommes de pied et 300 chevaux, lesquels étaient d'ailleurs tout prêts à entrer en Alsace. »

L'archiduc trouva naturellement le chiffre minime, mais il déclara cependant s'en contenter, « pourvu que ces soldats fussent complets et bons hommes. » Il se plaignit ensuite avec un peu d'aigreur des dures conditions que l'Infante et les autorités de Bourgogne voulaient lui imposer. On exigeait, en effet, que la solde du corps auxiliaire fut entièrement à sa charge, et



qu'il donnât aux mousquetaires trente-six francs par mois et par homme, ce qu'il trouvait excessif, et enfin « qu'il demeurât obligé de rembourser la valeur des armes et chevaux que les soldats de pied et de cavalerie dudit secours perdraient ou égareraient. » Il fit valoir, à l'encontre de ces prétentions, divers arguments tirés des desseins attribués à Mansfeldt contre la Bourgogne et la Valteline et des services que rendrait, à ce point de vue, le secours espagnol, mais il ne cacha point « qu'il avait tant besoin d'être secouru que, pourvu qu'il le fut à temps, il ne se souciait de la dépense, et qu'il passerait par toutes les conditions possibles.

« *Signor marchese*, dit-il en terminant, *questi signori di Borgogna me tratano come s'io non fusse della casa d'Austria, so bene che gli soccorsi che S. M. ha dato a altri principi, che non sono di questa casa, hanno sempre stati a costa sua, e questo si vede ancora oggi in quello che fu in protettione del duca di Neubourg.* »

Varambon, qui n'était nullement préparé à discuter ces questions, gardant le silence, Léopold toucha un autre sujet et demanda au marquis s'il avait entendu parler des offres de médiation que lui avait fait présenter le duc de Lorraine, dans le but de déterminer Mansfeldt à quitter l'évêché de Strasbourg. Le seigneur belge répondit qu'il avait effectivement ouï dire quelque chose d'une trève de dix jours obtenue à l'intervention du duc de Lorraine. Léopold confirma le fait de la trève, qui devait expirer le lendemain 18 janvier et fit au marquis l'historique de la médiation de Lorraine (2).

A la demande du duc, Mansfeldt s'était empressé de déclarer que « ne désirant rien plus que se conformer aux intentions que Son Altesse avait de donner la paix à ses voisins, il se retirerait de l'évêché de Strasbourg et de l'Alsace aux conditions suivantes :

« 1° Qu'il lui sera permis de faire passer par lesdits pays, pour

(1) Monsieur le marquis, ces messieurs de Bourgogne me traitent comme si je n'étais pas de la maison d'Autriche; je sais bien que les secours donnés par S. M. à d'autres princes qui n'étaient pas de cette maison, ont toujours été à ses dépens, ainsi que cela se voit encore dans le secours donné au duc de Neubourg.

(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 535. — Rapport du marquis de Varambon, du 23 janvier 1622.



venir à lui jusques à 10,000 hommes de pied et 2,000 chevaulx, par 100 chevaulx et 200 hommes de pied à la fois, en payant selon la taxe ordinaire des vivres et faisant porter leurs armes sur des chariots, desquels ils seront obligez de donner mémoire et liste à l'entrée au pays.

« Item. Que l'archiduc Léopold retirera toutes ses troupes de l'évesché et aultres terres de la maison d'Autriche, en deça du Rhin, fors ce qui peult estre requis pour la conservation du pays, qui sera réduict au plus à la somme de 2,000 hommes de pied et 300 chevaulx pour l'évesché et aultant pour le reste du dict pays deça le Rhin, à condition qu'il ne leur soit permis d'attacquer ny nuire en façon que ce soit à ses troupes, soit qu'elles soient en campagne ou en garnison, sinon que réellement on contrevienne au principal de ce traité, bien entendu que s'il se commect quelque vol ou pillerie, comme entre voisins en temps de guerre, il est impossible de l'empescher, que l'on sera tenu d'en faire la raison, sans que pour cela on puisse prétendre aulcune contravention.

« Item. Il demande pour les grands frais et despens supportez 100,000 reichsthalers en bonnes espèces.

« Item. En cas que l'on ne voulut comprendre le pays de la direction de l'Entzheim, il demande le passage par l'évesché pour aller et venir avec deux compagnies de pied et aultant de cheval avec leurs armes, tambours battants, balle en bouche, mesches allumées et enseignes desployées.

« Et pour conclusion durera le présent traicté l'espace de deux ans, à compter de la conclusion en date d'iceluy (1). »

Léopold trouvait avec raison ces conditions exorbitantes et inacceptables. Toutefois, par politesse sans doute, il pria le marquis de lui dire son avis. Varambon loua longuement la sagesse de l'archiduc, et après quelques observations critiques sur les conséquences graves de l'acceptation d'un traité aussi dangereux, le supplia « de ne rien résoudre en si importante affaire, sans avoir averti le roi et la sérénissime Infante, desquels il ne pourrait espérer que de bons et salutaires conseils. »

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'archiduc Léopold. — Lettre du 13 février 1622.



Léopold promit de ne pas agir autrement, « sous l'espoir qu'il avait qu'on lui enverroit promptement du secours du comté de Bourgogne. » La conférence durait depuis deux heures, lorsqu'on vint avertir l'archiduc que « l'on avait porté la viande pour son souper et qu'il était près de dix heures du soir. »

Varambon prit congé du prince et alla rejoindre Gaucher. Après le souper, Léopold les fit appeler tous les deux pour leur annoncer qu'il venait d'apprendre que Mansfeldt s'était avancé jusqu'à cinq petites lieues de Brisach. « En nous faisant part de tels avis, rapporte le marquis de Varambon, ses paroles, ses soupirs, sa contenance nous faisaient connaître qu'il avait du regret de se voir approché de si près par l'ennemi, et de se voir avec si peu de gens pour la défense de son État, nous disant que puisque nous voyions que d'heure en heure les affaires fâcheuses lui survenaient, il nous commandait de nous en retourner diligemment le lendemain matin à ce qu'on fit avancer le secours promis. Et ainsi il nous licencia, et ne le voulûmes pour lors importuner davantage de discours. »

Cependant le marquis de Varambon ne put s'empêcher de trouver étrange que l'archiduc ne lui eut pas ouvert la bouche des « négociations si importantes pour les intérêts et la sûreté de l'Infante, » qui avaient motivé son voyage en Alsace. Il se trouvait ridicule de partir sans avoir reçu d'explication sur ce point essentiel et, sous le poids de ses réflexions, il aborda le sieur de Stadion, chef du conseil de Léopold et « fit entendre que l'archiduc lui ayant commandé de le venir trouver sur le sujet susdit, Son Altesse ne lui en avait encore rien dit, ce pourquoi il priait M. de Stadion de vouloir bien entrer dans la chambre de l'archiduc, afin d'obtenir que Son Altesse voulut bien lui en dire quelque chose avant son départ. » Stadion se prêta au désir du marquis et vint peu après lui dire que l'archiduc l'attendrait le lendemain vers sept heures et lui donnerait toutes les explications nécessaires. En effet, le lendemain, à l'heure indiquée, un gentilhomme de l'archiduc vint chercher Varambon et Gaucher.

Léopold les accueillit parfaitement et commença par leur faire part des nouvelles qu'il avait reçues le matin, relativement



à Mansfeldt. Puis abordant le sujet des négociations, il avoua franchement « que comme il se voyait mal secouru de tous les endroits d'où il s'était promis les plus assurés et prompts secours, même du comté de Bourgogne, au contraire des assurances que la sérénissime Infante et le marquis de Spinola, lui avaient données, il avait désiré que le comte de Champlitte, comme gouverneur de la Bourgogne et le marquis de Varambon, comme chevalier de la Toison d'Or, vinssent par devers lui pour lui donner le moyen de faire à leurs personnes ces protestations, lesquelles il faisait — puisque le comte de Champlitte n'était venu, — aux personnes du marquis de Varambon et du colonel Gaucher, telles que si, dans peu de jours, il n'était secouru et que la presse que peut-être lui donnerait Mansfeldt le contraignait à faire quelque capitulation pour sauver ses états, on ne lui en donnat pas de coulpe, moins attribuer défaut, si, après la dite capitulation, Mansfeldt avait les moyens plus faciles de se jeter sur le comté de Bourgogne et d'y faire des dégâts. »

Varambon se sentit quelque peu mystifié et rappela à l'archiduc qu'il avait promis « de ne rien résoudre à aucun traité ou condition, » sans avoir consulté le roi d'Espagne ou l'Infante, sur quoi l'archiduc répliqua en italien : « *Io faro mi entre che de l'altra parte se facio quello che si deve per mio soccorso* (1). » Ces mots dits, il congédia ses interlocuteurs (2).

Le marquis et Gaucher revinrent aux Pays-Bas, très-frappés des dangers que courait le comté de Bourgogne et pénétrés de la nécessité d'envoyer des secours prompts et efficaces à Léopold. Mais lorsque, avec l'autorisation de l'Infante, Gaucher voulut conduire en Alsace les milices mises à sa disposition dans le comté, l'infanterie se mutina, sous prétexte qu'elle n'était pas obligée de servir hors des frontières, la plus grande partie de la cavalerie en fit autant et le colonel se trouva n'avoir à la main que 200 cavaliers, à la solde du roi. Confus de cette déconvenue, il expédia ces hommes à l'archiduc et refusa de les

(1) Je le ferai à condition que de l'autre côté on fasse ce qu'on doit pour me secourir.

(2) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 535. — Rapport du marquis de Varambon, du 20 janvier 1622.



conduire lui-même (1). Heureusement la vaillante résistance de la garnison de Saverne avait lassé et intimidé Mansfeldt qui, retiré à Haguenau, laissa respirer Léopold.

L'évêque de Spire fut moins heureux que Léopold et son diocèse de nouveau sillonné par les bandes de Mansfeldt. Ces incursions en pays dévastés n'étaient pour le Bâtard qu'un moyen de tenir ses gens en haleine. Son principal soin, pendant la saison d'hiver, se porta sur l'augmentation de ses forces, qu'il espérait faire monter jusqu'à 60,000 hommes. Il distribua de nombreuses patentes « pour beaucoup de mil hommes à pied et à cheval (2), » et, afin de provoquer la désertion parmi ses ennemis, il imagina de calculer la paye de ses gens de guerre sur l'ancienne valeur de la monnaie d'argent, de sorte que le soldat à pied recevait chez lui six écus par mois, alors qu'il ne touchait chez les catholiques qu'un écu et demi (3).

Cette générosité lui coûtait d'autant moins que la paye, dans son armée, était purement nominale, car il n'entretenait en réalité ses soldats qu'au moyen de pillages et de rapines.

Tandis que les succès de Mansfeldt soulevaient les plus vives anxiétés à la cour de Bruxelles, Jacques s'enfonçait de plus en plus dans les habiletés équivoques d'une politique tortueuse et contradictoire. Lorsqu'il apprit comment Mansfeldt avait trompé le duc de Bavière, il chargea Buckingham d'écrire à Digby « que le Roi était très-satisfait de tout ce qui s'était passé et le faisait remercier, en attendant qu'il pût le faire lui-même. Le favori ajouta « qu'une si belle conduite donnait occasion à tous les sujets du Roi d'applaudir au choix que Sa Majesté avait fait de la personne de Digby, et que l'argent par lui dépensé lui serait remboursé par le Roi, n'étant pas juste qu'il souffrît d'un service si distingué et si agréable à Sa Majesté (4). » Un mois plus

(1) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 535. — Lettre de Gaucher, du 23 janvier 1622.

(2) Archives de Simancas. *Avisi di Vienna*.

(3) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 535.

(4) Archives du royaume de Belgique. Collection de Routard, t. XVIII, f° 154.—Réponses du comte de Bristol (lord Digby) aux charges d'accusation de l'avocat du roi en l'assemblée du parlement du mois d'avril 1626.



tard, Jacques écrivit à la fois à l'Empereur et au Palatin. Dans sa première dépêche, il mettait Ferdinand en demeure de consentir à la restauration de Frédéric dans l'intégralité de ses possessions héréditaires, sous la condition : 1° que le Palatin renoncerait pour lui et ses enfants à la couronne de Bohême; 2° qu'il prêterait à l'Empereur le serment usité aux princes de son rang ; 3° qu'il ferait amende honorable à l'Empereur ; 4° qu'il romprait ses alliances clandestines avec les sujets de l'Empereur ; 5° qu'il ferait une réconciliation sincère avec les princes fidèles, tant ecclésiastiques que séculiers. En cas d'acceptation, Jacques promettait à la maison d'Autriche sa plus étroite alliance. Il annonçait la guerre en cas de refus. Quant à la lettre adressée au Palatin, elle était calculée de manière à intimider ce prince et contenait les plus vifs reproches sur l'obstacle qu'apportaient à la paix « les violences et hostilitez de Mansfeldt (1). »

Lorsqu'il signait cette double dépêche, Jacques croyait sans doute, comme on le croyait alors partout, que Mansfeldt pris entre Cordova et Tilly, ne pourrait manquer d'être écrasé, et il jetait par dessus bord le général de son gendre. Mais lorsqu'il connut la levée du siége de Franckenthal et les succès de Mansfeldt au Palatinat, il changea de langage et se hâta d'envoyer au Bâtard une lettre remplie des plus chaleureuses félicitations, des promesses de concours les plus explicites. « Nous vous prions, lui manda-t-il, de continuer vos bons efforts pour la défense et le recouvrement de ce pays, vous reposant sur le soin que nous aurons de pourvoir à tout ce qui dépendra de nous pour vous assister à cette fin, pour laquelle nous envoyons dès à présent une bonne somme d'argent à notre gendre, pour subvenir aux nécessitez les plus pressantes de l'armée, en attendant les fonds que nous sommes prêts à établir, tant d'argent que d'autres provisions pour ayder à la manutention de la guerre, à quoy nous sommes résoluz de pourvoir promptement et de tout notre pouvoir (2). »

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasse de l'audience n° 528. — Lettre de Jacques Ier, en date du 12 novembre 1621.

(2) Id., *ibid.*— Lettre de Jacques Ier, en date du 20 novembre 1621.



« Les hostilitez et violences de Mansfeldt » étaient donc devenues très-subitement des faits d'armes dignes de louanges. Jacques parut persister quelque temps dans ce nouveau point de vue. Non content de faire prêter de l'argent à son gendre par le roi de Danemark, il lui envoya 30,000 livres sterling levés à grande peine, ordonna de mettre sur pied une armée de 8,000 hommes de pied et de 1,600 chevaux et chargea le baron de Chichester d'aller prendre au Palatinat les dispositions nécessaires pour l'entretien de ces troupes.

Dans le même temps, il commandait à Digby d'aller prêcher la paix à Bruxelles (1). Le diplomate anglais trouva l'Infante très-disposée à entrer dans ces vues, très-fatiguée des embarras que lui créait la guerre du Palatinat, mais aussi très-empêchée de trouver le moyen de se mettre d'accord avec l'Empereur. La dépêche suivante qu'elle expédia au roi d'Espagne, montre quel était le fond de sa pensée et fait vivement ressortir, en face des duplicités de Jacques, la loyauté politique de l'auguste princesse.

« J'écrivis le 17 du présent à Votre Majesté ce qui se présentoit au sujet de la suspension des armes au Palatinat, selon l'état des affaires et que l'hiver s'approche. Depuis l'on a considéré et réfléchi avec attention sur cette affaire, et on trouve que voulant faire un pas en avant dans le Palatinat, nous nous trouverons engagés dans une guerre fort pénible ; tous ceux du parti contraire viendront contre nous et nous devrons en porter toute la charge, et pour leur résister et pour conquérir les places qui restent, il faudra une très-grande armée, qu'on pourra avec peine assembler, pour autant qu'il faut celle d'ici qui a fort diminué cette année, et il est ainsi à croire qu'il nous seroit bien d'éviter d'entreprendre une chose si difficile à réussir, et qu'il vaudrait mieux de faire une suspension des armes dans la saison présente, la plus longue qu'on pourroit, retenant chacun ce qu'il a

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, n° 19. Lettre de l'Infante du 21 novembre 1621. — « Le baron Digby est icy et je luy ay déclaré qu'on tasche de faire suspendre les armes au Palatinat pour satisfaire le roi son maistre. »



pour le présent, qu'après, le temps apprendra ce qu'il conviendra de faire.

« Pour ce qui concerne l'Empereur, avant que de faire la dite suspension des armes, on pourroit lui déclarer que de ce côté, on ne peut pas continuer la guerre au Palatinat, et qu'ainsi on est dans la résolution de faire une suspension des armes, que Votre Majesté et moy nous serions d'avis que l'Empereur la fit aussi, et au cas qu'il ne voulut pas et que le Palatin de quelque côté lui fit la guerre, que alors Votre Majesté l'assisteroit avec tel nombre de gens que bon lui sembleroit, et que pour seureté de cela, on déclareroit dans l'accord de la suspension, que l'Empereur ne s'accordant pas avec le Palatin et aiant la guerre, que l'on ne doit pas rompre pour cela ladite suspension des armes au Palatinat et que Votre Majesté reste libre à pouvoir assister l'Empereur. Cette suspension est convenable pour ce que l'on a rapporté et pour d'autres raisons, d'autant plus que le roy d'Angleterre la demande de Votre Majesté (1). »

Les dispositions étaient loin d'être aussi pacifiques à la petite cour de la Haye. La nouvelle des exploits de Mansfeldt au Palatinat y avait surexcité toutes les têtes. Des lettres enthousiastes furent écrites par la princesse palatine à Digby, dont l'énergique et opportune intervention avait amené le coup de théâtre du Bâtard.

Un horizon nouveau s'ouvrait pour les exilés et leur fit oublier le préjudice réel que subissait leur cause dans la Bohême et dans le haut Palatinat, désormais livrés, sans espoir de retour, aux armes impériales. Les principaux d'entre eux se réunirent pour délibérer sur les moyens de mettre les circonstances à profit. Le souvenir de la ténébreuse confusion qui avait peut-être plus contribué à leur ruine en Bohême que l'armée du duc de Bavière, se présentait à leur pensée, et ils prétendirent empêcher le retour des mêmes causes, par conséquent des mêmes effets. Absorbés ainsi par la méditation des enseignements du passé,

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, nº 69. — Lettre du 24 décembre 1621.



ils oublièrent de tenir compte d'un élément essentiel, du caractère même de leur héros du jour, de Mansfeldt, absolument incapable de subir aucune direction étrangère. Leur premier soin fut de minuter un manifeste à tous les princes protestants, manifeste dans lequel ils faisaient ressortir « l'innocence et les excellentes intentions du roi de Bohême et coloroient leurs appels à la révolte contre l'Empereur du désir de négocier *pacem sub clypeo.* » Ce besoin d'écrire et de manifester, inhérent à la race des juristes, satisfait, les conseillers ne se préoccupèrent plus que d'un seul point, celui de se procurer de l'argent. Et d'abord ils prièrent Frédéric d'insister près du roi d'Angleterre, pour en obtenir l'envoi le plus prompt possible d'une somme de 10,000 livres sterling, que ce monarque avait promise. En second lieu, ils signalèrent la nécessité de solliciter des États Généraux la continuation, pour un temps déterminé, du subside mensuel de 50,000 florins. Il paraît que les Hollandais se montraient de nouveau difficiles, car en marge de la consultation Frédéric écrivit : « *Placet et la sollicitation est grandement nécessaire.* »

Ils engagèrent ensuite l'ex-roi à entretenir l'ambassadeur de France à la Haye des intérêts que cette puissance avait en commun avec les protestants d'Allemagne, afin d'arriver ainsi à une demande de subsides. Mais déjà le Palatin avait abordé la question avec le diplomate français et la réponse avait été si peu satisfaisante que le prince allemand refusa de la renouveler.

Après la France ce fut le Danemark qui attira l'attention spéciale des zélés conseillers. Ils fondaient grand espoir sur ce royaume, moins comme allié que comme fournisseur de subsides. En hommes habiles ils proposèrent à l'ex-roi :

1° D'écrire lui-même au roi de Danemark pour l'engager « à prendre une bonne résolution ; »

2° De faire écrire :

A. Par le duc Louis, oncle de Frédéric, « une lettre émouvante audit roi ; »

B. Par le prince Frédéric-Henri, fils aîné de Frédéric, au prince royal de Danemark, « attendu que le fils aîné de l'Em-



pereur avait adressé une missive très-affectueuse au même prince ; »

C. Par l'Électrice à la reine de Danemark.

Frédéric accorda son placet aux trois premiers points et sur le quatrième fit observer qu'Élisabeth avait déjà écrit plusieurs fois à la reine de Danemark, mais qu'elle n'en avait jamais reçu de réponse. Cette faconde épistolaire avait simplement pour but de préparer les voies. Les conseillers sentaient que leur cause n'était pas en grand crédit auprès du roi de Danemark. Le rôle important de la pièce était réservé aux Hollandais qu'on pria d'envoyer un ambassadeur spécial à Copenhague, afin d'obtenir du monarque danois un subside mensuel de 50,000 florins destiné à entretenir la guerre en Allemagne.

Après le Danemark vint le tour de la Suède. Les conseillers de l'ex-roi lui signalèrent l'opportunité de démarches pressantes auprès du résident suédois, et de faire appel non à l'épée de Gustave-Adolphe, mais aux caisses de ce monarque. Ces préliminaires posés, ils revinrent à la Hollande, et cette partie de la consultation mérite une mention particulière, tant parce qu'elle éclaire l'état des relations de la besogneuse petite cour avec ses puissants hôtes, qu'à cause de la mesquine étrangeté des moyens indiqués pour recueillir de l'argent. « On tient qu'il importe d'avoir égard aux points suivants près de MM. les États Généraux : 1° Et d'abord, Sa Majesté ferait bien d'inviter chez Elle quelques-uns desdits États, de les entretenir confidentiellement, de les encourager à persister dans leur bon vouloir et de les supplier instamment de prendre les dispositions nécessaires pour que le subside mensuel de 50,000 florins soit continué à Mansfeldt et que l'argent en soit remis chaque fois à Sa Majesté, parce qu'on s'arrangerait de manière à faire le change des espèces au grand avantage de Sa Majesté, avantage que MM. les États ne lui refuseraient probablement pas. »

« 2° On croit que si Sa Majesté invitait quelques particuliers du pays à faire une collecte, avec la permission de MM. les États, on recueillerait une forte somme d'argent. » Ce mode de mendicité avait déjà été caressé par l'imagination de Frédéric et il avait



déjà consulté quelques membres des États qui l'avaient assuré qu'il n'en tirerait rien. Cependant, sur cet avis de ses conseillers, il les chargea d'examiner comment la souscription pourrait être organisée.

Dans cette course à toute bride à la recherche de l'argent, l'Allemagne ne pouvait être oubliée. Deux articles visant à la même fin lui furent consacrés. Par le premier, les conseillers soumirent au roi un projet de lettre aux princes du cercle de la basse Saxe, suivi de la proposition de leur envoyer un personnage chargé de solliciter d'eux, dans le plus profond secret, un secours mensuel.

Le second exprimait l'avis d'employer les mêmes moyens près des anciens alliés de Frédéric, et de rétablir secrètement l'Union.

Enfin, ils firent observer à l'ex-roi « qu'il ne ferait pas mal » de tenter quelques démarches près de la seigneurie de Venise par l'intermédiaire du résident Suriani. La forme timide de ce conseil s'explique par la circonstance que les États Généraux s'étaient adressés eux-mêmes à Venise, dès le 14 mars 1621, « sur la rencontre de l'expiration de la trève qui leur pendait à l'œil, » qu'ils avaient renouvelé leurs instances le 30 juillet et le 26 août, et qu'ils les poursuivaient encore, sans pouvoir obtenir le moindre résultat (1).

Les conseillers doutaient si peu du succès de leurs diverses démarches qu'ils rédigèrent d'avance un projet de règlement pour le partage de l'argent à recevoir et dressèrent des instructions pour Mansfeldt et le général Veer. Tandis que les amis de Frédéric élucubraient des plans de campagne financiers, à Madrid se produisait une explosion de mécontentement contre le duc de Bavière.

Les rapports de Gonzalès de Cordova constataient que sa position était critique, que les forces de l'ennemi s'accroissaient rapidement, et il réclamait en conséquence des secours qu'on ne

(1) Archives de la Haye. Duitsland. — Avis du conseil privé du 16-26 novembre 1621.



pouvait lui envoyer (1). A la vérité, le général espagnol annonçait qu'un officier bavarois, Jean de la Quadra, était arrivé le 27 pour l'avertir que Tilly avait reçu ordre de marcher à la poursuite de Mansfeldt avec 10,000 hommes de pied et 2,000 chevaux, mais il ajoutait que ce corps d'armée ne pourrait paraître avant une huitaine de jours (2). Le désarroi n'était pas moins grand à Bruxelles qu'au camp de Cordova. « Et c'est une chose fort étrange, écrivait l'Infante, qu'on ait laissé Mansfeldt avancer tant sans le suivre de plus près. Je suis dans une peine et souci très-grands, aussi bien pour ce que l'on a dit que parce qu'il n'y a pas de gens à la main avec lesquelles on puisse secourir don Gonzalès. Le marquis Spinola est en face de l'armée des Hollandais, une autre partie fait le siége de Juliers, celle que don Inigo Borgia a à sa charge ne suffit pas pour faire ce dont il est chargé et il en est si peu dans les environs qu'il ne suffit pas pour escorter et conduire l'argent que l'on envoie à l'armée. Si l'on en voulait lever quelqu'une de nouveau, ce n'est pas la saison et ce serait un grand délai pour la grande promptitude que demande le secours (3). » On peut voir par cette situation si candidement exposée à quel point Mansfeldt, moins avide et plus dévoué à la cause qu'il feignait de défendre, eût pu rétablir les affaires du Palatin. Cordova n'avait de secours à espérer que du duc de Bavière. Or, Maximilien, invité par l'Empereur à porter ses armes dans le bas Palatinat, n'avait consenti qu'à y détacher Tilly avec quelques milliers d'hommes et s'occupait à prendre possession du haut Palatinat, pendant que Cordova demeurait exposé aux attaques de Mansfeldt.

C'était donc au duc de Bavière qu'on faisait remonter la responsabilité des embarras soudains où se trouvait le gouvernement espagnol. L'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, marquis de Bedmar, s'exprimait crûment sur ce point. « Il n'y a pas d'ex-

(1) Archives de Simancas. Estado 2035. Rapport de Gonzalès de Cordova, du 31 octobre 1621.

(2) Id., *ibid.* Rapport du 29 octobre 1621.

(3) Id., Estado 2035, f° 33. Lettre de l'Infante, en date du 4 novembre 1621.



cuse, mandait-il dans une dépêche du 4 novembre, que le duc n'ait pas suivi Mansfeldt avec la promptitude qu'il avait promise, et nous pourrions bien le payer de même monnaie. Je suis d'avis que Mansfeldt est un homme astucieux dont on ne peut attendre que trahison et qui, venant ici, pourrait bien nous donner à repentir. Aussi je pense que ce qu'il y a de mieux à faire est de le détruire, ce qui se peut faire, comme je le crois, si l'armée de Bavière se réunit à temps à celle de Sa Majesté (1). »

Le conseil d'État de Madrid se réunit le 28 novembre, en présence du Roi, sous l'impression de ces nouvelles. La discussion y fut vive et des propositions violentes, indice du froissement profond de l'amour propre national, s'y firent jour. Le marquis de Villafranca émit l'avis de rappeler immédiatement les troupes espagnoles employées à la guerre de Hongrie pour l'Empereur, et de les envoyer au bas Palatinat. « Il ne convient pas, s'écria-t-il, que Votre Majesté occupe ses vassaux aux affaires de Hongrie ; il lui suffira de prendre à sa solde quelques Allemands. » Don Augustin Messia et le duc de Monteleone s'efforcèrent de calmer le débat et conseillèrent d'attendre de nouveaux renseignements de Bruxelles. Les marquis d'Aytona et de Montesclaros firent une sortie virulente contre l'Empereur et le duc de Bavière. « Les dépêches d'Allemagne, dit le premier, montrent que le duc de Bavière ne vise à rien de moins qu'à la dignité électorale, au risque d'allumer une guerre générale en Allemagne, guerre qui sera bien plus funeste encore au Roi qu'à l'Empereur, parce qu'elle empêchera le Roi de pourvoir à ses propres affaires aux Pays-Bas et en Italie... et qui comblera les vœux de nos ennemis, parce qu'elle achèvera la ruine de nos finances. Le duc ne songe qu'à lui et cherche à faire croire que le don de l'électorat n'aura pas les suites fâcheuses que nous signalons. Peu lui importe que l'Allemagne se soulève, parce qu'il compte sur l'appui de l'Empereur et sur le nôtre, en vue du bien public. Il a beau dire qu'il renoncera à l'élec-

(1) Archives de Simancas. Estado 2035, f°32. E.



torat, quand il le faudra, je ne puis croire qu'il l'obtienne, car l'Empereur ne peut en conscience accomplir sa promesse, sans être assuré du consentement de ceux qui peuvent troubler la paix, comme l'électeur de Saxe et autres, et d'ailleurs ce qu'il a donné, il ne peut le rendre. L'Empereur abuse du dévouement de Sa Majesté; il est temps de parler nettement et de faire comprendre que si le Roi a secouru l'Empereur avec de si excessives dépenses, c'est dans le but de conserver la religion catholique et l'honneur de la maison d'Autriche, et non pour faire entrer l'électorat dans la maison du duc de Bavière, au prix de la ruine de toute l'Allemagne et d'une guerre sans fin (1). »

Le marquis de Montesclaros fut plus incisif encore :

« L'Empereur, s'écria-il, n'a pu promettre la dignité électorale au duc de Bavière, sans le consentement et à l'insu de V. M. Autant que je puis en juger, il convient que V. M. sache la vérité, afin qu'on ne surprenne pas sa religion. »

« Le soin qu'a mis l'Empereur de soutenir par tous les moyens les intérêts du duc de Bavière, de les confier à ses serviteurs les plus affidés, tels que le comte de Hohenzollern qu'il a envoyé en ambassade à cet effet, les moyens qu'il a employés vis-à-vis de l'électeur de Saxe et des autres électeurs pour les gagner au duc de Bavière dans cette affaire de la translation, les instances qu'il a faites sous main par l'intermédiaire du Pape, dans le but d'amener V. M. à consentir à la dite translation, les voyages de ce Frère capucin, envoyé aussi à Sa Sainteté avec ordre de l'Empereur de faciliter et assurer les prétentions du duc, tous ces faits éclairent la situation. La tiédeur et le vague de la réponse faite par l'Empereur au comte d'Onate, quand celui-ci sollicita des explications, me donnent lieu de croire que les choses n'ont pas été menées avec la sincérité et la bonne foi dues à l'alliance de V. M. — V. M. est grandement intéressée à tenir paix et amitié avec le roi d'Angleterre, et, par ce motif, elle avait cherché (avec les tempéraments et la prudence convenables) à favoriser l'arrangement des affaires du Palatin. L'Em-

(1) Archives de Simancas. Estado 2402.



pereur aussitôt a dissimulé et a voulu faire négocier sans être gêné par l'intervention et l'autorité de V. M. Considérez que par les voies dont il s'est servi, l'Empereur a dégagé la haute Autriche, en donnant à la place de cette province le haut Palatinat au duc de Bavière. Le duc est charmé de cet échange, qui a toujours été l'objet de ses vœux. Tout le temps que cela a été nécessaire, les armées de V. M. ont fait diversion dans le bas Palatinat, et maintenant que le duc se voit maître du haut pays, il nousse court mollement et remplit mal son engagement de poursuivre Ernest de Mansfeldt. Il en résulte que don Gonzalès de Cordova a été obligé de lever le siége de Franckenthal, au moment où il ne lui fallait plus que peu de jours pour prendre cette place et terminer la guerre. L'Empereur et le duc de Bavière ont obtenu ce qu'ils voulaient et le préjudice est pour V. M., car le poids de la guerre qu'ils ont éloigné de leurs États retombe sur les armées de V. M., qui seules défendent le bas Palatinat. En outre, dans le secours que V. M. prêtait à l'Empereur contre le Palatin, il n'y avait pas motif suffisant pour offenser le roi d'Angleterre. Aujourd'hui, il n'en est plus de même et V. M. paraît rompre en visière au roi, puisqu'Elle fait seule la guerre au Palatin. Ajoutons qu'il est à présumer que le roi a voulu amuser V. M. et traîner les choses en longueur, jusqu'à ce que la cause de son gendre n'eut plus d'autres ressources que son appui bien déclaré. Ce n'est pas un soupçon déraisonnable que de penser que les traités conclus par le duc de Bavière avec Mansfeldt avaient pour but de faire déguerpir ce dernier du Palatinat supérieur, pour l'envoyer dans l'inférieur, la seule partie que ledit duc ait consenti à rendre l'objet d'un accommodement avec le Palatin et d'une restitution à ce prince. Il reste donc à V. M. de faire cet accommodement à ses dépens, et Elle est mise hors d'état de recueillir satisfaction et paiement des grands frais qu'elle a faits pour la tranquillité et la sécurité de l'Empire. Tout ceci mérite évidemment qu'on y porte remède. Il faudrait que V. M. signifiât à l'Empereur qu'Elle n'entend pas poursuivre la guerre à Elle seule, et qu'Elle ne la reprendra pas avant que l'Empereur ait envoyé le duc



de Bavière avec l'armée de la Ligue catholique au bas Palatinat. Il conviendrait, de plus, que V. M. voulut bien écrire à madame l'Infante que, si pour renforcer son armée des Flandres, elle a besoin de rappeler les troupes de V. M., employées en Hongrie, elle devra donner l'ordre au comte d'Onate de les envoyer. »

A Montesclaros succéda don Diego de Ibarra qui opina dans le même sens. « Il me paraît, dit-il, qu'on doit écrire à madame l'Infante, au marquis de Bedmar et à Spinola pour leur demander si, en présence des événements nouveaux survenus au bas Palatinat, il y a nécessité d'adjoindre à l'armée commandée par don Gonzalès de Cordova les troupes qui servent l'Empereur pour les besoins généraux de l'Allemagne. Il ne faut pas oublier que si le roi d'Angleterre vient à se déclarer pour son gendre, ce sera pour aller au recouvrement du Palatinat. Le duc de Bavière, par son accord avec Mansfeldt, a mis les affaires en mauvais état. Il n'a pas tenu sa parole de le poursuivre jusqu'à ce qu'il l'eut détruit, comme si déjà il le craignait, et il est responsable de tout ce qu'a fait Mansfeldt; et bien qu'on tienne pour certain que le secours qu'il envoie à don Gonzalès soit en marche, le duc ne se peut excuser de n'avoir pas rempli ses engagements et d'envoyer si tardivement ses troupes. Aussi me semble-t-il qu'on doit l'obliger à se joindre à don Gonzalès avec des forces suffisantes pour recommencer le siége de Franckenthal, établir des retranchemens, puisqu'on est en hiver, et chasser Mansfeldt du bas Palatinat. » Ibarra termina en proposant d'envoyer de l'argent à l'Infante, pour qu'elle put contenter l'armée (1).

Malgré la vivacité des débats, aucune conclusion ne fut prise le 28 novembre et la discussion recommença le 4 décembre. Dans l'intervalle, on apprit que Tilly avait rejoint Cordova. Les esprits se calmèrent, la lenteur espagnole reprit le dessus et le conseil d'État décida que le meilleur parti à suivre était celui d'attendre les événements (2). Mais l'irritation avait été trop

(1) Archives de Simancas. Estado 2035, f° 31.
(2) Id. Estado 2036, f° 76.



grande aux cours de Bruxelles et de Madrid pour que ses éclats n'eussent pas de retentissement ; la rumeur publique s'en empara et leduc de Bavière se crut obligé de publier un manifeste de défense.

« Tout un chacun, y est-il dit, a trouvé bon qu'on eut traité avec Mansfeldt, plutôt que de l'écraser par les armes. Lors donc que son plus proche parent Châlon, envoyé des Pays-Bas par les archiducs à cette fin, engagea, bien que sans résultats, de Nuremberg ses négociations avec lui, il s'efforça de le ramener à récipiscence et lui offrit des conditions avantageuses. C'était le vœu de la cour d'Espagne, celui du duc de Bavière et des ministres de l'Empereur qui joignirent leurs efforts à ceux de Châlon. Tous les princes catholiques, tous les potentats étrangers ont vivement approuvé cette conduite, étant reconnu expressément que si le duc parvenait à conclure un traité, il aurait obtenu un triomphe plus important que la victoire de Prague. Car le jeu des batailles est périlleux, leur issue incertaine. On fait tort au duc, en l'accusant d'avoir négligé de faire la paix et de gagner Mansfeldt, puisqu'il avait déjà consenti à l'armistice, agréé la plupart des prétentions de Mansfeldt et hâté la conclusion du traité. Le duc n'a malheureusement pu empêcher ledit Mansfeldt de se laisser dissuader par l'ambassadeur Anglais et on peut d'autant moins lui en faire un reproche, qu'il n'a pas donné un denier. Il a agi avec prudence et d'autre part il s'est emparé entièrement du haut Palatinat et se l'est annexé, succès qu'il aurait difficilement obtenu dans la saison d'hiver. Il se rencontre cependant des gens mal intentionnés qui blâment le duc en ce sens qu'ayant Mansfeldt en son pouvoir, il aurait dû ne pas se laisser tromper, empêcher Mansfeldt de tirer au bas Palatinat, le battre et disperser ses troupes, faute de quoi tout le poids de la guerre au bas Palatinat, est retombé sur les Espagnols, leurs opérations aux Pays-Bas sont devenues plus difficiles, la prise de Franckenthal a été retardée, alors que Spinola et Cordova avaient refusé la trève, attaqué et ruiné le bas Palatinat uniquement pour complaire au duc… »

Après avoir longuement exposé les motifs qui ont empêché



Tilly d'une part, le duc de l'autre, d'agir plus énergiquement contre Mansfeldt, depuis la bataille de Prague, l'auteur du manifeste revient aux négociations.

« Mansfeldt avait demandé que pendant les pourparlers, on suspendit les hostilités. On ne pouvait supposer que Mansfeldt fut de mauvaise foi, alors qu'il eût reçu une grosse somme d'argent et eût cessé d'être mis au ban de l'Empire. On ne pouvait prévoir qu'il agirait traîtreusement, qu'il consentirait à se déshonorer et à perdre pour son maître le haut Palatinat. Car ce n'a pas été un médiocre gain pour l'Empereur que celui de cette province, honteusement abandonnée par celui qui la devait défendre, sans compter que la sécurité de la Bohême et des duchés autrichiens a été par là complétement assurée. On ne pouvait non plus dégarnir le pays de troupes, parce que l'Empereur avait instamment prié le duc de se tenir prêt à entrer en Moravie, où la situation était compromise. Outre la conquête du haut Palatinat, le duc a réussi à empêcher que, dans sa retraite, Mansfeldt fit du tort aux États catholiques, car dès qu'on eût connaissance de ses projets, le duc partit de Cham, poussa l'aventurier devant lui et détacha Tilly à sa poursuite. Si Tilly n'a pu l'atteindre, c'est que Mansfeldt ne ménageait pas ses soldats, et laissait périr ceux qui ne pouvaient suivre, procédés que le duc ne pouvait adopter pour les siens.

« Maintenant Tilly a aussi atteint les rives du Rhin où il peut faire sa jonction avec Cordova, se porter au secours des princes catholiques et soumettre le bas Palatinat. Aussi lui a-t-on envoyé bon nombre de gens à pied et à cheval. De tout ce qui précède, il ressort que le duc de Bavière a fait tout ce qui pouvait être avantageux à l'Empereur, à la maison d'Autriche et à l'Espagne, — qu'il n'a pu attaquer, arrêter ou écraser Mansfeldt, comme on l'a cru, — qu'il ne l'a pas laissé échapper avec intention, pour faire retomber toutes les charges de la guerre sur les Espagnols. Le duc n'a nullement eu en vue unique son intérêt propre, n'a nullement pensé, ce but atteint, à se séparer de l'Espagne et de l'Empereur; au contraire, il n'a rien épargné pour leur venir en aide, il a brisé la glace partout, il a osé plus



que tout autre et prêché d'exemple, et il est bien résolu encore à l'avenir de venir en aide aux Espagnols et le prouvera par des faits, tandis que Spinola et Cordova non-seulement ne lui ont pas prêté la moindre assistance, mais encore, malgré toutes les prières et instances du duc, sont demeurés inactifs fort longtemps, ont tardé à se mettre en campagne, consenti à un armistice et favorisé les démarches de l'ambassadeur anglais pour obtenir une suspension d'armes.

« Cette manière d'agir a permis à Mansfeldt de se renforcer et créé mille obstacles aux opérations du duc. Certes, si Spinola et Cordova n'avaient pas consenti à la suspension d'armes, s'ils n'avaient pas perdu la meilleure partie de la saison, s'ils n'avaient pas commencé le siége de Franckenthal à l'entrée de l'hiver, Mansfeldt n'aurait pu attirer à lui la grande quantité de gens que le duc a eu à combattre, il aurait été facilement vaincu et chassé. »

On le voit, Maximilien opposait griefs à griefs. Ce mode de défense était d'autant plus habile que le gouvernement espagnol ne pouvait nier les faits reprochés à ses généraux, non plus que les efforts tentés pour éviter la guerre. Mis ainsi sur la sellette des accusés, il se trouva obligé de se défendre à son tour, car le public, imbu des préjugés les plus invétérés contre l'Espagne, devait nécessairement accueillir avec crédulité les interprétations défavorables à cette puissance.

Maximilien comprit son avantage et le poursuivit avec autant d'adresse que de ténacité. Il dépêcha à Madrid un agent chargé de compléter son apologie et d'en prendre texte pour convertir le roi à l'idée de la translation du bonnet électoral palatin sur la tête d'un prince catholique (1).

Il fut cependant moins explicite dans ses actes. On s'attendait à ce qu'il poursuivit immédiatement Mansfeldt et le châtierait de son manque de foi. L'Empereur en était si convaincu, que, dans sa dépêche du 10 octobre à l'Infante, il annonçait que « le duc de Bavière était, avec toute son armée, sur les talons de Mansfeldt, et que si l'occasion d'une bataille se présentait, il ne

(1) Archives de Munich. *Memorial nach Sponien.*



la laisserait certainement pas échapper. » Dans la même croyance, il offrit au duc d'étendre ses pouvoirs d'exécution du ban impérial jusque sur le bas Palatinat. Mais Maximilien refusa. Au lieu d'entreprendre sans délai la poursuite du Bâtard, il s'occupa à prendre possession du haut Palatinat et à désarmer les habitants. A ses yeux, si le bas Palatinat était encore libre, si Mansfeldt était encore redoutable, c'était grâce aux retards continuels des généraux espagnols. Eux seuls avaient créé le danger qui les menaçait, à eux appartenait dès lors de le conjurer (1). Tout au moins devaient-ils apprendre à connaître la valeur du temps et ce que pèsent les retards dans les balances de la guerre. Il ne se pressa donc point de se rendre aux demandes réitérées de secours qui lui furent adressées par les Espagnols, ni d'obéir aux injonctions de l'Empereur. Plus de quinze jours s'écoulèrent avant qu'il ne fît annoncer à Cordova l'ordre donné à Tilly de descendre vers le Rhin avec un corps de 12,000 hommes, quinze autres jours se passèrent avant que cet avis fut suivi d'effet.

Vers la fin d'octobre, Tilly s'ébranla avec 47 escadrons et 85 enseignes d'infanterie, formant effectivement 12,000 hommes. Suivant pas à pas les traces de Mansfeldt, il reprit toutes les petites places dans lesquelles le Bâtard avait laissé quelques hommes et s'avançant lentement, se présenta devant Heidelberg, qu'il essaya d'intimider. Il échoua dans cette tentative et poursuivit sa marche vers le Rhin. Enfin le 17 novembre, il opéra sa jonction avec Cordova. Les deux généraux se mirent aussitôt en mouvement dans l'intention d'aller attaquer Mansfeldt dont la cavalerie ravageait les campagnes entre Heidelberg et Ladenbourg. Tilly, arrivé le premier sur les bords du Neckar, fit jeter un pont volant sur lequel passa toute son armée. Mais Cordova s'arrêta brusquement, et malgré toutes les instances de Tilly, refusa de franchir la rivière. Il allégua « que s'il traversait le Neckar avec l'armée dans cette saison, il se pourroit que l'hiver surviendrait de l'autre côté et que, les places possédées par ses gens dans le Palatinat restant découvertes, le colonel Veer les

(1) Archives de Munich. *Memorial nach Sponien.*



pourroit quelquefois, avec le monde qu'il avoit du Palatin et l'assistance des protestants, reprendre, outre l'incertitude qu'il y avoit de l'avantage qu'on auroit de poursuivre Mansfeldt, à cause que le Bâtard pouvoit toujours entrer sur les terres de ses amis ou alliés, ou prendre quelque poste avantageux pour résister, avec quoy il auroit l'avantage à défaire et perdre cette armée. » Si faibles que fussent ces arguments, Tilly fut contraint de s'en contenter et les ministres de l'Infante, à qui les deux généraux en référèrent, approuvèrent la conduite de Cordova, par la raison qu'il était essentiel de conserver l'armée et les postes occupés au bas Palatinat, en prévision des éventualités menaçantes du printemps (1). Un nouvel ennemi apparaissait du côté du Nord. Le duc Christian de Brunswick, frère cadet du duc régnant de Brunswick Wolfenbuttel, et évêque protestant ou administrateur d'Halberstadt, avait levé, à l'aide de l'argent hollandais, un corps de 5,000 à 6,000 hommes en Westphalie (2). Jaloux des sanglants lauriers de Mansfeldt, il avait pris la route du Palatinat, en semant la désolation et les ruines sur son passage. Sa cupidité retarda heureusement sa marche, attardée par d'incessantes exactions sur les terres qu'il traversait. Arrivé près de Darmstadt, il s'arrêta dans l'intention de tirer une vengeance éclatante du landgrave Louis, que sa fidélité à l'Empereur, ses talents et sa bienfaisante influence sur les princes luthériens, signalaient depuis longtemps à la fureur des révolutionnaires calvinistes. La position du landgrave Louis était d'autant plus critique que Maurice de Hesse-Cassel, dont il avait sollicité l'intervention, loin de le défendre, était d'accord avec Christian pour l'attaquer et le dépouiller. Il ne dut son salut qu'à Tilly, qui, informé du danger que courait ce généreux prince, détacha en toute hâte le baron d'Anholt pour le secourir. Anholt se porta rapidement contre Christian, l'atteignit à Giessen et le chassa du pays, après lui avoir fait éprouver une perte considérable. Tilly, abandonné

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, n° 67. — Lettre de l'Infante du 29 novembre 1621.

(2) Voir pour ce qui concerne Christian d'Halberstadt, *Tilly*, t. I, pages 156 et suiv.



par Cordova, affaibli par le départ d'Anholt et par les détachements qu'il avait dû nécessairement laisser vers le Neckar pour observer les garnisons de Heidelberg et de Manheim, se trouvait impuissant vis-à-vis de Mansfeldt (1). Les princes catholiques dont les domaines étaient les plus exposés aux incursions du Bâtard, l'archiduc Léopold et l'électeur de Mayence à leur tête, s'en prirent à Cordova et accablèrent la cour de Bruxelles de leurs plaintes et de leurs demandes de secours. Afin de leur donner quelque satisfaction, l'Infante commanda à Cordova d'organiser sans délai une expédition contre Mansfeldt. Tilly, consentit à envoyer à son collègue deux régiments d'infanterie et dix-sept escadrons, détachés de l'armée de la Ligue. Cordova ne pouvait plus se dispenser d'agir, mais ses exploits se bornèrent à la prise d'une bicoque, nommée Diedesheim, et comme s'il eut été fatigué du poids de ses lauriers, il rentra aussitôt dans ses quartiers (2). Sans doute cette excessive circonspection du général espagnol caressait ses ressentiments contre le duc de Bavière, mais elle prenait sa source dans de plus graves motifs. L'armée qu'il commandait était la seule dont l'Espagne put disposer pour couvrir ses frontières du côté de l'Allemagne, son effectif avait été singulièrement diminué par les fatigues de la campagne et le moindre revers eut amené sa dissolution (3). Toutes les autres ressources militaires des Pays-Bas étaient tenues en échec par les Hollandais, et quelque intérêt qu'eut l'Infante à se rendre aux instances de l'archiduc Léopold, elle se trouvait dans l'impossibilité de l'appuyer autrement que par de stériles démonstrations et par des démarches auprès du duc de Lorraine. Cette position fâcheuse fut si bien sentie par Digby, alors à Bruxelles, qu'il cessa de solliciter la suspension d'armes depuis si longtemps implorée par lui, dans la conviction que l'Infante la lui demanderait elle-même comme une grâce (4).

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'Électeur de Mayence. — Lettre du 21 décembre 1621.

(2) Archives de Munich. *Mémorial nach Sponien.*

(3) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 146. Estado 2511, f° 172.

(4) Id. Estado 2036, f° 61.



Le conseil d'État de Madrid, consulté de nouveau, conseilla au Roi de rappeler les troupes espagnoles qui servaient dans l'armée impériale, et Ferdinand, qui avait conclu la paix avec Bethlen-Gabor, donna l'ordre de diriger une partie de ses forces vers l'Alsace. Malheureusement l'argent manquait pour payer l'arriéré des soldats et cette circonstance retarda l'exécution de l'ordre impérial (1).

L'horizon politique se rembrunissait. Des dispositions inquiétantes se manisfestaient chez les anciens membres de l'Union. Le margrave de Bade Durlach armait ostensiblement, Maurice de Hesse s'agitait et levait des soldats, le duc de Wurtemberg lui-même se préparait sourdement à la lutte, les villes impériales fournissaient des secours à Mansfeldt et à Halberstadt, et la diplomatie impériale était mise en mouvement pour dissuader les uns, menacer les autres (2). Le bruit courait que la France était mêlée à toutes les menées hostiles à l'Empereur et qu'elle pensionnait Mansfeldt. Le duc de Lorraine tomba lui-même en suspicion, parce qu'il n'avait pas pu ou voulu empêcher 2,500 de ses soldats de passer au service du Bâtard (3). Ce fut peut-être pour effacer cette mauvaise impression que le duc envoya au mois de mars 1622, son maître de caves offrir de sa part à l'Infante « des poires de bon chrestien et quelques pièces de ses vins de pardeça, plus pour l'honneur de son souvenir que pour l'estime que l'on put faire de leur bonté, l'année précédente ayant esté contraire (4). »

(1) *Avisi di Vienna* 22 janvier 1622.

(2) Id., 19 février 1622.

(3) Id., *ibid.*

(4) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience nº 529. — Lettre du 4 mars 1622.

CHAPITRE XIII.

Négociations de Mansfeldt avec la cour de Bruxelles. — Le sieur de Raville. — Instructions que lui donne l'infante Isabelle. — Sa correspondance avec Mansfeldt. — Prétentions de Mansfeldt. — Nouvelles instructions pour le sieur de Raville. — Inquiétudes de Frédéric. — Mission du capitaine Férentz à la Haye. — Lettre de Mansfeldt au roi d'Angleterre. — Suite des négociations. — Raville arrive à Gemersheim. — Le Palatin quitte secrètement la Haye. — Son voyage. — Son arrivée à Gemersheim. — Rupture des négociations. — Raville retourne à Bruxelles.

Lorsque, pour se défendre contre les reproches de l'Espagne, Maximilien faisait valoir que la retraite de Mansfeldt au bas Palatinat entraînait pour Frédéric la perte du haut Palatinat et que dès lors le parjure du Bâtard était plus nuisible encore aux intérêts de son maître qu'à ceux des catholiques, il était jusqu'à un certain point dans la vérité. Désormais la Bohême était perdue sans retour pour l'ex-roi, et les partisans qu'il y avait conservés, perdant toute espérance de meilleure fortune, se rallièrent au gouvernement impérial. Avec un peu plus d'ententeentre les Espagnols et les Bavarois, avec un peu plus d'énergie des deux côtés, le coup d'audace de Mansfeldt eut été suivi d'un désastre irréparable. Sa petite troupe, réduite à 8,000 hommes par les fatigues de sa marche rapide, eût pu être facilement écrasée entre Maximilien d'une part et Cordova de l'autre. Mais la grande force de Mansfeldt consistait précisément dans le mépris de certaines considérations particulièrement graves aux yeux de ses ennemis. Peu lui importait la vie de ses hommes. Il n'avait pas plus de ménagements pour eux que de pitié pour ses victimes. Le soldat ne lui coû-

tant rien, n'avait absolument aucune valeur pour cet aventurier étranger à toute idée de morale et d'humanité. Ce qu'il perdait un jour, il était sûr de le retrouver le lendemain, à la seule condition de pouvoir promettre licence et butin. L'attrait qu'il exerçait naturellement sur toutes les natures perverses, sur tout ce qui était décrié, déclassé, endetté, à bout de ressources et avide d'aventures, lui constituait un recrutement permanent. Plus il parcourait de pays, plus il pillait et plus ses forces augmentaient. Il n'en était pas de même pour Maximilien et pour les Espagnols, qui, ménagers de leurs gens, de leurs ressources et de leur argent, s'affaiblissaient par leurs victoires mêmes, et, avant de tenter la lutte, en supputaient méticuleusement les conditions et les conséquences. A considérer les événements de l'époque de la distance qui nous en sépare, on s'étonne que Mansfeldt ait pu tenir tête si facilement aux puissantes armées de Maximilien, de Tilly et de Cordova. Et cependant la correspondance de chacun de ces chefs reflète constamment le sentiment de leur insuffisance contre leur adversaire. Il n'est guère de lettres où ils n'assurent qu'ils ne sont pas *bastants* (1) : cette expression y pullule. La meilleure preuve assurément qu'ils avaient tort, est que la victoire les favorisa toutes les fois qu'ils coururent la fortune des batailles. Malheureusement, la confiance leur manqua autant que l'unité d'action, et l'audace de Mansfeldt prévalut contre leur excessive circonspection.

L'aventurier n'était pas toutefois si hardi qu'il ne cherchât pas à tenir ouverte quelque porte par où il put s'échapper en cas de revers. Spéculant sur sa propre infamie, il fit entamer de nouvelles « pratiques » d'accommodement près de l'Infante par l'intermédiaire d'un Français, nommé Parisot (2). Nul ne

(1) Suffisant.

(2) « Il court de nouvelles pratiques d'accommodement avec Mansfeldt, par le moyen d'un Français qui est venu ici de sa part, sur quoy on fait réflexions, et si on peut faire quelque chose avec lui, on le fera avec tout le soin que l'on pourra pour empêcher tout le mal qu'il pourrait faire dorénavant, bien que l'on a aucun espoir de faire quelque chose avec lui. » (Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, p. 67. Lettres de l'Infante du 29 novembre 1621.)



doutait à Bruxelles qu'il ne fut capable de se vendre, et au fond, on croyait que s'il n'avait pas tenu ses engagements, c'était la faute du duc de Bavière. Châlon en était si persuadé qu'il alla trouver Cordova et dépécha un trompette à Mansfeldt, avec prière de le venir trouver à Worms ou de lui envoyer quelqu'un « asseuré » (1). Mais il attendit vainement pendant trois jours la réponse de son jeune oncle. Afin de mieux colorer son parjure et de se faire plus aisément écouter de nouveau, Mansfeldt avait jugé bon de prétexter qu'il ne pouvait avoir la moindre confiance dans Châlon, qu'il dit être « son ennemi juré (2), » et de chercher un autre intermédiaire. Assuré par la réponse que lui rapporta Parisot de voir ses nouvelles propositions bien accueillies, il écrivit au sieur de Raville pour solliciter sa médiation (3). Pierre Ernest de Rollingen, dit Raville, maréchal héréditaire et justicier des nobles du duché de Luxembourg avait été l'intime ami du Bâtard. Jouissant d'une grande influence dans sa province, considéré à la cour, il était, par sa position personnelle et son caractère, parfaitement à même de remplir le rôle de négociateur que Mansfeldt le sollicitait de prendre. La pensée de rendre un service imminent à son pays et

(1) « Don Gonzalès trouva bon (comme aussy je fis) d'envoyer un trompette audit Mansfeldt avecque lettre mienne pour luy faire entendre ma venue, et le désir que j'avois de luy parler pour chose qui luy touschoit extrêmement, luy priant de me venir trouvés à Worms, ou bien m'envoyer quelqu'un de sa part asseuré. » (Mêmes archives. Lettre de René de Châlon du 17 novembre 1621.)

(2) Archives du royaume de Belgique. Lettre du comte de Berlaymont du 26 novembre 1621.

(3) « Le sieur de Raville étant en son château de Korich, receut aux prismes ceste lettre d'Ernest de Mansfeldt hier soir bien tard, 25e de ce mois, par laquelle semble, il désireroit de traitter avec plus d'asseurance avec V. A. S. que nul autre sur le fait de sa réconciliation, et ce par le moyen dudit sieur de Raville que je scay luy avoir toujours esté intime amy et au contraire Châlon ennemy juré. » (Archives du royaume. Liasses de l'audience. Lettre du comte de Berlaymont du 26 novembre 1621.) — La lettre de Mansfeldt était du 24 octobre/4 novembre. Elle ne s'est pas retrouvée dans les archives.



de réconcilier l'ami de sa jeunesse avec son souverain, lui fit accepter avec ardeur l'invitation de Mansfeldt. Il courut immédiatement auprès du comte de Berlaymont, gouverneur du Luxembourg, lui communiqua la lettre d'Ernest et fit avertir l'Infante par courrier exprès. La nouvelle que portait ce courrier ne pouvait qu'être agréable à la princesse, pour qui le nom de Mansfeldt devenait un véritable épouvantail. Assiégée de tous côtés par les demandes de secours, par les informations les plus inquiétantes sur les desseins de l'aventurier, Isabelle le voyait partout, tantôt menaçant la Bourgogne, tantôt prêt à pénétrer dans le Luxembourg, par l'électorat de Trèves, tantôt disposé à se jeter sur la Lorraine, puis sur quelque point des Pays-Bas, d'accord avec la France et les Hollandais. Aussi laissait-elle voir dans sa correspondance avec Philippe IV son désir de gagner Mansfeldt, « afin de prévenir le mal qu'il pourrait faire (1). » Philippe partageait ces aspirations et recommandait « de ne pas laisser tomber les négociations de la main (2). » En conséquence Raville reçut l'ordre de se rendre immédiatement près de Cordova, afin de se mettre en relations avec Mansfeldt, et de se concerter avec le général espagnol (3). Après être resté quelques jours au camp de Cordova, il parcourut les cours des principaux princes catholiques de l'Allemagne, tant pour les informer des intentions de la cour d'Espagne que pour s'assurer de leur concours financier dans le cas d'accommodement avec le Bâtard. L'électeur de Trèves lui fit particulièrement bon accueil (4), l'électeur de Mayence l'encouragea fortement dans ces projets (5), l'évêque de Spire y vit la fin des calamités qui s'était abattues sur ses états, et Maximilien

(1) Archives du royaume de Belgique. Cartulaires et manuscrits, vol. 210, f° 68. Lettre de l'Infante du 8 décembre 1621.

(2) Archives de Simancas. Estado 2036, f° 76. Lettre du 17 décembre 1621.

(3) Archives du royaume de Belgique. Papiers d'État. Liasse 521.

(4) Id. Secrétairerie d'État allemande. Lettre de l'électeur de Trèves du 9 janvier 1622.

(5) Id. Lettre de l'électeur de Mayence du 21 janvier 1622.



donna pleins pouvoirs à Ferdinand de Muckenthal, chevalier de Saint-Jean, commandeur de Hennendorf, directeur général du commissariat, pour « advancer et arrester l'accord avec Mansfeldt en tant que la question d'argent serait soulevée (1). » Les choses marchèrent rapidement. Muckenthal avait reçu ses pouvoirs le 21 janvier; dès le 28 il écrivit à Raville que, dans le cas où le traité avec Mansfeldt aboutirait, il s'engageait à lui faire payer la somme de 200,000 thalers à Augsbourg « en déans le tems que l'on s'accordera (2). » Le 29, les électeurs de Mayence et de Trèves, réunis avec l'évêque de Spire, firent connaître à l'Infante leur « résolution » sur le but et les moyens de la négociation. Elle était conçue en ces termes :

« Ce que la princesse et dame madame Isabelle-Clara-Eugénie infante d'Espagne, etc., a fait proposer aux Révérendissimes princes et seigneurs, messeigneurs Jean Suicart et Lothaire, archevêques de Mayence et de Trèves, etc., etc., ensemble, au très-révérend prince et seigneur Jean-Philippe, évêque de Spire, etc., par le noble seigneur Pierre-Ernest, seigneur de Raville, etc., touchant le traité que sur l'insinuation de Mansfeldt même se négocie avecq lui et afin que la somme d'argent cy devant par l'accord de Bavière luy accordée, à laquelle S. A. de Bavière s'offre de payer volontiers sa part, puisse estre payée et satisfaite par les États de l'Union catholique et par ce moyen eulx, et principalement les très-anciens et principaux archeveschez et éveschez de ces quartiers, puissent estre délivrez de tous ultérieurs hostiles attentats, cela ont les dicts électeurs et princes tout au long bien entendu.

« Et remerciant sur ce très-affectueusement S. A. S. de l'asseurance de sa bonne volonté à eulx monstrée et particulièrement pour son bon soing et cordial zèle qu'ils la voient porter au bien de l'Empire et spécialement aux archeveschez et éveschez catholiques, même de ce qu'elle s'offre de vouloir aussy de sa part contribuer à la satisfaction de la somme requise à cest

(1) Archives du royaume de Belgique. Pleins pouvoirs en date du 21 janvier 1622.

(2) Id. Lettre de l'évêque de Spire du 21 janvier 1622.



accord, ils promectent de le desservir envers Icelle et sa Sérénissime Maison selon l'extrémité de leur pouvoir.

« Et quand bien même il eut été difficile de se résouldre pour eulx à part sur cette proposition, sans le préallable sceu des aultres Estats de leur ligue, ou qu'eulx estant aussy de la partie au payement, ils debvroient nécessairement de mesme estre ouyz sur ce faict, si est ce que considérant que ce traité ne peult endurer aulcun délay (sur lequel toutefois en considération des circonstances des menées de jour à aultre se descouvrant l'on ne peult se fier beaucoup) ains qu'il importe tant aux Estats catholiques qu'il soit au plus tost effectué, et mesme que le ducq de Bavière, comme généralissime de l'Union catholique, et à qui toute la milice avecq ce qui en dépend est du tout confiée, ayant cy devant négocié ce mesme traicté de paix, avait accordé et consenti de faire compter à Mansfeldt la susdite somme de la caisse commune, lorsqu'il satisferoit et accompliroit sa promesse, et que maintenant son lieutenant général Tilly tient pour asseuré que ledict ducq sera non-seulement bien ayse de veoir cest accord affectué, ains aussy sera porté et incliné de satisfaire et accomplir ce que par ledict accord il a déjà agréé et accordé, lesdicts électeurs et princes recherchent très-affectueusement et instamment S. A. S. de vouloir fayre poursuyvre et moyenner à une fin désirée ledict traicté de Mansfeldt en tant qu'il sera possible. Et mesme en considération de la persécution et hostilitez que les pauvres archeveschez et éveschez aux quartiers du Rhin ont souffert jusqu'à présent, dont aussy les pauvres subjects estant du tout espuisez, les seigneuries ne peuvent espérer aulcune assistance d'eulx en beaucoup d'années, et autres grands que l'armée catholique leur a cousté depuis le tems qu'elle est en pied et couste encore à présent, et vu les particulières défenses qu'il fault entretenir, d'estendre si avant l'effect de sa susdite offre, que de faire que les Estats catholiques puissent estre exemptez et affranchis des cent mille ducats qui se demandent. Mais quand aux deux cent mille rixdalers, aultant que le Mansfeldt veult satisfaire aux points contenu en l'accord de Bavière, et particulièrement de se retirer et



quitter toutes et quelconques places des catholiques et aultres obéyssants Estats par lui occupez, céder et délivrer toutes aultres villes et places estant en son pouvoir, et enfin se déporter à l'advenir de toute hostilité contre icelles, S. A. S. les peult asseurément promectre audict Mansfeldt et se tenir du tout asseurée que les Estats catholiques uniz luy feront compter et payer ceste somme, espérant toutefois, comme aussy lesdicts électeurs et princes la prient de faire en tant qu'il sera possible, que le terme du payement de ceste somme ne soit limité si court.

« Cependant, considérant que les affaires se vont de plus en plus plonger en plus dangereux estat, pour cause de Mansfeldt, en ce qu'il n'a redoubté d'attaquer l'archiduc Léopold aux pays héréditaires d'Austrice, dont il est assez à juger combien que l'on se peult fier sur ses bonnes parolles et qu'il n'y a rien tant asseuré, sinon que le Mansfeldt venant à gagner tems par le prétexte de ceste conférence (comme le semble qu'il prétend par icelle) et l'advantage d'avoir ses troupes le premier complètes, ainsi qu'il s'efforce à le faire, ce sera alors non seulement faict du Palatinat, ains aussy de tous les pays des Estats catholiques, à la totale désolation et oppression de nostre uniquement salutaire religion catholique en l'Empire, lesdicts électeurs et princes prient très-affectueusement S. A. S. afin qu'en considération de tout cecy, Elle veuille donner ordre que les régiments de son armée par deçà, tant à pied qu'à cheval, se retrouvant bien diminuez et affaibliz, puissent au plus tost estre renforcez et que pour tant mieulx poursuyvre l'exécution impériale et garantir les pays des catholiques, ladite armée soit agrandie jusqu'à vingt mille hommes, s'offrant lesdicts électeurs et princes de faire en sorte avecq le ducq de Bavière que de son costé le mesme soit faict et accomply et que par ainsy de deux costez l'on puisse mettre telles forces en pied, avec lesquelles l'on puisse non seulement résister et tenir teste à Mansfeldt, ains aussy à toutes aultres trouppes qui çà et là se lèvent en quantité (1). »

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Traduction officielle de la lettre des électeurs de Mayence et de Trèves et de l'évêque de Spire, datée de Mayence le 29 janvier 1622.



Ainsi les princes catholiques n'avaient de confiance dans la négociation que pour autant qu'elle serait conduite les armes à la main. L'Infante partageait cette manière de voir, mais elle savait mieux que les prélats combien ce double emploi de la force et de la diplomatie était difficile. Elle ne recourait à la diplomatie que par défaut de la force, et ne négliga rien pour réussir. Dès que Raville se fut assuré de l'adhésion et du concours financier des princes de la Ligue, il se mit en relation avec Mansfeldt sur les bases de l'accord déjà fait avec le duc de Bavière. Le 2 février, le Bâtard répondit « qu'il ne pouvoit se résouldre sur le projet de l'appoinctement, parce qu'il le trouvait trop vague et qu'il priait Raville de le venir trouver pour luy en donner plus ample éclaircissement (1). » Raville n'hésita pas à faire la démarche, et dès le premier abord il put se convaincre que le Bâtard n'entendait plus se contenter des anciennes conditions du duc de Bavière. Les temps étaient changés, les situations respectives profondément modifiées et les prétentions de Mansfeldt se ressentirent de ce renversement des rôles. La main dut trembler à Raville en les transmettant à l'Infante. Mais l'Espagne voulait à tout prix se débarrasser de Mansfeldt et aucun sacrifice ne lui parut trop grand pour cette fin. On pourra juger par les instructions dressées le 28 février 1622 pour Raville des exigences de l'aventurier et des efforts de longanimité que s'imposait le gouvernement espagnol, afin d'échapper aux périls qui menaçaient sa puissance.

« Le sieur de Raville se rendra sans délai auprès du comte de Mansfeldt, aussitôt après la réception de la présente instruction et de ses lettres de créance, et lui communiquera notre résolution finale sur les points à nous présentés par ledit comte; c'est à savoir : 1° que S. M. I. lui accorde une amnistie générale, tant pour lui que pour tous ses adhérents, quel que soit leur rang ou leur qualité, et les déchargent de la proscription ful-

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Lettre de Raville, datée de Creuznach le 4 février 1622 et adressée au secrétaire Suarez de Arguello.

minée contre eux ; 2° qu'en outre des 200,000 rixdalers et des 100,000 ducats qu'il demande, somme dont la première sera payée par les princes électeurs et la seconde par le duc de Bavière, nous lui donnerons aussi 100,000 couronnes d'or ; 3° que des troupes dudit comte de Mansfeldt nous prendrons à notre service 6,000 hommes de pied, partagés en deux régiments, et aussi 1,000 chevaux, également distribués en deux régiments, et que nous lui donnerons le titre de général de ce corps d'armée. Le premier payement de la solde dudit corps sera effectué tout d'abord sur le pied en usage dans notre armée.

« Quant au reste des troupes dudit Mansfeldt, l'ambassadeur d'Espagne à la cour Impériale, comte d'Onate, les fera admettre autant que possible au service de S. M. le roi d'Espagne. On traitera avec S. M. le roi de France pour lui faire accepter ceux que ne pourra prendre S. M. le roi d'Espagne.

« Quant au titre réclamé de prince du Saint Empire, nous nous emploierons pour le faire agréer par S. M. I.

« De notre côté, nous consentons à lui donner une pension viagère et annuelle de 12,000 couronnes et à lui fournir de ce chef telle assurance et en telle forme qu'il pourra le désirer. Il n'aura d'ordres à recevoir que de nous et du marquis (Spinola), et jouira du droit de nomination des officiers parmi les troupes soumises à son commandement, pourvu toutefois que les patentes de ces officiers soient dépêchées par nous au nom du Roi.

« La remise des places que le comte de Mansfeldt a promis de nous livrer s'opérera entre les mains de S. M. I. ou de l'archiduc Léopold.

« En ce qui concerne le gouvernement de Haguenau, demandé par le comte de Mansfeldt, nous pensons qu'il peut lui être accordé, pourvu toutefois qu'il prête serment et signe un engagement envers le Roi ou l'archiduc Léopold.

« Nous pensons également que le margrave de Bade doit être compris dans ce traité.

« Après s'être acquitté de ce qui précède, le sieur de Raville se rendra immédiatement à la cour Impériale et fera un rapport



circonstancié au comte d'Onate de tout ce qui se sera passé touchant le présent accord. Et ceci fait, de l'avis conforme dudit comte, il présentera ses lettres de créance à S. M. I., lui rendra compte de l'état dans lequel il aura laissé la négociation et s'emploiera pour que S. M. I. daigne approuver et ratifier tous les points ci-dessus. Cette ratification obtenue, le sieur de Raville retournera le plus tôt possible auprès du comte de Mansfeldt, pour lui en faire part et fera en sorte qu'il accepte en place des cent mille couronnes accordées comptant, autant de rentes annuelles et de terres que ladite somme le comporte, calculée au denier seize, et après avoir accompli sa mission jusqu'au bout, il reviendra immédiatement près de nous, afin qu'après avoir entendu sa relation, nous puissions prendre les mesures et donner les ordres nécessaires à l'exécution prompte et complète du traité (1). »

A cette instruction fut jointe une note secrète qui en était le complément.

« Comme le traité pendant avec le comte de Mansfeldt concerne les princes de l'union catholique autant que nous, et que partant la nécessité veut que les États co-intéressés aient connaissance de ce qui se négocie, le sieur de Raville disposera son voyage de manière à visiter les Électeurs de Mayence et de Trèves, les évêques de Spire et de Wurzbourg, et s'il est possible l'Électeur de Cologne, et leur communiquera le projet d'accommodement formulé par le comte de Mansfeldt, ainsi que notre résolution à ce sujet, telle qu'elle ressort de notre instruction. Ce devoir rempli, il se rendra près de S. A. le duc de Bavière pour lui faire les mêmes communications et pour le solliciter de prendre à sa charge le payement des cent mille ducats déjà promis dans le premier accommodement, lui faisant considérer l'obstination de Mansfeldt à ne pas se départir de ses prétentions sur cette somme, la nécessité de sauver les États catholiques d'une ruine imminente et les fortes avances que nous avons consenties (2). »

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Carton 189.

(2) Id., *ibid.* — Une minute espagnole qui contient l'esquisse résu-



C'était faire un pont d'or à Mansfeldt. Pour la première fois il était traité officiellement de comte et la couronne de prince, objet de sa plus ardente ambition, lui était présentée dans une prochaine perspective. L'aventurier devenait un personnage dans l'État, et si certaines de ses prétentions étaient écartées, les concessions qu'il obtenait demeuraient assez larges pour paraître exorbitantes aux yeux du grand nombre. Raville fut parfaitement accueilli à Trèves et à Spire. Il y trouva cependant peu de foi dans le succès de ses efforts. « Il y a peu d'apparence de la bonne issue de l'accord avec Mansfeldt, disait l'évêque de Spire, car il tyrannise plus que jamais en Alsace... Il s'est lié avec le duc de Bouillon et avec les Suisses... et difficilement Dieu lui donnera la grâce de s'amender. Le duc de Bavière ne se fiera désormais plus à lui une seule heure, moins encore deux mois. Et quand bien même il deslogerait et s'accommoderait, il en laissera sept pour un qui feront pis que luy (1). » Les prélats déclarèrent néanmoins à Raville qu'ils se prêteraient avec empressement à tout ce que désirait l'Infante, et le négociateur espagnol, satisfait de cette assurance, dépêcha incontinent à Mansfeldt l'agent Parisot, dont il s'était fait accompagner, et se rendit lui-même en toute diligence à Bitsch, petite ville située à six lieues de Haguenau.

Le lendemain de son arrivée, dixième jour de mars, il vit revenir Parisot avec un trompette du Bâtard, porteur d'une lettre qui lui donna beaucoup d'ombrage, parce qu'il y trouva du « changement aux bonnes paroles données par ci-devant (2). »

« Monsieur, lui écrivait le Bâtard, je ne me puis imaginer d'où

mée de ces deux instructions diffère en quelques points de détail des minutes allemandes. Ainsi, elle assigne le payement des 200,000 rixdalers aux princes de l'Union, des 100,000 ducats au duc de Bavière, des 100,000 couronnes d'or à l'Espagne. Un peu plus bas, il est enjoint à Raville de passer à Munich avant de se rendre à Vienne.

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'évêque de Spire. Lettre du 12 mars 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2311, f° 57.



cela peut procéder qu'aussytost que vous avez esté aux Pays-Bas, l'on a escrit de Bruxelles à la Haye ce qui s'est passé entre nous. Or est-il que le Roy mon maistre m'ayant sur ce escrit, et voyant d'ailleurs que le temps de trois semaines s'escoulait sans que Parisot, lequel vous aviez promis de mander au devant, comparust par déça, je n'ay peu faire de moins, pour la conservation de mon honneur, que de respondre au Roy mon maistre, comme j'ay faict ces jours passez, tellement que je suis obligé d'en attendre la response qui ne tardera guère. Je désirerais certes de me pouvoir aboucher avecq vous, mais estant prest de faire un voyage, comme vous l'entendrez cy-après, cela ne se peult faire pour le présent; c'est pourquoy je vous prie de patienter un peu, et s'il vous plaist m'envoyer par ce trompette la résolution de l'Infante et les actes préparez, nous gaignerons autant de temps et pourrai-je cependant voir ce qui en est, pour, suyvant ce, me scavoir conduire, qui suis

« Votre très-humble serviteur,

« ERNEST comte DE MANSFELDT (1).

« De Haguenau, le 28 février-8 mars 1622. »

Raville, sûr de sa propre discrétion, ne devait voir dans les reproches de Mansfeldt qu'une manœuvre suspecte, et dans le voyage prétexté qu'une défaite pour justifier soit une retraite, soit de nouvelles exigences.

Ses appréciations étaient justes, et voici ce qui était survenu. Le margrave de Bade Durlach, ayant eu vent des négociations entamées par le maréchal luxembourgeois, se hâta de les traverser. Il écrivit à Mansfeldt que « s'il voulait tenir bon avec le Palatin, sans jamais s'accommoder avec la maison d'Autriche et la couronne d'Espagne, lui, le margrave, s'engagerait à le maintenir avec ses forces, en possession de la prévosté d'Haguenau et du diocèse de Spire, même à l'aider à assiéger et gagner la ville d'Udenheim et en outre à lui donner une de ses filles en mariage avec le haut margraviat de Bade pour dote (2). » Le Bâtard s'arrêta,

(1) Archives de Simancas. Estado 2039, f° 115.

(2) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de l'Électeur de Mayence. Lettre du 28 mars 1622.



plus inquiet d'ailleurs de la divulgation de son secret, que séduit par les promesses du margrave. Afin de donner le change à ce prince, il lui répondit « qu'il ne traitait avec l'Infante que pour gagner du temps et faire un pied de nez au duc de Bavière (1). » De plus, il tenta un coup de main sur Keyserlautern, ville dans laquelle il s'était pratiqué quelques intelligences. Mais la place était gardée par un officier aussi vigilant que brave. Les traîtres, découverts, furent pendus, et Mansfeldt, repoussé avec perte, revint confus à Haguenau.

Raville ignorait encore toutes ces circonstances lorsqu'il reçut la lettre du Bâtard, mais les rumeurs parvenues jusqu'à lui suffisaient pour motiver son anxiété. Le 10 mars, il informa l'Infante que Mansfeldt avait jeté un pont sur le Rhin à Gemersheim et envoyé son artillerie vers Lauterbourg, « et est son intention, ajouta-t-il, de repasser le Rhin pour ne trouver plus de quoy vivre avec ses gens par deça, qui volent tout ce qu'ils peuvent rencontrer et commencent à se débander (2). » C'est le même jour qu'il adressa à l'aventurier la réponse que voici :

« Monsieur, je crains que l'advis que me mandez par les vostres avoir esté donnez à la Haye, de ce qu'avait esté traicté entre vous et moy, ne vienne plus tost des vostres que non de Bruxelles, vous asseurant que cela n'a esté esclaircy qu'avec la Sérénissime Infante, l'ambassadeur d'Espagne et Son Excellence le marquis (Spinola) et en ce qu'est de l'envoy de Parisot, de vous avoir venu trouver dans les trois semaines, je vous prie de considérer le jour de mon partement de Haguenau qui fust le 15e de febvrier et vous trouverez que je n'ay manqué d'ung seul jour non-seulement à vous avoir envoyé Parisot, mais aussi à m'avoir de rechef transporté moy-mesme en ce lieu, nonobstant la longueur du chemin et rigueur du temps, affin de vous faire voir la résolution prinse par la Sérénissime Infante sur les poincts que luy aviez envoyez, lesquels, puisque désirez, je vous envoie

(1) Dujarry de la Roche, tome I, page 87.
(2) Archives de Simancas. Estado 2311, f° 59.

par copie, ayant retenu les originaulx auprès de moy, jusques à ce j'auray le bien de vous voir, pour vous en donner plus d'ouverture, et en attendrai le jour et lieu qu'il vous plaira me dénommer avecque une extresme impatience, pour ne m'estre rien plus cher que le temps et à vous la perte que j'en fay inutile, vous conjurant de regarder et bien considérer à ce coup ce qui est de vostre conservation ou perte et ruine totale, laissant le surplus à vostre grand jugement qui ne se doibt porter aux affections particulières des conseillers mais à sa propre prudhommie pour l'asseurance et maintènement de son estre et reputacion. Je dys cecy sans plus long discours, vous suppliant aultre fois que je ne me retienne icy plus long séjour, pour estre, Monsieur,

« Votre très-humble serviteur,

« PETER-ERNEST DE RAVILLE.

« Maréchal héréditaire (1).

« De Bitsch, le 10 de mars 1622. »

En écrivant à Bruxelles, Raville ne dissimula pas qu'il désespérait du succès de sa mission et que Mansfeldt lui paraissait beaucoup plus disposé à recommencer la guerre qu'à se reconcilier avec la maison d'Autriche.

Les faits ayant paru confirmer son jugement, les inquiétudes de l'Infante devinrent assez vives pour qu'elle crût devoir les communiquer au Roi (2). Spinola écrivit dans le même sens à Madrid et réclama des secours pour l'armée de Cordova qu'il lui parut urgent de renforcer, sans tenir compte des négociations engagées avec Mansfeldt (3). Le conseil d'État de Madrid, dont les tardives délibérations semblent parfois rouler sur le vide d'un passé irrévocable, s'émut à son tour de ces nouvelles et fit droit aux demandes du marquis, tout en exprimant le vœu que les négociations ne fussent pas abandonnées (4).

(1) Archives de Simancas. Estado 2311, f° 87.
(2) Id. Estado 2139, f° 104. 10 mars 1622.
(3) Id. Estado 2139, f° 107. 26 mars 1622.
(4) Id. Estado 2403, f° 41.



Cependant Mansfeldt, humilié de son échec devant Keyserslautern, mécontent du peu d'aide qu'il recevait de la Hollande, plus désireux d'ailleurs de sauver le fruit de ses rapines que d'acquérir une gloire peu lucrative, ne tarda pas à revenir à la pensée du traité. A peine de retour à Haguenau, il s'excusa près de l'Infante d'avoir fait attendre Raville et ne craignit pas d'avancer « qu'une intrigue était survenue entre deux. » On verra plus tard ce qu'était cette « intrigue. » Nous reproduisons la lettre pour l'édification du lecteur :

« Sérenissime Infante,

« Estant arrivé le sieur de Raville, maréchal héréditaire, icy aux frontières, de la part de Vostre Altesse Sérenissime, pour traitter avec moy de quelques affaires que Vostre Altesse Sérenissime luy a commandé, et estant désireux d'obéyr au commandement de Vostre Altesse Sérenissime de tout mon pouvoir, je fay dire cejourd'hui audit sieur de Raville ce que je pouvois faire et suppliant Vostre Altesse Sérenissime de ne vouloir prendre à mal de quoy que je l'ay arresté sy longtemps, jurant qu'il n'a esté en moy qu'il n'a eu plus tost sa réponse ; mais estant survenu d'autres intrigues entre deux, cela l'a empesché, non le désir que j'ai de vivre et de mourir en qualité

« De Vostre Altesse Sérenissime,

« Très-humble, très-affectionpé et très-obéyssant serviteur,

« Ernest comte de Mansfeldt (1).

« Haguenau, ce 9/19 mars 1622. »

« Ce que pouvait faire Mansfeldt, » se trouve détaillé dans les articles suivants, dont l'intitulé le qualifiait de « général de l'armée allemande au bas Palatinat. »

« La Sérenissime Infante satisfera et fera accomplir au plus tost l'accord projecté en l'année passée entre le seigneur comte et le ducq de Bavière, et, en vertu d'iceluy accord, luy sera payé

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, tome II, page 382.



à Strasbourg avant que de partir d'icy avecq l'armée, à savoir : 200,000 rixchsthalers et 100,000 ducats en espèces.

« Et comme ledict seigneur comte depuis les traités a entretenu son armée à grands frais l'espace de six mois, il demande 100,000 escuz d'or pour pouvoir contenter ses soldats.

« Item il demande, selon le mémoire donné cy-devant à Parisot, d'estre prince de l'Empire et de jouir des priviléges dont les aultres princes de l'Empire jouissent.

« Les troupes qu'il amènera avecq luy seront reçues au service de S. M. soubs sa charge, et les deniers déboursez pour les dernières levées payez et remboursez au pied que S. M. a accoustumé de payer à ses nouvelles levées, soit cavalerie ou infanterie.

« Et parce qu'il y aura d'aultres levées que celles qu'il mènera avec soy, il entend aussy que les deniers déboursez pour celles-là luy soient remboursez. Il offre de conduire douze régimens d'infanterie et 5,000 chevaux, le régiment à 3,000 hommes, selon le traictement des Pays-Bas.

« Davantage luy sera payé sur sa personne par mois la pension de mil escuz sa vie durant, pour l'assurance de laquelle luy seront remiz en mains les terres et biens qui ont été confisquez au prince d'Orange, pour en jouir comme feu M. son père, en tant moins de ladicte pension que pourront monter les revenuz. Bien entendu si, par accord de la trefve ou paix, lesdictz biens se restituaient audict prince ou à ses successeurs, qu'avant tout S. M. ou la Sérenissime Infante de sa part sera obligé audict comte la valeur à quoy pourront monter lesdictes rentes et revenuz pour son entretenence sur partie de ses domaines au pays de Luxembourg.

« Que si ledict seigneur comte peult traiter avecq le prince d'Orange pour lesdictz biens, la Sérenissime Infante aura pour agréable qu'ils luy demeurent en toute propriété.

« Il n'aura commandement ny respect ou sorte d'obligé à aulcun ordre qu'à ceulx de la Sérenissime Infante ou du sieur marquis Spinola, général de l'armée de S. M., soit hors ou dans l'armée en laquelle il tiendra rang de mareschal de camp général.



« Advenant la mort ou aultre manquement des officiers de l'armée qu'il mène, il aura le pouvoir d'en nommer d'aultres à leurs places, bien entendu que les patentes seront au nom de S. M.

« S'offrant ledict seigneur comte de remettre à la Sérenissime Infante au nom de S. M. ou à celluy qu'elle commectra les places par luy détenues ou par les siens, fors celles du Palatinat.

« Bien entendu quant à la ville de Haguenau, la Landvogtey et dépendances, pour estre conqueste de guerre, lui demeurera en mains soubz titre de gouvernement, tant pour asseurance du surplus de sa pension que de sa personne, toutefois le tout soubz la Sérenissime Infante et S. M., auxquels sera presté serment par les bourgeois et soldats et à luy comme gouverneur, selon les articles que dessus. La garnison qui s'y mectra sera de ses troupes et dessoubz sa charge, en nombre de 1,200 hommes.

« Davantage ledict seigneur comte demande qu'au cas qu'il vienne à se marier et avoir lignée, ses enfants mâles ou femelles puissent tenir et jouyr ladicte ville et appartenances comme luy mesme et en ces mesmes qualitez et conditions. Que luy estant marié il vint à décéder sans enfants, il entend que ladicte Landvogtey demeure à sa femme pour assurance de son douaire.

« Finalement, et pour conclusion, il désire que d'autant il y a toujours eu bonne correspondance entre luy et le marquis de Bade, ledict seigneur marquis puisse aussi estre comprins en ce traicté soubz conditions raisonnables.

« La résolution sur les dictz articles se donnera dans trois semaines et dans six ils seront mis à exécution, sur quoy les troupes dudict Seigneur comte entreront au service de S. M., et après avoir passé monstre recepvront le premier mois de gaige (1). »

En présence de pareilles prétentions, l'embarras de l'Infante dût être grand. Les accueillir était s'annihiler elle-même et introduire au sein des Pays-Bas espagnols un élément irrésistible de

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, page 400.



trouble et de ruine. Exigeant sans mesure en fait de garanties, le Bâtard n'en offrait absolument aucune et le jour où il fut entré dans le Luxembourg à la tête de ses 40,000 hommes, ce n'est certes pas son serment qui l'eût préservé de la tentation de s'emparer à titre héréditaire de la province que son père avait si longtemps administrée presque sans contrôle. Les rejeter était aussi impossible, alors que les forces espagnoles étaient à peine suffisantes pour tenir tête aux Hollandais. L'Infante, avec sa remarquable sagacité, avait deviné le Bâtard et compris l'immense péril créé par le réveil du condottiérisme. Elle prévoyait que Mansfeldt aurait des imitateurs, et déjà l'apparition de Christian d'Halberstadt et de ses bandes incendiaires confirmait ses craintes. Elle jugea donc urgent de tarir, s'il était possible, dans sa source, le fleuve de sang et de larmes qui devait inonder l'Allemagne pendant tant d'années, et ne recula devant aucun des sacrifices compatibles avec les nécessités de la conservation de ses états. Les instructions dressées pour Raville le 30 mars 1622, révèlent le travail et la volonté d'aboutir, en louvoyant entre les difficultés pour éviter les points périlleux, passer rapidement sur les bas-fonds et concentrer l'attention du redoutable forban sur les questions d'argent.

« Ayant pris connaissance des nouvelles prétentions élevées par le comte Ernest de Mansfeldt et considérant qu'il désire faire admettre à notre service plus de monde et recevoir plus d'argent que le tout n'est stipulé dans nos précédentes instructions, après mûre délibération et attentif examen, nous avons résolu la déclaration suivante :

« 1° Nous consentons, d'après le désir exprimé par ledict comte de Mansfeldt à accepter au service de Sa Majesté outre les 6,000 hommes de pied et les 1,000 chevaux, déjà précédemment agréés, encore 4,000 hommes de pied et 1,000 chevaux, soit en tout 10,000 hommes de pied et 2,000 chevaux.

« 2° Outre la somme déjà consentie, nous accordons encore celle demandée maintenant de 80,000 couronnes d'or, à 12 réaux la couronne. Toutefois, vous aurez, vous seigneur de Raville, à faire en sorte qu'il accepte la valeur de cette dite somme en



terres ou rentes sur les Pays-Bas et s'en contente. Si cependant vous ne pourriez l'obtenir, ladite somme sera payée en espèces.

« Nous ordonnons de plus, qu'en vertu de ceste nostre résolution, vous traitiez finalement avec Mansfeldt, en vous conformant cependant au contenu de nos précédentes instructions, et vous lui donnerez en notre nom et de notre part, l'assurance que tout ce qui est marqué, tant dans cette présente instruction que dans la précédente, sera fidèlement tenu et accompli. Et à cette fin, aussitôt après la réception de la présente, vous vous transporterez auprès du comte de Mansfeldt pour achever complétement ce traité et vous nous aviserez du résultat de vos démarches, ainsi que de tout ce qui pourrait s'offrir, et de toutes manières vous ferez attention de ne rien concéder en dehors de cette présente et de la précédente instruction. »

« S'il se présentait cependant de nouvelles difficultez, vous auriez à prendre conseil des électeurs de Mayence et de Trèves et de l'évêque de Spire et à agir en conséquence (1). »

L'Infante consentait donc à donner pour sa part, sauf le recours qu'elle se réservait d'essayer près des princes catholiques d'Allemagne, la somme de 180,000 écus d'or ; elle prenait à la charge du roi 12,000 hommes, au lieu de 7,000 antérieurement acceptés ; là se bornaient ses concessions supplémentaires, et passant sous silence certains articles de la note du Bâtard, elle s'en tenait pour le reste à ses premières propositions. Toutefois, prévoyant le cas où Mansfeldt insisterait sur les points laissés sans réponse, elle tâcha de dégager sa responsabilité en plaçant Raville sous la direction des princes ecclésiastiques.

Mais cette fois encore tous ses efforts devaient échouer. Lorsque le Bâtard était descendu au bas Palatinat, deux choses le préoccupaient et inquiétaient son esprit. La première était de sauvegarder sa position de général en chef que devait nécessairement contester et que contesta effectivement Horace de Veer, à qui Frédéric avait confié le commandement supérieur de ses troupes

(1) Archives du royaume de Belgique. Secrétairerie d'État allemande. Correspondance de Wallenstein, page 384.



au bas Palatinat. La seconde était de justifier aux yeux de l'ex-roi l'abandon du haut Palatinat et le tort réel fait à sa cause par le délaissement absolu des Bohêmes. Ses démêlés avec Veer éclatèrent dès la délivrance de Franckenthal et ne furent pas étrangers à sa retraite précipitée de Worms. Tous les deux se séparèrent bientôt, et tandis que Mansfeldt ravageait l'évêché de Spire, Veer demeura au Palatinat.

Le Bâtard fit rejaillir son mécontentement sur Frédéric et suspendit pendant trois mois sa correspondance avec ce prince. L'ex-roi s'inquiéta de cette froideur, et, blessé de voir ses lettres sans réponse, finit par sommer le Bâtard de s'expliquer nettement sur ses intentions. Il tâcha cependant d'adoucir ce que sa démarche pouvait avoir d'irritant par l'offre d'envoyer sur le champ 50,000 florins que venaient de lui donner les États de Hollande « pour l'entretenement de la guerre. » Mansfeldt répliqua « qu'ayant asseuré le Roi de ses intentions par les effets ensuivis et son arrivée au Palatinat, il avait cru chose superflue que d'en escrire davantage ; » il accepta dédaigneusement les 50,000 florins, sous condition toutefois que Frédéric « concourrait au surplus de ce qui serait de besoin, » et promit de lui continuer ses services (1). Mais en même temps, il dépêcha à la Haye le capitaine Thomas Ferentz, avec mission d'éclaircir la situation et de mettre au Roi, le cas échéant, le marché à la main.

La proposition du capitaine Ferentz, député du comte de Mansfeldt.

15/25 janvier 1622.

« Sire,

« Monseigneur le conte de Mansfeldt m'a commandé de faire la révérence à V. M. de sa part, avec confirmation des asseurances de son tres humble service.

« V. M. est desia bien informée des causes pour lesquelles

(1) Archives de la Haye. Duitslandt. Lettre de Mansfeldt du 21 janvier 1622.



ledit seigneur conte de Mansfeldt s'est retiré du haut Palatinat avec son armée ; il espère qu'elle les trouvera si relevantes qu'elle n'aura aucun suiect de se mescontenter de ses fidèles comportemens, dont il fait estat de rendre en bref compte plus particulier à V. M., pour sa justification à l'encontre des sinistres rapports, qui en peuvent avoir esté fait. Et comme il ne respire que le service de V. M., aussy n'a-il parmi ces résolutions visé à autre but que de conserver l'armée pour estre tant plus utile à V. M. en un autre lieu, Dieu ayant octroyé, qu'il l'a amenée saine et sauve au bas Palatinat, malgré la partie adverse, dont s'en est tout aussy tost en suivie la délivrance de Franckental à la courte honte de l'ennemy. Mais d'autant, qu'il n'estoit pas possible de nourir durant l'hyver toute ladite armée au bas Palatinat, pour estre iceluy dès auparavant misérablement ravagé ; et d'un autre costé, qu'il estoit nécessaire de rafreschir aucunement la soldatesque, qui estoit fort harassée du chemin et des incomoditez par elle souffertes ès montagnes du haut Palatinat, à fin de prévenir plus grand désordre, ledit seigneur conte a jugé à propos de le loger dans l'Evesché de Spire, veu qu'il est très notoire, non seulement que cest Evesque-là contribue tant couvertement qu'ouvertement ses hostiles actions à la ruyne de V. M., mais aussi qu'il estoit à craindre que l'ennemy destitué de vivres en plusieurs lieux de ses guarnisons et singulièrement en la Bergstrate, ne se servist d'un tel avantage en se saisissant dudit Evesché, tant pour s'y proviander, que pour faire ces incursions de là dans le Palatinat et empescher les vivres audit seigneur conte : lequel par ceste invasion a prevenu tels inconveniens, rafreschi et rencouragé les soldats, attiré à soy un nombre d'autres gens de guerre, retrenché à l'ennemy plusieurs commoditez, rafermi la bonne confiance des amis, qui ont pris résolution de ne luy estre en obstacle. De sorte que par ce moyen la guerre n'a pas esté accreue, ains seulement changé de la défensive en l'offensive : on a levé des grandes contributions, qui toutes ont esté employées à des levées et contraint l'ennemy à entretenir la guerre eux-mesmes. Et si on l'eut fait plus tost, peut estre que cela eust apporté plus d'utilité encores



à V. M. C'est pourquoy ledit seigneur conte supplie V. M. d'attribuer à la nécessité inévitable sa retraite du haut Palatinat, et son invasion en l'Evesché de Spire non seulement à la nécessité, mais aussi à la raison de guerre, et au profit qui en revient. *Pour un.*

« *Secondement.* Tout ainsy que ledit seigneur conte se promet que V. M. aura jus'ques icy recognu et accepté benignement les très humbles services procédans de sa très entière affection, laquelle n'a peu estre altérée ni par les offres très grandes des ennemis, ni par la calomnie des envieux, ains est demeurée constante en toutes adversitez; aussi supplie-t-il V. M. très humblement de s'asseurer que, tandis qu'il aura l'honneur d'estre en son service, il luy sera et demeurera de mesmes très fidèle : Mais il remet quand et quand au sage jugement de V. M. de considerer, s'il est possible, qu'il continue au service d'icelle avec le profit de V. M. et à sa propre réputation, si ce n'est, que V. M. le rende au plus tost capable des moyens nécessaires, pour remedier aux obstacles qui jus'ques icy l'ont très souvent empesché d'effectuer ses desseings et faire paroistre ses très sincères intentions, car encores que la soldatesque, soit pour ceste heure aucunement contente et que un bon nombre d'autres gens de guerre accourent vers ledit seigneur conte, à cause qu'il convient nécessairement leur permettre de butiner en quelques lieux, si est-ce qu'en cela il n'atteint pas pourtant le principal but de la guerre et de ses entreprises, qui est de rompre et ruyner celles de l'ennemy, à la victoire et redressement des affaires de V. M. Veu que finalement le soldat s'accoustume plus à la proye et au désordre qu'aux bons exploits et qu'il se trouve tous jours des esprits turbulents, qui demandent payement de leur solde lorsqu'il est question de combattre, encore qu'ils eussent plus conquesté à piller, qu'ils n'en eussent sceu desservir toute leur vie; voire, sans parler de simples soldats, plusieurs officiers de guerre songent quelquefois plus tost à sauver leur butin qu'à conserver leur honneur. Et partant il ne seroit pas conseillable à V. M. de contenter plus longtemps l'armée de butin seulement. Or, est-il impossible à monseigneur le conte



de tenir bon ordre et exécuter quelque chose signalée sans argent. Joinct, qu'outre le tesmoignage des histoires, la triste expérience enseignant que la guerre se fait beaucoup plus avantageusement soubs la conduite d'un seul chef bien fortuné et entendu que de plusieurs, ledit seigneur conte ne voit pas, comment il puisse effettuer quelque fait relevé à cause de ce; attendu que les résolutions ne dépendent pas de luy et de ses officiers seuls, ains aussy de ceux auxquels il n'a rien à commander, et qui peut-estre, contre leur propre intention et volonté, sont retenus par d'autres ou empeschez de bien comprendre les intentions dudit seigneur. Lequel a trouvé à propos de représenter telles difficultez à V. M. et de la supplier très humblement, que s'il luy plait d'avancer son profit, elle aye aussy agréable d'y appliquer promptement les remedes par les moyens suivants :

« 1. Premièrement que V. M. daigne lui faire tenir au plus tost les 300,000 florins par lui demandez passé ia longtemps, afin de payer les gens de guerre, les tenir en discipline, et achepter les munitions nécessaires, armes, poudre et semblables.

« 2. Secondement, disposer messeigneurs les Estats Généraux de luy continuer par mois les 50,000 florins qu'il leur a pleu luy accorder, à fin de départir parfois des prests aux soldats.

« 3. Tiercement, pourveoir à ce qu'au commancement d'avril pour le plus tard, l'armée reçoyve infailliblement deux mois de solde, à fin qu'il la puisse faire passer monstre et se mettre en campagne au plus tost.

« 4. Pour le quatrième. Il supplie V. M. très humblement de luy déférer tout seul le commandement general et absolut, a ce que cy-après il n'aye a recevoir ordre de personne autre que de V. M., à laquelle il fait ceste demande, non-seulement d'autant qu'il pense l'avoir méritée par ses très-humbles services, mais aussy d'autant que le bien des affaires de V. M. le requiert. En quoy, il proteste néant moins que ce n'est pas par aucune ambition, ni pour débouter M. le general Vere, ou faire pren-



dre ombrage de la personne d'iceluy (car ledit seigneur conte m'a commandé expressement de dire à V. M. qu'il tient ledit seigneur general Vere, non-seulement pour un homme de grand esprit et magnanimité, mais aussy tres-fidèle et tres-bien affectionné au service de V. M.), ni pour commander à ceux du gouvernement touchant la police : ains tant seulement, à fin de pouvoir librement et sans empeschement d'aucun faire ou laisser ce qu'il recognoistra en sa conscience estre utile au bien et service de V. M.

« Si doncques il plaît à V. M. de donner lieu à ceste ouverture et tres-humble prière du seigneur conte de Mansfeldt, il s'offre non-seulement de continuer à employer tout son possible au service de V. M., mais aussy d'entretenir l'armée par le moyen de l'argent susdit et, moyennant la grâce de Dieu, jusques à l'autre hyver suivant. Mais au cas que V. M. ne veuille luy donner ladite assistance d'argent, ni le recognoistre digne et capable du generalat, il supplie V. M. de le congedier encores avant commencement du mois d'avril, afin de ne plus hazarder ni les gens de guerre, ni sa réputation. Et, afin, que V. M. puisse veoir que ledit seigneur conte croit telle assistance d'argent n'estre pas chose impossible, ni proposée pour donner quelque couleur à sa démission, il estime indubitablement que messieurs les Estats Generaux n'abandonneront pas V. M. en ces occurrences, ayns qu'ils y employeront tous leurs moyens comme en leur propre cause, considéré qu'encores qu'ils soient chargez d'autres grand fardeaux de guerre et de fraiz excessifs, si est-ce qu'ils peuvent bien recognoistre, en leur prudence, que néantmoins il ne leur est pas si pesant, ni si intolérable, que si les forces qui pour le jourd'huy guerroient contre V. M. estoient employées directement contr'eux, car il est très-certain que pour ceste heure, il n'y a aucune armée en l'Empire, hormis celle de V. M. qui ose ou se veuille opposer de front aux Espagnols, de sorte que, si ladite armée de V. M. estoit ou défaite par les armes hostiles (que Dieu ne veuille), ou bien ruynée par faute de payement, tous les princes, qui maintenant se montrent amis ou neutraux, se verroient non-seulement contraincts de se renger à



la volonté d'Austriche, mais aussy de se déclarer formellement ennemis de ces provinces icy, et par ainsy les conspirations intestines, qui se fomentent à l'encontre de cest Estat et de ceux qui le gouvernent, sortiroient facilement leurs effects, à la ruyne totale dudit Estat et de sa liberté acquise si chèrement à prix de sang; et la maison d'Austriche parviendroit au but principal, auquel elle vise soubs le manteau de toute ceste guerre presente. Et partout à mesure que messeigneurs les Estats assistent et assisteront V. M., ils avanceront le bien de leurs propres affaires et en destourneront le mal, en affaiblissant l'ennemy, asseurant leurs Estats dedans et dehors et en esloignant la guerre arrière de leurs provinces en un pays estranger et ennemy, principalement en ce temps, où l'ennemy a desja employé tout le meilleur de ses moyens, sans s'estre encores récolligé : qu'il fait la guerre à tous les voisins; que l'Empereur a esté contraint d'abandonner la campagne et qu'il a grande faute d'argent, de vivres et de munitions : que le roy d'Espagne est espuisé d'argent et de gens, attacqué presque de tous costez : Bavière exposé au danger de ne pouvoir garder par armes ses propres confins, ni les pays par lui conquestez : les ecclésiastiques remplis de crainte et énervez, ayants en leur pays le duc Christian d'un costé et ledit sieur conte de Mansfeldt de l'autre; et que le duc électeur de Saxe est en appréhension d'une invasion du roy de Hongrie, ou du marquis de Jegerndorff en ses pays, lesquels sont desja appauvriz et ses sujects mal contents; qu'au contraire, plusieurs princes de l'Empire reprennent le parti de V. M., plusieurs de ceux qui font profession de neutralité sont rendus douteux et se règlent selon les mouvements de la fortune, que les sujects de l'Empereur souspirants soubs le joug tyrannique et la privation de l'exercice et liberté de leur religion ne cherchent que l'opportunité de se venger et remettre en la dévotion de V. M., que les Suisses sont au désespoir et animés de couroux, pour se veoir privez de leurs passages et comme contraints par l'ennemy de pencher du costé de V. M. Ce qui rend les Vénitiens soigneux de la conservation de leur liberté et qui donne un grand affront au duc



de Savoye, lequel est désireux de pourveoir ses enfants : le peuple bien affectionné à V. M., les soldats en grand nombre résolus de combattre pour V. M. et ledit seigneur conte en action pour lever 40,000 hommes, toutes lesquelles motives (bien que des moindres) sont causes suffisantes pour induire messeigneurs les Estats Generaux à avancer une somme préalable et par le moyen de V. M. ayder à eux-mesmes et à toute leur postérité, avec leur immortelle louange, voire ledit seigneur conte estime que S. E. monseigneur le prince d'Orange n'obmettra pas, en ces extrémitez, d'y porter aussy la main de son assistance, veu que S. E., sçait assez par expérience en quel danger ces bonnes provinces icy seroient exposées, si le gros de la guerre venoit fondre sur icelles seules et qu'elle visera à ce qu'aprez avoir défendu si valeureusement lesdites provinces une longue espace de temps, comme un vrai père, elle seroit très-marrie de les revoir tomber eu une guerre plus sanglante que les précédentes, et par ainsy M. le conte de Mansfeldt est de plus en plus confirmé en l'espérance que messeigneurs les Estats et avec iceux sad^tre^ Excellence n'abandonneront pas V. M., ni eux-mesmes.

« Au surplus, si V. M. est résolue de continuer la guerre, ledit seigneur conte seroit d'avis qu'elle fit lever encor 8,000 ou 10,000 hommes et qu'elle marchast en campagne en propre personne, pour se joindre avec les trouppes de monseigneur le duc Christian de Brunswick et celles dudit seigneur conte, car selon toute apparence, il semble que Dieu ayt donné commission à Mars de terminer, cest esté prochain, les différents par un arrest définitif qui demeurera à l'advenir ; ce que j'ay charge dudit seigneur conte, tant de bouche que par escrit, de representer très-humblement à V. M., suppliant V. M. qu'il luy plaise de récompenser la briefveté du temps par une briefve et prompte résolution.

« Donné à la Haye, le 15/25 de janvier 1622.

« De Vostre Majesté,

« Le très-humble et très-obeissant serviteur,

« Vitus FERENTZ. »



Ainsi Mansfeldt négociait des deux côtés à la fois, prêt à traiter avec l'Infante, si Frédéric ne passait pas par ses conditions, et ne cherchant au fond que la satisfaction de son avide ambition. On se rappelle qu'au mois de mars il s'excusait devant l'Infante du retard qu'il avait apporté à ses pourparlers avec Raville sur « une intrigue survenue entre deux. » Le secret de cette intrigue se découvre facilement et il eût pu en écrire autant à Frédéric, auquel il cachait la reprise de ses relations avec Isabelle des Pays-Bas. Ferentz trouva l'ex-roi plein d'ardeur et d'espérances, ses conseillers plus affairés que jamais, sa diplomatie clandestine en grande agitation.

Le roi Jacques, froissé de l'invasion du Palatinat, s'était déterminé à promettre à son gendre un secours de 8,000 hommes d'infanterie et de 1,500 chevaux. Cette résolution ne satisfit cependant pas complétement la petite cour palatine, qui aurait préféré de l'argent. « L'expérience, disaient les conseillers de Frédéric, a prouvé que ces sortes de secours sont plus coûteux qu'utiles. Avec l'argent que dépensera le roi d'Angleterre, on eût pu lever au Palatinat au moins le double d'hommes et mieux servi les intérêts du roi de Bohême. » Leur conclusion fut que Jacques ne se laissant éclairer ni par lettres, ni par envoyés, le Palatin ferait bien de se rendre lui-même en Angleterre (1).

D'après ces observations, on serait tenté de croire que le roi d'Angleterre voulait transformer ses subsides financiers en secours armés. Il n'en n'était cependant pas ainsi. Tout récemment encore Frédéric avait reçu de son beau-père une somme considérable, plus de 300,000 florins, dont il envoya 50,000 à Mansfeldt, 80,000 au général Veer et 20,000 à Christian d'Halberstadt. Il lui restait encore, déduction faite du solde de certaines sommes avancées précédemment par le marchand anglais Burlamaqui, 110,000 florins. Mais qu'était-ce que ce faible reliquat pour un prince qui, dans le but de satisfaire ses passions ambitieuses, soudoyait tous les ennemis de l'Empereur et fati-

(1) Archives de Munich. Délibération du Conseil privé de Frédéric du 15 février 1622.



guait de ses légations toutes les cours de l'Europe? D'ailleurs, à lui seul Mansfeldt eût absorbé toutes les ressources de son maître, et les rumeurs qui transpiraient sur ses négociations avec l'Infante, rendaient plus que jamais indispensable l'obligation de le satisfaire. On savait qu'il ne voyait pas de bon œil les envois d'argent faits à d'autres qu'à lui et dans l'impossibilité de lui fournir ce qu'il exigeait, la cour palatine pensa un moment à lui faire remettre à titre de gages une partie des joyaux de l'ex-roi.

L'arrivée de Ferentz modifia ces projets et ses communications inspirèrent à Frédéric l'idée de se rendre lui-même près de Mansfeldt. C'était, à ses yeux, l'unique moyen de faire disparaître les rivalités de commandement, de peser sur le dévouement très-capricieux du Bâtard et de pousser les indécis de la défunte Union à se prononcer ouvertement contre l'Empereur (1). Devant une résolution aussi héroïque, les États Généraux ne pourraient hésiter à faire de nouveaux sacrifices; Jacques, entraîné dans la mêlée, y porterait tout le poids de ses forces et le Danemark sortirait de sa réserve pour assurer la victoire du protestantisme. Au fond, Frédéric n'avait guère d'autre moyen d'échapper au dilemme menaçant dans lequel l'étreignait Mansfeldt. La triste expérience qu'il avait faite de la générosité hollandaise, habile à se maintenir dans la mesure strictement nécessaire pour alimenter le foyer de la guerre en Allemagne, ne lui permettait pas la moindre espérance d'une augmentation de subsides; trop heureux était-il d'obtenir, à force d'instances sans cesse renouvelées, la continuation de ceux qui lui étaient accordés jusqu'alors. L'Angleterre persistait à lui offrir plus d'hommes que d'argent et l'absolue impossibilité de satisfaire aux demandes de Mansfeldt était flagrante. Frédéric comprit que ne pouvant payer de sa bourse, il devait payer de sa personne et s'exalta sur cette pensée. Le 20 janvier, il informa les États Généraux « qu'il était délibéré d'employer non-seulement ses armes, mais sa personne pour empescher les desseings

(1) Archives de la Haye. Duitslandt. Lettre du 10/20 janvier 1622.



pernicieux de ses ennemis, » mais il n'osa pas solliciter au delà des 50,000 florins que les États étaient habitués à lui donner chaque mois pour Mansfeldt (1). Cette communication, dont il attendait grand effet, n'en produisit aucun. On était fatigué de lui à la Haye, et la certitude de trouver dans ce prince un instrument toujours prêt à servir les intérêts et les haines des États, dispensait de tout ménagement à son égard. Le 11 février, n'ayant pas reçu de réponse, il renouvela ses sollicitations dans une requête dont l'humilité contrastait avec le ton belliqueux de la première (2). Les retards des États lui étaient en effet très-préjudiciables. Ses relations avec Mansfeldt se tendaient de plus en plus, et Camerarius, ce légiste fanatique et brouillon qu'il employait de préférence dans toutes ses menées, attendait impatiemment des lettres de recommandation pour entreprendre un voyage dans les cours du Nord.

Sur ces entrefaites arriva aussi à la Haye un agent de Veer dont la mission compliqua la situation déjà fort difficile de Frédéric. Veer avait aussi des plaintes à faire entendre, des griefs à élever, des demandes d'argent à présenter. Comme Mansfeldt, il ne voyait les choses qu'à son point de vue exclusif, ne tenait aucun compte des besoins multiples qui s'attaquaient aux ressources du Palatin et traitait avec Frédéric, comme si celui-ci eut disposé de toutes les ressources d'une position normale.

En véritable aventurier, Mansfeldt formulait dans ses lettres toute une théorie de mendicité royale ; Veer, officier selon toutes les règles, eût rougi d'aborder un semblable thème et envoyait à son souverain exilé un rapport méthodique tel qu'il l'eût présenté au roi d'Angleterre. Le commissaire Kolb de Wartembourg exposa donc au nom du général anglais : « Que le bas Palatinat était complétement ruiné et n'offrait absolument aucune ressource pour l'entretien de la cavalerie ; — que les soldats étaient nus, dépourvus des objets les plus nécessaires et n'avaient depuis longtemps reçu le plus léger à-compte sur leur solde ; —

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 10/20 janvier 1622.
(2) Id., *ibid*. Lettre du 4/14 février 1622.



qu'il y avait lieu de craindre qu'ils ne vinssent à se mutiner et à livrer, malgré leurs officiers, les places qu'ils gardaient ; — que l'altération des monnaies avait amené un renchérissement de toutes les denrées, ce qui était un nouveau sujet de mécontentement pour le soldat ; — que la paye des troupes était fort arriérée et qu'il y avait urgente nécessité de donner au moins un à-compte ; — qu'il fallait en outre de l'argent pour acheter des provisions et payer des espions ; — qu'il y avait maintenant au bas Palatinat deux généraux, circonstance fâcheuse qui pouvait faire naître des conflits, soit entre eux, soit entre les officiers ; — qu'il existait dans les baillages de Neudstadt et de Gemersheim, une provision considérable de vins et de blés dont on n'avait pu tirer parti, à cause du désordre de l'administration et parce qu'on n'avait eu ni chevaux pour les transporter à Manheim, ni greniers ou celliers dans cette ville pour les conserver ; — que les fortifications de Manheim étaient fort dégradées et qu'on ne pouvait les réparer, faute d'argent ; — que le conseil de gouvernement de Heidelberg était disloqué, la direction annulée et que des mesures énergiques étaient nécessaires. »

Dans tout ce qui précède, Mansfeldt n'est pas nommé, mais les allusions à sa personne et à sa conduite sont trop claires pour qu'il soit besoin de les faire ressortir. Veer récriminait contre lui et se montrait mécontent. Frédéric sentit la nécessité de lui donner quelque satisfaction. Il l'essaya, mais les pénibles embarras de sa situation se révélèrent visiblement dans sa réponse au commissaire Kolb. Sur les principaux points, il allégua que le roi d'Angleterre lui ayant promis d'entretenir au Palatinat un corps de 8,000 hommes d'infanterie et de 1,500 chevaux, tant que la guerre durerait, il avait posé à l'ambassadeur anglais la question de savoir si l'entretien des garnisons et l'approvisionnement des places fortes ne retombaient pas à la charge de Jacques I[er], que l'ambassadeur avait incliné vers l'affirmative et promis d'en référer, qu'en attendant Veer devait sortir d'affaire en tirant ce qu'il pourrait du plat pays, au profit des villes. C'était organiser le pillage des campagnes. Mais restait-il quelque chose à y prendre ?



Frédéric ne fut guère plus concluant sur le second article. Il autorisa Veer à nommer une commission, chargée d'aviser aux moyens d'obtenir à crédit assez de drap pour habiller « quelque peu » les soldats. Par contre, il se déclara disposé à tenir compte dans le payement des troupes de la valeur courante de la monnaie et à hausser la solde. Les promesses lui étaient plus faciles que le règlement de l'arriéré dû aux gens de guerre. Veer avait proclamé nettement l'urgence de solder au moins partie de cet arriéré. L'ex-roi n'osa confesser résolûment sa détresse. Il recourut de nouveau au misérable échappatoire des commissions et donna charge aux officiers comptables de Veer de lui adresser, d'une part, un rapport sur les moyens de contenter les gens de guerre et de sonder, de l'autre, ceux-ci sur le point de savoir s'ils accepteraient des titres de créance provisoires, jusqu'à ce qu'il put leur donner un peu d'argent.

La détermination qu'il avait déjà prise antérieurement de passer au Palatinat, lui épargna l'embarras de se prononcer sur le conflit d'autorité qui s'était élevé entre Veer et Mansfeldt. Il annonça à Veer son intention bien arrêtée de se rendre prochainement sur le théâtre de la guerre et l'exhorta à patienter, en attendant, en vue de l'intérêt public (1). Il répéta cette assurance de son imminente arrivée, en répondant aux autres points soulevés par Kolb au nom du général anglais, et parut y voir une panacée universelle pour tous les maux que le commissaire signalait à son attention.

Kolb retourna, assez mal satisfait, à Heidelberg, car il ne rapportait en réalité de sa mission que de vagues promesses, des ordres sans portée utile et point d'argent. Plus mécontent encore était alors Mansfeldt qui, las de ne rien obtenir de la Hollande par l'intermédiaire de Frédéric, s'adressa directement aux États Généraux et chargea Ferentz de faire lui-même les démarches nécessaires (2). Cet ordre arriva à la Haye au moment

(1) Archives de Munich. *Punkten soder K. M. in Boheimf. in namen deren general Horatius Veer vorbracht worden*. Lettre du 7/17 février 1622.

(2) Archives de la Haye. Duitslandt. Lettre du 3/13 février 1622.



où les États venaient d'accorder la prolongation pour trois mois du subside de 50,000 florins; ce fut un véritable aiguillon pour l'ex-roi. Sous prétexte de remercier les États, il leur écrivit pour demander que le terme de trois mois fut au moins doublé, « afin d'animer Christian d'Halberstadt et tous ceux qui, apercevant les maux, commençaient à en rechercher et à y appliquer *les remèdes convenables* (1). » Mais ce n'était là qu'une faible partie de ce que réclamait Mansfeldt, et le Bâtard n'était pas homme à se laisser marchander, ni par l'avarice des Hollandais, ni par la timidité du Palatin. Ferentz ne crut donc pas pouvoir se dispenser de porter devant les États les demandes de son chef. Elles portaient sur deux points principaux : la continuation pour huit ou dix mois du subside mensuel de 50,000 florins et le prêt de plusieurs centaines de mille florins, destinés partie à son armée, partie à celle d'Halberstadt.

Voici comment les formula Ferentz :

« *Illustres, hauts et puissants seigneurs, messeigneurs les Estats Generaulx des provinces unies aux Pays-Bas.*

« Vous aurez veu ce que du 15/25 de janvier le general de Sa Majesté le roy de Bohême, monseigneur le comte de Mansfeldt, a fait proposer, suppliant ladite Majesté de l'assister promtement avec 300,000 florins, pour l'achat des armes et avancer les levées de monseigneur le duc Christian de Brunswick, general de toute la cavalerie, puis après de l'asseurer de deux mois de gage au commencement d'avril, pour 40,000 hommes (que montera environ à 1,200,000 florins) et finalement vous convier qu'il vous plaise de continuer quelques huit ou dix mois les cinquante mil florins, comme par une lettre de Son Excellence monseigneur le prince d'Orange, l'espérance luy a esté faite, au cas qu'il n'abandonneroit point cette partie ; s'offrant ledit monseigneur le comte à cette Majesté, qu'il tascheroit d'entretenir l'armée avec cela jusques au mois d'octobre, en espérance qu'avant ce

(1) Archives de la Haye. Duitslandt. Lettre du 3/13 février 1622.



temps là, le grand Dieu et Seigneur des batailles, pitoyeux de de nos malheurs, nous vengera des crudelitez dont les ennemis de la foy nous menassent et pressent, ou nous monstrera au moins de ces fleurs, par lesquelles nous puissions asseurement augurer les fruits de nostre future délivrance. Sa Majesté, cognoissant avec beaucoup de contentement la constante et sincère dévotion de monseigneur le comte de Mansfeldt vers elle, a fait après quelques jours sur cette proposition respondre, qu'il vous eût pleu de gratifier la nécessité commune et continuer quelques mois les 50,000 florins de subsides, ayant fait entendre cette vostre favorable résolution aux provinces, pour en sçavoir leur opinion, et quant aux autres deux points des 300,000 et 1,200,000 florins, que Sa Majesté employeroit touts ses amis et son pouvoir, pour satisfaire audit monseigneur le comte, veu que l'estat présent ne permettoit à elle de l'effectuer selon qu'elle le vouloit. Pour satisfaction de mon debvoir, je n'ay manqué d'aviser en diligence monseigneur le comte, tant de la vostre bonne inclination, comme de la résolution de Sa Majesté; monseigneur le comte m'a envoyé cette lettre icy jointe et m'a commendé de la vous présenter très humblement et au nom de luy vous remercier, Hauts et puissans seigneurs, de l'affection que monstrez, luy faisant grace de l'assister en sa héroïque entreprise, qu'il a pour la liberté commune, vous suppliant qu'il vous plaise de continuer en icelle vostre bonne volonté vers luy et son armée et ne laisser de les assister avec conseil et effects. Puis après il m'a commandé de vous proposer (comme plus que très humblement je le fais) à considérer qu'encor que la fin principale de son armée ne seroit jamais aultre que maintenir à la Majesté de Bohême ce que de droit l'appartient, néantmoins que qui solidement recognoit le présent estat de toute l'Europe, trouve que le bien de ces provinces estoit tellement attaché à cette fin principale, que de la conservation de la Majesté de Bohême et de l'armée de monseigneur le comte dépend la conservation et repos de cet Estat, et qu'en leur ruine sera sépeli le bien et la liberté de ces provinces. Car encore qu'on laisse à part ce qu'est notoire, que l'occasion de ceste guerre n'a esté empoignée des Espagnols



que pour ruiner les princes allemans, afin qu'ils ne puissent plus aider ces provinces (comme autres fois ils ont fait), il est certain qu'en toute l'Empire il n'y a aultre que s'oppose à la puissance espagnole que l'armée que monseigneur ledit comte de Mansfeldt, avec l'ayde de Dieu, fait soubs sa conduite lever au service de Sa Majesté le roy de Bohême, les correspondances vers l'Orient, tous les princes qui pour la liberté de nouveau prennent les armes. Tous ceux qui sont encore comme neutrals ne le font en regard d'aultre que de ceste armée là. Or elle se défaisant, ce ne sera seulement la solution des correspondances, forcer les princes de s'accomoder et chasser les neutrals vers l'ennemy, mais aussi, céder aux Espagnols toute l'Allemagne, veuve de ceux qui se pourroyent opposer à leurs desseins et tirannie. Les Espagnols n'ayant que craindre en Allemagne, ils n'auront en Europe que vers l'Orient le Turcq et vers l'Occident ces pays, auxquels ils vouldront faire la guerre ; pour la faire contre le Turcq, les Allemans contribueront volontiers, pour tesmoigner alors leur nouvelle obedience, et les Espagnols seront bien aise de les pouvoir soubs ce prétexte espuiser, ou au moins empescher de n'assister à ces pays. Si les Allemans suffiront à entretenir la guerre contre le Turcq, il est aisé à voir qu'il n'y a rien qu'empesche les Espagnols d'unir toutes leurs forces contre ces pays, car d'esperer qu'en tel cas quelques uns des aultres princes, émus de jalousie et peur de la grandeur d'Espaigne, alors se mouveront, c'est s'abuser ; ou ils ne vouldront, (car chascun aime d'estre de la partie du vainqueur) ou il sera trop tard, qu'ils ne pourront. Mais quand les Espagnols avec toutes leurs forces pourront attaquer ces provinces, pour puissantes qu'elles sont, on aura occasion de craindre un grand désastre ; passant Mars avec son espée et Mercure avec ses promesses el rio de la Plata, ains on pourra tenir touts ces beaux Estats réduits comme à l'extrémité. Si donc la conservation de cette armée préserve ces pays d'une extrémité dangereuse, l'Allemaigne de la tirannique oppression des Espagnols, gaigne les neutrales, conforte les amis et maintient les correspondances, qui ne void combien ces provinces devront faire pour conserver



une armée, laquelle est cause d'une si grande diversion des forces ennemies à leur Estat, mesme aussi en considération que si elle se défait, ou elle se rend à vos ennemis, ils auront un grand avantage sur vous, ou il faut que vous la preniez à votre solde, et elle vous coustera alors quatre fois plus en un mois de ce maintenant on a besoin. Or de demander l'entretien de toute l'armée à vous, monseigneur le comte le trouvera si estrange, comme si on vouloit de luy qu'il se contentasse avec les 50,000 florins par mois. Or, pour donner à cognoistre à tout le monde, comme il s'est genereusement resolu de prouver toutes les extrémitez, moyennant que ce se puisse faire avec une apparence d'en sortir avec honneur, il désire qu'en continuant pour huict ou dix mois vos subsides de 50,000 florins qu'il vous plaise, veu ces nécessitez et votre propre interest, comme dit, ou de prester à Sa Majesté une partie des 3,500,000 que ledit monseigneur le comte demande, ou de lui doubler ses subsides pour les deux ou trois premiers mois, pendant que les autres moyens de Sa Majesté pourchassés se trouvent, esperant que le bon Dieu ne tardera plus d'encourager quelques autres potentats, pour nous souccourir avec plus abondants subsides; pour le dernier, je m'asseure que vous ne vouldriez espargner si peu de chose pour faire une si grande diversion, pour le premier je pense qu'il y a un moyen de l'effectuer sans aggraver les subjects, et neantmoins en peu de temps remédier les nécessitez présentes. C'est qu'estant en vos pays un infini nombre d'inhabitants riches et sages, lesquels, pour la cognoissance qu'ils ont du danger, vouldront de leur propre subvenir aux nécessités communes; or de cette infinité ils s'en trouvera au moins cent qui, pour vous complaire, presteront de leur abondance à la Majesté de Bohême chascun mil richstaler. De mesme il y a tant de florissantes villes en ces pays, lesquelles n'espargneront leur trésor en un danger si évident, pour se maintenir en repos et tranquillité, et asseurer leurs traffiques; or, il s'en trouvera au moins dix, lesquelles, pour vous complaire, presteront à la Majesté de Bohême chascune 50,000 richstaler. Ni ces sages particuliers, ni ces riches et fleurissantes villes, sentiront ce

déboursement, veu que c'est de bonne volonté seulement de leur abondance; si nous trionfons, comme la justice de la cause et notre espérance en Dieu le promet, il y aura assez avec quoy contenter ces créditeurs, et beaucoup s'en pentiront pour n'estre du nombre ; si le tout se pert, il se perdra tant ce que l'on se garde, comme ce que se preste. Si vous sçavez quelqu'aultre expédient, donnez le, s'il vous plaist, il y a tant des ames qui attendent, tant de princes qui se gouverneront selon vous, si vous faites un bon commencement. Que si nous ne serons secouru en ce cas de vous, que nous puissions sentir les effets de votre assistance avant la fin de ce mois, hélas ! je proteste devant Dieu et tout le monde, en vertu de la commission que j'ay, que cela pourra causer de tels changemens ès affaires, que mille millions ne le pourroint remedier jamais ; forçant l'armée de mettre hors de considération touts les interests des amis et des estats qui sont au monde, comme l'on dit celle de monseigneur le marquis de Jœgerndorf (1) avoir fait aussi, et la fera seulement penser à son propre fait. Nous courerons très volontiers un mesme danger avec vous, Dieu le sait, s'il vous plait d'hazarder seulement une centiesme partie du vostre avec nous. Qu'il vous plaise donc, haults et puissants seigneurs, de me donner au plus tost une bonne response, laquelle n'estant comme, suivant mes ordres, plus que tres humblement je la demande, je l'attens neantmoins la plus proche pour remedier aux nécessitez gia dites qu'il sera possible, et suis, messeigneurs (2),

« De vos Illres haults et puissants seigneuries,

Tres humble et obeyssant valet,

« V. FERENTZ.

« De la Haye, le 3/13 de mars 1622. »

Le 15 mars, la nouvelle de la dispersion de l'armée du mar-

(1) Les troupes du margrave de Brandebourg-Jœgerndorf, qui soutenaient la cause des rebelles en Silésie, se révoltèrent faute de paye suffisante et puis se dispersèrent laissant Jœgerndorf tout seul.

(2) Archives de la Haye. Duitslandt.



grave de Jœgerndorf s'étant confirmée et répandue parmi le peuple, Ferentz en prit texte pour envoyer aux États une note dont la teneur, assez équivoque, pouvait laisser tout craindre aux Hollandais, soit de la part des troupes de Mansfeldt, soit de la part de Mansfeldt lui-même, s'ils ne « les soulageaient de l'agréable nouvelle de quelques secours (1). »

De fait, Mansfeldt était alors excessivement pressé d'argent, et les immenses dépouilles enlevées aux habitants de l'évêché de Spire, rapidement dissipées, n'avaient pas même servi à combler l'énorme déficit de ses dettes. Des marchands de Strasbourg, nommés Bitor, auxquels il avait emprunté des sommes considérables à valoir sur les futurs subsides de la Hollande, devinrent tellement importuns, que pour échapper à leurs incessantes poursuites, il se vit obligé de dépêcher à la Haye un de leurs parents, nommé Dolbier, chargé de « tirer des États une particulière déclaration touchant les 50,000 florins des Pays-Bas qu'il leur avait pleu d'ordonner pour l'entretenement de son armée, et ce afin que lui, Mansfeldt, put s'en prévaloir devant lesdits marchants, » puis encore de solliciter « qu'il plut aux États de donner, en outre, au Bâtard les 50,000 florins par mois qu'ils payaient précédemment à l'Union. » Ce dernier subside devait prendre date au jour de la levée du siége de Franckenthal, attendu que « c'était alors que Mansfeldt s'estoit déclaré par effect qu'il estoit et demeuroit au service du roi de Bohème (2). »

Arrivé à la Haye, « ce séjour de tous les oppressez, » Dolbier ne perdit pas de temps pour joindre ses démarches à celles de Ferentz, mais sans succès. Il eut recours à Frédéric, qui adressa, le 21 mars, aux États une nouvelle et instante prière de vouloir bien prendre une résolution (3).

Le 28 mars, les choses étaient dans le même état, et Ferentz désespéré posa assez crûment aux États l'alternative, ou de lui donner 80,000 à 100,000 florins, ou de déclarer nettement par

(1) Arch. de la Haye. Duitslandt. Lettre de Ferentz du 5/15 mars 1622.

(2) Id. Lettre de Mansfeldt du 5/15 mars 1622, en chiffres.

(3) Id. Lettres de Frédéric des 9/19-11/21 mars 1622.



écrit qu'ils ne voulaient plus rien payer à l'avenir, auquel cas Mansfeldt aurait à pouvoir à ses intérêts (1). Or, c'était précisément ce dont le Bâtard se préoccupait déjà le plus, car les lenteurs des Hollandais l'avaient déterminé à pousser activement ses négociations avec Raville. Vers le même moment une occasion se présenta pour lui d'entrer en rapports directs avec le roi d'Angleterre. Le colonel Grey devait aller en Angleterre recruter pour son régiment d'infanterie et lever un escadron de cuirassiers. Mansfeldt lui remit pour le roi, une lettre dans laquelle il eut l'art d'exposer d'une manière aussi fine que spirituelle, sa prétendue détresse.

« Sire, écrivit-il, la fortune m'ayant privé des moyens de ce monde, il ne me reste autre chose pour satisfaire ceux qui me font l'honneur de me suivre que les désirs, les souhaits et les prières. C'est la monnoye dont pour cest heure je puis contenter le colonel Grey, etc. (2). »

Cette missive se croisa avec une dépêche importante que le roi s'était décidé à envoyer à Mansfeldt, pour l'engager à se laisser comprendre au traité de paix, que le monarque anglais se proposait de faire négocier à Bruxelles. Il y avait dans cette ouverture ample matière à nouvelles intrigues et le Bâtard était trop avide et trop astucieux pour n'en pas profiter. Dès le 7/17 mars il répondit au roi et après avoir témoigné tout son empressement à être compris dans le traité, il avança hardiment que Frédéric lui devait 4,000,000 de florins et sollicita Jacques de lui faire donner par le traité, la ville d'Haguenau, sa banlieue et ses dépendances, comme payement d'*une partie* de cette somme.

Cette créance singulière qui apparaissait pour la première fois et dont il ne fut plus question depuis, était créée par les besoins de la cause. Évidemment le Bâtard n'en parlait que pour s'assurer, en toute éventualité, la principauté qu'il rêvait alors

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre de Frédéric du 29 mars 1622.

(2) Archives du royaume. Liasses de l'audience. Lettres du 23 février 1622.



de se tailler en Alsace. Avant que sa réponse eût pu parvenir en Angleterre, il fût informé du changement survenu dans l'esprit de Jacques et de ses dispositions belliqueuses. Peu lui importaient au fond ces fluctuations, pourvu qu'il put les faire tourner à son avantage. Avec la rare souplesse d'esprit qui le caractérisait, il sut se mettre au niveau des sentiments du monarque anglais, flatter ses faiblesses, stimuler ses fibres sensibles. Il connaissait la dévotion étroite de Jacques et s'attendrit sur le malheur « de tant de florissantes églises d'Allemagne oppressez, » il le savait bel esprit et hasarda des citations de vers latins, il n'ignorait pas le prix que Jacques attachait à la conservation du Palatinat, son opposition à l'usurpation de Frédéric en Bohême, il lui annonça, avec les formes les plus simples en apparence, que ne sachant où nourrir les 50,000 à 60,000 hommes qu'il avait sous ses ordres, il avait pris la résolution « de se jeter en travers du Palatinat » et d'envahir de nouveau la Bohême.

Sa lettre, chef-d'œuvre d'art et d'astuce, se terminait avec la plus grande humilité : « pour moy, disait ce créancier de 4,000,000 de florins, pour mon particulier, j'ai consacré le peu que Dieu m'avoit donné au service du roi mon maistre et ne me reste plus rien que mon espée, laquelle, etc. (1). » Le secret de cette épitre onctueuse, ruisselante d'abnégation et de désintéressement, était caché dans un post-scriptum : « S'il plait à V. M. de nous assister pour faire un effort au profit de tous les pays oppressez, il sera besoing que nous puissions touscher la somme de 400,000 escuz, aultrement il nous faudra embrasser le moyen que dessus, comme de faict je m'en iray droit devers la Bohême où est ce que je suis appelé. »

Mais si habiles que fussent les intrigues qu'il tramait de tous côtés, le temps lui manquait cependant pour les maintenir en équilibre. Il le comprit d'autant mieux que Raville venait d'arriver près de lui à Gemersheim, décidé à terminer ou à rompre. Le 20 mars, il dépêcha au roi d'Angleterre une sorte d'ultima-

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience. Lettre du 14/24 mars, datée de Selz.



tum qui devait lui servir de pièce justificative, dans le cas où il traiterait avec l'Infante et pour la première fois y toucha quelques mots vagues « des propositions que lui faisaient les Espagnols (1). »

Tout semblait donc se disposer pour faire aboutir heureusement les longs efforts tentés par l'Infante pour amener Mansfeldt à se rendre. L'aventurier se montrait aussi résolu d'en finir et c'était à sa demande que Raville s'était rendu à Gemersheim. Le mauvais vouloir et la hauteur dédaigneuse manifestés par les Hollandais vis-à-vis de Frédéric et des agents de l'aventurier, les tergiversations de Jacques I[er] étaient venues merveilleusement en aide aux projets d'Isabelle. De Madrid on l'encourageait dans sa tâche, on lui recommandait de « gagner par tous les moyens possibles (2). »

La guerre allait se terminer d'un seul coup et le cours des événements changer avec des conséquences incalculables, lorsque, semblable au *Deus ex machina* du poëte, Frédéric renversa par sa seule présence l'échafaudage si laborieusement construit par l'Infante.

Depuis qu'il avait pris la détermination de se rendre en Allemagne, ses conseillers n'avaient cessé de le pousser à partir. Ils jugeaient sa présence à l'armée de Mansfeldt indispensable, tant pour mettre un terme aux rivalités de ses généraux, que pour faire sortir de leur torpeur ses partisans abattus. Rien n'indique qu'il ait eu la moindre connaissance des menées de Mansfeldt avec la cour de Bruxelles, et son départ concorda simplement avec l'époque ordinaire de l'entrée des gens d'armes en campagne.

Le 7 avril, il quitta la Haye, déguisé en marchand et accompagné seulement de Dolbier et d'un gentilhomme bohême, nommé Michalowitz. L'avant-veille il avait écrit aux États une lettre que le comte Albert de Solms fut chargé de leur remettre.

(1) Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience. Lettre du 20/30 mars, datée de Gemersheim.

(2) Id. Cartulaires et manuscrits, vol. 210. Lettre du roi du 22 avril 1622.



Il les informait de sa résolution, les remerciait des « preuves d'amitié qu'ils lui avaient fait paroistre, » s'excusant de ne pas se présenter en personne devant eux, sur la nécessité de tenir son voyage secret, leur recommandait l'électrice, sa femme, et terminait par un appel pressant à ces subsides si instamment demandés, si obstinément différés (1). Il ne pouvait ignorer que les hauts et puissants seigneurs apprendraient son départ avec un véritable soulagement, et se croyait en droit d'espérer que, débarrassés de sa présence importune, ils se montreraient de plus facile composition que par le passé. Le 8, il s'embarqua à Briel sur un bâtiment de guerre hollandais, qui le déposa à Dieppe. Il prit immédiatement la poste pour Paris et faillit être découvert dans le trajet. Un gentilhomme français, qui avait servi en Bohême, l'ayant croisé, le reconnut sous son déguisement, et ne put s'empêcher de s'écrier tout haut : « Mais c'est bien là le roi de Bohême ! » Frédéric donna aussitôt un coup d'éperon à sa monture et disparut avant que le gentilhomme ne fut revenu de sa surprise. Arrivé à Paris, il s'y arrêta quelques jours, alla voir dîner le roi et, cédant à la pente naturelle de son esprit léger, se livra au plaisir de visiter la capitale de la France. Quand il eut satisfait sa dangereuse curiosité, il se mit en route vers la Lorraine, qu'il traversa heureusement. Mais parvenu à Bitsch, sur les frontières de l'Alsace, il donna dans un parti de cavalerie de l'archiduc Léopold, fut arrêté et conduit devant l'officier commandant. Retenu pendant vingt-quatre heures, il fut contraint d'entendre, sans paraître y prendre garde, les grossiers propos des soldats qui s'égayèrent fort aux dépens du roi d'hiver. Quelques écus donnés à propos lui valurent sa liberté, car aucun des soldats ne soupçonna la richesse de la prise tombée entre leurs mains. Afin d'éviter de nouveaux périls, il prit un chemin détourné qui le conduisit à Deux-Ponts. Bien que là il fut déjà en sûreté, il ne se découvrit pas et partit pour Landau, où il se fit reconnaître du comte Georges-Louis de Loewenstein. Celui-ci expédia aussitôt un courrier à

(1) Archives de la Haye. Duitsland. Lettre du 25 mars/4 avril 1622.



Mansfeldt, qui se trouvait à Gemersheim, occupé à traiter définitivement avec Raville (1). Tous les deux s'étaient mis enfin d'accord, après de longs débats et la signature du traité avait été fixée pour le lendemain. La nouvelle de l'arrivée du Palatin fut un coup de foudre pour le négociateur espagnol. Mansfeldt lui déclara sur-le-champ qu'il ne pouvait plus être question de traité. Raville, atterré, voulut partir, car il craignait pour sa personne. Le Bâtard, qui tenait à jouir de la déconvenue de son hôte et que la fausseté de sa propre position n'inquiétait nullement, le contraignit de rester. Le lendemain, 22 avril, Frédéric arriva à Gemersheim et fut reçu avec les honneurs royaux par le Bâtard, qui lui présenta assez impudemment le sieur de Raville. Le Palatin fit bonne mine au seigneur luxembourgeois, l'invita à dîner et dans la conversation lui dit « qu'il était fort reconnaissant à l'Infante des provisions qu'elle avait eu la bonté d'envoyer à la reine, sa femme, » puis, un peu échauffé par le repas, il lui reprocha en termes amers d'avoir voulu débaucher Mansfeldt. Le supplice moral enduré par Raville peut mieux s'imaginer que se décrire, et le malheureux gentilhomme, pris en flagrant délit, passa par de cruelles angoisses. Tout finit cependant dans ce monde. Frédéric et Mansfeldt se lassèrent de torturer Raville. En le congédiant, Frédéric le chargea de déclarer à l'Infante « qu'il ne consentirait jamais à une suspension d'armes, attendu qu'elle ne servirait qu'à sa ruine et qu'il était venu au Palatinat, bien résolu à faire une bonne paix ou une bonne guerre (2). »

(1) *Theatrum Europæum*, t. I, p. 625. — Archives du royaume de Belgique. Liasses de l'audience. Lettre de l'Infante au Roi, du 1er mai 1622.

(2) Archives de Simancas. Estado 2139, f° 9. Lettre de Spinola du 2 mai 1622. L'envoyé français à Bruxelles, écrivant au secrétaire d'État, Puisieulx, fait un récit un peu différent. « Mansfeldt conseilla à Raville de se retirer en une chambre, jusqu'à ce qu'il eût parlé à Sa Majesté pour détourner sa colère et l'offense qu'il en pourroit recevoir, dont il serait marry, estant venu sur sa parole, ledit comte palatin étant entré, fit venir devant lui Raville et lui reprocha avec paroles piquantes qu'il était venu pour débaucher son bon serviteur et qu'il aurait occa-



Raville, enfin délivré, reçut un sauf-conduit et retourna en toute hâte à Bruxelles rendre compte du dénouement tragi-comique de sa mission. Serviteur fidèle et désintéressé, patriote ardent, il se montra plus sensible aux malheurs que son échec attirait sur sa patrie qu'aux humiliations qu'il avait subies, et lorsque peu de temps après l'Infante fit un nouvel appel à son dévouement pour renouer la trame rompue des négociations avec Mansfeldt, il n'hésita pas, comme nous le verrons, à se consacrer à la tâche ingrate qui lui était imposée.

sion de s'en ressentir. Raville s'excusa sur le commandement de l'Infante sa princesse et maîtresse, sur quoi le Palatin changea d'humeur et lui dit qu'il ne lui en voulait nul mal et le fit dîner avec lui, puis le fit partir pour revenir en ça et Mansfeldt s'excusa de sa tromperie le mieux qu'il put. » (Bibliothèque impériale. Collection de Harlay. Lettre de M. de Péricard, du 27 avril 1622.)

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE

du premier volume.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.



CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.



CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.



CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.



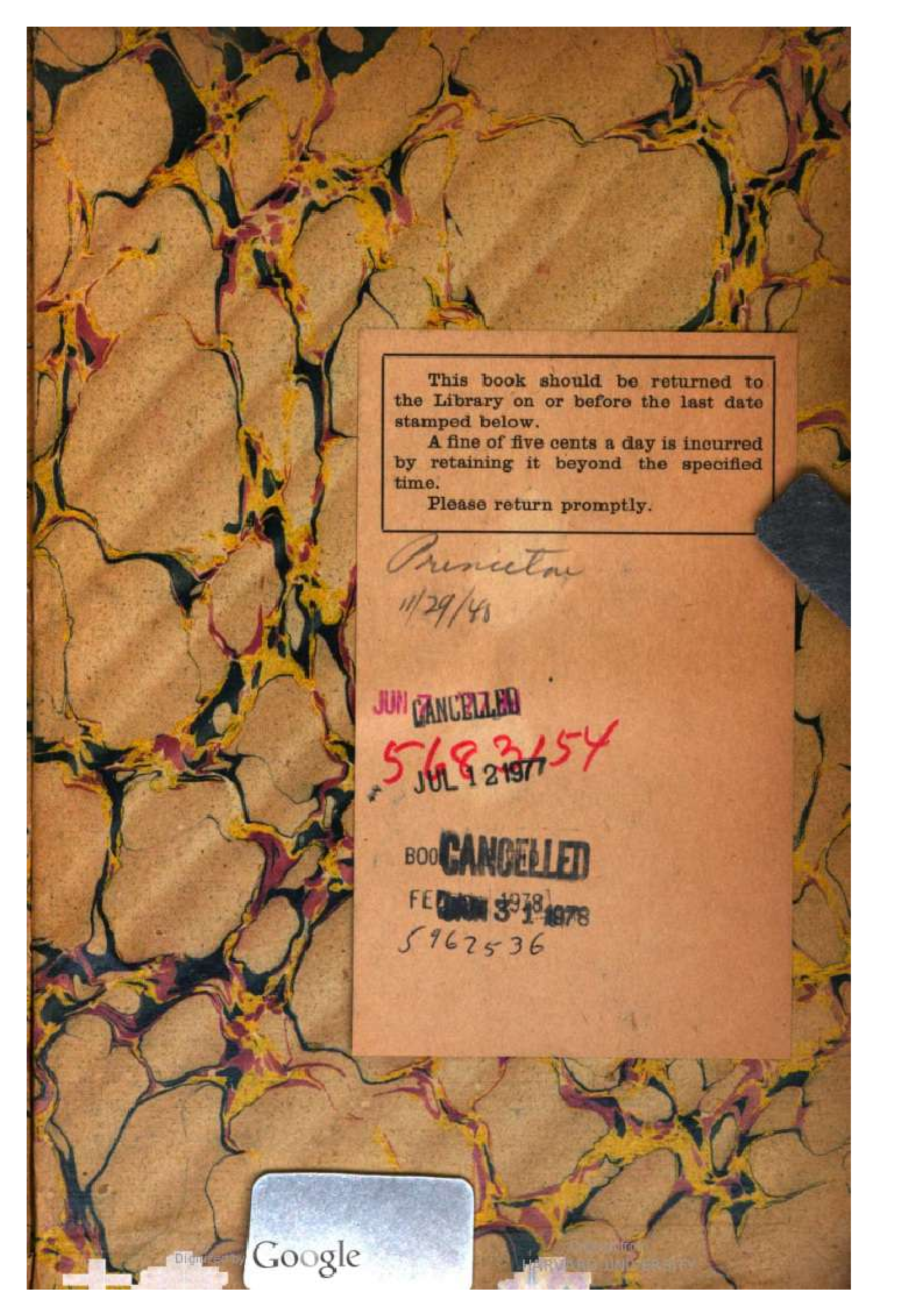
CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

FIN DE LA TABLE.






This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
Princeton
11/29/48
JUN CANCELLED
5683154
JUL 12 1977
BOO CANCELLED
FE 1978
5962536
Digitized by Google
HARVARD UNIVERSITY

